

This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

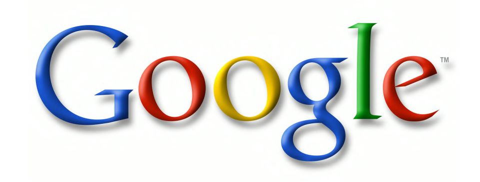
Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

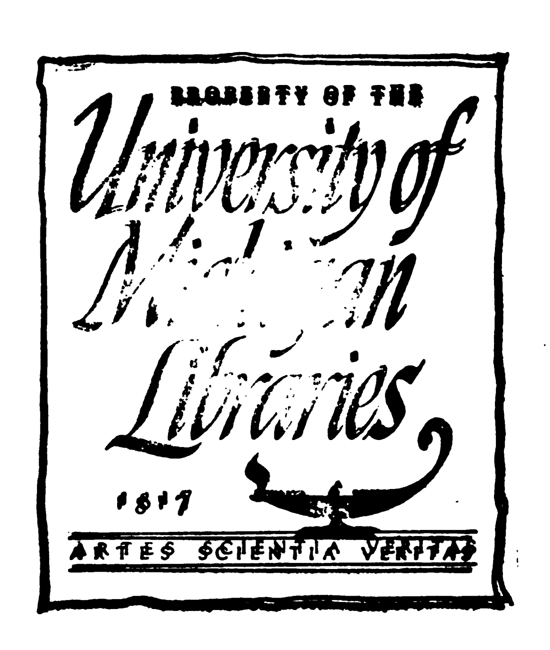
Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 841,778


PROPERTY OF THE
University of Michigan Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS

COMPLÉMENT DE L'HISTOIRE

DES

BENI-ZEIYAN

ROIS DE TLEMCEN

Tiré à 300 exemplaires seulement.

COMPLÉMENT DE L'HISTOIRE

DES

BENI-ZEIYAN

ROIS DE TLEMCEN

Ouvrage du Cheikh Mohammed Abd'al-Djalil al-Tenessy

PAR

M. l'abbé J.-J.-L. BARGÈS

DOCTEUR EN THÉOLOGIE, ANCIEN PROFESSEUR D'HÉBREU A LA SORBONNE,
CHANOINE HONORAIRE DE PARIS ET DE MARSEILLE, ETC.

'Αδόλως τε ἔμαθον, ἀφθόνως τε παραδίδωμαι, τον πλοῦτον αὐτῆς οὐκ ἀποκρύπτομαι.
(Σοφίας Σαλῶμ. κεφαλ. Ζ, ιγ'.)



PARIS
ERNEST LEROUX, LIBRAIRE-ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

MDCCCLXXXVII

DT
298
T63
B25

General Library
Ford
Probsthain
6-7-66
571419-424

AVERTISSEMENT

Lorsque, en 1852, nous avons publié la tradı tion de l'histoire des Beni-Zeiyan, rois de Tlemc par Mohammed Abd'al-Djalil al-Tenessy, il nou été impossible de fournir sur la vie de l'aute d'autres renseignements que ceux qui nous étai indiqués dans son propre ouvrage et qui étai malheureusement fort incomplets : tout ce q nous avions pu tirer de cette lecture et puiser à ce source, c'est que Mohammed Abd'al-Djalil vivai la cour du roi Abou-Abd'Allah Mohammed, sı nommé Al-Motawekkel-âl'Allah, et que, par con quent, il florissait à Tlemcen dans la seconde moi du XVe siècle.

Notre préface avait déjà vu le jour, quand u courte notice sur notre auteur publiée dans le *Joı nal Asiatique* (cahier de novembre-décembre 185 mais qui ne parut que dans les premiers jours l'année suivante, nous permit de compléter ce q nous savions de la vie de notre auteur, en ajout

ces nouveaux renseignements à la fin de la préface que nous avions placée en tête de notre traduction : c'est ainsi que nous avons pu connaître l'existence d'autres ouvrages attribués à Abd'el-Djalil et déterminer la date de sa mort qui arriva dans le mois de djomâda II de l'année 899 de l'hégire (en mars 1494 de notre ère), sous le règne du sultan Abou-Abd'Al-lah Mohammed-al-Thâbity, fils de Mohammed al-Motawekkel âl'Allah. Depuis l'apparition de notre premier travail, nous avons eu l'heureuse chance de faire l'acquisition de deux nouveaux manuscrits arabes, qui contiennent, par ordre alphabétique, la biographie des grands hommes qui, par leur savoir ou par leurs vertus, ont illustré la capitale de l'ancien royaume de Tlemcen. L'un a pour auteur un écrivain fort distingué et estimé parmi les Musulmans lettrés, le cheikh Ahmed-Baba al-Soudâny ou le Tombouctien (1), qui écrivait en 1005 de l'hégire (1596-7 de J.-C.) ; l'autre est dû à la plume féconde d'un savant Tlemcénien, qui a nom le chérif Mohammed Ibn-Mohammed al-Mélity, surnommé *Ibn-Mariam*, et qui florissait à Tlemcen sous la domination turque entre la fin du XVIe et la première moitié du XVIIe siècle.

Le premier de ces deux ouvrages porte le titre de *Takmilet el-Dibadj*, complément du Dibadj : c'est, en effet, le complément d'un autre grand ouvrage du même auteur, intitulé : *Kifayet el-Mohtadj limâari-*

(1) Dans l'*Annuaire de la Société Archéologique de la province de Constantine* (1854-1855), voir une intéressante notice sur Ahmed-Baba sous le titre de *Essai sur la littérature arabe au Soudan, d'après le* TAKMILET EL-DIBADJ, par feu M. Cherbonneau.

fet man leissa fy'l-Dibadj el-Modhhahab, qui faisait suite au dictionnaire biographique du cheikh Borhan el-dyn Ibn-Farhoun. Le second, qui est connu sous le nom de *Bostan*, le Jardin, est une compilation extraite de divers auteurs, dont Ibn-Mariam mentionne les noms à la fin de cet ouvrage.

A ces deux sources de renseignements biographiques je pourrais en ajouter une troisième, la *Notice des Savants de Bougie au VII[e] siècle de l'hégire* par le cheikh et imam Abou'l-Abbès Ahmed al-Ghrabriny, qui porte le titre de *Einouân el-Derâyah fy Mechaikh Bedjayah*, spécimen d'érudition touchant les cheikhs de Bougie, et que j'ai consulté plus d'une fois non sans quelque profit (1) et deux autres purement historiques, savoir la *Chronique de la dynastie des Almohades et des Hafsides* par le cheikh Abou-Abd'Allah Mohammed al-Loulouyi Al-Zerkéchy, et l'*Histoire générale des dynasties arabes* par Abou'l-Kassem ben-Ahmed al-Zeiyâny, ouvrages qui font partie de ma collection de manuscrits orientaux.

Je ne parle point de l'ouvrage du célèbre Abd'el-Rahman Ibn-Khaldoun, qui, dans son *Histoire des Berbères*, décrit longuement la fondation du royaume de Tlemcen avec les événements et les révolutions qui s'y accomplirent jusqu'au règne du sultan Abou-Zeiyan, fils de Hammou Moussa II, c'est-à-dire jusqu'au commencement de l'année de l'hégire 796 (novembre-décembre 1393 de notre ère). C'est vo-

(1) C'est un manuscrit in-8° de 90 feuilles qui fait partie de ma collection, et qui est un des plus rares et des plus précieux que l'on possède en Europe. Feu M. Cherbonneau, qui s'en était procuré un exemplaire à Constantine, en a publié une analyse détaillée dans le *Journal Asiatique* (n° du mois de juin 1856).

ontairement que nous avons omis d'invoquer le témoignage de cet historien, d'avoir recours aux détails de son récit, de répéter les faits qu'il a si bien exposés, tout le monde ayant la facilité de pouvoir se procurer son ouvrage et de le lire dans l'excellente traduction de feu M. le baron Mac-Guckin de Slane (1). Celui de tous les écrivains arabes que nous avons mis le plus à contribution afin de compléter l'essai historique de notre Abd'al-Djalil al-Tenessy, c'est le frère même de l'illustre historien dont nous venons de rappeler le nom, nous voulons parler de l'alfakih Abou-Zakaria Yahia Ibn-Khaldoun, auteur de l'histoire de la dynastie des Abd'el-Wadites et du célèbre sultan Abou-Hammou Moussa II. Ce livre que nous avons signalé à l'attention des Orientalistes et décrit minutieusement, il y a plus de trente ans, attend encore un interprète et un habile traducteur, car il renferme plusieurs faits curieux omis dans l'histoire des Berbères, et, en particulier, des morceaux poétiques qui en font l'ornement et font honneur au génie qui les a produits. Nous avons puisé dans ce trésor à pleines mains : non content d'en extraire les fait inédits qui nous paraissaient avoir un intérêt historique, nous avons aussi essayé de faire pas dans notre langue quelques-unes de ces poési qui peuvent donner au lecteur une idée du g plus ou moins pur du siècle qui les a mises jour.

C'est à l'appendice qui couronne notre

(1) *Histoire des Berbères et des dynasties musulma l'Afrique septentrionale*, en quatre vol. in-8°. Alger, 18 et 1856.

vrage que nous avons réservé surtout cette exhibition du génie poétique des Arabes de notre Afrique.

Après les renseignements et les détails fournis par l'excellente histoire dont nous venons de parler, nous n'avons pu que glaner dans quelques maigres chroniques, ou plutôt dans certaines gloses marginales, ou bien dans les annotations que nous avons rencontrés sur le dos ou dans le texte même de quelques-uns de nos manuscrits, et dont on verra les noms et les titres dans le corps de notre ouvrage.

Telles sont les sources d'où nous avons réussi à tirer les quelques documents nouveaux qui serviront à éclaircir, à orner peut-être, à compléter le récit malheureusement trop laconique de notre historien Abd'el-Djalil al-Tenessy, car, il faut bien le dire, son histoire des Beni-Zeiyan n'est guère que la vingtième partie de son ouvrage qui compte plusieurs livres et plus de trente chapitres sur divers sujets, comme on le verra dans l'analyse que l'on trouvera dans l'appendice de ce volume. L'étude de ces divers documents nous a été d'une grande utilité pour compléter l'histoire de la dynastie des Beni-Zeiyan, car ils nous ont fourni de précieux renseignements sur la vie et les travaux de notre auteur et un nouveau faisceau de lumières sur ceux des événements qu'il n'a guère fait qu'indiquer, ou qui se sont accomplis après sa mort, en sorte que le lecteur aura sous les yeux non seulement ce que le récit d'Al-Tenessy laissait à désirer, mais encore un aperçu général de l'histoire littéraire qui appartient au règne des Beni-

Zeiyan et qui s'étend jusqu'à l'époque où leur dynastie fit place à la domination turque.

Avant de clore ces lignes il convient de dire quelques mots de l'historien dont nous nous proposons de compléter le récit, en donnant préalablement une idée de sa vie et de l'estime que professaient pour lui ses contemporains, et en reproduisant quelques-uns des éloges que lui ont décernés ses biographes, et que la postérité semble avoir sanctionnés par son suffrage et son approbation.

On lit dans le *Takmilet el-Dibadj* du cheikh Ahmed Baba le Tombouctien (tom. II, fol. 134 V°) : Mohammed Ibn-Abd'Allah Abd'al-Djalil al-Kasry al-Tenessy el-Tlemcêny fut un docteur du plus grand mérite ; il savait le Koran par cœur, et était profondément versé dans tous les genres de littérature. C'est de lui que veut parler Ahmed ben-Daoud l'Espagnol, dans le passage où il dit : « C'est notre savant professeur, le docte et honorable imam doué d'une mémoire qui tient du prodige, et dont les travaux littéraires ont fait école. » Abou-Abd'-Allah Ibn-el-Abbès le désigne par les épithètes d'illustre et savant docteur ; il écrit même quelque part : « J'ai eu le bonheur d'assister, vers les dernières années de sa vie, à ses leçons de langue arabe, de droit, de traditions islamiques et d'interprétation alkoranique. » Ibn-Daoud nous apprend aussi qu'ayant été interrogé par quelqu'un sur le mérite particulier des docteurs de Tlemcen, il avait répondu : « La science est l'apanage d'Al-Tenessy; la piété caractérise Al-Senoussy, et c'est à Ibn-Zékr[illegible] qu'appartient l'excellence du professorat. » L'[illegible] des plus grands admirateurs du savoir théologi[illegible]

d'Al-Tenessy fut l'éminent docteur dont nous avons raconté dans le corps de notre ouvrage l'affaire des Juifs de Touat, dont un ardent missionnaire contemporain et ami d'Al-Tenessy, le docteur Mohammed Ibn-Abd'el-Karim al-Meghrîly, avait commandé de démolir la synagogue. La légitimité de cette mesure ayant paru douteuse, on consulta plusieurs docteurs de la loi, entre autres Abou-Abd'Allah al-Rassâa, mufti de Tunis, Abou-Mehdy Eissa el-Maouâssy, mufti de Fez, le cheikh Ahmed Ben-Zegry, mufti de Tlemcen, le cadhi Abou-Zakaria Yahié ibn-Abou'l-Barakât al-Ghromâry, Abd'al-Rahman Ibn-Asbâa de Tlemcen et Abd'al-Djalil al-Tenessy. Celui-ci rédigea sur cette question juridique une longue réponse en forme de mémoire, dans laquelle il déploya une grande érudition et qui fut envoyée à Touat, accompagnée de l'approbation du docteur Al-Senoussy, afin qu'elle servît de règle de conduite au fameux missionnaire du Soudan. Or, voici en quels termes le docteur Al-Senoussy s'exprime sur le mérite de cette thèse : « Nul, disait-il au docteur Al-Meghrîly dans la lettre qui accompagnait le mémoire, nul n'a mieux réussi, selon moi, à établir la réponse qu'exigeait cette affaire ; nul n'a étalé plus de savoir et d'érudition dans la démonstration de la vérité, ni donné plus de satisfaction à l'attente des gens religieux relativement à ces questions ; nul enfin ne s'est plus écarté d'une opinion qui aurait été accueillie avec joie par les esprits sataniques, en ménageant certaines personnes qui ont une langue acérée comme un aiguillon, ou dont il faut redouter la passion et la malveillance, nul, dis-je, n'a mieux réussi à résoudre les questions dont vous nous aviez

demandé la solution, que notre ami, le professeur distingué, le type de la piété, le savant des savants, le hafidh, le dialecticien, Abou-Abd'Allah al-Tenessy (que le Très-Haut permette aux Musulmans de jouir longuement des fruits de son profond savoir!). Ce qui provient, à n'en pas douter, de la solidité de sa foi et de la pureté de ses convictions, car il n'a cessé de répandre les lumières de la vérité sur les questions les plus obscures; il s'est toujours appliqué à la faire pénétrer dans tous les esprits, en faisant valoir l'autorité de la saine tradition et les preuves tirées de la raison. Les efforts de son zèle ont atteint le plus haut degré de la perfection. Il a tellement fait briller les splendeurs de sa foi, que les ténèbres de l'erreur et de l'infidélité les plus épaisses en ont été dissipées et confondues. »

Tel est le concert d'éloges que les contemporains d'Abou-Abd'Allah Mohammed Ibn-Abd'al-Djalil al-Tenessy se sont plu à lui décerner. Nous connaissons la date de sa mort, qui eut lieu, comme il a été dit, en 899 de l'hégire, mais nous ignorons celle de sa naissance. En supposant qu'il ait commencé ses études scientifiques en 835, vers l'âge de douze à quinze ans, on peut admettre, sans trop d'invraisemblance, qu'il a dû naître entre les années 821-823 (1418-1420) sous le règne d'Abou-Mâlek Abd'-el-Wâhed, et décéder à l'âge d'environ soixante-dix-huit à quatre-vingts ans.

Quant à sa descendance, nous ne connaissons qu'un seul nom qui se soit recommandé à la mémoire des hommes par ses qualités et son savoir. Nous devons ce renseignement à Almakkary qui cite par hasard parmi les professeurs de son oncle,

à Tlemcen, le cheikh Abou-Abd'Allah, fils de notre historien, qu'il qualifie de savant et considère comme jouissant d'une grande autorité, puisqu'il avait formé à son école l'oncle de celui-ci, le cid Saïd Ibn-Ahmed al-Makkary, mufti de Tlemcen et prédicateur de la grande mosquée de cette ville vers la fin de notre XVIe siècle (1).

Pour entreprendre le travail que nous livrons au public et qui, nous l'espérons, jettera quelques nouveaux rayons de lumière sur l'histoire politique et littéraire de l'ancien royaume de Tlemcen qui fait aujourd'hui partie de nos belles possessions africaines, nous avons mis à contribution les loisirs qui nous ont été créés par notre mise à la retraite après plus de quarante ans d'enseignement, à la Sorbonne, de la sainte langue hébraïque. Pour l'achever, nous avons fait usage de tous nos moments, de toute notre application à l'étude des sources, de toute l'activité de notre esprit et de nos recherches, et pour lui faciliter les avantages et les honneurs de la publicité, nous n'avons point hésité, oserons-nous le dire, à faire un appel libéral à nos économies domestiques, au modeste trésor de nos finances et de nos ressources pécuniaires. Au surplus et avant tout, afin que notre labeur fût mené à bonne fin et obtînt le fruit que nous désirions en tirer, nous n'avons cessé d'implorer le secours du Père des lumières, de qui descend toute grâce excellente, tout don parfait (2). En attendant notre juste récompense dans un monde meilleur, nous n'avons pas voulu quitter

(1) Al-Makkary, *Analectes*, IIe partie, page 854.
(2) *B. Jacobi Epistolæ* cap. I, 17.

celui-ci sans faire part à nos frères et compatriotes de quelque chose de *la sagesse que nous avons apprise sans déguisement et que nous leur communiquons sans envie ni réserve* (1).

(1) *Quam sine fictione didici, et sine invidia communico, et honestatem illius non abscondo.* (Sapientiæ Salomonis cap. VII, 13).

Paris, le 21 septembre 1887.

COMPLÉMENT DE L'HISTOIRE

DES

BENI-ZEIYAN

ROIS DE TLEMCEN

CHAPITRE PREMIER.

Régne d'Abou-Yahia Yaghrmorâcen, premier roi et fondateur de la dynastie des Beni-Zeiyan (633-681 de l'hégire).

Mohammed el-Tenessy fait descendre le premier roi de Tlemcen, Abou-Yahia Yaghrmorâcen ben-Zeiyan, de Hassan, fils du khalife Aly, et, par conséquent, de la grande tribu des Koréischites, à laquelle appartenait le fondateur de l'Islam lui-même. Cette origine arabe n'est rien moins que certaine, car, de l'aveu de tous les historiens, les Beni-Zeiyan étaient de la tribu des Abd'elwadites, et celle-ci, une branche des Zénètes, qui, bien avant l'invasion de l'Afrique par les Arabes, occupaient les contrées méridionales du Maghreb, comprises entre le Tafilalelt, l'oasis de Touat, le Zab et le pays de Mozab. Il y avait des Abd'elwadites dans l'Aurès, au sud de Constantine et même sur le territoire de Ghadâmès, au sud de Tripoli et de Kairouan.

Chassés ensuite de ces contrées orientales par les Ketâmah et les Sanhâdjah, qui étaient comme eux de race berbère, ils se répandirent au sud des deux

Maghreb, s'avancèrent peu à peu vers le nord et finirent par envahir le Tell et par s'établir sur le territoire du Maghreb-Central, sur les deux rives du Chélif et dans le voisinage de Tlemcen. Occupés de l'élève de leurs nombreux troupeaux, parcourant les campagnes et les déserts de ces contrées, souvent en guerre avec leurs voisins et même avec les autres branches de leur tribu, ils demeuraient étrangers à la culture des lettres et à l'étude de leur propre histoire : « Même, dit Ibn-Khaldoun, quand cette race parvint à fonder des empires, elle en avait laissé tomber une grande partie dans l'oubli et elle nous en a conservé que de vagues renseignements; indications, ajoute-t-il, que l'historien intelligent recherche partout, heureux encore, quand il peut en suivre les traces, afin de les tirer de l'abandon où on les avait laissées. »

Dans une telle pénurie de documents, il était difficile d'établir d'une manière certaine et authentique l'origine de ces tribus barbares, et, en particulier, la généalogie des Beni-Abd'elwady. Aussi, en mentionnant l'opinior qui rattache l'origine d'Yaghrmorâcen aux Koréischites et la fait remonter jusqu'au khalife Aly, l'historien qu nous venons de citer, semble-t-il hésiter, et faire d réserves qui font honneur à sa critique et ne permette guère de s'appuyer sur son autorité. « La tribu d Abd'elwadites, dit-il, formait plusieurs branches, d les plus distinguées, dit-on, étaient au nombre de savoir; les Beni-Yatkin, les Beni-Ouellan, les Oursetef, les Massoudja, les Beni-Toumert et les B Kassem. » Mohammed El-Tenessy ne donne poi noms de ces branches; il se contente de dire Beni-Abd'elwady forment en tout douze famill six reconnaissent pour souche El-Kassem, cinq tent à Abd'el-Wady et une à Zerdal, frère de ce mais toutes ces familles sont désignées géné sous le nom d'*Abd'elwadites*. Or, el-Kasser

cêtre du prince des croyants, Abou-Yahia Yaghrmorâcen ben-Zeiyan, » Ibn-Khaldoun ajoute : « Cette dernière famille (les Beni-Al-Kassem) se nomme dans leur langue *Aït-Kassem*, le mot *Aït* étant employé chez eux comme particule servant à former les adjectifs patronymiques et ethniques. Les Beni'l-Kassem eux-mêmes se disent descendants d'el-Kassem l'Edrisside, fils, selon les uns, de Mohammed fils d'Edris, et fils, selon les autres, de Mohammed fils d'Abd'Allah, fils d'Edris, ou bien de Mohammed fils d'El-Kassem, fils d'Edris. » Ibn-Khaldoun fait connaître ici ce qu'il faut penser de toute cette généalogie : « Ce n'est là cependant, dit-il, qu'une assertion sans preuve, bien que les Béni'l Kassem s'accordent à la soutenir, mais l'on sait combien les peuples nomades sont peu au courant de généalogies telles que celle ci. Ce qu'il peut y avoir de vrai n'est connu que de Dieu seul. L'on raconte même que Yaghrmorâcen ben-Zeiyan, fondateur de leur dynastie, ayant entendu des personnes faire remonter sa famille à Edris, s'écria dans le dialecte barbare de sa nation : « Si c'est vrai, cela nous profitera auprès de Dieu ; mais dans ce monde nous ne devrons notre succès qu'à nos épées. »

A l'appui de l'opinion du célèbre historien des Berbères, on pourrait ajouter trois autres raisons. La première, c'est que, dans tous les temps, les hommes parvenus au pouvoir ou à la fortune, ont trouvé des D'hosier pour leur fabriquer d'illustres généalogies et faire remonter l'origine de leurs ancêtres aux siècles les plus reculés, et que, pour le cas présent, les grands personnages de race berbère et vivant sous la domination arabe, ont toujours cherché à faire oublier leur extraction étrangère, en se rattachant à la famille de Mahomet ou à quelque noble tribu venue de l'Arabie. La seconde est la fausseté évidente de cette prétention, car dans l'ascendance des Beni-Abd'elwady, il se ren-

contre quantité de noms qui appartiennent à la lang
berbère, tels que ceux de Zeidan, d'Yendoucsen, d'Y
mel, d'Yezoudzen, d'Ykrimen, d'Ouighern, d'Yzguen,
Tigdoucen, de Zegdan, de Menaghfad et autres au
barbares, qui ne peuvent s'expliquer que par l'origi
étrangère de ceux qui les portaient. La troisième rais
enfin, c'est que la langue nationale et paternel
d'Yaghrmorâcen était non l'arabe, mais un dialecte de
langue berbère, le *zénaliah*, comme le prouvent
paroles qu'il prononça à l'occasion des minarets qu
avait construits dans le quartier de Tagrart et da
celui d'Agadir et sur lesquels il refusa de faire inscri
son nom en disant: *Issents reubbi*, Dieu le sai
ainsi que le propos qu'il tint, lorqu'on lui par
de sa prétendue descendance de la famille d'Edri
comme le prouve encore le titre de *Dadda*, que l'
donnait aux princes Abd'elwadites et qui dans le la
gage des Zénètes était l'appellation respectueuse p
excellence (1), et celui de *Lella*, qui était réservé a
dames nobles ou de qualité chez les tribus berbères.

Si l'origine arabe du premier roi de Tlemcen est
testable, il est impossible de nier la noblesse de se
timents, la grandeur de son âme, ni sa réputation de
lance guerrière et d'intrépidité. Rien de plus popu
chez tous les habitants de l'Algérie, rien de plus c
que le nom d'Yaghrmorâcen; je l'ai entendu moi
sortir maintes fois de la bouche des arabes à
Tlemcen et ailleurs. On l'appelait *Ghamorâce*
qui paraît avoir été la forme vulgaire usitée
vivant de ce roi, car il se lit ainsi dans une
tracée sur le tombeau d'une princesse qui
d'Yaghmoracen à la quatrième génération
cette forme que les chroniqueurs espagno
leur *Gomarazan* et Léon l'Africain son *G*

(1) Ibn-Khaldoun, *Histoire des Berbères*, tom

fils de Zeiien. On lit dans *la Cronica de D. Alfonso el Onceno* : Et Gomarazan entró en el alfare que del miramamolin, etc.

Yaghrmorâcen ou Ghamorâcen(1), Ibn-Zeiyan fut proclamé roi et prince des Croyants le 7 de Djomada II en 637 de l'hégire, d'après le récit de Mohammed El-Tenessy, mais selon Ibn-Khaldoun, ce prince était monté sur le trône quatre ans auparavant c'est-à-dire l'an 633. Pour expliquer cette différence, on peut dire que le premier de ces historiens n'a voulu dater le commencement du règne d'Yaghrmorâcen qu'à partir de l'époque, où ce prince reçut le diplôme d'investiture, accompagné de magnifiques présents de la part du sultan de Maroc, l'almohade El-Rachid, ce qui eut lieu, en effet, dans le courant de l'année 637, tandis que le second indique l'époque précise où le prince Abd'elwadite se déclara indépendant.

Ces deux historiens ne parlent point de la date de sa naissance; mais je lis dans Yahia Ibn-Khaldoun, frère du célèbre historien, que Ghramorâcen était venu au monde l'an 603 ou 604 de l'hégire par conséquent, sous le règne du sultan almohade El-Nacer. Sa mère s'appelait *Saut El-Nissaï* (le Fléau des femmes). Malgré ce nom terrible, il paraît qu'elle jouissait d'une grande autorité dans sa famille, car lorsqu'elle se présenta devant le sultan de Tunis, Abou-Zakaria, pour régler et ratifier les conditions du traité que son fils désirait faire avec le sultan hafside, alors maître de Tlemcen, elle fut accueillie avec la plus grande vénération et comblée de cadeaux le jour de son arrivée aussi bien que le jour de son départ.

Quant à son fils, le prince Ghramorâcen, tous les écri-

(1) Le nom d'Yaghmoracen se compose des deux mots berbères : *Yaghrmor* ou *Ghramor,* qui signifie *étalon,* et *cen* ou *essen* eux, d'eux, c'est-à-dire *leur étalon,* l'*étalon* ou chef de sa tribu.

vains se plaisent à reconnaître dans sa personne toutes les qualités qui recommandent un souverain, la générosité, la sagesse et la prudence dans le gouvernement, l'activité, le courage pendant la guerre et dans les batailles, l'amour de la science et la considération pour ceux qui la cultivent; seul un misérable auteur fait entendre une note discordante au milieu de ce concert de louanges: nous voulons parler d'un certain phamphlétaire de la ville de Fez, qui, pour s'attirer les bonnes grâces des sultans du Maroc, a cherché à ternir la gloire de la dynastie Abd'elwadite qui s'était élevée sur les ruines de celle des Almohades et faisait ombrage à celle des Mérinides. Dans un écrit qui respire la partialité, la passion et la mauvaise foi, il a recueilli ou plutôt inventé une foule d'anecdotes injurieuses à la mémoire des Beni-Zeiyan.

Un savant hollandais, poussé sans doute par le désir de fournir un nouveau document à l'histoire si peu connue encore du nord de l'Afrique, a publié en 1844, dans le *Journal Asiatique*, une traduction française de l'ouvrage en question. D'après l'auteur de ce *factum*, Yaghrmorâcen n'aurait jamais reçu des rois almohades le titre de *sultan*, ni même d'*émir*, mais honoré simplement du nom de *chéikh*; il aurait toujours été vaincu par les rois de Fez, mis honteusement en fuite, rentrant à Tlemcen, pauvre, dénué de tout, poursuivi l'épée dans les reins par les escadrons victorieux des Almohades ou des Mérinides. Ce récit, dit avec raison le savant traducteur, ce récit qui nous représente Yaghrmorâcem comme un homme lâche toujours prêt à prendre la fuite, est contraire au jug ment que des écrivains compétents ont porté sur premier roi de Tlemcen : « A l'appui de son asserti M. Dozy rapporte les paroles d'Ibn-el-Khatib, qui fai plus grand éloge d'Yaghrmorâcen. » C'était, dit cet vain, l'homme unique de son temps pour l'audace, le d'entreprendre de grandes choses, pour acquérir

gloire. La prudence, la sagacité et la fermeté de caractère, les occasions où il tint ferme dans la guerre sont célèbres. Plusieurs batailles furent livrées entre lui et les Mérinides, dans lesquelles la victoire se déclara contre lui; mais malgré ses malheurs sa défense était souvent admirable, car en se défendant, il était indomptable et il s'y distinguait. » A ce témoignage rendu au mérite d'Yaghrmorâcen par un auteur musulman, le même traducteur ajoute celui d'un écrivain chrétien contemporain, l'auteur de la chronique d'Alphonse XI : « Gomarazon, dit celui-ci, était un homme très courageux, car on assure que dans ce temps il n'y avait pas de chevalier maure qui pût le vaincre dans le combat d'homme à homme ».

En prenant les rênes du gouvernement, Yaghrmorâcen voulut en partager la responsabilité avec les hommes les plus doctes et les plus habiles de son royaume. « Au nombre de ses conseillers et de ses amis intimes, dit Ibn-Khaldoun, il admit Ibn-Waddah, qui, après la ruine de la domination almohade en Espagne, était venu chercher un refuge à la cour du roi de Tlemcen. Il nomma pour vizir Mohammed ibn-Khattâb le Murcien, et pour secrétaire de ses commandements un autre membre de cette illustre famille, Abou-Abd'allah Mohammed ibn-Daoud ibn-Khattâb. Ce sont les seuls deux grands officiers dignitaires de la cour dont les noms se rencontrent chez le grand historien des Berbères : nous complèterons cette liste, en nous aidant des renseignements qui nous sont fournis par son frère Yahia Ibn-Khaldoun dans son histoire des Beni Abd-el-Wady « Les vizirs d'Yaghrmorâcen, dit-il, furent en premier lieu le cid Yahia ibn-Majd et le frère de celui-ci le cid Ammousch. Celui-ci ayant été tué, pendant le siège d'Oran en 630, par une pierre lancée par une catapulte, il eut pour successeur dans cette dignité son fils du nom d'Omar. Après lui, le vizirat fut confié à Yâakoub ibn-

Djâber el-Khorassâny. Le roi admit auprès de sa personne comme conseiller le plus intime et le plus loyal pour lui servir de chambellan (*hâjeb*) (1), le jurisconsulte Abdoun ibn-Mohammed el-Habbâk, l'un des plus savants alfakih de la capitale. Le secrétaire de ses commandements et rédacteur en chef des patentes royales fut l'alfakih Abou-Mohammed Ghâlib ibn-Ghâlib, qui fut massacré le jour de l'attentat des Chrétiens contre le roi en 652 (1254). Celui-ci eut pour successeur dans cet office Abou-Abd'allah Mohammed ibn-Djeddar. Après lui, le secrétaire du roi fut Abou-Bekr Mohammed ibn-Abd'allah ibn-Daoud ibn-Khattâb le Murcien. Yaghrmorâcen nomma pour secrétaire de l'armée ou ministre de la guerre l'alfakih Abou-Abd'allah Mohammed ibn-el Moâllem, et administrateur des affaires (*Sahib el-aschghal*) ou ministre des finances, Abd'el-rahman ibn-Mohammed ibn-el-Mellâh. Les cadhis de la Cour ou grands juges furent successivement d'abord l'alfakih Abou'l-hassau Aly ibn-el-Lejjam, ensuite Abou-Abd'allah Mohammed el-Medkâly, puis l'alfakih Abou Abd'allah ibn-Merouan, après lui son fils l'alfakih Abou'l-Hassan Aly, enfin l'alfakih Abou-Mehdy Eissa ibn-abd'el-haziz et Ibrahim ibn-aly ibn-Yahia.

Tels sont les hauts personnages auxquels le premier roi de Tlemcen distribua les charges de son gouvernement, mais le plus distingué de ces dignitaires par son mérite personnel et littéraire fut, sans contredit, son secrétaire Abou-Bekr Mohammed ibn-Khattâb.

A ses qualités martiales et à sa valeur comme homme de guerre Yaghrmorâcen joignait un goût particulier pour la science et pour les hommes de lettres; il chercha toujours à s'entourer d'hommes que leur réputation de savoir recommandait à son choix et il se plaisait à leur

(1) Le hâdjib ou chambellan avait l'intendance du palais, dont il réglait les recettes et les dépenses.

donner des marques de son estime et de son amitié, en honorant de sa présence les conférences littéraires ou scientifiques qu'ils ouvraient dans sa capitale : on sait toutes les démarches qu'il tenta auprès du savant Abou-Ishak Ibrahim ibn-Yakhlef ibn-Abd' el-Salam el-Tenessy, pour l'engager à venir s'établir à Tlemcen. Son zèle pour la religion n'était pas moins ardent, car c'est lui qui fit construire le superbe minaret de la grande mosquée de la capitale ainsi que celui de la mosquée du quartier d'Agadir. Sa préoccupation ne se bornait pas seulement à orner le siège de son empire par des monuments religieux et à y faire fleurir les études, il songea aussi à le mettre à l'abri de l'attaque de ses ennemis ou de ses rivaux; il fit travailler aux fortifications de la place, répara les ruines du vieux château (*El-Kasr el-Kadim*) et il ordonna de construire les hauts remparts qui, du côté du couchant, protègent la porte dite *Beb-Kachoutah*. C'était, du reste, dans l'enceinte des édifices sacrés, qu'à cette époque les professeurs se réunissaient pour y donner leurs leçons qui étaient suivies non seulement par les jeunes gens désireux de s'instruire, mais aussi par les falakih eux-mêmes, par les grands de la Cour et quelquefois par le roi lui-même.

Et à ce propos, qu'il nous soit permis de mentionner ici quelques-uns de ces hommes de science, qui, par leur enseignement, illustrèrent le règne d'Yaghrmorâcen et par leurs ouvrages ont laissé leur nom à la postérité. Rien, d'ailleurs, n'est plus propre à faire connaître l'esprit et les tendances d'un règne ou d'un siècle, que les vies des simples particuliers, quand elles sont véridiques, comme celles que nous allons transcrire et mettre sous les yeux du lecteur.

Nous commencerons par la biographie du fameux jurisconsulte Ibrahim ibn-Yakhlef ibn-Abd'el-Salam El-Tenessy, sans répéter toutefois ce que nous savons de lui par le récit de son homonyme et compatriote, de

l'historien des Beni-Zeiyan (pages 23, 24 et 25 de notre traduction), et, afin de laisser à notre récit ce que l'on est convenu d'appeler la couleur locale, nous ferons usage autant que possible, des propres paroles des biographes originaux.

Le cheikh et savant professeur Ibrahim ibn-Yakhlef ibn-Abd'el-salam el-Tenessy, était natif de la ville de Ténès, comme l'indique son nom patronymique « C'était, dit Yahia ibn-Khaldoun, un savant pieux et ami de Dieu, aussi puissant durant sa vie mortelle qu'après sa mort. Mortifié, modeste, détaché de toutes les choses de ce monde, il opéra des miracles qui sont connus de tous, et il jouissait du plus grand crédit auprès des souverains de la terre. Nombreux sont les ouvrages qu'on lui doit et qui traitent des sciences divines. Après avoir accompli le devoir du pèlerinage sacré, il revint à Tlemcen, où il mourut vers la fin de l'année 680 (1282). Que Dieu daigne lui faire miséricorde ! Son tombeau se voit à Hubbed, ainsi que celui de son frère, le cheikh Abou-Abd'-allah-Mohammed, l'un des plus grands savants de son siècle. »

L'auteur du *Bostan* nous fournit sur la vie et les ouvrages de cet illustre professeur des renseignements plus précis et plus étendus. « Ibrahim-ibn-Yakhlef-el-Tenessy-el-Metmâty, dit Mohammed-ibn-Mariam, fut l'un des plus grands ascètes de son époque. On lui envoyait des lettres pour le consulter sur le droit et sur les autres matières de l'enseignement, de toutes les régions du Maghreb, de Tlemcen et de toutes les provinces de l'Ifrikiah.

Il est auteur d'un commentaire sur le *Talkin* du célèbre cadhi Abd' el Wahâb, en dix livres. Le sultan Abou-Yahia Yaghrmorâcen lui avait demandé maintes fois de venir s'établir dans sa capitale, faveur que celui-ci s'obstinait à lui refuser, se contentant d'y paraître de temps en temps comme en visite, et, après le

court séjour d'un mois, s'en retournant à Ténés, sa patrie. Toutefois, lors de l'affaire des Maghraouah (1), il se décida à chercher un refuge dans la capitale des Beni-Zeiyan, où les alfakih s'empressèrent de lui faire leur visite. Le sultan, se rendit aussi auprès de lui, en le suppliant de nouveau de fixer définitivement son séjour dans la capitale du royaume. Le cheikh ne pouvant plus refuser, se mit à ouvrir un cours d'enseignement qui attira une foule innombrable d'auditeurs : on venait même de toutes les parties de l'Orient et de l'Occident pour profiter de ses doctes leçons. Sa conduite était celle d'un véritable ami de Dieu. Dans le cours de son enseignement il paraissait également versé dans le sens littéral et dans le sens mystique des livres sacrés.

On raconte plusieurs faits extraordinaires qui lui sont arrivés ; nous citerons les deux suivants. Le premier est rapporté par Ibn-el Kattân, qui le tenait de la bouche même de son auteur.

Voici donc ce que lui dit Ibrahim Ibn-Yakhlef el-Tenessy : « Lorsque je fus arrivé à la Mecque, et que je me mis à faire le tour de la maison sacrée, selon l'usage, ces paroles du Très Haut : « *Or, quiconque entre dans son enceinte, est en sécurité* (*Aminan*) (2) se présentèrent à ma mémoire et je dis en moi-même : les opinions se contredisent les unes les autres et les écoles diffèrent sur le sens impliqué dans les mots *en sécurité*. Puis je me mis à répéter ces mêmes mots : *en sécurité*, *en sécurité*, *en sécurité*, mais au sujet de quoi, ajoutai-je ? Alors j'entendis derrière moi une voix qui cria deux ou trois fois : Mais en sécurité et à l'abri du feu, ô Ibrahim !

(1) L'auteur fait allusion aux troubles qui agitèrent le territoire des Maghraouah, dont la ville de Ténés faisait partie. Voyez Ibn-Khaldoun, *Histoire des Berbères*, tome III, p. 360, de la traduction.

(2) Alcoran III, 91.

Voici maintenant le second fait extraordinaire qu'on lui attribue. L'imam Ibn-el-Hajj el-Abdéry (que Dieu lui fasse miséricorde !) a raconté ce qui suit: « Notre cheikh Abou-Ishak el-Tenessy, dit-il, était un de ces hommes qui sont remplis de la crainte de Dieu. Nous étions à voyager avec lui, parcourant ensemble les villages de l'Egypte, lorsque nous nous trouvâmes en proie aux ardeurs de la soif. Un de ses disciples étant alors venu lui offrir un vase plein de lait sucré, notre cheikh s'excusa et ne voulut point en boire.

— Eh quoi! seigneur, lui dis-je, tu refuses cette boisson, pendant que tu en éprouves le plus grand besoin? »

— « Je crains, me répondit-il, qu'en l'acceptant, je paraisse vouloir me payer des leçons que ce bon disciple reçoit de moi, et que ce soit aussi le motif pour lequel il a voulu me l'offrir : je serais fâché que dans l'avenir quelqu'un pût dire de moi, que j'ai accepté cette boisson comme un acompte de ce qui m'est dû. »

Cela dit, il rendit le vase au disciple en question.

Pendant son voyage en Orient, il eut l'occasion, soit en Egypte, soit en Syrie, de se mettre en rapport avec quelques-uns des compagnons du célébre cheikh Abou-Lhassan. Pour la science des traditions, il suivit les leçons d'Abou-Kahilah et celles d'Abou-Aly Nâcer-el-dyn (al-Mechdâly). A Tunis, il eut pour maîtres une foule de savants ; au Caire, il étudia le *Mahsoul* (de l'imam el-Râzy) sous la direction de Schems el-dyn el-Isbahâny, la logique et les catégories auprès d'Alkirâfy. Il assista aussi aux leçons du cheikh Seif-el-Dyn-el-Hanafy, qui expliquait alors le *Kiteb-el-Irsched* d'El-Omâry. Le professeur expliqua ce livre en entier, sans que notre cheikh se permit de prononcer la moindre observation, mais lorsque les disciples vinrent à répéter la leçon et que Seif-el-Dyn se mit à développer ses premières explications, en apportant de nouvelles preuves à l'appui des propo-

sitions de l'auteur original, le cheikh Abou Ishak prit la parole et dit : maître je pourrais, si vous le permettiez, confirmer ici ce passage que vous expliquez, par d'autres raisons. Comme le professeur lui demanda alors de produire ces nouvelles preuves, celui-ci le fit de la manière la plus satisfaisante. Le lendemain, il apporta les notes qu'il avait prises pendant la première leçon du professeur, et ayant reçu l'ordre de les lire, il les lut d'un bout à l'autre et cette rédaction lui mérita l'approbation de toutes les personnes présentes : c'est un commentaire qui se trouve maintenant entre les mains de tout le monde ; il y en a, il est vrai, qui en attribuent la composition à Seif el-Dyn lui-même. Notre cheikh mourut (que Dieu lui fasse miséricorde !) dans la ville de Tunis, vers la fin de l'an 680 (1281-2). « Tels sont, dit Ibn Mariam, les renseignements qui nous sont fournis par quelques recueils en notre possession. » La date de la mort est exacte, mais c'est mal à propos que ce biographe a confondu notre cheikh Ibrahim Ibn Abd'-el-Salam-el-Tenessy avec Abou-Mohammed Abd'el-Salam-el-Tounessy, c'est-à-dire de Tunis, qui mourut à Tlemcen, vers le commencement du règne d'Abd' el-Moumen et fut également enseveli à Hubbed, mais 234 ans environ avant Ibrahim Ibn-Yakhlef Ibn-Abd'-el-Salam el-Tenessy (de Ténès).

Parmi les ministres et les grands officiers de la couronne, les uns se faisaient remarquer par leur expérience dans les affaires politiques, par leur sagesse et par leur connaissance des hommes, les autres jouissaient d'une grande réputation de science et de mérite littéraire. C'est à ce dernier titre que nous mentionnerons encore quelques-uns de ces hauts dignitaires.

Cidi Abou-Bekr Mohammed Ibn-Abd'Allah ibn-Daoud ibn-el-Khattâb el-Ghâfeky el-Moursy fut secrétaire d'Yaghrmorâcen, comme nous l'avons dit ci-dessus. Il était originaire d'Espagne et natif de Murcie,

comme l'indique l'un de ses surnoms. On peut lire dans l'histoire des Beni-Zeiyan (p. 25 et 26 de notre traduction) l'éloge que fait de ce savant Mohammed el-Tenessy. Nous nous contenterons d'ajouter ici ce que nous lisons à son sujet dans l'histoire des Beni-Abd'el-Wâdy, par Yahia Ibn-Khaldoun.

« Abou-Bekr Mohammed Ibn-el-Khattâb, dit cet auteur, habitait Tlemcen, mais il était né à Murcie, en Espagne. Il avait pris successivement des leçons d'Abou-Bekr Ibn-Djahour, d'Abou-Bekr Ibn-Mohrez, d'Abou-Bekr el-Ghâfeky, d'Abou'l-Hassan Ibn-Abd'elrahman el Raffa, d'Abou-Eissa Mohammed ibn-Mohammed Ibn-Abou'l-Sodad, d'Abou'l-Motarref Ibn-Omaïrah et autres savants de son époque. Il reçut le diplôme de licencié d'Abou'l Rebie Ibn-Salem. La beauté de son écriture, l'étendue et la variété de ses connaissances littéraires aussi bien que son talent poétique le plaçaient au premier rang des secrétaires d'Etat; on le considérait généralement comme l'un des jurisconsultes les plus versés dans les principes de la jurisprudence et du droit musulman. Après avoir rempli les fonctions de secrétaire à la cour des rois de Grenade, il retourna à Murcie, sa patrie. La situation des habitants de cette ville étant devenue fort critique, il quitta Murcie et vint se fixer à Tlemcen, où il fut élevé à la dignité de secrétaire du prince des Moslim, Abou-Yahia Yaghrmorâcen Ibn-Zeiyan. Il mourut dans cette capitale le 10 de Moharrem de l'an 636 (1238-39). » Abd'elrahman Ibn-Khaldoun (1) parle de ce savant à peu près dans les mêmes termes, mais sans faire connaître la date de sa mort. Au surplus, il nous apprend que les actes d'hommage rédigés par Abou-Bekr Ibn-Khattâb au nom de son maître et adressés aux Khalifes almohades de Maroc et de Tunis étaient composés avec tant d'élégance qu'on les apprenait par cœur.

(1) *Histoire des Berbères*, tome III, p. 342 de la traduction.

Quant au chambellan du premier roi de Tlemcen, Cidi Abdoun Ibn-Mohammed el-Habbâk, nos renseignements se bornent à ce que nous trouvons dans la courte notice de ce dignitaire fournie par Yahia Ibn-Khaldoun. « Tlemcen, dit-il, a aussi donné le jour au cadhi et réis Abou-Mohammed Abdoun ibn-Mohammed el-Habbâk, qui exerça les fonctions de juriste, de prédicateur et de chambellan à la cour du prince des Croyants, Abou-Yahia Yaghrmorâcen, ce qui attira à ce prince des représentations de la part des rois almohades. Mohammed Abdoun était doué d'un jugement droit et d'un talent administratif très remarquable. Il existe encore à Tlemcen, ajoute notre historien, des descendants de ce haut fonctionnaire, lesquels appartiennent à la classe des négociants probes et vertueux » (1).

Après ces noms qui font autant d'honneur au souverain qui les attacha à sa fortune, qu'à la cité qui leur avait donné le jour, il nous est impossible de ne pas dire un mot de l'un des hommes les plus savants et les plus modestes à la fois qui aient illustré le règne d'Yaghrmorâcen : nous voulons dire le vertueux cheikh Abou-Abd'allah Mohammed ibn-Mohammed ibn Abou-Bekr ibn-Marzouk Ibn-el-Hajj el-Tlemcèny, originaire de la ville de Kairouan. « Il vint au monde, dit Yahia Ibn-Khaldoun, vers la fin de l'année 629 (1231). Son aïeul Marzouk fut le premier de cette famille qui vint se fixer à Tlemcen : c'était sous le règne des Lamtounah (les Almoravides). C'est à Tlemcen que virent le jour ses enfants, tous hommes de probité, tous vénérés pour leur piété et leur religion. Ils exerçaient la modeste profession de cultivateurs et vivaient du fruit de leur travail. Notre alfakih Abou-Abd'allah, l'un des hommes vertueux les plus connus et l'un des ascètes les plus

(1) Yahia Ibn-Khaldoun, *Histoire des Abd'elwadites*, fol. 9, v° de mon manuscrit.

célèbres, était traditionniste, jurisconsulte. Adonné à la vie contemplative, détaché des choses de ce monde, et vivant en véritable dévôt, il était toujours exaucé dans ses vœux et ses prières; de plus, il avait le don des miracles et les révélations divines lui étaient familières: ce que l'on raconte de sa vie ascétique et de son savoir théologique et mystique est connu de tout le monde. Il eut pour maîtres dans l'étude de la science, Abou-Zakaria Yahia ibn-Mohammed ibn-Asfour el-Abdéry, Abou-Ishak Ibrahim ibn-Yakhlef Ibn-Abd'elsalam el-Tenessy. Le pieux cheikh Abou-Abd'allah el-Kefif, Abou-Abd'-allah Mohammed Ibn-Fehhâm et le prédicateur Abou-Zeid el-Yeznassény, tous docteurs que Tlemcen a l'honneur d'avoir donnés à la science et à la religion. Il mourut dans cette ville au commencement du mois de rejeb de l'an 681 (1282-3) et il fut enseveli à côté du prince des Musulmans Abou-Yahia Yaghrmorâcen, dans la demeure du repos de la grande mosquée. C'est ainsi, ajoute Yahia Ibn-Khaldoun, que ce pieux prince l'avait ordonné par une disposition testamentaire, ayant voulu, par ce voisinage de sépulture, attirer sur lui les bénédictions de ce saint personnage (1) ».

Du reste, ce fait n'est pas le seul qui témoigne de la vénération du roi de Tlemcen envers les hommes pieux de son temps: les historiens nous apprennent qu'il allait souvent implorer le secours des prières d'un saint anachorète nommé Abou-Abd'allah Mohammed Ibn-Eissa, qui avait accompli vingt-cinq fois le devoir du pèlerinage de la Mecque et vivait dans le vieux quartier d'Agadir. Il fréquentait aussi la montagne qui s'élève au-dessus de cette localité et qui était alors habitée par une foule de pieux solitaires. « Le tombeau d'Abou-Abd'allah Ibn-Eissa, ajoute l'auteur que nous traduisons, se voit encore de

(1) Yahia Ibn-Khaldoun, *Histoire des Beni Abd'elwady*, fol. 8, r°.

nos jours en dehors de la porte appelée *Beb el-Akabah*, la Porte de la Montée (1) ».

On trouve un autre exemple du crédit dont les saints marabouts jouissaient auprès du roi Yaghrmorâcen dans ce que le même historien rapporte du cheikh Abou-Ishak Ibn-Aly el-Khaiyât, qui se contentait de vivre des produits de sa profession de tailleur, comme l'indique son surnom d'Al-Khaiyât (*le Tailleur*).

« Ce saint homme, dit Yahia Ibn-Khaldoun, ne craignait pas de répéter ses entrées auprès du prince des Musulmans Abou-Yahia Yaghrmorâcen pour lui recommander les affaires de son prochain. Il lui arriva plus d'une fois d'aller, dans ce but charitable, demander audience au roi soixante-dix fois dans la même journée. Comme on lui fit un jour des observations sur l'indiscrétion et les importunités du vénérable cheikh : Laissez-le donc entrer, répondit-il : ce saint homme veut exercer la charité envers les Musulmans. Il ne fait, d'ailleurs, que ce que Dieu (soit-il grand et puissant !) commande de faire, et certes, ce n'est pas moi qui voudrais lui causer la moindre peine. Que Dieu, ajoute le biographe, fasse miséricorde au sultan et nous accorde la grâce de mettre à profit l'exemple de ce bon cheikh ! Son tombeau se voit à Tlemcen. »

Tel est le récit qu'Yahia Ibn-Khaldoun nous fait de la vie du cheikh Ibn-Aly el-Khaiyât, et de la vénération dont il était l'objet de la part du pieux roi de Tlemcen. C'est au même sentiment qu'il faut attribuer la disposition testamentaire par laquelle il voulut être enseveli près du tombeau du pieux cheikh et ami de Dieu, Abou'l-Hassan Aly Ibn-el-Nejâriah (2).

Yaghrmorâcen rendit le dernier soupir presque en vue

(1) *Histoire des Abd'elwady*, fol. 7, r°.
(2) *Histoire des Beni-Abd'elwady*, fol, 8 v°.

de sa capitale, sur les bords du Riou (1), entre les mains de l'un de ses fils, Abou-Amer, vers la fin du mois de Dhou'l-kiadah, l'an 681 de l'hégire (février-mars 1283), à l'âge de 76 ans, après avoir régné 44 ans, cinq mois et douze jours.

Il avait eu plusieurs enfants, dont il est à-propos de rappeler ici les noms, savoir: Abou-Zakaria Yahia, qui mourut à Sidjilmessa, dont il était gouverneur, en 663 (1264-5); Abou-Hafs Omar, qui perdit la vie dans la bataille qui se livra près de la rivière de Telagh entre le roi son père et le sultan almohade Yâakoub Ibn-el-Hakk, en 665 (1266-7); Abou-Einan Farès, qui périt dans la bataille d'Isly en 671 (1271-2); Abou-Amer Berhoum ou Ibrahim; Abou-Saïd Othman qui lui succéda en 681 (1283); l'émir El-Abbès, qui était prévôt des membres de la famille royale en 718, lorsque le sultan Abou-Hammou fut assassiné; et un autre fils appelé *Talha*, dont nous ne connaissons l'existence et le nom que par une épitaphe qui se lit sur un tombeau, découvert dans ces derniers temps, par M. Charles Brosselard (2).

Abou-Yahia Yaghrmorâcen avait un frère du nom de Mohammed, qui fut massacré le jour de l'attentat de la milice chrétienne contre la vie du roi en 652 (1254). « On dit, raconte Abd'el-Rahman Ibn-Khaldoun, que ce fut à l'instigation du frère du roi que cet attentat fut commis par le commandant de la milice chrétienne qui, voyant que le coup avait manqué, s'empressa de tuer son complice, afin de faire croire qu'il n'avait pris lui-

(1) Dans son *Histoire des Berbères* Abd'el-Rahman Ibn-Khaldoun dit que le sultan Yaghrmorâcen mourut près du *Chediouïa*, rivière qui se jette dans le Chélif, vis-à-vis de Mazounah. Le Riou est un peu à l'Est du Chediouia, qui s'appelle maintenant *Djediouïa*.

(2) Voyez *Mémoire épigraphique et historique sur les tombeaux des émirs Beni-Zeiyan*. Paris, 1876, page 142.

même aucune part à la conspiration. « Mais, ajoute le même historien, Dieu seul sait ce qui en est (1) ». Le savant traducteur, M. le baron de Slane, fait remarquer dans une note que le texte arabe de ce chapitre est mal rédigé et que l'on a de la peine à comprendre ce que l'auteur a voulu dire. Afin de répandre quelque jour sur l'événement dont il est ici question, nous allons transcrire le récit que nous en donne le frère d'Ibn-Khaldoun. « Le prince des Musulmans, dit Abou-Zacaria Yahia, avait pris à son service, parmi les troupes chrétiennes qui avaient fait partie de l'armée almohade, un escadron composé de deux mille cavaliers. Or, un jour de mercredi 25[e] de rebie second de l'année 652, il passa en revue toutes les troupes de son armée sur la place *Almoniah*, en dehors des remparts de la capitale. Les chrétiens le trahirent lorsqu'il vint à passer près de leur arrière-garde et ils massacrèrent son frère Mohammed; puis le chef de leurs officiers, saisissant le roi par le corps, le serra contre ses bras; mais celui-ci, plus fort que son adversaire, parvint, grâce à Dieu, à se débarrasser de ses mains et se mit à crier au secours. Alors les gens de sa nation tirant les épées de leurs fourreaux massacrèrent tous les chrétiens jusqu'au dernier, en sorte que de toute cette troupe de scélérats il ne survécut pas œil qui voit. Telle est, ajoute l'histoire, la raison pour laquelle jusqu'à ce jour les descendants d'Yaghrmorâcen s'abstiennent de prendre à leur solde des troupes chrétiennes ».

Ce récit place le massacre du frère d'Yaghrmorâcen avant l'attentat commis contre le roi, ce qui est conforme à la disposition du texte arabe d'Abd-el-Rahman Ibn-Khaldoun. Je suis donc porté à croire qu'il n'y a rien à changer à ce texte, ni à déplacer dans la traduc-

(1) *Histoire des Berbères*, tome III, p. 354 de la traduction, et tome II, p. 119 du texte arabe.

tion, comme a jugé à propos de le faire M. le baron de Slane. Du reste, en comparant les deux récits, on voit aussi qu'ils ne sont point d'accord sur la manière dont s'accomplit l'attentat en question. N'ayant pas à notre disposition d'autre texte que celui de nos deux historiens, il nous est impossible de contrôler leur récit pour décider quel est celui des deux qui s'est le plus rapproché de la vérité dans l'exposé du fait particulier dont il s'agit (1).

(1) Parmi les ouvrages qui auraient pu éclairer notre critique nous regrettons surtout la perte des opuscules d'un savant Tlemcénien qui avait beaucoup écrit sur l'histoire des premiers rois de la dynastie d'Yaghrmoràcen, comme nous l'apprend Yahia Ibn-Khaldoun dans son *Histoire des Beni-Abd'elwady* (fol. 7 r°). Il s'appelait Abou-Abd'allah Mohammed Ibn-Hadiah el Koreischy et se disait de la postérité du célèbre conquérant de l'Afrique Okbah Ibn-Nafie el Fihry. Juriconsulte, cadhi, prédicateur, Ibn-Hadiah trouvait encore le temps de s'occuper de poésie, et il a composé dans ce genre des pièces qui sont citées avec admiration par ses contemporains. Nous donnerons plus loin la biographie de ce savant.

CHAPITRE II.

Règne d'Abou-Saïd Othman (681-703 de l'hégire).

Le sultan Yaghrmorâcen ayant rencontré, à Milianah, le cortège qui accompagnait la fiancée de son fils Abou-Saïd-Othman (1), reprit le chemin de la capitale. « C'est pendant qu'il était en route, dit Yahia Ibn-Khaldoun, que l'heure suprême et inévitable vint le surprendre ; il rendit le dernier soupir, comme nous l'avons déjà dit, sur les bords du Riou le lundi 29 de dhou'l-kiadah de l'année 681 (février-mars 1283). Son fils Abou-Amer Barhoum, voulant cacher la mort du roi, fit porter son corps dans une litière fermée, en disant que son père était indisposé. Le prince continua ainsi sa route jusqu'à l'Icer qui coule sur le territoire dépendant de l'auguste résidence royale ; là ayant trouvé son frère Abou-Saïd, qui était venu au-devant de lui, il déclara la mort du roi, et aussitôt Abou-Saïd Othman fut proclamé sultan.

Ce prince était né l'an 639 (1241-2). Arrivé dans la capitale de son royaume il reçut le serment de fidélité dans les premiers jours de dhou'l-hijjah, c'est-à-dire vers la fin de l'année 681. Ses vizirs furent le cid Ghânem Ibn-Mohammed-el-Râchedy et le cid Rahhou ibn-Mohammed Ibn-Aly-el-Khorassâny. Il nomma chambellan Abou-

(1) Cette fiancée était une des filles du sultan hafside de Tunis, Abou-Ishah Ibrahim, allié du premier roi de Tlemcen Abou-Yahia Yaghrmorâcen, qui avait demandé la main de cette princesse pour son fils et successeur Abou-Saïd Othman.

Abd'allah Mohammed Ibn-Amer-el-Walhâssy, et secrétaire de ses commandements l'alfakih, le contemplatif Abou-Abd'allah Mohammed ibn-Omar Ibn-Khamis, poète de la septième centaine. L'administrateur de ses affaires ou directeur des finances fut Abou'l-mekârim Mendil Ibn-el-Moâllem, ensuite Abou-Abd'allah Mohammed Ibn-Sâoud. Il eut pour cadhi l'alfakih Abou-Zakaria Yahia Ibn-Asfour, puis l'alfakih Abou-Zakaria Yahia Ibn-Abd'el-Aziz et l'alfakih Abou-Abd'allah Mohammed Ibn-Merouan. Le plus distingué de tous ces dignitaires était, sans contredit, Mohammed ibn-Omar Ibn-Khamis, qui a mérité d'être appelé le Poète de la septième centaine. C'est ici que la biographie de cet illustre personnage trouve naturellement sa place.

L'auteur du *Bostan*, supposant que ce nom est connu de tout le monde, se contente de mentionner la fin tragique d'Ibn-Khamis. « Cet homme de mérite et vertueux, dit-il, mourut assassiné dans la ville de Grenade, ayant reçu un coup de lance de la main du prince Aly Ibn-Nasr, surnommé le *Muet* (Al-abkem); mais, par un juste jugement de Dieu, l'assassin fut, à son tour, percé d'un coup qui lui fit avaler la coupe du trépas. Nombreuses furent les excellentes qualités d'Ibn-Khamis ; grandes furent ses vertus (1). »

Yahia Ibn-Khaldoun, qui parle aussi d'Ibn-Khamis, est moins laconique. La notice qu'il nous donne sur la vie de ce personnage renferme quelques détails qui méritent d'être connus. « Le cheikh, dit-il, l'alfakih Abou-Abd'allah Mohammed ibn-Omar Ibn-Khamis, le poète de la septième centaine, le soufi, le contemplatif, le littérateur sans égal dans l'art de composer les préfaces et d'écrire dans le style cadencé, avait vu le jour à Tlemcen. Il mourut assassiné le jour même de la catastrophe du vizir Abou-Abd'allah ibn-el-Hakim

(1) *Le Bostan*, p. 279 de mon manuscrit.

al-Rondy (1). Le prince Aly Ibn-Nasr, connu sous le nom d'*Al-Abkem* (le Muet), lui donna un coup de lance, qui le renversa raide mort; mais, par un juste arrêt du Ciel, il reçut incontinent le châtiment dû à son crime, car dans l'endroit où il avait tué Ibn-Khamis il ne pouvait ni fermer l'œil, ni manger; il ne cessait d'appeler tout haut sa victime et de crier : Ibn-Khamis me pourfend, Ibn-Khamis me pourfend, et cela ne finit que lorsqu'il rendit le dernier soupir : c'est là une des plus grandes preuves du pouvoir et du mérite de ce saint homme (que Dieu lui fasse miséricorde!). Au surplus, ajoute Yahia Ibn-Khaldoun, Ibn-Khamis était du nombre de ceux qui savent la magie naturelle (*al-simia*); ce que l'on raconte de lui à ce sujet est à la connaissance de tout le monde. Or, l'une des choses les plus notoires en ce genre, c'est ce qui m'a été raconté par plus d'une personne et par des gens tout à fait dignes de foi. Voici ce dont il s'agit.

« L'alfakih Abou-Abd'allah ibn-Omar Ibn-Khamis logeait dans une hôtellerie, où il occupait une petite chambre; il couchait là par terre sur des peaux de mouton. Or, il arriva un jour qu'un étranger avec lequel il était lié d'amitié vint à Tlemcen. Ibn-Khamis n'eut rien de plus pressé que de lui offrir l'hospitalité, et cela, en présence de ceux qui connaissaient son misérable état, la pauvreté de sa couche et de son logis, ce qui n'excita pas peu leur étonnement. Dès ce moment il s'empara de la personne de son ami, l'accompagnant partout, jusqu'au moment où, la nuit étant survenue, il leur fallut se rendre au gîte avec les autres voyageurs qui avaient été tout étonnés de lui voir faire une pareille invitation. Lorsque nous fûmes entrés dans l'hôtellerie (c'est l'ami étranger qui raconte lui-même la chose), je me

(1) Ce vizir fut tué le jour où son maître, le sultan Mohammed, roi de Grenade, fut déposé par suite d'un complot, l'an 708 (1308-9). Voyez Almakkary, Ire partie, ch. VI, p. 890.

trouvai devant une porte, laquelle je n'avais pas d'abord aperçue. Ibn-Khamis se mit à l'ouvrir, il entra et nous le suivîmes, et nous voilà, à notre grande surprise, dans le vestibule d'un grand hôtel, où nous trouvâmes une jeune esclave qui tenait dans la main une bougie allumée. Marchant devant nous et nous précédant de quelques pas, elle nous conduisit dans l'intérieur de l'hôtel, qui était très vaste et renfermait de splendides appartements. Après avoir traversé plusieurs pièces magnifiques, nous fûmes introduits dans une salle ornée de tapis commodes et somptueux. Tout le monde s'y étant installé, Ibn-Khamis commanda que l'on apportât les mets destinés à notre repas, et l'on nous servit tout ce qu'une âme peut convoiter, tout ce qui est capable de faire les délices des yeux. Nous en mangeâmes à notre gré et autant que nous voulûmes. Notre appétit pleinement satisfait, nous sentimes le besoin de nous reposer, et nous nous jetâmes bientôt dans les bras du sommeil : il est vrai que mon esprit avait de la peine à revenir de tout ce que mes yeux venaient de contempler.

« Le lendemain matin, ajoute le narrateur, mon ami Ibn-Khamis, s'étant levé de bonne heure, sortit de l'hôtel en compagnie des autres hôtes et me laissa endormi. Je me réveillai enfin, le jour étant déjà assez avancé ; mais, chose étrange, je me trouvai couché sur une méchante peau de mouton et dans la misérable chambre que je savais être occupée ordinairement par le cheikh. »

Après avoir rapporté cette singulière anecdote, Yahia Ibn-Khaldoun cite une série de pièces de vers qui font plus d'honneur à leur auteur que tous les miracles que l'on pourrait mettre sur son compte : il est vrai qu'il ne cite que les plus belles de ces poésies ; puis il ajoute : « Si nous voulions transcrire ici tout ce que le cheikh Ibn-Khamis a composé d'admirable en fait de vers, ces feuilles-ci ne suffiraient pas pour les contenir et nous sortirions du cadre de cette histoire. »

Dans le chapitre précédent nous avons vu que le roi Yaghrmorâcen avait attiré à sa cour le savant Abou-Ishak Ibrahim el-Tenessy, qu'il avait comblé d'honneurs et de revenus. Le nouveau roi qui n'avait pas moins d'estime pour les savants et les hommes de lettres que son illustre père, témoigna au docte professeur la même considération, en lui confiant les mêmes fonctions et en lui conservant à la cour le même rang et les mêmes honneurs. Lorsque celui-ci vint à mourir, il voulut honorer de sa présence les obsèques de son regrettable ministre, qui fut enseveli à Hubbed, où l'on voit encore son tombeau.

Nous croirions commettre une grave omission et priver le lecteur d'un renseignement biographique très important, si, à propos des hommes remarquables qui vécurent à la cour du sultan Abou-Saïd et illustrèrent son règne, nous ne faisions mention d'un savant, dont le célèbre historien Abd-el-Rahman Ibn-Khaldoun se plait à citer souvent l'autorité et à invoquer le témoignage : nous voulons parler du docte Abou-Abd'allah Mohammed ibn-Ibrahim el-Abbély, lequel avait été dans sa jeunesse intendant du palais.

Voici ce que nous lisons dans l'histoire de la dynastie des sultans Abd-el-Wadites par Yahia Ibn-Khaldoun. « Notre cheikh, dit cet auteur, le savant très illustre, le cheikh Abou-Abd'allah Mohammed ibn-Ibrahim el-Abbély, notre professeur le plus jeune, d'une famille qui s'est toujours distinguée dans la carrière militaire, naquit à Tlemcen, où il prit des leçons des deux savants cheikhs Abou-Zeid et Abou-Moussa, tous les deux fils de l'Imam. Ensuite il étudia à Maroc sous la direction du célèbre Abou'l-Abbès Ahmed Ibn-el-Benna. De là il se transporta dans l'Irak sous le costume des fakirs ambulants. Là et dans les autres contrées de l'Orient qu'il parcourut, il rencontra des savants distingués dont il suivit les leçons. Après cela, il revint dans sa patrie,

où le sultan Abou-Hammou, fils du sultan Abou-Saïd, qui l'avait pris à son service le nomma gouverneur des Béni-Râched, l'une des tribus de son empire. Notre cheikh, ne voulant pas accepter cette charge, prit le parti de la fuite et alla s'établir dans les montagnes des Hescourah auprès d'Aly ibn-Mohammed ibn-Teroumit, qui lui avait écrit maintes fois de venir le trouver pour lui enseigner les sciences. Notre cheikh, s'étant donc rendu auprès de ce prince, s'appliqua plus que jamais à l'étude; les progrès qu'il y fit furent tels, qu'il surpassa tous les hommes de son temps dans la connaissance de toutes les sciences intellectuelles sans exception, et que dans le Maghreb, aussi bien que dans l'Ifrikiah je ne connais pas aujourd'hui d'alfakih tant soit peu renommé qui ne lui doive son instruction et son savoir. Il est mort (que Dieu lui fasse miséricorde et lui accorde ses faveurs!) dans la ville de Fez au mois de dhou'l-kiadah de l'an 757 de l'hégire ».

Tels sont les renseignements biographiques qui nous sont fournis par Yahia Ibn-Khaldoun sur l'ancien intendant du palais du roi de Tlemcen; ceux qui ont été recueillis par son illustre frère Abd'el-Rahman dans son *Autobiographie* sont beaucoup plus détaillés, car ils nous font connaitre le haut rang que notre cheikh occupait à la cour du roi de Fez et la considération dont il jouissait auprès du sultan mérinide Abou'l-Hassan. « Lorsque, dit cet historien, Abou-Saïd, roi du Maghreb, obligea Ibn-Teroumit de quitter ses montagnes et de se fixer à Fez la Ville-Neuve, El-Abbély l'accompagna, et, par suite, il fut admis par le sultan Abou'l Hassan au nombre des hommes instruits qu'il recevait dans sa société intime. Dès lors, il se dévoua à la propagation des sciences intellectuelles dans le Maghreb où ses efforts eurent beaucoup de succès. Un grand nombre appartenant à diverses villes de ce royaume firent des progrès considérables dans ces études, et il devint ainsi le lien

entre deux générations de savants. Quant il vint à Tunis à la suite du sultan Abou'l-Hassan, je me mis à fréquenter ses leçons et j'étudiai sous sa direction la logique, les principes fondamentaux de la théologie dogmatique, ceux de la jurisprudence canonique et toutes les sciences intellectuelles et philosophiques. Je fis tant de progrès sous lui, qu'il en témoigna souvent sa satisfaction (1). »

Dans son histoire des Berbères, Abd'el-Rahman Ibn-Khaldoun nous apprend ce curieux détail qu'il tenait de la bouche de Mohammed el-Abbély lui-même, savoir que ce cheikh s'était trouvé présent lorsque la mort vint surprendre dans le bain le roi Abou-Saïd Othman la cinquième année du siège de Tlemcen en 703 de l'hégire.

Tels sont les principaux personnages, dont les noms jettent un grand éclat sur le règne d'Abou-Saïd. Quant aux faits historiques qui s'y rattachent, le récit que nous en donne Abd'el-Rahman Ibn-Khaldoun fait peu d'honneur à sa critique et à son jugement : l'ordre chronologique y est souvent interverti ou déplacé; les dates manquent quelquefois de précision ou font entièrement défaut; on y a mêlé des anecdotes rétrospectives, des digressions qui, sous prétexte d'expliquer les causes des évènements, arrêtent la marche rapide et naturelle de la narration et ne tendent à rien moins qu'à faire oublier le sujet principal et à dérouter la mémoire du lecteur. Tout ce chapitre porte la trace de la précipitation et présente tous les défauts d'une compilation passablement indigeste et embrouillée, défauts communs, d'ailleurs, à presque toutes les compositions historiques de cet infatigable écrivain et que malheureusement il n'a pas eu le loisir de corriger pendant sa vie errante et, pour ainsi dire, cosmopolite. Son frère Abou-Zacaria Yayia, qui a raconté plus succinctement les

(1) Voyez *Journal Asiatique*, année 1844, janvier, février, p. 29 et 30.

mêmes évènements, fait preuve de plus de goût et de méthode : nous allons reproduire ici son récit, que l'on pourra, si l'on veut, comparer avec celui dont nous venons de signaler la confusion et le désordre.

Voici comment il résume l'histoire de ce règne glorieux, mais dont la fin fut si tragique.

« Dans le courant du mois de djomada Ier de l'an 686 (1287), le sultan Abou-Saïd, prince des Moslim, alla mettre le siège devant Bougie (1). Après avoir ravagé les jardins de la ville et livré aux flammes les villages voisins, il reprit le chemin de la capitale.

« Au milieu du mois de ramadan de la même année, il s'empara de la ville de Mazounah qui était au pouvoir des Maghraouah, et il enleva aux Toujjin la forteresse de Taferjennit (2).

« En 689 (1288) il marcha derechef contre les Toujjin, subjugua leur pays et leur enleva Wanscheris, leur forteresse ; il fit prisonnières les femmes des Aouled Mohammed Ibn-Abd'el-Kaouy, mais ensuite il les rendit à leurs familles.

« Dans le courant de la même année, l'émir Abd'Allah An'âdjoub (3), fils d'Yâakoub, fils d'Abd'el-Hakk, fuyant devant son frère (4), arriva à la cour d'Abou-Saïd Othman, qui l'accueillit avec empressement et lui rendit tous les devoirs de l'hospitalité ; plus tard, il le congédia selon le désir que ce prince lui en avait témoigné.

(1) Cette ville était alors sous la dépendance des sultans hafsides de Tunis.

(2) Dans la traduction française de M. le baron de Slane, ce nom est écrit *taferguint* ; mais la véritable orthographe de ce nom berbère est *Taferjennit*, comme il est ponctué dans mon manuscrit.

(3) Au lieu d'*An'âdjoub*, le texte imprimé d'Abd'el-Rahma Ibn-Khaldoun porte *At'djoub*.

(4) Telle est la leçon de mon manuscrit *ân akhihi* ; mais la véritable est, je crois *ân abihi devant son père* Abou Yâakoub Youssouf (Voyez *Histoire des Berbères*, tome IV, p. 126, et *Histoire des Beni-Zeiyan*, p. 30.

« Le 26 du mois de rebie second de l'année 688 (1289), le roi de Tlemcen enleva aux Maghraoùah la ville de Ténès et aux Toujjin la ville d'Almédéah ».

Le célèbre voyageur africain, le cheikh Abou-Mohammed el-Abdéry, qui, en se dirigeant vers l'Orient dans le courant de cette même année 688 pour accomplir le devoir du pèlerinage, passa quelques jours à Tlemcen, fait une triste peinture de l'état dans lequel il trouva la capitale des Beni-Zeiyan. « Cette grande ville, dit-il dans son itinéraire, possède de superbes édifices, de vastes et beaux établissements de bains, mais ce sont des habitations sans habitants, des demeures dépeuplées et des logements complètements vides, à tel point qu'en la contemplant on ne peut contenir ses pleurs et ses sanglots. Si un étranger y venait demander l'hospitalité, il n'y rencontrerait que la misère pour patrie, et si un pauvre y descendait elle ne lui offrirait pour vêtement qu'un linceul (1) ».

« L'année 689 (1290), poursuit Yahia Ibn-Khaldoun, le sultan Abou-Saïd reçut de Tunis un cadeau envoyé par l'émir Abou-Hafs l'almohade (2).

« Dans le courant de la même année le sultan Abou-Yaâkoub, petit-fils d'Abd'el-Hakk, marcha avec son armée contre Tlemcen et prit position à Dherâa el-Saboun, dans la banlieue de la ville, le mardi 25 de Djomada II. Puis dans le mois de ramadhan il retourna dans le Maghreb, non sans avoir fait des attaques terribles et livré des batailles célèbres.

« Après cela, le sultan Abou-Saïd (Dieu lui fasse miséricorde !) porta la guerre chez les Maghraouah qui avaient donné leur concours au roi du Maghreb. Après avoir

(1) Traduction de feu M. Charbonneau, dans la *Revue Africaine et Coloniale*, n° d'avril 1880, p. 288, où cet orientaliste a publié plusieurs extraits de l'itinéraire d'Al-Abdéry, qui porte le titre de *Rihlato'l-maghrebiyah* (le Voyage Maghrebin).

(2) Ce fait a été omis par Abd'el-Rahman Ibn-Khaldoun.

soumis leur pays et les avoir réduits à son obéissance, il laissa son fils, le futur sultan Abou-Hammou, à Chélif (en qualité de gouverneur) et reprit le chemin de sa capitale.

« Le 25 de rebie II de l'année 690 (1291) il marcha de nouveau contre les Toujjin, tua leur roi, et, ayant détruit toutes leurs possessions, il retourna au siège de son empire. »

C'est vers la fin de l'année 690 et au commencement de l'année suivante que mourut à Ceuta l'un des hommes qui ont le plus honoré leur siècle par leur savoir et par les ouvrages qu'ils ont laissés à la postérité: nous voulons parler du jurisconsulte Ibrahim ben-Ibrahim Abi-Bekr ben-Abd'Allah ben-Moussa al-Ansâry al-Waschky surnommé Abou-Ishak, auteur d'une *Manzôumah* ou traité en vers sur le partage des successions, dont la Bibliothèque Nationale possède un commentaire qui a pour auteur un alfakih du nom d'Yâakoub ben-Moussa ben-Abd'el-Rahman al-Bostâny (1). L'alfakih Abou-Ishak Ibrahim avait reçu le jour et fait ses premières études à Tlemcen. C'est à ce titre que nous demanderons la permission de consacrer ici quelques lignes à sa mémoire, en nous aidant des documents biographiques que nous avons sous les yeux.

« Abou-Ishak Ibrahim ben el-Tilimcêny, dit l'historien Yahia Ibn-Khaldoun dans son catalogue des personnages illustres de Tlemcen (2), était versé dans les lois relatives au partage des successions. Il a composé sur cette matière un poème du *mètre redjez* que tout le

(1) Supplément arabe n° 466. Le titre de ce commentaire est: *Monteha el bâny wa Martega el-hâny fy charh Manzôumah Abi-Ishâq el-Télémcêny*, c'est-à-dire *Terme* (du travail) *de l'architecte et hauteur à laquelle parvient celui qui s'efforce, pour servir de commentaire à* LA MANZÔUMAH *d'Abou-Ishaq de Tlemcen.*

(2) *Histoire de la dynastie dy Beni-Abd'el-Wady*, fol. 6, de notre manuscrit.

monde connaît : il n'était alors âgé que d'une vingtaine d'années. Comme on voit, s'il était jeune d'ans, il était mûr d'esprit, d'un savoir profond, et jouissant d'une grande réputation de vertu et de piété. Que Dieu ait pitié de son âme ! »

Nous trouvons dans le *Bostan* des détails plus circonstanciés sur la vie de notre alfakih.

« Ibrahim ben-Ibrahim Abou-Ishâk, dit Ibn-Mariam, habitait la ville de Ceuta. Il avait étudié le droit à Malaga sous la direction des docteurs Abou-Bekr ben-Dahman, Abou Sâlehh ben-Hafid et Abou'l-Hassan ben-Sahl ben-Malek. Il suivit également les leçons du professeur Abou-Bekr ben-Mohrez, et tous lui délivrèrent un diplôme de licence. De son côté, il leur donna aussi à chacun d'eux un diplôme de licence pour le livre d'Abou'l-Hassan ben-Djabbâr ben al-Dabbâdj et pour l'ouvrage d'Abou'l-Hassan al-Cheloubin. A Ceuta il fréquenta les leçons d'Abou'l-Abbès ben-Asfour, celles d'al-Haouâry, d'Abou-Ahmed ben-Abd'Allah ben-Omairah, lesquels lui donnèrent aussi des diplômes de licence. Dans la même cité il se fit aussi l'auditeur assidu du professeur Abou-Yaâkoub Youssouf ben-Eissa al-Ghomâry al-Hassâny ; c'est ainsi qu'il devint un jurisconsulte très habile dans la connaissance des stipulations des contrats, qu'il surpassa tous ses condisciples dans la science du calcul et du partage des successions ; qu'il se distingua par ses notions littéraires, par ses compositions poétiques, et qu'il obtint des succès dans tout ce qu'il entreprenait. Il était à peine âgé de vingt ans, quand il composa sur le partage des successions un poème fort ingénieux et méthodique, sinon des plus solides.

» On lui attribue aussi des compositions en vers sur les vies des hommes illustres ; des fragments également en vers sur les biens et les ressources alimentaires des Arabes, des pièces lyriques sur la naissance du plus

noble des prophètes, pièces qu'il a insérées dans l'ouvrage du cheikh Al-Haufy. On lui doit aussi une pièce de vers sur le *Livre des sentences*, et des conférences sur la métrique arabe. » En somme, dit quelque part le cheikh Abd'el-Malek, Abou-Ishâk Ibrahim était doué d'un esprit vif et éveillé, d'une mémoire prompte et fidèle, d'une modestie exemplaire, d'une conduite bonne et irréprochable, d'une figure charmante et d'une société douce et aimable, d'un caractère conciliant et pacifique dans les contrariétés qui pouvaient lui survenir. Nullement soucieux de ce qui concernait sa vie matérielle, le soin de sa personne et de son habillement, il cherchait à tenir le juste milieu en toute chose : telle était sa manière de penser et d'agir, ce qui était connu de tout le monde dans la ville de Ceutah. Il était né à Tlemcen la dernière nuit du mois de djomada II et au commencement de la nuit de redjeb de l'an 609. Il passa avec son père en Andalousie à l'âge de neuf ans, et il séjourna à Grenade pendant trois ans. De là il se transporta à Malaga, où il demeura un certain temps. C'est dans cette ville qu'il fit la plus grande partie de ses études. Il se rendit ensuite dans la ville de Ceuta, où il épousa la sœur du docteur Malek Ibn-el-Morahhel (1), laquelle lui donna plusieurs enfants. C'est à Ceuta qu'il mourut après l'année six cent quatre vingt-dix (690) de l'hégire (1291-92 de notre ère).

« Dans le courant de l'année 693 (1394) Abou-Saïd Othman enleva à Thabit Ibn-Mendil, chef des Maghraouah, la ville de Brechk après un siège de quarante jours, ce qui obligea Thabit Ibn-Mendil de s'enfuir par mer vers le Maghreb.

« En 695 (1295-6) Abou-Yâakoub ibn-Yâakoub ibn-

(1) Savant grammairien et poète distingué de Ceuta, mentionné par Al-Makkary. Voyez *Analectes sur l'Histoire et la Littérature des Arabes d'Espagne*, tome I, p. 615 et tome II, p. 520.

Abd'el-Hakk entreprit une seconde expédition (contre Tlemcen), et au mois de ramadhan il mit le siège devant Nédromah ; puis, dans le courant du mois de chewal, ayant dirigé sa marche contre les populations du mont Djidzah (1) dans le voisinage de la ville d'Oran, il reprit le chemin de la capitale.

(1) Telle est la leçon de mon manuscrit. Le texte imprimé d'Abd'el-Rahman Ibn-Khaldoun porte : كيذره *Kidharah* ou *Kaidharah* que M. le baron de Stane traduit *Guédérah* « montagne, dit-il », à 3 lieues d'Oran et le *Gueddara* de la carte Carette.

L'expression dont se sert notre auteur semble en opposition avec cette attribution : il dit en parlant de cette montagne : *Djebel Ghidzah el mossâqeb liouahrana*, c'est-à-dire la montagne de Ghidzah voisine d'Oran. Or, entre cette ville et Oran il y a une autre chaîne de montagnes ; celle de Mourjajo, et entre celle-ci et le mont Ghedarah on compte facilement de cinq à six lieues. *(Histoire des Berbères*, tome I, table géographique, p. LXXXIII). Si l'orthographe qu'offre notre manuscrit est correcte, il serait possible de retrouver dans ce nom celui de *Quiza* des anciens géographes. Marmol parle d'un village arabe qu'il appelle *Guidza* et qu'il place dans les environs d'Oran. Le docteur Shaw trouva aussi à une petite distance au sud d'Oran un petit village, une *dascherah*, du nom de *Geeza* ou *Giza*, et il fait observer la ressemblance parfaite de ce nom avec celui de l'ancienne colonie romaine *Quiza Xenitana*, que les anciens placent entre le *Grand Port* (mers a l'Kebir et Arsenaria (arzéou). La bourgade de Quiza fut détruite en 1556 par le comte d'Alcaudète et les habitants allèrent s'établir auprès d'*Arbâl* au sud de la Sebkha de Misserghin, où ils habitent encore de nos jours en conservant leur ancien nom. Un écrivain moderne place la bourgade en question qu'il appelle *Guisda* dans les environs de Crestella ou *Christol*, au pied de la montagne des Lions, à cinq lieues N. N.-E. d'Oran, au bord de la mer. Selon M. Pelissier (*Géographie ancienne de l'Algérie*) à l'époque de la seconde occupation d'Oran par les Espagnols), les Quiza du territoire d'Arbal étaient en possession presque exclusive de fournir de bétail à la garnison de cette ville. D'après toutes ces données on voit qu'il ne faut pas admettre la synonymie de Quiza et d'Oran, ni confondre ces deux localités ; que la première est, selon toute apparence, la même que la Quiza *Xenitana* de anciens, tandis que l'autre est une ville relativement moderne, puisque, au rapport du géographe Al-Bekry, elle fut fondée l'an 290 de l'hégire (903), par des marchands musulmans d'Espagne d'après un traité conclu avec la population indigène.

» En 696 (1296-7) le sultan Abou-Saïd (que Dieu lui accorde ses faveurs !) entreprit la construction de la mosquée qui s'élève vis-à-vis de la *porte des Drapeaux* (Beb el-bonoud).

Dans la même année, le sultan Abou-Saïd se mit en campagne contre les Arabes, qu'il poursuivit jusqu'à Mâa-Teghalin (1) et au mont Hanasch (2) dans le *Sahara*, où il prit position; mais les Arabes, fuyant toujours devant lui, disparurent dans le grand désert, en sorte qu'il fut obligé de rebrousser chemin et de retourner au siège de son empire (sans les avoir atteints).

» Au mois de schewal de la même année le sultan Abou-Yâakoub, dans une troisième expédition, vint camper de nouveau à Dhérâa el-Saboun, et au commencement de dhou'lkiadah il rentra dans ses États.

» En 697 il entreprit sa quatrième expédition contre la capitale des Abdelwadites et il établit son campement à *Afran el-Djiar*, au nord de la ville, le 18 schâaban de cette année ; mais le mardi premier jour de moharrem de l'année suivante 698 (3) il décampa et retourna dans ses États, et, passant par Ouchdah, il laissa dans cette ville son frère Abou-Yahia avec une portion considérable de son armée régulière. Le sultan Abou-Saïd, se mettant peu en peine de ce voisinage menaçant, se mit en campagne le 12 de rebie Ier de la même année, et marcha contre les Toujjin, irrité de ce qu'ils s'étaient coalisés contre lui avec le roi du Maghreb.

« Il lui fallut beaucoup de temps pour soumettre leur pays. Pendant son absence il arriva que Zakaria Ibn-Yakhleften el-Matghary, gouverneur de Nedromah, leva l'étendart de la révolte et proclama la souveraineté

(1) Ou *Ain Telagh*, rivière à 12 lieues environ au sud-est de Tlemcen, qui se jette dans le Moulouia.

(2) Le mont *Hanasch*, montagne située au sud de Constantine.

(3) C'est-à-dire trois mois après son arrivée.

des Mérinides, ce qui excita dans le sein de la capitale le feu du trouble et de la sédition. Le sultan Abou-Yâakoub, désirant mettre à profit cette circonstance favorable, marcha à grandes journées contre Tlemcen.

« Cette nouvelle étant parvenue rapidement aux oreilles d'Abou-Saïd, il courut au secours de sa capitale, après avoir exterminé la tribu des Toujjin. Il rentra dans le siège de son empire le troisième jour de châaban, presque en même temps que l'on vit paraître l'avant-garde de l'arméee méridine, qui en était à sa cinquième expédition. L'armée ennemie s'installa dans un endroit appelé le *Rendez-vous d'Ibn el-Saïkal,* dans la banlieue de la ville. C'est alors que le sultan mérinide se mit à faire bâtir sa *Mansourah* (la cité triomphante) aujourd'hui terrain inculte et inhabité, au nord-ouest de la ville, etc., etc. »

Nous terminerons là cette longue citation, car pour les détails du siège et les souffrances des assiégés Abd el-Rahman Ibn-Khaldoun et les autres historiens ne laissent rien à désirer. Quant à la fin du règne et de la vie d'Abou-Saïd, Yahia Ibn-Khaldoun nous fournit des dates précises qu'il est bon de consigner ici.

« Le décès du sultan, dit cet historien, eut lieu le samedi, 1er de dhoul'kiadah de l'année 703 ; il avait été surpris dans le bain par une attaque d'apoplexie. Il était âgé de 64 ans. Son règne avait duré 21 ans moins un mois. Que Dieu lui fasse miséricorde ! »

Après avoir guerroyé vaillamment toute sa vie pour consolider son empire à peine naissant et le défendre soit contre les révoltes presque incessantes des tribus, soit contre les attaques réitérées des puissances voisines, il ne lui restait plus, pour mettre le comble à sa gloire, que de succomber à la tête de ses troupes dans une bataille rangée ou sur les remparts assiégés de sa capitale et au milieu d'une brèche : le sort voulut qu'il expirât dans l'obscurité d'un bain. Tous les histo-

riens s'accordent à rendre hommage aux nobles qualités de son cœur et spécialement à son intrépidité et à la hardiesse de ses entreprises. Voici le portrait élogieux de ce prince, qui a été tracé par la main d'Yahia Ibn-Khaldoun, auteur de l'histoire de Beni-Abd'-el-Wady et presque contemporain des faits qu'il raconte.

« Abou-Saïd Othman, prince des Moslim, dit-il, fils d'Yahia Yaghmoracen et petit-fils de Zeiyan, fut une nouvelle perle d'un prix inestimable, le seigneurde cette illustre race, le coursier qui arriva le second dans la lice après tant d'autres nobles étalons ; celui qui produisit au grand jour les trésors enfouis de la prospérité, le chevalier toujours prêt à lâcher les rênes et à fondre sur l'ennemi ; le héros expérimenté dans la guerre à force de combattre et d'en venir aux mains avec ses rivaux. Il subjugua maintes cités ; il admit dans les rangs de son armée des réfugiés et des auxiliaires, en sorte qu'il vint à bout de réprimer l'audace des rebelles et de soumettre à son obéissance, à l'aide de ses armes, les populations indociles et revêches. Il annexa à son royaume de nouvelles contrées et il parvint à procurer la tranquillité à ses sujets de l'intérieur. Tout ce qu'un mortel peut désirer en fait des biens de ce monde, ce grand roi en était abondamment pourvu ; il était environné de l'éclat de la gloire que ses exploits lui avaient acquise. Tout le monde estimait qu'il avait établi sa brillante dynastie sur un inébranlable fondement, lorsque la fortune vint déchirer les voiles, troubler le calme de ce règne florissant, remplacer ses dons et ses faveurs par une disgrâce complète et dissiper jusqu'au dernier rayon de cette splendide prospérité ; toutefois ces rigueurs du sort ne lassèrent jamais la patience de ce généreux monarque, et après une chute si terrible, il ne se trouva point, non plus, dans le cas d'avoir besoin de consolations et de paroles d'encouragement. C'est ainsi qu'il vit arriver sans trouble l'heure du trépas et la suprême

épreuve dans la sombre nuit du tombeau. Tant il est vrai que la gloire de ce monde est une déception, que les plus grands biens sont peu de chose et que finalement tout retourne à Dieu (soit-il glorifié et à jamais exalté !) »

CHAPITRE III.

Règne du sultan Abou-Zeiyan, fils d'Abou-Saïd Othman, fils du prince des Moslim Abou-Yahia Yaghrmoràcen. (703-707 de l'hégire)

Le récit de ce règne est très bref dans El-Tenessy; c'est à peine si cet écrivain y consacre quatre ou cinq lignes; cela vient de ce qu'il a pris ici pour guide un écrivain arabe qui place la mort d'Abou-Zeiyan pendant le siège même de Tlemcen, tandis que tous les autres historiens prolongent ce règne jusqu'après la levée du siège (1) et font mourir le sultan dans le courant de l'année 707 (1308). Nous allons suppléer aux lacunes que présente le récit de notre auteur par quelques emprunts faits à Yahia Ibn-Khaldoun, nous en référant pour le reste de l'histoire de ce règne et pour tout ce qui concerne en particulier le siège de Tlemcen aux curieux et nombreux détails que nous trouvons dans Abd'el-Rahman-Ibn-Khaldoun.

« Le sultan Abou-Zeiyan, dit Yahia Ibn-Khaldoun, vint au monde, à Tlemcen, en 659 (1260-1). Prince naturellement généreux, béni de Dieu, d'une autorité douce et gracieuse, d'un abord facile et agréable, il fut

(1) Abd'el-Rahman Ibn-Khaldoun, *Histoire des Berbères*, tome II, p. 140 ; et Yahia Ibn-Khaldoun, son frère, *Histoire des Beni-Abd' el-Wady*, fol. 15 r° de mon manuscrit. L'auteur du *Kartas* suppose les mêmes dates dans ses *Annales des rois du Maghreb* (page 343).

proclamé le dimanche, 2 du mois de dhou'l-kiadah, l'an 703. »

Il choisit pour vizirs le cid Ghânem Ibn-Mohammed-el-Râchedy et Moharref Ibn-el-Fotouh el-Tijâny, auxquels il adjoignit Yahia Ibn-Moussa el-Djommiyi. Son chambellan fut l'alfakih Abou-Abd'allah Ibn-Sâoud, son secrétaire Abou-Abd'allah el-Rakkam el-Hascoury, et l'administrateur des finances, Abou'lmakârem Mendil Ibn-Mohammed Ibn-el-Moâllem. Ses cadhis furent l'alfakih Abou-l'Hassan Aly Ibn-Merouan et l'alfakih Abou-Abd'allah Mohammed Ibn-Abd'el-Aziz.

Pendant le siège qui continua sous son règne, la détresse des habitants de Tlemcen ne fit que s'accroitre ; la disette des vivres s'y fit sentir d'une manière sans égale, tellement que la misère dépassa toutes les bornes et arriva à son comble ; la population était réduite aux abois et tout espoir de survivre perdu, lorsque, la sixième année du VIIIe siècle, le sultan Abou-Zeiyan, son frère Abou-Hammou et les chefs de leur illustre famille prirent le parti extrême de se présenter devant l'ennemi pour tenter une dernière attaque, décidés à vaincre ou à succomber les armes à la main.

VERS.

Quand il ne reste plus pour sauver sa vie que les pointes des lances, il faut de toute nécessité armer ses bras.

« Elles sont admirables ces paroles d'un autre poète :

Lorsque mon âme souffre et me tiraille au dedans de moi-même, je lui dis : Patience, mon âme !

La mort va te procurer le repos, ou t'ouvrir les marches du trône.

Ce qui est écrit dans le Ciel ne peut que s'accomplir, tu n'as qu'à t'y résigner ; quant à ce qui n'est pas fixé par un arrêt immuable, à quoi bon t'en mettre en peine ?

« Ils s'arrêtèrent donc tous à ce parti et se décidèrent à mettre leur projet à exécution : c'est là, il faut l'avouer, une des preuves les plus incontestables de la noblesse de cette maison, de l'élévation de leur esprit, de l'intrépidité de leur cœur, de leur émulation pour les hauts faits. De plus, cette noble résolution montre comme étant l'apanage des membres de cette illustre tribu les vertus suivantes : la constance dans l'adversité, la générosité de l'âme et du caractère, la vivacité du sentiment de l'honneur. Que Dieu perpétue la durée de leur règne, qu'il agrandisse leur autorité ; qu'enfin il exauce leurs vœux et leurs désirs, soit pour les choses de ce monde, soit pour les choses de l'autre !

« Ils fixèrent le jour de leur sortie contre l'ennemi au mercredi 7 du mois de dhou'l-kiadah. Or, Dieu avait choisi ce jour-là pour armer contre le sultan Abou-Yâakoub, fils d'Yâakoub, fils d'Abd'el-Hakk, le bras d'un eunuque, l'un de ses affranchis, contre le frère duquel il gardait depuis longtemps une haine vive et profonde.

« Ce misérable s'étant jeté sur le sultan l'éventra d'un coup de poignard très affilé : la mort fut instantanée. Gloire soit à l'Être bon par excellence et bienfaisant, au Souverain qui vient au secours de ses sujets, à Celui qui restaure les cœurs brisés, à Celui qui rassemblera les ossements cariés, à Celui qui fait passer les mortels de l'adversité à la prospérité, et qui n'a nul besoin d'un secours étranger ! Gloire enfin à Celui en dehors de qui il n'est aucun dieu !

« Certes, il y a dans cet événement un exemple frappant pour ceux qui sont doués d'intelligence, et une démonstration péremptoire en faveur de la résurrection générale.

VERS.

Des secrets de la bonté divine nous voyons souvent éclater ce que notre faible esprit n'aurait jamais pu soupçonner.

« Après la mort tragique du sultan mérinide la division éclata entre son fils Abou-Sâlem qui s'était déclaré souverain dans la Mansourah, son petit-fils Abou-Thâbet, et son frère l'émir Abou-Yahia. Les troupes qui campaient hors de cette ville s'étaient ralliées autour de ces deux derniers princes, et ceux-ci avaient aussi obtenu l'appui du sultan Abou-Zeiyan et de son frère Abou-Hammou. Abou-Sâlem prit alors le parti de s'évader de la ville, mais il fut atteint dans sa fuite et on lui coupa la tête. Après cela, Abou-Thâbet ôta la vie à l'oncle de son père, l'émir Abou-Yahia, et s'empara de l'empire de son aïeul (ben-Youssouf-Yâakoub). Il fit la paix avec le sultan Abou-Zeiyan et avec le frère de celui-ci (que Dieu leur fasse miséricorde !), et, enlevant les trésors et les biens de son grand-père, il laissa dans son état la ville fondée par celui-ci et partit dans la direction du Maghreb le 2 du mois de dhou'l-hijjah. Le siège de Tlemcen, l'un des plus longs qui soient connus, et des plus terribles par les maux dont il fut suivi, avait duré huit ans trois mois et cinq jours.

« Le prix d'un *Sâah* de blé (1) y monta jusqu'à deux dinars et un quart de dinar (2), et un *Sâah* d'orge ne valait pas moins de la moitié de cette somme. Malgré cette disette et ces souffrances, ils patientèrent, pleinement résignés au décret immuable du Ciel. O Dieu ! que de générosité, que de courage, de fidélité et de patience ne montrèrent-ils pas jusqu'au moment béni, où ils purent rendre des actions de grâce à Celui qui est riche par excellence !!! C'est ainsi qu'ils se sont couverts de gloire aux yeux du monde, et que, dans l'autre vie, ils ont pu cueillir une ample moisson de récompenses. Au bout d'une heure seulement, le prix du blé tomba à un dinar les huit *Sâah*

(1) Le *Sâah*, mesure de capacité d'environ quarante-cinq à cinquante litres.

(2) Le *dinar*, pièce d'or, valait environ douze francs de notre monnaie.

et les seize *Sâah* d'orgene valurent plus qu'un dinar (*ou peut-être* un huitième de dinar). Gloire à Celui qui a dit : « Certes, à côté de l'adversité, il y a la prospérité ; oui, à côté de l'adversité, il y aura la prospérité (1). » Que Dieu répande ses grâces et ses bénédictions sur le Seigneur des enfants d'Adam ! Certes, il a pu se réjouir en présence de la détresse, en pensant à l'heure infaillible de la délivrance.

« Ensuite le sultan Abou-Zeiyan et son frère Abou-Hammou n'eurent rien de plus pressé que de marcher contre les parties orientales du royaume. Ils se mirent donc en campagne le jeudi 20 du mois de dhou'l-hijjah de la susdite année, pleins d'une ardeur guerrière et résolus à démolir les montagnes, à traverser les déserts, à franchir les mers et à poursuivre leurs desseins à l'aide de leur illustre tribu, de leurs vaillants auxiliaires et de tous leurs clients. Ils exterminèrent les Maghraouah ; ils les expulsèrent des sommets de leurs montagnes ; ils soumirent les populations des deux rives du Chélif, s'emparèrent des principales villes de cette contrée, et, après y avoir installé des gouverneurs sous leur autorité, ils se mirent à attaquer les Arabes (dans le Seressou), lesquels s'enfuirent du côté du désert ; mais ils les poursuivirent sans crainte ni relâche jusqu'à ce qu'ils se fussent mis en possession de ce qu'ils désiraient, en détruisant les biens aussi bien que les personnes, en exterminant les rebelles jusqu'au dernier.

« Ils pénétrèrent ensuite sur le territoire des tribus des Toujjin et les réduisirent au joug de l'obéissance. Tous les rebelles sans exception reconnurent de nouveau l'autorité du sultan Abou-Zeiyan ; le royaume fut purgé du désordre et du brigandage ; les routes devinrent sûres comme auparavant.

(1) Alkoran, Surate 94, v. 5 et 6.

« Après cette expédition les deux princes retournèrent vers le siège de leur empire, où ils entrèrent triomphants et environnés de gloire. Ce fut au mois de ramadhan de l'année 707. Dès lors le sultan Abou-Zeiyan donna des ordres pour que l'on réparât les dégâts que ses palais avaient éprouvés, et que l'on installât dans les jardins y attenant de nouvelles plantations à la place de celles qui avaient été arrachées. Il comptait ainsi sur un long avenir, il était plein de confiance dans les choses de ce bas monde, lorsque la maladie vint arrêter ces belles entreprises. Après sept jours de souffrances il rendit le dernier soupir dans la matinée du dimanche 22 du mois de schewal de la même année (avril 1308). Il était âgé de 48 ans. Son règne avait duré 4 ans moins 7 jours.

« Gloire à Celui qui seul est immortel et survit à la destruction de ses créatures. Qu'elles sont belles ces paroles du poète :

VERS.

Mettre sa confiance dans les choses de ce monde, c'est vouloir prendre une poignée d'eau : le liquide perfide s'échappe inévitablement à travers les doigts. »

A ce rapide récit d'un règne si court et si émouvant, récit que j'ai voulu traduire en entier pour donner une idée de la manière d'Yahia Ibn-Khaldoun, j'ajouterai le portrait curieux et presque poétique que le même écrivain nous a tracé du petit-fils d'Yaghrmorâcen. Voici ce qu'il dit au début de l'histoire de ce règne :

« Tendre fleur d'un jardin luxuriant, plante vigoureuse et riche en semences, monarque doué d'éminentes et superbes qualités, Abou-Zeiyan, fils du sultan Abou-Saïd, fils du prince des Moslim Yahia Yaghrmorâcen, se trouvait réduit à la dernière extrémité faute de ressources alimentaires, lorsqu'il contracta le plus avantageux des marchés. Après une longue et pénible nuit, il eut le bonheur de voir paraître tout d'un coup les

lueurs de l'aurore. Au milieu des ténèbres les plus épaisses il fit briller le fond de ses pensées, en sorte que, à l'aide de cette lumière, les membres de sa noble parenté purent se diriger dans les sentiers qui conduisaient au salut. C'est alors que pareil à un astre qui se lève, son visage resplendit dans la sphère de la joie, et que tous les princes de son illustre famille se trouvèrent illuminés par les rayons de la prospérité. Sous son gouvernement les rênes de l'Etat après avoir été longuement serrées et retenues, se trouvèrent librement lâchées, et les liens dont l'ennemi avait enchaîné le pouvoir tombèrent d'eux-mêmes. si bien que tout à coup les souffrances s'évanouirent, les plaies du royaume se trouvèrent guéries et les ruines de l'édifice pleinement restaurées. Dès lors l'empire, reprenant l'éclat de sa première jeunesse, put se couvrir d'un nouveau manteau de gloire et ouvrir ses portes à de nombreuses légions de défenseurs. Malheureusement la fortune, toujours capricieuse, vint tromper les vœux de ce prince généreux en l'enlevant à ses sujets par une mort prématurée ; c'est ainsi qu'une fatale destinée mit fin à un règne, hélas ! trop court, et que le Fort par excellence voulut donner à ce prince la tombe pour lit de repos. Au surplus, c'est à Dieu seul qu'appartient l'immortalité. »



CHAPITRE IV.

Règne du sultan Abou-Hammou Moussa I.
(707-718, avril 1308-1318) (1).

Ce règne, dont la durée fut assez longue pour permettre au nouveau sultan de réparer les désastres passés, de

(1) Ce prince était appelé vulgairement *Bô-hammô Moussé*.
A propos de la prononciation de ces noms, je dois faire observer que chez les arabes d'Afrique la lettre *ouaou* quiescente en *ou* sonne communément *ô* et non *ou* ; c'est pour cela que dans les chroniques espagnoles le roi Abou-Abd'allah est appelé Bô abdil. C'est une remarque qui a été déjà faite par le savant orientaliste M. Dozy (*Recherches sur l'histoire politique et littéraire de l'Espagne pendant le moyen-âge*, tome I, p. 18), et avant lui par M. de Gayangos (*History of the Mohammedan dynasties in Spain*, pr. p. XXIV), à propos du nom propre *Almanzor*, transcription de l'arabe *almansour*. J'ai tenu compte de cet usage, lorsque j'ai rendu en français le nom du premier roi de Tlemcen Yaghrmorâcen, mot dont l'orthographe primitive est *Yaghmourâcen*. Du reste, il est bon que l'on sache que les noms de *Yaghmôr*, de *hammô* ont été portés avant notre *Bô hammô* par plusieurs personnages historiques, et que de nos jours encore ils sont assez communs dans l'Algérie ainsi que dans le Maroc. Quant au second de ces noms que dans ma traduction d'El-Tenessy j'ai transcrit et prononcé *Moussé*, cette prononciation n'étonnera nullement les personnes qui savent le langage vulgaire des Arabes, car dans le nord de l'Afrique aussi bien que dans certaines parties de l'Orient, on donne communément à ce que les grammairiens nomment l'élif bref ou *ya* quiescent en *fatha* le son de notre *e* plus ou moins ouvert : on dit *moussé* et non *moussa; meté*, quand, et non *mata* ; *maché*, il a marché, il est allé, et non *macha* ; *Yahié*, et non *Yahia*. C'est conformément à cette prononciation très ancienne chez les Arabes, que dans la chronique de Roderic de Tolède, ce dernier nom est transcrit *hyahye*.

consolider son pouvoir et le mettre à l'abri de nouvelles attaques de la part des rois mérinides, abonde en événements domestiques, en expéditions entreprises contre les tribus de l'intérieur toujours prêtes à se révolter, et finit par une de ces morts tragiques dont l'histoire des Musulmans nous offre tant d'exemples lamentables : il est vrai que les hommes sont partout et dans tous les temps les mêmes, et que, quand il s'agit d'arriver à la fortune ou de s'emparer du pouvoir souverain, les plus horribles attentats ne leur coûtent guère.

Laissant de côté les faits qui sont d'ailleurs suffisamment connus et amplement décrits soit par le grand historien des peuples berbères, soit par d'autres écrivains, nous nous attacherons à mettre au jour quelques détails, certaines circonstances, certaines dates négligées ou passées sous silence par les autres historiens, mais qui ont été recueillies par Yahia Ibn-Khaldoun et consignées dans son histoire des sultans Abd' elwadites. Nous tâcherons surtout de fixer l'attention du lecteur sur le mouvement littéraire qui se produisit sous ce règne remarquable et que chercha à encourager le sultan Abou-Hammou, soit en fondant des écoles, soit en attirant dans sa capitale les hommes de science et de mérite.

Yahia Ibn-Khaldoun qui a esquissé à grands traits le portrait de ce prince, résume ainsi ce que l'on sait de ce règne :

« Abou-Hammou, dit-il, fils du sultan Abou-Saïd Othman, prince magnanime, foudre de guerre, sabre invincible, héros gardien de la patrie, lion redoutable et dévorant, monarque restaurateur du passé et libérateur des maux présents, dont l'épée ne cessa de frapper les rebelles et les apostats, venait à peine d'échapper aux souffrances imposées par une cruelle fatalité et supportées avec calme et résignation, qu'il s'appliqua avec ardeur à réparer les maux de l'État et à rétablir partout le règne de la justice ; ensuite il soumit les parties orien-

tales de son empire; c'est là qu'il fit briller les éclairs de son redoutable sabre et qu'il vint à bout d'abattre les partis soulevés contre son autorité. Dans cette longue lutte il eut à franchir les plateaux les plus élevés, à traverser les plus basses régions, essuyant tous les extrêmes, voyant passer successivement sur sa tête le règne des ténèbres et celui des lumières. Il parvint à relever les ruines des édifices et à exhausser les remparts de la ville; il fit nettoyer les fossés et remplir les magasins et les caisses publiques de blé et d'autres provisions. Par toutes ces précautions il avait cru se mettre à l'abri des vicissitudes du sort, lorsqu'il fut ravi à la vie par une cruelle fatalité (que Dieu lui fasse miséricorde!), car au milieu de tant de sujets de joie et de contentement, il fut attaqué à l'improviste par une bande de traîtres et d'impies et massacré impitoyablement à coups de sabre, tant il est vrai que la vie de ce mendo n'est qu'un bien fragile et décevant! »

Après ce tableau qui ne manque ni d'énergie, ni de fidélité, notre historien nous fait connaître la date précise de l'intronisation du nouveau roi et les noms de hauts dignitaires de la Cour. Voici ses propres paroles : « Le sultan Abou-Hammou, dit-il, fut proclamé le dimanche 21 du mois de chewal de l'année 707 (avril 1308). Il donna les clefs du Vizirah et la charge de hâjeb au cid Mohammed ibn-Maïmoun Ibn-al-Melah, ensuite au fils de celui-ci, Mohammed al-Aschkar, puis au fils de ce dernier, Ibrahim, et finalement à l'oncle d'Ibrahim, Aly Ibn-Abd'Allah, tous gens distingués et originaires de la ville de Cordoue, où leur famille avait exercé la profession de changeurs de monnaies, et où ils jouissaient de la confiance publique à cause de leur religion et de leur probité. Ses cadhis furent Abou-Abd'Allah Mohammed ibn-Abd' Al-Aziz, Abou-Abd'Allah Mohammed ibn-Ahmed ibn-Abou-Aamar et Abou-Abd'Allah Mohammed Ibn-Hadiah, qui remplissait aussi, à la Cour,

les fonctions de rédacteur des missives et patentes royales. Le secrétaire de ses commandements fut Mohammed Ibn-el-Zaouawah, et l'administrateur des finances Abou-Abd'Allah Mohammed Ibn-Sâoud et après lui Abou'l-Makârem Mendil ibn-mohammed Ibn-al-Môallem. »

Les officiers de la Cour ayant été ainsi constitués, le roi Abou-Hammou se mit à la tête de son armée et entreprit les expéditions qu'exigeaient le rétablissement de son autorité, la sûreté et la tranquillité de l'empire ; c'est ce qui est ensuite raconté sommairement par Yahia Ibn-Khaldoun. Parmi les évènements les plus remarquables et les plus intéressants à notre point de vue, nous devons compter la conquête de la ville d'Alger, laquelle eut lieu en 712 (1312-13) après la soumission de Mettijah, aujourd'hui Blidah, et de la tribu des Mellikesch qui occupaient alors cette contrée. A ce propos, on nous permettra de rappeler que la ville d'Alger avait été bâtie sur l'emplacement de l'ancienne *Icosium,* entre les années 360 (970) et 370 (980) par Bologguin Ibn-Ziry, émir des Sanhâdjah et lieutenant-général des khalifes Fatimides en Ifrikiah, sur le territoire des Beni-Mezghrannah, fraction de la grande tribu berbère des Sanhâdjah (1). Après avoir passé successivement sous la domination des Almoravides, des Almohades et des Hafsides, les habitants d'Alger furent gouvernés par un cheikh du nom d'Ibn-Allan, qui avait secoué le joug des rois de Tunis et s'était emparé du pouvoir souverain. Il avait pu maintenir son indépendance durant quatorze ans, lorsque, après avoir soutenu un long siège contre Mossâmeh, général d'Abou-Hammou, il fut obligé de capituler et d'abandonner la ville au roi de Tlemcen. Ayant obtenu des conditions avantageuses,

(1) Aujourd'hui les Beni-Mezghrannah sont établis dans l'aghalic des Beni-Djâd, à onze lieues environ au S.-E. d'Alger.

il se retira à la cour de ce prince, où il résida tranquillement jusqu'à sa mort (1).

Sous la rubrique de l'année 714, il est question, dit notre auteur, d'une autre expédition dirigée contre Râched Ibn-Mohammed al-Maghrâouy, chef des Beni-Bou-Saïd, qui habitaient le territoire de Chélif et les lieux voisins. Il dit que le roi Abou-Hammou alla prendre position sur les bords d'une rivière appelée *Tehel*, l'un des affluents du Chélif, et que là il bâtit une forteresse qui porte son nom (2).

Cet endroit donne lieu à deux observations : le nom de cet affluent se lit aussi dans le texte arabe d'Abd'el-Rahman Ibn-Khaldoun, et dans la traduction de ce passage M. de Slane le transcrit par *Nehel*, en ayant soin d'indiquer en marge la variante *Tehel*. Je suis porté à croire que cette dernière leçon est la véritable, attendu qu'elle se trouve confirmée par notre manuscrit en général très correct. Le *Tehel* n'est pas marqué sur nos cartes, probablement à cause du peu d'importance de ce courant d'eau qui doit arroser le territoire situé entre Mazounah et le Chélif: c'est là sûrement que nos géographes doivent le chercher.

Quant à la forteresse ou château qui a porté le nom du roi Abou-Hammou, on ne voit pas qu'il en ait été fait mention autre part que dans ces deux historiens, et comme ils n'en parlent plus ailleurs, du moins que je sache, il paraîtrait que cet ouvrage, construit un peu à la hâte et seulement pour les besoins d'un siège qui ne tarda pas à être levé, fut détruit bientôt après par les habitants du lieu eux-mêmes ou bien abandonné aux ravages du temps; toutefois il est possible que la ruine ne soit pas complète, et les voyageurs curieux ne doivent pas désespérer d'en retrouver encore quelques vestiges.

(1) Voyez *Histoire des Berbères*, tome III, p. 388 et 390.
(2) *Kasr Abi-Hammou.*

Dans le courant de la même année 714, le sultan Abou-Hammou ayant formé le projet de s'emparer de Bougie, où s'était réfugié Râched, le chef rebelle dont il a été question ci-dessus, envoya contre cette place qui était alors sous la dépendance des Hafsides, trois corps d'armée et il donna le commandement de l'un de ces trois corps à l'un de ses généraux appelé Moussa Aly al-Ghozzy. *Alghozzy :* telle est la leçon fournie par deux de nos manuscrits, contenant l'un, l'histoire des Beni-Zeiyan par Mohammed el-Tenessy, et l'autre, l'histoire de la dynastie des Beni-Abd'elwady par Yahia Ibn-Khaldoun. Or, le texte imprimé d'Abd'el-Rahman Ibn-Khaldoun, ainsi que la traduction, portent al *Kordy*. Pour expliquer cette différence je dois faire observer que ces deux noms désignent ici la même nation, les écrivains arabes d'Afrique ayant coutume d'appeler indifféremment les Kurdes *Ghozzes* et les Ghozzes *Kurdes*, quoique historiquement ces deux peuples reconnaissent une origine tout à fait différente, les uns étant de race japhétique et les autres de race sémitique. Les Ghozzes ou Ghozz sont une fraction de la grande nation des Turkomans, originaires du Turkestan occidental, entre le lac d'Aral et la mer Caspienne, dont une partie occupait alors le nord du mont Caucase ou la Circasie. Les Ghozz sont mentionnés fréquemment à côté des Khazars, des Kifdjaks, des Géorgiens par le géographe arabe Al-Bekry, par Ibn al'Athir et autres historiens (1).

Dans le ve siècle de l'hégire ces hordes envahirent successivement la Perse, la Mésopotamie, la Syrie, l'Asie-Mineure et donnèrent naissance au célèbre empire des Turcs Seldjoukides. Nous lisons dans le célèbre auteur du *Moroudj-el-Dheheb*, Abou'l-Hassan el-Masseoudy qui avait parcouru le pays des Ghozz vers l'an

(1) Voyez d'Herbelot, *Bibliothèque orientale*, articles *Goz* et *Turcomans*.

915 de notre ère, que cette tribu turque, qui était établie alors sur la rive gauche du Volga, traversait souvent ce fleuve pendant l'hiver, lorsque ce fleuve était gelé, et qu'elle pénétrait ainsi sur le territoire des Khazars, qu'elle pillait et massacrait à l'improviste.

Quant aux Kurdes que l'on a confondus mal à propos avec les Ghozzes ou Turkomans, ils descendent des anciens Chaldéens, qui habitaient primitivement la Gordyenne et la région des Carduques au nord de l'Assyrie; aujourd'hui encore ils occupent à peu près les mêmes contrées; ils sont répandus en partie dans la Haute-Syrie, au sud des lacs Van et d'Ourmiah, et en partie dans les parties méridionales de la Perse. Abd'el-Rahman Ibn-Khaldoun, parlant de la grande célébrité dont notre Moussa Ibn-Aly al-Kordy avait joui à la cour des premiers rois de Tlemcen, nous apprend de quelle manière et à quelle occasion les gens de cette nation étaient venus s'établir dans le Maghreb et s'y étaient mêlés avec les populations indigènes. « Le chambellan Moussa Ibn-Aly al-Kordy, dit-il, le même qui périt avec le sultan Abou-Teschifin, appartenait à une de ces peuplades non arabes qui habitent l'Orient. Dans une autre partie de cet ouvrage, nous avons indiqué l'incertitude qui règne au sujet des origines kurdes ». El-Masseoudy (1) nomme plusieurs peuples kurdes, tels que les Chahdjan, les Beriçan, les Kikan, etc., et il ajoute ces paroles : ils habitent l'Adherbeidjan, la Syrie et le territoire de Mossul; une partie d'entre eux est chrétienne de la secte jacobite (nestorienne), une autre professe les doctrines de la secte kharedjite, qui nie la légitimité des khalifes Othman et Aly. Plusieurs peuplades kurdes habitaient la montagne de Chehrezour dans l'Yrak-Araby; elles s'adon-

(1) Voyez Maçoudi, les *Prairies d'or*, etc. Texte et traduction, Paris, 1864, tome III, p. 254.

naient à la vie nomade, en parcourant les localités où les pluies avaient fait renaître la végétation. Ils demeuraient sous des tentes de feutre et subsistaient principalement des produits de leurs troupeaux. Leurs richesses consistaient en moutons et en bœufs. »

Pour abréger le récit de cet auteur, qu'on peut lire dans son *Histoire des Berbères*(1), nous dirons après lui qu'après le renversement de l'empire des Abbassides par les Tatars, deux grandes familles de Kurdes, les Louïn et les Thabir, ne voulant point subir la domination de ces barbares, quittèrent les contrées qu'elles occupaient dans l'Orient, émigrèrent dans l'Afrique septentrionale, et que, s'étant transportées dans le Maroc, elles trouvèrent l'accueil le plus distingué auprès du sultan almohade Almortedha, qui leur assigna des pensions, des terres et même des places d'honneur à sa cour. Plus tard, ces Kurdes s'étant multipliés dans le pays, une de leurs familles alla se mettre sous la protection d'Abou-Yahia Yaghrmorâcen, premier roi de Tlemcen, pendant qu'une autre se réfugia auprès d'Almostamer, seigneur de l'Yfritiah.

Ce fut sous le règne d'Abou-Hammou que Moussa Ibn-Aly parvint au plus haut degré de confiance qu'un homme puisse mériter de la part d'un souverain, car, après avoir commandé pendant plusieurs années les armées de ce roi, il fut maintenu au pouvoir par le successeur et fils de ce dernier prince, le sultan Abou-Teschifin, et nommé, comme nous l'avons dit, grand chambellan de la cour.

Autre observation. Yahia Ibn-Khaldoun rapporte que dans l'expédition entreprise en 717 (1317-8) contre la ville d'Almédeah, le roi Bou-Hammou campa sur les bords d'une rivière appelée *Ouatiseft*. C'est un nom à ajouter à la géographie de l'Algérie, car ce courant d'eau qui se jette dans le Chélif n'est mentionné par aucun autre historien, ni marqué sur nos cartes les plus récentes.

(1) Traduction de M. de Slane, tome III, p. 414.

La mort du roi Abou-Hammou et la part que son fils Abou-Teschifin prit à cet horrible attentat, sont racontées un peu différemment par Abd'el-Rahman Ibn-Khaldoun et par son frère Yahia. D'après le récit du premier de ces historiens, le sultan, après la séance publique, s'était retiré dans son appartement avec ses conseillers intimes, lorsque son fils Abou-Teschifin qui avait comploté avec ses esclaves et ses partisans l'usurpation du trône et l'emprisonnement du roi, pénétra dans la salle malgré la résistance de l'huissier; il fut suivi de ses affidés, qui, ayant fermé la porte, se précipitèrent sur le roi et le tuèrent à coup de sabre, « sans faire attention, dit Abd'el-Rahman, aux cris d'Abou-Teschifin qui reculait devant l'idée d'un pareil forfait. »

Voici maintenant les termes dont se sert Yahia Ibn-Khaldoun, quand il rapporte le même évènement : « Les conjurés, dit-il, s'étant réunis le 21 du mois de djomada 1er de l'an 718 (juillet 1318), se dirigèrent vers la Maison-Blanche, où le sultan Abou-Hammou s'entretenait paisiblement avec ses courtisans et conseillers intimes... Ils pénétrèrent auprès d'eux les armes à la main, et, en attentant à la vie du sultan Abou-Hammou (que Dieu lui fasse miséricorde !) les affidés, qui étaient d'origine chrétienne, ne firent rien sans l'agrément et le consentement de son fils dont ils craignaient d'encourir la disgrâce, s'ils s'abstenaient d'agir. Après ce forfait, les assassins se mirent à exterminer les autres intimes du sultan. » On voit par ce dernier récit que le prince Abou-Teschifin ne trempa pas ses propres mains dans le sang de son père, mais qu'il n'en participa pas moins à la perpétration de ce crime par le fait de sa présence, par sa connivence et ses perfides conseils.

Quand le sultan fut ainsi arraché à la vie, il était arrivé à la cinquante-troisième année de son âge, et son règne avait duré dix ans et dix mois. « Au surplus, ajoute Yahia Ibn-Khaldoun, la terre appartient à Dieu seul ; il en

donne l'héritage à ceux qu'il veut de ses serviteurs. »

Aux personnages distingués que le roi Abou-Hammou avait appelés à sa Cour et admis à son conseil, personnages dont nous avons dit un mot ci-dessus, nous devons ajouter deux noms mentionnés avec honneur, il est vrai, par Abd'elrahman Ibn-Khaldoun et par notre auteur Mohammed El-Tenessy, mais trop rapidement, selon nous, pour que le lecteur puisse apprécier dignement leur mérite, juger de l'influence qu'ils exercèrent sur leurs contemporains et se faire une idée juste de l'estime que le roi de Tlemcen professait pour les lettres et envers ceux qui les cultivaient à cette époque, c'est-à-dire au commencement du VIIIe siècle de l'hégire et dans cette partie de l'Afrique septentrionale : il s'agit des deux savants et célèbres frères appelés les *Fils de l'Imam*. Leur histoire politique se trouve suffisamment décrite chez Abd'el-Rahman Ibn-Khaldoun, mais les renseignements littéraires et purement biographiques nous sont fournis par son frère Yahia Ibn-Khaldoun et par Mohammed Ibn-Mariam.

« Au nombre des hommes éminents, qui par leur séjour ont illustré la ville de Tlemcen, il faut compter, dit Abou-Zakaria Yahia Ibn-Khaldoun, les deux savants jurisconsultes Abou-Zeid Abd'elrahman et Abou-Moussa Eissa, fils du jurisconsulte, de l'iman et prédicateur Abou-Abd'allah Mohammed, fils d'Abd'allah, surnommés *les fils de l'Imam*, tous deux natifs de Brechk (1) et imams

(1) Brechk. D'après le docteur Shaw, cette localité, qu'il place à neuf milles à l'ouest de Cherchel, occuperait l'emplacement de la station romaine, appelée *Kanoukkis* par Ptolémée, *Gunugus* par Pline (libr. V., cap. 2), et dans l'*Itinéraire*. Cette opinion semble comfirmée par la description que fait de cette ville Léon l'africain : « Bresch, dit-il, est une cité édifiée par les Romains sur la mer Méditerrannée.... On y voit encore plusieurs vestiges et apparences d'édifices et fabriques des Romains, desquelles ont été faites et dressées les murailles. » Le géographe arabe Ibn-Haukal qui écrivait en 360 de l'hégire

aussi célèbres par leur savoir que par les hautes fonctions politiques dont ils furent chargés. Ils appartenaient à une ancienne famille de cette ville et ils comptaient parmi leurs ancêtres des hommes intègres et vertueux. »

nous donne sur cette localité les renseignements suivants : « Brechk était entouré d'une muraille maintenant en ruines ; elle possède des eaux courantes et quelques bons puits. On y trouve beaucoup de fruits délicieux, des raisins et de beaux coings à queue, semblables à de petites courges. Les abeilles y abondent et on y recueille du miel tant dans les arbres que dans les ruches. Les richesses principales du peuple consistent en bétail, mais ils possédent des champs où ils récoltent assez de froment pour leur consommation. (Traduction de M. de Stane dans le *Journal Asiatique*, n° de février 1842, p. 184).

Edrissy, qui florissait à la cour du roi Roger II, vers le milieu de notre XIIe siècle, cite également cette ville qu'il place à 66 milles à l'est de Ténès. Voici ce qu'il en dit: « Brechk, petite ville bâtie sur une colline et entourée d'une muraille en terre, est voisine de la mer. Son territoire produit des fruits, beaucoup de blé et de l'orge. »

Il parait qu'aujourd'hui elle n'est plus habitée et que même il n'en existe plus de vestiges, car son nom ne figure sur aucune de nos cartes. Du temps de Léon l'africain elle contenait une population assez florissante, composée en grande partie des maures-espagnols qui étaient allés chercher un refuge sur les côtes d'Afrique. Voici de quelle manière il en parle : « La ville est habitée par gens fort mécaniques, dont la plus grande partie s'adonne à faire des toiles, mais ils sont communément dextres et agiles comme lyons, et un chacun d'iceuz a coûtume de se peindre une croix noire sur la joue et une autre sur la main, c'est à savoir en la palme de la main, sous les dois. Cette façon de faire est observée par les montagnards d'Alger et de Buggie. »

Après avoir marqué l'origine de cet usage qu'il fait remonter aux temps où le christianisme était professé par les habitants de l'Afrique, il ajoute : « Cette cité est fort abondante et mêmement en figues, étant environnée de belles campagnes qui produisent quantité de lin et orge. Les habitans sont amis et confédérés avec les montagnards leurs voisins, le support et faveur desquels les maintint en liberté et franchise de toute imposition par l'espace de cent ans, jusqu'à ce que Barberousse Turc les molesta grandement. Il y en a plusieurs de ceux-ci qui ont coutume de transporter figues et lin par mer aux cités d'Alger, Buggie et Thunes, dont il leur en provient de grands profits ». Voyez *Historiale description de l'Afrique, tierce partie du monde.... escrite de notre temps par Jean Léon, African*. Anvers, chez Jean Bellère, 1556.

« Voici, ajoute-t-il, ce qui m'a été raconté par des personnes dignes de foi: L'aïeul de nos deux imams, qui était un homme pieux et ami de Dieu, possédait une petite terre, qu'il cultivait lui-même et où il recueillait les légumes dont avait besoin pour sa nourriture. Or, deux maraudeurs, qui s'étaient avisés d'y pénétrer nuitamment pour en arracher les navets, restèrent les pieds et les mains attachés et adhérant au sol ; en sorte que le lendemain on les trouva ainsi pris et servant d'exemple aux autres. Que Dieu nous fasse profiter du crédit dont ce saint personnage jouit auprès de lui ! Les deux frères vinrent se fixer à Tlemcen sous le règne de feu le sultan Abou-Hammou, fils du sultan Abou-Saïd, fils du prince des Moslim Abou-Yahia Yaghrmorâcen. Abou-Hammou leur fit l'accueil le plus distingué et leur fit construire près de la porte Kachoutah, en dedans des remparts de la ville, le collège qui porte aujourd'hui leur nom. Ils furent dès lors élevés aux honneurs du commandement et ils siégèrent dans le conseil des rois au rang des savants vertueux et des ministres les plus respectés : Que la miséricorde de Dieu se répande sur eux ! Ils ont maintenant, à Tlemcen, de nombreux descendants qui tous, grands ou petits, cultivent la science, dont plusieurs même sont parvenus aux honneurs du professorat et à la dignité de muftis, où ils se distinguent par leur savoir et par leur génie (1) ».

La biographie des deux fils de l'Imam est beaucoup plus complète et plus détaillée dans le *Bostan* : « En voici la traduction aussi littérale que possible. « Abou-Zeid Abd'El-Rahman, fils de Mohammed, fils d'Abd'Allah, fils de l'Imam, l'imam très docte, illustre, éminent et versé dans la connaissance de la loi divine, et son frère Abou-Moussa Eissa, tous les deux connus sous le nom de *Fils de l'Imam*, habitants de Tlemcen, savants

(1) Yahia Ibn-Khaldoun, *Histoire de la dynastie des Beni-Abd'elwady*, fol. 10 v° de mon manuscrit.

profonds, docteurs célèbres et gardiens des traditions sacrées, ont été mentionnés par Ibn-Farhoun dans son *Dibadj*. Voici ce qu'il en dit : « Abou-Zeid, docteur des Malikis à Tlemcen, le très docte, l'incomparable, l'aîné des deux frères, connus sous le nom d'*Enfants de l'Imam el-Tenessy* (originaire de Ténès) *El-Brechky* (natif de la ville de Brechk). Ils furent dans le Maghreb les personnages les plus éminents de leur époque, et ils demeurèrent quelque temps attachés à la Cour et à la personne du sultan mérinide Abou'l-Hassan. Beaucoup d'hommes de grand mérite sont sortis de leur école et leur doivent leur instruction. Ils sont auteurs d'ouvrages fort utiles et qui témoignent du haut degré de leurs connaissances. C'est en l'année 743 (1342-3) qu'Abou-Zeid termina sa vie. D'après le récit de l'imam Al-Makkary, qui avait été leur disciple (1), les deux fils de l'Iman étant encore fort jeunes quittèrent Tlemcen (lisez Brechk), leur patrie et se rendirent dans la ville de Tunis. C'est là qu'ils firent leurs premières études sous la direction d'Abou-Djemâah, d'Ibn-el-Kattan, d'Al-Tabrizy et d'autres maîtres de ce mérite, et que, vers la fin du VII[e] siècle de l'hégire, ils purent même suivre les leçons du savant Al-Merdjâny. Ensuite, au commencement du VIII[e], ils se rendirent à Tlemcen auprès du prince des Moslim (Youssof ibn-Yâakoub), alors occupé au siège de cette ville, et auprès du cheikh Abou'l-Hassan Aly ibn-Yakhlef el-Tenessy, qui exerçait en ce temps-là les fonctions de jurisconsulte à la cour de ce prince. De là, nos deux alfakihs partirent pour l'Orient dans les derniers mois de l'année 720 (1320). Arrivés dans ces contrées, ils eurent l'occasion de voir et d'entendre le doc-

(1) Mohammed ibn-Mohammed ibn-Ahmed-el-Korchy, plus connu sous le nom d'*Al-Makkary*, né à Tlemcen, florissait à Fez sous le règne du sultan Abou-Einan. Il mourut dans cette ville en 795 (1392).

La vie de ce savant se trouve longuement décrite dans le *Bostan*, p. 186 et suiv. de mon manuscrit.

teur Ola'l-dyn el-Fetouyi, qui n'avait pas son égal, lorsqu'il se mettait à traiter un sujet. Ils rencontrèrent aussi le cheikh Djelal el Kazoûiny(1), l'auteur du *Talkhis*, et ils entendirent Al-Hidjâzy expliquer Al-Bokhâry. Almakkary ajoute : J'ai entendu moi-même expliquer cet auteur par les deux fils de l'Imam. Ils eurent, à cette occasion, une vive discussion avec le cheikh Taky-el-dyn Ibn-Taïmiyak, mais ils finirent par triompher de lui, et ce fut là une des causes de la disgrâce de celui-ci et de son infortune. Ce docteur avait des opinions détestables touchant la tradition *de la divine descente*, qu'il expliquait matériellement et à la lettre, en disant : *Voyez, comme cette descente* (2). Remarque : *Celle-ci*, c'est-à-dire comme cette descente que vous me voyez faire. C'est une chose qu'Ibn Batoutah a consignée dans *son Voyage*. Il raconte, en effet, qu'il assista un jour aux prédications d'Ibn-Taïmiah qui était monté en chaire, et que celui-ci, venant à mentionner la tradition relative à la *divine descente*, il avait dit : Voyez comme cette descente, et qu'en disant cela il descendit une des marches de l'escalier de la chaire. Dieu nous préserve de soutenir un pareil sentiment ! Il y en a qui affirment qu'Ibn-Taïmiah finit par renoncer à son explication ; or, Dieu sait mieux que tout le monde ce qui en est.

« Almakkary dit : Abou-Zeid et son frère Abou-Moussa finirent par s'adonner entièrement à l'étude, en laissant de côté les cours publics et l'autorité des maîtres, après s'être fait une grande réputation de savoir dans tout l'Orient. Lorsque je me fus installé dans la ville sainte (Jérusalem), mon rang dans la science ne tarda pas à

(1) Djelal-el-Dyn Mohammed, fils d'Abd'elrahman el-Kazouiny, grand-juge de la secte des Schafeites à Damas (*Ibn Batoutah*, tome I, p. 214.)

(2) Les paroles de cette tradition sont celles-ci : « Certes, Dieu descend vers le ciel du monde. » Voyez *Voyage d'Ibn Batoutah*, tome I, p. 216 et 217 ; et *Al-Makkari*, 1re partie, p. 829 et 857.

être connu des étudiants, et il s'éleva bientôt entre eux et moi des dissentiments et des discussions. Alors un de nos compatriotes du Maghreb vint me trouver et me dit : Sache, mon ami, que ton autorité est grande aux yeux des habitants de la ville et que tous rendent hommage à la hauteur de ton mérite. Je sais, de mon côté, que tu as vécu des leçons des deux fils de l'Imam ; si on vient à t'interroger, tu n'as qu'à les nommer et à leur faire honneur de ton savoir. Dis hardiment : « oui, j'ai entendu leurs leçons ; oui, c'est de ces illustres professeurs que je tiens tout ce que je sais. Garde-toi bien de paraître t'éloigner de leurs opinions en quoi que ce soit ; ce serait compromettre une partie de ta considération. Tous ces gens-là te regardent comme le lieutenant de tes maîtres, comme l'héritier de leur science, bien qu'assurément ils n'en disent point assez. »

« Almakkary ajoute : Abou-Zeid (que Dieu lui fasse éprouver les effets de sa miséricorde !) était du nombre des savants qui vraiment craignent Dieu. Il m'a été raconté par le prince des fidèles, Abou-Einan al-Motawekkel al'Allah, que feu son père, le prince des fidèles Abou'l-Hassan, avait été amené à donner des secours pris sur l'argent du fisc. Abou-Zeid lui en fit des remontrances : « Prince des fidèles, lui dit-il, cela n'est pas bon, vous finirez par bouleverser le trésor de l'Etat. A l'exemple d'Aly, fils d'Abou-Taleb, vous irez dans la salle du trésor faire deux inclinaisons du corps. »

« Le même auteur poursuivant son récit : Abou-Zeid, dit-il, avait pour règle, quand il s'agissait de déterminer le sens d'un hadith (tradition) de s'en tenir au sentiment du docteur Ibn Abou-Zeid (1) qui a dit : Lorsque l'imam a salué l'assemblée, qu'il ne s'arrête point, mais qu'il se

(1) Le cheikh Abou-Mohammed Ibn-Abou-Zeid, célèbre traditioniste en Orient florissait dans le IVe siècle de l'hégire. Il est auteur de plusieurs ouvrages très estimés et qui font autorité chez les Musulmans. (Voyez Almakkary, 1re partie, p. 500, 619, 918).

retire, parce que de cette manière il salue ceux qui viennent après lui, sans être obligé de passer devant qui que ce soit. Cette décision avait été adoptée par notre cheikh et il a été le premier qui ait réuni en sa faveur quantité de preuves et d'arguments. Notre cheikh Almakkary était un jurisconsulte des plus estimés. Puis il ajoute : « J'assistai un jour à une séance scientifique tenue en présence du sultan Abou-Teschifin Abd'el-Rahman, fils d'Abou-Hammou Moussa. On y lisait, sous la direction d'Abou-Zeid Abd'el-Rahman, fils de l'Imam, cette tradition rapportée par Moslim (1) : *Enseignez ceci à vos morts ; il n'y a de dieu que Dieu.* Le docteur Abou-Ishak Ibn-Hakim el-Salaouy dit : « Ces paroles où il est question des morts, doivent s'entendre dans le sens métaphorique, car comment pourriez-vous arriver jusqu'à vos morts ? Tel est le sens propre de ce texte. » A cette observation Abou-Zeid fit une réponse tout à fait satisfaisante.

« Ibn-Khaldoun dit dans sa grande histoire : Les fils de l'Imam étaient deux frères qui habitaient Brechk, localité dépendant de la ville de Tlemcen. L'aîné se nommait Abou-Zeid et le cadet Abou-Moussa. Leur père (Mohammed) exerçait à Brechk les fonctions d'imam. Il devint suspect aux yeux d'Ibn-Hammad (Zirem), qui, à cette époque, avait usurpé le commandement de la ville: un homme, poussé par le sentiment de la jalousie, l'avait dénoncé à celui-ci comme gardant en dépôt une somme d'argent qui appartenait à l'un de ses ennemis. Ce dépôt ayant été réclamé par l'usurpateur, l'imam refusa de s'en dessaisir ; c'est pourquoi il fut mis à mort. Ses deux enfants se rendirent à Tunis vers la fin du VIIe siècle (de l'hégire) (2). C'est dans cette ville qu'ils apprirent les premiers éléments de la science sacrée

(1) Moslim ibn el-Hadjjadj, l'un des six grands compilateurs des traditions islamiques.

(2) Ibn-Khaldoun, *Histoire des Berbères*, tome III, p. 386, 387 de la traduction.

sous la direction des disciples d'Ibn-Zeitoun et qu'ensuite ils étudièrent le droit canonique à l'école des compagnons du cheikh Abou-Abd'Allah Ibn-Schoaïb el-Doukkâly. Après cela, étant retournés dans le Maghreb, munis d'une ample moisson de connaissances, ils fixèrent leur séjour dans la ville d'Alger, où ils se firent un devoir de propager la science, n'ayant pu rentrer dans leur patrie qui gémissait encore sous le joug de l'usurpateur. D'un autre côté, le sultan Abou-Yâacoub (Youssouf Ibn-Yâakoub), sultan du Maghreb-Extrême, assiégeait Tlemcen depuis fort longtemps, et ses troupes s'étaient emparées de la plupart des provinces qui dépendaient de cette ville. Sous l'empire de ces circonstances les deux frères se virent obligés de quitter la ville d'Alger et de se réfugier à Milianah. Là, ayant obtenu les bonnes grâces d'Ibn-Mendil el-Kenâny, ils furent admis à la cour de ce seigneur qui les chargea de l'éducation de ses enfants. C'est sur ces entrefaites que périt Youssouf Ibn-Yâakoub, sultan du Maghreb, l'an 705 de l'hégire (1305-6). Il eut pour successeur sur le trône du Maghreb son petit-fils Abou-Thâbet, ce qui ne s'accomplit pas sans bien de graves évènements. Le nouveau sultan, ayant fait la paix avec le seigneur de Tlemcen, reprit le chemin du Maghreb, amenant avec lui Ibn-Mendil el-Kenâny et les deux frères, fils de l'Imam; mais bientôt après il se décida à mettre ces deux derniers à la disposition d'Abou-Hammou, en faisant de leurs personnes le plus grand éloge. C'est pour eux que ce sultan bâtit à Tlemcen le collège qui porte leur nom. A la cour de ce prince ils jouirent de la considération et de tous les honneurs qui sont dus aux savants et aux amis de la science. Il en fut de même sous le règne de son fils, Abou Teschifin, jusqu'à la fatale époque où Tlemcen tomba au pouvoir d'Abou'l-Hassan le mérinide l'an 737 (1337). Comme déjà leur nom était connu dans tout le Maghreb et que la renommée dont ils jouissaient leur avait assuré l'es-

time de tout le monde, ce prince, alors maître de la ville, n'hésita point à les appeler auprès de lui ; il tint compte de leurs conseils, les combla de marques de considération, les éleva au-dessus des personnes de leur rang (1) et se fit même un honneur de les admettre dans sa société intime. Ensuite les deux frères accompagnèrent le sultan dans une partie de sa route, et ils reprirent le chemin de leur patrie adoptive.

« Abou-Zeïd étant décédé, Abou-Moussa continua à répandre la science à pleines mains et à jouir des honneurs qu'il devait à son nouveau maître. Lorsque, dans le courant de l'année 748 (1347) Abou'l-Hassan se mit en marche pour l'Ifrikiah, il se fit accompagner dans cette expédition par Abou-Moussa, auquel il prodigua les marques du respect, de la vénération la plus grande, en sorte que celui-ci avait dans l'armée un rang très élevé et qu'il approchait de très près du champion de l'Islam.

« Après la conquête de l'Ifrikiah, le sultan lui donna la permission de retourner à Tlemcen. C'est dans cette ville que peu de temps après son retour il mourut de la peste, l'an 749 (1348).

« Il reste encore de nos jours, à Tlemcen, des descendants de ces deux illustres personnages : ce sont des gens qui à l'instar de leurs aïeux sont respectés de tout le monde; qui, de génération en génération et jusqu'à ce temps ont toujours joui de la plus grande considération. Telle est, en résumé, la biographie des deux fils de l'Imam. »

« Je dis : parmi les ouvrages qui sont dus à la plume d'Abou-Zeid, il faut compter spécialement un grand commentaire sur Ibn el-Hâdjeb el-Fihry (2); mais je ne sais s'il l'a achevé ou non. Nous avons indiqué ci-dessus

(1) Abou-Zeid et Abou-Moussa étaient alors muftis de la ville.

(2) Djemal el-Dyn Abou-Abd'allah Mohammed Ibn Malek, surnommé *Ibn el Hâdjeb*, auteur d'un petit traité de grammaire bien connu et intitulé le *Kafiah*, mourut en 646 (1249).

le lieu de sa naissance. Abou-Sâlem.... (il y a ici probablement une lacune dans notre manuscrit; je crois que ce nom était précédé de la phrase : *il a laissé un fils appelé...*) Plus loin, sous la rubrique de la lettre *Mim*, nous donnerons la biographie de son petit-fils Abou'l-Fadl Ibn el-Imam. Quant aux personnages remarquables qui leur doivent leur instruction, on les compte en grand nombre; nous nous contenterons de citer les noms suivants : le chérif el-Tlemcêny, l'imam Almakkary, Abou-Othman el-Ocbâny, le khatib Ibn-Marzouk l'aïeul, Abou'l-Abbès el-Fahsy, qui tous ont brillé parmi les savants de ces derniers siècles. Dans une note d'Abou'l-Abbès el-Wanschérissy nous lisons ce qui suit : « Quant à la famille d'Ibn-el-Imam, elle a produit, parmi les membres qui lui font le plus d'honneur, d'abord les deux cheikhs solides dans la foi, éminents, appliqués au travail, les muftis et frères germains, l'alfakih très docte et, de l'aveu de tous les hommes impartiaux en Orient comme en Occident, l'un des plus grands savants du Maghreb, Abou-Zeid, le docte, le très intelligent, le dernier venu des hommes de génie, celui qui avait orné son esprit des connaissances les plus variées, et Abou-Moussa, tous les deux enfants de Mohammed Ibn-el-Imam; après eux, le cheikk Abou-Sâlem Ibrahim, fils d'Abou-Zeid, et son cousin le pieux cheikh Abou-Mohammed Abd'el-Hakk, fils d'Abou-Moussa; enfin, le très docte cheikh, le très ingénieux cadhi Abou'l-Fadl, fils du cheikh Abou-Sâlem.

« A présent il ne reste plus, à Tlemcen, de toute cette famille, que notre ami et élève, le bon et vertueux étudiant Abou'l-Abbès Ahmed, fils d'Abou'l-Fadl, fils d'Ibrahim ci-dessus mentionné. »

Nous mettrons fin à cette longue biographie en transcrivant ici un renseignement relatif à l'endroit où reposent les restes de nos deux illustres savants, et qui est,

selon nous, de nature à exciter l'intérêt de plus d'un archéologue. Dans la table des matières qui est placée en tête du *Bostan* on lit à la suite des noms des deux fils de l'Imam cette note curieuse : *Ils furent ensevelis dans le collège qui porte leur nom.* Le collège des fils de l'Imam, que j'ai visité moi-même, il y a plusieurs années, est encore debout près de la porte *Cachoutah* ; il ne serait donc pas difficile de retrouver dans son enceinte les tombeaux de ces deux illustrations de la ville de Tlemcen.

Avant de quitter le règne du sultan Abou-Hammou, qu'il nous soit permis de jeter un moment nos regards en arrière pour le considérer sous un point de vue qui a échappé à nos observations et qui mérite pourtant d'être remarqué : je veux parler de sa prospérité commerciale et de ses relations amicales avec les puissances chrétiennes. Déjà avant cette époque, Tlemcen, par son admirable position entre la Méditerranée et les villes de l'Afrique centrale, était devenue le centre du trafic et des relations commerciales entre les marchands de l'Europe et les caravanes qui se rendaient dans le Soudan. Les Vénitiens, les Génois avaient des fondoucs, des établissements et des entrepôts de toutes sortes de marchandises dans les ports du royaume et même dans la capitale des Beni-Zeiyan. Les Catalans, les Aragonais, comme plus voisins et plus rapprochés de la côte africaine, entretenaient avec les négociants de Tlemcen des relations fréquentes et presque journalières.

Dès le milieu du XII[e] siècle, les ports d'Oran et de Mersa'l-Kébir voyaient arriver presque chaque jour des navires espagnols chargés de précieuses marchandises (1). Il en était de même des ports de Ténès, de Honein, d'Arctchgol ou Rachgoun.

On lit dans Capmany que le roi d'Aragon, Jayme

(1) Edrissy, géographie, III[e] climat, première section.

ou Jacques II, envoya en 1319 (1) une ambassade au sultan de Tlemcen Abou-Hammou pour renouveler l'ancienne alliance des deux peuples et solliciter son secours contre les Maures de Grenade. Dans le traité qui fut négocié à cette occasion il est dit que les deux rois seront amis de leurs amis et ennemis de leurs ennemis. Le même concordat renferme plusieurs clauses relatives au commerce. Le roi de Tlemcen accorde aux marchands d'Aragon la permission de trafiquer librement dans toute l'étendue de ses États moyennant le payement des droits légalement reconnus. Il promet de les protéger comme ses propres sujets, de leur faire rendre bonne et prompte justice, et d'agir à leur égard, dans toutes les occasions, sans inimitié ni violence, conformément à l'ancienne coutume. La non-confiscation des bâtiments naufragés et l'inviolabilité des neutres sont également stipulées (2).

Grâce à ces alliances avec les puissances étrangères, grâce à la facilité que le roi de Tlemcen accordait aux transactions commerciales et au transfert des marchandises par ses États, l'argent pleuvait, pour ainsi dire, dans ses trésors, l'aisance et le bien-être régnaient parmi ses sujets dans toute l'étendue de son royaume, ce qui lui faisait dire : « Si je ne craignais de faire une chose odieuse, je ne souffrirais point d'autres marchands que ceux qui trafiquent avec le Sahara et le pays des Noirs, car ils exportent des marchandises de

(1) Cette date n'est pas exacte ; elle doit être reculée d'un an ou de deux, car Abou-Hammou fut assassiné vers le milieu de l'année 718 de l'hégire (1318 de J.-C.), par conséquent un an avant la date indiquée par l'auteur espagnol.

(2) Capmany, *Comercio de Barcelona* (Mémoires historiques sur la marine, le commerce et les arts de Barcelone), tome IV, charte 35. Madrid, 1779-1792. Voyez dans la *Revue Algérienne et Coloniale*, le mémoire de M. Elie de la Prémandaie *sur le commerce et la navigation de l'Algérie avant la conquête française*, numéro de décembre 1860, p. 804 et 805.

vil prix, et ils importent de la poudre d'or, métal auquel tout obéit en ce monde ; les autres marchands, au contraire, exportent notre or et nous donnent en échange des objets dont les uns s'usent promptement et disparaissent, dont les autres finissent, au bout de quelque temps, par n'être plus de mode, ou bien ne servent qu'à corrompre les mœurs des sots et des imprudents (1).

(1) Pour plus amples détails sur le commerce de Tlemcen avec les pays étrangers, je prends la liberté de renvoyer le lecteur au chapitre IX de mon ouvrage intitulé : *Tlemcen ancienne capitale du royaume de ce nom*, etc., publié à Paris en 1859.

CHAPITRE V

Règne d'Abou-Teschifin, fils du Sultan Abou-Hammou (718-737).

« Abou-Teschifin, dit Yahia Ibn-Khaldoun, était venu au monde l'an 692 (1293). C'était un prince d'un mérite supérieur, d'une conduite louable, affable, grand de taille et beau de corps. Sous son règne l'empire s'agrandit, l'autorité royale brilla d'un grand éclat et s'embellit d'un nouveau lustre. Il fut proclamé le jeudi 23 de djomada 1er, l'an 718 (fin de juillet 1318) dans l'enceinte de l'hippodrome, hors de la porte Kachoutah. Après avoir comblé les espérances des Grands du royaume et enlevé aux Petits les hautes charges dont on les avait honorés, il jugea à propos de se défaire de ceux de ses parents qui approchaient du trône, en leur faisant passer la mer et en les déportant en Espagne. Il nomma pour secrétaire l'alfakih Abou-Abd'Allah ibn-Médourah, et pour administrateur des finances d'abord l'alfakih abd'Allah Mohammed ibn-Sâoud, ensuite Abou'l-mekârim Mendil ibn-el-Môallem. Les cadhis de la Cour furent successivement Abou-Abd'Allah Mohammed ibn-Mansour Ibn-Hadiah et le chérif Abou-Aly Hassan ibn-Mohammed el-Hosseiny. Adonné aux plaisirs, aimant à jouir des biens passagers d'ici-bas et faisant ses délices des divertissements et des amusements de ce monde, Abou-Teschifin se plaisait à bâtir des maisons, à construire des palais, à élever des édifices, à créer des jardins et à les orner de fleurs, employant pour ces divers travaux

des milliers d'esclaves chrétiens, parmi lesquels il y avait des architectes et des maçons, des faïenciers ou fabricants de carreaux vernissés, des doreurs et des peintres et autres artisans, étant lui-même fort habile dans l'art de l'invention et très versé dans la connaissance du dessin et des créations artistiques. Si bien qu'il a laissé à la postérité des monuments tels que jamais roi, avant lui, n'en avait érigé et que, ni en Orient ni en Occident, l'on n'en avait connu de pareils; il suffira de citer ici la Demeure royale, l'hôtel de la Joie, le palais d'Abou-Fehry et autres semblables (1). Malgré toutes ces occupations notre sultan savait tenir le tranchant de sa noble bravoure toujours bien affilé; il avait les escadrons de ses hardies entreprises toujours prêts à marcher, ayant à lutter sans cesse, à droite et à gauche, contre des ennemis acharnés, et assurant à ses propres sujets la paix et la sécurité. Oh! le prince admirable! De quelle gloire n'a-t-il pas couvert son empire? (2) »

Après avoir ainsi esquissé les commencements de ce règne et décrit le caractère et les goûts d'Abou-Teschifin, Yahia Ibn-Khaldoun, entrant dans les détails, se met à raconter les exploits du sultan, ses nombreuses expéditions contre les tribus rebelles de ses États, les victoires qu'il remporta sur ses ennemis, enfin la longue guerre qu'il eut à soutenir contre les rois du Maghreb, et qui se termina par la prise de sa capitale et par la ruine momentanée de l'empire des Beni-Zeiyan. Tous ces faits se trouvent amplement décrits dans l'histoire des Berbères par Abd'el-Rahman Ibn-Khaldoun : il serait superflu de reproduire ici le récit d'ailleurs très abrégé de ces mêmes faits qui se lit dans notre auteur; il nous suffira d'en traduire les dernières lignes, parce

(1) L'auteur aurait pu mentionner aussi le fameux Sehridj ou grand réservoir que l'on voit encore à Tlemcen.

(2) Yahia Ibn-Khaldoun, *Histoire de la dynastie des Abd'el-wadites*, fol. 15 v° et fol. 16 r°.

qu'elles renferment certains détails intéressants qui ont été omis ou négligés par le premier de ces deux écrivains. Voici de quelle manière Yahia Ibn-Khaldoun parle de la catastrophe qui mit fin à la vie de notre sultan et momentanément au règne des Beni-Zeiyan.

« L'année 735 (1334-5) le sultan Abou'l-Hassan se dirige du côté de l'Orient, et se met en marche contre Tlemcen. Après avoir occupé Nédromah et Honein, il alla camper près de *Tessâh* (Tesselah) et fit la conquête de la ville d'Oran, en sorte que toutes les places de la partie orientale du royaume reconnurent son pouvoir. Après avoir ainsi accompli une partie de ses plans, il partit à la tête de son armée pour aller attaquer Tlemcen. Ayant pris position autour de la ville le 11 schwall de la même année, il en commença le siège en l'entourant d'une circonvallation ; puis, ayant bâti, du côté du couchant, une cité destinée à servir de campement à ses légions, il serra la place de plus près et la réduisit à la dernière extrémité, comme cela est connu de tout le monde. Le mercredi 28 de ramadhan de l'année 737 (2 mai 1337) Abou'l-Hassan y pénétra de vive force. Alors le sultan Abou-Teschifin (que Dieu lui fasse miséricorde !), accompagné de ses trois enfants, Abou-Saïd, Abou-Serhhan, Abou-Yâakoub, de son vizir très fidèle Moussa ibn-Aly el-Ghozzy, recula jusqu'à la porte du palais, sur une place fière à jamais de la présence de ces braves, et là, combattant pour sauver leurs femmes et leurs biens, ils finirent tous par succomber, excepté Saïd, fils du vizir Moussa ibn-Aly, lequel parvint à s'échapper, mais tout couvert de blessures et le dos labouré de coups de sabre, ainsi qu'il me l'a fait voir dans la suite (que Dieu leur fasse à tous miséricorde !) Dieu ! quelle générosité de caractère, quelle patience, quelle noblesse d'âme dans tous ces héros !

« Il m'a été raconté par des habitants de Tlemcen dignes de foi, que lorsque l'ennemi eut pénétré dans la

ville, le sultan Abou-Teschifin, qui s'était retiré devant la porte de son palais, s'écriait en levant les yeux vers le ciel : « O vous, dont le règne est sans fin, ayez pitié d'un pauvre mortel dont le règne est fini. » Est-ce que de tels sentiments exprimés dans de pareilles circonstances pourraient sortir de la bouche de quelqu'un, si son esprit n'était plein d'une foi vive, si son cœur n'était pas résigné aux décrets immuables du Très-Haut? On a dit encore ceci : « le sultan ne cessa de garder tout son sang-froid et de montrer son intrépidité jusqu'au moment où il rendit le dernier soupir. Après cette terrible catastrophe l'éclat de l'empire des Abdelwadites se trouva éclipsé; les signes de leur puissance furent effacés et il ne resta de leur domination et de leur gloire qu'un vestige imperceptible et un faible souvenir, après avoir fait dans le monde tant de bruit. Loué soit-il Celui qui fait succéder la lumière à la lumière, qui remplace le jour par la nuit et la nuit par le jour; Celui qui survivra à la ruine de l'univers; Celui qui seul est véritablement Dieu!! »

L'intérêt qui s'attache à la vie d'un si grand prince et la sympathie surtout que fait naitre dans les cœurs le souvenir d'une fin si tragique, m'engagent à ne pas quitter l'histoire de ce règne sans mettre sous les yeux du lecteur un tableau qui le résume tout entier, qui nous représente Abou-Teschifin avec des couleurs dignes du pinceau d'un poète. Voici comment Yahia Ibn-Khaldoun nous dépeint son héros et nous retrace sa vie :

« Abou-Teschifin, dit-il, tint les rênes de l'empire d'une main toujours ferme et régna avec magnificence. Il était orné d'un noble naturel et de qualités éminentes, je veux dire le sentiment de l'honneur, la science d'une bonne administration et le zèle pour le bien de ses sujets. Il devint le point de mire des vœux et des espérances, l'édifice placé en tête de tous les autres, l'hôte des poètes et l'objet de leurs chants. Il fut un souverain intrépide, dont l'âme était aussi élevée que les astres; dont

le cœur inspirait la bravoure à ses nombreux cavaliers, qui surpassa par sa libéralité les nuages les plus féconds.

« Soleil resplendissant, à peine se montra-t-il à l'horizon de son empire que les ténèbres, qui avaient jusque-là caché son mérite aux yeux du monde, se trouvèrent dissipées, que s'élevant ensuite dans le ciel de la gloire et de la souveraineté, sa clarté acheva d'atteindre sa perfection, en sorte que l'empire Abdelwadite, après être resté un moment éclipsé, sortit de son ombre et de ses ténèbres. C'est alors que notre héros fit sentir ses coups redoutables aux populations nomades aussi bien qu'aux habitants des villes; qu'il soumit à son obéissance les tribus arabes de Rebiah et de Modar; qu'il attaqua ses ennemis en Orient comme en Occident, et que les atteignant au milieu de leurs habitations il les battit à plate coûture, les perçant de sa lance, les frappant de son épée, si bien qu'il laissa le sol jonché de leurs têtes coupées. Après tous ces vaillants exploits il travailla, à l'aide d'intelligentes économies, à enrichir la fortune publique, sans que cela l'empêchât de cueillir dans le jardin de la joie des distractions et des amusements. Il avait soin toutefois de retrancher de ces plaisirs mondains les excès défendus par la loi, en écartant loin de soi une trop grande licence et en contenant les mauvaises passions dans les bornes de la modération et de la raison. Que de superbes palais, que de châteaux splendides n'éleva-t-il pas? Que de délicieuses soirées, que de charmantes matinées ne donna-t-il pas? Que de tribus rebelles, que de grandes cités ne subjugua-t-il pas en associant ainsi la jouissance des plaisirs et la gloire des triomphes? Malheureusement le calme de son règne perdit tout à coup sa sérénité; la fortune inconstante, après lui avoir ravi ses grâces et ses faveurs, dirigea contre lui le fer de ses ennemis; elle mit un terme à ses jours glorieux et le jeta dans les mains du suprême malheur en lui faisant entendre le son funèbre du tré-

pas. C'est ainsi que toute chose nouvelle a un terme et tend vers sa fin, quelque longue que soit sa durée et son éclat : il n'y a que la face de ton souverain maître, ô lecteur, qui brillera sans terme ; il n'y a d'immortel que l'Être glorieux par essence et digne, par conséquent, de toute notre vénération. »

On lit à la marge de mon manuscrit (fol. 15 v°) une note extrêmement curieuse et très importante pour l'histoire d'Alger. Elle nous fait connaître la date de la fondation du minaret de la grande mosquée maléky de cette ville, ainsi que le nom de l'auteur de ce monument, qui n'est autre que notre Abou-Teschifin. Voici ce qu'elle contient :

« Ce sultan (Abou-Teschifin) est celui qui acheva le minaret de la grande mosquée d'Alger. La date de la construction de ce monument est gravée sur une plaque de marbre qui a été inscrustée dans la muraille, à droite en entrant dans la tour.

Voici le texte de cette inscription :

« Lorsque le prince des Moslim, Abou-Teschifin (que Dieu le consolide et le fasse triompher !) eut achevé le minaret d'Alger, dont la construction, commencée le dimanche 27 de dhou'l-Kiadah de l'an 722, fut terminée le premier jour de redjeb de l'année 723, le minaret en question, tout fier de sa parure, sembla s'écrier : Quel minaret pourrait rivaliser de beauté avec moi ?

VERS.

Le prince des Musulmans a érigé des globes (1), dont il m'a composé une brillante parure, et il a complété ma construction.

L'astre de la nuit s'est présenté à moi dans tout son éclat et m'a dit : Salut à toi ! ô toi la seconde lune !

(1) Il s'agit des trois boules superposées en cuivre doré qui composent la flèche du minaret.

Rien, en effet, ne captive les cœurs comme la vue de mes charmes. Venez donc contempler ma beauté et l'éclat de mes couronnes.

Puisse mon Dieu accroître l'élévation de celui qui m'a achevé, comme celui-ci l'a fait à mon égard et comme il a exhaussé mes parois!

Que la victoire ne cesse d'entourer son étendart, le suivant comme un compagnon fidèle, et lui servant de seconde armée! »

Ces vers appartiennent au mètre *Taouîl*, dont la marche lente et majestueuse est consacrée ordinairement à l'éloge et au genre descriptif.

Quant à la date donnée par l'inscription, les années 722-723 correspondent aux années 1322-1323 de notre ère, c'est-à-dire au commencement du règne du sultan Abou-Teschifin. C'est donc à cette époque que remonte la construction du minaret, et comme du 27 du mois de dhou'l-kiadah de l'année 722 au 1er de redjeb de l'année suivante l'on compte six mois et quelques jours, nous apprenons par cela même combien de temps exigea l'achèvement de ce monument.

Il est à propos de rappeler ici que déjà il y a plusieurs années, en 1857, nous avons publié dans la *Revue de l'Orient* (n° d'avril, p. 261 et suiv.), l'épigraphe en question avec un *fac-simile* et une traduction accompagnée d'un assez long commentaire. Cette épigraphe avait été calquée sur place, à Alger, dans le courant de l'année 1850 par feu M. Charles Texier, et la copie, après être restée longtemps enfouie dans le portefeuille de ce savant antiquaire, me fut enfin communiquée par un effet du hasard, et je me fis un devoir de lui donner le jour dans la revue que je viens de nommer (1).

(1) Plus tard, c'est-à-dire trois ans après l'apparition de mon travail, la même épigraphe fut reproduite et accompagnée d'une traduction par M. Albert Devoulx dans son excellent mémoire sur les *Edifices religieux de l'ancien Alger* (Alger, 1870).

Ceux qui voudront prendre la peine de comparer l'original avec la copie qui se lit dans notre manuscrit et dont nous venons de donner la traduction, trouveront que dans celle-ci l'on a omis les premiers mots de l'épigraphe qui contiennent la formule ordinaire : Au nom de Dieu clément et miséricordieux. Que Dieu répande ses bénédictions sur notre seigneur Mohammed! »

Le souvenir que le sultan Abou-Teschifin a laissé de son règne, qui dura près de vingt ans, se recommande à la postérité non seulement par son goût pour les beaux-arts et les embellissements dont il orna la capitale de son empire, mais aussi par son amour de la science et par la protection qu'il accorda à ceux qui la cultivaient.

Les deux fils de l'Imam qui, sous le règne précédent, avaient occupé à la Cour un rang distingué et joui de l'estime du sultan Abou-Hammou, reçurent de la part de son fils les mêmes marques de confiance et continuèrent à remplir auprès de celui-ci les mêmes fonctions, les mêmes charges honorables.

Parmi les nouveaux dignitaires dont Abou-Teschifin s'entoura pour partager avec lui les soins du gouvernement, trois personnages méritent une mention particulière pour leur savoir et l'éclat qu'ils jetèrent sur son règne : nous voulons parler de ses deux cadhis Abou-Abd'allah Mohammed ibn-Mansour Ibn-Hadiah, le chérif Abou Aly Hassan Ibn-Mohammed el-Hosseiny, et du savant professeur Moussa-Himran el-Meschdâly.

1° « L'alfakih et hafidh Abou-Moussa Himrân el-Meschdâly, dit Yahia Ibn-Khaldoun, fut l'un des plus grands savants juristes et des hommes les plus vertueux de son époque. Il appartenait à la tribu berbère des Zouawah, qui sont établis sur le territoire de Bougie. Il se rendit dans la ville de Tlemcen sous le règne de feu le sultan Abou-Teschifin, qui lui fit l'accueil le plus

distingué et le plus honorable. Il avait eu pour maîtres, à Bougie, le cheikh Abou-Aly Nâcir el-Dyn, et autres savants docteurs de cette ville. A son tour, il eut pour disciples l'alfakih Abou'l-Abbès Ahmed Ibn-Ahmed el-Mechaouesch, l'alfakih Abou-Othmân el-Okbâny et autres personnages distingués.

Parmi ses contemporains nul ne pouvait lui être comparé pour la connaissance du rite maléky. Il savait à merveille les opinions de ses maîtres ; il connaissait les diverses décisions que comporte une affaire et répondait avec justesse à toutes les questions de droit qui lui étaient adressées ; mais ce qui montra sa supériorité sur tous les jurisconsultes du Maghreb, ce fut un ouvrage de sa composition qu'il intitula : *Més'alet elrikeb el-memawah b'il-dheheb* (question sur un étrier doré), ouvrage fort remarquable soit par les citations précieuses dont il l'a enrichi, soit par le talent merveilleux qu'il y a développé et dont il donne des preuves à chaque ligne. Il mourut à son retour du Maroc, sous le règne du sultan Abou'l-Hassan, dans le courant de l'année 745 (1344-5).

« Abou Moussa el-Meschdâly avait un frère, ajoute Ibn-Khaldoun, qui se recommanda également à l'estime publique par son savoir, par son amour de l'étude, la profonde connaissance qu'il avait du Coran et des traditions islamiques, enfin par sa piété et sa religion. Celui-ci lui succéda, après sa mort, dans l'enseignement du droit canonique, ce qui fut pour les habitants de la ville une source de bénédictions et de toute sorte d'avantages. (Que la miséricorde de Dieu repose sur lui !) »

C'est dans le Collége-Nouveau que, au rapport d'El-Tenessy, Abou-Moussa el-Meschdâly et probablement aussi son frère faisaient leurs leçons.

2° Le juriste, le prédicateur, le savant Abou-Abd'Allah Mohamed ibn-Mansour ibn-Aly Ibn-Hadiah el-Koreischy, de la postérité du célèbre Okbah ibn-Nâfie

el-Fihry, fut un homme non seulement docte et vertueux, mais aussi l'un des princes de l'éloquence et de la littérature ; de plus, il était très habile dans la science des contrats. Il composa un grand nombre d'ouvrages sur divers sujets ; au surplus, il était d'un mérite et d'une piété qui lui ont fait un grand nom. Après avoir exercé les fonctions de secrétaire auprès des premiers rois de la dynastie d'Yaghrmorâcen ben-Zeiyan, il fut nommé cadhi de Tlemcen, sa patrie, et se conduisit toujours de la manière la plus honorable. (Que Dieu lui fasse miséricorde !) Ce qui montre ses pieux sentiments, c'est le distique suivant que nous choisissons parmi ses nombreuses compositions poétiques :

Hélas ! Seigneur mon Dieu, me voici arrivé à la soixante-dixième année de mon pèlerinage, et dans le jardin de ma longue carrière je n'ai eu à recueillir que de graves ennuis.

Celui qui t'adore est devenu l'ôtage de ses propres fautes. Aie maintenant pitié de moi, et daigne enfin m'accorder le repos et la joie.

Un poète de Tlemcen, Abou-Hamdou, a dit en s'adressant à notre savant et pieux cadhi :

Parce que l'on a reconnu dans ta personne un vrai don du Seigneur, c'est avec raison que l'on t'a appelé du nom d'*Ibn-Hadiah* (fils du don) ».

La date de la mort d'Ibn-Hadiah n'est pas indiquée par son biographe Yahia Ibn-Khaldoun. Quant à l'auteur du *Bostan*, il se borne à dire que notre cadhi termina ses jours à Tlemcen.

3° Le chérif Abou-Aly Hassan ibn-Mohammed el-Hosseiny, c'est-à-dire de la postérité de Hossein, fils du khalife Aly, succéda à Ibn-Hadiah dans les fonctions de cadhi à la cour du sultan Abou-Teschifin. Yahia Ibn-Khaldoun l'appelle plus longuement le cheikh, le chérif, le traditionniste, le voyageur Abou-Aly Hassan, fils du noble cid Abou-Yâakoub Youssouf Ibn-Yahia el-Hosseiny

el-Sebty, c'est-à-dire natif de Ceuta. « Après avoir pris des leçons du docteur Ibn-Obeidah et du cheikh Ibn-el-Chatt, ajoute son biographe, il partit pour l'Orient où il rencontra plusieurs professeurs renommés, dont il suivit les cours d'enseignement. A son retour, il fut chargé successivement de l'office de cadhi dans quelques villes de l'Yfrikiah, et en dernier lieu dans les États du sultan Abou-Teschifin, à Oran, puis à Honein. Là, son mérite ne resta pas longtemps dans l'obscurité ; le bruit de ses talents et de sa capacité s'étant répandu au loin, il fut appelé à Tlemcen pour y exercer les mêmes fonctions. Juste et impartial dans ses décisions, jouissant dans les affaires civiles d'une grande autorité, il ne tarda pas à être appelé à la Cour, où il siégea au conseil des rois et obtint un des rangs les plus élevés parmi les dignitaires de l'empire. Dans cette haute position il se distingua par l'éminence de son savoir et surtout par ses connaissances profondes en histoire et en chronologie. Il mourut à Tlemcen, où il laissa un fils, non moins digne d'estime, le cid, le commandant Abou'l-Kâssem, qui alla s'établir à Fez, où il fut honoré de la confiance des sultans mérinides et chargé de la rédaction des lettres patentes du Gouvernement ».

Tels sont les quelques renseignements biographiques sur cet illustre savant que nous lisons dans Yahia Ibn-Khaldoun. L'auteur du *Bostan*, dont le plan n'était pas circonscrit comme celui de l'auteur que nous venons de citer, s'étend plus longuement dans la notice qu'il nous donne du même personnage ; les détails qu'il y a réunis de divers côtés sont pour nous du plus grand intérêt, parce que, en nous faisant connaître la vie de ce savant, son éducation, ses voyages, ses relations avec les illustrations de son temps, les disciples qu'il forma, les ouvrages qu'il étudia ou ceux qu'il nous a laissés, il nous initie au mouvement littéraire qui animait les esprits à cette époque, et qui sous le règne suivant, celui du

célèbre Bou-Hammou, prit un développement qui n'a jamais été surpassé depuis dans cette partie de l'Afrique. On nous saura donc gré, du moins nous l'espérons, de présenter ici ce tableau, en retraçant la vie du savant chérif d'après les documents recueillis par l'auteur du *Bostan* et transcrits par nous aussi littéralement que possible.

« Mohammed ibn-Ahmed ibn-Aly ibn-Mohammed ibn-Aly ibn-Mohammed Ibn-el-Kâssem ibn-Hammad-ibn-Aly ibn-Abd'allah ibn-Meimoun ibn-Omar ibn-Edris-ibn-Aly ibn-Abou-Tâlib (que Dieu soit satisfait de lui!). (C'est de lui-même que nous tenons cette généalogie qu'il conservait dans sa mémoire), le chérif, le descendant de Hassan, le Tlemcénien, l'imam non seulement de cette ville et son savant le plus distingué, mais l'on peut dire l'imam du Maghreb entier et son savant le plus illustre.

« En parlant de ce grand homme, l'imam Ibn-el-Tlemcêny, Ibn-Marzouk el-Hafid (le petit-fils), s'exprime ainsi : « C'est le cheikh de nos cheikhs, le plus savant, sans contredit, de tous ses contemporains. Ibn-Khaldoun rend également hommage au savoir de notre chérif, en disant de lui : « C'est l'imam notre ami, l'imam sans égal, le chevalier des sciences intellectuelles et traditionnelles, le maître des branches et des racines du droit canonique, le chérif Abou-Abd'Allah. Il portait le surnom d'*Al-Aloueiny*, qui lui venait de la localité où il était venu au monde, appelée *El-Alouein* et située dans le district de Tlemcen. Du reste, ceux de sa famille ne se sont jamais vantés de leur extraction, car il est rare que sur ce point il ne se glisse pas quelque imposture dans la bouche des hommes : quiconque ne se laisse pas séduire par de fausses idées religieuses et connaît bien la faiblesse de l'esprit humain, s'abstient volontiers de ces futiles prétentions à la noblesse et n'y fait même aucune attention. Quoi qu'il en soit de cette

généalogie, vraie ou fausse, le chérif Mohammed ibn-Ahmed fut élevé à Tlemcen, où il apprit les premiers éléments de la science auprès des cheikhs de cette capitale. Il s'attacha d'une manière particulière à l'enseignement des deux fils de l'Imam qui l'initièrent à la science de la religion, à celle des fondements du droit et de la théologie scholastique; après cela, il suivit avec assiduité les leçons de notre cheikh el-Aïly (1).

« Après avoir meublé son esprit de toutes les connaissances mises à sa portée par cet excellent professeur, et puisé à la source de son enseignement tous les secours que l'on pouvait en tirer, il se rendit à Tunis dans le courant de l'année 740 (1340). C'est dans cette cité qu'ayant fait la connaissance de notre cheikh Abou-Abd'allah Ibn-Abd'el-Salam, il se fit un devoir de fréquenter ses leçons (2). Il profita si bien des lumières de son illustre maître, qu'il devint à son tour un flambeau resplendissant et un homme versé dans toutes les branches de la science. Abd'el-Salam lui-même aimait à l'entendre disputer, lui assignait une place distinguée dans son école et se plaisait partout à reconnaître son mérite. On raconte même qu'il le recevait en particulier dans sa maison et qu'il lui expliqua le chapitre du *Tessawof* du *Traité de la guérison* (Kitêbo'l-chifa), par Ibn-Sina (Avicenne), les *Résumés du livre d'Aristote* par Ibn-Roschd (Averroès) et lui donna successivement des leçons d'arithmétique, de géométrie, d'astronomie et de jurisprudence pour tout ce qui concerne les successions et les héritages, sans compter tout ce

(1) Mohammed Ibn-Ibrahim Ibn-Ahmed el-Abdy el-Tlemcêny, plus connu sous le nom d'*el-Abbêly*, dont on lit la biographie dans *Le Bostan*, p. 267 et suiv. de notre manuscrit. La leçon *el-Aïly* que porte ce manuscrit parait fautive, car partout ailleurs ce nom est écrit *el-Abbêly* ou *el-Ably*.

(2) Ibn-Khaldoun parle avec éloge de ce savant dans son Autobiographie. Voyez *Journal Asiatique*, n° de janvier-février 1844, p. 26.

qu'il savait en fait de droit canonique, de grammaire et d'autres sciences estimables ; outre cela, il possédait les notions les plus étendues sur les matières de controverse qu'il discutait et éclairait en étalant la plus brillante érudition. En communiquant à son zélé disciple les richesses de son savoir Abd'el-Salam l'éleva au plus haut degré de mérite que l'on puisse obtenir.

« Le chérif Mohammed ibn-Ahmed, étant retourné à Tlemcen, s'adonna, à son tour, à l'enseignement, et les succès qu'il obtint furent tels, que tout le Maghreb se trouva bientôt inondé de lumière et de sciences. Il prodigua ainsi ses leçons jusqu'au moment où une terrible maladie endémique vint jeter le trouble dans le maghreb. Plus tard, le sultan Abou'l-Hassan étant mort (1), son fils Abou-Einan entreprit son expédition contre Tlemcen et vint à bout de s'emparer de cette ville l'an 753 (1352).

« Parmi les prisonniers il se réserva la personne du chérif Abou-Abd'allah Mohammed ; il le choisit avec d'autres cheikhs pour assister aux conférences scientifiques qui se donnaient à la Cour et il l'emmena avec lui dans la ville de Fez.

« Le chérif finit par s'ennuyer de son séjour forcé dans un pays étranger ; maintes fois il avait fait entendre, à ce sujet, des plaintes et des regrets, et le sultan en avait paru plus que mécontent.

« Sur ces entrefaites il vint à ses oreilles qu'Othman (Abou-Saïd) fils d'Abd'el-Rahman, sultan de Tlemcen, avant de mourir, lui avait recommandé son fils ; qu'il avait déposé en faveur de celui-ci une certaine somme d'argent chez l'un des notables de la ville de Tlemcen et que le chérif était parfaitement au courant de toute cette affaire. Abou-Einan se fit remettre le dépôt en question, mais irrité contre le chérif, il le maltraita indigne-

(1) En 752 (1351).

ment, le fit charger de chaînes et jeter en prison. Toutefois après un mois de détention, il lui rendit la liberté et le laissa tranquille : tout cela se passait en l'an 756 de l'hégire (1355). Après la conquête de Constantine (1), il lui rendit ses bonnes grâces et l'admit de nouveau aux conférences scientifiques qui se tenaient à la Cour, honneur dont le chérif jouit jusqu'à la mort du sultan mérinide, qui arriva vers la fin de l'an 759 (1358). Ce fut alors que l'émir Abou-Hammou, fils d'Youssof et petit-fils d'Abd-el-Rahman, arracha Tlemcen à la domination mérinide, invita le chérif à quitter la ville de Fez et à rentrer dans sa patrie; celui-ci, ayant obtenu son congé du régent de l'empire, qui était alors le vizir Al-Hassan Ibn-Omar Ibn-Abd'allah, se mit en route et se dirigea vers Tlemcen. Abou-Hammou lui fit l'honneur d'aller à sa rencontre, accompagné de sa cavalerie et de son escorte. Ensuite il lui proposa secrètement de prendre sa fille en mariage, et, l'alliance ayant été acceptée, le roi lui fit bâtir un collège dans la capitale : c'est dans cet établissement que le chérif reprit son enseignement et ses doctes leçons qu'il continua jusqu'à sa mort en 771 (1370). Il m'a raconté lui-même, ajoute Ibn-Khaldoun, qu'il était venu au monde l'an 710 (1310-11). Abou'l-Abbès el-Wanchérichy (2) dit : « Ce qui est incontestable touchant la date de sa naissance, c'est qu'elle se rapporte à l'année 710; quant à sa mort, elle arriva la nuit du dimanche, quatrième jour de dhou'lhijjah, dernier mois de l'année 771.

« Notre cheikh, poursuit Ibn-Khaldoun, était un savant docteur, un imam d'un profond savoir et d'une intelligence supérieure. On lui doit un commentaire sur

(1) En 758 (1357).

(2) Savant écrivain, né à Tlemcen, vers le milieu du xv[e] siècle, mort à Fez en 914 de l'hégire (1509), année de la prise d'Oran par les Espagnols. (*Le Bostan*, p. 67.)

la *Somme* d'Alkhoundjy, ainsi qu'un grand ouvrage intitulé : *La Clef des fondements du droit* (Kitebo'l miftahh fy Oçouli'l-Fikh). De son école sont sortis plusieurs imans, dont nous citerons seulement quelques noms : 1° Son fils Abou-Mohammed; 2° l'imam Al-Schâtiby; 3° Ibn Zamrok; 4° Ibrahim al-Thaghry; 5° Ibn-Khaldoun; 6° le cheikh Ibn-Attêb; 7° Ibn Sikkêk; 8° l'alfakih Mohamed Ibn-Aly al-Mediouny; 9° le saint prédicateur Ibrahim el-Masmoudy, etc., etc. L'un de ses contemporains, le cid Ibn-Marzouc el-Khatib, qui a composé un long panégyrique en l'honneur de notre chérif, s'exprime ainsi en parlant de son héros : « Le chérif, dit-il, en s'appliquant assiduement à l'étude de la loi, parvint au plus haut degré de la science et se rendit capable de résoudre les questions de droit les plus ardues.

« Remarque. Voici une anecdote qui est rapportée par plus d'un auteur touchant celui qui est l'objet de cette notice :

« Lorsque le chérif fut arrivé dans la cité royale de Tunis, il n'eut rien de plus pressé que de se rendre à l'école d'Ibn-Abd'el-Salam. Or, il ne put trouver à se placer dans l'endroit où se faisait le cours d'enseignement. Le cheikh, expliquant le verset du Koran qui porte : *Souvenez-vous de Dieu d'un souvenir fréquent* (1), dit : Que faut-il entendre par le souvenir dont il est ici question ? S'agit-il d'un souvenir exprimé par la langue, ou bien d'un souvenir rappelé seulement par le cœur? Ce dernier sens me parait le plus plausible, attendu que le souvenir a pour contraire l'oubli, conformément à ces paroles du texte sacré : *Il n'y a que Satan qui ait pu me le faire oublier ainsi, pour que je ne me le rappelasse pas* (2). Or, il est certain que

(1) Koran XXXIII, 41, surate des *Partis* ou *Confédérés*.
(2) Koran XVIII, 62, surate de la Caverne.

l'oubli a son siège dans le cœur ; il faut qu'il en soit de même du souvenir, car ces deux choses contraires sont supposées partir du même principe et avoir la même cause. Le chérif se leva et lui dit : Voici un argument qui renverse ce que vous venez d'affirmer : le contraire du souvenir c'est le silence ; or, le silence a son siège dans la langue, donc il en est de même de son contraire (le souvenir). On dit qu'à la suite de cette observation, il s'éleva une dispute entre le chérif et son maitre, ce qui donna lieu à une réponse que celui-ci adressa à Ibn-el-Salam. C'est une dispute qui est mentionnée par Ibn-el-Araby dans son ouvrage intitulé : *El Messâlek*, ainsi que par un autre auteur appelé Nâsr el-dyn Ibn-el-Mounir.

« On raconte aussi qu'Ibn-Abd'el-Salam, en apercevant Abou-Abd'allah dans son auditoire, lui dit : « Serais-tu par hasard le chérif ? » et que sur la réponse affirmative de celui-ci, Ibn-Abd'el-Salam lui fit quitter sa place et voulut qu'il s'installât à côté de lui. Quelque temps après, Ibn-Abd'el-Salam l'admit en particulier dans sa maison et se mit à lui expliquer les préceptes de médecine d'Ibn-Sina (Avicenne), ce qu'il fit tout le temps que le chérif séjourna à Tunis. Or, il est bon de savoir qu'à cette époque le chérif était encore fort jeune, puisque, selon l'opinion que nous avons reproduite plus haut, il était né en 710, date qui est d'ailleurs parfaitement exacte, si nous nous en tenons au témoignage d'Ibn-Khaldoun que nous avons déjà invoqué, témoignage confirmé aussi par le savant el-Wanchérichy, dont voici les termes :

« Le chérif Abou-Abd'allah, l'un de nos derniers imams assidus à l'étude du droit et profondément versés dans les questions les plus obscures de cette science, était venu au monde l'an 710. Enfant, il fut chaste et modeste ; adolescent, il s'appliqua avec ardeur à l'étude et s'éleva peu à peu à la hauteur des maîtres de la science.

Doué des plus charmantes qualités il avait aussi l'esprit orné de toutes sortes de connaissances. Il prenait sur son sommeil une bonne partie du temps qu'il consacrait à l'étude et au travail; il aimait la solitude, et il y passait de longs moments. Il était le phénix de son siècle et l'imam des Malékis dans le Maghreb; on venait le consulter de tous les points de la contrée. Des caravanes entières, en Orient comme en Occident, se mettaient en route et se dirigeaient vers lui. Il fut le plus érudit des savants de son rite et en quelque sorte le porte-enseigne des Malékis. C'est par ses soins et par son zèle que la vraie tradition reçut une nouvelle vie, que l'hérésie fut terrassée et anéantie.

« Après lui, son illustre famille n'a jamais cessé de faire briller ses lumières, et la gloire de l'apostolat a toujours rejailli sur chacun de ses membres. Le premier de cette famille qui entra dans le Maghreb, fut Edris, fils d'Abd'allah, fils de Hassan, dont tout le monde connait l'histoire. C'est elle qui a produit notre chérif, lequel a paru dans le monde comme une lune resplendissante et a montré un savoir dont il est impossible de se faire une juste idée. Il apprit le Koran sous la direction d'Abou-Zeid Yâakoub, et son oncle maternel se chargea de son éducation, de sa conduite, et encouragea ses premiers pas dans la carrière scientifique. Ayant aperçu dans le fils de sa sœur les indices des dispositions les plus favorables, il lui voua toute son affection et il prit la peine de le conduire lui-même aux écoles publiques, quoiqu'il fût encore dans un âge fort tendre. Les progrès que le jeune enfant fit dans ses études furent tels, que tout le monde en était émerveillé. Il le mena un jour à l'école d'Abou-Zeid Ibn-el-Imam. Le savant professeur qui expliquait alors le Koran vint à parler du paradis et des délices que l'on y goûtera. Abou-Abd'allah, tout jeune encore, s'écria : « Maître, est-ce que dans le paradis on pourra étudier la science ?

— Assurément, lui répondit Abou-Zeïd : on trouvera dans le paradis tout ce que l'âme peut envier, tout ce qui est de nature à charmer les yeux. — Si vous aviez dit, répliqua l'enfant, qu'il n'y aura rien à apprendre dans le paradis, je vous aurais répondu qu'il n'y aurait point, non plus, de plaisir à se trouver en paradis. » Le cheikh approuva la réponse, et, admirant la sagacité de l'enfant, il le bénit et lui témoigna depuis la plus tendre bienveillance.

« Ce que l'on peut considérer, à bon droit, comme l'une des plus insignes faveurs dont le Très-Haut ait gratifié notre chérif, c'est qu'il a permis que le cheikh Al-Aïly s'appropriât une partie des sciences sans nombre, des précieux avantages, du savoir profond et incontestable qui étaient l'apanage du chérif, en sorte qu'il a pu tirer le plus grand profit de cet enseignement et s'appuyer de l'autorité d'un si grand maître.

« Dans sa vieillesse comme dans ses jeunes ans, il ne cessa de s'appliquer à l'étude et il persévéra dans cette louable habitude jusqu'à ses derniers moments. Son zèle pour l'étude devenait d'autant plus ardent, qu'il avait acquis plus de science. Il s'y adonnait avec tant de persévérance et de passion, que l'un de ses disciples a raconté que, pendant quatre mois qu'il avait demeuré avec lui, il ne l'avait jamais vu quitter ses habits, ni ôter son turban, mais toujours la tête penchée, comme un homme plongé dans la méditation ou cherchant la solution de quelque difficulté ; que, lorsque le sommeil venait à le gagner, il se livrait à un léger somme, soit debout, soit couché, et que, lorsqu'il s'éveillait, il ne reprenait plus son sommeil, mais qu'il disait : « L'âme a reçu son nécessaire » ; qu'ensuite il se mettait à faire ses ablutions, chose à laquelle il n'attachait aucun soin, aucune importance ; qu'enfin il se remettait à l'étude et à la méditation.

« Il était à peine âgé de onze ans, lorsqu'il commença à

donner des leçons. Les élèves lui apportaient leurs tablettes, et pendant qu'ils avaient les yeux sur la leçon qu'il leur avait fait écrire, il la leur expliquait.

« Il avait été formé à l'école des deux célèbres cheikhs et imams, Abou-Zeid et Abou-Moussa, appelés communément les *deux fils de l'Imam*. Ils étaient mis tous deux au rang des plus grands savants de leur époque; c'est qu'en effet dans les âges précédents on n'avait jamais vu d'hommes d'un mérite aussi distingué, ni jouissant d'une réputation aussi grande et d'un crédit aussi puissant auprès des princes et des rois. Le chérif profita largement de leurs doctes leçons; il puisa à cette source une si ample provision de connaissances et d'instruction, que ses paroles sont aujourd'hui apprises par cœur, et que les mots dont il avait fait usage retentissent encore dans nos bouches.

« Il suivit aussi les leçons de plusieurs autres professeurs de la ville, savoir : l'alfakih et imam Abou-Mohammed el-Medjâssy, le cadhi Abou-Abd'allah Mohammed Ibn-Omar el-Tamimy, Abou-Abd'allah Mohammed el-Barmouny, Abou-Omar el-Meschdâly, le cadhi Abou-Abd'allah Mohammed Ibn-Abd'elnour, le cheikh et cadhi Abou'l-Abbès Ahmed Ibn-el-Hassan, le cadhi Abou'l-Hassan ibn-Aly Ibn-el-Rebbahh, Abou-Abd'allah Ibn-Mohammed Ibn el-Nejjar Almonajjem et autres.

« Chacun de ses maîtres avait pour lui de la considération, de l'estime et du respect; ils ne parlaient de lui qu'avec éloge; ils se plaisaient à reconnaitre publiquement qu'il était doué de beaucoup d'intelligence et d'un esprit vif et pénétrant.

« Rien ne pouvait assouvir la soif qu'il avait de s'instruire (1) ; c'est ainsi qu'il parvint à un très haut degré de mérite. Elevé ainsi à l'école d'aussi habiles maîtres, il

(1) A la lettre: « Quoique la science marchât d'un large pas, elle ne parvenait pas à le suivre. »

vit, à son tour, arriver à lui une foule de disciples, qui trouvaient en lui un professeur doué d'un esprit très cultivé, un savant versé dans les choses divines, marchant sur les traces des anciens, appliqué à l'examen et à la solution des questions et des affaires litigieuses, connaissant parfaitement les sources du droit, un dialecticien habile et possédant la plupart des sciences intellectuelles, tant anciennes que nouvelles.

« S'étant ensuite rendu à Tunis, il rencontra l'imam Ibn-Abd'el-Salam, dont on venait, à cette époque, de toutes les parties du monde entendre les savantes leçons. Il suivit le cours de son enseignement avec beaucoup d'assiduité, et en retira le plus grand profit. »

Ici le biographe répète l'anecdote que nous avons vue plus haut, anecdote relative à l'observation que le jeune chérif adressa à son maître, à propos de l'explication que celui-ci avait donnée d'un passage du Koran. Comme ce dernier récit offre quelques variantes assez importantes, nous croyons devoir le reproduire ici :

« Le fils d'Ibn-Abd'el-Salam, Abou-Mohammed Abd'-Allah a raconté que le chérif, dès son arrivée à Tunis, n'eut rien de plus pressé que d'entendre Ibn-Abd'el-Salam, et qu'il s'assit comme tout le monde dans la salle, où le cours devait avoir lieu. Or le cheikh traita du *souvenir* dont il est question dans le livre sacré. Il se demanda si ce souvenir ne devait pas s'entendre littéralement de celui qui est exprimé par la langue. Abou-Abd'-Allah, prenant la parole, lui dit : Maître, le souvenir a pour contraire l'oubli ; or l'oubli a son siège dans le cœur et nullement dans la langue, et il prouva ainsi que ces deux choses opposées doivent avoir le même organe, le même siège. Le cheikh lui objecta que le souvenir a pour contraire le silence ; que le silence a la langue pour siège ; que, par conséquent, la langue est l'organe et le lieu de son contraire, qui est le souvenir ; que c'était

là le sens littéral du passage en question. Abou-Abd'allah répliqua : le silence a pour contraire la parole et non le souvenir, vous savez cela aussi bien que moi. Cela dit, il se tut, ne voulant pas réfuter davantage le professeur, soit par politesse, soit par déférence pour sa personne. Le lendemain, comme il s'était rendu au cours du professeur dans l'endroit où il devait avoir lieu, l'appariteur, s'approchant de lui, lui dit : « Cidi, le maître vous prie de venir vous asseoir à côté de lui. » Abou-Abd'allah, s'étant levé de sa place, alla se mettre à côté du professeur pour lire sa leçon. Lorsqu'il l'eût achevée, Ibn-Abd'el-Salam lui dit : « De quel pays êtes-vous? — De Tlemcen, lui répondit Abou-Abd'allah. — Seriez-vous, ajouta le cheikh, le chérif Abou-Abd'allah? — Oui, maître, lui répondit celui-ci. » A partir de ce moment, le cheikh combla son disciple de témoignages d'honneur et voulut que pendant les leçons il restât assis à ses côtés. Il lui donna cette marque d'estime et de distinction jusqu'à l'époque où il quitta la ville de Tunis. De plus, Abou-Abd'allah recevait des leçons particulières dans la maison du cheikh, et c'est ainsi qu'il eut l'occasion de faire la connaissance des personnages les plus marquants du pays; son talent excita dans leur esprit la plus grande admiration ; la considération et le respect qu'ils professaient pour sa personne ne firent que s'accroître de jour en jour.

« Quand il eut fait, à Tunis, une suffisante provision de connaissances et de sagesse, il reprit le chemin de sa patrie, où il se livra, à son tour, à l'enseignement de ce qu'il avait appris, et parvint à remettre en honneur l'étude des lois.

« C'était un des plus beaux hommes de son temps, et l'un des mieux faits quant à la forme générale du corps. L'éclat de la noblesse brillait dans tous les traits de sa figure. Il répandait autour de lui un éclat qui inspirait

le respect et la vénération. Il était doué d'une âme généreuse, d'un esprit exempt de défauts. Il portait des habits d'une grande finesse, mais sans affectation. Il était magnanime et grand sans orgueil, d'un naturel doux et pacifique, d'un commandement doux et modeste, mais d'une volonté ferme et inébranlable. Il possédait au suprême degré l'art de parler avec clarté et de faire ainsi pénétrer sa pensée dans les esprits.

« Homme de confiance, juste, constant avec lui-même les Grands se soumettaient à son jugement sans la moindre contestation. Il était d'une gaieté la plus franche du monde, d'une amitié constante et fidèle; il savait compatir au malheur et exercer la miséricorde envers les coupables. Il était facile et indulgent à l'égard des railleries dont il pouvait être l'objet. Tous ses efforts tendaient à venir au secours des malheureux, à leur montrer de la bienveillance, à les accueillir avec bonté, à leur donner des consolations. Il aimait à diriger par ses conseils les gens du peuple, surtout quand il en rencontrait qui étaient en proie au chagrin et à la tristesse. Ayant les bras longs et la main large, il donnait des habillements somptueux aux personnes déchues qui avaient l'habitude d'en porter de tels, ainsi que des sommes considérables d'argent. Il était enfin d'une générosité sans bornes, d'un abord facile, ayant le visage toujours gai et souriant, le cœur sincère et pur.

« Un jour il se présenta à lui un homme pauvre, connu sous le nom *Almohtedy* : c'était un *tâleb* qui avait le don de la parole au suprême degré. Le chérif lui donna un habillement et une somme considérable d'argent. Une autre fois, c'était à Fez, le même individu se rendit chez lui pour implorer sa charité. Almohtedy lui exposa qu'il avait ouvert un cours de lecture alkoranique dans le quartier des *Kairouanites*, mais que n'ayant pas fait connaître aux habitants son état de détresse, il ne pouvait pas compter dans ce quartier sur

un grand nombre d'écoliers. Le cheikh, touché de compassion, lui envoya le lendemain même quatre de ses élèves avec ordre de lui remettre quatre *kartas* d'argent (1). Il leur dit : « Allez le trouver à son école, et lorsqu'il aura terminé sa leçon, jetez devant lui les quatre kartas.» C'est ce qu'ils firent, et le cheihk, ayant ramassé cet argent, les combla de bons souhaits et de bénédictions. A partir de ce moment, nombre de personnes voulurent bien prendre des leçons de lui. Les kartas et les cadeaux lui arrivèrent de tous les côtés, et en fort peu de temps il se vit en possession d'une fortune assez considérable.

« Il arriva un jour que le sultan demanda au chérif l'explication d'un certain point obscur de la doctrine d'Ibn-al-Hâdjeb, le jurisconsulte. Le chérif lui dit : « Prince, il n'y a au monde, que je sache, que le tâleb un tel qui soit à même de résoudre cette question; malheureusement c'est un homme qui se trouve dans le plus grand besoin. Le sultan l'envoya donc chercher; mais on vint lui rapporter que le tâleb..... (Ici le manuscrit présente une lacune de quatre ou cinq mots.) Comme il avait de la considération pour les savants, il ordonna que l'on donnât au tâleb une mule, un habillement complet avec une certaine somme d'argent, et qu'on l'amenât en sa présence. Le tâleb, étant arrivé à la cour, élucida admirablement le point de droit en question en présence du sultan. On lui dit : « Qui vous a indiqué cette solution? — C'est de la bouche du chérif Abou-Abd'allah que je la tiens, répondit-il. » Il faut dire que, sous ce règne glorieux, les savants étaient les plus puissants des hommes, les plus nombreux, les plus riches et les plus marquants, en

(1) Le Kartas était une petite pièce de monnaie d'argent mêlé de cuivre, qui valait un demi-dirhem. Le dirhem pouvait valoir une soixantaine de nos centimes.

sorte que le chérif trouva facilement à multiplier l'instruction et à la répandre autour de lui. On se rendait en foule auprès de lui, chacun voulant jouir du plaisir de le voir et de converser avec un homme d'un caractère si doux et si aimable. »

Tels sont les trois célèbres personnages qui, par leur savoir, méritèrent d'être attachés à la personne du roi Abou-Teschifin et de partager avec lui les soins de l'empire. Mais ils ne furent pas les seuls, comme on pourrait le croire, à illustrer ce règne, car à la même époque florissaient dans un rang moins élevé un certain nombre de savants dont le nom est marqué dans l'histoire des lettres orientales. Nous citerons d'abord, comme l'un des plus distingués, le juriste, le cadhi fortuné (c'est ainsi qu'il est appelé par Yahia Ibn-Khaldoun), Abou-Abd'allah Mohammed ibn-Ahmed ibn-Aly Ibn-Amr el-Temimy, l'un des magistrats les plus intègres et les plus religieux de son temps. « Il appartenait, dit l'historien Yahia-Ibn-Khaldoun, à une des familles de l'Ifrikiah les plus illustres. Son aïeul paternel, après avoir exercé, à Tunis, sous le règne du sultan hafside Almostancer (1), les fonctions de cadhi de la communauté, avait été nommé secrétaire du sultan et chargé de tracer l'*Alamah* (2) sur les pièces officielles. Abou-Abd'allah el-Temimy avait été élevé dans sa ville natale, où il avait suivi les leçons de l'imam Abou'l-Taher Ibn-Serour et d'autres savants docteurs. Etant venu ensuite à Tlemcen, après le premier siège de cette capitale, il fut nommé cadhi dans la ville d'Outchdah. Quelque temps après son installation, ayant été rappelé à Tlemcen, il fut chargé du même

(1) Le sultan Abou-Abd'allah el-Mostancer billah, régna à Tunis entre les années 647, 675, (1247-1277).

(2) L'*Alamah* ou paraphe impérial était tracé en tête de toutes les lettres et écrits émanant des souverains.

office, dont il s'acquitta de la manière la plus honorable et la plus juste. On lui doit plusieurs ouvrages, dont le plus célèbre et le plus estimé porte le titre de *Tartibo Kitèb' il Lakhmiyi âl' al-Modaouwanah*, c'est-à-dire *Arrangement du traité d'Al-Lakhmiyi sur la Modaouwanah* (1). Il mourut à Tlemcen dans le courant de l'année 745 (1344-5). »

Un auteur qui jouit également d'une grande réputation de science et de piété sous le règne de notre sultan, ce fut le cadhi Abou-Mohammed Abd'el-Hakk ibn-Yacin Ibn-Aly el-Telliti el-Mesnâouyi.

Après avoir fait ses premières études dans les contrées orientales (qui lui avaient donné le jour) et avoir obtenu le titre d'Alfakih, Abd'el-Hakk se livra quelque temps à l'enseignement du droit; puis, s'étant acquitté du devoir du pèlerinage, il revint dans le Maghreb où il eut l'honneur de former à ses leçons le cheikh Aboul'-Hassan le-Jeune et le cadhi Ibn-Abou-Yahia.

Plus tard il songea à venir s'installer à Tlemcen, où déjà un grand renom de science, de religion et de piété l'avait précédé. Dans cette ville, ayant été chargé des fonctions de cadhi, il ne voulut jamais consentir à recevoir les honoraires attachés à cet office. Pendant qu'il était à exercer les devoirs de sa charge, il arriva qu'il fut obligé, au nom de la loi, de condamner un homme à mort. Il avait coutume de se servir lui-même, portant son pain au four et allant au marché public acheter les choses dont il avait besoin. Il mourut sous le règne du sultan Abou-Teschifin. Une foule considérable d'hommes de tout rang l'accompagna jusqu'à sa dernière demeure; le sultan lui-même honora de sa présence les obsèques de son pieux cadhi. Son tombeau

(1) *La Modaouwanah* est un recueil de traditions, rédigé par le cheikh Ibn-el-Kassem, disciple de l'imam Malik. C'est un ouvrage très souvent cité dans les biographies des savants de l'Afrique.

se voit près de la porte Ziry, dans l'intérieur de la ville de Tlemcen (1).

Les biographies qui précèdent peuvent donner une idée du mouvement littéraire qui était alors imprimé aux esprits, malgré les guerres presque incessantes qui agitèrent ce règne, malgré le silence et la tranquillité que les études et la méditation semblent exiger. Il me resterait maintenant à présenter une autre face de ce tableau, c'est-à-dire à décrire les mœurs, les goûts, les tendances religieuses, les superstitions qui caractérisent cette époque et s'allièrent dans l'esprit des Musulmans, en dépit de la saine raison, avec les progrès de la science.

Sous ce rapport, les exemples et les documents ne risquent point de nous faire défaut, car ils abondent dans les écrits que nous avons sous les yeux ; sur cent biographies tracées par nos auteurs, plus de la moitié sont consacrées à des individus vénérables, il est vrai, aux yeux des Musulmans, parce qu'ils les considèrent comme des saints et des amis de Dieu, mais dont la plupart étaient étrangers à la science proprement dite, ou adonnés à un mysticisme transcendant qui approchait de la folie, s'il ne marquait pas une entière déraison. L'on est étonné d'y rencontrer presque à chaque pas dans ces vies merveilleuses des hommes qui volent dans les airs et se transportent en un clin d'œil d'un bout du monde à l'autre; qui entendent le langage des oiseaux ou font parler les bêtes; qui ont à leurs ordres les démons et les *Djinn*; qui commandent à leur gré aux puissances de l'air et font descendre la lune du ciel ; qui guérissent des maladies et de tous les maux corporels ; des hommes, en un mot, qui, par les privilèges dont on les croit revêtus, sem-

(1) Ces renseignements sont extraits du *Catalogue des hommes illustres de Tlemcen*, chap. II de la deuxième partie de *l'Histoire de la dynastie Abd'el-wadite*, par Yahia Ibn-Khaldoun (fol. 10 de mon manuscrit).

blent placés au-dessus de notre faible humanité et partager à volonté avec le Créateur la souveraine puissance. De toutes ces vies extraordinaires et plus que merveilleuses, nous en citerons seulement une, parce qu'elle nous paraît les résumer toutes : c'est le grave historien Yahia-Ibn-Khaldoun qui va nous la raconter.

« Du temps où régnait le célèbre sultan Abou-Teschifîn, dit cet auteur, vivait, à Tlemcen la bien gardée, un pieux cheikh, appelé Abou-Yâakoub al-Tifricy. C'était l'un des plus grands amis de Dieu, un saint mort entièrement au siècle. Sa charité est connue de tout le monde; sa religion et sa piété ont jeté un si grand éclat, que personne aujourd'hui ne les ignore. De plus, il avait des révélations et possédait la science divine. Dans la mosquée où il avait l'habitude de se rendre il enseignait le Koran non seulement aux hommes, mais aussi aux *djinn* : tout le monde pouvait entendre distinctement la voix de ces *djinn* quand ils lisaient en sa présence.

Un de ses élèves avait dit qu'il avait de la peine à croire que son maître eut la faculté de voir les *djinn* sous leur forme naturelle. Or, un jour que dans son école il était occupé à faire lire, tout-à-coup il entra dans la salle un énorme dragon. A cette vue, les étudiants de fuir, qui d'un côté, qui de l'autre.

« Laissez-le, leur dit paisiblement le cheikh, laissez-le venir à moi. Le dragon, s'étant alors avancé, lui présenta un billet qu'il tenait dans la gueule. Le cheikh le prit, et, ayant demandé une plume et de l'encre, traça quelques mots au bas du papier et le remit dans la bouche de son hôte : tout cela se passait à la vue des assistants qui ne paraissaient pas fort rassurés. Muni de son billet, le djinn se retira et sortit par la porte.

« Quand il eut disparu, le cheikh, s'adressant aux élèves : « Celui que vous venez de voir, leur dit-il, est un djinn et l'un de vos frères dans la foi. Il est venu de l'Irak, envoyé par ses maitres pour nous adresser une

question et nous lui avons donné la réponse. En parlant de la sorte, il avait particulièrement en vue celui de ses élèves qui avait exprimé des doutes sur le pouvoir qu'il avait de voir les *djinn*. Que cette preuve de la sainteté de notre cheikh vous suffise, car il nous serait impossible de rapporter, ni même de compter tous les faits miraculeux que la tradition lui attribue. Son tombeau, que l'on voit près de la porte *Wahâb Ibn-Moniah*, est devenu célèbre à cause de l'efficacité des prières que l'on y adresse au saint marabout (1). »

A l'exemple de notre légendaire nous serons discrets, et nous garderons le silence sur une foule d'autres saints personnages musulmans qui vécurent comme le cheikh Al-Tifricy sous le règne d'Abou-Teschifin; ainsi nous ne dirons rien du cheikh Abou-l'Ola-el-Médiouny, inventeur de certaines amulettes qui guérissaient, dit-on, toutes sortes de maladies, mort vers la fin de l'année 735 (1336) et enseveli dans la mosquée de la Miséricorde à Hubbed.

(1) *Histoire de la dynastie Abd'elwadite*, fol. 6 r° et *Le Bostan* p. 354 et 355 de notre exemplaire.

CHAPITRE VI.

Biographie du célèbre docteur Abou-Abd'allah Mohammed Ibn-Marzouk.

La catastrophe qui renversa le trône des Abd-el-Vadites ne fit pas disparaître avec eux la culture de la science ni le goût des études. Le vainqueur Merinide était un prince qui estimait les hommes de savoir et favorisait les études. Pendant le sac de la ville et le massacre des habitants il fit appeler les deux fils de l'Imam, Abou-Zeïd et Abou-Moussa, et ce fut grâce à leur intervention et à leurs remontrances qu'il fit proclamer l'amnistie et la cessation du pillage. Il lisait et écrivait de sa propre main l'Alkoran dont il faisait des copies, qu'il envoyait en cadeau au temple de la Mecque ou à Médine. C'est lui qui fit bâtir à Habbed, où son armée campait, la superbe mosquée qui orne cette localité et qui porte le nom de *Mosquée de la Miséricorde*. Deux inscriptions encastrées dans le mur, l'une, sous le porche de l'édifice, l'autre sur l'un des piliers de l'intérieur de la mosquée, portent le nom de ce prince et nous apprennent que c'est lui qui fonda la mosquée et l'école qui y est attenant l'an 739. Il choisit, pour remplir les fonctions de prédicateur dans cette mosquée l'un des savants de Tlemcen, dont les ancêtres avaient eu la garde du tombeau du cheikh Abou-Médien, honneur qui s'était maintenu dans sa famille jusqu'à l'époque dont il s'agit : nous

avons nommé le docteur Abou-Abd'allah Mohammed Ibn-Marzouk. Mohammed, son grand-père, né en 629, et mort en 681, fut enseveli à côté du prince de Moslim, Abou-Yahia Yaghrmorâcen dans la demeure du repos attenant à la grande mosquée, et cela par l'ordre du prince des Moslim, qui voulut ainsi par ce voisinage attirer sur lui les bénédictions du saint Abou'l-Abbès. Ahmed, fils du précédent, était venu au monde dans le mois de moharrem de l'année 681. Après avoir suivi les leçons des maitres les plus habiles et les plus renommés de sa ville natale, entre autres les deux fils de l'Imam, il se rendit en Orient, où il demeura jusqu'à sa mort qui eut lieu en 741. Il fut enseveli à la Mecque près de la porte *Al-Maâly*. Son fils Abou-Abd'Allah, le prédicateur dont il est maintenant question, naquit en 711. « On le range, dit Yahia Ibn-Khaldoun, parmi les légistes et les traditionnistes les plus habiles de son temps. Il étudia l'Alkoran sous la direction de l'alfakih Abou-Zeid Abd'el-Rahman ben-Yâakoub ben-Aly. Il voyagea dans l'Orient et dans l'Occident, et il entendit les maitres les plus célèbres. Comme prédicateur il se fit remarquer par son éloquence et par la véhémence de ses discours; les sultans professaient envers lui la plus grande vénération. Renonçant à la vie tranquille et solitaire qui avait été suivie par son père et son grand-père, Ibn-Marzouk embrassa la carrière politique et se mit au service des Beni-Mérin. Après avoir rempli les plus hautes charges de l'Etat à la cour du sultan Abou-Sâlem, étant tombé dans la disgrâce, il est rentré dans la vie privée. Il est allé se fixer en Egypte, où il compte parmi les jurisconsultes malekis. »

Tels sont les principaux traits de la vie de Mohammed-Ibn-Marzouk que nous lisons dans Yahia-Ibn-Khaldoun.

Cette biographie est plus complète dans l'*Histoire des Berbères* par Abd'el-Rahman Ibn-Khaldoun, laquelle

abonde en détails sur la carrière politique de ce personnage, mais l'auteur néglige de nous faire connaitre ce qui nous intéresse particulièrement, le mérite littéraire et scientifique d'Ibn-Marzouk, dont il semble, d'ailleurs, faire peu de cas, car, en parlant de la nomination de celui-ci, comme prédicateur de la cour par le sultan de Grenade, Abou'l-Hadjjaj, il dit qu'il *devait cet honneur à la réputation assez mal fondée d'être l'homme le plus capable de prêcher en la présence d'un souverain*. Ce n'était point l'avis du sultan Abou'l-Hassan, qui se plaisait à entendre notre prédicateur toutes les fois qu'il assistait à la prière du vendredi dans une mosquée. Il est vrai que Mohammed Ibn-Marzouk savait, en habile courtisan, amener dans ses sermons les allusions les plus flatteuses pour le sultan et les vœux les plus ardents pour la prospérité de son règne.

Comme la vie de ce personnage occupe une place considérable dans l'histoire de cette époque, puisqu'elle comprend le règne de plusieurs souverains qui ont dominé sur le Maghreb, et qu'elle nous dévoile les tendances, le génie et les goûts de ses contemporains, l'on nous permettra de réunir ici sur cette vie les renseignements que nous avons trouvés chez les biographes et les historiens arabes, tels qu'Almakarry, Ibn-Mariam et Ahmed Baba el-Soudâny.

Abou-Abd'Allah Mohammed ibn-Marzouk, surnommé Ibn-el-Khatib naquit à Tlemcen en 711, selon Yahia Ibn-Khaldoun et vers la fin de l'année 710 d'après Ibn-Mariam et Baba el-Soudâny. Il descendait d'une famille qui sous le déclin de la dynastie des Almoravides avait quitté la ville de Kairouan pour venir s'établir dans la première de ces villes. Ses ancêtres étaient gardiens du tombeau des cheikh Abou-Médien et se transmettaient de père en fils cette dignité depuis l'un de leurs ancêtres qui avait servi le cheik pendant sa vie.

L'un de ses aïeux, le cinquième ou le sixième de ses

ascendants, du nom d'Abou-Bekr, s'était distingué par sa sainteté, et nous avons dit plus haut que son grand-père avait été enseveli, à cause de son éminente piété, à côté du fondateur du royaume de Tlemcen, et que son père était mort à la Mecque, où son tombeau était vénéré par tous les pèlerins.

Le jeune Abou-Abd'Allah, étant parti avec son père pour l'Orient en 718, s'arrêta en route dans la ville de Bougie, ce qui lui permit de suivre les leçons du cheikh Nâcir-el-Dyn, auteur d'un commentaire sur l'Alkoran.

Son père resta dans l'Orient, où il habitait alternativement les deux villes sacrées. Quant à lui, il retourna au Caire, où il demeura quelque temps et se mit sous la direction du docteur Alborhan-al-Sefâksy el-akfahsy et de son frère, suivant avec une égale assiduité l'enseignement de l'un et de l'autre, en sorte qu'il se rendit très habile dans le droit et dans les traditions et qu'il excellait dans les deux sortes d'écriture, (la maghrebine et l'orientale).

Il revint en Occident, où il trouva Tlemcen assiégée par le sultan Abou'l-Hassan. Ce prince avait bâti à Hubbed une magnifique mosquée, où Mohammed Ibn-Marzouk, oncle paternel d'Abou-Abd'Allah remplissait les fonctions de prédicateur d'après l'usage de sa famille. Après la mort de celui-ci, le sultan investit de ces mêmes fonctions et dans la nouvelle mosquée Abou-Abd'Allah à la place de son oncle. Il aimait à l'entendre, quand il montait en chaire, car le prédicateur ne manquait pas dans ses discours de louer hautement le sultan, de lui adresser de pompeux éloges, si bien qu'il gagna ainsi la faveur d'Abou'l-Hassan, lequel finit par l'admettre dans sa familiarité. Cela ne l'empêcha pas de suivre les leçons des deux fils de l'Imam, de fréquenter les hommes de mérite et les personnages considérables de la ville pour s'instruire auprès d'eux. Abou-

Abd'Allah Ibn-Marzouk se trouva avec le sultan à la bataille de Tarifa (740-1340).

Il fut envoyé en ambassade auprès du roi de Castille, don Alphonse XI, pour obtenir la paix et délivrer le fils du sultan, le prince Abou-Omar Teschifin, qui avait été fait prisonnier le jour de la bataille de Tarifa. Après le désastre de Kairouan (749-1348), il se sauva en compagnie des capitaines des troupes chrétiennes, et se rendit avec eux dans l'Occident auprès du prince Abou-Einan qui se trouvait dans cette ville avec sa mère, femme favorite du sultan Abou'l-Hassan (749). De là il retourna à Tlemcen et s'installa à Hubbed. A cette époque] Tlemcen avait pour rois Abou-Saïd Othman et son frère Abou-Thâbit. Abou'l-Hassan se trouvait alors à Alger, où il avait réuni ses forces et tous ses partisans.

Abou-Saïd envoya secrètement Ibn-Marzouk auprès d'Abou'l-Hassan afin de négocier un traité de paix. Abou-Thabit, ayant eu connaissance de cette démarche, désapprouvra son frère, et il envoya à la poursuite de l'ambassadeur quelqu'un qui l'arrêta en route et le mit au cachot. Puis on l'en retira pour lui faire passer la mer et le déporter en Espagne. Ibn-Marzouk se rendit à Grenade auprès du sultan Abou-Hadjjaj, qui régnait dans ce pays. Admis au service de ce souverain, il fut nommé prédicateur de la mosquée de *la Hambra*, et chargé d'un enseignement dans le collège du roi. Il remplit ces fonctions jusqu'en l'année 754, époque où il fut invité par Abou-Einan à se rendre à sa cour. Ce prince, qui venait alors de perdre son père, s'était rendu maître de Tlemcen et de toutes les dépendances de ce royaume.

Arrivé à la cour du nouveau souverain Ibn-Marzouk fut accueilli avec tous les égards dus à son mérite et admis au nombre des familiers et des conseillers du sultan les plus considérés et les plus influents.

sir infini à la lire. Il était d'une vaste érudition, possédant les diverses branches du droit, et très habile dans l'interprétation du livre sacré et de ses divers sens. Il passait son temps à écrire, à méditer, à prendre des notes et à composer, habitude qui ne s'est jamais perdue dans sa famille. Voué à la prédication dans les mosquées, c'était sans crainte ni embarras qu'il montait en chaire. S'étant mis en route pour l'Orient sous l'égide de son père, il accomplit avec lui le devoir du pèlerinage et séjourna quelque temps à l'ombre des lieux saints, ce qui lui procura le bonheur de faire la connaissance de plusieurs grands personnages; puis il se sépara de son pieux père, en laissant dans l'Orient une haute idée de son mérite et de son savoir.

« De retour dans le Maghreb il se rendit à la cour du sultan Abou'l-Haṣsan qui l'accueillit avec bienveillance, le fit confident de ses secrets, le nomma imam de sa mosquée, prédicateur de la cour et le chargea de ses affaires et de ses missions dans les pays étrangers.

« Cependant vers le milieu de l'année 752 (1351), ayant quitté le service du roi Mérinide, il émigra en Espagne, où le sultan de ce pays l'investit des fonctions de prédicateur dans la grande mosquée de la Cour, et lui confia une chaire d'enseignement dans un établissement d'instruction publique. Il ne remplit pas longtemps ces honorables fonctions, car deux ans après son arrivée, comme le sultan lui témoigna son mécontentement à propos de sa manière d'enseigner, le dégoût s'empara de son esprit, et profitant de la première occasion qui se présenta, il quitta le pays, se trouvant heureux de pouvoir partir et très content du revirement qui s'était produit à son égard. Ce départ eut lieu dans le mois de Chaaban de l'année 754 (1353). Il se rendit auprès du sultan Abou-Einan, qui l'installa dans le séjour de la majesté royale et sur le tapis de sa puissance, en sorte que notre prédicateur partagea les honneurs de

l'empire et rendit à son souverain d'éminents services, etc.

« Voici maintenant ce que raconte le savant hâfidh ibn-el-Hadjar (1) à propos de Mohammed Ibn-Marzouk. « Quand il arriva à Tunis, dit cet écrivain, Ibn-Marzouk fut reçu par le gouvernement avec les plus grands honneurs et chargé de la prédication dans la mosquée du sultan et de l'enseignement dans la plupart des écoles de cette cité (2). Il finit par quitter tous ces honneurs pour diriger ses pas vers le Caire. Le sultan Al-Aschraf (3) l'accueillit avec distinction, et le nomma professeur à la *Cheikhounieh*, à la *Ghatamchieh* (4) et à la *Nedjmieh*, trois établissements d'instruction publique très renommés. Ibn-Marzouk était remarquable par la beauté de son corps et par l'excellence de son mérite. Sa mort arriva dans le courant du mois de Rebie I de l'année 781 (1379-80). »

Les renseignements suivants sont empruntés à Ibn-

(1) L'historien Ibn-Hadjar Schehab el-Dyn Abou'l-Fadl Ahmed al-Askalâny, mort en 852, a écrit entre autres ouvrages les vies des cadhis du Caire : c'est probablement de ce dernier livre qu'est tirée la citation en question.

(2) L'historien Miohammed ben-Abi-Rainy el-Kairouâny nous apprend que, lorsque le sultan hafside Abou-Ishak Ibrahim épousa la fille de son vizir Teferguin, le contrat de mariage fut rédigé par Ibn-Marzouk (766).

D'après le récit d'Almakarry, Ibn-Marzouk arriva à Tunis en 765 (mois de Ramadhan) et chargé, concurremment avec la charge de prédicateur, de l'enseignement dans la principale des écoles de l'Etat, c'est-à-dire au collège des *Chandeleurs* (Al-Chammâin), jusqu'à la mort du roi Abou-Ishak Ibrahim, qui eut lieu en 771. Il fut maintenu dans ces fonctions sous le règne d'Abou'l-Abbès Ahmed. Après cela, il s'embarqua pour l'orient au commencement de l'année 773, et s'arrêta en Egypte, où il fut accueilli par le sultan Almelik el-Aschraf Nâcir el-Dyn, qui lui assigna des pensions, le chargea de l'enseignement du droit et l'admit dans ses conseils.

(3) Almelik Chaaban el-Aschraf, sultan mamelouk, fut étranglé, au Caire en 778, à l'âge de 24 ans.

(4) Dans le *Takmilet* de Baba el-Soudâny, ce mot est écrit : *El-darghatamchieh*.

el-Khatib de Constantine (1). « Ibn-Marzouk, écrit cet auteur, le jurisconsulte illustre, le célèbre prédicateur, qui a été notre maitre, est mort au Caire, où il a été enseveli entre les deux docteurs Abou'l-Kassem et Aschhab. On trouve chez lui un moyen sûr de connaître la tradition et de puiser des renseignements précieux. Je lui ai entendu expliquer dans diverses conférences Al-Nedjâry et d'autres ouvrages. Ses leçons étaient un modèle d'habileté et d'élégance. On lui doit : 1° un grand commentaire sur le *Omdah-el-Ahkam fy'l-Hadith* (le soutien de maximes contenues dans la tradition) (2), qu'il a divisé en cinq livres, et dans lequel il a réuni Abou-Dakik Al-Eid et Al-Fakehâny, avec des notes et des additions ; 2° un autre commentaire très estimé sur le *Kiteb el-Chifa* (Traité de la guérison) du docteur *Aiadh*, lequel n'est pas achevé; 3° un autre commentaire sur les maximes de moindre importance (*Al-Ahkâm el-Soghra*) du docteur Abd'el-Hakk; 4° un commentaire sur Ibn-el-Hâdjeb el-Fihry, qu'il a intitulé : *Izalet el-Hâdjeb-liferoue Ibn-el-Hâdjeb* : on ne sait si il l'a achevé ou non. Il est aussi auteur d'un recueil de poésies, qui est très connu dans le Maghreb ; d'un poème sur les malheurs arrivés à Tlemcen, et d'un autre, dans lequel il adresse ses derniers adieux à la cité de Tunis. » Ibn-Mariam termine sa notice biographique en disant qu'il avait lu dans les papiers du savant cheik et Imam Abou-Abd'allah Mohammed ibn-el-Abbès de Tlemcen, que lorsque le vizir Omar Ibn-Abd'Allah étudiait le droit sous la

(1) Auteur d'une relation de voyage, mort en 784.

(2) Probablement le *Omdah* d'Abd'al-Ghány de Jérusalem (Manuscrits arabes de la Bibliothèque Nationale, supplément n° 290), qui porte le titre de : *Omdah el-Ahkam min-Kalam-Seid-el-Anam* (les paroles du prophète qui servent de base aux maximes du droit musulman), l'auteur mourut en 600 de l'hégire (1203-4 de J.-C.), supplément arabe 290.

direction du cheikh Abou-Yâakoub, Ibn-Marzouk lui avait écrit une lettre, dans laquelle il lui disait entre autres choses : « Louange à Dieu en tout temps et en toute circonstance ! La tradition suivante a été rapportée par Al-Tabarâny dans son ouvrage intitulé *Al-Monsek* et par Abou-Hafs al-Héllal dans sa vie, et cela sur l'autorité de Abd'Allah-ben-Omar-ben-el-Khattab et d'Abd'Allah-ben-Omar-ben-el-Hâssy, qui ont dit : L'apôtre de Dieu se trouvait sur le col du mont Kated (près de la Mecque), où personne n'avait été encore enseveli, quand il s'écria : « Fort bien ! Dieu fera sortir d'ici soixante-dix mille personnes qui entreront au paradis sans compte, et chacune d'elle intercèdera en faveur de soixante-dix mille autres qui entreront également au paradis sans compte ni châtiment. Leurs visages seront resplendissants comme la pleine lune quand elle brille dans la nuit. Abou-Becr lui dit : Qui seront ces hommes fortunés ? — Ce seront, répondit l'apôtre de Dieu, des gens étrangers à mon peuple qui seront ensevelis ici. » Or, ajoutait Ibn-Marzouk, c'est dans cet endroit même que feu mon père a reçu la sépulture, et cela, sept jours seulement après avoir entendu citer cette tradition. Pensez-vous qu'il ne voudra pas intercéder pour celui qui a le privilège d'être son fils, et qui n'a point acquis cet honneur à prix d'argent, ni au prix des biens de la terre ? Pensez-vous qu'il ne tiendra pas compte des quarante-huit chaires où j'ai prêché dans l'empire musulman, en Orient, en Occident et en Espagne ? Pensez-vous qu'il ne me sera pas tenu compte de ce fait, qu'il serait impossible de trouver dans le monde entier, à partir d'Alexandrie jusqu'aux deux continents et à l'Espagne, quelqu'un qui comme moi pourrait rapporter les traditions authentiques pour en avoir entendu l'explication, et cela, de la bouche d'environ cent cinquante professeurs différents ? Non, je ne connais personne qui puisse se flatter de jouir de cet avantage.

Dieu m'avait défendu de m'occuper de choses futiles; malheureusement, j'ai préféré suivre mes passions et me livrer aux plaisirs du monde. Grand Dieu! je souhaite que vous me pardonniez. Est-ce donc qu'il ne me sera pas tenu compte des douze ans que j'ai passés à l'ombre des temples sacrés; de la lecture de l'Alkoran que j'ai achevée dans l'enceinte vénérable de la Caabah, des nuits que j'ai passées dans le sanctuaire du prophète, des leçons que j'ai faites dans la ville sacrée de la Mecque? j'ignore s'il y a quelqu'un au monde qui puisse en dire autant. Est-ce qu'il ne me sera pas tenu compte des vingt-six ans que j'ai fait la prière à la Mecque, de mon séjour au milieu de vous, de mon amour pour mon pays, où je n'ai cessé de vous aimer et de vous servir? Qui est celui des hommes qui vous a jamais aimés en se conduisant de cette manière? Demandez pardon à Dieu; demandez pardon à Dieu, oui; demandez pardon à Dieu pour mes péchés qui sont très grands. Mon Seigneur est très savant; Dieu est très miséricordieux. Salut! »

« Tels sont les sentiments de componction et de piété qui éclatent dans cet écrit qui a échappé à l'oubli et que nous sommes heureux de produire au grand jour; c'est un langage qui est, selon nous, une preuve non équivoque du mérite de ce personnage, de sa haute piété et du rang éminent qu'il a occupé dans les affaires de ce monde. »

« Dans l'un de ses ouvrages, le savant qui est l'objet de cette notice, ajoute Ibn-Mariam, nous fournit encore les renseignements suivants : « Parmi les professeurs de mon père, dit-il, il faut compter le docteur Almorchedy, qu'il rencontra pendant que nous étions en route pour l'Orient. A l'époque où il me présenta à ce savant, j'avais atteint ma neuvième année. Il nous donna l'hospitalité et nous fîmes ensemble la prière du vendredi. Il avait l'habitude de se passer du ministère d'un imam pour cette cérémonie. Ce jour-là il réunit autour de lui

des hommes notables et des jurisconsultes, tels qu'il serait impossible d'en trouver de pareils dans une autre assemblée. Le moment de la prière étant approché, les prédicateurs et les alfakihs présents se montrèrent fort embarrassés au sujet de la présidence. Cependant le cheikh me fit sortir avec lui et m'introduisit dans un endroit retiré, où il se mit à m'expliquer les obligations légales, leurs conditions et les usages prescrits. Quand il eut fini de parler, je fis mes ablutions et je purifiai mon intention. Ayant approuvé la manière dont j'avais fait les ablutions, il me fit entrer avec lui dans la mosquée et me conduisit au pied de la chaire en me disant : « Mohammed, tu vas monter en chaire. — Seigneur, lui répondis-je, je ne sais, en vérité, quoi dire ni sur quoi prêcher. — Monte en chaire, te dis-je, répliqua-t-il, et il me mit dans la main le sabre sur lequel s'appuie le prédicateur, selon la coutume usitée dans ce pays.

« M'étant assis, je me mis à réfléchir sur ce que j'avais à dire. Quand le Moueddhin eut fini son invitation à la prière, il m'appela à haute voix, pendant que je tenais les yeux fixés sur l'assemblée et que tout le monde me regardait avec anxiété, ne sachant comment je m'acquitterai de ma prédication. Néanmoins, je terminai heureusement la *khotbah*, et quand je descendis de la chaire, le cheik me dit : Mohammed tu ferais bien de prolonger ton séjour chez nous ; nous te chargerions de l'office de prédicateur ; si tu ne veux pas rester, tu nous prêcheras par l'organe d'un autre, de celui que tu auras désigné toi-même pour remplir cette fonction.

« Après cela, nous continuâmes notre route vers l'Orient et nous fîmes le pèlerinage, mais mon père voulut stationner dans les villes saintes, et m'ordonna de retourner à Tlemcen pour faire plaisir à mon oncle et à mes autres parents.

« Il me recommanda aussi de m'arrêter en chemin auprès de mon maître Almorchedy, ce que je fis. Celui-ci me demanda des nouvelles de mon père et je lui dis : il vous baise les mains (que Dieu vous aide!) et il vous offre ses compliments. Il me dit : Mohammed, approche de ce palmier, car Choaïb-Abou-Médien a servi Dieu à l'ombre de cet arbre pendant trois ans. Après ces paroles il entra dans son cabinet, où il resta quelque temps ; quand il sortit, il me fit asseoir devant lui et me dit : Mohammed, ton père était de nos amis et de nos frères, mais toi, Mohammed, que vas-tu devenir? faisant allusion par ces paroles au malheur que j'ai eu depuis de me mêler avec les gens du monde et de m'occuper mal à propos de leurs affaires. Puis il ajouta : Mohammed, tu es inquiet au sujet de ton père, et tu crains qu'il ne soit malade ; tu penses aussi à ton pays. Quant à ton père, sois tranquille ; il est heureux et se porte bien. Dans ce moment, il se trouve placé à la droite de l'apôtre de Dieu, ayant à sa droite Khalil-el-Mâleky et à sa gauche Ahmed, cadhi de la Mecque. Pour ce qui est de ton pays, au nom de Dieu!... Ayant prononcé ces mots, il traça un cercle sur la terre, puis se levant il serra ses mains l'une contre l'autre, et, les mettant derrière le dos, il se mit à faire le tour du cercle en s'écriant : Tlemcen, Tlemcen. Après avoir ainsi fait plusieurs fois le tour, il me dit : Mohammed, Dieu a accompli sa volonté touchant cette ville. — Comment lui dis-je, mon Seigneur? — Dieu, me répondit-il, accorde sa protection aux femmes et aux enfants qui se trouvent dans cette ville, mais elle tombera au pouvoir de celui qui l'assiège et qui se montrera bon pour eux.

« Après ces quelques mots, il s'assit et je me plaçai devant lui. Puis il me dit : « O prédicateur ! — Seigneur, lui répondis-je, je suis votre serviteur et votre humble esclave. Il me dit : « Sois prédicateur. — C'est vous, lui

répliquai-je, qui êtes l'interlocuteur de Dieu. Faites-moi connaître ce qui concerne mon avenir. — Tu prêcheras, me répondit-il, à côté de *l'occidental*, voulant ainsi désigner la grande mosquée d'Alexandrie. Cela dit, il me fit cadeau de quelques craquelins pour ma provision de voyage, et il m'ordonna de partir.

« Pour ce qui est de la ville de Tlemcen, elle fut occupée par le sultan mérinide, comme il a été dit plus haut; Dieu protégea les femmes et les enfants qu'elle renfermait. Quant au cheikh Almorchedy dont il vient d'être question, c'était un saint homme qui menait la même vie que le cheik Abou'l-Abbès al-Sebty (de Ceuta) : que Dieu nous fasse la grâce de profiter de leurs exemples et de leurs bénédictions !

« Nous avons donné ci-dessus la liste des ouvrages scientifiques de celui dont nous venons d'offrir la biographie. La famille qui lui a donné naissance a toujours été une famille de savoir et de sainteté. On peut citer parmi ses membres les plus distingués l'oncle de notre Mohammed Ibn-Marzouk, son père, son aïeul et l'aïeul de son père, ainsi que ses propres enfants et ses descendants, savoir ses deux fils, Mohammed et Ahmed, et le neveu de son fils, qui est connu sous le nom d'*Al-khatib* (le prédicateur), et qui est le dernier. Ce sont là tous les noms qui sont parvenus à ma connaissance ; mais je suis sûr qu'il sortira encore de cette illustre maison quantité d'hommes honorables et vertueux. »

C'est ainsi que le cheik Ibn-Mariam termine sa biographie du célèbre Ibn-Marzouk. A l'appui de cette dernière observation nous ajouterons qu'il existe encore de nos jours à Tlemcen des descendants d'Ibn-Marzouk (les *Merazga*). Le caveau où reposent les membres de cette famille, était situé dans le cimetière royal. Il a été découvert par M. Brochelard, ancien sous-préfet de Tlemcen, avec d'autres tombeaux appartenant à des rois

ou à des princes de la dynastie des Beni-Zeiyan (1).

Parmi les personnages qui par l'étendue de leur savoir et la réputation de leurs vertus honorèrent le VIIIe siècle de l'hégire et la cité qui leur avait donné le jour, il convient de citer un nom non moins célèbre que celui que nous venons de signaler : il s'agit du cheikh Saïd ben-Mohammed ben-Mohammed Al-Ocbâny, qui fut l'émule, sinon l'égal en mérite, du savant dont nous venons d'esquisser la biographie. Il naquit à Tlemcen en 720 de l'hégire (1320 de J.-C.) dix ou onze ans après lui. « Cidi Saïd Al-Ocbâny, dit l'auteur du *Bostan* qui se fait ici l'écho du biographe Ibn-Farhoun, était un jurisconsulte qui professait la secte de l'imam Ibn-Mâlek, et était très versé dans toutes les sciences. Il suivit les leçons des deux célèbres fils de l'Imam et c'est à leur école qu'il apprit le droit. Il étudia les principes fondamentaux de cette science sous la direction du docteur Abou-Abd'Allah al-Aïly et autres professeurs. Au surplus, le haut rang qu'il acquit dans la science est chose connue du monde entier. Il exerça les fonctions de cadhi de la communauté (*Al-Djamâah*) à Bougie sous le règne du sultan Abou-Einan, c'est-à-dire à une époque où les savants jurisconsultes foisonnaient. Il remplit ensuite les mêmes fonctions à Tlemcen, où pendant plus de quarante ans il consacra son temps à donner des *fetwas* ou décisions juridiques. »

L'historien Abou-Zakaria Ibn-Khaldoun, qui fut le contemporain de Saïd al-Ocbâny et parle avec éloge de ce docteur dans la partie de son ouvrage qui traite des hommes illustres de Tlemcen, résume ainsi la vie de ce savant : « Le jurisconsulte et cadhi Abou-Othman-Saïd, fils de Mohammed al-Ocbâny, dit-il, est

(1) Voyez le savant et précieux mémoire de cet auteur sur les tombeaux des Emirs Beni-Zeiyan, etc. Paris, Imprimerie Nationale, 1876, p. 137 et 138.

le premier qui se soit distingué parmi les membres de cette noble famille. C'est un homme remarquable autant par la supériorité de son génie que par l'étendue de son savoir. Versé, comme il l'est, dans toutes les branches des sciences humaines, il brille principalement dans l'arithmétique et la géométrie. Il a été successivement cadhi de la communauté à Tlemcen, à Bougie, à Maroc, Sela (Salé), à Oran, à Honeïn, office dont il s'est toujours acquitté dans chacune de ces villes avec équité, intelligence et talent. Aujourd'hui, ajoute le biographe, il exerce les fonctions honorables de prédicateur dans la grande mosquée (1). » Il composa, dit l'auteur cité dans le *Bostan*, un commentaire sur le traité des successions du cheikh Al-Haufy, ouvrage qui n'a jamais vu son pareil; un autre sur la logique d'Al-Khoundjy; des observations et des gloses sur le *Talkhis* d'Ibn-el-Benna, sur le poème d'Ibn-el-Yasmin qui traite de l'algèbre et de l'équation; un autre commentaire qui porte le titre d'*Al-'akîdah el-Borhanîah* et qui traite des fondements de la religion, enfin une explication exégétique de la surate *Al-Fatihah* (2) dans laquelle il a étalé la plus grande érudition. Parmi ses compositions on compte encore un commentaire sur le *Bordah*, un autre plus considérable sur Ibn-el-Hâdjeb el-Asliyi. Le cheikh Saïd al-Ocbâny eut pour disciples une foule de personnages qui devinrent plus tard les maîtres de la science et de la sagesse, tels que son fils Kâssem al-Ocbâny, l'imam Abou'l-Fadl, fils de Marzouk al-Hafid, le saint, le dévot et contem-

(1) Yahia Ibn-Khaldoun écrivait ceci en l'année 780 de l'hégire (1378-79 de J.-C.) ou peu auparavant, puisqu'il fut assassiné dans un guet-apens dans le courant de la même année sous le règne d'Abou-Hammon II.

(2) Plus loin un autre biographe, Ibn-Sâad al-Tlemcêny, nomme la surate *Al-Fathh* (la Victoire), au lieu de la surate *Al-Fatihab,* qui est la première de l'Alkoran. Il y a évidemment dans l'une ou dans l'autre de ces citations une faute de copiste.

platif, cidi-Ibrahim al-Masmoudy, le pieux imam Abou-Yahia le chérif, le cheikh Abou'l-Abbès ben-Zaghrou, et dans son patronage il compta le célèbre imam Ahmed ben-Akkâb el-Djedhâmy. Un de nos amis, ajoute le même biographe, prétend qu'Al-Ocbâny tirait son nom d'un village d'Espagne appelé *Ocbân*, dont sa famille serait originaire; il a soutenu cette opinion en présence d'un homme fort distingué, un jurisconsulte très versé dans les diverses branches de la science des successions et qui s'appuyait sur l'autorité du docte hâfidh al-Soyouthy.

« Dans les conférences scientifiques qui se faisaient à la cour du sultan mérinide Abou-Einan, le cheikh Al-Ocbâny expliqua Al-Bokhâry et la *Modawanah* en s'aidant des commentaires et des observations du cheikh Ezz-el-Dyn ben-Djemâah et autres savants. Il exerça successivement les fonctions de cadhi à Bougie, à Tlemcen, à Asila et à Maroc. J'ai oui dire à l'un des cheikhs qui l'avaient connu, que l'on avait coutume de lui donner le titre de chef des Eulémas. Le savant Ibn-Sâad de Tlemcen (1) quand il a l'occasion de parler de Saïd al-Ocbâny, ne l'appelle pas autrement que l'*alfakih, le très docte, le coryphée des cadhis de Tlemcen*. Il nous apprend que parmi les ouvrages sortis de la plume de ce cheikh on compte un commentaire sur le livre d'Al-Haufy, qui jusque-là n'avait point trouvé son pareil, ainsi qu'une explication de la surate *Al-Anhâm*, le Bétail (la VIe) et de la surate *Al-Fathh*, la Victoire (la XLVIIIe), explication où il a fait preuve de la plus grande érudition par les utiles renseignements dont il l'a enrichie et ornée. »

(1) Ibn-Sâad Mohammed ben-Ahmed, mort en Egypte en 901 de l'hégire (1495 de notre ère) est auteur de plusieurs ouvrages agiographiques, entre autres du *Nedjm el thâqeb fy ma leaouliaï' allah min el ménaqeb*, qui est souvent cité par les écrivains musulmans. On lit sa biographie dans *le Bostan*, p. 310 de notre manuscrit.

A ces divers extraits de la vie d'Al-Ocbâny l'auteur du *Bostan* ajoute : « Dans l'une de ses précieuses notices Al-Wancherissy nous assure que le cheikh Al-Ocbâny était né à Tlemcen en 720 et qu'il y mourut en 781. » Il termine son article par cette déclaration : « J'ai tracé ci-devant la biographie du petit-fils de notre cheikh, le cadhi Abou'l-Abbès avec celle d'Abou-Sâlem Ibrahim ; on lira plus loin celle de son fils Kâssem, ainsi que celle du neveu de celui-ci, le cadhi Mohammed ben-Ahmed et d'autres membres de cette illustre famille, s'il plait à Dieu. »

Nous croyons aller au-devant des désirs du lecteur en lui soumettant quelques détails relatifs à l'histoire des deux célèbres cheikhs Ibn-Marzouk et Saïd Al-Ocbâny, dont nous venons de transcrire les biographies, et en appelant leur attention sur le sort de leurs derniers descendants. Nous dirons d'abord que le tombeau de Saïd al-Ocbâny a été retrouvé avec celui de la famille des Merazga dans un ancien cimetière de Tlemcen proche de la grande mosquée de cette ville, par les soins intelligents et dignes de tout éloge de M. Charles Brosselard. On y lit l'épitaphe suivante, qui contient les titres de notre cheikh avec la date précise de sa mort.

En voici la traduction :

« Louange à Dieu l'unique ! La bénédiction soit sur « N. S. Mohammed et sur sa famille !

« Ce tombeau est celui de l'éminent seigneur, le ju- « risconsulte très illustre, l'interprète du livre de Dieu « fort et puissant : Sidi Saïd, fils du seigneur, le juris- « consulte versé dans la tradition, le professeur éloquent « et accompli Mohammed al-Ocbâny. Que Dieu lui donne « pour demeure le Paradis, qu'il étende sur lui la mi- « séricorde et le pardon, et le maintienne en joie et en « bonheur !

« Il est décédé (Dieu lui fasse miséricorde !) vers

« l'heure de la prière d'El-Aceur, le mardi vingt-deux
« de Dhôu'l-Hidjja de l'an huit cent onze (811). »

« Cette date de l'hégire, ajoute le savant dont nous
« venons de rapporter la traduction, a pour date corres-
« pondante, dans l'ère chrétienne, le 8 mai 1409. »

Quant au sort qui était réservé en dernier lieu aux rejetons des deux grands hommes, dont nous avons transcrit les biographies, il nous suffira, pour le signaler, ou plutôt pour le déplorer, de citer les observations dont le même savant accompagne la description des tombeaux en question, observations très justes et très exactes, puisqu'elles ont été inspirées par l'état présent des lieux et des personnes qu'il a pu longuement voir et étudier.

« Les deux familles, dit M. Ch. Brosselard, les Okab-
« na et les Merazga, ont eu, pendant trois siècles, le
« mérite de produire des jurisconsultes éminents, qui
« occupaient à Tlemcen les plus hautes magistratures
« et tenaient la tête de la science. Mais que sont deve-
« nus les descendants de ces illustres maisons ? Comme
« le reste de leurs compatriotes, ils ont été cruellement
« atteints par les vicissitudes sans nombre qui ont
« bouleversé leur pays. Le nom d'Al-Ocbâny est tout
« à fait éteint, à moins que la prétention que mettent
« en avant les Oulad el-Sekkal de descendre de ces sa-
« vants ne soit justifiée. Il existe, au contraire, plu-
« sieurs descendants du célèbre Ibn-Merzouk, un des
« oracles de la science dans les écoles africaines, au
« IXe siècle de l'hégire. On les appelle les Merazga. Ils
« sont aussi pauvres et ignorants que leurs ancêtres
« étaient riches et éclairés. Il n'y a plus même un taleb
« parmi eux ; mais l'antique célébrité de leur nom fait
« qu'on les honore encore. Adonnés à la profession de
« Fellah, et vivant au jour le jour, ils s'efforcent de re-
« conquérir à la sueur de leur front une parcelle de
« l'héritage paternel, emporté par la tempête des révolu-
« tions. L'un d'eux s'est constitué le gardien du tom-

« beau de l'ancêtre. Il y recueille les offrandes des « âmes pieuses et charitables, et cela l'aide à vivre. Aux » curieux qui l'en sollicitent, il montre une relique « précieuse de Sidi Ibn-Merzouk el-Hafid : c'est un « koran qui a appartenu à cet homme illustre, et que, « depuis plus de quatre siècles, chaque génération de « ses petits-enfants lègue à celle qui la suit. Les Mu- « sulmans baisent avec respect les feuillets jaunis et à « demi-effacés de ce livre béni (1). »

(1) Voyez *Revue Africaine*, cinquième année, numéro de novembre 1861, p. 113 et suivantes.

CHAPITRE VII.

Avènement de la dynastie de la branche cadette des Beni-Zeiyan et règne simultané des deux sultans Abou-Saïd-Othman et Abou-Thâbit el-Zâïm (749-760).

Après la mort du roi Abou-Teschifin et l'occupation de Tlemcen par le sultan mérinide Abou'l-Hassan, le trône des Beni-Zeiyan resta vacant une douzaine d'années. Durant ce long interrègne, Tlemcen fut gouvernée par Othman Ibn-Djerrar, de la famille de Tikdoucen ibn-Tâa-Allah, branche de la tribu des Abd'elwadites, qui avait toujours prétendu avoir des droits au commandement de cette nation. Les deux émirs Abou-Zeid Othman et Abou-Thâbit, arrière-petits-fils d'Abou-Yahia Yaghrmorâcen, premier roi de Tlemcen, qui avaient été enrôlés avec tous les chefs Abd'elwadites dans l'armée d'Abou'l-Hassan, profitèrent de la fameuse défaite que ce prince éprouva sous les murs de Kairouan en 749 (1348), pour secouer le joug des Mérinides et remonter sur le trône de leurs aïeux. Ayant reçu à Tunis, où tous leurs partisans et alliés s'étaient assemblés, le serment de fidélité, ils se mirent en marche vers le Maghreb à la tête d'une armée assez considérable, et accompagnés des chefs des Maghraouah et des Toujjin.

Après diverses expéditions qui les remirent en possession des parties orientales du royaume, ils réunirent tous leurs efforts pour se rendre maîtres de la capitale, où Ibn-Djerrar s'était déclaré indépendant, et avait usurpé le

souverain pouvoir. Arrivés dans le voisinage de Tlemcen, ils eurent à combattre les partisans de l'usurpateur, mais ils les mirent en fuite et les poursuivirent jusqu'au pied des murs de la ville, où ils pénétrèrent par la porte appelée *Beb-Assilan*. Les habitants, s'étant alors soulevés contre Ibn-Djerrar, accueillirent avec allégresse les légitimes héritiers du trône Abd'elwadite et les conduisirent en triomphe au palais des anciens rois. Othman ibn-Yahia Ibn-Djerrar obtint l'aman de la clémence des vainqueurs, mais il ne survécut pas longtemps à sa disgrâce et à la chute de son pouvoir, car étant devenu suspect au nouveau gouvernement il fut jeté bientôt après dans un affreux cachot, où il périt de mort violente, dans le mois de ramadhan de la même année 749 (novembre-décembre 1348).

Les deux frères, étant ainsi montés sur le trône de leurs pères, se partagèrent les honneurs et les devoirs de la royauté : Abou-Saïd jouit en sa qualité d'aîné de l'autorité suprême avec le droit de battre monnaie et d'être nommé dans la Khotbah ou prière solennelle du vendredi, et l'émir Abou-Thabit fut chargé du commandement de l'armée et des populations nomades.

Après cet exposé qui résume l'origine de la nouvelle dynastie et les premiers jours de la restauration des Beni-Zeiyan, événements déjà connus et décrits amplement par les autres historiens, nous allons mettre sous les yeux du lecteur le récit de cette révolution politique présenté par Yahia ibn-Khaldoun ainsi que les réflexions sensées et judicieuses dont cet écrivain a jugé à propos de l'accompagner.

Voici les paroles de cet élégant historien : « Le sultan Abou-Teschifin ayant été ainsi victime de la plus horribles des catastrophes, et Tlemcen sa capitale étant devenue la proie du sultan Abou'l-Hassan, fils du sultan Abou-Saïd, fils du sultan Abou-Youssouf, fils d'Abd'el-Hakk, le vainqueur devint le maître de la grande tribu

des Abd'elwadites tout entière. En conséquence, il réunit sous son sceptre leurs diverses fractions, leur conserva leurs rangs et leurs dignités et voulut que leurs branches et leurs familles jouissent des mêmes traitements qui leur étaient affectés sous la dynastie déchue, se faisant ainsi une gloire de régner sur les deux tribus (les Mérinides et les Abd'elwadites) et un honneur de commander toutes les populations de race zénatienne.

VERS.

Que de trésors de bonté cachés dans les profonds secrets de la Providence! Que de faveurs Dieu nous réserve, qui échappent à notre faible intelligence!

Mortel, si jamais l'infortune t'accable et te trouble, repose-toi avec confiance sur les soins paternels de Celui qui est par essence unique, éternel et placé au-dessus de toutes les puissances terrestres.

Bien des jours s'écoulèrent ainsi, pendant que les Abd'elwadites assujettis au joug des Mérinides vivaient au milieu de ces derniers comme un feu qui couve sous la cendre, comme un fer caché dans son fourreau; ils avaient le foie ulcéré par l'envie, le cœur en proie à la haine la plus ardente. Ils jetaient sur leurs oppresseurs des regards de travers, tandis que leur langue exprimait de sourds murmures : ils savaient néanmoins patienter, gardant l'espérance dans le fond de leur âme et se montrant extérieurement soumis et résignés à leur malheureuse position. La victoire, dit le proverbe, est sœur du courage patient, et la résignation aux volontés du ciel finit par être couronnée par une heureuse fin. Oh! que sont belles ces paroles d'un poète!

VERS.

Il en est d'un empire comme d'un foyer hospitalier, auprès duquel on trouve une douce chaleur tant qu'il ne jette pas feu et flamme.

On le supporte en attendant qu'il s'éteigne et disparaisse. C'est en s'armant de patience, qu'on finit par voir se dissiper les plus mauvais jours.

« En ce temps-là les Abd'elwadites étaient sous le commandement particulier des deux princes Abou-Saïd et Abou-Thâbit, leur frère Mouley Abou-Yâakoub ayant renoncé au siècle et ne s'occupant plus que des choses du ciel. Or, Dieu permit que le sultan Abou'l-Hassan entreprit l'an 748 (1347) une expédition contre l'Ifrikiah. Parmi les troupes dont son armée était composée, il ne savait pas que les Abd'elwadites étaient à son égard comme des vipères cachées, comme des faucons qui guettent leur proie, ou comme des lions qui se tiennent en embuscade. Il laissa à Tlemcen son fils Abou-Einan.

« Après s'être rendu maître de Tunis et de toutes les places qui dépendaient de ce gouvernement, il fit sentir le poids de sa domination aux Soleim et à leurs alliés, en les dépouillant de leurs fiefs qu'il s'appropria, et en leur enlevant les privilèges de la noblesse et de l'autorité. Profondément irrités de cette sévérité, ces arabes abandonnèrent le parti du sultan mérinide, se coalisèrent contre lui, et proclamèrent sultan Ahmed ibn-Abou-Dabbous, de la famille du célèbre Abd'-el-Moumen ibn-Aly (fondateur de l'empire Almohade).

« Abou'l-Hassan se mit alors en mouvement et déploya toutes ses forces pour éteindre ce formidable incendie, pour dissiper, à l'aide de sa lumineuse présence, les ténèbres dans lesquelles ses ennemis s'étaient enveloppés. Pour les soumettre il usa de stratagèmes : eux, de leur côté, eurent recours aux mêmes moyens ; il en vint aux mains avec eux ; et eux pareillement lui livrèrent bataille. Tels sont les événements que Dieu, dans sa sagesse et sa science sans bornes, ménagea en faveur de cette noble famille ; c'est ainsi que s'accomplirent les décrets du ciel qui destinait le trône au prince des Mos-

lim, notre seigneur le khalife Abou-Hammou (que Dieu le consolide !), à ce sultan auguste qui devait faire le bonheur de tous ses sujets. Loué soit-il Celui qui sait par excellence mener à bonne fin ses adorables volontés ! Il n'y a de Dieu que lui ; lui seul est digne de nos louanges. »

VERS.

Les nuits qui portent dans leur sein les destinées humaines, savent qu'elles ne tarderont point à donner le jour aux choses les plus étonnantes.

Ici, notre historien reprend son récit, pour nous raconter les diverses péripéties qui signalèrent la marche triomphante des deux princes vers la capitale du royaume dont ils allaient prendre possession. Comme tous ces faits se trouvent longuement décrits par son frère Abd'-el-Rahman, nous renvoyons le lecteur à son *Histoire des Berbères* ; seulement nous ferons connaître ici quelques détails qui intéressent la géographie et l'ancienne topographie de Tlemcen, détails omis par le célèbre historien.

« Après sa défaite sous les murs d'Albatha, dit notre historien, Amran ibn-Moussa Ibn-Djerrar s'enfuit à Tlemcen, où il implora le secours de son frère (ou cousin), gouverneur de la ville. Ayant obtenu de celui-ci un corps de troupes, il revint sur ses pas dans l'intention de livrer bataille aux deux princes Abd'-elwadites. Heureusement ceux-ci se trouvèrent assez forts pour repousser l'attaque et pour ne pas éprouver un échec. Celui qui prend les armes pour une juste cause, Dieu ne le laisse point sans secours, et celui qu'il délaisse où pourrait-il trouver un bras assez fort pour le faire triompher ? C'est que Dieu seul est puissant et invincible.

« La rencontre des deux partis eut lieu à Chikkak, vis-à-vis de la localité appelée *Djomaat-el-hezz*, auprès du

confluent de l'Astitif et de l'Isser, le mercredi 22 du mois de djomada II, l'an 749 (fin de septembre 1348).

« Au début de la bataille, tous les Abd'elwadites sans exception abandonnèrent les drapeaux d'Ibn-Djerrar et passèrent dans les rangs de leur prince légitime, le sultan Abou-Saïd, poussés par un sentiment d'honneur et de préférence. Ibn-Djerrar se vit forcé de tourner le dos avec tous ceux de son parti qui étaient sortis de Tlemcen, et de prendre honteusement la fuite ; poursuivi par la cavalerie ennemie il fut atteint et mis à mort. Les deux princes Abd'elwadites (que Dieu leur face miséricorde !) poursuivirent leur marche triomphante vers la capitale, où, à la suite des fuyards, ils pénétrèrent par la porte *Assylan* (*beb-Assylan*) en ce jour fortuné. Après avoir accordé l'aman à Othman ibn-Yahia Ibn-Djerrar, qui était venu en personne implorer leur clémence, les deux princes prirent possession de la capitale du royaume et se déclarèrent indépendants. Au surplus, l'empire appartient à Dieu seul ; il l'octroie à qui il lui plait, et il en dépouille qui il veut : soit-il à jamais glorifié ! »

On rencontre dans ce passage un certain nombre de noms géographiques que nous avons promis d'éclaircir, car c'est dans ce but que nous avons demandé la permission de le traduire.

Sikkak. Dans notre manuscrit ce nom est écrit اسكاك (*Assikkak*). Les exemplaires manuscrits de l'histoire des Beni-Zeiyan par Mohammed el-Tenessy portent, les uns *Sikkak,* les autres *Assikkak* : je crois que cette dernière leçon représente la prononciation de ce mot telle qu'elle était usitée chez le vulgaire. Quand au courant d'eau auquel ce nom s'applique, c'est un torrent rapide, qui coule à une lieue et demie environ au Nord de Tlemcen; une de ses sources est légèrement thermale et cependant poissonneuse, ce qui lui a fait donner le nom de *Aïn el-Hout* ou fontaine aux poissons. Le

Sikkak va se jeter dans la *Safsef*, après un parcours d'environ deux lieues.

Safsef. L'orthographe de ce nom varie beaucoup dans les manuscrits; il paraît tantôt sous la forme *Staf-sif*, tantôt sous celle de *Safsif* ou *Sefsif*. Dans notre manuscrit, il est écrit *Astitif*, ce qui est évidemment une faute de transcription; la véritable orthographe de ce mot doit être *Satfsif*, d'où est venue la forme abrégée *Safsif* ou *Safsef* comme disent les Arabes du pays; les Européens prononcent *Safsaf*.

La Safsef, rivière très froide et profondément encaissée, prend sa source dans les montagnes des Beni-Ournid, au sud de Tlemcen, passe à une lieue à l'est de cette ville, où on la traverse sur un pont, et va plus loin mêler ses eaux à celles de l'Isser après un parcours de cinq à six lieues.

L'Isser, l'*Assara* de Ptolémée et l'*Isaris* du géographe anonyme de Ravenne, prend sa source dans les montagnes de Beni-Smiel, au sud-est de Tlemcen, non loin de la lisière des hauts-plateaux de l'Algérie, et se jette dans la Tafna après un parcours d'environ 25 lieues. C'est une des grandes rivières qui arrosent le territoire de Tlemcen à l'est, au nord et au nord-est.

Après ces courtes explications géographiques qui jettent quelque jour dans la marche suivie par nos deux sultans pour atteindre leur capitale et qui déterminent le lieu précis, où se décida le sort de leurs armes et le triomphe de leur cause, nous donnerons encore la parole à notre historien favori, pour qu'il nous dépeigne ce nouveau règne et nous signale les noms des hauts personnages qu'ils associèrent à leur gouvernement.

« Abou-Saïd et Abou-Thâbit, dit-il, resplendirent dans le ciel du khalifat comme deux lunes jumelles; comme les deux étoiles sublimes qui guident dans le désert les pas du voyageur. Ils furent tous les deux un

foyer de paix et de sécurité, une source intarissable d'abondance et de prospérité, un asile respecté et inviolable. L'un fut comme le pivot de la vertu et de la véritable piété; l'autre se signala sur les champs de bataille comme un lion acharné après sa proie. On eut dit celui-là la balance même de la justice, tandis que celui-ci se montrait comme un océan de générosité et de libéralité. Ils travaillèrent tous les deux à faire jaillir de nouveau les sources taries de l'empire; ils vinrent à bout de rompre les difficultés presque insurmontables qui s'opposaient à leurs efforts, de réparer les ruines amoncelées de l'ancien édifice et de relever les pans de murs qui s'étaient écroulés. Ils finirent aussi par éteindre l'incendie que le malheur des temps avait allumé dans l'héritage paternel. Ayant réuni les membres épars de leur noble famille, ils abandonnèrent les pâturages ingrats et malsains où on les avait dispersés, et marchant à la tête des enfants de leur père commun, ils se frayèrent le chemin de la gloire. Après cela ils se chargèrent du lourd fardeau de l'empire et se partagèrent entre eux la conduite du gouvernement et les fonctions de l'administration, se distinguant, l'un, par son ardeur guerrière, l'autre, par son horreur du vice et de l'impiété; celui-ci se plaisant à vivre tranquille à l'ombre du khalifat, celui-là aimant à gravir les montagnes et à dénicher les Arabes de leurs redoutables forteresses. Cette différence de goût et de fonctions ne les empêchait point de se porter l'un à l'autre l'affection la plus tendre, de se témoigner mutuellement la satisfaction et la joie intérieure, de mettre en pratique l'un à l'égard de l'autre les devoirs de l'amitié et de la fraternité en toute chose et dans toutes les circonstances; sentiments, du reste, qui ont toujours distingué cette noble famille des autres anciennes races, union qui n'a jamais cessé de régner entre les divers membres de leur parenté. C'est grâce à cette union, que lorsque le chemin frayé par les

deux frères a été perdu, et que ceux-ci se sont vus attaquer par les rois voisins, cette illustre famille a repris son éclat, donné des ordres, prescrit des défenses; qu'ensuite elle a pris de l'extension; qu'elle s'est élevée, qu'elle a délivré des autorisations, fait des prohibitions; et c'est ainsi que nos deux sultans sont venus à bout de leurs desseins; qu'ils ont pu vaincre l'ennemi jusque-là triomphants, recouvrer leur honneur, étendre les limites de leur empire, et se couvrir de gloire. Malheureusement, la fortune inconstante vint abattre le coursier dans son élan; le briquet trop dur ne donna plus de feu; le tranchant des sabres se trouva émoussé; l'étoffe jusques-là ferme et solide finit par se lacérer et tomber en lambeaux; l'aisance et le bien-être furent remplacés par le comble de la misère et de la détresse : tant il est vrai que l'empire sans fin n'appartient qu'à Dieu l'unique, le souverain créateur. »

Après avoir tracé ce tableau avec tout le luxe des couleurs orientales Yahia Ibn-Khaldoun, changeant de ton et de style et reprenant celui qui par sa simplicité convient mieux à l'histoire, entre dans le détail des faits qui signalèrent ce règne. « Les nouveaux sultans, ajoute-t-il, prirent possession de Tlemcen dans la soirée du mercredi 22 de Djomada II de l'an 749 (1348), comme il a dit ci-dessus. Dans la matinée du jour suivant toute la famille Abd'-el-Wadite fut admise à prêter de nouveau le serment de fidélité au sultan fortuné Abou-Saïd, après quoi, conformément aux règles de la prudence et d'un bon gouvernement, ils firent mettre au cachot Othman ibn-Yahia Ibn-Djerrar, lequel mourut (1) dans le courant de ramadhan de la même année (novembre-décembre 1348).

« Ensuite les deux sultans élevèrent à la dignité de vi-

(1) D'après une tradition rapportée par Abd'el-Rahman Ibn-Khaldoun, Ibn-Djerrar aurait péri dans sa prison de mort violente.

zir Yahia ibn-Dawoud ibn-Aly Ibn-Majd (1), et ils nommèrent au secrétariat d'État Abd'el-Wâhed ibn-Mohammed el-Razzak, qui fut destitué plus tard pour des affaires dont il fut accusé, et remplacé par Aly ibn-Mohammed Ibn-Sâoud après son arrivée de Tunis, selon que nous le dirons plus loin, s'il plait à Dieu. Ils nommèrent cadhi de la Cour l'alfakih Abou'l-Abbès Ahmed ibn-Ahmed ibn-Aly al-Kaïssy connu généralement sous le nom d'*Al-Mochaouech*, lequel eut pour successeur l'alfakih Abou'l-Abbès Ahmed ibn-el-Hassan. Après cela, chacun d'eux se revêtit des insignes splendides de la royauté; tout le monde vint leur prêter le serment de fidélité et d'obéissance, et on promulgua leurs ordonnances touchant la nomination aux divers commandements et la perception des impôts; seulement le droit de siéger sur le trône, d'être nommé dans la Khotbah et de battre monnaie fut réservé au sultan Abou-Saïd. Le sultan Abou-Thâbit eut dans ses attributions le commandement des troupes, celui des divers drapeaux et les affaires de la guerre. Il joignait à cette haute autorité le sentiment du respect à l'endroit de son frère, à qui il témoignait en toute circonstance le dévouement le plus affectueux. Quant à leur frère aîné, le prince auguste et vertueux, Mouley abou-Yâakoub (que Dieu lui accorde sa grâce et ses faveurs!), il ne voulut pas quitter son séjour à Nédromah, où depuis longtemps il servait Dieu et pratiquait la vie ascétique.

« En parlant de ces trois frères, je dois ajouter que dans l'histoire des temps passés et en particulier dans celle des rois musulmans je n'ai jamais rencontré un autre exemple de cet amour fraternel, de cette parfaite concorde entre les enfants d'un même père : certes, c'est là, à mon avis, une des marques les plus évidentes de la noblesse de cette royale maison, de l'excellence

(1) Abd'el-Rahman Ibn-Khaldoun l'appelle *Ibn-Megguen*.

du naturel de ces princes, et du sentiment d'honneur qui les animait. »

Ici notre historien, abandonnant le fil de son récit, s'engage dans une longue digression pour nous faire connaître ceux des princes musulmans qui occupèrent le trône, ayant à leur pied un ou plusieurs frères plus âgés qu'eux.

« Qu'il me soit permis de mentionner ici les noms de tous les khalifes musulmans, qui ont régné à côté de frères plus âgés! ils seront cités d'après l'ordre chronologique de la succession des diverses dynasties.

1° Le premier de tous et qui a été l'un des compagnons de l'apôtre de Dieu, c'est le prince des croyants, Aly, fils d'Abou-Taleb, dont le frère nommé Akil était plus âgé et mourut après lui.

2° Parmi les khalifes Oméyades qui ont régné en Orient, nous devons citer Yezid, fils de Moawiah, qui avait un frère plus âgé que lui, du nom d'Abd'Allah. Dans la journée de *Marah* celui-ci avait pris le parti d'Al-Dahhak ibn-Kaïs ; après la défaite des habitants de Damas Obéid Allah ibn-Ziad l'atteignit, le mit en croupe et le sauva. Omar ibn-Saïd ibn-el-Assy voulait le tuer, mais Obéid Allah, prenant sa défense, adressa au général de vives représentations et l'arracha ainsi à la mort.

3° Hischam fils d'Abd'el-Malek avait un frère appelé Moslemah qui était plus âgé que lui.

4° Un autre khalife, Al-Walid fils d'Al-Yézid, comptait plusieurs frères tous plus âgés que lui.

5° Les khalifes Yézid fils d'Al-Walid et son frère Ibrahim avaient aussi un frère nommé Al-Abbès, et un autre plus âgé que tous les deux.

Passons aux Oméyades d'Espagne.

1° Le khalife Abd'el-Rahman fils de Moâwiah surnommé *Al-Dâkhel* (l'intrus) avait aussi des frères plus âgés que lui, entre autres Al-Walid, dont Abd'el-Rahman fit mourir le fils du nom d'Almogheirah qu'il soupçon-

nait de l'avoir desservi et calomnié. Le même khalife exila ensuite de l'Espagne tous les autres enfants d'Al-Walid.

2° Hicham el-Rady avait un frère nommé Soleyman, plus âgé que lui, qui lui disputa le trône et finit par être tué.

3° Al-Hakam, fils d'Al-Hischam avait aussi un frère du nom de Soleyman, plus âgé que lui, qu'il renferma dans une prison pendant dix-neuf ans.

4° Abd'el-Rahman III, fils d'Alhakam, avait également un frère nommé Hischam, qui était plus âgé que lui.

Parmi les khalifes abbassides nous citerons les suivants :

1° Abou'l-Abbès el-Seffahh qui avait un frère appelé Abou-Djaafar, plus âgé que lui.

2° Haroun al-Raschid qui avait un frère appelé Aly, plus âgé que lui.

3° Al-Mamoun, frère du khalife Al-Amin, qui était plus âgé que lui; tout le monde connaît leur histoire.

4° On dit que le khalife Al-Watek billah avait un frère appelé Mohammed, père d'Almostain, plus âgé que lui.

5° Ahmed, frère d'Al-Motawekkel billah était, dit-on aussi, plus âgé que ce khalife.

6° Le khalife Almootezz billah avait la plupart de ses frères, entre autres Al-Mourad qui lui succéda sur le trône, plus âgés que lui.

7° Le prince Haroun frère du khalife Al-Kâher billah était plus âgé que lui.

8° Les frères du khalife Almotie, savoir Al-Abbès, Abd'el-Wâhed, Aly et Al-Motteky, étaient tous plus âgés que lui.

9° Le khalife Al-Tâye avait son frère Abd'al-Aziz plus âgé que lui.

« Parmi les khalifes de la dynastie des Edrissites qui ont régné en Espagne, nous avons Aly, fils de Hammoud, dont le frère, du nom d'Al-Kâssem, était plus âgé que lui.

« Parmi les khalifes Schiites on peut citer Nizar, fils de Maad, qui avait son frère Al-Kassem plus âgé que lui.

« Dans la dynastie des Mérinides nous avons le sultan Abou-Einan, dont les deux frères Abou-Omar et Abou'l-Fadl étaient plus âgés que lui.

« Parmi les khalifes hafsides nous trouvons Omar, fils d'Abou-Yahia, qui avait tous ses frères plus âgés que lui.

« Quant aux Beni-Nacer (de Grenade), nous savons que le sultan Abou Abd'-Allah Mohammed avait son frère Ismaïl plus âgé que lui.

« Enfin, dans la postérité du prince des Moslim Yâghrmorâcen Ben-Zeiyan le sultan Abou-Saïd, dont il est ici question, avait un frère qui était son aîné, nous voulons dire Mouley Abou-Yâakoub, qui avait choisi la vie ascétique de préférence aux honneurs du trône. »

Après cette digression Yahia Ibn-Khaldoun revient à l'histoire de nos deux sultans et nous raconte les exploits d'Abou-Thâbit, qui, en sa qualité de généralissime de l'armée Abd'el-wadite, était chargé de rétablir l'ordre dans les provinces, de faire plier sous le joug du nouveau gouvernement les tribus rebelles et de restaurer l'autorité royale dans toutes les parties de l'Etat. Il décrit les expéditions militaires de ce prince, ses démêlés avec les rois mérinides, ses victoires et ses défaites, événements qu'il expose succintement avec beaucoup d'exactitude, d'ordre et de précision en indiquant les lieux et les dates.

C'est à ce double titre que nous croyons devoir transcrire ici la partie de ce récit qui se rapporte aux dernières années de ce règne, parce qu'elle met sous nos yeux la catastrophe qui renversa pour la seconde fois le trône encore peu affermi des Beni-Zeiyan.

« Abou-Einan, fils et successeur du célèbre sultan mérinide Abou'l-Hassan, irrité contre les deux rois de Tlemcen qui avaient rejeté son intervention en faveur d'Aly

ibn-Râched, chef des Maghraouah, ou plutôt voulant tirer profit de cette circonstance pour recupérer les Etats perdus par son père, avait formé le dessein de renverser le nouvel empire Abd'el-wadite et de se rendre maître de Tlemcen. S'étant mis à la tête d'une armée formidable, il avait dirigé sa marche contre cette capitale.

« A cette fatale nouvelle, les deux sultans se hâtèrent de lever des troupes et de courir à la rencontre de l'ennemi qui s'avançait vers la frontière du royaume du côté de l'Occident.

« Les sultan Abou-Thâbit, dit Yahia Ibn-Khaldoun, qui se trouvait alors à Tedellis, leva son camp à la hâte et précipita sa marche vers le Maghreb.

« Etant entré le vendredi 3 de rebie II de l'an 753 (avril-mai 1352) dans l'auguste capitale du royaume, il tint conseil avec son frère et les membres les plus éminents de la famille royale, qui tous furent d'avis qu'il devait marcher contre le sultan du Maghreb. En conséquence, ils l'expédièrent avec son armée du côté des Angad (1).

« Dieu avait voulu ce qu'ils firent dans cette circonstance critique, car, ce qu'il sait touchant le sort de ses créatures doit avoir nécessairement son accomplissement. Le sultan Abou-Thâbit s'étant donc mis en marche vers l'Occident dans la soirée du mercredi 22 du mois de rebie II, il fut suivi, dans la soirée du jeudi premier jour de djomada I, par son frère, le sultan Abou-Saïd le sanctifié. Ils allèrent camper tous les deux avec leurs troupes et tous les contingents de la tribu arabe des Beni-Amer sur les bords de l'Isly, tandis que Abou-Einan avait pris position au sud du territoire des Beni-Mezghannen (2).

(1) Le pays des Angad est traversé du midi au nord par l'Isly et par l'oued Missouin. Il a pour capitale la ville d'Outchdah.

(2) Localité inconnue.

« Le mercredi 8 du même mois, vers le milieu du jour, le sultan Abou-Thâbit s'étant armé de toute sa bravoure, rangea ses troupes en bataille, formant un ordre composé d'un centre, de deux ailes et d'un front, et tomba à l'improviste sur l'armée mérinide, pendant que les soldats qui avaient dressé leurs tentes sur les bords de l'ouady Kassab (rivière des roseaux), étaient dispersés çà et là pour leurs divers besoins. Leur roi n'était pas encore monté à cheval que déjà le ciel se trouvait obscurci par la poussière soulevée par les pieds des combattants, qu'au milieu de cette nuit les fers des lances brillaient comme des astres, que les sabres vigoureusement agités lançaient des éclairs, et que ses troupes, cherchant leur salut dans la fuite, avaient tourné le dos. Malgré cette débandade le sultan mérinide ne perdit point courage : faisant un nouvel appel à sa bravoure, il chargea avec vigueur sur l'ennemi; le combat devint acharné et la lutte ardente.

« Au plus fort de la mêlée les Beni-Amer firent défection selon leur déplorable habitude, abandonnèrent les positions qu'on leur avait assignées derrière les rangs de l'armée Abd'el-wadite du côté du couchant, et disparurent dans les plaines du désert, ce qui fut cause que les Abd'el-wadites prirent honteusement la fuite, et que, poursuivis par les vainqueurs ils furent battus à plate couture.

« Le sultan Abou-Saïd, ayant lâché le pied comme tous les autres, se travestit sous de vieux haillons afin de dissimuler sa qualité, s'esquiva de son mieux au milieu du désordre général et chercha à se sauver, ne sachant pas que l'arrêt de sa mort était écrit dans le livre des destinées et devait bientôt s'accomplir.

« En effet, il fut pris le samedi 11 du même mois et conduit devant le roi du Maghreb, qui le fit mettre à mort (que Dieu lui fasse miséricorde!) Au surplus, c'est à Dieu que retourne l'empire quel qu'il soit. Cependant

le sultan Abou-Thâbit opéra sa retraite vers Tlemcen avec sa noble famille.

« Après une journée employée à délibérer sur le parti que l'on devait prendre dans cette triste conjoncture, il fut décidé que l'on se retirerait à Alger. On se mit donc en route vers cette ville le mercredi 14 du mois de djomada II. Arrivés sur les bords du Chélif, ils eurent à subir une attaque de la part du gouverneur de cette province, Aly ibn-Haroun ibn-Thâbit Ibn-Mendil qui s'était mis à la tête des Maghraouah; heureusement ils vinrent à bout de les repousser en leur causant beaucoup de pertes, et ils finirent par arriver à Alger.

« Pendant qu'ils étaient dans cette ville, les Thaâlebah, population arabe de Mettidjah, secouèrent le joug de l'obéissance et se fortifièrent dans les montagnes de Beni-Abou-Khalil (1); bientôt après, les Abd'el-wadites eurent à leurs trousses le cheikh Wanzimmer Ibn-Aryf, qui, à la tête d'une armée composée de divers contingents d'Arabes, alla prendre position dans le village des Beni-Ilissen (2), sur le territoire des Beni-Gharib (3).

« Le sultan Abou-Thâbit, forcé de se mettre en campagne avec les membres de son illustre famille, s'empara de la forteresse où les Thaâlebah s'étaient confinés, fit beaucoup de prisonniers et massacra une foule de rebelles, puis il marcha résolument contre Wanzimmer et ses partisans. Alors ceux-ci, laissant derrière eux leurs effets et tous leurs bagages, prirent les devants et s'avancèrent devant leur chef comme un sombre ouragan prêt à exercer les plus grands ravages. En présence d'un danger

(1) Fraction de la grande tribu arabe des Doui-Hassan. (Voyez *Histoire des Berbères*, tome I, p. 133.)

(2) Fraction de la tribu berbère des Matmatah établie dans les montagnes de Wancheris. (*Histoire des Berbères*, tome I, p. 245.)

(3) Fraction de la tribu de Harêth Ibn-Malek établie sur le territoire de Miliânah. (*Histoire des Berbères*, tome I, p. 102.)

aussi imminent, Abou-Thâbit, ayant rassemblé à la hâte les Maghraouah, revint sur ses pas dans l'intention bien arrêtée de tenir tête à l'ennemi et de le repousser.

« Abou-Einan, de son côté, envoya pour le combattre une troupe considérable de cavaliers mérinides commandés par son vizir Fâres ibn-Meïmoun Ibn-Dawoud, à la suite duquel il ne tarda pas à se mettre lui-même en mouvement avec le reste de ses recrues et des troupes qu'il avait pu réunir sous ses drapeaux. Le sultan Abou-Thâbit (que Dieu lui fasse miséricorde!), se voyant menacé de tous les côtés, n'en fut nullement effrayé, ni découragé, et ne voulant pas reculer devant l'ardeur guerrière que montraient ses partisans et toute son armée, il s'avança hardiment contre le vizir qui avait établi son camp à Ighil Toufilin dans les environs du Chélif, le samedi, 21 du mois de redjeb. Les deux partis, se trouvant en présence l'un de l'autre, se battirent avec un acharnement épouvantable et capable de faire blanchir les cheveux des enfants. Les troupes mérinides ne restèrent pas longtemps sans céder le terrain; elles subirent une déroute complète. A cette vue, Wanzimmer Ibn-Aryf, à la tête de la cavalerie arabe, fit une charge vigoureuse sur la masse entière des Beni-Abd'el-Wadites et vint à bout de les faire reculer et de les mettre en fuite. C'est à Dieu très puissant et très haut qu'appartient l'empire; nul ne saurait résister à son commandement; nul ne pourrait se soustraire à son pouvoir souverain : soit-il à jamais loué et glorifié!

« Après sa défaite, Abou-Thâbit retourna à Alger avec les débris de sa troupe fidèle, mais, se voyant trahi par tout le monde et poursuivi par l'ennemi qui pressait le pas pour le surprendre dans le lieu de sa retraite, il quitta la ville avec un petit nombre de ses proches et de ses amis et tous se dirigèrent à petites journées du côté de l'Orient. Attaqués de nuit sur les bords de la Nissah, rivière qui coule dans le voisinage de Tedellis (Dellis), ils furent

tous battus et dispersés. Alors le sultan Abou-Thâbit, accompagné seulement du fils de son frère (ou son neveu Abou-Zeiyan Mohammed), de son autre neveu, notre seigneur Abou-Hammou (fils d'Youssouf) (que Dieu le fortifie!) et de son vizir Yahia ibn-Dawoud, reprit la route de l'Orient sous un costume de déguisement, et traversa avec eux la plaine arrosée par la rivière de Bougie (le Summam). Cette cité avait alors pour seigneur l'émir Abou-Abd'allah Mohammed, petit-fils du sultan hafside Abou-Yahia Abou-Bekr (Zakaria), partisan du sultan Abou-Einan. A l'instigation de ce prince Abou-Abd'allah-Mohammed établit aux alentours de la ville des vedettes pour épier les fugitifs, et il vint ainsi à bout de les arrêter à Lebzou (1).

« Conduits dans la ville Abou-Thâbit et son vizir Yahia Ibn-Dawoud furent jetés en prison et détenus jusqu'à l'arrivée d'Wanzimmer Ibn-Aryf, qui les emmena avec lui et les livra au sultan Abou-Einan (2). Le sultan ordonna quelque temps après aux Beni-Djerrar de les mettre à mort (que Dieu leur fasse miséricorde!) et d'user ainsi de représailles (3).

« Le règne des deux sultans Abd'el-Wadites avait duré quatre ans et un mois. Les termes de la vie sont fixés d'avance et s'accomplissent selon les décrets immuables de la fatalité : à Dieu seul appartient l'immortalité. »

Remarque. — A propos de cette terrible catastrophe Al-Tenessy cite une tirade de vers que nous avons omis dans notre traduction, mais qui méritent, selon nous, d'être reproduits ici.

(1) Lebzou, montagne qui domine Tagrert, à quatre ou cinq lieues au nord-est du défilé d'Aybou, dans la vallée de Bougie.

(2) Ce prince était alors campé sous les murs d'Almedéah.

(3) Othman Ibn-Djerrar, ancien gouverneur de Tlemcen, avait été jeté en prison après la prise de cette ville par les deux sultans Abou-Saïd et Abou-Thâbit, et égorgé ensuite par leurs ordres. D'après le récit d'Abd'el-Rahman Ibn-Khaldoun, le frère d'Othman aurait péri dans la bataille du Sikkak.

VERS.

Ah! mes pauvres yeux qui viennent de perdre leur lumière (le sultan Abou-Thâbit); leurs paupières desséchées ne donnent plus aucune larme; n'en soyez point surpris.

Quand le cœur est brûlé par les ardeurs de la tristesse, le feu qui le consume ne peut que tarir la source des pleurs.

Dans ce malheureux état, un homme généreux recherche la solitude et les abreuvoirs tranquilles; il se repose avec bonheur auprès du ruisseau qui traverse le désert.

Nos devanciers n'ont pas été à l'abri des revers de la fortune; le noble coursier a beau piétiner et précipiter sa course, il ne cesse d'avoir en croupe l'inexorable trépas.

J'en jure par votre vie, quelque habile que vous soyez, quelque effort que vous fassiez, vous ne sauriez échapper au sort qui vous attend.

Les flèches du destin atteignent les Grands sans épargner les Petits; elles les frappent tous également.

Souvenez-vous qu'elles ont atteint les Djorham (1) malgré leur formidable puissance; qu'elles ont détruit le peuple de Ad (2) au milieu de leurs superbes demeures; qu'elles ont interrompu la gloire de Kesra (3); que de

(1) Les Djorham ou Djorhamides furent battus et dispersés par le roi de Babylone Bakht-Nassar (Nabuchodonosor).

(2) Le peuple de Ad ou Adites, dont il est parlé dans l'Alkoran (sur. XXVI, 123-139), furent exterminés par un ouragan que Dieu leur envoya, parce qu'ils n'avaient pas voulu écouter les conseils de leur prophète Houd. On leur attribue une foule de monuments qui attestaient leur puissance et leur prospérité; de là est venue chez les Arabes, l'habitude d'appeler les grandes ruines *Constructions Adites* (Caussin de Perceval, *Histoire des Arabes avant l'Islamisme*, tome I, p. 14, 18, 46 et 49).

(3) Les Arabes donnent le nom de Kesra indistinctement à tous les rois de Perse, mais il s'agit ici probablement de Kesra Anouchirwan, ou Chosroès le Grand, qui, vers la fin de son règne,

faux et de malheureux pas n'ont-ils pas fait ses nobles et solides coursiers?

« Il m'a été raconté, poursuit l'historien que nous traduisons, par des gens qui avaient assisté à la conversation qui eut lieu entre Abou-Thâbit et le sultan Abou-Einan, que lorsque le sultan Abd'el-Wadite fut amené devant celui-ci, Abou-Thâbit lui adressa entre autres ces paroles : « Certes, c'est grâce à notre bravoure que nous avons pu quelquefois remporter la victoire sur vous; mais vous, à quoi devez-vous de nous avoir vaincus sinon à votre bonne étoile? » Nobles paroles qui témoignent hautement de la vaillance et de l'intrépidité de ce héros, de sa grandeur d'âme et de l'éloquence de son langage : que Dieu daigne lui accorder le pardon de ses fautes et lui fasse miséricorde!)

« Ce terrible ouragan effaça les dernières traces du royaume Abd'el-Wadite; le ciel de cet empire se trouva obscurci et l'éclat de ses astres troublé et éclipsé; la domination mérinide s'étendit sur toute la contrée : tant il est vrai qu'il n'y a point de catastrophe qui ne soit marquée dans les décrets divins. Dieu veuille nous octroyer la résignation à ses volontés immuables et la patience qui nous est nécessaire pour supporter les épreuves qu'il nous envoie! qu'il nous traite toujours avec sa bonté ordinaire et avec l'indulgence qui ne convient qu'à lui seul, car il en est l'arbitre, il en a la puissance, et il n'y a de dieu que lui seul! »

On trouve dans le grand ouvrage d'Abou-Abd'allah Mohammed el-Tenessy un chapitre qui a pour titre :

essuya plusieurs revers dans la guerre contre les Romains. Il perdit une grande partie de son armée dans la fameuse bataille de Mélitène, à laquelle il ne survécut que fort peu de temps. Il serait néanmoins possible que le poète ait eu en vue un autre roi de Perse, le dernier de la dynastie Sassanide, Ardéchir, lequel, après vingt ans de règne, fut tué à Merv dans le Khorassan, sous le khalifat d'Othman, fils d'Affau l'an 31 de l'hégire (651 de notre ère).

Des qualités éminentes qui distinguent la nation arabe. Il contient un trait historique qui se rapporte au règne de notre sultan Abou-Thâbit et auquel cet écrivain renvoie le lecteur quand il vient à parler de la malheureuse circonstance qui livra ce prince aux mains de ses cruels ennemis. Ce trait qui est cité à la louange d'Abou-Hammou, serait peut-être mieux placé sous le règne de ce sultan, neveu et successeur d'Abou-Thâbit, mais dans la crainte de l'oublier plus tard ou bien d'être obligé de revenir sur nos pas pour faire un récit rétrospectif, nous demandons la permission de le transcrire ici pour l'édification de nos lecteurs et ne rien laisser de ce qui appartient au règne dont on vient de voir la triste fin.

« Lorsque le sultan Abou-Einan le mérinide, dit Abou-Abd'allah el-Tenessy, se fut emparé de Tlemcen après la bataille, où avait péri Abou-Saïd, fils d'Abd'el-Rahman, fils d'Yahia, fils d'Yaghrmorâcen, son frère le sultan Abou-Thâbit, s'enfuit du côté de l'Orient avec son neveu Mouley Abou-Hammou Moussa, fils d'Youssouf, l'un des aïeux du prince actuel des Croyants, et son vizir Yahia ibn-Dawoud. Dans la crainte d'être reconnnus dans leur fuite ils avaient pris des habits de travestissement. Mais arrivés sur le territoire de Bougie ils furent pris par les espions que le gouverneur de cette ville avait envoyés à leur recherche. On leur demande quel était celui des trois prisonniers qui était le sultan Abou-Thâbit. Mouley Abou-Hammou s'avançant : « C'est moi, dit-il aux espions. Maintenant, ajouta-t-il, que vous tenez celui que vous cherchiez, donnez la liberté à mes deux compagnons. » Il voulait parler de son oncle et de son vizir. C'est ainsi, ajoute l'historien, que pour sauver la vie à son oncle, Abou-Hammou n'hésita pas à exposer la sienne, car il savait bien qu'on ne cherchait le sultan que pour lui faire un mauvais parti. Bientôt après il survint des hommes

qui, connaissant la personne d'Abou-Thâbit, signalèrent aux espions le véritable sultan. Celui-ci fut alors accablé d'injures et de reproches, après quoi on lui demanda qui était donc celui qui avait voulu se livrer à sa place. Le sultan, dissimulant la condition de son neveu, répondit : « C'est un des intendants de nos biens ; je vous en conjure, relaxez-le, car, en m'arrêtant, vous avez atteint le but de votre mission. » Sur cela, les espions laissèrent le chemin libre au prince Abou-Hammou Moussa, qui échappa ainsi heureusement au danger, Dieu l'ayant destiné au trône des khalifes, lui et sa postérité. Le sultan Abou-Thâbit et son vizir furent chargés de chaines, transportés à Bougie sur des bêtes de somme, et quelque temps après mis à mort (que Dieu leur fasse miséricorde !) comme nous le raconterons plus loin (1) ».

Pendant les douze années qui s'étaient écoulées entre la prise de Tlemcen par le sultan mérinide Abou'l-Hassan et la mort fatale d'Abou-Thâbit, le bruit des armes, les cris des combattants n'avaient pas empêché la voix des professeurs de se faire entendre dans les écoles publiques ou à l'ombre des mosquées. Du reste, le roi mérinide joignait à son ardeur pour la guerre et pour les expéditions lointaines l'amour des lettres et de ceux qui les cultivent : on sait qu'il avait attaché à sa Cour et admis dans son conseil les deux célèbres fils de l'Imam qu'il avait trouvés à Tlemcen occupés à donner des leçons dans l'école que le sultan Abou-Teschifin leur avait fait construire près la porte de Kachoutah.

Plus tard, désireux de revoir leur patrie, ils avaient obtenu de leur nouveau maître l'autorisation de retourner à Tlemcen, où ils s'adonnèrent à leur ancien genre de vie, c'est-à-dire à l'étude et à l'enseignement.

(1) Abou-Abd'Allah Mohammed el-Tenessy, *Collier de perles et d'or natif ou Exposition de la noblesse des Beni-Zeiyan*, ch. II, p. 7 de mon manuscrit.

C'est en remplissant ces douces et utiles fonctions que le cadet des deux frères, Abou-Moussa, termina sa longue carrière en 749 (1348), la même année qui mit fin au règne du sultan Abou-Thâbit; Abou-Zeid l'aîné était décédé six ans auparavant, c'est-à-dire en 743 (1342-3).

Parmi les autres hommes remarquables qui appartiennent à cette époque troublée, nous nous abstiendrons de faire mention d'une foule de personnages dont les noms figurent dans l'histoire du royaume de Tlemcen à titre seulement d'ascètes transcendants, ou de faux thaumaturges. Mais revenons à nos deux sultans Abou-Saïd et Abou-Thâbit.

« Après un règne de quatre ans et un mois, ajoute notre historien, les deux sultans zeyanides périrent misérablement, comme nous l'avons dit plus haut. Abou-Saïd, ayant été vaincu dans une bataille qui se livra dans les environs d'Ouchtda, fut mis à mort par les ordres d'Abou-Einan, fils du sultan mérinide Abou'l-Hassan; Abou-Thâbit, trahi également par la fortune et abandonné de ses alliés, s'enfuit du côté de Bougie, mais, arrêté par le gouverneur de la ville, il fut conduit à Tlemcen où il fut livré à la vengeance des Beni-Djerrar qui le massacrèrent à coups de lance. C'est ainsi, ajoute Yahia Ibn-Khaldoun, que le trépas fixé par les décrets éternels arrive à son heure et de la manière qui a été décrétée : Dieu seul est immortel! »

CHAPITRE VIII.

Règne du sultan Abou-Hammou Moussa II, second restaurateur de l'empire des Beni-Zeiyan (760-791).

Abôu-Hammou Moussa, fils d'Youssouf, fils d'Abd'el-Rahman, était le neveu des deux sultans Abou-Saïd et Abou-Thâbit qui avaient perdu la vie avec l'empire. Pendant que son père, qui avait embrassé la vie ascétique, avait été relégué dans le Maroc par le sultan mérinide Abou-Einan, lui, de son côté, était parvenu à se réfugier à Tunis, où il avait été accueilli avec faveur par le sultan hafside Abou-Ishak Ibrahim. C'est de là qu'ayant été proclamé sultan par les Arabes partisans des Abd'el-Wadites il se mit en marche pour conquérir le trône de ses ancêtres. Après un siège de quelques jours, il entra triomphant dans Tlemcen, où il reçut de ses sujets le serment de fidélité. Cet événement s'accomplit le mercredi 8 de rebie I de l'année 760 (9 février 1359). Né en Espagne en 723, Abou-Hammou avait atteint alors sa 37e année.

Voici l'éloge pompeux que fait de ce prince l'historien Yahia ibn-Khaldoun, qui florissait à cette époque et occupait à la cour du roi Abou-Hammou un des rangs les plus distingués et les plus honorables.

« Ce prince, dit-il, se trouve à l'apogée du pouvoir souverain et il est le plus grand des rois de la terre. Devant lui on s'incline à cause de l'éclat de ses belles actions. Il est la direction vers laquelle se tournent toutes les espérances et toutes les pensées, le trésor où l'on puise la

fortune et le bonheur, le signe divin plus éclatant, plus sublime que l'étoile du Petit Chien, que Syrius lui-même. C'est une majesté entourée du respect le plus profond, une source de libéralité dont le monde entier éprouve le besoin : c'est le Chosroès de l'Occident, le rival de Moïse par les prodiges et les choses extraordinaires qu'il a opérées au milieu de nous. A l'exemple du législateur des enfants d'Israël, il a frappé de la verge de sa bravoure une mer de calamités ; il en a fendu et ouvert l'abîme ; il l'a refermé au-dessus de la tête de l'impie et cruel Pharaon qu'il a noyé au milieu des flots (1). Comme Moïse, il a fait sortir du désert son peuple qui était réduit au désespoir. Comme lui, il a fait jaillir de la montagne de sa sollicitude pour le bien de son peuple une lumière qui lui venait du ciel ; puis il a sollicité auprès des siens la charge de les conduire et le droit qui lui revenait de les gouverner, ce qu'il a fait et obtenu, jusqu'au moment où il les a tirés de l'inaction et les a mis en mouvement. C'est alors qu'il a jeté la verge de sa bravoure devant les magiciens ennemis de son peuple, verge redoutable qui, à l'instar du serpent de Moïse, a dévoré ce qu'ils avaient inventé par leurs prestiges (2).

« Malgré la frayeur qui s'était emparé de lui dans la poursuite de son droit, il a fini par l'arracher aux mains des usurpateurs, par monter sur le trône et rendre sa couronne indépendante et souveraine : c'est ainsi que des bras de l'adversité il a passé dans le sein de la prospérité et que l'étreinte de la tristesse a fait place chez lui à l'expansion de la joie et de la gaieté. Malheureusement, il a eu ensuite à lutter contre le revirement du sort, à subir des revers de fortune les plus tristes et les plus douloureux : trois fois la tempête s'est déchaînée

(1) Alkoran II, 47 ; XXVI, 63-66.
(2) Alkoran, VII, 114 ; XX, 70, et XXV, 44.

contre lui ; trois fois la barque de son empire a failli sombrer au milieu d'une mer agitée.

VERS.

Mais un cœur noble, dit le poète, n'est jamais avili par les événements, quelque hideux qu'on se les figure : c'est le musc que l'on broye ; c'est le camphre que l'on pile.

Lorsque le rubis est en présence d'un charbon ardent, son éclat est éclipsé ; éteignez le charbon, le rubis reprend son premier éclat.

Les événements les plus désastreux n'ont jamais pu ébrécher chez lu i le fil dela bravoure, ni les plus diverses épreuves lui faire baisser la tête ; au contraire, la religion qui l'inspire est des plus solides et sa confiance en Dieu a toujours été inébranlable; c'est pourquoi l'aurore de la délivrance et du salut n'a jamais manqué de venir dissiper pour lui les ténèbres de l'infortune. Le souffle de Dieu est venu plus d'une fois à lui du côté d'où ne s'exhalait pas la moindre bonne odeur ; épreuves et revers de la fortune qui, d'ailleurs, ne relèvent que de Dieu et dont il est seul l'arbitre au suprême degré.

« Abou-Dâoud Soleyman el-Sedjestâni, dans son livre des *traditions*, cite, sur l'autorité du cheikh Masseab Ibn-Saïd, qui le tenait de son père, le hadith suivant :

« Je dis : Apôtre de Dieu, quels sont ceux des hommes qui sont le plus éprouvés ? — Ce sont, répondit l'apôtre de Dieu, les prophètes et après les prophètes ceux des mortels qui leur ressemblent le mieux. »

« Le même auteur cite aussi la tradition qui suit sur l'autorité d'Anas (Ibn-Malek) : « L'apôtre de Dieu a dit que Dieu éprouve ceux qu'il aime ; que quiconque travaille à lui plaire obtient sa faveur ; que quiconque veut lui déplaire s'attire sa colère. »

« Cette autre tradition est citée par le même : « L'apôtre de Dieu a dit : La porte du paradis est obstruée par

mille obstacles désagréables; celle de l'enfer, au contraire, est largement ouverte à toutes les passions, à tous les plaisirs mondains. » Or, quelle est la gloire dont notre héros ne se soit pas couvert? Quel est l'acte de bravoure, auquel il ne se soit point livré? Quelle vertu, quelle perfection pourrait-on nommer qu'il n'ait pas réunie dans sa personne? De quelle profonde vénération n'est-il pas incessamment entouré? Quel est l'espoir auquel sa libéralité n'ait pas donné satisfaction? Puissent les jours d'un souverain aussi accompli avoir une longue durée! Puissent sa puissance et son élévation croître sans jamais discontinuer! Puissent enfin les biens de ses sujets contribuer à sa prospérité et à son agrandissement! »

Ces vœux ne devaient point, hélas! avoir leur accomplissement, car la main qui les avait tracés sur le papier ne tarda pas à être frappée par des assassins, soudoyés par le fils de celui qui en était l'objet, et le roi lui-même périt quelques années après de la manière la plus tragique et la plus lamentable.

On raconte de lui un trait qui prouve qu'au milieu de ses disgrâces les plus désastreuses le génie de la poésie ne l'abandonna jamais. Forcé de quitter la capitale de son empire devant les attaques du sultan mérinide Abd'el-Aziz, fils et successeur d'Abou'l-Hassan, il avait tracé sur les murs de son palais les trois vers suivants :

Nous avons passé ici des nuits pleines de sécurité, et des jours qui ont réjoui les yeux du spectateur.

Cette royale demeure qui est l'œuvre de notre aïeul, l'auguste souverain, nous était échue en partage et nous en avons joui.

La fortune inconstante nous ayant obligé d'émigrer, nous l'avons abandonné à des mains étrangères.

« Le sultan Abd'el-Aziz s'étant emparé de Tlemcen en 772 de l'Hégire (1372 de J.-C.) et ayant pris connaissance de ces vers, les fit remplacer par ceux-ci :

C'est ici que nous avons passé des nuits pleines d'alarmes, et des jours qui ont attristé les yeux du spectateur.

Ce palais, qui est l'œuvre de notre aïeul, le plus grand des scélérats, nous est échu en partage, à nous le plus indigne des héritiers.

Quand la fortune inconstante nous a contraint d'émigrer, nous l'avons laissé à un peuple noble et victorieux. »

Le règne d'Abou-Hammou Moussa peut se résumer en deux mots : il fut long et glorieux, mais traversé par les vicissitudes les plus étonnantes à la fois et les plus tristes. Sans cesse en guerre avec les tribus turbulentes des Arabes et des Berbères qui soutenaient des prétendants au trône ; en butte aux attaques des rois voisins jaloux de sa gloire ou de son indépendance, obligé trois fois d'abandonner sa capitale ; forcé en dernier lieu de porter les armes contre son propre fils, à qui il tardait de jouir des prérogatives de la couronne, Abou-Hammou trouva néanmoins le temps et le moyen de s'illustrer par la magnificence de sa Cour, par la splendeur des fêtes qu'il y célébrait, par les superbes édifices dont il orna la capitale de son royaume, par la haute protection qu'il accorda aux savants, enfin par les ouvrages littéraires et poétiques qu'il a laissés à l'admiration de la postérité. Il paraît qu'il avait puisé ce goût pour les lettres et les beaux-arts soit à la cour des rois de Grenade, où il avait passé une partie de sa jeunesse, soit à son séjour dans la capitale des sultans hafsides, qui dans tous les temps se sont montrés favorables à la culture et à la propagation de la science et des beaux-arts. Tunis a donné en effet, le jour, à une innombrable pléiade de savants dans tous les genres, et il suffirait presque à sa gloire d'avoir produit le seul historien philosophe que possèdent les Arabes, le célèbre Abd'el-Rahman ibn-Khaldoun, à côté duquel on peut, sans lui

faire injure, placer son frère Yahia, auteur dont nous avons eu plus d'une fois l'occasion de citer les paroles et d'invoquer le témoignage. On trouve chez Abd'el-Rahman les détails les plus complets sur les événements qui s'accomplirent sous le règne de notre sultan Abou-Hammou, mais il n'a guère vu que le côté purement historique; on regrette qu'il ait passé sous silence tout ce qui tient à la vie littéraire de ce prince et à son goût pour la magnificence et pour la culture des lettres. Cette omission est, si je ne me trompe, due en grande partie, à son séjour en Égypte, où il passa les derniers jours de sa vie au service des sultans de cette contrée, ce qui ne lui permit point de mettre la dernière main à son grand ouvrage sur les dynasties africaines, de le compléter, comme il aurait pu le faire, sous le rapport des renseignements littéraires en question. A cette considération il est permis d'en ajouter une autre, c'est que le goût du célèbre historien se portait bien plus sur le détail des grands événements politiques, sur leurs causes et leurs conséquences, que sur la marche et les progrès de la littérature, des sciences et des arts chez les Arabes d'Afrique.

Son frère Yahia, au contraire, était, selon la véritable signification du mot, un homme de lettres, un esprit fin, d'un goût délicat, un écrivain élégant et même un poète distingué. Le travail qu'il nous a laissé sur le règne des Beni-Abd'-el-Wady, quoique incomplet, témoigne hautement des qualités dont nous venons de parler; il révèle chez lui un talent littéraire non commun. C'est sans doute cette particularité et ce mérite qui attirèrent sur lui l'attention du roi de Tlemcen, qui l'honora de son estime et l'attacha à sa personne en le plaçant à la tête des secrétaires de la Cour; mais disons-le en passant, les emplois politiques, à quelque degré qu'ils appartiennent, ne sont pas souvent très commodes ni très solides; ils suivent la fortune de ceux qui

les distribuent, et ils exposent ceux qui en sont revêtus à des inconvénients, à des ennuis, à des dangers que ne sauraient compenser les honneurs y attachés: c'est ce qui se vérifia dans la personne de notre secrétaire, dont la fin fut si tragique et si déplorable.

Pour se conformer aux ordres de son maître il avait différé l'expédition du diplôme qui nommait Abou-Teschifin, l'héritier présomptif de la couronne, au gouvernement de la province d'Oran que ce prince avait demandé et obtenu. Ce retard attira sur sa tête la colère de ce prince, qui le fit assassiner une nuit du ramadhan (780 — 1378, 9) au sortir de la prière du *Teraouihh* qui se célébrait dans le méchouar ou palais du roi.

Yahia Ibn-Khaldoun n'a pu terminer dans son ouvrage le récit du règne d'Abou-Hammou, puisqu'il est mort une dizaine d'années avant ce sultan ; son livre est donc malheureusement incomplet, comme il a été dit ci-dessus, mais il est suffisamment étendu pour nous permettre de porter un jugement sur la valeur de l'ouvrage et le mérite de son auteur.

Ce livre abonde en citations poétiques, en pièces littéraires de plusieurs genres ; il contient la nomenclature et la biographie des savants et des hommes pieux qui ont illustré la ville de Tlemcen. Partout le style est soigneusement châtié, élégant, orné d'expressions propres et de bon aloi ; partout il est harmonieux, mais surtout nombreux et cadencé dans les portraits qui sont placés au commencement de chaque règne et dans les éloges que l'écrivain prodigue à tous ses héros, n'épargnant pour cela ni les métaphores les plus hardies, ni les images les plus pompeuses et les plus riches, ni les allusions à l'histoire, aux mœurs des anciens temps, aux usages de la vie nomade et du désert, artifices de style et de composition qui peuvent récréer l'esprit d'un lecteur, qui saisit le fond et la couleur des images, le sens et la portée des pensées originales,

mais qui font le tourment des traducteurs quand ils essaient de rendre dans nos froides langues modernes ces images et ces pensées.

Les personnes étrangères à l'étude des langues orientales, ou à la lecture des poètes arabes, ne se feront jamais une idée de la difficulté que présente un pareil travail. Dieu sait combien il en coûte à un traducteur consciencieux qui veut rendre en français et dans un langage intelligible sinon élégant ce que le génie, ou plutôt ce que l'imagination ardente et exaltée des Orientaux est capable d'enfanter en prose comme en poésie.

Après ces quelques observations qui se sont présentées à nous à propos du style caractéristique de nos deux savants écrivains, Abd'el-Rahman et Yahia-Ibn-Khaldoun, et de la manière dont chacun d'eux a traité son sujet, nous allons transcrire les renseignements précieux que ce dernier nous fournit sur la gloire littéraire de ce règne, sur les hommes et les choses qui, sous ce rapport, font le plus d'honneur au sultan Abou-Hammou.

Nous savons que ce prince qui avait passé, comme nous venons de le dire, une partie de sa jeunesse à la cour des rois de Grenade, où il avait reçu une brillante éducation et suivi l'enseignement des professeurs qui florissaient alors dans cette capitale de l'Andalousie, possédait un savoir éminent.

Abd'-el-Djelil el-Tenessy nous apprend qu'Abou-Hammou avait composé pour son fils Abou-Teschifin, qu'il avait désigné pour être son successeur sur le trône, un ouvrage de morale politique intitulé : *Chapelet de perles ou livre dans lequel on traite du gouvernement des souverains* (1).

« Il fit entrer dans ce travail, dit Abd'-el-Djelil, les matériaux les plus rares et les plus curieux : il l'orna de

(1) Nadhmou'l-Solouk fy siâsset il-Molouk.

vers de sa composition si admirables, qu'ils font oublier tout ce que la magie de la poésie a produit de plus beau. » Son talent, à cet égard, a laissé des traces incontestables dans les poèmes qu'il faisait réciter dans son palais à l'occasion du *Mauled* ou fête de la naissance de Mahomet, et dont quelques-uns nous ont été conservés par Abou-Zakaria ibn-Khaldoun.

L'une de ses compositions poétiques les plus remarquables est celle qu'il lut le jour de son intronisation, et où il déplore l'état de ruines et de désolation dans lequel il avait trouvé l'ancienne capitale des Beni-Zeiyan et le siège de leur empire. Elle débute ainsi :

« Hélas ! Je n'ai pu retenir mes larmes au milieu de ces ruines, à la vue de ces monceaux de sable sous lesquels sont ensevelis les superbes ornements des siècles passés.

« C'est en vain que j'interroge ces vénérables vestiges; ils ne répondent point à ma voix éplorée.

« Les yeux tournés vers le ciel, l'esprit plein d'anxiété, j'ai franchi l'espace, aussi rapide que l'éclair, aussi acharné que le sabre qui poursuit l'ennemi.

« Dans le parcours, j'ai stimulé mes coursiers, pendant que des torrents de larmes coulaient de mes yeux, pareils à la pluie que verse un sombre nuage.

« J'ai dit à mes compagnons : que le jour vous trouve infatigable dans votre course ! que nul n'ait à vous reprocher la lenteur dans votre marche nocturne ! »

Ces fortes expressions n'étaient que l'écho de la profonde tristesse que lui causa le spectacle des maux de la patrie, quand il mit les pieds dans sa capitale : les somptueux palais, les superbes maisons, les jardins magnifiques, qui avaient orné Tlemcen et en avaient fait une des villes les plus belles du Maghreb sous les règnes précédents, ceux principalement d'Abou-Hammou Ier et de son successeur Abou-Teschifin, avaient été ravagés ou démolis, en 786, par le sultan mérinide

Abou'l-Abbès à l'instigation de l'un de ses vizirs, jaloux de la prospérité et de la splendeur de cette capitale. Pendant les cours loisirs que laissèrent à Abou-Hammou, restaurateur du royaume des Beni-Zeiyan, les armes de ses ennemis ou les révoltes presque incessantes de ses propres sujets, il s'appliqua à réparer les ruines de sa capitale, à l'embellir de nouveaux édifices, à fonder des écoles et des mosquées, ce qui fut continué par son successeur sur le trône ; mais ces établissements ne purent faire oublier la splendeur des anciens, ni les agréments attachés auparavant au siège de l'empire, à l'ancienne capitale du Maghreb-Moyen. « Rien de semblable, dit Abd'-el-Rahman ibn-Khaldoun, n'a pu y être construit depuis. »

La muse du roi Abou-Hammou Moussa, si en parlant des productions poétiques d'un auteur musulman, il est permis d'user de cette expression, se distinguait par sa fécondité ; elle était en quelque sorte inépuisable ; il se passait peu d'années, qu'il n'embellit l'anniversaire de la naissance de son prophète par la récitation de quelque nouveau panégyrique en vers.

La première fois qu'il célébra cette solennité, ce fut dans son palais du Méchouar et avec une magnificence sans pareille.

Yahia Ibn-Khaldoun nous en donne une description des plus détaillées et des plus curieuses. Nous avons reproduit son récit dans *Notre voyage à Tlemcen ;* c'est à cet ouvrage que nous renvoyons le lecteur curieux ; on y verra aussi la description de la fameuse horloge à sujet appelée la *Mendjânah*, qui était exhibée pendant la fête qui se célébrait chaque année la nuit du 11 au 12 du mois de Rebie el-awel.

Le poème ou panégyrique en vers composé par le roi et récité en l'honneur de Mahomet commence par ces mots :

« Pendant que mes amis jouissent des douceurs du

sommeil, mon œil ne dort point, tourmenté que je suis par la voix des remords.

« Des larmes de sang sortent de mes paupières comme les gouttes d'une pluie incessante; la douleur a tracé une ligne sanglante le long de mes jours.

« C'est en vain que j'adresse à mon âme les plus durs reproches ; elle est sourde à ma voix.

« C'est en vain que j'intime à mon cœur les défenses les plus expresses ; il ne s'en livre pas moins à ses désordonnés caprices.

« Cependant les cheveux blancs, signe infaillible de la vieillesse et des infirmités, commencent à envahir ma tête.

« La vie me tourne le dos et s'enfuit à pas précipités. O malheur ! la vie s'en va et m'abandonne !

« C'est ainsi que les jours succèdent aux jours ; c'est ainsi que le cours des nuits ressemble aux illusions d'un rêve. »

Cette belle pièce qui se lit chez Yahia ibn-Khaldoun appartient au mètre *Wâfir*. Elle se compose de quarante-quatre vers et rime en *mi*. Quoique la marche du vers soit vive et légère, telle d'ailleurs que l'exige la nature du rythme ou du mètre choisi par l'auteur, il règne dans tout le poème un ton de tristesse et de mélancolie qui se rapproche de celui de l'élégie, mais qui par là-même semble en désaccord avec le sentiment qui devait animer la fête du *Mauled*, celui de la joie et de l'allégresse.

L'année suivante (761), on récita pour la même fête une nouvelle pièce poétique due à la verve et au zèle du roi en l'honneur de Mahomet. Elle consiste comme la précédente en une quarantaine de vers, et elle est du mètre *Taouîl*, dont le rythme lent et grave convient, on ne peut mieux, à l'expression du sentiment religieux. Le poème débute par ces paroles que les habitants du désert sont censés adresser à des voyageurs fatigués par une longue marche :

« Arrêtez-vous donc auprès de nos tentes hospitalières; faites halte au milieu d'une noble et généreuse tribu : elle a pour ses amis et ses clients des demeures, où l'on trouve abondamment des subsistances et des vivres.

« Arrêtez-vous, afin de reposer vos pieds fatigués, meurtris et enflés par la longueur du voyage; ne craignez pas de demander : il reste dans nos marmites assez d'aliments pour vous donner à manger et vous rendre la vie. »

Dans ces vers le poète semble faire allusion aux événements politiques qui s'étaient accomplis vers le milieu de cette année 761. A l'approche de l'armée du sultan mérinide Abou-Sâlem, qui marchait sur Tlemcen, le roi Abou-Hammou courut se réfugier dans le désert, où il trouva ses partisans ralliés et prêts à le défendre. La ville fut occupée par l'ennemi, qui plaça sur le trône un descendant des anciens rois de Tlemcen nommé Abou-Zeiyan Mohammed al-Kobby ; mais ce règne fut de très courte durée, car au bout de quelques semaines après son installation il fut obligé de prendre la fuite et de se réfugier à Fez auprès des mérinides, ses protecteurs. Un fait qui se rattache à l'histoire de cette occupation éphémère, c'est ce qui est dit d'un prince hafside qui accompagnait le sultan Abou-Sâlem dans son expédition contre la ville de Tlemcen, et qui plus tard fut proclamé sultan de Tunis.

L'émir dont il s'agit, Abou'l-Abbès Ahmed, qui succéda sur le trône hafside à Abou'l-Baka Khaled, se trouvant à Tlemcen avec le sultan mérinide Abou-Sâlem, profita de son séjour pour aller à Hubbed vénérer le tombeau de Cidi Abou-Médien. « C'est en présence des reliques du saint marabout, dit Al-Zerkechy, que ce prince promit à Dieu de rendre toujours le bien pour le mal, promesse, du reste, que plus d'une fois les intérêts de la politique lui firent oublier. »

Lors de la fête du *Mauled* qui fut célébrée l'année 762, le roi Abou-Hammou fit réciter une autre pièce de sa composition dont le début est ainsi conçu :

« Vous occupez dans mon cœur la place la plus belle; tout ce qui peut m'affliger se trouve adouci par l'effet de votre amour.

« Éloigné de moi, votre absence ne me laisse aucun repos; votre amour vit au fond de mon cœur. L'heure de votre séparation a été pour moi le moment le plus désastreux. »

Ce poème qui est du mètre *Taouïl* comprend vingt strophes composées chacunes d'un tercet. Sa récitation fut accompagnée d'une autre pièce du genre des *Mouaschahât*, qui se composait de cinq stances et avait pour auteur le cid Abou-Abd'allah Mohammed ibn-Abou-Djameah el-Tlâlessy, l'un des poètes les plus distingués de cette époque.

L'année suivante (763) la fête du Mauled ne fut pas moins brillante que les précédentes : on y récita plusieurs pièces poétiques à la louange de Mahomet; mais la plus belle fut celle qui fut présentée par le roi et qui commençait ainsi :

« Celui que le désir enflamme, que l'amour consume, dès qu'on lui parle de ceux qu'il chérit, ne peut s'empêcher de manifester aussitôt le feu qui le dévore.

« Les peines du cœur font, il est vrai, son plus cruel tourment, mais il sait les endurer, bien que l'ardeur de ses désirs lui arrache des soupirs et de tristes lamentations. »

Ce poème qui est du mètre *Taouïl* et rime en *ha*, se compose comme les précédents d'une quarantaine de vers.

Dans le courant de la même année (763), le père d'Abou-Hammou Moussa étant venu à mourir dans la ville d'Alger, le roi fit transporter son corps à Tlemçen, où il le reçut avec les plus grandes démonstrations de deuil.

A cette occasion il composa une longue élégie, où il chante les vertus de son vieux père et recommande son nom à la mémoire de la postérité. Ce poème, qui nous a été conservé par Yahia ibn-Khaldoun, offre des pensées d'une grande élévation et abonde en images que le génie poétique a pu seul inspirer. Il commence par ces vers :

« Rien de plus triste que de songer à faire des adieux, comme rien de plus heureux que la réunion après une longue absence.

« Hélas ! la perte du meilleur des amis et l'amertume attachée à nos derniers adieux, à notre éternelle séparation, m'ont arraché les plus douloureuses larmes ; les toits qui me protègent, les campements que j'occupe ont partagé mon deuil.

« La douleur de la séparation a éteint mon ardeur guerrière ; au jour de la bataille le courage m'abandonne. »

Cette pièce, qui d'un bout à l'autre exprime la tristesse jointe à la soumission aux décrets de la Providence, contient quarante-cinq vers qui se scandent sur le mètre *Taouïl*. Elle est suivie d'une autre composition sur le même sujet, qui est attribuée au cheikh Mohammed ibn-Youssouf el-Kaïssy el-Andaloussy, poète fréquemment cité par Yahia ibn-Khaldoun.

L'année suivante (764) le roi fit réciter à la fête du *Mauled* une *Mouaschahah* (poème dont les vers ont une double rime et qui se compose d'un nombre plus ou moins grand de stances), dont voici le début :

« Au souvenir de la vallée sacrée de Hakik (près de Médine) les larmes me viennent aux yeux et coulent en abondance ; mes désirs ne font que s'accroître, ma passion pour le favori de mon cœur ne devient que plus ardente.

« L'amour a allumé ses feux dans mes flancs : qui voudra venir à mon secours? qui pourra me réunir au favori de mon cœur ? »

Cette pièce qui est du mètre *Kâmil* se divise en quatorze stances, dont chacune est formée d'un distique et d'un hémistiche. Elle est accompagnée comme la précédente d'une autre pièce du même genre due aussi au poète que nous venons de citer plus haut, le cheikh Mohammed Abou-Youssouf el-Kaïssy el-Andaloussy. Elle se compose de 29 stances.

En 765 le roi Abou-Hammou était venu à bout de subjuguer les tribus remuantes de la partie orientale de son empire; il avait réduit à l'impuissance les prétentions du prince Abou-Zeyan, fils d'Abou-Teschifin, qui aspirait au trône et vivait en paix avec les rois, ses voisins. Il voulut profiter de ce temps de repos et de tranquillité pour réparer les maux de la guerre et donner un nouvel essor à la culture des lettres et des sciences, si souvent interrompue par les révoltes de ses sujets ou par les attaques des puissances voisines et rivales.

Ayant bâti près de la porte *Beb-Ilan*, où se trouvait le tombeau de son père Abou-Yâakoub, un superbe collège qui fut appelé du nom de ce prince *Medarsah el-Yaakoubiyah* (le collège d'Abou-Yaakoub), il mit à la tête de cet établissement l'un des savants les plus illustres de cette époque, l'alfakih et chérif Abou-Abd'-Allah ibn-Ahmed.

Voici de quelle manière Yahia Ibn-Khaldoun dépeint cet événement qui intéresse l'histoire littéraire de ce règne, et mérite ici une mention particulière.

« Le commencement de cette année, dit-il, jouit d'une trêve qui apporta avec elle la joie et la sécurité d'une paix qui permit à chacun de se reposer tranquillement à côté des sabres suspendus au-dessus des lits, après que chacun eut déposé dans un coin de sa maison les arcs frémissants avec leurs cordes meurtrières. C'est dans ces circonstances que notre seigneur, le prince des Moslim, tourna tous ses soins, toute sa sollicitude et toutes ses pensées du côté du collège qu'il avait com-

CHAPITRE IX.

Biographie des savants qui ont illustré le règne du sultan Abou-Hammou Moussa II.

Nous interrompons ici le fil de notre récit touchant la personne du roi Abou-Hammou, afin de retracer la vie des savants qui jouirent, à cette époque, d'une grande notoriété, qui par leur mérite et leurs lumières jetèrent un vif éclat sur le règne de ce prince. Les renseignements biographiques que nous allons donner, sont empruntés à Abou-Zakaria Yahia Ibn-Khaldoun dans son histoire des Beni-Abd'el-Wady, au cheikh Ibn-Mariam dans son *Bostân* et au cheikh Ahmed Baba dans son ouvrage intitulé *Tekmilet* ou supplément. Nous avons suivi presque pas à pas ces différents auteurs, les citant ou les traduisant aussi littéralement que possible afin de conserver dans notre récit ce que l'on est convenu d'appeler la couleur locale et la naïveté du texte original.

Celui qui mérite, selon nous, d'être mentionné avant tous, c'est le professeur, qui le premier fut chargé de l'enseignement dans le collège que le roi venait de fonder en l'honneur de son père Yâakoub (*la Medarsah yâakoubiyah*), le chérif Abou-Abd'Allah.

1° Notre maître l'alfakih, le savant, le très docte Abou-Abd'Allah Mohammed Ibn-Ahmed el-Hassany, dit Yahia Ibn-Khaldoun, a été l'un des hommes dont le savoir ne laissait rien à désirer, dont la piété a été parfaite et exemplaire. Il n'était resté étranger à aucune branche des con-

naissances humaines et il possédait à un très haut degré les sciences intellectuelles aussi bien que les sciences traditionnelles. Disciple tour à tour des deux illustres cheikhs Abou-Zeid et Abou-Moussa, fils de l'Imam, de notre savant professeur Abou-Abd'Allah el-Abbély et d'autres doctes professeurs, il se mit résolument à l'étude, et finit par arriver à un savoir aussi universel que profond. Pour la clarté du langage et de l'exposition comme pour la méthode de son enseignement, il n'a pas eu son pareil ; il a été, en un mot, le phénix de son siècle (que Dieu lui fasse miséricorde !) Il est décédé dans le mois de dhou'lhidjjah, en 771 (1369-70). Notre seigneur Abou-Hammou a voulu que le corps de notre vénéré cheikh fût enterré près du tombeau de feu son bienheureux père Mouley Abou-Yâakoub, afin que par ce voisinage il attirât sur lui les bénédictions du Ciel. »

L'auteur du *Bostân* nous fournit sur la vie du Chérif des renseignements plus étendus ; il nous met ainsi dans le cas de mieux apprécier le mérite et les travaux de ce célèbre personnage. Voici ce qu'il nous apprend :

« Le cheikh Abou-Abd'Allah Mohammed, dit-il, était fils de Ahmed, fils d'Aly, fils de Mohammed, fils d'Aly, fils de Mohammed, fils d'Alkassem, fils de Hammad, fils d'Aly, fils d'Abd'Allah, fils de Maimoun, fils d'Omar, fils d'Edris, fils d'Edris, fils d'Aly, fils d'Abou-Tâleb (que Dieu soit satisfait de lui !). Telle est la généalogie qu'il se donnait à lui-même et qu'il gardait dans sa mémoire : c'est le cheikh communément appelé *le Chérif el-Hassany de Tlemcen*. Il a été l'écrivain et le savant non seulement de cette cité, mais de tout le Maghreb et l'un des plus doctes de son siècle. Voici ce que dit de lui l'imam Ibn el-Tlemcêny, fils de Marzouk el-Hafid : « C'est le cheikh de nos cheikhs, le plus docte, sans contredit, de tous ses contemporains. » Un autre écri-

vain, le célèbre Ibn-Khaldoun (Abd'el-Rahman) s'exprime ainsi en parlant de notre chérif : « C'est notre ami, l'imam par excellence, le chevalier de la science intellectuelle, aussi bien que celui de la science traditionnelle, celui qui connaît à fond les branches et les racines de la jurisprudence. Abou-Abd'Allah le Chérif, plus connu sous le surnom d'Al-Illoueiny, qui lui venait d'un village situé dans le district de Tlemcen et appelé *Al Illouein*. Les gens de sa famille ne se vantent point de leur prétendue noblesse : c'est, qu'en effet sur ce point il se rencontre des gens fort peu scrupuleux qui ne craignent point de mentir, ou bien que l'ignorance des origines jette dans l'erreur, sans qu'ils s'en aperçoivent. Quoiqu'il en soit, notre docteur fut élevé à Tlemcen et apprit les premiers éléments de la science dans l'école de cette ville. Après cela, il suivit en particulier l'enseignement des deux fils de l'Imam et il étudia sous leur direction la jurisprudence, les fondements de la religion et la scholastique. Il s'attacha ensuite à notre professeur le cheikh El-Abbély, et il entendit ses doctes leçons, en sorte qu'après avoir fréquenté son école un certain temps il put faire jaillir du riche fond de son esprit des torrents de sciences et de lumières. Quittant ensuite son pays natal, il se rendit à Tunis l'an 740 de l'Hégire. C'est dans cette capitale, qu'ayant rencontré notre savant professeur Abou-Abd'Allah ibn-Abd'el-Salam, il suivit avec assiduité les conférences de celui-ci, dont il retira le plus grand profit, et où il puisa une profonde connaissance de la jurisprudence et de la théologie dogmatique. Ibn-Abd'el-Salam, qui aimait à l'entendre parler et faisait le plus grand cas de sa personne, se plaisait à reconnaître publiquement son mérite et son savoir. L'on a même prétendu qu'Ibn-Abd'el-Salam se rendait secrètement chez le Chérif pour étudier ensemble le soufisme dans le livre d'Ibn-Sina (Avicenne) intitulé *Al-Chefa* (la guérison), ainsi que les résumés du livre d'Aristote

par Ibn-Roschd (Averroès) sur l'arithmétique, la géométrie, l'astronomie, plus la science des partages dans les successions, l'art de la grammaire arabe et les sciences qui ont pour objet la loi musulmane et dont il avait, d'ailleurs, une parfaite connaissance. Quant aux matières de controverse, il avait, comme l'on dit, le bras long et le haut pas. Ibn-Abd'el-Salam reconnaissait chez son disciple toute l'étendue de son savoir, et il avouait sans difficulté la supériorité de son mérite.

« Abou-Abd'Allah, étant revenu à Tlemcen, se fit un devoir d'y enseigner ce qu'il avait appris, et il propagea si bien la science qu'en peu de temps ses connaissances et l'instruction devinrent communes dans le Maghreb ; elle fut propagée par son zèle et par ses soins jusqu'au moment où des troubles éclatèrent dans ce pays à la suite du désastre de Kaïrouan. Après la mort du sultan mérinide Abou'l-Hassan, son fils Abou-Einan, s'étant mis en marche contre Tlemcen et s'étant emparé de cette ville en 753 (1352), ce prince fit non seulement grâce de la vie au chérif Abou-Abd'Allah, mais de plus il l'admit parmi les cheikhs qui devaient assister à ses réunions scientifiques et l'amena avec lui à la cour de Fez. Le Chérif ainsi arraché à sa patrie et à ses parents se plaignit de son exil, et ces plaintes souvent répétées finirent par irriter le sultan. Sur ces entrefaites, Abou-Einan, ayant appris que le sultan de Tlemcen, Othman fils d'Abd'el-Rahman, avait, avant de mourir, recommandé son fils au Chérif; qu'il avait laissé pour lui de l'argent qui se trouvait déposé chez l'un des notables de la ville de Tlemcen, et que le Chérif était au courant de cette affaire, Abou-Einan, disons-nous, se fit remettre le dépôt et dans sa colère il traita le Chérif durement et le jeta en prison. Après un mois de détention et dans les premiers jours de l'année 756, le Chérif fut rendu à sa liberté et laissé tranquille pendant quelque temps. Après la conquête de la ville de Constantine, le sultan s'étant laissé

fléchir, lui rendit sa faveur et l'admit de nouveau dans les réunions scientifiques qui se tenaient à la Cour, honneur dont il jouit jusqu'à la mort tragique du sultan, laquelle arriva vers la fin de l'année 759 (1355). Abou-Hammou, fils de Mouley-Youssouf, s'étant alors emparé de Tlemcen en arrachant cette ville au joug des mérinides, invita le Chérif qui résidait à Fez à se rendre à sa Cour, ce que celui-ci obtint avec l'agrément du vizir Ibn-Omar ibn-Abd'Allah, régent, à cette époque, de l'empire mérinide. Le Chérif se mit alors en route pour se rendre à Tlemcen, où Abou-Hammou alla à sa rencontre et lui fit la bienvenue la plus gracieuse. Comme le roi lui fit l'honneur de lui demander la main de sa fille, il la lui donna en mariage. C'est pour lui qu'il bâtit un collège (la *Medarsah Yâakoubiyah*) où le Chérif fut installé comme professeur et où il enseigna jusqu'à sa mort, c'est-à-dire jusqu'à l'année 771. Quant à la date de sa naissance, il m'a appris lui-même qu'il était venu au monde l'année 710. »

« Tels sont, ajoute Ibn-Mariam, les renseignements biographiques qui nous sont fournis par le célèbre historien Abd-el-Rahman ibn-Khaldoun. Le docteur Abou'l-Abbès el-Wanscherissy dit : il est vrai que le Chérif était venu au monde l'an 710; cette date est exacte. Quant à sa mort, elle arriva la nuit du dimanche, le quatrième jour du mois de Dhou'llhidjjah le dernier de l'an 771 (1370). » « Notre cheikh, ajoute le même écrivain, était un docteur, un imam d'un savoir profond, un théologien très-versé dans les questions de controverse. On lui doit un commentaire sur le traité du cheikh Al-Khoundjy, qui porte le titre d'*Al-Djomal* (les Propositions), et un ouvrage intitulé : *Al-Meftah fi oçoul el-fekh*, etc. »

L'auteur du *Bostân*, reprenant le fil de son récit, continue ainsi : « Le chérif Abou-Abd'Allah eut pour disciples des docteurs éminents, parmi lesquels il faut compter son fils Abou-Mohammed, l'imam Al-Schâteby,

Ibn-Zamrok, Ibrahim al-Thaghary, le célèbre Ibn-Khaldoun, le cheikh Ibn-Attab, Ibn-el-Sekkak, l'al-fakih Mohammed Ibn-Aly el-Médiouny, le saint et prédicateur Ibrahim el-Masmoudhy et autres savants de grand renom. Je trouve chez l'un de ses contemporains, le cid Ibn-Marzouk el-Khatib, un éloge pompeux à l'adresse de notre Chérif; il dit entre autres choses qu'Abou-Abd'Allah, par son étude assidue et approfondie de la loi divine, était parvenu à un si haut degré d'habileté, qu'il pouvait résoudre les questions les plus ardues de la secte (des Malekis).

« Renseignements et observations utiles.

« Voici ce que plus d'un écrivain racontent au sujet de celui qui fait l'objet de cette biographie : « Lorsque le chérif Abou-Abd'Allah se fut rendu dans la capitale de la Tunisie, il s'empressa d'aller assister à une des leçons d'Ibn-Abd'el-Salam, mais il ne trouva aucune place pour s'asseoir dans l'endroit où la conférence avait lieu. Le cheikh, expliquant ce verset de l'Alkoran : *Souvenez-vous de Dieu d'un souvenir fréquent* (*dhikran kathiran* (Surate XXXIII, 4 l), dit: que faut-il entendre par ce souvenir? S'agit-il d'un souvenir exprimé par la langue ou d'un souvenir exprimé intérieurement par le cœur ? et il se prononça en faveur de ce dernier, par la raison que le souvenir a pour contraire l'oubli conformément à ce que Dieu a dit: « *Il n'y a que Satan qui ait pu me le faire oublier afin que je ne te le rappelasse pas* (*an adhkorahou*) Surate XVIII, 62). C'est qu'effectivement, ajouta-t-il, l'oubli a pour siège le cœur et il en est de même du souvenir attendu que ces deux choses, quoique opposées l'une à l'autre, procèdent néanmoins de la même source et du même fond. » Le Chérif lui répondit : « Cette explication ne me paraît point solide, car aussi bien vous pourriez affirmer que l'opposé du souvenir c'est le silence; que le silence est produit par la langue et que, par conséquent, la langue est l'opposé du souvenir. » Il y en a qui

disent que c'est le Chérif qui ouvrit la discussion, et que la réponse fut faite par Ibn-Abd'el-Salam. Nous trouvons cette discussion mentionnée par Ibn-el-Araby dans son *Kiteb el Messâlek*, et par Nâcir el-Dyn Ibn-el-Mounir.

« On raconte qu'Ibn-Abd'el-Salam lui dit : « Seriez-vous par hasard le Chérif ? et que celui-ci lui répondit : Vous ne vous trompez pas : c'est le Chérif que vous avez devant vous. » Sur cette réponse, Ibn-Abd'el-Salam lui fit quitter sa place et le pria de s'asseoir en face de lui. Après cela, Ibn-Abd'el-Salam l'admit dans sa maison tout le temps que dura son séjour à Tunis, et il étudia avec lui le traité *Ichârât* (les Conseils) d'Avicenne.

« A cette époque, le Chérif était encore fort jeune, puisque, selon l'opinion commune, il était né en 710 de l'hégire. La vérité sur ce point de chronologie est ce qui a été dit par Ibn-Khaldoun, dont nous avons cité plus haut l'opinion, opinion adoptée, d'ailleurs, par le docte cheikh Al-Wancherissy, dont voici les paroles :

« Le chérif Abou-Abd'Allah a été le dernier des imams qui se sont appliqués à l'étude de la loi divine, qui ont approfondi cette science au point d'acquérir une grande célébrité. Il vint au monde l'an 710. Elevé dans l'amour de la chasteté et de la modestie il consacra le temps de son adolescence à l'étude ; par sa bonne conduite il donna à ses camarades l'exemple d'un jeune homme vertueux, charmant, instruit et se privant même de son sommeil. Il a été un savant sans pareil, le prince des Malékis dans le Maghreb ; de l'Orient comme de l'Occident on venait le voir et l'entendre. Il se montra le plus savant de tous les savants de son siècle, le porte-enseigne de la science et de la piété ; c'est lui qui fit revivre la tradition parmi les hommes ; c'est à lui que l'on fut redevable de l'extinction de l'hérésie et de l'erreur.

« Sa noble famille n'a jamais cessé de faire briller ses lumières ; c'est dans son sein que s'est maintenu jusqu'à nos jours l'honneur de l'apostolat. Le premier de cette

noble race qui pénétra dans ces régions occidentales, ce fut le prince Edris, fils d'Abd'Allah, fils de Hassan (fils du khalife Aly), dont l'histoire est connue du monde entier. En se perpétuant au milieu de nous, cette famille a fini par faire briller sur nous l'éclat de cette lune et par répandre la science à l'aide de cet esprit éminent.

« Le chérif Abou-Abd'Allah apprit l'Alkoran sous la direction du pieux cheikh Abou-Zeid-Yâakoub ; dès les premiers pas de son éducation on vit éclater chez lui les signes de son illustre extraction.

« Il avait un oncle maternel, du nom d'Abd'el-Kérim, qui jouissait de la plus grande considération à cause de ses vertus et de son zèle pour la science. Ayant remarqué chez le fils de sa sœur les heureuses dispositions dont il était doué, il lui voua toute son affection, et il se plaisait à le conduire tout jeune qu'il était aux écoles et dans les établissements scientifiques, où le talent de l'enfant se manifestait d'une manière prodigieuse. Il le mena un jour au cours d'enseignement professé par le savant Abou-Zeid, fils de l'Imam, qui expliquait alors l'Alkoran et traitait du paradis et de ses ineffables délices. Le jeune Abou-Abd'Allah se permit de lui dire : « Maître, est-ce que là-haut on enseigne aussi la science ?» « Parfaitement, lui répondit le professeur : l'on y trouve tout ce que l'esprit peut désirer, tout ce qui peut faire les délices des yeux. » Abou-Abd'Allah ajouta : «Si vous disiez qu'il n'y a rien à apprendre au ciel, je vous répondrais qu'il n'y aurait point non plus de plaisir à s'y trouver. » Cette réponse plut infiniment au savant professeur, et plein d'admiration pour l'intelligence de l'enfant, il lui donna sa bénédiction et lui accorda depuis sa faveur et ses soins particuliers.

« L'une des grâces signalées dont le Seigneur le favorisa, ce fut de lui donner pour maître le cheikh El-Aily, qui lui fit part de son immense savoir, de ses facultés extraordinaires et lui donna l'instruction la plus solide.

Le jeune homme retira de cet enseignement les plus grands avantages, et il se reposa toujours sur l'autorité d'un tel maître.

« Jeune ou vieux il ne cessa jamais de s'appliquer à l'étude, et jusqu'aux derniers moments de sa vie il ne quitta jamais ses livres sans les plus vifs regrets. Il étudiait avec tant d'ardeur et de persévérance que l'on tient de l'un de ses disciples, qu'étant resté auprès de lui durant quatre mois entiers, il ne l'avait jamais vu se déshabiller, ni ôter sa coiffure; que sans cesse il s'appliquait à la lecture, à la méditation, ou se livrait à des recherches scientifiques ; que, lorsque le sommeil le gagnait, il cédait doucement à ce besoin impérieux, soit en se tenant assis, soit en se couchant ; que s'il venait alors à se réveiller, il ne voulait plus se rendormir et disait : C'est assez ; la nature est satisfaite. Après cela, il faisait ses ablutions, qui étaient des plus légères et des plus rapides que l'on puisse faire, après quoi il revenait à ses études et à ses méditations. Il commença à donner des leçons dès l'âge de onze ans ; les élèves lui apportaient leurs tablettes, y lisaient ce que précédemment il leur avait dicté et il leur en donnait l'explication conformément à ce qu'il avait lui-même appris à l'école des deux cheikhs et imans Abou-Zeid et Abou-Moussa, fils de l'Imam, personnages des plus savants de l'époque, l'élite sans contredit des temps passés, qui ont surpassé en mérite tous leurs contemporains, qui ont acquis le plus grand renom et ont joui auprès des rois et des princes de l'influence la plus haute et la plus efficace. Notre Chérif profita à merveille de l'enseignement de ces deux illustres professeurs ; il s'enrichit auprès d'eux d'une ample moisson de savoir et de connaissances, si bien que l'on gravait dans sa mémoire les opinions qu'il avait émises et que l'on aimait même à répéter les expressions dont il avait l'habitude de se servir.

« Outre les deux fils de l'Imam il eut plusieurs autres

maîtres, notamment ceux qui enseignaient dans sa ville natale, savoir l'alfakih et imam Abou-Mohammed el-Medjâcy, Abou-Abd'Allah-Mohammed ibn-Omar el-Temimy, Abou-Abd'Allah-Mohammed el-Barmouny, Abou-Omar el-Mechdâly, le cadhy Abou-Abd'Allah-Mohammed-ibn-Abd'el-Nour, le cheikh et cadhy Abou'l-Abbès-Ahmed ibn-el-Hassan, le cadhy Abou'l-Hassan ibn-Aly ibn-el-Riah, Abou-Abd'Allah ibn-Mohammed, fils du Charpentier et astronome, et autres savants professeurs, qui tous se plaisaient à le respecter, à l'honorer, à le combler d'éloges et à rendre témoignage à la grandeur de son intelligence, à la vivacité et la pénétration de son esprit.

« Par ses soins la science se développa ; il la répandit avec profusion et sans rien épargner, à tel point que son mérite n'en devint que plus éclatant.

« Tant que ses maîtres vécurent, il chercha à puiser auprès d'eux des trésors de connaissances, et, lorsque plus tard son esprit se fut ainsi enrichi et perfectionné, il attira à ses doctes leçons une foule empressée et avide de l'entendre. On rencontrait en lui un maître versé dans la connaissance des journées de Dieu, parfaitement au courant des mœurs des anciens peuples, adonné à l'étude, à la méditation et à la discussion des preuves qui militent en faveur de la religion, un philosophe qui connaît les principes des sciences, un théologien scholastique qui possédait la généralité des sciences intellectuelles, tant anciennes que modernes.

« S'étant rendu dans la ville de Tunis, il y fit la connaissance de l'imam Abd'el-Salam, que de tous les côtés on allait entendre ou consulter.

« Il s'attacha à cet homme célèbre, dont il se mit à suivre le cours d'enseignement et de cette fréquentation il retira les plus fructueux avantages. C'est à ce propos que son fils Abou-Mohammed-Abd'Allah raconte le trait suivant qui est déjà connu de nos lecteurs :

« Arrivé dans la capitale de Tunisie, dit-il, ce qui attira avant tout son attention et mérita sa préférence, ce fut l'enseignement professé par le cheikh Abd'el-Salam. S'étant donc rendu à l'une des conférences de ce professeur, il s'assit dans la salle où celui-ci devait faire sa leçon. Abd'el-Salam se mit alors à discuter le sens qu'il convenait de donner au mot souvenir (*al-dhikr*), dont il est question dans le livre sacré. Il se demanda s'il ne fallait pas entendre par ce mot le souvenir oral ou exprimé par la langue humaine. « Maître, lui dit Abou-Abd'Allah, le souvenir n'est-il pas l'opposé de l'oubli? Or, il est évident que l'oubli a son siège dans le cœur et nullement dans la langue, et que deux choses opposées l'une à l'autre doivent nécessairement se rencontrer dans le même sujet ou dans le même endroit. » Le professeur lui objecta que le souvenir ayant pour opposé le silence, et le silence ayant pour siège ou organe la langue, il s'ensuivait que la langue était le siège de son opposé, le souvenir. Après cette réplique, Abou-Abd'Allah prit le parti de se taire, ne voulant pas insister ni répondre, par modestie et par déférence envers le docte professeur. Quoiqu'il en soit de cette discussion entre ces deux savants, il est constant et vous le savez aussi bien que moi, que l'opposé du silence c'est l'action de parler et non le souvenir.

« Le lendemain matin, Abou-Abd'Allah, s'étant rendu de nouveau à la conférence, s'assit dans la salle où l'auditoire se trouvait réuni, quand celui dont c'était le tour de lire vint le trouver et lui dit : « Cidy, le cheikh veut que vous vous asseyiez à côté de lui. S'étant donc levé de sa place, il alla se mettre à côté du professeur. La lecture faite, le cheikh lui dit : — De quel pays êtes-vous, mon ami? — De la ville de Tlemcen, lui répondit celui-ci. — Le cheikh. — Seriez-vous Abou-Abd'Allah le Chérif? — Oui, Cidy, ajouta le Chérif.

« Depuis ce moment, le cheikh lui donna des marques

de distinction les plus flatteuses et le faisait s'asseoir à ses côtés, honneur qu'il lui continua jusqu'à l'époque où celui-ci quitta le pays.

« Il prenait des leçons particulières auprès du cheikh dans la maison de celui-ci, et dans les conférences données par ce professeur il fit la connaissance des plus hauts personnages de la ville, qui admiraient son esprit, et chez qui croissait, chaque jour, le respect et la vénération qu'ils professaient envers sa personne. De retour dans sa patrie, l'esprit enrichi de vastes connaissances et orné de sagesse, il se fit un devoir d'enseigner ce qu'il avait appris et de faire revivre l'empire des lois chez ses propres concitoyens.

« Quant à son physique et à son extérieur, c'était l'un des plus beaux hommes de son temps ; sa vue inspirait le plus grand respect; la noblesse de son origine éclatait sur sa figure et son aspect était comme une lumière éblouissante. Il était doué d'une âme noble et généreuse, d'un esprit grand et élevé. Son costume était toujours propre et élégant, mais sans recherche ni affectation. Il avait le cœur brave sans fierté. Son langage était doux et modéré quand il avait à commander. Intelligence forte et puissante, il savait faire entrer les esprits dans le fond de sa pensée par une exposition claire et lumineuse. Homme de confiance, juste et ferme, les grands se soumettaient à lui sans contestation aucune ; d'une gaité la plus sincère du monde, d'une politesse exquise et sans exemple envers tous les hommes, il se montrait envers eux compatissant et miséricordieux dans leurs besoins, indulgent et doux quand on lui disait des choses désagréables ; il ne manquait jamais de venir à leur aide, de s'intéresser à eux, de les accueillir avec bienveillance, de les consoler et de leur conseiller l'étude comme un moyen propre à calmer les peines de l'âme. Ayant le bras long et la main prodigue, il se plaisait à gratifier ceux qui avaient coutume de porter un costume

élégant, de vêtements fins et délicats ainsi que de sommes d'argent considérables.

« L'on était sûr de trouver toujours en lui un savant d'une large générosité, d'un commerce doux et facile, le visage rayonnant de gaîté, le cœur pur et sans tache.

« Un jour il vit arriver chez lui un individu que l'on désignait communément sous le sobriquet *d'Al-mohtedy* (le bien dirigé) : c'était un savant qui jadis avait professé avec distinction et éloquence. Notre Chérif lui fit présent d'un habillement complet et d'une certaine somme d'argent. Une fois, se trouvant à Fez, il alla lui faire une visite de politesse et d'honnêteté : c'est alors qu'Almohtedy lui raconta qu'il avait jadis commencé à faire lire et à expliquer l'Alkoran dans le quartier des *Kairaweniens*, mais qu'il n'avait jamais osé faire connaître sa fâcheuse situation aux habitants du quartier, où d'ailleurs les élèves ne pouvaient rien lui donner. Le Chérif, touché de compassion en entendant ce récit, envoya le lendemain matin quatre de ses élèves, portant chacun un rouleau de pièces d'argent. « Allez, leur dit-il, assister à la leçon de ce professeur, et, quand il se mettra à lire, jetez devant lui ces rouleaux d'argent ». C'est ce qu'ils firent. Almohtedy, ramassant l'argent, remercia les élèves et pria Dieu pour eux. Dès lors tout le monde lui promit de suivre ses leçons ; les cadeaux et l'argent affluèrent chez lui, et il finit par jouir de la plus grande aisance. Un jour le sultan demanda à notre chérif l'explication d'une question traitée par Ibn-el-Hâdjeb. « Il n'y a, lui dit Abou-Abd'Allah, que le taleb un tel, qui comprenne bien cette question ; malheureusement il est de ceux que la misère éprouve. » Comme le sultan demanda à le voir, on lui dit qu'il se trouvait à l'école. Pour faire honneur aux savants de cette école, il ordonna qu'on donnât au taleb une mule, un habillement complet et de l'argent et qu'on le fit venir en sa pré-

sence. Le taleb, étant bientôt arrivé, se mit à donner en présence du sultan l'explication qu'on lui avait demandée. On lui dit : « De qui tenez-vous cette explication ? — Je la tiens répondit-il, de la bouche du Chérif Abou-Abd'Allah Mohammed ici présent. » En ce temps-là, nul n'était plus entouré de considération que les *Talebs* ; ils étaient très nombreux, fort riches, et retiraient les plus grands avantages de leur savoir et de leur profession. Le Chérif eut donc la consolation de voir la science se développer sous ses yeux et se répandre partout. De tous les côtés on se rendait auprès de lui et l'on avait recours à ses lumières, sûrs de trouver auprès de lui un accueil favorable, des paroles douces, des manières polies et pleines de bienveillance.

« Il ne fallait pas longtemps à un étudiant pour se plaire avec un maître aussi distingué et s'attacher à lui avec joie et une sincère affection ; lui, de son côté, ne montrait de préférence et de dévouement que pour ses élèves, qui seuls, du reste, avaient accès auprès de lui. Il avait soin de les porter à la recherche de la vérité et de les exciter à l'amour de la plus haute perfection ; il leur inculquait la connaissance des grandes et surnaturelles vérités et cherchait à les détacher ainsi de la vue de tout ce qui est créé.

« Il avait soin de préparer chez lui ce qu'il avait à dire, et il débitait ses discours devant ses auditeurs de la manière la plus agréable et la plus heureuse. Il lui arrivait aussi souvent de fixer sur le papier les matières de son enseignement et de les faire paraitre sous une forme élégante et châtiée, afin de les rendre plus attrayantes, en sorte que chacun pouvait les lire et y puiser des connaissances et de l'instruction. Grâce à la prospérité de sa fortune et à son aisance, il pouvait procurer à chacun son pain et sa subsistance, si bien que l'on s'attachait à sa personne non seulement à cause de

la générosité de son caractère mais aussi pour la grandeur de son âme et l'élévation de son esprit.

« Ami avant tout de la justice et de l'impartialité, on ne le voyait jamais en proie à la colère, et si parfois ce sentiment venait à naître dans son cœur, aussitôt il se trouvait réprimé. Plus d'une fois aussi les ennuis qu'on lui causait le priva des agréments de la société. Juste et équitable, il rendait service à son prochain sans hauteur ni fierté ; indulgent envers les autres, il était scrupuleux et d'une conscience délicate pour lui-même. Dans toute sa conduite il avait pour règle de suivre les exemples des ancêtres. A l'égard de sa famille et de ses parents il usait de largesse, fournissant à leurs dépenses et contribuant à leur bien-être ; il leur donnait des marques de la plus tendre affection ; il ne leur épargnait pas, au besoin, les consolations et les bons avis ; il leur assignait des pensions sur ses propres revenus, n'épargnant rien pour leur venir en aide et les secourir. Il traitait ses hôtes avec la plus grande libéralité ; il leur offrait tout ce qui tombait sous sa main. Souvent il lui arriva de procurer à ses écoliers les aliments les plus exquis et d'un prix hors de proportion avec leur fortune. Sa maison était le rendez-vous des savants et des hommes vertueux ; les cheikhs eux-mêmes l'honoraient et lui témoignaient la plus grande vénération. En parlant de notre Chérif le docteur Ibn-Abd'el-Salam ne craignait pas de dire : « Je ne crois pas que dans tout le Maghreb il soit possible de rencontrer un savant d'un mérite aussi éminent. » On attribue au cheikh El-Aily cet autre propos au sujet de notre chérif : « De tous les élèves qui ont été dans le cas de suivre le cours de mon enseignement, je puis dire que le Chérif a été celui qui a été le mieux partagé et qui a réellement acquis le plus de savoir. »

« Le même cheikh disait encore : « J'ai étudié sous plusieurs maîtres tant en Orient qu'en Occident ; je n'en ai guère vu que quatre d'une incontestable supériorité ;

or, je dois l'avouer, Abou-Abd'Allah le Chérif les surpasse tous par la hauteur de son intelligence et par la richesse des connaissances et de son savoir. » Quand les étudiants qui prenaient leurs leçons auprès du cheikh El-Aïly trouvaient une question obscure et qu'à ce sujet il s'élevait entre eux une discussion, il leur disait : « Allez voir ce qu'en pense le chérif Abou-Abd'Allah. » Le cheikh Ibn-Arafah lui dit un jour : « Jamais personne ne pourra atteindre le haut degré de votre savoir. » Et quand il apprit la nouvelle de la mort du Chérif: Que Dieu lui fasse miséricorde, s'écria-t-il ; avec lui viennent de s'éteindre les sciences intellectuelles. » A l'époque, où jeune encore il étudiait dans la ville de Fez, il suivit le cours d'enseignement professé par le pieux cheikh Abd'el-Moumen el-Kabbaz. Un jour, une dispute s'étant élevée dans l'école, il déploya un riche talent et une grande érudition. Le cheikh Abd'el-Moumen étonné jeta les yeux sur lui en lui disant : « Mon ami, est-ce de ton fond que tu as tiré tout ce que tu viens d'exposer, ou bien l'as-tu puisé dans quelque livre ? — « Non, lui répondit le jeune homme, je ne l'ai vu dans aucun livre. » Comme le cheikh, après l'avoir questionné sur son pays et sur sa parenté, lui demanda aussi pour quel motif il était venu à Fez, le Chérif lui répondit qu'il était venu seulement pour étudier sous sa savante direction. A ces mots, le professeur ne put s'empêcher de dire tout haut : « Louange à Dieu qui a daigné t'accorder sa grâce et sa faveur ! » Après cela, il pria Dieu pour lui et le bénit. Une autre fois le jeune étudiant soutint une discussion avec son maître Abou-Zeid, fils de l'Imam, au sujet de la tradition qui dit : « Nul ne se lamente sur un mort à moins que ce ne soit l'une de ses épouses (1). » Ils se disputèrent longtemps

(1) Le sens du texte n'est pas clair: on pourrait traduire aussi bien: « Ne te lamente point sur un mort, à moins qu'il ne s'agisse

sur la portée de cette tradition, soit en répondant, soit en faisant des objections ; finalement la vérité s'étant déclarée en faveur du chérif Abou-Abd'Allah, le cheikh vaincu lui répéta ces paroles du poète : « Chaque jour je lui enseigne l'art de lancer des traits, et quand il voit ses bras affermis, il les dirige contre son maître. »

« On tient de la bouche du cheikh Abou-Yahia el-Madghary le trait suivant : un jour que les savants se trouvaient réunis à la Cour du sultan Abou-Einan, ce monarque ordonna à l'alfakih le docte hafidh et cadhy Abou-Abd'Allah el-Maghreby de lui expliquer l'Alkoran, honneur que celui-ci ne voulut point accepter, en disant que le chérif Abou-Abd'Allah était plus digne que lui et beaucoup plus capable de remplir cette tâche. « Je sais, lui répondit le sultan, que tu connais parfaitement l'Alkoran, ainsi que tous les commentateurs du livre sacré ; par conséquent, je veux que tu nous le lises. — Abou-Abd'Allah, lui réplique l'alfakih, est plus capable que votre humble serviteur ; je ne saurais sans témérité me risquer à lire en sa présence. » Après ce refus qui donna une haute idée de sa modération et de son équité, Abou-Abd'Allah se décida à faire désormais l'explication qu'on avait demandée, en présence de tous les savants du Maghreb. En conséquence il s'installa dans le palais du sultan, se plaça au pied du trône de Sa Majesté et assis sur le tapis royal il fit jaillir de son esprit des sources de sagesse si abondantes, que l'auditoire s'en trouva comme stupéfié ; il apporta tant de tré-

de l'une de tes trois épouses. » D'après le D[r] Abou-Hanifah il est permis de pleurer sur un mort, mais non de se lamenter, et l'on attribue à Mahomet cette terrible menace : « La femme qui se lamente sur un mort et ceux qui l'entourent et l'entendent, attirent sur leurs têtes la malédiction de Dieu, des Anges et de tous les hommes. » Voyez aussi *Ad-Dourra al-fakhira, la Perle précieuse de Ghazali*, texte et traduction par Lucien Gautier, Genève, 1878, page 25.

sors de science que nul ne pouvait les embrasser. Lorsqu'il eut achevé de parler, le sultan plein d'admiration fit cette réflexion : « C'est en goûtant les fruits de son profond savoir, que je m'éclaire et m'instruis. » Au sortir de la séance le cadhy Al-Fechtâly qui vînt lui faire une visite, se permit de lui demander tout ce qu'il avait composé ce jour-là. « J'ai fait tel et tel livre, lui répondit-il, et il lui nomma des ouvrages qui sont aujourd'hui connus de tous les savants. Le cadhy apprit ainsi que le talent est un don de la nature et que chez le Chérif l'habileté n'était pas seulement le fruit de l'expérience ou d'une longue étude.

« Mon père m'a rapporté ce que disait le fameux prédicateur (*El-Khatib*) Ibn-Marzouk à propos du voyage que fit à Tunis Abou-Abd'Allah : j'ai beaucoup regretté son départ et notre séparation ; mais j'ai à remercier Dieu de ce qu'il a bien voulu permettre aux habitants de l'Ifrikiah de voir et de connaître un savant du Maghreb aussi distingué que lui. Et il ajoutait que le cheikh, l'illustre et vertueux alfakih Moussa el-Abdoussy, le doyen des alfakihs de Fez, recherchait les notes écrites ou les décisions juridiques d'Abou-Abd'Allah et qu'il avait soin de les enregistrer dans ses cahiers ; or, il était plus âgé qu'Abou-Abd'Allah. Mon père m'a aussi raconté qu'il avait entendu dire à l'alfakih traditionniste, le cadhy Abou-Aly-Mansour Ibn-Hadiah el-Karchy qu'il avait appris toutes les sciences que, de son temps, l'on enseignait dans les écoles, autant, du moins, qu'il avait pu en embrasser ; mais qu'il s'était particulièrement attaché à l'enseignement d'Abou-Abd'Allah, ce noble rejeton d'Al-Hassan, parce qu'il avait vu en lui un homme sans cesse appliqué à l'étude, dont Dieu seul connaissait à quelle hauteur de savoir il était parvenu. »

« D'un autre côté, j'ai aussi ouï dire à l'alfakih Abou-Yahia el-Metghary ce qui suit : « J'ai assisté bien des fois aux réunions des savants les plus éminents de nos

jours; jamais je n'en ai vu d'aussi distingué qu'Abou-Abd'Allah et ses deux fils après lui. »

« Pour ce qui est de l'étendue et de la variété de son savoir, c'est un fait connu de tout le monde; on peut dire sans se tromper que sous ce rapport, il ne laissait rien à désirer. A la connaissance de la loi divine positive il joignait celle du mysticisme ou du sens caché qu'elle renferme, car dans la voie de cette science ardue et sublime il avait fait d'immenses progrès. Quand il parlait de la connaissance de Dieu, il ne lui était pas difficile de s'exprimer; il n'était point non plus embarrassé pour trouver les idées; c'est alors que les savants considéraient comme un grand bonheur de pouvoir se rendre auprès de lui et venir prêter l'oreille à ses admirables discours, car il les introduisait dans le jardin de son vrai paradis et les abreuvait des eaux célestes de son mysticisme en leur communiquant la science du livre sacré.

« Pendant vingt-cinq ans qu'il mit à expliquer l'Alkoran, il le fit de la manière la plus admirable et, cela, devant un auditoire des plus nombreux et des plus respectables, en présence des plus grands monarques du monde, d'une foule de savants, de personnes pieuses, d'étudiants déjà remarquables par leur savoir. Pas un des docteurs de son époque ne manqua l'occasion d'aller l'entendre. Il était parfaitement au courant de tout ce qui concerne le livre saint; les lettres, l'orthographe du texte, la grammaire et la syntaxe, les leçons, les variantes, les diverses explications, les défenses, les commandements, les différents sens, les ordonnances et les interdictions, les versets qui abrogent et ceux qui sont abrogés, les dates et autres détails, rien ne lui échappait, rien de tout cela n'était omis, et il avait soin d'appliquer à chacune de ses observations toute la vigueur de son intelligence et de son attention.

« Lorsqu'il parlait du jour dernier, chacun était étonné

de la connaissance qui éclatait en lui des choses de Dieu, jointe à la science des traditions dans laquelle il excellait; il signalait celles qui jouissaient de peu de valeur, celles qui étaient obscures ou douteuses, celles qu'on pouvait contester, celles qui étaient tout à fait authentiques ; il en nommait les auteurs, il en faisait connaitre les textes et les variantes. Ajoutez à ce mérite celui d'être versé dans les fondements de la religion, dont il pouvait faire valoir les preuves, et donner la démonstration. Très orthodoxe dans sa croyance, fort au courant de ce qui se lit dans les ouvrages des traditionnistes, il était en état de faire triompher la vérité et de résoudre promptement les questions les plus difficiles. Il n'avait, d'ailleurs, pour élucider les plus graves difficultés, qu'à suivre l'habitude qu'il avait d'étudier et de s'instruire sans cesse. Du reste, il suivait exactement la pratique des anciens et des hommes vertueux de leur temps, quand il s'agissait de cacher certains cas qui réclamaient le secret, de garder ceux qui étaient trop intimes.

« Il a enrichi la science d'un grand nombre d'ouvrages; on lui doit entre autres un livre sur la prédestination et les arrêts immuables de Dieu, ouvrage excellent où la vérité trouve sa juste valeur, où les notions relatives à ce dogme sont exposées de la manière la plus exacte et la plus lucide.

« Les savants du Maghreb avaient recours à ses lumières quand ils avaient à résoudre une question difficile; c'est ainsi que le savant alfakih, le docteur accompli, El-Rahouny, lui envoya plusieurs questions à résoudre, questions dont notre chérif n'eut point de peine à éclaircir les difficultés, ni à trouver le nœud et la solution. Il était, en effet, l'un des princes de la secte malékite, l'un des docteurs en droit qui jouissaient de la plus grande autorité ; expert dans la connaissance de l'âme, il s'occupait constamment et avec succès de l'étude des prin-

cipes et des branches du droit ; très versé dans les lois et dans leur application, énergique dans ses décisions, d'un jugement prompt et sûr, d'une conscience scrupuleuse et délicate, soigneux et recueilli quand il s'agissait de donner une consultation juridique, il jouissait de la confiance des gens de religion et craignant Dieu. On venait le consulter des endroits les plus éloignés ; il s'occupait avec soin des affaires relatives au divorce qui lui étaient confiées : mais il les évitait autant que possible. Il passa une grande partie de sa vie à enseigner le droit ; mais la plupart du temps ce qu'il aimai à relire c'était la *Modawanah*, ce qu'il faisait après la leçon qu'il avait consacrée à l'explication du livre sacré, méthode qu'il suivit jusqu'à ses derniers jours.

« Les étudiants retirèrent de son enseignement des avantages tels, qu'ils n'en avaient pu retirer d'aussi fructueux de son temps, ni dans aucune autre grande ville.

« Or, il arriva que certains alfakihs de Fez, jaloux du mérite de notre Chérif, osèrent le desservir auprès du sultan Abou-Einan, en l'accusant de ne pas s'occuper suffisamment de l'étude du droit. Incontinent et ce jour-là même le sultan manda à la Cour tous les alfakihs; quand ils furent arrivés, il ordonna au Chérif de lui lire le *hadith* qui porte : *Quand un chien a lappé le vase de quelqu'un de vous*, etc., pour le mettre à l'épreuve et connaitre ce qu'il savait en fait de jurisprudence. Sur ce, le Chérif se mit à parler aussitôt et sans réflexion préalable. La première chose qu'il dit fut ceci : « Au sujet du *hadith* en question, il n'y a pas moins de vingt-cinq explications différentes. La première est celle-ci ; voici la seconde, et il les cita toutes l'une après l'autre. Ensuite il parla sur la dernière, en soutenant qu'il fallait la préférer aux autres et en s'exprimant là-dessus comme s'il avait copié ce qu'il disait dans quelque livre. Le sultan, émerveillé de lui voir déployer tant d'érudition, s'avança

vers les détracteurs et leur dit : voilà l'homme que l'on m'a signalé comme un ignorant, comme un professeur étranger à la science de la jurisprudence.

« Il avait la parole douce et claire ; la science se manifestait dans ses discours dans toute sa force ; les lumières qui en jaillissaient étaient des plus éclatantes ; elles étaient accueillies et acceptées sans embarras par tout le monde, car elles étaient aussi splendides que les rayons du soleil. Versé comme il l'était dans les principes du droit, il composa sur cette matière un grand ouvrage qu'il intitula : « *La clef des racines ou art de fonder les branches sur leurs racines*, ouvrage où il voulut montrer l'accord des questions de droit avec les principes fondamentaux de cette science. C'était l'un des hommes les plus versés dans la grammaire de la langue arabe, l'un des plus au courant de tout ce qui se rapporte à cette science. Pour ce qui est des Belles-Lettres, il en avait acquis une grande connaissance ; il était à la fois un arabisant, un grammairien, un prodige en fait de rhétorique et dans l'art d'orner son style, en sorte que le jour de sa mort les étudiants disaient en parlant de lui : Nous avons perdu notre médecin, faisant allusion à la connaissance qu'il avait de leurs pensées les plus secrètes. Il savait la langue, la grammaire, l'art poétique, les anciens proverbes, l'histoire des peuples, leurs mœurs et leurs religions, les journées célèbres des Arabes, leurs guerres et leurs mœurs ; il pouvait raconter l'histoire des hommes pieux et leur manière de vivre, faire connaitre la secte des Soufis, leurs coutumes et leurs règles. Il était agréable dans ses conférences, qu'il assaisonnait d'anecdotes piquantes et instructives; d'un accès difficile, doux dans la conversation, d'un cœur bon et excellent, modéré et impartial dans les disputes et les discussions, toujours libéral, donnant sans limite ni refus. Il connaissait à merveille les traditions relatives à l'état de l'âme, la

manière de la purifier, son mélange avec le corps, sa forme et sa nature. Il savait, au besoin, indiquer les moyens propres à remédier aux choses fâcheuses de la vie.

« Quant aux sciences intellectuelles, aucune ne lui était étrangère : il connaissait la logique, le calcul, l'astronomie, la géométrie, la musique, la médecine, l'anatomie, l'agriculture, ainsi que la plupart des sciences anciennes et modernes.

« Il composa un commentaire sur le *Djomal d'Alkhoundjy*, l'un des meilleurs ouvrages qui aient vu le jour, et dont les savants retirent le plus grand profit. Il en fit fréquemment la matière de ses leçons ; il en multiplia les copies à tel point, que le livre se répandit et tomba dans les mains de tout le monde. Il composa aussi un livre sur les donations.

« Il n'a pas produit un plus grand nombre d'ouvrages, parce que sa principale occupation consistait à donner des leçons et à former des disciples, en sorte qu'il sortit de son école une foule innombrable de savants distingués, de personnes vertueuses et même de grands saints.

« Il était non seulement l'objet de la vénération la plus profonde, mais aussi de l'amour de la part de tout le monde : Dieu lui-même avait placé cet amour dans tous les cœurs ; quiconque le voyait, ne pouvait s'empêcher de lui vouer son affection, même sans le connaître. Les rois eux-mêmes lui donnaient des marques d'honneur et de respect; ils lui assignaient une place distinguée dans leurs conseils; ils se montraient pleins d'égards envers lui et se plaisaient à l'écouter. Il lui arrivait quelquefois de se montrer à leur endroit plein de courtoisie et de complaisance, ce qui ne l'empêchait pas de prendre devant eux la défense du droit, de venir au secours des opprimés et de s'occuper des affaires qu'on lui avait recommandées.

« Voici ce qu'il dit un jour à un souverain, après avoir plaidé en sa présence en faveur d'un alfakih, auquel il

s'intéressait et qui, malgré cela, avait été condamné à la bastonnade : « Si cet homme est chétif à vos yeux, il n'en est pas moins grand aux yeux du monde ; au surplus, il est de ceux qui, avant tout, aiment la science et la cultivent. » Grâce à ces paroles bienveillantes, l'alfakih échappa au châtiment en question et fut renvoyé avec honneur.

« Une autre fois, un marabout se présenta devant le sultan Abou-Hammou, qui venait à peine de monter sur le trône. Au lieu de lui baiser la main et de lui rendre hommage, il se contenta de le saluer et il se retira. Le sultan, courroucé, s'écria : « Quelle audace ? cet homme ne veut point reconnaître ma souveraineté ; il trame sans doute contre moi quelque forfait. — Sire, lui dit Abou-Abd'Allah, ce qui vous offense dans cet individu a toujours été toléré par vos illustres prédécesseurs, et celui qui vient de vous saluer est connu pour un homme de Dieu. » Cette explication appaisa la colère du roi, qui depuis rendit ses bonnes grâces au marabout et lui accorda même le gouvernement de toute sa tribu.

« Le Chérif avait l'habitude de ne pas engager de dispute avec les savants, quand il assistait en leur compagnie aux conseils des rois ; loin de là, il respectait chez eux le mérite et la dignité de la science. Il ne mettait aucun empressement à réfuter les opinions de qui que ce soit, ni à relever les erreurs de ceux qui étaient chargés d'expliquer l'Alkoran. Il ne rebutait point les gens du peuple, et il ne se montrait pas trop sévère envers eux, quand ils s'étaient rendus coupables de quelque faute. Ses conférences et ses leçons étaient non seulement agréables et attrayantes, mais instructives et solides ; quand il traitait une question, il l'élucidait complètement.

« Toute sa journée se passait à donner des leçons, à étudier ou à lire. Il se servait du sablier pour régler le temps qu'il consacrait aux étudiants. Il consacrait un

tiers de la nuit au sommeil, un autre tiers à l'étude et le dernier à la prière et aux exercices de la piété. Chaque nuit il récitait pendant la prière huit sections du livre sacré, autant au commencement de la journée et six autres entre chaque prière.

« Quand il récitait une section, il le faisait toujours avec une grande attention et il accompagnait cette récitation de la lecture de quelque commentaire qu'il poussait jusqu'au quart de chaque section. Chaque jour il s'appliquait à discuter avec ses élèves, pensant avec raison que cet exercice leur était très utile, et, quand la discussion était terminée, il leur ordonnait de prendre des notes sur la question agitée, qu'il se réservait de trancher ensuite. Il avait l'habitude de parcourir un grand nombre de livres avant de faire sa leçon. Il m'a été raconté par un de ses amis, qu'étant entré un jour dans sa bibliothèque il trouva étalés et ouverts devant lui une cinquantaine environ de volumes. Il avait une foi vive et solide, une âme exempte du vice de la cupidité et de l'ambition. Ni les nécessités de la vie, ni le travail n'étaient capables de lui faire négliger la culture de la science Sa grande préoccupation fut toujours de se livrer à l'étude, jusqu'au moment où elle lui ouvrit le chemin de la fortune et lui procura les deux sortes de biens désirables, les biens spirituels et les biens temporels.

Quand il s'agissait de délibérer sur quelque affaire importante, il siégeait dans les conseils des rois, qui écoutaient son avis avec la plus sérieuse attention ; il soutenait devant eux la justice et la vérité à l'aide de son excellente mémoire et de son grand savoir, avec le prestige de son immense renommée et l'autorité du haut rang qu'il occupait à la cour, ne sacrifiant au désir de plaire à ses maîtres aucun des devoirs de la religion et de sa conscience, ne demandant jamais autre chose que ce qui lui paraissait conforme à la loi musulmane, respectant la réserve de ceux qui n'osaient dire fran-

chement ce qu'ils pensaient dans leur cœur, et évitant de les tourmenter à ce propos. Du reste, il ne savait ce que c'était que de tirer vengeance de ses ennemis et il supportait avec patience la malveillance de ses envieux, qu'il parvenait à éloigner de sa personne de la manière la plus polie et la plus honnête. Il accueillait, au contraire, avec bonheur les gens de mérite et vertueux et recherchait la société des personnes estimables et jouissant de la considération, se souciant fort peu de celles qui ne lui paraissaient pas digne de cette attention.

Les savants d'Espagne étaient de ceux qui savaient le mieux apprécier son mérite et qui avaient la plus grande considération pour sa personne : le célèbre Lissan-el-Dyn, à qui l'on doit tant de notices précieuses, tant d'excellents ouvrages, quand il donnait le jour à quelque livre de sa composition, ne manquait jamais de lui en faire hommage et de lui demander comme une insigne faveur d'y tracer quelques lignes de son écriture. Le cheikh, l'imam et mufti Abou-Saïd, fils lui-même de cheikhs et savants Espagnols, et l'une des dernières illustrations de ce pays, toutes les fois qu'il rencontrait sur ses pas une question difficile, n'hésitait point de lui écrire pour la lui soumettre et lui en demander la solution, reconnaissant ainsi la supériorité de son savoir.

« Quant à ce qui est de son détachement des choses de ce monde, de sa bienfaisance et de sa piété, il avait une âme riche en Dieu, la conscience tranquille, le cœur content. Plein de sympathie et d'intérêt pour les gens de sa famille, ainsi que pour les personnes qui lui étaient étrangères, il tenait peu aux biens qu'il possédait et ne songeait guère à en acquérir de nouveaux : la conservation de sa fortune était le moindre de ses soucis. Il ne regardait point de trop près, quand il s'agissait pour lui de donner : son unique pensée, son seul désir était de s'instruire et d'acquérir la sagesse.

« Il m'a été raconté par l'un de ses enfants, notre cheikh Abd'Allah, que dans un temps le Chérif passa six mois entiers à travailler seul sans voir même ses enfants, se levant le matin, quand ils étaient encore endormis, et venant la nuit, quand déjà ils dormaient. J'ai aussi ouï dire à mon père que notre Chérif ne reçût aucune des pensions affectées à l'école ni ailleurs, pendant tout le temps que durèrent ses études ; que son père lui donnait de l'argent pour fournir à ses dépenses, et que cela lui suffisait. Plus d'une fois, soit dans le mois de ramadhan, soit à une autre fête de l'année, il lui arriva, quand on lui avait servi pour son repas du soir ce qu'il y avait de meilleur en fait de nourriture, de le laisser là pour se livrer à l'étude jusqu'au moment où se fait le repas avant l'aurore ; et quand, à cette heure matinale, on lui apportait les mêmes aliments, de n'y point toucher jusqu'au lever du jour, de telle sorte qu'il ne discontinuait ni le jeûne ni l'étude. Se battant les flancs, comme dit le proverbe, et fuyant à toutes jambes, il évitait avec prudence les attaques du loup : aussi amis ou ennemis tous convenaient de la pureté de ses intentions et de son parfait désintéressement. Les bons comme les méchants l'aimaient également. On voyait en lui un homme toujours pensif et réfléchi, soumis aux lois, fidèle à ses devoirs religieux, exact à observer ce qui est commandé et à fuir ce qui est défendu, de telle sorte que personne n'avait rien à lui reprocher à cet égard.

« Il jouissait de l'estime des rois, qui, de leur côté, ne lui ménageaient point les faveurs, qui tous cherchaient à l'attirer à leur Cour et à lui rendre des honneurs ; il ne voulut jamais accepter aucune charge touchant les affaires de ce monde, ne s'occupant que de ses études et de la diffusion de la science partout et autant que cela lui était permis. Le sultan Abou-Saïd professait pour lui la plus tendre affection : il ne lui adressait jamais la parole sans l'honorer du titre de maître et de

seigneur. Lorsque les liens qui affermissaient son empire vinrent à se rompre, il proposa au Chérif de lui garder en dépôt une certaine somme d'argent dont celui-ci ne voulut point se charger. Le dépôt fut alors confié à une autre personne en présence du Chérif, qui fut, par conséquent, témoin de cet acte. Abou-Einan étant monté sur le trône, la chose lui fut rapportée, et ayant interrogé le Chérif à ce sujet il se mit en colère contre lui et lui reprocha dûrement de ne pas lui avoir parlé de l'existence du dépôt; bien plus, il ordonna de le frapper et de le déférer au conseil des *Ulemas*. Le Chérif lui répondit en ces termes : « Je ne suis qu'un simple témoin; mon devoir, dans cette affaire, était non d'apporter mon témoignage, mais bien de le tenir caché et de le garder pour moi. Quant à l'honneur que vous me faites de m'admettre au nombre de vos courtisans, je le considère comme une faveur bien plus nuisible qu'avantageuse pour moi : j'y perds ma religion, mon savoir, ma peine et mon travail. » Il accompagna ces paroles d'autres expressions dures contre le sultan, lequel dans sa colère commanda qu'on le jetât en prison. Quelque temps après cette déplorable affaire, un cheikh étranger au pays et venu de l'Yfrikiah, le nommé Yâakoub ibn-Aly, se présenta à la Cour du sultan, qui lui demanda ce qu'on pensait, en Yfrikiah, de son gouvernement : « L'on n'en dit que du bien, lui répondit le cheikh; seulement, on y fait courir le bruit que vous avez fait jeter en prison un Chérif, un savant du plus grand mérite, ce qui n'est approuvé ni des petits, ni des grands. »

« Le sultan fit alors relâcher le prisonnier et se mit à lui faire du bien, sans que celui-ci eut fait aucune démarche pour cela, sans même qu'il connût la main de son bienfaiteur. Ce que nous venons de raconter est une des plus grandes épreuves que le Chérif ait eu à supporter dans le cours de sa vie. Il est vrai que dans la suite le

sultan, Abou Einan ne cessa de lui en faire des excuses et de lui en témoigner des regrets jusqu'à sa mort. Le Chérif était, en effet, un homme sûr, gardien fidèle des secrets qu'on lui avait confiés, toujours maître de lui-même et jaloux, avant tout, de son honneur. Les personnes pieuses aussi bien que les gens du monde avaient recours à ses lumières; les proches et les étrangers avaient en lui la plus grande confiance.

« Un homme digne de foi a raconté le trait suivant : « Le cadhy de Constantine, Hassan Ibn-Bâdis, avait donné en dépôt à notre Chérif cent dinars renfermés dans un rouleau, et, après les avoir reçus, le Chérif les avait déposés dans sa maison. Quelque temps après, sur la demande du propriétaire, ayant tiré le rouleau de l'endroit où il l'avait déposé, il trouva écrit dessus : *Cent pièces d'or ;* puis ayant ouvert le rouleau et compté l'argent, il n'en trouva effectivement que soixante-quinze. Pensant qu'il devait y en avoir cent, comme l'indiquait l'étiquette, il en ajouta vingt-cinq autres et dit au dépositaire : « Quand j'ai reçu de vous cet argent, je l'ai fait sans compter, puis ayant jeté les yeux sur l'étiquette, j'ai voulu vérifier la somme, et ne l'ayant pas trouvée exacte ni conforme à l'indication, je l'ai complétée, croyant que ce qui manquait avait été égaré chez moi. » « Cidi, lui répondit le propriétaire, vous êtes dans l'erreur : je ne vous avais confié que la somme de soixante-quinze pièces d'or. » Il lui rendit donc ce qu'il avait ajouté, en rendant grâces à Dieu de ce qu'il avait rencontré un homme d'une conscience aussi délicate. »

« Comme règle de conduite dans toutes ses affaires, il s'en tenait à la Sonnah ou tradition, en s'appuyant sur l'autorité de ses partisans et de ses interprètes; c'est qu'en général, il ne s'écartait point du sentiment unanime des grands docteurs, se conformant le plus souvent à leurs décisions. Il s'élevait avec fermeté contre les novateurs qui ne pouvaient fonder leur opinion sur aucune preuve solide.

« Quand il s'agissait de prendre la défense du droit ou de la vérité, il déployait la force et le courage le plus louable, sans que l'on pût découvrir de son côté aucune assertion hétérodoxe. La vénération dont il était entouré croissait de jour en jour ; il avait soin de ne jamais exposer les secrets de la loi hors de propos ; il évitait de mettre en peine qui que ce soit, mais en même temps il éloignait de sa présence quiconque aurait entrepris d'élever quelqu'un au-dessus de son mérite : il ne s'occupait, du reste, que de ce qui pouvait le regarder.

« Un jour, un jeune homme qui étudiait le droit, à Fez, s'avisa de l'interroger et de lui demander ce qu'il fallait penser de la prééminence d'Abou-Bekr sur Omar. Le Chérif le mit dehors. Le chef des vizirs de l'empire qui assistait habituellement aux conférences de notre chérif pour y développer son instruction, s'emporta un jour contre l'un des imams. Le professeur jeta sur lui un regard sévère et courroucé. Le vizir se tut, sans quitter la salle, où se faisait la conférence. Parmi ses élèves il y en avait un qui étudiait, sous sa direction, les livres d'Alghazâly, afin de pouvoir se vanter de les avoir lus et de les connaître. Le cheikh ayant eu un songe où il lui semblait qu'il plaçait ses livres dans un endroit sale et malpropre, négligea cet élève et ne voulut plus lui donner des leçons.

« Il préparait avec soin l'explication des versets du livre sacré, prenant connaissance des diverses traditions qui s'y rapportaient et les comparant les unes avec les autres. Il étudiait aussi les choses du monde invisible, en y appliquant tout son zèle et toute son attention. On lui attribue un grand nombre de miracles, dont voici quelques-uns.

« Pendant que le sultan Abou-Einan occupait Constantine, il régna dans cette ville une si grande cherté de vivres, que le prix de huit fèves s'éleva jusqu'à un dirhem. La misère s'y faisait sentir d'une manière effrayante,

quand plusieurs lettres furent remises à notre chérif. Elles portaient sur l'adresse : *A cidi Abou-Abd'allah.* Les ayant ouvertes, il les trouva blanches, c'est-à-dire sans aucune écriture, mais renfermant un certain nombre de pièces d'or. Il ne put savoir d'où cet argent lui était venu, mais il s'en aida pour ses besoins jusqu'au moment où Dieu daigna le délivrer.

« Autre miracle. Un jour qu'il faisait route avec l'armée, on arriva sur les bords d'une rivière tellement grossie par les pluies, qu'elle ne pouvait être traversée que par les hommes à cheval. Quant à lui, il avait une ânesse sur laquelle il était monté, et qui, en compagnie des cavaliers, passa saine et sauve le torrent impétueux. Le campement ayant été installé dans le voisinage de la rivière, le cheikh alla planter sa tente dans un endroit élevé qui se trouvait là. Or, vers le milieu de la nuit, les eaux sortant de leur lit envahirent le campement qu'elles inondèrent totalement; elles s'élevèrent même jusqu'à une certaine hauteur dans l'intérieur des tentes et le pavillon du sultan s'écroula, en sorte que l'on fut forcé de passer la nuit sans abri sur les bords de la rivière, pendant que notre cheikh que le torrent n'avait pu atteindre, respirait tranquillement sur l'éminence qu'il avait choisie pour son gîte. Le sultan, levant les yeux vers le cheikh et considérant ce qui était arrivé, ne put s'empêcher de dire : « Comment se fait-il qu'il ait su ce qui devait arriver cette nuit, et qu'il ne m'en ait rien dit ? »

« L'année qui fut témoin de sa mort, il en était arrivé dans ses explications de l'Alkoran à ces paroles du Très-Haut : *On se réjouira à cause de la faveur de Dieu* (Surate III, 165). Après une maladie qui avait duré un peu plus de dix-huit jours, il rendit le dernier soupir, savoir dans la nuit du dimanche, le quatrième jour du mois de Dhou'l-hidjjah l'an 771 (1369-70). Il fut assisté dans son agonie et jusqu'à ses derniers moments par une

foule d'Ulemas, d'alfakihs et de lecteurs du livre de Dieu. Il a été raconté par le prédicateur, le savant et vertueux cheikh Aly-Ibn-Kariah-el-Karchy, par l'alfakih Râched et par d'autres, que dans ces tristes moments ils lui virent faire des signes de la main, comme s'il invitait à s'asseoir certaines personnes qui seraient venues pour assister à sa mort. Ces savants étaient convaincus que c'étaient des anges.

« Son fils Abou-Yahia a rapporté que dans sa dernière maladie le Chérif, après avoir baisé le livre sacré, se l'appliqua sur la figure en disant: « Grand Dieu! c'est au nom de ce saint livre que vous m'avez honoré dans ce monde; daignez aussi, en vertu de son mérite, m'honorer dans l'autre. » Après sa mort il apparut, dit-on, à un saint homme qui lui adressa cette question: « Où êtes-vous? — Je repose, lui répondit le bienheureux, dans le séjour immortel de la vérité pure et sans nuage, en présence d'un Souverain fort et puissant. » Son éloge funèbre fut célébré dans un long et magnifique poème par l'alfakih, le savant éminent, le mufti, le professeur distingué, Abou-Aly-Hassan, fils d'Ibrahim, fils de Sabea.

« Le sultan fut très affligé de la perte du Chérif; il fit l'honneur au fils du défunt de lui envoyer quelqu'un pour lui offrir ses compliments de condoléance et lui dire: « Il n'est point mort celui qui vous a laissé sur la terre. Si vous avez perdu votre père, moi, j'ai perdu celui à qui je dois de surpasser en gloire les souverains du monde entier. » Après cela, le sultan lui confia l'enseignement de l'école, et en l'y installant, il lui assigna tous les revenus qui en dépendaient. »

Le biographe dont nous venons de traduire les paroles, voulant achever de relever le mérite scientifique de son héros, consacre la dernière partie de sa notice à l'exposé de diverses questions de droit qui furent adressées à celui-ci et qui trouvèrent auprès de lui une solution claire et bien raisonnée. Nous ferons grâce au

lecteur de cette partie finale de la biographie, car elle ne peut guère intéresser que des Ulemas et des juristes mulsulmans, et puis nous craignons qu'on ne trouve déjà trop long le tissu de cette notice. En perdant le Chérif la science eut, sans contredit, à regretter un de ses représentants les plus distingués; mais le fils qu'il laissa après lui et qui hérita de sa fortune et de son nom, atteignit, croyons-nous, un degré plus haut de perfection dans l'échelle sans fin des connaissances divines et humaines.

« 2° L'alfakih Abou-Mohammed Abd'Allah ibn-Mohammed Ibn-Ahmed, dit Yahia Ibn-Khaldoun, est un jurisconsulte des plus éminents, et l'un des professeurs les plus habiles de notre temps. Il est versé dans toutes les branches des mathématiques et des sciences métaphysiques, aussi bien que dans la connaissance du droit (1). Que Dieu daigne répandre sur lui l'abondance de ses grâces ! » Tel est en peu de mots l'éloge qu'il mérita de la part de l'un de ses illustres contemporains, bien qu'à l'époque dont il s'agit son talent n'eut pu encore produire tout ce qu'il promettait.

Un biographe venu longtemps après Yahia ibn-Khaldoun, le cheikh Ibn-Mariam, qui puise ses renseignements dans les sources les plus diverses et les plus authentiques, va nous apprendre tout ce que l'on sait de la vie, de la science et des productions de notre chérif Abd'allah ibn-Mohammed. Voici comme il s'exprime en parlant de ce savant :

« Abd'Allah ibn-Mohammed ibn-Ahmed, le chérif has-

(1) Abd'el-Rahman Ibn-Khaldoun emploie à peu près les mêmes termes élogieux que son frère Yahia, quand, dans son *Autobiographie*, il parle de notre alfakih : « Le chérif el-Hassam Abou Abd'allah Mohammed, dit-il, était un homme très savant dans les sciences intellectuelles et traditionnelles et profondément versé dans la théologie dogmatique et la jurisprudence. » Voyez *Journal Asiatique*, janvier-février, 1844, p. 47.

sanide, le Tlemcénien, le savant accompli, le hafidh sûr et distingué, fils du docte imam, l'argument irréfragable de la religion, le très savant casuiste Abou-Mohammed Abd'Allah le Chérif, fut un des plus grands savants de Tlemcen, un de ceux qui les éclairaient même de ses lumières, un controversiste du plus haut mérite. D'après le témoignage de l'un de ses propres disciples, il était venu au monde l'an 748 de l'hégire (1347-48).

« Élevé par ses parents dans la chasteté et la modestie avec le plus grand soin et d'une manière sévère, il avait un caractère agréable et charmant, des mœurs pures et irréprochables; il se faisait remarquer surtout par la distinction de son esprit, par la vivacité de son intelligence, par la franchise de son cœur et par son zèle pour l'étude et l'acquisition de la science. Pendant qu'il était encore dans le sein de sa mère, un songe vint combler son père de joie ; il entendit une voix qui lui disait : « Tu verras croître sous tes yeux un enfant instruit et bien élevé, et tu ne mourras point sans l'avoir vu s'appliquer à l'étude de la science » : prédiction qui s'accomplit à la lettre. En effet, l'enfant apprit l'Alkoran sous la direction du fameux docteur Abou Abd'-Allah ibn-Zeid dans la ville de Fez, pendant que son père résidait dans cette capitale, où le haut mérite du docteur en question lui avait valu l'honneur d'enseigner la grammaire et l'Alkoran aux enfants des nobles et des grands de la Cour. Sous un tel maitre, le jeune Abd'Allah donna des preuves non équivoques de sa capacité dans l'étude du Livre sacré qu'il lisait avec la plus grande facilité. C'est sous la direction du même professeur qu'il parcourut d'un bout à l'autre le traité *Al-Djomal* (1) du docteur Al-Zedjâdjy, ainsi que l'*Al-fiyah* d'Ibn-Mâlek. Il lut ensuite sous la direction du vertueux alfakih et savant professeur Abou-Abd'Allah

(1) Célèbre traité de logique.

ibn-Hayêny le *Djomal,* le traité intitulé : le *Mokerr* (1), ouvrage qu'il vit d'un bout à l'autre, puis une bonne partie du livre du célèbre grammairien Sibaoueih, ainsi que le *Teshil* (2), étude dont il tira le plus grand profit et à laquelle il appliqua toute son attention. Sous le cheikh Al-Khatib Ibn-Marzouk il lut aussi une bonne partie d'Al-Bokhâry et une portion de la *Modaouwanah* (3) sous l'alfakih Abou-Amran ibn-Moussa-el-Abdoussy. Sous le vertueux alfakih Abou'l-Abbès al-Kabbab il étudia le traité connu sous le titre d'*Al-talkin*, plus la *Rissêlah* (4) ainsi que la *Kafiyah* sur les principes fondamentaux de la religion. Il assista aux leçons de l'alfakih Al-Hassan el-Wanchérissy. A l'école du pieux cheik Abou'l-Abbès Ibn-el-Chammâa, il lut le livre d'Ibn-el-Hâdjeb el-Farchy, et sous les yeux du cadhy Abou'l-Abbès Ahmed Ibn-el-Hassan le *Mowata* de l'imam Mâlek pour l'étude de la jurisprudence, ainsi que le *Tahdhib* (l'examen critique des cas juridiques) et Ibn-el-Hâdjeb el-Farchy. Après avoir terminé ces études préliminaires sous la direction d'aussi habiles maîtres, il revint auprès de son père, l'esprit entièrement prêt à recevoir avec fruit les grandes vérités et à pénétrer plus avant dans la connaissance des points les plus subtils et les plus profonds de la science. En effet, celui-ci se fit un devoir de lui communiquer toutes les richesses de son savoir et de lui confier le dépôt des connaissances qu'il avait acquises lui-

(1) Ce mot me paraît écrit fautivement dans le texte arabe. Je crois que la véritable leçon est *Al-Moharreb*, qui est le premier mot du titre d'un ouvrage grammatical attribué au cheikh Ibn-Asfour : *Al-Mokarreb fy'l-Nahon*. Celui qui rend accessible et facile l'étude de la grammaire.

(2) Ouvrage grammatical d'Ibn-Malek. Voir Al-Makkary, 1re partie, p. 709.

(3) Ouvrage de docteur Abd'el-Rahman Ibn-el-Kâssem, l'un des disciples les plus célèbres de l'imam Mâlek.

(4) Ouvrage d'Aboul-Hassan al-Chochtery, savant arabe-espagnol. Voir sa biographie dans Al-Makkary, chap. V, p. 583.

même sur les principes fondamentaux et les dogmes de la religion. C'est donc sous les yeux de son père, que le chérif Abd'Allah se mit à étudier le traité du philosophe Alghazâly intitulé : *Moyens sûrs pour arriver à tenir le juste milieu dans les matières concernant la religion* (Al-Ictisad fy'l-Ictikad); le traité de l'imam Al-Fakhr el-dyn-el-Râzy, intitulé : *Al Mohassal* (le Résumé) ; un certain nombre de chapitres du traité sur la nature (1) intitulé : *Alnedjat* par Abou-Sina (Avicenne); le *traité des buts que l'on se propose* (Al-Mekâsed) par Al-Ghazâly, et un autre *traité des sciences naturelles et des médicaments*, d'après les indications du même Abou-Sina.

« Pour l'étude des principes du droit il lut aussi sous la direction de son père le traité intitulé : *Le remède du malade* (Chefâou'l-Alyl), par Al-Ghazâly, puis l'abrégé d'Ibn-el-Hâdjeb, et un autre ouvrage du même auteur qui est connu sous le titre de *Clef pour arriver à fonder les branches sur leurs racines* (Meftahou'l-Oussoul fy-bena il-foroue Ala'l-Oussoul). Il lut aussi sous la direction de son père, pour ce qui concerne la rhétorique, le traité *El-Idahh* et le *Talkhis* (d'Al-Kazouïny). Pour l'arithmétique, il vit le traité *Al-Mobareh* d'Al-Bermouny ; pour la géométrie, le livre d'Euclides ; pour la logique, le *Djomal* d'Al-Khoundjy, auquel il revint plusieurs fois en le lisant lui-même à haute voix ou en le faisant lire par un autre ; puis le traité qui a pour titre : *Le lever des lumières* (Metâlée el-Anouar) par le cheikh Séradj el-Armouny ; enfin pour l'étude du soufisme, il vit le traité intitulé : *La balance des actes* (Mizanou'l-Aamal) par Al-Ghazâly. Il lui entendit expliquer la majeure portion des deux *Sahih*, ainsi que les traditions ou les sept leçons de

(1) Ouvrage de métaphysique et de théologie très estimé. Manuscrits arabes de la Bibliothèque Nationale, ancien fonds n° 404, et nouveau catalogue, page 240.

l'Alkoran d'après son cheikh Betrâny al-Hedjâzy et autres docteurs ; une grande portion des traités des *Prescriptions minimes* (El-Ahkam el-Soghra) par Abd'el-Hakk, qu'il apprit soit en les étudiant, soit en en écoutant l'explication ; enfin la vie d'Ibn-Ishak et le traité *Al-Chefa* par le cheikh Aiadh. Il assista à l'explication de l'Alkoran faite par son père à partir de la surate de l'*Abeille* (Al-Nahal (XVIe) jusqu'à la fin, et une seconde fois depuis le commencement du livre sacré jusqu'à ces paroles du Très Haut : « *On se réjouira à cause des faveurs et des grâces qui viennent de Dieu* (Surate III, 165). »

« Pendant la vie de son père, ayant ainsi acquis une somme considérable de connaissances, il pouvait donner des leçons, communiquer son savoir et se livrer à l'enseignement. Il étudia pendant longtemps l'art de la grammaire arabe et il tira de cette étude les avantages les plus considérables. Son père était encore vivant, quand il acheva l'explication de la *Rissêlah* d'Ibn-Abou-Zeid. Ce qui ne contribua pas peu à augmenter sa réputation, c'est que les disciples de son père, tous gens d'intelligence, de mémoire, de savoir et d'esprit, accouraient en foule à ses leçons, et que, quand il s'élevait entre eux une dispute à propos d'une question difficile, le cheikh leur faisait prendre des notes et mettre par écrit la solution qu'il leur en donnait. Les alfakihs les plus renommés ne dédaignaient point d'aller l'entendre et même de le consulter ; les réponses qu'il leur dictait paraissaient à tous les esprits si justes et si raisonnables, qu'il arriva un jour qu'un des docteurs présents se leva de sa place pour aller l'embrasser et lui baiser le front. Après la mort de son père, quand il le remplaça dans les fonctions de l'enseignement, il s'appliqua à l'imiter en tout, dans ses habitudes comme dans sa méthode, soit pour la discussion des questions, soit pour la citation des autorités, soit qu'il s'agit de confirmer une assertion ou d'approfondir une question : cette

méthode lui réussit si bien, qu'aucun des partisans de feu son père ne songea à se séparer de lui, et que tous se décidèrent à le reconnaître pour leur maître et leur supérieur. Nous dirons, à ce propos, que le cadhy Abou-l'Hassan-Aly-al-Maghreby se plaisait à reconnaître hautement le mérite de notre Chérif, et qu'il disait en parlant de lui : « Dans l'étude des principes du droit, je ne crains pas de l'avouer, j'ai tiré infiniment plus de profit de ses leçons que de celles que j'ai prises auprès de feu son père, tant à cause de l'étendue de son savoir, qu'à cause de la clarté de son exposition et de la bonté de sa méthode. Ses succès dans l'enseignement l'ayant amené à s'installer dans la grande mosquée, il se mit à expliquer les *Petites prescriptions* par Abd'el-Hakk, et le traité *Al-Farehi* d'Ibn-el-Hâdjeb, et cela, devant un auditoire composé généralement d'étudiants originaires de la ville de Fez, qui ont pour habitude de préparer et d'étudier d'abord les questions, puis de les présenter au professeur pour en obtenir la solution, usage contraire à celui qui est pratiqué par les étudiants Tlemcéniens. Or, les deux partis fréquentaient ses leçons, et il savait s'accommoder aux désirs de chacun. Voici ce qui m'a été raconté par l'alfakih juste et impartial Mohammed-Ibn-Sâleh de Fez : « Une foule d'étudiants de la ville de Fez fréquentaient ses leçons et avaient l'occasion d'éprouver son savoir et l'exactitude de ses citations et de son enseignement. Ils lui présentaient leurs notes et leurs observations tirées des livres où il puisait lui-même ses citations, et quand il disait : « telle est l'opinion d'Abou-Mohammed ; telles sont les paroles d'Al-Lakhmy », il jetait les yeux sur les notes qu'on lui avait apportées et qu'il tenait dans les mains, et les comparant avec son propre texte il ne trouvait rien à changer, pas même un seul mot, ni une seule lettre dans leurs copies et dans leurs citations ; il en était de même quand il s'agissait d'une explication, d'une

citation quelconque; l'on était d'obligé d'avouer qu'il possédait une mémoire fidèle, un savoir solide et une instruction parfaite. Quand il avait achevé de rapporter les divers sentiments des docteurs sur une question, il en pesait le pour et le contre, et dans cet examen critique il faisait usage de ses propres lumières, de l'expérience qu'il avait acquise, et déployait toute la force de son esprit, toute la vigueur de son intelligence. Ses succès finirent par être connus de l'alfakih Abou'l-Kâssem Ibn-Redouân, doyen des secrétaires d'État du Maghreb, qui voulut bien le signaler au sultan Abd'el-Aziz, et le lui recommander comme un sujet d'une grande valeur scientifique et ayant atteint un très haut degré dans la carrière des connaissances humaines. C'est pourquoi le sultan lui accorda une pension considérable qu'on lui payait chez lui chaque mois, sans qu'il eut fait aucune démarche pour obtenir cette faveur, ni pour s'y opposer. Après la restauration de l'empire des Beni-Zeiyan, le Chérif reprit dans son école de Tlemcen le cours de son enseignement, en suivant la marche qu'il avait déjà adoptée. En conséquence, il se mit à expliquer, comme auparavant, les *Petites prescriptions* (El-ahkam-el-Sogkra) par Abd'el-Hakk et le Livre Sacré depuis la prière du matin jusqu'aux environs de l'heure du midi. A l'appui de ses explications il citait force textes, force autorités. Dans l'enseignement du droit, il insistait surtout sur les principes de cette science. Voici les matières de son cours pendant une bonne partie de l'année : durant la saison de l'été, il traitait des sciences intellectuelles en suivant les auteurs qui se sont occupés des fondements de ces sciences (El-Oussilîn), à quoi il ajoutait la rhétorique, la grammaire arabe et les autres branches de sciences; il consacrait toute la journée à cet enseignement, ne l'interrompant guère que dans les moments où il fallait qu'il s'acquittât des prières obligatoires. Lorsque les étudiants trouvaient

trop court le temps qui leur était consacré, ils se le partageaient entre eux à l'aide du sablier. Dans tout le Maghreb il était impossible de rencontrer un professeur plus zélé pour l'enseignement que notre Chérif. Voici, à ce propos, ce qui m'a été dit par le cheikh, le vertueux et très habile alfakih, le réis consciencieux Abou'l-Abbès-Ahmed ibn-Moussa le Bougiote (que Dieu nous fasse profiter de son exemple!), lequel, étant venu assister à ses leçons, avait puisé auprès de lui une somme considérable de connaissances et retiré de son enseignement les plus grands avantages : « Quiconque voudrait aujourd'hui se rendre dans ce pays-là dans le but de s'instruire, ne saurait trouver un maître comparable à notre cheikh Abou-Mohammed, soit pour l'abondance de la doctrine, soit pour la facilité de l'exposition, soit pour l'art de se mettre à la portée des élèves (1). » Cet Abou'l-Abbès ne parlait jamais du Chérif sans faire de son mérite les éloges les plus pompeux; il disait qu'il ne se souvenait point d'avoir eu un maître auprès de qui il avait pu assouvir sa soif d'apprendre, si ce n'est auprès de lui. C'est qu'en effet le chérif Abd'-Allah Mohammed brilla au milieu de son siècle comme l'un des princes de la science. Il était admirablement versé dans toutes les questions de jurisprudence, expert dans les décisions juridiques, dans les lois, dans les affaires litigieuses; grammairien distingué il appliquait les règles de la langue avec une merveilleuse facilité; il connaissait parfaitement la lexicographie, les auteurs classiques, la prosodie et les poètes, les proverbes, la biographie des savants, les opinions des diverses sectes; il n'y avait aucune science dont il ne possédât une connaissance suffisante. Il se montrait charmant et agréable dans ses conférences, doux dans son langage, éloquent, excellent dans son raisonne-

(1) A la lettre de baisser l'aile ?

ment. Ajoutez à toutes ces qualités, qu'il avait de l'affection pour ses parents qu'il comblait de ses bienfaits, qu'il aimait tendrement ses élèves, qu'enfin il était constamment appliqué à chercher et à donner des décisions juridiques.

« Lorsque le Chérif donna par écrit sa décision sur une question que les Bougiotes lui avaient adressée relativement aux dogmes de la religion, et que sa réponse tomba sous les yeux de l'éminent cadhy Abou-Othman el-Ocbâny, celui-ci traça les mots suivants au bas de l'écrit : « Puisse le ciel dilater ton cœur ! Puisse ton mérite s'élever de plus en plus parmi les amis de la science ! Salut. » Tels sont les renseignements biographiques fournis par l'auteur que nous venons de nommer, et qu'il nous a laissés dans ses notes écrites.

« Maintenant je reprends mon récit et je dis : plus tard, le Chérif quitta sa patrie, et se rendit à Grenade, ville de l'Andalousie, où il trouva le moyen de donner des leçons ; mais quelque temps après, s'étant embarqué à Malaga, pour retourner à Tlemcen, sa patrie, il périt malheureusement dans un naufrage, au mois de Safar de l'an 793 (1390) ; c'est ainsi qu'il termina sa carrière d'après le récit de l'un de ses disciples, Ibn-Marzouk el-Hafid.

« Parmi ceux qui suivirent son enseignement on compte Abou-Bekr Ibn-Assim et autres personnages distingués. On lit dans le *Michar* (1) les paroles suivantes empruntées à un autre auteur et relatives à notre Chérif : « Selon Mohammed ibn-el-Abbès, le chérif Abou-Mohammed, dont il est ici question, fut un alfakih instruit et fort savant, très versé dans les leçons de l'Alkoran et dans la tradition, un homme accompli, le dernier venu de ceux qui ont su toutes les branches des sciences ; il avait une âme pure et intègre. Il a été le cheikh de nos cheikhs.

(1) Ou *Le Parangon*, ouvrage du cheikh Al-Wanchérissy.

« Renseignement utile.

« L'Imam Ibn-Marzouk el-Hafid a dit : « Voici une réponse que j'ai entendu sortir de la bouche de notre cheikh l'imam très docte Abou-Mohammed Abd'Allah, fils de l'imam, le chérif Tlemcénien. Dans une conférence consacrée à l'explication de l'Alkoran, comme il arriva à ces paroles du Très-Haut : « *Offriraient-ils (les infidèles) pour se racheter, autant d'or que la terre peut en contenir*, etc. (1), on lui demanda la raison pour laquelle l'or se trouvait ici mentionné de préférence aux rubis et autres joyaux, qui sont plus estimés que l'or. « C'est, répondit-il, parce qu'on a voulu exprimer avec énergie que rien absolument ne serait accepté de la part des infidèles qui voudraient se racheter au jour du jugement. » Et il ajouta que s'il n'était point fait mention d'objets d'une plus grande valeur, c'était parce que l'or sert à l'achat de beaucoup de choses, et que l'on recherche avant tout l'or, le reste n'étant qu'un moyen propre à se le procurer. Sur quoi Ibn-Marzouk fait avec raison cette réflexion : « C'est là une des plus belles explications que l'on puisse donner de ce passage, et telles étaient les réponses que l'on obtenait de lui, quand on lui adressait quelque question. Que Dieu lui fasse miséricorde ! »

3° Après le chérif Abou-Mohammed Abd'-Allah nous citerons deux noms dont l'illustration suffirait pour honorer un règne et perpétuer le souvenir du siècle qui les aurait produits. Nous voulons parler des deux frères Abou-Zeid Abd'el-Rahman Ibn-Khaldoun, le célèbre historien de ce nom, et Abou-Zakaria Yahia Ibn-Khaldoun, auteur de l'histoire des Beni-Abd'el-Wady, rois de Tlemcen, tous les deux contemporains du sultan Abou-Hammou, qu'ils servirent sous divers titres et avec plus ou moins de dévouement et de fidélité. On peut lire la vie et les gestes du premier soit dans son

(1) Surate III, 85.

grand ouvrage sur l'*Histoire particulière des Berbères*, soit plus spécialement dans son *Autobiographie* qui a été traduite et publiée dans le *Journal asiatique* en 1844, par feu M. le baron Mac-Guckin de Slane. C'est dans ce dernier écrit que l'on trouvera les renseignements les plus curieux et les plus circonstanciés sur son éducation, sur les fonctions qu'il remplit à la Cour des rois, sur ses voyages, ses missions, sur les relations qu'il eut avec les gouvernements étrangers, enfin sur ses travaux scientifiques et ses recherches historiques, qu'il ne perdit jamais de vue au milieu de ses occupations politiques ou administratives, ce qui lui permit de donner le jour à un ouvrage qui lui a mérité l'honneur d'être appelé l'*Historien philosophe*.

Après les travaux biographiques et les ouvrages que nous venons de citer, il serait superflu de nous étendre ici sur la vie du célèbre historien ; il nous suffira de rappeler son nom à l'attention du lecteur, afin qu'il se souvienne qu'Abd'el-Rahman Ibn-Khaldoun, l'historien philosophe appartient au siècle où les sciences et les lettres florissaient à la Cour du roi Abou-Hammou.

4° Le nom de son frère Yahia Ibn-Khaldoun n'est pas aussi connu, ni aussi brillant ; mais son mérite littéraire n'est pas moins recommandable ni moins solide. Si la carrière qu'il suivit ne le conduisit pas au faîte des honneurs ni aux plus hautes dignités de l'État, comme celles qui furent, pour ainsi dire, l'apanage d'Abd-el-Rahman, aussi se trouva-t il plus à l'abri des vicissitudes de la fortune, des inconstances de la faveur, des trahisons de l'amitié, avec l'esprit plus tranquille, plus apte à la méditation, plus libre pour se livrer à l'étude de la littérature proprement dite et à la culture même de la poésie, dans laquelle il semble avoir excellé. Sa vie qui n'a rien offert d'éclatant, n'a pas eu, non plus, la chance d'être bien longue ; elle a même échappé à l'attention des biographes de profession ;

c'est seulement par lambeaux qu'on parvient à la reconstruire; c'est à ses propres écrits ou à ceux de son frère qu'il faut recourir pour y puiser quelque lumière, quelques maigres renseignements, pour y démêler ou surprendre certains détails biographiques invoqués là incidemment et à propos de faits plus graves et plus importants.

Il est vrai que le nom d'Yahia Ibn-Khaldoun est mentionné par Al-Makarry qui cite (manuscrits de la Bibliothèque Nationale, n° 759, fol. 97 v°) les vers composés par notre historien à l'occasion de la *Mendjânah* et de l'exhibition de cette curieuse pièce de mécanique lors de la fête du *Mauled* qui fut célébré à la Cour du roi Abou-Hammou en 770 de l'hégire.

Nous allons donc offrir ici à nos lecteurs le fruit de nos recherches et de nos études sur la vie du frère du célèbre historien des Berbères.

Abou-Zakaria Yahia Ibn-Khaldoun naquit à Tunis l'an 733 ou 34 de l'hégire (1333-34 de J.-C.). Son père Abou-Bekr Mohammed, homme pieux et instruit, appartenait à une famille originaire de l'Andalousie et avait rempli de très hauts emplois à la Cour des sultans hafsides. Il mourut de la peste en 750 (1349), laissant trois enfants, savoir : Mohammed, Abou-Zeid Abd'el-Rahman et Abou-Zakaria Yahia. L'aîné de ces frères, quoique élevé avec le plus grand soin par son père, n'a joué aucun rôle politique, ni laissé aucun ouvrage littéraire, digne de passer à la postérité. Au milieu des troubles et des révolutions qui agitaient, à cette époque, le nord de l'Afrique, il avait choisi la vie tranquille du foyer, et ne s'occupait guère que des intérêts de la famille et du soin de son patrimoine. Nous savons qu'en 753, lorsque son frère Abd'el-Rahman se rendit à Fez pour suivre la fortune des sultans mérinides, Mohammed ne quitta point sa ville natale, où il termina ses jours à une date que nous ignorons. Quant à

Abou-Zakaria Yahia qui fait l'objet de cette notice, après avoir fait sa première éducation dans le sein de sa famille et à l'école des professeurs les plus renommés de sa ville natale, après avoir appris l'Alkoran, les traditions et les rites de la religion mahométane, il s'appliqua à l'étude de la jurisprudence, connaissance indispensable alors pour parvenir aux honneurs et aux charges de l'État, sans négliger celle des chefs-d'œuvre de la littérature arabe et surtout la poésie, que son frère Abd'el-Rahman se plaint, en plus d'un endroit de ses savants ouvrages, de n'avoir pas suffisamment cultivée. Parmi les maîtres dont il se glorifie d'avoir suivi l'enseignement, il en cite trois dont les noms méritent d'être ici mentionnés, savoir le cheikh Abou-Abd'Allah Mohammed ibn-Ibrahim el-Aily (1), le chérif Abou-Abd'Allah Mohammed ibn-Ahmed el-Hassany et le mufti Abou-Aly Mansour el-Zouâwy (2), qui avaient eu aussi l'hon-

(1) Abou-Abd'Allah Mohammed ibn-Ibrahim Ibn-Ahmed el-Abdy el-Tlemcêny, plus connu sous le nom d'*Al-Aily* ou *Al-Eïly*, savant jurisconsulte et célèbre professeur, mort en 757 (1356). Il était né à Tlemcen sous le règne du sultan Abou-Saïd Othman en 687 (1282). *Al-Eïly* serait son surnom ethnologique. Cependant, dans l'histoire des sultans Abd'elwadites par Yahia Ibn-Khaldoun (manuscrit de ma collection, fol. 8, v°), ce mot est écrit avec un Be, orthographe reproduite par M. le baron de Slane, dans sa traduction de l'*Histoire des Berbères*, et dans celle de l'autobiographie d'Ibn-Khaldoun (*Journal Asiatique*, 1844, p. 29 et 30), qui le prononce *El-Abbély?* La véritable orthographe de ce nom nous est peut-être donnée par Ibn-Mariam dans la biographie du savant en question (page 267 de notre manuscrit) ; car voici ce qu'il fait dire à Abd'el-Rahman Ibn-Khaldoun, parlant de notre cheikh : « Il tirait son origine de l'Andalousie (l'Espagne) et de la population d'*Eilïah*, ville située au nord de cette contrée; c'est de là que son père et son oncle vinrent s'établir dans ce pays (Tlemcen) ». Or, dans le nord de l'Espagne, il y a une rivière appelée *Ilia*, nom tiré probablement de la localité dont elle arrosait le territoire et où seraient nés les parents du D[r] El-Eily.

(2) Le cheikh et mufti Mansour El-Zouâwy, qui fut aussi l'un des professeurs d'Abd'el-Rahman, frère d'Yahia Ibn-Khaldoun, était né en Espagne en 710. En 753 il quitta son pays, où il comptait

neur de donner des leçons à son frère Abd'el-Rahman.

Yahia Ibn-Khaldoun se trouvait à Fez en 757 avec son frère Abd'el-Rahman, quand le sultan mérinide Abou-Salem permit aux émirs hafsides qui vivaient à sa Cour de retourner dans leur patrie. Le prince hafside Abou-Abd'Allah, ancien seigneur de Bougie, se trouvant sur le point de partir pour l'Orient, s'était engagé par écrit à prendre Abd'el-Rahman pour son *Hâdjib* ou chambellan aussitôt qu'il aurait recouvré son autorité et serait monté sur le trône. Abd'el-Rahman, qui voulait se retirer en attendant le rétablissement de l'ordre dans les deux empires qui se partageaient le nord de l'Afrique, chargea alors son frère Yahia de remplir les devoirs de cette place par *intérim* et d'accompagner en cette qualité l'émir Abou-Abd'Allah le hafside. Il conserva son titre et ses fonctions de chambellan jusqu'à l'époque où le prince Abou-Abd'Allah, s'étant rendu maître de Tunis (en 765-1364) invita Abd'el-Rahman Ibn-Khaldoun, le titulaire de cette charge à venir auprès de lui prendre les rênes du gouvernement. En 767, le seigneur de Constantine, Abou'l-Abbès, s'étant brouillé avec son cousin Abou-Abd'Allah, seigneur de Bougie et s'étant emparé de cette ville, fit emprisonner Yahia Ibn-Khaldoun dans la ville de Bône, après avoir fait fouiller sa maison et celle de son frère qui s'était réfugié à *Biscra*, et saisi toutes les propriétés de sa famille.

En 769 (1368-69) nous trouvons Yahia Ibn-Khaldoun à Biscra, où il était allé chercher un refuge après s'être échappé de Bône. C'est là qu'il rejoignit son frère qui

parmi ses amis le célèbre vizir Lissan el-dyn el-Khatib, auteur de l'*Ihâtah*, et alla s'établir à Tlemcen, où il enseigna l'Alkoran et la jurisprudence. Il florissait encore dans cette ville dans le cours de l'année 770; mais l'on ignore la date précise de sa mort. On peut voir sa biographie dans *Le Bostan* sous la rubrique de la lettre *Mem*, et dans l'*Autobiographie* d'Abd'el-Rahman Ibn-Khaldoun (*Journal Asiatique*, n° de janvier-février 1844, p. 28).

jouissait de la tranquillité de la solitude pour se livrer à ses recherches historiques et préparer le grand ouvrage qui devait transmettre son nom à la postérité. Sur ces entrefaites, le sultan Abou-Hammou, qui était parvenu à ressaisir le pouvoir et à remonter sur le trône, invita Abd'el-Rahman à se mettre à son service et à venir remplir auprès de lui les fonctions de grand chambellan et d'écrivain de l'*Alamah*(1); mais celui-ci, ne voulant point s'exposer aux périls de cet office, ni s'immiscer dans les affaires publiques dans ce temps de trouble, envoya auprès du roi de Tlemcen, pour le remplacer, son frère Yahia, qui exerça ses fonctions fort peu de temps, car moins de deux ans après son élévation, le royaume ayant été envahi par le sultan mérinide Abd'el-Aziz et la ville de Tlemcen occupée par l'ennemi, il fut obligé de s'enfuir avec son maître et de se réfugier chez les Beni-Amer.

Mais quelque temps après cette fuite, soit désespérant du sort du sultan de Tlemcen, soit peu soucieux de se montrer fidèle envers un prince qui avait mis en lui toute sa confiance, il suivit l'exemple de son frère qui avait pour principe de conduite et de morale politique de quitter un parti et d'en embrasser un autre, dès que l'intérêt ou la sécurité personnelle le demandait: il embrassa le parti du vainqueur et se mit au service du sultan mérinide.

A la mort de ce prince, qui arriva en 774 (1372), il continua à résider à la cour des Mérinides, mais lors de la prise de la Ville-Neuve de Fez par le sultan Abou'l-Abbès, (en 775) Yahia Ibn-Khaldoun, ayant obtenu de ce prince la permission de se retirer à Tlemcen, alla se

(1) L'office d'écrivain de l'*Alamah* consistait à tracer entre le *bismillahi* (la formule au nom de Dieu le miséricordieux et le clément, par laquelle commencent tous les documents officiels) et la suite du texte les mots: « *El-hamdolillahi ou el-chakro lillahi* Louange à Dieu et reconnaissance à Dieu) ».

présenter au sultan Abou-Hammou qui lui pardonna son abandon et le nomma son secrétaire particulier, comme auparavant.

En 780 (1378-9), Abou-Zakaria-Yahia Ibn-Khaldoun jouissait auprès d'Abou-Hammou de l'estime et de la faveur qui sont dus au mérite littéraire et à l'intégrité des mœurs, quand il succomba victime de la jalousie et de la malveillance de quelques courtisans.

Le roi qui avait résolu de donner des commandements à tous ses enfants, avait désigné Abou-Zeiyan pour le gouvernement de la ville et province d'Oran. Abou-Teschifin, l'aîné de la famille et héritier présomptif de la couronne, avait été nommé au gouvernement de la province d'Alger ; mais ne trouvant point ce poste à sa convenance, il avait demandé à son père le gouvernement d'Oran, qui lui paraissait plus important et plus avantageux. « Le sultan, dit Ąbd'el-Rahman Ibn-Khaldoun, fit semblant d'y consentir, mais il recommanda à son secrétaire Yahia Ibn-Khaldoun de tirer en longueur l'expédition du diplôme de nomination, espérant trouver dans l'intervalle quelque moyen de se tirer d'embarras. »

Abou-Teschifin, trompé par l'un de ses confidents, qui était jaloux de la faveur dont Yahia jouissait auprès du roi, et persuadé que le secrétaire ne différait son travail que pour faire plaisir à Abou-Zeiyan, résolut de se venger.

On se trouvait alors en plein mois de ramadhan, et chaque soir on récitait au palais, en présence du roi et des gens attachés à la Cour, les prières que l'on nomme *Terawihh* (1).

Abou-Teschifin, accompagné d'une bande de mauvais

(1) Les *Terawihh* (mot qui veut dire *les respirations* ou *les délassements*) se récitent pendant les 30 jours du ramadhan après la rupture du jeûne et dans la soirée. Voyez D'Ohsson, *Tableau général de l'empire ottoman*, t. II, p. 232.

sujets avec qui il avait coutume de passer les nuits dans des orgies, se mit en embuscade dans le voisinage du *Méchouar* pour attendre Yahia au sortir de la prière quand il rentrerait chez lui, et le massacrer impunément à la faveur de la nuit. En effet, le secrétaire étant sorti du palais sans défiance et se rendant chez lui à cheval, fut assailli par les assassins, qui lui portèrent plusieurs coups de poignard et le jetèrent mort aux pieds de sa monture.

Le lendemain, le sultan, ayant appris la mort tragique de son secrétaire, voulut châtier les coupables, mais ayant eu avis que son fils n'était point étranger à la perpétration de ce crime, « il ferma les yeux, ajoute l'historien dont nous transcrivons les paroles, sur ce qui s'était passé et n'en parla plus (1). »

Telle fut la fin tragique d'Yahia Ibn-Khaldoun. Sa mort resta sans vengeance, comme celle de la plupart des hommes qui, s'attachant inconsidérément à la fortune des puissants de la terre, ne craignent pas de sacrifier leur indépendance et le bonheur d'une vie modeste et tranquille à la gloire des hautes dignités et au service toujours dangereux de la politique des rois.

A l'époque dont il s'agit, Yahia Ibn-Khaldoun dans son dévouement pour le souverain dont il admirait, d'ailleurs, le courage, et, avant tout, le zèle pour la propagation des sciences et des belles-lettres qu'il cultivait lui-même avec la plus louable ardeur, Yahia, disons-nous, avait soin d'enregistrer presque chaque jour les actions de son souverain, les diverses péripéties de ce règne si agité, si tourmenté, sans oublier les fêtes et les solennités qui se célébraient à la Cour, préparant ainsi une histoire que le temps ne lui a pas malheureusement

(1) *Histoire des Berbères*, dynastie Abd'el-Wadite, tome III, page 475.

permis d'achever, puisqu'il mourut onze ans avant son héros et presque à la fleur de son âge (1).

Nous croirions tromper l'attente du lecteur et laisser cette notice incomplète, si nous omettions ici de lui donner une idée de l'ouvrage en question et de lui exposer, du moins succinctement, le plan adopté par l'auteur; mais avant de commencer ce tableau analytique, nous ferons remarquer que, si les événements relatés par Yahia Ibn-Khaldoun sont pour la plupart déjà connus et même plus longuement décrits par son frère Abd'-el-Rahman dans son histoire des Berbères, ils sont racontés par le premier avec beaucoup plus d'ordre et de méthode, dans un style plus orné et plus éloquent; que nous y rencontrons certains détails intéressants qui manquent dans la grande histoire; qu'enfin ils sont plus circonstanciés, du moins, pour ce qui est du règne d'Abou-Hammou, attendu que l'auteur fut témoin, quelquefois l'agent ou même le confident de la plupart des choses qu'il raconte, et que son travail étant spécial et n'embrassant guère qu'un seul règne, un seul héros, il offre naturellement plus d'intérêt et plus de détails qu'une histoire générale, où les faits particuliers, les traits, les tableaux spéciaux, les plus curieux et les plus caractéristiques, sont, la plupart du temps, sacrifiés au besoin de la concision et remplacés par des vues d'ensemble, par des pensées et des réflexions plus ou moins vagues, plus ou moins opportunes.

L'ouvrage historique d'Abou-Zakaria Yahia Ibn-Khaldoun porte le titre suivant : « *Nodjeato'l-Rouwâd fy dhikhri'l-Moloukî min beni Abdi'l-Wâd ouema hazâhou Emiro'l-moslimina mawlâna Abou-Hammou min-al-charafi'l-châhiki'l-itouâd*, le pâturage de ceux qui cherchent à se nourrir de l'histoire des rois Abd'el-Wadites et veulent savoir ce que possède

(1) Il avait à peine atteint l'âge de 35 ans.

de haute et solide grandeur le prince des Moslim, notre seigneur Abou-Hammou. » A la fin de l'ouvrage ce titre est reproduit avec ces variantes : « *Kitêbo boghiati'l-Rouwad fi akhbari'l molouki min beni Abdi'l-Wad, ouemâ hazâkou mawlana'l-khalîfato Abou-Hammou min al-charafi'l-râssekhi'l-itoûad*, livre traitant de l'objet des désirs de ceux qui cherchent à connaître l'histoire des rois Abd'el-Wadites et ce que possède de sublime et solide grandeur notre seigneur le khalife Abou-Hammou. »

Dans sa préface écrite dans le style emphatique et cadencé, qui est, d'ailleurs, employé pour cette sorte de composition par tous les écrivains arabes, l'auteur, après avoir célébré la puissance et la sagesse de Dieu, qui dans le cours des âges crée les empires et suscite pour les gouverner des hommes, dont les hauts faits peuvent servir d'exemple et d'enseignement aux grands de la terre ; après avoir fait sa profession de foi et salué le prophète des Arabes, l'auteur, disons-nous, propose comme un modèle de constance dans l'adversité et les vicissitudes de la fortune, de l'intrépidité dans les combats, de la magnificence dans les fêtes de la Cour, du zèle pour la culture des lettres, de la protection qu'il faut accorder au mérite et à la vertu, le sultan Abou-Hammou Moussa, le restaurateur de l'empire Abd'el-Wadite, le héros aussi illustre par ses malheurs que par la splendeur littéraire de son règne. Il nous apprend l'occasion et le motif qui l'amenèrent à écrire cette histoire et à la dédier au célèbre roi de Tlemcen.

Pour donner une idée juste de ce travail, dont nous avons déjà invoqué tant de fois l'autorité, nous n'avons rien de mieux à faire que de transcrire ici les propres paroles de notre auteur et de copier simplement la table des matières dont son ouvrage se compose.

« Comme ce grand roi, dit-il dans sa préface, désirait que l'on consignât par écrit les actes de sa

vie, ses hauts faits, les péripéties de son règne, ses paroles, ses ordres, ses lois, ses malheurs et ses joies, afin que son histoire servit d'exemple à ceux qui courent après la vraie gloire, d'enseignement et de mémorial à tous ceux qui sont doués d'intelligence, je me suis trouvé au nombre de ceux à qui il a commandé de se charger de cette tâche, et j'ai considéré cet ordre auguste comme obligatoire pour moi, comme un devoir faisant partie de l'obéissance que je devais à Dieu lui-même. En conséquence, je me suis mis à dicter ce livre, courant après les pensées, remplissant les lignes de citations poétiques, de phrases harmonieuses et cadencées, apportant au marché de la littérature ce que j'avais sous la main, et dans ma lutte avec les chevaliers de l'éloquence, revêtant mon âme de hardiesse et d'intrépidité, détournant mes yeux avec dédain du spectacle des vices, sans complaisance ni approbation, mais montrant avec un regard sévère et irrité les actions mauvaises et indignes. Puis étalant devant moi les feuilles de papier et prenant la plume pour la mettre au service de mon maître et obéir à son auguste volonté, je me suis mis à écrire, entreprenant un travail qui est au-dessus de ce que l'on exige ordinairement d'un serviteur dévoué, et me suis chargé d'un fardeau lourd pour ma plume, car il m'a fallu jeter les yeux sur les vieux parchemins, parcourir sur le papier la Syrie et l'Irak, converser, la plume à la main, avec les doctes habitants de ces contrées, et finalement franchir les collines et les hauteurs pour y chercher les jardins verdoyants les plus célèbres. J'ai fait pour cela un appel à ma mémoire et mon appel a été entendu ; j'ai dissipé la nuit de l'hésitation et la nuit a disparu. Après cela, prenant Dieu pour guide, j'ai commencé par mentionner l'origine de sa famille très illustre, les pays qu'elle occupe avec celui qui est la gloire des sultans et dont la naissance est des plus nobles ; j'ai fait ensuite l'histoire de ses

nuits et de ses jours glorieux; j'ai raconté ses défaites et ses désastres, ses victoires et ses triomphes, ses voyages et ses expéditions, ses stations et ses temps de repos. J'ai distribué ce livre en trois parties.

PREMIÈRE PARTIE.

Elle traite de la tribu des Beni-Abd'el-Wad et de leur ancienneté. Elle comprend trois chapitres :

Chapitre I. — Du lieu qu'ils habitent et de leur patrie. Il se subdivise en trois sections:

Ire Section. — Du nom de ce lieu et de sa description.

IIe Section. — Des savants, des hommes vertueux et autres que ce lieu a produit ou qui y ont séjourné.

IIIe Section. — De ceux qui, parmi les ancêtres du sultan et depuis la domination musulmane, ont gouverné ce pays.

Chapitre II. — De l'origine de cette illustre famille et de ses diverses branches. Il contient deux sections :

Ire Section. — Des Berbères et des Zénètes qui en descendent.

IIe Section. — De la tribu des Beni-Abd'el-Wâd et de leurs branches diverses.

Chapitre III.—Des premiers temps de leur élévation, et de ceux dont elle a été suivie. Il comprend trois sections:

Ire Section. — Du commencement de leur empire.

IIe Section. — Comment ils arrivèrent au trône.

IIIe Section. — De ceux qui ont gouverné sans être indépendants.

IIe PARTIE.

Des premiers rois de la dynastie des Beni-Abd'el-Wâd. Elle comprend trois chapitres :

Chapitre I. — Du règne d'Yaghrmorâcen-Ibn-Zeiyan et de celui de la postérité d'Othman, l'un de ses fils.

Chapitre II. — De la restauration de leur empire après sa destruction et sa ruine.

Chapitre III. — Du règne d'Abd'el-Rahman, fils d'Yahia, fils d'Yaghrmorâcen, fils de Zeiyan.

III[e] PARTIE.

De ce que possède de haute et solide grandeur notre seigneur Abou-Hammou. Elle renferme trois chapitres:

Chapitre I. — De ses nobles qualités et de sa louable conduite.

Chapitre II. — Du commencement de son élévation et de son avènement au trône.

Chapitre III. — De ce que les années de son glorieux règne ont vu jusqu'ici en fait de stations, de campements, d'expéditions, de défaites et de restaurations.

Voici le nom que j'ai donné à ce livre :

« Pâturage de ceux qui cherchent à se nourrir du souvenir des rois Abd'el-Wâdites, et veulent savoir ce que possède de sublime et solide grandeur notre seigneur Abou-Hammou. Je demande à Dieu qu'il daigne m'assister, me diriger et me conduire dans l'accomplissement d'une œuvre qui est droite, car il en est le maître et il en a le pouvoir. »

Tel est le plan que l'auteur de cet ouvrage s'était tracé, mais que malheureusement il n'a pas eu le temps de remplir, puisque, comme nous l'avons dit, sa plume fut brisée par la main d'un assassin treize ans environ avant la fin du règne de son héros.

La vie de ce monarque a été complétée d'une manière quelconque par le copiste de notre manuscrit, dont nous allons transcrire ici les paroles :

« J'avais, dit-il, l'intention de transcrire la fin de l'histoire du sultan Abou-Hammou, dont ce volume ne contient qu'une partie, lorsque je me suis vu dans l'impossibilité de le faire. J'ai trouvé, en effet, que l'auteur ne l'avait pu achever et qu'il n'existe point de tome deuxième. Voulant néanmoins connaître la suite de la vie de ce prince, j'ai consulté le *Livre des Exemples*

instructifs (par Abd'el-Rahman Ibn-Khaldoun) où sont mis en ordre et décrits les gestes du sultan Abou-Hammou, et j'ai puisé dans cet ouvrage certains renseignements qui serviront de complément et de suite à ce que l'auteur de ce premier volume n'a point relevé, vu qu'il était contemporain de ce prince ; après cela, ayant lu une histoire des sultans hafsides, j'ai copié et transcrit ce qui y est dit de la destitution et de la mort tragique du roi de Tlemcen (1). »

L'ouvrage renferme le récit des faits qui se sont passés dans le royaume de Tlemcen depuis sa fondation l'an 637 (1239) jusqu'à la fin de l'année 776 (1375); il comprend, par conséquent, l'espace d'environ 140 ans, époque de luttes et de tiraillements, s'il en fut jamais, entre les divers gouvernements qui s'étaient partagé les débris de l'empire des Almohades dans le nord de l'Afrique, au commencement du VIIe siècle de l'hégire.

5° Le cheikh Abou-Aly Mansour ibn-Aly ibn-Abd'-Allah el-Zouâwy. Ce savant, l'un des professeurs d'Abd'el-Rahman Ibn-Khaldoun et de son frère Yahia, était non seulement un jurisconsulte habile, mais aussi un poète distingué et un élégant prosateur.

Après avoir étudié en Espagne et en Afrique sous les maîtres les plus renommés de cette époque, il se retira à Tlemcen où il exerça les fonctions de mufti avec le plus grand succès. C'est dans cette ville qu'il termina ses jours sous le règne du sultan Abou-Hammou, postérieurement à l'année 770 (2).

6° L'alfakih Abou'l-Hassan Aly ibn-Ahmed, plus connu sous le nom d'*Ibn-el-Fahhâm*, disciple du célèbre mathématicien et géomètre Abou-Abd'Allah Mohammed ibn-el-Nadjjar, qui mourut de la peste, à Tu-

(1) Au surplus, voir ma notice sur l'ouvrage d'Yahia Ibn-Khaldoun dans le *Journal Asiatique* de 1841 et de 1842.

(2) Ibn-Mariam, *Dictionnaire bibliographique*, n° 162.

nis, en 749 (1348-9). « C'est, dit Yahia Ibn-Khaldoun, l'homme de notre temps le plus profondément versé dans les diverses branches des sciences mathématiques. Il a inventé plusieurs ouvrages de mécanique entre autres la fameuse *Mendjânah*, ou horloge à sujet, qui est aujourd'hui connue dans tout le Maghreb (1). Les rois de cette contrée lui ont accordé, en récompense de son invention, une pension annuelle de mille pièces d'or, à laquelle chaque province doit contribuer. La Mendjânah fonctionna pour la première fois à la fête du Mauled de l'an 760 (1358-9), sous le règne du sultan Abou-Hammou Moussa, dans le palais du *Méchouar*.

7° et 8°. Nous terminerons cette liste déjà assez longue par deux noms que nous voyons figurer à toutes les fêtes du *Mauled* célébrées à la Cour de Tlemcen sous le règne d'Abou-Hammou Moussa, savoir le cheikh Mohammed ibn-Youssouf el-Kaïssy el-Andaloussy et Abou-Abd'Allah Mohammed ibn-Abou-Djâmeah el-Telâlessy.

Le cheikh Mohammed ibn-Youssouf el-Kaïssy el-Andaloussy surnommé El-Thaghary remplissait les fonctions d'écrivain ou de rédacteur dans les bureaux de l'administration sous le règne d'Abou-Hammou. Almakkary cite avec éloge le nom d'Al-Thaghary. « L'écrivain très docte, dit-il, le poète et prosateur Abou-Abd'Allah Mohammed ibn-Youssouf al-Thaghary était secrétaire du sultan de Tlemcen le prince des Moslim, Abou-Hammou Moussa ibn-Youssouf de la famille des Beni-Zeiyan (2). » Dans son *Traité des accidents*, Al-Mazoûny cité par Ibn-Mariam nous apprend que le secrétaire Abou-Abd'-Allah avait étudié sous la direction de l'imam, le chérif Tlemcénien et d'autres savants professeurs. Ibn-Mariam

(1) On peut voir la description de la Mendjânah dans notre ouvrage intitulé : *Tlemcen, ancienne capitale du royaume de ce nom*, etc. Paris 1859, page 368 et suivantes,

(2) Al-Makarry, manuscrit de la Bibliothèque Nationale, n° 759, fol. 127.

ajoute : « Je n'ai pu découvrir dans aucune biographie la date précise de sa mort. » Quoi qu'il en soit de cette date, il est certain qu'Al-Thaghary florissait encore en 776, puisque vers la fin de cette année il composa en l'honneur de la famille du roi Abou-Hammou un poème qui est cité au long par Yahia Ibn-Khaldoun. Outre cette composition poétique, on lui doit six autres *Kacydah*, qu'il récita en présence du roi à l'occasion de la fête du Mauled pendant les années 760, 761, 763, 764, 768, 770 et 771, plus une ode qu'il présenta au roi à l'occasion de la prise de la ville de Tedellis, pièce dans laquelle il félicite Abou-Hammou de cette conquête, qui jeta un nouveau lustre sur son glorieux règne. Ce poème qui se compose de quarante-neuf vers sur le mètre *Khafif* nous a été conservée par Yahia Ibn-Khaldoun et se lit au fol. 82 r° de mon manuscrit. Le poète Al-Thaghary vivait encore en 796, car à la fête du Mauled qui fut célébrée cette année, il récita une nouvelle Kacydah en l'honneur de Mahomet.

Quant au cheikh el-Hadjj-Abou-Abd'Allah-Mohammed ibn-Abou-Djâmeah el-Telâlessy, qui portait le titre de *médecin de la capitale*, il ne nous est guère connu que par les citations poétiques que nous lisons dans l'histoire du sultan Abou-Hammou par Yahia Ibn-Khaldoun. On peut juger du mérite littéraire de ce personnage par le soin qu'a eu cet écrivain de recueillir tout ce qui est sorti de la plume de son contemporain, étant lui-même poète, d'un goût assez délicat et appréciateur du vrai talent. Parmi les productions poétiques d'Abou-Abd'Allah il cite d'abord et met sous les yeux du lecteur une ode en trente vers composée en l'honneur de la capitale du royaume de Tlemcen et résidence du glorieux sultan Abou-Hammou-Moussa. En second lieu il nous donne les *Kacydah* ou poèmes plus ou moins longs qu'Abou-Abd'Allah avait récités à la fête du *Mauled*. Quelques-unes de ces pièces sont fort belles et rivalisent de verve et d'enthousiasme religieux avec celles d'Al-Thaghary

et du sultan lui-même, qui ne manquait jamais de célébrer cette solennité avec la plus grande magnificence, de l'honorer de sa présence et d'y faire réciter une de ses compositions poétiques par l'un de ses assistants désignés pour cela. C'est là tout ce que nous savons de la vie de ce poète, qui a joué néanmoins un certain rôle à la Cour des rois de Tlemcen ; les détails nous font défaut, les biographes ne nous faisant connaître ni la date de sa naissance, ni celle de sa mort.

Après avoir signalé les illustrations plus ou moins grandes, dont le sultan Abou-Hammou était parvenu à entourer son trône, nous reprenons le récit des événements qui ont échappé à la connaissance des grands historiens et nous compléterons ainsi celui de notre auteur Abd'al-Djalil-al-Tenessy.

Sous la rubrique de l'année 774 de l'hégire Yahia Ibn-Khaldoun nous apprend que le sultan Abou-Hammou comptait dans sa famille seize enfants mâles, savoir : 1° Abou-Teschifin-Abd'el-Rahman qui, étant l'aîné de ses frères devait lui succéder sur le trône ; 2° Mohammed al-Montecer ; 3° Mohammed-Abou-Zeiyan ; 4° Youssouf ; 5° Omar ; 6° Alnâcer ; 7° Othman ; 8° Fâres ; 9° Abd'-Allah ; 10° Ahmed ; 11° Al-Saïd ; 12° Aly ; 13° Yâakoub ; 14° Abou-Bekr ; 15° Dâoûd et 16° Zeiyan. En comptant les filles la famille se composait alors de quatre-vingts enfants.

Dans un poème composé en 776 par Mohammed ibn-Youssouf el-Kaïssy al-Andaloussy à la louange de cette famille, neuf seulement sont nommés, savoir : 1° Abou-Teschifin ; 2° Almontacer ; 3° Abou-Mohammed-Zeiyan ; 4° Youssouf ; 5° Abou-Aly ; 6° Nâcer ; 7° Othman ; 8° Fâres, et 9° Abd'Allah.

Abou-Teschifin, déclaré héritier présomptif de la couronne en sa qualité d'aîné, resta attaché à la cour de son père, dont il partagea le pouvoir et commanda les armées.

Al-Montacer, son frère cadet, reçut le gouvernement

de Miliana et de ses dépendances, où il emmena son jeune frère Omar, dont il devait surveiller l'éducation.

Abou-Zeiyan, le second de ces trois frères, fut chargé successivement du gouvernement de Médéah, de Tedellis, de la province d'Oran et, en dernier lieu, de celui de Tedellis et de la frontière orientale du royaume pour la seconde fois.

Quant au prince Youssouf ibn-el-Zabiyah, il fut mis quelque temps à la tête du commandement de Tedellis et des dépendances de cette province, où il remplaça son frère Abou-Zeiyan, et c'est ainsi que le sultan partagea son pouvoir entre ses fils cadets pour les mettre à l'abri de la jalousie de leur frère Abou-Teschifin qu'il avait nommé son lieutenant-général et son successeur à l'empire Abd'el-Wadite.

On verra plus loin qu'après le règne d'Abou-Teschifin et de celui de son fils Abou-Thâbit, six des autres enfants du roi Abou-Hammou se disputèrent le trône qu'ils occupèrent plus ou moins longtemps, savoir : Youssouf, en 1393 ; Abou-Zeiyan, en 1394 ; Abou-Mohammed-Abd'Allah, en 1398 ; Abou-Abd'Allah-Mohammed, en 1401 ; Al-Saïd, en 1411 ; Abou-Mâlek-Abd'el-Ouâhed, en 1412 et Abou'l-Abbès-Ahmed, en 1430.

Sous la rubrique de l'année 766 Yahia Ibn-Khaldoun nous apprend que le 20 du mois de rebie II de cette année on éprouva à Alger un tremblement de terre des plus épouvantables ; il se contente de le signaler en ajoutant ces simples paroles qui marquent la grandeur du mal: « Dieu nous préserve, dit-il, d'une telle catastrophe, d'un pareil bouleversement ! » Une note marginale nous fournit heureusement quelques détails sur ce terrible événement. Je la traduis littéralement. Voici ce que dit le copiste de notre manuscrit :

« Pour avoir des détails sur le tremblement dont il s'agit et que l'auteur n'a fait qu'indiquer, j'ai consulté un récit de voyage écrit par un taleb de la ville de Breschk.

Ce taleb qui se trouvait à Alger à cette époque fut témoin, sinon victime de la catastrophe dont il parle. Voici comment il s'exprime : « Il y eut à Alger, dit-il, un tremblement de terre dans la nuit du samedi, le 10 du mois de rebie II ou le 11, car l'on n'était pas d'accord sur le quantième juste du mois ; c'est après la prière du soir (*almaghreb*), l'an 766, que ce malheur arriva.

« Par l'effet de ce tremblement il s'écroula un nombre considérable de maisons ; des mosquées, des magasins furent détruits et les remparts de la ville tombèrent en grande partie. Ce n'est pas tout, il périt aussi quantité de personnes, et il en est qui sont restées jusqu'à présent ensevelies sous les décombres. Ce qui depuis a été reconstruit n'occupe pas toujours le premier emplacement, par la raison que cela se trouvait mentionné autrefois comme faisant partie de l'ancienne bâtisse, mais que le souvenir s'en est perdu avec la ruine des maisons. Quant à ce qui avait échappé au désastre et à la démolition, les Berbères se le sont approprié pour s'y installer et ils y occupent la plupart des anciens logements. Du reste, ils se sont rendus si puissants que, dans les contestations qui se sont élevées à ce sujet, ils ont souvent obtenu gain de cause contre les légitimes possesseurs. Dieu soit loué, lui qui accomplit tout ce qu'il veut ! »

Dans un autre endroit de son récit de voyage le même auteur ajoute : « La nuit où eut lieu ce tremblement de terre, je me trouvai à Alger dans une maison sise dans le quartier du jardin voisin de la porte dite *Beb el-Oued*. Là je fus témoin de choses étonnantes et telles que les livres n'en contiennent pas de pareilles. Voici ce que j'entendis dire à une femme à qui un homme avait demandé des nouvelles de son état : J'étais avec ma sœur et je tenais ma fille dans les bras, fuyant avec elles dans la maison d'un endroit à l'autre, quand une partie du bâtiment s'est écroulée sur nous ; ma sœur a été atteinte et ensevelie sous les décombres ; quant à moi, j'ai échappé

à la mort et je suis restée saine et sauve. Bientôt après, un autre endroit de la maison s'étant effondré, il m'a fallu, malgré moi, ôter ma fille de mes bras pour m'alléger et me sauver plus vite. Je fuyais donc croyant pouvoir me sauver avec ma fille, lorsque le sol s'est crevassé sous mes pas; alors j'ai jeté ma fille dans les décombres et j'ai sauvé ma vie. » Telle fut la réponse ou le récit de cette malheureuse femme.

« Cette terrible aventure me remit en mémoire l'histoire de cette autre femme, qui pendant le déluge fuyait devant l'invasion des eaux, portant son fils dans ses bras. Atteinte par la marche incessante de l'inondation, elle jeta son précieux fardeau pour s'en faire un escabeau et s'élever plus haut, ce qui n'empêcha point qu'ils ne périssent tous les deux : il est vrai que la femme dont nous venons de parler parvint à se sauver, grâce à la mort de son enfant.

« A propos du tremblement de terre dont il s'agit, l'on m'a rapporté ces paroles d'un taleb qui remplissait les fonctions de notaire à Alger : « Pendant cette nuit horrible, dit-il, j'ai compté quatre cent soixante-seize oscillations terrestres. Les années suivantes il s'est produit d'autres tremblements, mais aucun n'a causé autant de ruines que cette nuit-là. »

Après avoir transcrit ces renseignements, qui se recommandent à la curiosité et à l'attention des géologues et des futurs historiens de l'Algérie, nous reprenons le récit des autres événements mémorables qui s'accomplirent sous le règne du sultan de Tlemcen.

« En 776 on célébra à la cour du sultan Abou-Hammou une fête magnifique à l'occasion de son jeune fils, Mouley Abou-Zeiyan Mohammed, qui venait d'achever d'apprendre par cœur la surate de l'Alkoran intitulée *la Vache*. C'est au mois de redjeb qu'eut lieu cette solennité. « A cette occasion, dit Yahia Ibn-Khaldoun, le roi, voulant donner une marque publique de sa satis-

faction, commanda un superbe banquet, un festin des plus somptueux, qui réunit à la Cour le noble et le roturier, les grands et les petits. Il convoqua pour cela les maitres de chant, les joueurs d'instruments de musique, les confiseurs et les cabaretiers de la ville, chez qui se réunissent ordinairement les gens du peuple.

« Tous se rendirent dans le *Méchouar* son auguste demeure, où rien ne manquait pour faire l'admiration des yeux et l'agrément des oreilles. Son fils, le prince très haut, Mouley Abou-Teschifin, fut chargé de présider la fête. L'on y apporta des tables surchargées, en fait de ragoûts et d'aliments, de tout ce qui peut flatter le goût et charmer la vue. Tout le monde prit part au festin ; chacun rendit grâces à Dieu de ce qu'il avait accordé à leur souverain la satisfaction de se voir heureux dans sa personne, dans sa fortune et dans sa famille. Puisse Dieu éterniser l'empire de ce bon roi ! puisse l'Etre libéral par essence faire prospérer son glorieux règne ! »

Ce qui ne contribua pas peu à embellir cette fête, c'est un poème qui fut présenté ce jour-là par le cheikh Mohammed ibn-Youssouf el-Kaissy al-Andaloussy, et récité à la fin du banquet. Cette pièce commence ainsi :

VERS.

« Voyez la face de la terre : elle est toute resplendissante de beauté. Voyez les fleurs; elles s'entr'ouvrent et nous sourient agréablement. Leur splendeur fait pâlir les astres qui brillent au firmament.

« La terre rivalise de joie et de rire avec le ciel. Il n'y a pas de plante odoriférante qui ne se plaise à faire don de son éclat et de son doux parfum.

« Les branches des arbres s'inclinent et cèdent sous le poids de leur verdure luxuriante : l'on dirait des gens sous le coup de l'ivresse et dont le vin fait plier les membres du corps. »

Un peu plus loin le poète nomme les enfants de la fa-

mille royale, qu'il compte seulement au nombre de huit.

Comme cette partie du poème a pour nous un intérêt vraiment historique, l'on nous permettra d'en poursuivre ici la traduction.

Après avoir décrit avec sa verve ordinaire la joie que la fête en question apportait à tout le monde, le poète continue ainsi en s'adressant au roi Abou-Hammou, père du jeune étudiant.

« O soleil de la droite direction, vous avez donné naissance à une pléiade d'enfants qui brillent dans le ciel de la grandeur comme autant de nouveaux astres : c'est d'abord l'héritier présomptif de la couronne, qui resplendit au milieu d'eux comme la lune dans tout son éclat ;

« C'est *Abou-Teschifin*, le glaive de votre curieux empire, celui que l'illustration est fière de compter dans ses rangs, chez qui la gloire elle-même peut se vanter d'avoir acquis un nouveau degré de splendeur.

« C'est à lui que la naissance confère le droit de succéder à l'autorité suprême avec les honneurs et les prérogatives qui y sont attachés ; c'est lui qui se distingue avant tous par sa générosité, par la profusion de ses dons et de ses faveurs.

« C'est le prince (*Emir*) dont le commandement (*al-amr*) fait l'agrément (*reda*) du plus agréable (*arda*) des khalifats, qui jouit aussi de la satisfaction (*ridouan*) du monarque dont il tient le commandement (*al-amr*).

« Après lui celui qui occupe le plus haut degré de l'élévation, c'est son noble frère, le prince *Al-Montacer billah* (qui est aidé par Dieu), car puissant et glorieux est le secours (*nasr*), dont il porte dans son nom le plus heureux des augures (1).

(1) L'émir Almontacer, après avoir gouverné Milianah et les dépendances de cette ville, mourut à Tlemcen sous les yeux de son père, qui venait de ressaisir le pouvoir usurpé par le rebelle Abou-Teschifin en 790 de l'hégire (1388 de J.-C.)

« C'est *Abou-Zeiyan* (le père de l'ornement), qui est à lui-même son propre ornement (*zein*), digne et pur rejeton de la plus suave et plus excellente souche (1).

« Il vient d'apprendre et il sait par cœur les paroles de l'auguste Alkoran, étude sacrée qui a répandu la lumière dans son esprit et dilate merveilleusement son cœur.

« Les Gémeaux n'ont pas manqué de favoriser son application et son zèle, en exerçant sur lui leur salutaire influence, en serrant plus fortement la ceinture étoilée qui unit et entoure leur taille (2).

C'est ainsi que ce pieux émir pourra désormais réciter avec fruit le saint livre de Dieu. Que Dieu garde celui qui récitera le livre de Dieu aussi longtemps qu'il le gardera dans sa mémoire !

« C'est après lui son tendre frère, l'émir *Youssouf* (3), chez qui l'œil de la gloire et de la noblesse trouve une douce fraîcheur, le sujet d'une véritable joie. C'est par leurs manières affables et distinguées que ces deux princes ont déjà acquis des titres à l'élévation et à la grandeur.

« C'est après ces deux frères le cinquième fils, *Abou-Aly,* étoile qui commence à paraître à l'horizon de la félicité, prince destiné à atteindre les degrés de la gloire les plus élevés (4).

(1) Abou-Zeiyan monta sur le trône en 795 de l'hégire (1393 de J.-C.) et régna sous la suzeraineté des sultans mérinides. Massacré par les arabes en 801 de l'hégire (1401-2 de J.-C.)

(2) Ce détail astronomique semblerait indiquer que la fête dont il s'agit, s'accomplit vers le milieu du printemps de l'année 763 de l'hégire.

(3) L'émir Youssouff surnommé *Abou't Hedjjadj* succéda à son neveu Abou-Thâbit, fils d'Abou-Teschifin, qu'il avait dépossédé, mais il il fut assassiné au bout de dix mois de règne en 796 de l'hégire (1394 de J.-C.)

(4) Nous pensons que ce prince est le même que Mouley Al-Saïd, qui fut proclamé en 814 de l'hégire (1411 de J.-C.) et dépossédé par son frère Abou-Malek Abd'el-Wahed, après avoir occupé le trône l'espace d'environ cinq mois.

« A sa suite nous voyons le jeune *Al-Nâcir* (celui qui aide), que le ciel a fait pour les aider (*nasr*). Il est accompagné de l'émir *Othman*, qui mène avec lui le plus tendre des frères, Fâres Abd'Allah (1). Ils sont tous comme autant de perles précieuses enfilées dans le plus riche des colliers.

« Heureux souverain que le roi Abou-Hammou ! Les rayons de sa lumière se répandent largement autour de Sa Majesté, et communiquent leur éclat à des astres qui brillent déjà et vont arriver au faîte de l'élévation ! »

Dans son histoire des Berbères Abd'el-Rahman Ibn-Khaldoun ne nomme que cinq fils d'Abou-Hammou, savoir :

Abou-Teschifin, l'aîné de la famille, Al-Montacer, Abou-Zeiyan, Abou-Mohammed, Omar ou Omaïr et Youssouf.

« Le sultan Abou-Hammou, dit-il, avait un grand nombre de fils, dont l'aîné se nommait Abou-Teschifin Abd'el-Rahman. Quatre autres, Almontacer, Abou-Zeiyan, Abou-Mohammed et Omar (2) naquirent d'une

(1) Ce prince est selon toute apparence le même qu'Al'Tenessy appelle *Abou-Mohammed Abd'Allah*, et qui après un règne de trois ans fut chassé de son palais et remplacé sur le trône par son frère Mohammed Ben-Khaulah en 804 de l'hégire (1401 de J.-C.) Quant à ses deux autres frères Al-Nâcer et Othmân, nous ignorons leur sort. Peut-être furent-ils du nombre de ceux que le sultan Abou-Teschifin fit massacrer, après les avoir fait arrêter et détenus en prison pendant quelques mois.

(2) Le prince Omâr dont, croyons-nous, il n'est pas question dans la pièce poétique que nous venons de citer, était le frère cadet d'Almontacer sous la direction de qui il fit ses premières armes à Milianah. Au début de la révolte d'Abou-Teschifin, il s'était réfugié avec Almontacer et Abou-Zeiyan dans les montagnes de Titeri. Plus tard, ayant reçu de son père l'ordre de marcher sur Tlemcen, il s'empara de la ville, mais il ne put s'y maintenir. Il fut attaqué à Al-Ghairan, où Abou-Hammou se tenait cantonné avec ses bandes par les troupes mérinides qui favorisaient le parti du prince rebelle ; il fut fait prisonnier et conduit à Tlemcen, où Abou-Teschifin le fit périr misérablement. C'est dans cette bataille d'Al-Ghairan que le roi Abou-Hammou, trahi par le sort des armes et par ses alliés, perdit finalement le trône avec la vie (791 de l'hégire, 1389 de J.-C.)

femme qu'il avait épousée à Milah, ville de la province de Constantine, à l'époque où il vivait en proscrit chez les Almohades dans les États de l'empire hafside (1). Il eut aussi des concubines. »

Quoi qu'il en soit des deux émirs Al-Nâcir et Othman dont nous ignorons les destinées, nous savons que huit des fils d'Abou-Hammou occupèrent plus au moins longtemps le trône après lui, savoir : Abou-Teschifin Abd'el-Rahman, Abou'l-Hadjjadj Youssouf, Abou-Zeiyan, Abou-Mohammed Abd'Allah, Mouley al-Saïd, Abou-Malek Abd'el-Wâhed et Mouley Abou'l-Abbès. Sous quelques-uns de ces prénoms que l'on peut considérer, du reste, comme des titres purement honorifiques donnés vraisemblablement à ces princes à l'occasion de leur avènement au trône, tels que ceux d'Abou-Malek et d'Abou-Mohammed, se cachent peut-être les noms de deux émirs dont il est ici question.

Dans les généalogies qui nous ont été transmises par les historiens arabes, il est rare de rencontrer des noms de femmes ou de filles : la plupart du temps ils les omettent ou les désignent d'une manière vague et peu faite pour satisfaire notre curiosité ; c'est ce que l'on a pu remarquer dans la nomenclature des membres de la famille du roi Abou-Hammou, que nous lisons dans la pièce poétique précédente. Grâce aux fouilles persévérantes opérées dans l'un des anciens cimetières royaux de Tlemcen par M. Ch. Brosselard, nous connaissons l'un de ces noms : c'est celui de *Tahadrit*, fille du roi Abou-Hammou. La rareté du fait nous engage à reproduire ici l'épitaphe qui le renferme avec la traduction que nous en donne l'auteur lui-même de la découverte. On en trouvera le texte dans le mémoire très intéressant

(1) Cette femme qui était fille du cid Yahia le Zabien, tirait son origine du fameux Abd'el-Moumen, fondateur de la dynastie des Almohades (*Histoire des Berbères*, tome III, p. 452).

que ce savant, ancien sous-préfet de Tlemcen, a publié en 1876 dans le *Journal asiatique de Paris* (n° de janvier-février), sur les tombeaux des émirs Beni-Zeiyan.

« Louange à Dieu ! Ce tombeau est celui de noble dame Tahadrit, fille du sultan, notre maître, à qui la clémence divine a daigné pardonner, notre seigneur Abou-Hammou, émir des Musulmans, fils de notre maître Abou-Yakoub, fils de notre maître Abou-Zeïd, fils de notre maître Abou-Zekeria Yahia fils de Yarmorâcen ben-Zeiyan. Que Dieu leur fasse miséricorde ! Son décès a eu lieu au commencement de djoumad premier de l'année huit cent dix-neuf (819). »

« Cette date, ajoute l'auteur du mémoire en question, correspond au mois d'août 1416 et à la vingt-sixième année après la mort d'Abou-Hammou.

« *Tahadrit* qui est un nom de forme berbère et du genre féminin, dérive probablement de l'arabe *hadrah,* altesse, excellence, seigneurie, ou de *hadariyah*, qui signifie *citadine*. L'une des filles du sultan mérinide Abou'l-Hassan Aly, celle qu'il se plaisait à appeler *sa fille bien-aimée*, s'appelait aussi *Tahadrit*, en sorte que ce nom paraît avoir été assez commun chez les peuples de race berbère. Le roi Abou-Hammou avait une autre fille dont on a retrouvé aussi le tombeau; malheureusement l'épitaphe dont il était orné a beaucoup souffert des injures du temps et le nom de la princesse qu'elle contenait à la seconde ligne, en a totalement disparu. »

Le roi qui possédait un harem considérable, comme tous les souverains musulmans, a dû donner naissance aussi à un grand nombre d'autres filles et d'autres fils que ceux dont les noms nous sont parvenus, et il n'y a pas de doute que, si de nouvelles fouilles étaient entreprises et poursuivies avec l'ardeur qui y a déployée le savant sous-préfet à qui nous devons les premières découvertes, la science historique pourrait

s'enrichir de nouvelles trouvailles et obtenir des lumières plus étendues sur la composition et l'état des familles qui ont régné sur le nord de l'Afrique, aujourd'hui en notre possession, et qui ont illustré le nom des dynasties berbères.

Vers la fin de l'an 776 de l'hégire le royaume fut affligé d'une famine des plus horribles, à tel point que les hommes se dévoraient les uns les autres. « Ce fléau, dit Yahia Ibn-Khaldoun, avait été causé par un ouragan qui fit périr les bêtes à laine et tous les autres animaux. C'est Dieu qui commande et son gouvernement ne reconnaît point de successeur. Dans cette extrémité, on eut recours à la libéralité du khalife (que Dieu exalte Sa Majesté !) lequel voulut bien accorder aux pauvres la moitié des impôts de son auguste capitale. A la fin de la semaine, on réunissait les sommes considérables dont se composait cette moitié ; puis on assemblait les pauvres dans le méchouar, où l'on avait entassé cet argent, ou bien sur l'une des grandes places de la cité, et là, l'argent était distribué équitablement aux malheureux par ceux qui avaient été chargés de le garder. Plus d'une fois, ajoute le même auteur, on a vu le sultan assister à cette distribution, à ce spectacle de la misère humaine, les larmes aux yeux, le cœur soumis et humilié devant le créateur du genre humain, en présence de celui qui dispose des biens de ce monde et qui à l'infortune peut faire succéder le bonheur et la prospérité. En vérité, il n'y a de Dieu que lui. »

« Après cela, ajoute l'historien, le roi jugea à propos, dans sa sagesse, de les réunir tous dans les hospices, où leur nourriture leur serait apportée soir et matin pendant l'hiver et le printemps de l'année courante, jusqu'à l'époque où la fertilité de la terre et l'abondance du lait des troupeaux les appelleraient dans les champs. Ces mesures lui furent inspirées par un fort sentiment de pitié et sont du nombre de

ces bonnes œuvres dont la mémoire passera à la postérité, parce que jamais roi n'a donné l'éxemple d'un pareil dévouement. Au surplus, c'est Dieu qui est l'auteur de la vertu parfaite, qui mène droit au chemin du bien. Puisse-t-il éterniser l'empire de ce bon roi, lui doubler la récompense qu'il mérite, et lui assurer un rang élevé dans les plus hautes demeures du paradis! En outre de ce que nous venons de dire, le sultan avait commandé d'ouvrir les greniers publics et permis à tout le monde de venir y acheter du blé, toutefois en en baissant le prix que la famine avait exigé, et cela, par un effet de sa bienveillance envers ses sujets et de sa sollicitude pour la conservation de leur vie. Que Dieu par sa grâce et sa faveur exalte la réputation d'un si bon prince et agrandisse sa juste récompense! »

Ni l'intérêt sincère et général qu'il portait au bonheur de son peuple, ni la tendre affection qu'il témoignait envers chacun des membres de sa nombreuse famille avec qui il partageait le fardeau et les honneurs de l'empire, ne mirent les jours de ce roi débonnaire à l'abri des attentats du crime, des révoltes de ses sujets, ni même des perfidies tramées par l'ambition. Plus d'une fois, surtout vers la fin de son règne, il fut contraint de porter les armes contre les tribus arabes de ses Etats, et, en dernier lieu, contre l'aîné de ses fils qu'il avait désigné comme l'héritier présomptif de la couronne, mais à qui il tardait de se voir revêtu du souverain pouvoir, afin de jouir des honneurs et privilèges attachés à la royauté.

Abd'el-Rahman Ibn-Khaldoun, dans son *Histoire des Berbères*, raconte longuement les malheurs qui signalèrent la fin du règne d'Abou-Hammou, et la catastrophe qui amena la déposition et la mort de ce sultan. Nous ne répéterons point tous les détails qu'il nous donne sur ces tristes événements : nous nous contenterons de transcrire ici ce que le copiste de l'histoire de

la dynastie abd'el-wadite a ajouté sur le dernier folio de notre manuscrit, afin de ne pas laisser incomplet le récit d'Yahia Ibn-Khaldoun qui s'arrête à l'année 777 de l'hégire. C'est un extrait d'une chronique des sultans hafsides, dont malheureusement le copiste ne nomme point l'auteur et dont nous n'avons pu retrouver ni vérifier le texte dans aucun écrivain à notre connaissance (1). Voici le contenu de cet extrait qui n'est guère qu'un résumé de ce que nous lisons dans le célèbre historien des Berbères.

« Vers la fin de l'année 791 (1389) le sultan Abou-Teschifin Abd'el-Rahman, fils du sultan Abou-Hammou tua son père ledit Abou-Hammou ; voici dans quelles circonstances: Avant cette terrible catastrophe, Abou-Teschifin avait déposé son père et l'avait jeté en prison (788 — 1387), après quoi, s'étant saisi du pouvoir souverain, il avait envoyé son père prisonnier à Oran. Après cela, il marcha contre ses frères Al-Montacer, Abou-Zeiyan et Omar, qu'il alla assiéger dans leur montagne (de Titeri chez les Hocein).

« Sur ces entrefaites, ayant reçu la nouvelle que son père était rentré dans Tlemcen et était remonté sur le trône, il revint sur ses pas et parvint à entrer dans la ville et à s'en emparer malgré les forces dont son père pouvait disposer (789 — janvier et février 1387). Abou-Hammou se voyant perdu s'enfuit du palais et alla se cacher dans le minaret de la grande mosquée. Son fils, étant monté dans le minaret où il s'était réfugié, l'invita à descendre et l'emmena avec lui au palais, où il l'enferma et le tint prisonnier sous bonne garde. Quel-

(1) C'est en vain que nous avons consulté l'histoire des sultans almohades et hafsides par le cheikh El-Loulouyi Al-Zerkeschy, la chronique de la dynastie hafside par Abd-Allah Mohammed Al-Chammâa (manuscrit de ma collection) et l'*Histoire de l'Afrique* de Mohammed ben-abi-Rainy el-Kairouâny, traduite de l'arabe, par MM. Pellissier et Remusat, Paris, 1845.

que temps après, Abou-Hammou demanda à son fils Abou-Teschifin la permission de faire le pélerinage et d'aller établir sa résidence dans l'une des villes sacrées de l'Orient, ce qui lui fut accordé. Il fut donc envoyé à la Mecque sous la garde d'un homme qui lui était dévoué. Pendant le trajet, Abou-Hammou s'entendit avec le capitaine du navire à qui il donna de l'argent pour qu'il le relachât et retînt dans le navire l'individu qui lui avait été donné pour gardien et surveillant; cette proposition ayant été acceptée par le capitaine, le roi alla à terre et fut débarqué à Bougie (1). Il fut accueilli avec distinction par le gouverneur de la ville, le prince Abou'l-Abbès, fils du prince Aou-Abd'Allah Mohammed, fils du khalife hafside Ibn-el-Abbès Ahmed, lequel voulut bien lui équiper un corps de troupes et une escorte considérable. Muni de ce secours et encouragé par le sultan de Tunis, son ancien allié, il sortit de Bougie pour aller rejoindre ses enfants, les princes Abou-Zeiyan, Omar et Al-Montacer qui occupaient la partie orientale du royaume. Arrivé dans les plaines de la Mitidjah, il rallia les Arabes qui étaient restés fidèles à son drapeau, puis il se dirigea vers Tlemcen à la tête d'une armée formidable.

« A son approche, Abou-Teschifin quitta la capitale et s'enfuit à Fez pour solliciter l'appui du sultan mérinide, Abou'l-Abbès, fils du sultan Abou-Sâlem, et Abou-Hammou rentra triomphant dans Tlemcen (790 = juillet-août 1388).

« L'année suivante, Abou-Teschifin, qui avait gagné à sa cause le sultan de Fez, fut mis à la tête d'une armée mérinide et se mit en mouvement contre son père qui était allé prendre position dans la partie méridionale du

(1) Le navire appartenait à des marchands catalans qui faisaient le commerce avec Tlemcen, où ils avaient un *fondouc* ou hôtellerie comme les Génois et les Vénitiens. Il avait été nolisé pour Alexandrie où il devait débarquer le roi qui allait à la Mecque.

territoire des Beni-Ournid. C'est là que se livra la bataille où son fils Omar fut mis en déroute, et lui tué à coups de lance par un cavalier maghrébin, son cheval s'étant malheureusement abattu sous lui (791 = nov. 1389). Abou-Hammou était âgé de 68 ans, étant né à Grenade en 722. Il avait régné environ trente-un ans. »

Le corps de l'infortuné Abou-Hammou fut transporté à Tlemcen, où il fut enseveli dans le voisinage du vieux château, dans un enclos situé à l'ouest de la grande mosquée, terrain occupé aujourd'hui par le casernement du train des équipages militaires. L'épitaphe qui recouvrait son tombeau a été retrouvée en partie en 1860 par M. Charles Brosseland, ancien sous-préfet de Tlemcen, et en partie, par M. Lefèvre, inspecteur des bâtiments civils, qui en découvrit le complément en creusant le terrain dans ce quartier, afin d'ouvrir une voie entre la place Saint-Michel et la nouvelle ville. M. Ch. Brosseland a publié le texte et la traduction de cette épitaphe dans son *Mémoire sur les tombeaux des émirs Beni-Zeiyan* (p. 58 et suiv.). C'est à cet intéressant travail que nous renvoyons le lecteur curieux.

Telle est la catastrophe qui mit fin au règne glorieux mais très agité du sultan Abou-Hammou. Victime de l'ambition d'un fils ingrat et dénaturé, son sort eût été moins à plaindre, si, accomplissant le pélerinage qu'il avait sollicité, il avait terminé sa glorieuse carrière à l'ombre d'un sanctuaire, au coin d'une mosquée, dans le silence de la retraite et le calme de l'esprit. Quand on remonte à la source de tous les malheurs qui fondirent sur lui dans les derniers temps de son règne, on est tenté d'admettre qu'ils eurent pour principale cause l'intention qu'il avait eue de changer les conditions de la succession au trône après sa mort, et de transférer les droits de la royauté de la tête de son fils aîné, Abou-Teschifin qu'il avait déclaré déjà héritier présomptif de

la couronne, sur celle du frère cadet de celui-ci, le prince Al-Montacer. Il est vrai que les mœurs dissolues d'Abou-Teschifin le rendaient peu digne de l'honneur de commander les hommes, mais, d'un autre côté, il rachetait ce défaut et faisait oublier ses vices par une vaillance à toute épreuve, par l'amour de la gloire militaire, par l'estime qu'il professait pour les gens de lettres et les amis de la science, qualités qui, aux yeux de beaucoup d'hommes, peuvent tenir la place de toutes les autres et n'empêchent pas un souverain d'illustrer son règne et de recommander son nom à la postérité (1).

La mort tragique d'Abou-Hammou inspira à un poète contemporain de ce prince libéral et ami des Lettres, l'élégie suivante que l'historien Al-Tenessy a transcrite à la fin de la vie de son héros. Avec l'éloge d'Abou-Hammou le poète dépeint avec des couleurs vives et indignées la consternation et les regrets universels que causa parmi la population de Tlemcen la nouvelle de cette horrible catastrophe.

VERS.

Après le jour fatal qui vous a ravi, que reste-t-il,

(1) Un auteur contemporain du sultan Abou-Hammou, qui vivait à Fez à la cour des Mérinides et nous a laissé une chronique assez mal rédigée des sultans Abd'elwâdites, dans laquelle il montre une partialité des plus révoltantes contre cette dynastie, se plaît à décrire ainsi les mœurs et les habitudes de notre Abou-Hammou : Ce pauvre prince, dit-il, était de couleur blanche et avait une verrue à l'œil droit.... C'était un homme timide, que la crainte de la mort empêchait de combattre les armées mérinides. Il était chiche, avare, de sorte qu'on ne connaissait pas, de son temps, un homme plus lésineux que lui. Il était menteur, ne disant jamais une parole conforme à la vérité ; il était trompeur, artificieux et fourbe. Quand il avait une alliance, il la brisait... On ne le vit jamais mettre son cheval au galop. Il avait coutume de tuer une brebis, d'en manger la moitié et d'en vendre l'autre moitié... Il comptait tous les fruits de son jardin, etc., etc. (Voyez *Journal Asiatique,* juin 1844, p. 400 et suivantes : *Histoire des Beni-Zeiyan de Tlemcen*. Traduction de feu M. Reinhart Dozy.

grand roi, à un homme sérieux et affligé qu'à gémir et à se lamenter ?

Quel trouble cet horrible événement n'a-t-il pas causé à mon cœur ? Quelle impatience n'a-t-il pas éprouvée ?

Inconsables ont été mes regrets, tant la douleur a été grande ! tant la souffrance a été profonde !

Je n'ai pu retenir mes larmes.

Mes pleurs ont éclaté avec violence. Quel est celui de mes regards qui n'a pas été empreint de la plus profonde tristesse ? Quel est celui de mes yeux qui n'a pas versé un torrent de larmes amères ?

J'avais cru que l'abondance des larmes finirait par éteindre le feu de mon chagrin ; il m'a fallu reconnaître qu'elles n'avaient pas ce pouvoir.

La tristesse et le deuil ont poussé dans nos cœurs les cris les plus déchirants ; plût à Dieu que la tristesse et le deuil n'eussent jamais poussé des cris dans nos cœurs !

Le temps nous a causé ce que nous redoutions. Le temps en changeant nous a jetés dans l'épouvante !

Combien audacieuse s'est montrée la fortune ? comment a t-elle osé s'attaquer à un lion redoutable, à un héros qui se lançait sans peur sur l'ennemi ?

De quelle perfidie n'ont pas été les jours ! N'avaient-ils pas promis un avenir des plus prospères ? Et ils ont trahi leur serment, et ils n'ont pas tenu parole !

Que les temps ont été prompts à démolir un édifice qu'ils avaient élevé avec tant de magnificence ! Ils n'ont pas voulu s'arrêter dans leur œuvre de destruction.

Qui a jamais vu le lion dévorant devenir lui-même une proie ? Qui a jamais vu l'aurore rayonnante refuser sa lumière ?

Hélas ! qui désormais garantira aux Fidèles qu'ils seront tendrement aimés, que l'on aura pitié de leurs souffrances, qu'on leur témoignera de l'affection ?

Qui, après lui et comme lui se couvrira de gloire ? Qui donnera l'exemple de la générosité ? Qui conduira dans la voie droite ? Qui s'intéressera au sort de l'homme chassé de sa patrie, en proie à la souffrance et à la misère ?

Qui présidera les réunions des savants, des alfakihs et des fakirs ? Qui protégera les hommes vertueux, les gens modestes et voués au soufisme ?

Qui plus que lui leur viendra en aide quand leurs pas chancelants auront glissé dans l'infortune ?

Oh ! qu'elle serait belle la pleine lune, si elle n'était sujette au déclin ! Qu'il serait magnifique le soleil, si son éclat ne devait jamais s'éclipser !

Que sa main était libérale, quand on lui demandait une largesse? que son visage était gai et rayonnant, quand on venait auprès de lui solliciter une faveur.

Il ne se montrait jamais aussi joyeux, que lorsqu'il trouvait l'occasion de rendre quelqu'un heureux, en lui accordant sa demande; jamais plus bienveillant, que lorsqu'il accédait aux désirs et aux instances d'un solliciteur.

Chose étonnante ! le jour où l'on a annoncé son trépas, les montagnes sont restées immobiles ; elles n'ont point tremblé.

A la voix du messager qui nous a apporté la funèbre nouvelle, seuls nos cœurs ont été ébranlés.

Je n'avais pas voulu dès l'abord y ajouter foi ; j'avais dit : c'est un mensonge, c'est l'invention de quelque imposteur.

Quelle perte, hélas ! pour l'homme opprimé, qui se trouvant sans défense, espérait obtenir justice à son tribunal !

Quelle perte, hélas ! pour le malheureux qui, n'ayant personne pour le secourir, désirait s'adresser à lui pour être assisté !

Quelle perte, hélas ! pour celui qui, victime d'un revi-

rement de fortune, nourrissait l'espoir de trouver auprès de lui un patronage sûr et bienveillant!

Hélas! c'en est fait de ce bon prince que la nature avait orné de tant de belles qualités, de tant de vertus mille fois plus douces et plus agréables que le vin le plus exquis; qui réunissait dans sa noble et à jamais regrettable personne la générosité et la bravoure, la générosité proverbiale d'un Hâtim (1), la bravoure indomptable d'un Haïdar (2), plus la sagesse et la modération d'un Aḥnef (3).

(1) Hâtim le Tayote, héros arabe, célèbre par sa libéralité. Il vivait sous Moundhir III, roi de Hirah. Mort vers la fin du VI[e] ou au commencement du VII[e] siècle de notre ère.

(2) Haïdar mot qui signifie *lion*. C'est le nom que la mère d'Aly lui avait donné en le mettant au monde. Mais son père qui ne l'avait point approuvé, le changea en celui d'Aly. Aly se distingua par sa bravoure dans les divers combats que Mahomet eut à soutenir successivement contre ses compatriotes les Koreischites et contre les autres tribus de l'Arabie.

(3) Ahnef Abou-Bekr, fils de Kays, l'un des premiers compagnons de Mahomet, qui le bénit à cause de son esprit, de sa sagesse et autres louables qualités. Mort entre les années 67 et 71 de l'hégire (680-690 de J.-C.). Ahnef est un surnom que l'on avait donné à ce personnage, parce qu'il avait les pieds tordus ou contournés en dedans, signification que présente ce mot dans la langue arabe.

CHAPITRE IX.

Règne du sultan Abou-Teschifin Abd'el-Rahman, fils d'Abou-Hammou Moussa II (791—1389).

Après la mort tragique de son père, Abou-Teschifin fit son entrée à Tlemcen en triomphateur et fut proclamé sultan sous la suzeraineté d'Abou'l-Abbès le mérinide qui l'avait aidé à monter sur le trône. Pendant qu'il en gravissait les marches, on promenait dans les rues de Fez la tête de son père plantée au bout d'une lance. Le nom du sultan mérinide devait être prononcé dans la prière publique (*Al-Khotbah*) du vendredi, et Abou-Teschifin payer annuellement à son suzerain un tribut de plusieurs milliers de dinars.

Malgré l'appui qu'il s'était assuré du côté du sultan de Fez, Abou-Teschifin ne jouit pas longtemps de la tranquillité qu'il s'en était promise, car il eut bientôt à soutenir les attaques de son frère Abou-Zeiyan qui, dans l'espoir de ramener la fortune et de venger la mort de son père, lui déclara la guerre, et secondé par les Arabes de la partie orientale du royaume vint l'assiéger dans la capitale (792, mai-juin 1392), et finit par supplanter Abou-Teschifin dans les bonnes grâces du sultan Abou'l-Abbès, qui l'envoya avec une armée contre Tlemcen.

C'est sur ces entrefaites (795, juillet-août 1393) qu'Abou-Teschifin vint à mourir, succombant à une maladie chronique selon les uns, à un violent mal de ventre, d'après les autres, après avoir régné trois ans plus quatre mois et dix-neuf jours.

En apprenant cet événement, le sultan Abou'l-Abbès consigna le prince Abou-Zeiyan à Fez, et mit à la tête de l'armée son fils Abou-Fâres, qui, étant entré dans Tlemcen, y fit proclamer la souveraineté de son père et anéantit encore une fois l'autorité de la dynastie des Beni-Abd'elwady.

Un événement de peu d'importance, mais qui mérite néanmoins de n'être pas passé sous silence, c'est qu'avant cette nouvelle catastrophe et après la mort d'Abou-Teschifin, un jeune enfant de ce prince avait été placé sur le trône par un de ses parents qui s'était déclaré régent du royaume. Ce règne improvisé n'eut qu'une existence éphémère, car il se termina bientôt après par le massacre du nouveau sultan ainsi que par celui du régent, le royaume ayant été envahi par un autre fils du sultan Abou-Hammou et par ses alliés arabes qui étaient accourus des provinces orientales au secours de Tlemcen (1).

Le sultan Abou-Teschifin Abd'el-Rahman fut enterré dans le cimetière où reposait son père Abou-Hammou. Une partie de l'épitaphe qui ornait son tombeau a été retrouvée par M. Charles Brasselard, et transcrite par ce savant archéologue dans *Mémoire sur les tombeaux des Beni-Zeiyan*, p. 73.

Pendant le peu d'années que dura le règne du sultan Abou-Teschifin, la fête du Mauled ne perdit rien de son ancien éclat ; l'anniversaire de la naissance de Mahomet ne fut point célébrée avec moins de solennité que sous le règne précédent. Le poète Al-Thaghary qui florissait encore à cette époque continua à y apporter son concours et à l'embellir par la récitation de ses vers composés en l'honneur du législateur des Arabes.

Deux de ces pièces se lisent dans l'histoire abrégée des Beni-Zeiyan par Mohammed al-Tenessy (p. 101 et

(1) Voyez *Histoire des Berbères*, tome III, p. 490.

suivantes de mon manuscrit). Elles furent récitées l'une à la fête du premier Mauled qui fut célébré après l'installation du sultan, se conposant de 93 vers sur le mètre *Kâmil*; l'autre, le septième jour de la même solennité. Celle-ci, qui contient 66 vers du mètre *Taouïl*, est spécialement consacrée à la louange du prince régnant et de son fils, héritier présomptif de la couronne. Elle débute ainsi :

VERS.

« J'ai beau abreuver mon cœur à la source de l'objet qu'il aime, il ne cesse d'être altéré, bien que parfois cela soulage mon tourment. »

Pendant l'année qui mit fin au règne éphémère du sultan dont on vient d'esquisser la biographie, la science eut à déplorer la perte d'un homme qui avait eu l'honneur de donner des leçons aux deux frères Abou-Zakaria-Yahia et Abd'el-Rahman Ibn-Khaldoun, et paraît avoir été l'ancêtre d'Ahmed-al-Makkary, l'auteur de l'histoire d'Espagne. C'est à ces deux titres de savant professeur et d'ancêtre de l'auteur que nous venons de citer (1), que son nom se recommande à notre attention et mérite ici une place que le lecteur, nous l'espérons, ne sera point tenté de regretter.

Pour tracer cette vie il nous suffira de transcrire ici, en les abrégeant, les renseigments qui nous sont fournis par Ibn-Mariam dans son Dictionnaire des hommes illustres de la ville de Tlemcen.

« Le cheikh Mohammed ibn-Mohammed ibn-Ahmed ibn-abi Bekr ibn-Yahia ibn-Abd'el-Rahman al-Karschy al-Tlemcêny, plus connu sous le surnom d'*Al-Makkary*. (Ce mot s'écrit avec *fath* sur *mim* et *tesehdid* sur le *Caph* affecté aussi d'un *fath* : c'est ainsi qu'il est ponctué

(1) C'est en effet le nom qu'il lui donne plusieurs fois dans l'ouvrage sus-mentionné (édition de Leyde, 1855, tome I, page 366.)

par Abd'el-Rahman al-Thaâleby (1) dans son *Traité des Sciences superéminentes.* (*El-Oloum el-fakhirah*) ; mais d'autres auteurs le ponctuent différemment, le prononçant avec *fath* sur le *mim* et socoun sur le *Cap*).

« C'est l'imam très docte, le contemplatif, le connaisseur accompli, le modèle à suivre, l'argument de la vraie religion, l'illustre, le célèbre voyageur, l'un des plus remarquables et des plus grands docteurs de la secte des *Malékis* dans ces derniers temps, qui exerça les fonctions de cadhy de la Communauté à Fez. Dans le texte original Ibn-Farhoun parle de cet illustre savant avec le plus grand éloge ; toutefois, nul ne trouvera mauvais que nous donnions ici quelques nouveaux détails biographiques. Voici donc ce que nous ajoutons. Ibn-al-Khatib, dans son histoire de Grenade, dit ce qui suit : Al-Makkary se signala par son application assidue à la loi divine, par son savoir littéraire, par sa mémoire, par la connaissance qu'il avait acquise du sens propre ou conventionnel des mots, du changement de leur signification, et de leurs acceptions rares ou exceptionnelles. Il s'appliqua avec le plus grand soin à l'étude de l'art grammatical, à celle de la jurisprudence et à l'interprétation du livre divin. Il savait par cœur les *hadiths.* Il possédait l'histoire, la chronologie et tout ce qui concerne les humanités ; il avait des connaissances plus que suffisantes touchant les principes fondamentaux de la religion et de la jurisprudence, touchant les tableaux talismaniques et la logique. Il écrivait en prose et en vers d'une manière excellente et admirable ; il aimait à parler sur le soufisme, et il s'appliquait à l'enseigner. Il partit pour l'Orient afin de s'acquitter du devoir du pèlerinage, ce qui lui procura

(1) Al Thâaleby al-Gézairy, auteur de plusieurs ouvrages très estimés, né en 786, mort en 875. (*Takmilet el-Dibadj* par le Ahmed Baba el-Soudány, page 174 et suivantes de mon manuscrit.)

l'occasion de voir des hommes distingués par leur savoir, tels que Abou-Haiyan, Chems el-dyn al-Isbahâny et Ibn-Adlan ; à la Mecque, il fit la connaissance d'Alradhy, imam de la Station d'Ibrahim ; à Damas, il rencontra Chems el-dyn ibn-Kayïm Al-Djauriah Al-Sobky. Il est auteur de plusieurs ouvrages sur le droit et sur le soufisme.

« Autre témoignage. Le prédicateur Ibn-Marzouk, l'*Ateul*, dit en parlant de notre Al-Makkary : « Notre ami a été d'un mérite incontesté et d'un grand renom ; après sa mort, sa mémoire a été suivie des éloges les plus pompeux et des prières les plus pieuses. Au jour suprême de la résurrection, les services qu'il a rendus à la science répandront autour de lui une douce odeur. Ses bienfaits sont, en effet, connus des alfakihs et jouissent de la plus grande notoriété parmi tous les savants.

« Autre témoignage rendu à sa mémoire.

« Voici ce que nous apprend Abou'l-Abbès al-Wanchérissy dans l'une de ses utiles observations : « *Makkarah*, nom qui s'écrit et se prononce avec *fath* sur la lettre *mim* accompagnée d'un *kaf* affecté du *teschdid*, est un village du Zab, province de l'Ifrikiah (1). Les ancêtres d'Al-Makkary habitèrent d'abord ce village, puis ils émigrèrent vers Tlemcen, où notre alfakih vit le jour, fut élevé et s'instruisit. Il s'y livrait à l'enseignement, quand en 749 (1348) il fut transféré à Fez la bien-gardée avec les princes Abd'el-Wâdites par le commandeur des fidèles, Almotawekkel Fâres Abou-Einan. Ayant été nommé cadhi dans cette capitale, il exerça ces fonctions en se distinguant par son savoir et par ses œuvres ; sa conduite fut toujours trouvée digne

(1) *Le Zab* est une région de sables et d'oasis située au sud des montagnes de l'Auras. Elle a pour capitale la ville de Tobna, le Makkarah ou Maggarah est à 7 journées au sud de Bougie.

d'éloges ; il se comporta si bien dans l'accomplissement de ses devoirs envers Dieu, que jamais personne n'eut lieu de lui adresser un reproche quelconque. De retour d'une mission dont le sultan Abou-Einan l'avait chargé en Andalousie, il se rendit à Tlemcen, sa patrie, où il termina sa carrière en 795, si je ne me trompe (1). »

Après ces renseignements biographiques, l'auteur que l'on vient de citer, fait l'énumération de tous les savants et hommes illustres, indigènes ou étrangers, qui se formèrent à l'école d'Al-Makkary, de tous les professeurs sous la direction de qui il avait étudié, liste très longue et qui n'est pour nous que d'un intérêt secondaire; puis il s'attache à rehausser le mérite de son héros et à démontrer l'étendue de son savoir, la finesse de son esprit, la justesse et l'habileté de ses réponses et de ses décisions juridiques, l'élévation de son caractère et la noblesse de son âme, en consacrant nombre de pages au récit de certaines anecdotes qui viennent à l'appui de ses assertions : nous en détacherons seulement les deux faits suivants, qui semblent les résumer tous, et dont l'auteur de la biographie attribue le récit à celui-là même qui en est l'objet. Voici donc ce qu'il met dans la bouche d'Al-Makkary :

« Un jour un fakir me demanda la raison de la conduite que tiennent les Musulmans à l'égard de leurs rois, quand ces derniers, dans l'exercice de leur pouvoir, n'écoutent point ceux qui voudraient les diriger dans la bonne voie et les porter à la pratique du bien, mais suivent de préférence les conseils des hommes qui ne songent qu'à jouir des plaisirs de ce monde, sans se soucier nullement de ce qui les attend dans l'autre, ce qui fait qu'ils ne s'entourent que de courtisans et de vains flatteurs, et qu'ils ne respectent ni leurs serments, ni leur

(1) A la marge de mon manuscrit on lit cette note : Ce fut peut-être en l'an 750. Selon Yakia Ibn-Khaldoun, il mourut à Fez en 756.

honneur. Voici la réponse que je me permis de lui faire. Cela vient, lui dis-je, de ce que notre loi ne reconnaît point les rois ; mais avant nous, c'est-à-dire avant l'Islam, la royauté était légitime et fondée sur la loi divine. En effet, Dieu a dit à la louange des enfants d'Israël : « Et il vous a donné des rois (Alkoran, Surate, V, 23). Il n'a pas dit cela en parlant de notre nation, mais il nous a donné des khalifes ou lieutenants. Dieu le Très Haut a dit : « Dieu a promis à ceux qui auront cru parmi vous et fait le bien, de les constituer lieutenants (ou khalifes) dans ce pays, etc. (Surate, XXIV, 54). » Et ailleurs leur prophète leur dit : « Dieu vous a envoyé Talout (Saül) pour roi (Surate, II, 248.) » Dans un autre endroit Salomon dit : « Seigneur, pardonne-moi, et accorde-moi une royauté, etc. (Surate, XXXVIII, 34.) » Dieu accorda donc des rois aux Hébreux, mais dans notre loi il ne nous a accordé que des khalifes. En effet, Abou-Bekr fut khalife ou lieutenant de l'apôtre de Dieu (que Dieu le bénisse et le salue !) ; et bien qu'il ne l'eut point désigné expressément sous cette qualification, tout le monde comprit qu'il en était ainsi, et l'on convint de lui donner ce nom ; ensuite Abou-Bekr désigna Omar pour son successeur, de telle sorte que celui-ci, héritant de ce titre, comme d'autres héritent de père en fils de celui de rois, exerça les fonctions du khalifah, qui consistent à surveiller et à gouverner, et c'est avec ce titre de khalife qu'il gouverna tant qu'il vécut. Ensuite les gens du conseil arrêtèrent leur choix sur Othman pour le khalifah, en se référant à l'avis qu'Omar avait exprimé aux conseillers avant de mourir. Après la mort d'Othman, le pouvoir d'Aly fut généralement reconnu, parce qu'il ne restait plus personne qui y eut autant de titres, et il fut proclamé khalife par ceux qui mirent le droit au-dessus de la passion et choisirent les biens de l'autre vie de préférence aux plaisirs de ce bas monde. Il en fut de même de l'élection

d'Al-Hassan, son fils, qui eut pour successeur Moawiah, le premier qui transforma le khalifah en royauté, et la rudesse en douceur. Après ces changements dans les conditions du khalifat, Dieu, qui est avant tout indulgent et miséricordieux, rendit cette dignité héréditaire dans cette famille. Puis le khalifat, ayant ainsi dévié de l'esprit de son institution, ne demeura pas longtemps en possession des privilèges de la royauté, car nous voyons que Omar, fils d'Abd'el-Aziz (que Dieu lui accorde ses faveurs !) fut khalife dans le vrai sens de ce nom et nullement roi. En effet, si Salomon ne fut pas roi (que Dieu soit satisfait de lui !) c'est qu'il ne voulait pas avoir l'esprit tourmenté nuit et jour par des soucis, et qu'il savait, d'ailleurs, que tout le monde était d'accord avec lui. Il est vrai, d'un autre côté, que nul, à l'exception des khalifes, n'a jamais conduit les hommes dans le chemin de la droiture, et que, pour ce qui est des rois, ils ne se plaisent, pour la plupart, qu'à jeter le trouble dans les affaires de leurs sujets. »

Autre fait.

On raconte encore de lui le trait suivant :

« Il était admis aux réunions scientifiques qui se tenaient à la cour d'Abou-Einan. Quand le mizouar ou prévôt des chérifs de Fez entrait dans la salle de ces réunions, le sultan ainsi que toutes les personnes présentes se faisaient un devoir de se lever pour lui faire honneur ; il n'y avait que le cheikh Al-Makkary qui ne voulait point se lever avec tout le monde. Le mizouar se formalisa d'un pareil procédé et s'en plaignit sévèrement au sultan, qui lui dit : « Vois, cet homme est ici un nouveau venu ; laissons-le tranquille, il finira par s'en aller. » Or un jour le mizouar étant entré comme de coutume, le sultan et les assistants se levèrent. Alors le mizouar tournant les yeux vers Al-Makkary : « Alfakih, lui dit-il, qu'avez-vous donc, que vous ne vous levez point, comme fait le sultan lui-même (que Dieu l'aide !)

et comme font tous ceux qu'il invite à ces réunions, et cela, pour honorer mes ancêtres et la noblesse de ma naissance ? Et qui êtes-vous, pour que vous osiez ne pas vous lever devant moi ? » Sur ce, le cheikh levant la tête et le regardant : « Ma noblesse, dit-il, est confirmée par la science que je propage et elle ne souffre aucun doute. Si votre noblesse nous avait paru vérifiée, régulière et incontestable, cela nous eut inspiré ici de la confiance en vous ; nous vous aurions signalé à l'estime du sultan Abou-Einan, et nous vous aurions prié de venir prendre place dans ses réunions. » A ces paroles, le mizouar n'ayant rien à répliquer, prit le parti de se taire.

« A propos du motif qu'il allégua pour justifier la conduite qu'il avait tenue dans cette circonstance, voici ce que dit le cheikh Abou-Abd'Allah Ibn-el-Azrak : « C'est dans le même sens qu'il faut prendre cet autre trait que l'on raconte de lui. Il expliquait devant le sultan Abou-Einan et en présence des grands alfakihs de Fez et des notables de ce corps savant le *Sahih de Moslim*. Quand il fut arrivé aux traditions relatives aux imams de la tribu de Koreisch, on raconte qu'il dit : Les imams sont nécessairement de la tribu de Koreisch, et qu'il insista sur cette proposition, à telles enseignes que le cœur du sultan en fut froissé et que même, à ce que l'on assure, il tomba en syncope au milieu de l'assemblée. Tout le monde craignait que cet accident n'eût pour lui des suites fâcheuses.

« Lorsque ensuite le cheikh résuma les traditions, il dit en présence du sultan : « Le sentiment commun et sur lequel tous les docteurs sont d'accord, c'est qu'il n'y a que trois imams qui soient sortis de la tribu de Koreisch ; les autres ont eu une origine différente. Puis tournant ses regards du côté du sultan, il s'écria: « Sire, soyez sans inquiétude ; aujourd'hui ceux qui se disent Koréischites ne peuvent appuyer leurs prétentions que sur l'opinion et la crédulité publique. Quant à vous, vous êtes digne des

honneurs du khalifat, car, grâce à Dieu, vous réunissez dans votre auguste personne plusieurs des conditions que réclame cette haute dignité. »

Lorsque, après la conférence, le cheick se retira chez lui, le sultan lui envoya en cadeau la somme de mille dinars. Le même cadhy Abou-Abd'Allah Ibn-el-Azrak dit à ce propos : « Ce que je puis ajouter ici, c'est qu'il résulte des paroles alléguées par le cheikh pour s'excuser, que les égards que le sultan témoigna envers un homme à qui la science tenait lieu de noblesse, sont plus estimables que le respect extérieur que l'on professe pour les choses de la religion. »

« Toutefois l'histoire nous apprend qu'un autre prince le traita avec arrogance et dureté, sans tenir compte de son rang ni de son mérite et lui préférant un autre personnage qui avait gagné ses bonnes grâces ; mais qu'en punition de sa conduite blâmable, Dieu le dépouilla de son empire qui fut dévolu à ses enfants. Telle est la conclusion que tire de ces faits le cadhy dont on vient de citer les paroles.

« Quant aux services que le cheikh Al-Makkary rendit à son prochain, à ses cadeaux, à ses actes de bienfaisance, il serait impossible de les énumérer tous. Contentons-nous ici de cette indication générale.

«On lui doit un grand nombre d'ouvrages, entre autres:

1° Un *Traité des fondements du soufisme*, ouvrage admirable et rempli d'excellentes indications. Il se trouve, à Tlemcen, entre les mains de tout le monde, et il est cité par le cheikh Al-Wanchérissy (dans son *Mieyar*); à quoi je dois ajouter qu'il a été commenté par l'iman Zarrouk.

2° Un livre intitulé : *Traité des cadeaux et des fruits nouveaux, comble du sentiment le plus délicat*, cité également par Al-Wancherissy.

3° Un *compendium* de l'ouvrage connu sous le titre d'*Almohassal* (*le Résumé*), non achevé.

4° *Commentaire du Djomal* (*les Propositions*) d'Alkhoundjy, également inachevé ;

5° *Commentaire* du livre qui a pour titre cette maxime : *Exercer la médecine, c'est s'attirer l'affection.* Il contient plusieurs parties où l'on cite des traditions morales, telles que celles qui se lisent chez Al-Schihab (Ibn-Hadjelah el-Tlemcêny?) et dans *la lampe des bien-dirigés*, par Ibn el-Araby.

6° Les *Maximes générales de la jurisprudence* sur tous les articles de cette science, ouvrage de la plus grande utilité.

7° Un *Commentaire sur les bases et les principes du droit.*

8° Un *Traité des termes techniques et des mots simples.* Al-Wanchérissy dit à propos de ce dernier ouvrage : « Abou-Mohammed m'a fait voir un exemplaire de ce livre; j'ai employé tous les moyens pour en obtenir une copie, mais je n'ai pu y réussir. »

9° Le *Livre des réunions*, ouvrage qui abonde en renseignements utiles, en observations judicieuses, en anecdotes curieuses et en longues discussions. El-Wanchérissy dit en parlant de l'auteur : « le cheikh et notre professeur accompli, l'habile théologien Abou-Abd'allah ibn-Marzouk el-Hafid a donné la biographie complète d'Almakkary dans un livre qu'il a nommé *Pleine lumière pour faire connaître l'alfakih Al-Makkary.* Il a eu pour disciples plusieurs hommes illustres, entre autres l'imam Al-Châteby, Ibn-el-Khatib al-Salmâny, Ibn-Khaldoun, le secrétaire Abd'allah Ibn-Zamrok, Abou-Abd'Allah Mohammed Ibn-Djozay, le hâfid Ibn-Allak et autres. »

Yahia ibn-Khaldoun, qui nomme également Al-Makkarry parmi ses maîtres, résume ainsi sa vie : « Le jurisconsulte, dit-il, le très impartial cadhy, Abou-Abd'allah Mohammed, fils d'Ahmed, fils de Mohammed al-Makkary, l'un des plus grands savants de son siècle et l'un

des cadhys qui se sont rendus recommandables par leur équité, leur sagesse et leur religion, a été un de ceux qui donnent des *fetwa* ou consultations juridiques par écrit, et qui s'adonnent à l'enseignement de la jurisprudence, science dans laquelle il avait acquis des connaissances profondes. Il fut nommé cadhi de la communauté ou grand cadhi, à Fez, fonctions dont il s'acquitta de la manière la plus irréprochable. Il est décédé dans cette capitale dans le courant de l'année 756 (1). »

(1) *Histoire des sultans Abd'el-Wadites,* fol. 8 v° de mon manuscrit.

CHAPITRE X.

Règne du sultan Abou-Thâbit (796-1393).

Après la mort du sultan Abou-Teschifin il y eut un interrègne d'environ un an, pendant lequel Tlemcen qui était tombée sous la domination des rois Mérinides, fut gouvernée par les princes de cette dynastie avec diverses péripéties dont on peut lire le récit dans la grande histoire des Berbères par Abd'el-Rahman Ibn-Khaldoun. Cette capitale ne tarda pas néanmoins à récupérer son indépendance, car en 796 (1393) elle prêta serment de fidélité au prince Abd'el-Wâdite Abou-Thâbit, fils d'Abou-Teschifin. Son règne ne fut pas de longue durée, la couronne lui ayant été disputée par un de ses oncles, Abou'l-Hadjjadj Youssouf, fils du sultan Abou-Hammou, lequel le dépouilla du souverain pouvoir et le massacra dans le Méchouar, après un règne qui avait duré à peine quarante jours. C'est avec raison que notre historien Abou Abd'Allah Mohammed Al-Tenessy applique à cette domination éphémère les vers suivants.

C'est une élégie, d'un style assez élégant, dans laquelle le poète arabe dépeint vivement la fragilité, l'inconstance de la fortune et la fragilité des grandeurs de ce monde.

VERS.

C'est un malheur qui en va rejoindre bien d'autres, et nous avertit que d'autres encore peuvent arriver.

Nous l'avons d'abord tenu caché, mais il a fini par se révéler, par étaler sa figure pâle et languissante.

Nos yeux voulaient verser des larmes ; nous les avons retenues, aimant mieux renfermer notre affliction dans le fond de notre cœur.

Nous savions que la douleur trouve une guérison dans les larmes, mais nous n'avons pas permis à nos yeux de leur donner un libre cours.

C'est un événement dont la fatalité a purifié notre opinion; c'est une perte dont le coup nous a percé comme un trait acéré.

Quand nous en parlons en public ou en secret, notre esprit s'envole; notre cœur en est plus que navré, il en est déchiré.

Nous cherchons à nous faire illusion, comme si nous craignions de jeter notre intelligence dans le trouble.

Nous ne voulons pas que notre langue s'en entretienne : Si j'en parle, ce n'est qu'en hésitant, qu'en exprimant des doutes.

Nous n'avons jamais cru que le soleil disparaîtrait un jour du firmament, ou que la mer rentrerait dans le fond de ses abîmes;

Que le Radoua ou le Chemam s'écroulerait et que, réduit en un vil tas de sables, il pourrait être outrageusement foulé par les pieds des passants (1).

Le messager qui nous a apporté la fatale nouvelle de cette mort s'est chargé d'un double fardeau, et celui qui a déploré la perte d'un si bon prince a laissé sur la face cruelle du temps d'incurables cicatrices.

Chez ce bon roi la religion fut toujours l'objet d'un inviolable attachement. Oh ! qu'il était loin de vouloir s'en écarter !

Si les méchants avaient attenté à la vie d'un autre mor-

(1) Le Radoua et le Chemam sont deux montagnes qui s'élèvent entre la Mecque et Médine et sont réputées sacrées.

tel à la place de celui que nous regrettons, nous ne considérerions point ce forfait comme un crime.

Avec lui nous avons perdu l'ornement de l'Islam ; avec lui a été ensevelie dans la poussière du tombeau la gloire de notre religion.

Après lui, la beauté de la religion et de ce monde reste éclipsée ; oui, la religion le pleure avec amertume, parce qu'il n'est plus.

Nous trouvions la terre bienheureuse, quand il la parcourait, ce prince noble et généreux ; quand il traversait les plaines et les collines.

Quand il rendait fécondes les entrailles du sol, quand il en faisait sillonner le dos avec la charrue.

Nous demandons à Dieu qu'il daigne nous accorder la patience, maintenant que la terre qui le couvre le soustrait à nos regards, maintenant qu'il ne reste plus rien de sa personne que le souvenir.

Les palais qu'il habitait le pleureront longtemps. Qu'y a-t-il d'étonnant qu'un ami pleure un ami, qui vient de perdre ce qu'il a de plus cher. Nos princes nous donnent eux-mêmes l'exemple de la patience ; c'est dans la patience que nous puiserons l'oubli de nos infortunes et de nos malheurs.

Le temps des sanglots est fini ; il n'y a plus à sangloter ; le malheur que nous venons d'éprouver est immense ; il dépasse tous les pleurs.

CHAPITRE XI.

Règne du sultan Abou'l-Hedjjadj Youssouf
(796-797) (1393-1394).

Mouley Abou'l-Hedjjadj Youssouf, fils du sultan Bou-Hammou, qui était parvenu au trône par un assassinat, eut la fin que méritait son crime. Chassé de la capitale par les troupes du sultan de Fez, qui s'était déclaré en faveur de son frère aîné, Abou-Zeiyan, il alla chercher un refuge chez les Beni-Amer, où, à son tour, il fut assassiné, en sorte que, comme dit son historien, on vit s'accomplir à son droit l'effet de cette sentence divine : « Selon que tu auras jugé, tu seras jugé. » Son règne avait à peine duré dix mois, savoir depuis la fin du mois djomada 1er 796, jusqu'en rebie 1er de l'année suivante 797 (1394).

CHAPITRE XII.

Règne du sultan Abou-Zeiyan (797-801) (1394-1399).

Mouley Abou-Zeiyan Mohammed, autre fils du sultan Abou-Hammou, par conséquent frère de celui qu'il avait détrôné Abou'l-Hadjjadj Youssof, avec l'appui et le concours des Mérinides, régna paisiblement sous la suzeraineté des sultans de Fez, jusqu'à l'année 804 (1401-2); puis abandonné par ses protecteurs et ses partisans, il fut attaqué par son frère Abou-Mohammed Abd'Allah, qui vint l'assiéger dans la capitale de son royaume à la tête d'une armée mérinide. Vaincu et dépouillé du pouvoir souverain, il s'enfuit à Tlemcen et après avoir imploré vainement le secours des arabes ses anciens alliés qui étaient cantonnés dans la partie orientale du royaume, il périt en 805 (1402) sous les coups d'un misérable, chez qui il croyait avoir trouvé un sûr asile.

Son règne effectif n'avait duré que cinq ans, mais il ne fut pas sans gloire, car Abou-Zeiyan cultivait les lettres qu'il se plaisait aussi à protéger, et il avait du goût pour la poésie; il paraît même qu'il s'adonnait lui-même, non sans succès, à ce genre d'étude, puisqu'on s'accorde à lui attribuer une longue pièce de vers adressée au sultan d'Égypte Barkok (1), et accompagnée de superbes cadeaux en retour de ceux que ce prince lui

(1) Cette pièce, qui est du mètre *Bacit*, se compose de 65 vers. Elle se lit tout entière dans Al-Tenessy, pages 114, 115 et 116 de mon manuscrit.

avait envoyés à Tlemcen. A l'occasion des fêtes de la Cour et surtout de la solennité du Mouled, il n'oublia rien de la pompe et des magnificences dont ses ancêtres lui avait laissé l'exemple et les pieuses traditions, ayant soin d'y inviter les poètes, et notamment le célèbre cheikh Mohammed Ibn-Youssouf Al-Thaghary qui florissait encore à cette époque.

Son goût pour les sciences et pour les lettres, sa magnificence et ses bienfaits, toutes les belles qualités qui pouvaient faire oublier chez lui l'origine criminelle de son élévation, ne firent qu'exciter l'envie des ennemis éternels de son trône, les Mérinides de Fez, et attirer l'ambition de ses frères, qui s'étaient déclarés ses compétiteurs : il ne faut pas attribuer à d'autres causes la fin lamentable de son règne, d'ailleurs si glorieux.

A propos du crime imprévu qui arracha la vie à ce malheureux sultan, son historien lui applique ces beaux vers d'un poète arabe :

« Qu'il soit béni le roi martyr par celui qui trône dans les cieux ! qu'à l'ombre des arbres du paradis il s'abreuve, à son gré, au courant du Kauther, ce héros qui fut la terreur des lions, mais qu'un revers terrible enleva subitement au milieu de ses triomphes les plus glorieux : L'ange de la mort ne voulut point différer en sa faveur l'heure de son trépas, car il fut victime d'une trahison à laquelle il était loin de s'attendre. »

C'est dans les dernières années du règne d'Abou-Zeiyan que le célèbre cheikh et saint homme Ibrahim al-Masmoudy termina sa brillante carrière à Tlemcen, où l'on voit encore son mausolée dans la mosquée qui porte son nom et qui est l'objet de la plus grande vénération de la part des habitants de la ville. Sa biographie, qui est curieuse à plus d'un titre et assez peu connue, trouve ici naturellement sa place ; elle a été décrite longuement par l'auteur du *Bostan*, dont il nous suffira de transcrire les paroles, selon notre habitude.

« La vie d'Ibrahim Ibn-Mohammed al-Masmoudy (1), dit-il, le docte et pieux cheikh, le saint et dévot Abou-Ishak, l'un des maîtres de l'imam Ibn-Marzouk le petit-fils, mérite une place spéciale dans notre lexique biographique, où nous ferons connaître aussi ses ouvrages. Voici comme s'exprime dans son ouvrage intitulé : l'*Astre resplendissant*, le docteur Ibn-Sâad (2) en parlant de notre cheikh :

« Cet waly, dit-il, a été l'un de ces mortels, qui dès leur enfance ont reçu en partage la sainteté et se distinguent par les deux magistères, le savoir et la dévotion. Il a été l'objet d'une notice biographique de la part du professeur de nos maitres, l'imam Ibn-Marzouk dans un article de ses ouvrages, où il dit : « Parmi ceux qui ont été mes maitres et qui m'ont été le plus utiles par leur enseignement et leurs leçons, je puis nommer le cheikh, le docte imam, le docteur accompli et très savant, l'illustre professeur, le prince des hommes pieux et dévots de son siècle, l'auteur de miracles authentiques, celui qui s'adonnait à des pratiques religieuses connues aujourd'hui du monde entier, l'ami de Dieu, dont les prières, de l'avis de chacun, ne manquent jamais d'être exaucées, savoir le saint homme Ibrahîm al-Masmoudy. Il était issu d'une famille sanhadjienne et d'une tribu qui habitait le Maghreb, dans le voisinage de la ville de Méquinez : c'est là qu'il vint au monde et qu'il reçut sa première éducation.

Quand il fut devenu grand, il se montra avide de la science et alla faire ses études à Fez sous la direction

(1) C'est-à-dire originaire de la tribu berbère des *Masmoudah*, fraction des *Sanhâdjah*, qui habitaient le territoire de Mequinez et s'étendaient jusqu'à l'Océan.

(2) Ibn-Sâad, auteur de plusieurs ouvrages d'agiographie et contemporain du célèbre théologien musulman Al-Senoussy, florissait à Tlemcen dans la seconde moitié du IXe siècle de l'hégire. Il mourut en Egypte en 901 (1495). *Le Bostan*, p. 310 de mon manuscrit.

des plus habiles professeurs, tels que le cheikh et iman, le porte-enseigne de la jurisprudence dans son siècle, Moussa al-Abdoussy et le cheikh et iman très connu Mohammed al-Aïly; il fréquenta aussi les leçons du cheikh et iman, le noble parmi les savants, le chérif Abou-Abd'allah. Après la mort de ce professeur, il vint se fixer à Tlemcen, où il se logea dans le collège fondé par le sultan Abou-Teschifin Ier (*Almedarsah al-Teschfiniyah*) (1). C'est dans cet établissement qu'il suivit les leçons du très docte, le sceau des cadhis, celui qui se distingua par son amour de la justice dans la ville de Tlemcen, cidi Saïd al-Ocbâny. Après cela, il se retira dans sa maison qui est bien connue, et il ne cessa de se vouer à l'étude, à la pratique de ses devoirs religieux, et à la méditation assidue de la loi divine; c'est ainsi qu'il atteignit les dernières limites de la perfection et de la vertu dans les voies de la piété, de la mortification des sens, dans l'exercice de la bienfaisance et de la charité, dont il nous a laissé les exemples les plus édifiants, marchant en tout cela sur les traces de ses vénérables aïeux.

« Dans les entretiens et les discussions qu'il avait l'occasion d'avoir avec ceux qui faisaient profession de science, il se montrait le plus aimable et le plus accommodant des hommes, car il n'entendait jamais raisonner quelqu'un jouissant d'une grande autorité scientifique ou versé spécialement dans une branche quelconque de la science, sans finir par se mettre d'accord avec lui et embrasser son opinion. Les personnages les plus distingués de son siècle par leur doctrine et leur savoir,

(1) Cet établissement scientifique appelé aussi le *Collège Neuf* (Al-Medarsah al-djadidah), avait été bâti par le sultan Abou-Teschifin, Ier de nom, vis-à-vis de la grande mosquée au commencement de son règne, entre les années 720 et 725 (1320 et 1325 de J.-C.). Voyez *Histoire des Beni-Zeiyan*, p. 47 et *Tlemcen, ancienne capitale du royaume de ce nom*, p. 331.

aimaient à causer avec lui des traditions, de l'histoire des hommes pieux des temps passés et des savants tant anciens que modernes. Que Dieu le récompense de toutes les œuvres que son zèle lui inspira, selon qu'il l'a promis à ceux qui se vouent à son service!

« Sa vie fut illustrée par un grand nombre de miracles et de faveurs célestes. Voici ce que l'un de ses plus anciens compagnons, le vertueux cheikh Abou-Abd'Allah Ibn-Djamil raconte à ce sujet. Il s'était présenté à moi un cas que plusieurs anciens interprètes de la loi considéraient comme illicite, et qu'ils se trouvaient néanmoins dans la nécessité de mettre à exécution. S'étant donc mis à faire des recherches à ce sujet, il finit par trouver que la chose lui était permise par les deux docteurs Asbagh (1) et Ibn-el-Habib (2) et il crut pouvoir se conformer à leur décision. Après cela, dit-il, j'allai faire une visite à ma mère, et pendant le trajet je fus en proie dans mon intérieur à une horrible douleur; je crus que mes souffrances étaient une punition de ce que je n'avais pas voulu suivre la tradition authentique des anciens docteurs, et que de préférence j'avais embrassé une autre décision sans consulter d'autres autorités sur le cas dont il s'agit. Me trouvant ainsi tourmenté, j'allai rendre visite au vénérable cheickh Al-Masmoudy, qui me dit, en me voyant arriver : « Que vous est-il donc arrivé, cher Abou-Abd'Allah?— Hélas! lui répondis-je, vous avez devant vous un homme grandement coupable. Il me répliqua aussitôt : « Quiconque suit les opinions

(1) Le docteur Asbagh-Ibn-el-Faradj-el-Misry, ou natif du Caire, était, selon l'auteur du *Kamous*, le plus savant des mortels dans la doctrine de l'iman Malek.

(2) Abou-Othman-Ibn-Habib, plus connu sous le nom d'*Al-Mozny*, mort en 249 de l'hégire, était natif de la ville de Bassorah. Il est auteur d'un livre intitulé : *Al-Medheb*, où il traite de la religion et des traditions islamiques. Il passe aux yeux des musulmans pour l'un des plus grands jurisconsultes de la secte des Malekis.

d'Asbagh ou celles d'Ibn-Habib, ne saurait être coupable. » Or, c'est là, ajoute le biographe, un des plus grands miracles que l'on puisse citer.

« Autre fait merveilleux.

« Voici ce qui m'a été raconté, dit le même légendaire, par un homme vertueux, l'un des amis de notre vénérable cheikh : « Je me trouvai, dit-il, assis en sa compagnie et dans sa maison, et nous étions seuls. Il était occupé à lire l'Alkoran et tenait à la main une baguette avec laquelle il frappait un coup, pour indiquer où il fallait s'arrêter et faire la pause, comme font les maitres de lecture et de récitation du livre sacré. » En voyant ces gestes, je me dis en moi-même : pourquoi donc frappe-t-il ainsi ? Y aurait-il ici quelque *djin* qui apprendrait devant lui à lire l'Alkoran ? A peine cette idée avait-elle traversé mon esprit, qu'il me dit : « Mohammed, sache qu'il y a ici un magister qui apprend aux Djins à réciter l'Alkoran. » Plus d'une personne, de celles qui venaient lui offrir des aliments, comme du lait et autre nourriture, m'ont rapporté qu'il arrivait souvent qu'il les leur rendait en sorte qu'ils s'en privaient eux-mêmes, et que ce refus qui les rendait suspects, leur causait de l'ennui tant de la part des gens de la maison, que de la part d'autres individus. Il m'a été également raconté par quantité de personnes, que lorsqu'il se trouvait hors de la ville, et qu'il se présentait devant la porte pour rentrer, la porte se trouvait ordinairement fermée et que néanmoins on le rencontrait dans l'intérieur de la ville.

«Abou-Sâad dont nous venons de citer les paroles ajoute ceci : « Il m'a été raconté par mon grand-père Abou'l-Fadl (que Dieu lui fasse miséricorde !) à propos des qualités physiques et de l'habillement du cheikh Almasmoudy, qu'il avait le teint blanc, la taille haute ; qu'il portait toujours des vêtements magnifiques, et que la plupart du temps il avait la tête nue. Plusieurs personnes

de distinction m'ont aussi raconté le trait suivant : « Pendant que le cheikh passait son temps sur la montagne, qu'il y trouvait les fleurs du printemps, qu'il jetait ses regards sur leurs variétés, leurs couleurs, sur la beauté de leur nature, il était ravi en extase et transporté hors des sens ; il marchait en se balançant dans ses vêtements et s'écriait : « C'est là la création de Dieu ; maintenant faites-moi voir ce qu'ont pu créer ceux que l'on adore hors de lui. (Alkoran, Surate, XXXI, 10.) » Il m'a été raconté par mon père qui le tenait de son propre père, que le cheikh Ibrahim Al-Masmoudy termina sa carrière mortelle en 805 de l'Hégire (1402-3 de J.-C.), et que le sultan Wâthek b'illah Abou-Abd'Allah Mohammed daigna assister à ses funérailles, et suivit à pied son convoi ; mais selon notre ami Mohammed Ibn-Yâakoub, cette mort arriva en 804 (1401) et le cheikh fut enseveli dans le cimetière réservé à la famille des Beni-Zeiyan, rois de Tlemcen (1). »

Nous avons dit quelque part (2) que lors de notre séjour à Tlemcen en 1846, il ne nous fut point permis d'entrer dans la mosquée de Cidi Ibrahim, ni, par conséquent, d'en donner la description à nos lecteurs. Depuis cette époque cette lacune a été remplie et suppléée par M. Charles Brosselard, lequel dans son mémoire sur les tombeaux des rois de Tlemcen (3), après avoir résumé la vie du célèbre marabout, décrit avec une exactitude parfaite le monument en question qu'il a pu visiter dans toutes ses parties. « La vénération, dit-il, dont cet waly est devenu l'objet de la part de la foule des Musulmans depuis près de quatre siècles n'est pas

(1) *Le Bostan*, p. 75 et suiv. et le *Takmilet* du cheikh Ahmed Baba al-Soudâny, p. 79 de notre manuscrit.

(2) *Tlemcen, ancienne capitale du royaume de ce nom*, etc. Paris, 1852, p. 393.

(3) *Mémoire épigraphique et historique sur les tombeaux des émirs Beni-Zeiyan*, etc. Paris, Imprimerie nationale, 1876.

diminuée, et la ferveur de ses fidèles ne se ralentit point. Son tombeau est encore le but de fréquents pèlerinages. Les *ex-voto* de toute sorte y abondent. Le cénotaphe recouvert de riches tentures, est abrité sous des bannières de soie aux couleurs islamiques, une lampe toujours allumée est suspendue à la voûte du sanctuaire. Les dévots accroupis autour de ce sépulcre vide égrènent lentement leurs chapelets, en murmurant d'une voix sourde les quatre-vingt-dix-neuf noms d'Allah mêlés à celui du saint dont l'intercession auprès de Dieu est toute puissante (1). »

(1) Pages 48 et 49 du mémoire précité. Puisque l'occasion se présente ici de corriger une erreur, nous avouerons sans détour et sans peine, que lors de la publication de notre ouvrage sur Tlemcem, il y a plus de trente ans, privé de renseignements biographiques que nous avons pu nous procurer depuis par l'acquisition de quantité de manuscrits arabes, nous avons confondu notre Ibrahim al-Masmoudy avec un autre saint musulman également très vénéré, mais qui se distingue du premier par le surnom *d'Ibn-Al-Ladjjam* ou le fils du Bridier.

CHAPITRE XIII.

Règne du sultan Abou-Mohammed Abd'Allah, de 801 (1399) à 804 (1401).

Mouley Abou-Mohammed Abd'Allah, frère du sultan Abou-Zeiyan, était, par conséquent, fils d'Abou-Hammou. Ce prince jouit encore moins longtemps que son prédécesseur des honneurs de la royauté. Juste et sévère dans son gouvernement, il s'attira la haine de ses partisans et des gens corrompus de sa cour, qui trempèrent dans une conjuration tramée contre son trône et sa vie. Ils s'adressèrent pour l'accomplissement de leur funeste dessein au sultan de Fez, qui se considérait comme le suzerain du royaume de Tlemcen. Les troupes mérinides furent introduites dans la ville; Mouley Abou-Mohammed, surpris dans son palais et abandonné des siens, fut fait prisonnier, amené dans le Maghreb et remplacé sur le trône par un autre de ses frères, Abou-Abd'Allah Mohammed, connu sous le surnom d'*Ibn-Khaulah*. C'était vers la fin de l'année 804 (1401-2). Son règne avait duré environ trois ans.

Son historien Mohammed Al-Tenessy met dans la bouche de ce malheureux prince les vers suivants, qui avaient servi à un autre potentat détrôné comme lui, pour déplorer sa chute :

QUATRAIN.

Eh quoi ? n'est-il pas temps que les colombes gémissent aussi sur mon infortune à nulle autre pareille,

et que le ciel lance ses foudres pour venger ma gloire outragée ?

Comment se fait-il que les astres de la nuit n'aient point arrêté leur cours, afin de déplorer ma ruine et la fatalité de mon sort ?

S'ils avaient été justes, ils auraient inspiré à mon égard un peu de pitié, quand ils m'ont vu réduit à ce pitoyable état.

Ils n'auraient pas permis la perte de mes immenses richesses ; elles n'auraient pas été entièrement réduites au misérable état où la fortune inconstante, en me les ravissant, me les a laissées !

CHAPITRE XIV.

Règne du sultan Abou-Abd'Allah Mohammed Ibn-Khaulah de 804 (1401,2) à 813 (1411).

Mouley Abou-Abd'Allah Mohammed, plus généralement connu sous le nom de Mohammed Ibn-Khaulah, était, comme son prédécesseur, l'un des fils du sultan Abou-Hammou. Il portait aussi le surnom d'*Al-Wâthek billah*, celui qui a confiance en Dieu. Dans la vie du cheikh Ibrahim Al-Masmoudy, il est simplement désigné sous la qualification d'*Al-Wâthek*, mais dans son épitaphe qui a été retrouvée à Tlemcen dans le cimetière d'Abou-Hammou, la même qualification lui est donnée en entier et se lit en toutes lettres *Al-Wâthek billah* (1). Ce prince ambitieux succéda, comme on vient de le voir, à son frère Abou-Mohammed et régna tranquillement sous la suzeraineté des Mérinides, qui l'avaient aidé à déposséder celui-ci du souverain pouvoir. Son historien Mohammed Al-Tenessy fait le plus grand éloge des vertus de ce prince, de la gloire et de la prospérité de son règne, dont il déplore la fin regrettable et prématurée.

A propos de la mort de ce souverain il cite une élégie qu'il attribue à un ancien poète, ami et contemporain d'Abou-Abd'Allah Mohammed Ibn-Khaulah. Comme cette pièce n'est pas d'une longueur démesurée, nous

(1) Voy. Ch. Brosselard, *Mémoire épigraphique et historique sur les tombeaux des émirs Beni-Zeiyan*, p. 21.

demandons qu'il nous soit permis d'en donner ici la traduction.

VERS.

« Je passe la nuit dans une affreuse insomnie ; tantôt j'arrête le cours de mes larmes, tantôt je les laisse librement couler ; puis je les essuie.

Voyez : Vous avez devant vous un homme qui, brûlé par la soif et soupirant après l'eau, finit par s'abreuver, mais qui est loin d'épuiser la source qui le désaltère.

Quand les ombres de la nuit viennent me surprendre et que je puis, à mon aise, battre le briquet de mon esprit, j'en fais jaillir mille pensées diverses.

Je savoure avec délices mes souvenirs, les uns agréables, les autres douloureux, mais la douceur de ceux-là me font oublier l'amertume de ceux-ci.

Dans cet état perplexe, l'aurore n'a plus d'éclat pour moi ; ses rayons se cachent à mes yeux sous un voile sombre et noir ; je me crois arrivé au soir, tandis que le jour commence à peine à paraitre.

Ce qui a jeté dans mon esprit le trouble et la désolation, c'est un messager qui est venu dans la nuit m'apporter en sanglotant la plus affreuse des nouvelles, et c'est ainsi que j'ai appris de sa bouche une catastrophe irréparable et sans remède.

Le trépas du prince Mohammed m'a frappé de stupeur ; j'ai perdu dans sa personne le héros de la générosité, une source intarissable de bienfaisance et de joie.

C'était un souverain issu d'une race des plus nobles, des plus pures et des plus glorieuses de la terre ; un prince dont la main libérale n'avait jamais cessé de répandre des bienfaits, dont l'empire a surpassé en gloire celui de tous les autres rois ;

Qui par l'exemple de ses vertus a édifié et purifié toutes les créatures sans exception.

Avec lui disparaissent du monde toutes les bonnes et

belles choses; rien de beau, qui, à côté de lui, ne doive paraître laid et détestable.

En apprenant cette horrible nouvelle, je me suis assis pour maudire le sort qui est venu frapper cet illustre prince, comme auparavant je l'avais béni pour les heureux jours qu'il lui avait accordés.

Je me suis assis plongé dans un océan de larmes, de tristesse et de sang, comme jadis je nageais dans un océan de joie et de bonheur. »

Cette pièce est du mètre *Taouïl*, rhythme lent et grave, qui s'adapte à merveille aux sujets tristes et mélancoliques.

Le récit du règne du sultan Mohammed Ibn-Khaulah se termine chez Al-Tenessy par la transcription de l'épitaphe qui était gravée sur son tombeau, et qui se compose d'un quatrain rimé en *oura* et du mètre *Khafif*. Cette inscription a été retrouvée par M. Ch. Brosselard dans l'ancien cimetière de cidi Ibrahim al-Masmoudy. « Ces vers, dit-il dans le savant mémoire que nous avons déjà eu l'occasion de citer, ces vers qui retracent si éloquemment le néant des grandeurs humaines devaient figurer sur plus d'une épitaphe princière. Nous la retrouverons tout à l'heure, avec une légère variante, sur un autre tombeau de la famille, fort digne aussi d'être remarqué (1). Nous savons par Mohammed al-Tenessy que le sultan Abou-Abd'Allah Mohammed mourut dans le courant de l'année 813, par l'épitaphe qui ornait le tombeau de ce prince, le mardi septième jour du mois de Dhou'l-kiadah, ce qui correspond au 20 mars 1411 de notre ère. »

(1) Le tombeau du sultan Abou-Màlek Abd'el-Wàhed, retrouvé parmi les sépultures du vieux château. Voy. le Mémoire en question, p. 38. Les mêmes vers se lisent dans une autre épitaphe rapportée à Paris en 1847 par M. Ch. Teixier, inspecteur général des bâtiments civils en Algérie, et déposée aujourd'hui au musée du Louvre.

« La durée de ce règne, ajoute le savant dont nous rapportons les paroles, paraîtra fort longue, si l'on considère qu'il se maintint pendant dix ans dans une période de troubles, de discordes dynastiques, d'intrigues de palais, d'ambitions personnelles, de trahisons et même d'horribles assassinats. Ce court intervalle de calme et de tranquillité suffit pour ranimer le goût des études, donner un nouvel essor à la culture des lettres et encourager les amis de la science. Les écoles publiques, les collèges que les troubles civils avaient rendus presque déserts, furent de nouveau fréquentés ; l'enseignement du droit, qui ouvrait la porte aux carrières honorables et lucratives, fut confié à des hommes de mérite et de savoir ; on y joignit celui des autres sciences utiles ou agréables ; la grammaire, la rhétorique, la poésie, les mathématiques, l'histoire trouvèrent aussi des interprètes, des commentateurs fidèles et zélés, et l'on prépara ainsi cette génération de savants dans tous les genres qui ont illustré le IXe siècle de l'Hégire et produit les Marzouk, les Asdouss, les Ocbany, les Senoussy, les Al-Tenessy, et tant d'autres dont les noms et les œuvres sont arrivés jusqu'à nous. »

Parmi ceux qui ont fleuri dans la période que nous venons de décrire, et dont le règne de notre sultan peut se glorifier, il nous suffira de citer le savant docteur Saïd al-Ocbâny.

« Le docteur Saïd-ibn-Mohammed ibn-Mohammed al-Ocbâny de Tlemcen, était, dit Ibn-Mariam, un des ulemas et des imams qui ont illustré cette cité. Il est fait mention de ce savant dans l'ouvrage original (le *Dîbadj*) du cheikh Ibn-Farhoun, où il est dit qu'il était un jurisconsulte de la secte des malekis et très versé dans toutes les sciences. Après avoir suivi les doctes leçons des deux fils de l'Imam, et étudié le droit à leur école, il apprit les principes fondamentaux de cette science sous la direction du docteur Abd'Allah al-Aïly et d'au-

tres professeurs, si bien qu'il s'est rendu célèbre par l'éminence de son mérite et de son savoir. Sous le règne du sultan Abou-Einan, il fut investi des fonctions de cadhi suprême dans la ville de Bougie, à une époque féconde en hommes savants. Ayant été nommé ensuite cadhi à Tlemcen, sa patrie, il y passa les quarante dernières années de sa vie, en s'acquittant des devoirs de cette charge et en donnant des *fetva* ou consultations juridiques. On lui doit un commentaire du traité grammatical d'Al-Haufy (1), dont rien n'approche de tout ce qui a été écrit sur cet ouvrage; un autre commentaire sur le *Djomal* d'Al-Khoundjy, un autre aussi sur l'*Akidah al-Borhaniah*, ouvrage qui traite des dogmes de la religion, enfin une explication très utile et très développée de la Surate *Al-Fatihah* (la première de l'Alkoran). Ce grand docteur, conclut Ibn-Farhoun, est encore du nombre des vivants. »

A ces renseignements biographiques Ibn-Mariam ajoute les détails suivants : « Saïd al-Ocbâny est encore l'auteur de plusieurs ouvrages, entre autres d'un commentaire du *Bordah*, d'un excellent et précieux commentaire du *Traité des principes fondamentaux* par le docteur Ibn el-Hâdjeb. Il a eu pour disciples plusieurs grands docteurs, tels que son fils le cheikh Kâssem al-Ocbâny, l'imam Abou'l-Fadl, fils de Marzouk al-Hafid, le célèbre waly et contemplatif cidi Ibrahim al-Masmoudy, l'imam et contemplatif Abou-Yahia le Chérif, le docte Abou'l-Abbès Ahmed Ibn-Zâghou, et il conféra la licence à l'imam Ibn-Akkab al-Djodhâmy.

« Voici ce qui m'a été affirmé à propos du surnom d'Al-Ocbâny qu'il se donnait et qui était celui de sa famille, par un de mes amis (que Dieu le garde !). « Al-Ocbâny,

(1) Abou'l-Hassan Aly ibn-Ibrahim al-Haufy, c'est-à-dire originaire du Hauf, une des provinces septentrionales de l'Egypte, est auteur d'un commentaire sur la grammaire du célèbre docteur Al-Kissaï.

m'a-t-il dit, est un nom patronymique tiré d'un village d'Andalousie appelé *Ocban*, et c'est à cette obscure localité qu'un imam d'un très haut mérite, un alfakih versé dans diverses sciences, le docteur Saïd al-Ocbâny, fait remonter son origine et celle de sa famille. Saïd al-Ocbâny avait étudié la science des successions, en Orient, sous la direction de l'illustre hafidh Al-Soyouthy. Il expliqua Al-Bokhâry et la *Modaouwanah* en présence du sultan Abou-Einan le mérinide, en s'appuyant sur l'autorité du docteur Ezz el-Dyn ibn-Djemâah et autres jurisconsultes. Il exerça successivement les fonctions de cadhy à Bougie, à Tlemcen, à Asila et à Maroc. J'ai ouï dire à un ancien docteur qui le tenait de ceux qui avaient connu Al-Ocbâny, que, de son temps, on le désignait communément sous le nom de *Prince des Ulemas*. Voici comme s'exprime à son sujet Ibn-Sâad al-Tlemcêny : « Jurisconsulte très savant, Al-Ocbâny fut le sceau des cadhis de Tlemcen qui se sont fait remarquer par leur amour de la justice. Il a composé, sur le traité d'Al-Haufy, un commentaire dont il serait impossible de trouver le pareil. On lui doit aussi une explication de la *Surate Al-Aneam* (la Ve) et une autre sur la *Fatihah* (la Ire) dans laquelle il a consigné les plus utiles et les plus excellentes observations. Le cheikh Al-Wanchérissy nous apprend dans ses savantes notices que notre docteur avait vu le jour à Tlemcen en 720 (1320) et que c'est dans cette capitale qu'il termina sa carrière en 811 (1409) c'est-à-dire un an avant la mort du sultan Abou-Abd'-Allah Ibn-Khaulah. »

CHAPITRE XV.

Règne du sultan Abd'el-Rahman, fils de Mouley Abou-Abd'Allah Mohammed Ibn-Khaulah.
813 (1411) 814 (1412).

Abou-Abd'Allah Mohammed avait été remplacé sur le trône par son fils Abd'el-Rahman. Ce prince régnait paisiblement, lorsque son oncle Mouley Saïd, qui avait été conduit à Fez avec son frère le sultan Abou-Mohammed Abd'Allah, s'étant échappé de la prison où le gouvernement mérinide le tenait renfermé, courut vers Tlemcen à la tête d'une bande de conjurés et de mécontents, entra dans la capitale sans coup férir et parvint à déposer son malheureux neveu, qu'il avait surpris dans son palais et sans défense. Abd'el-Rahman avait régné deux mois et quelques jours, savoir du sept du mois de dhou'l-kiadah 813 (1411) à la fin du mois de moharram 814 (1412).

CHAPITRE XVI.

Règne du sultan Saïd, fils du sultan Abou-Hammou Moussa II. 814 (1412).

Mouley Saïd, qui avait chassé son neveu après deux mois seulement de règne, ne tarda pas à recevoir lui-même le châtiment dû à son usurpation. Ses prodigalités et ses largesses, faites sans mesure ni discernement, finirent bientôt par diminuer les ressources de l'Etat, par épuiser le trésor public, par exiger l'augmentation des impôts, mécontenter les populations et indigner les grands du royaume. Les sultans mérinides, qui se considéraient comme les suzerains des rois de Tlemcen, et cherchaient à profiter des moindres incidents pour montrer leurs droits et faire valoir leur autorité, accueillirent avec faveur les plaintes qu'on leur adressa contre la mauvaise administration du nouveau sultan, et n'hésitèrent point à lâcher contre lui un autre fils de feu le sultan Abou-Hammou Moussa, nommé Abou-Mâlek Abd'el-Wâhed qu'ils détenaient dans les prisons de Fez. Ce prince, ayant été mis à la tête d'un petit corps d'armée, se mit en mouvement contre la ville de Tlemcen, dont les habitants lui ouvrirent les portes et le reçurent comme un libérateur. Le sultan Saïd, se voyant abandonné de ses troupes et trahi par ceux qui l'entouraient, prit le parti de s'enfuir. Il mourut en exil, six mois environ après son installation sur le trône, en redjeb de l'an 814 de l'hégire (1412).

CHAPITRE XVII.

Règne du sultan Abou-Mâlek Abd'el-Wâhed el-Motaouakkel Al-Allah. 814 (1412) 833 (1430).

Le sultan Abou-Mâlek Abd'el-Wâhed, fils d'Abou-Hammou Moussa, proclamé le 16 redjeb de l'an 814 de l'hégire (1412), inaugura un règne qui, après treize ans de gloire et de prospérité, fut interrompu par une révolution de palais, dont l'histoire de ce siècle fournit tant de malheureux exemples dans la famille royale des Beni-Zeiyan. Comme il avait reçu une éducation libérale et soignée, il se distingua par son zèle pour la propagation de la science et surtout pour la splendeur du culte, car, à l'exemple de son père, il célébrait avec beaucoup de pompe la fête de Mauled, où il avait soin de faire figurer la fameuse pièce de mécanique, ou horloge appelée *la Mandjânah,* et où il convoquait les poètes les plus renommés de son royaume pour chanter les louanges de son prophète. Il jouissait paisiblement de son pouvoir qu'il avait consolidé par le succès de ses expéditions militaires et par l'habileté de son administration, quand, s'étant brouillé avec la Cour de Tunis, jalouse de son alliance et de ses bonnes relations avec les sultans mérinides, il s'attira sur les bras les armes du sultan hafside, qui marcha sur Tlemcen et le força à quitter sa capitale et à se réfugier dans le Maroc.

Les événements qui amenèrent cette catastrophe sont à peine indiqués dans le récit d'Al-Tenessy, mais

ils se trouvent décrits assez au long dans les extraits que le copiste de notre manuscrit contenant l'histoire des sultans Abd'el-Wadites par Yahia Ibn-Khaldoun, a placés à la fin de cet ouvrage. Voici ce que nous y lisons :

« Le sultan Abd'el-Wâhed avait enlevé la ville de Tlemcen à son frère Mouley Saïd qu'il avait forcé à prendre la fuite ; il régnait paisiblement à sa place, quand il fut chassé, à son tour, par le sultan Abou-Fâres Abd'el-Aziz le Hafside et remplacé sur le trône par son neveu, Abou-Abd'Allah Mohammed, fils du sultan Abou-Teschifin. Plus tard, Abou-Fâres ayant été instruit des prodigalités scandaleuses du sultan de Tlemcen et de l'emploi abusif qu'il faisait des finances du royaume, écrivit à son allié pour l'engager à ménager les deniers publics, à ne pas surcharger d'impôts ses sujets et de pratiquer le bien, le menaçant de la colère divine, s'il ne voulait se corriger. Le sultan de Tlemcen ne tint aucun compte de ces bons conseils et n'en poursuivit pas moins sa conduite blâmable. C'est alors, ajoute l'historien cité par notre copiste, que le sultan Abou-Fâres se décida à lui déclarer la guerre et à marcher contre lui. S'étant donc mis à la tête d'une armée composée de plus de cinquante mille combattants et munie de cuirasses, de balistes et de toutes sortes d'armes offensives et défensives, il se dirigea vers l'occident. Abd'el-Wâhed ayant appris que l'ennemi venait d'envahir ses Etats, se hâta d'équiper un corps d'armée dont il donna le commandement à son fils, avec ordre de marcher à la rencontre du sultan de Tunis et de l'arrêter en route si c'était possible. Il se trouva bientôt en présence de l'avant-garde de l'armée hafside qu'il n'hésita pas à attaquer ; puis les deux partis en vinrent aux mains, et une bataille générale s'engagea, laquelle dura une bonne partie de la journée; mais à la fin, les troupes du roi de Tlemcen se déban-

dèrent, et furent vaincues ; elles prirent la fuite et coururent se renfermer dans les murs de la capitale du royaume. Le sultan Abd'el-Wâhed, se voyant dans l'impossibilité de se défendre et de repousser l'ennemi, prit le parti de quitter la ville et de se réfugier dans les montagnes. Abou-Fâres n'eut pas besoin de mettre le siège devant Tlemcen : les habitants se voyant abandonnés par leur roi, allèrent au-devant du vainqueur, reconnurent son autorité et se soumirent à lui. Ayant fait son entrée dans la capitale des Beni-Zeiyan, il s'installa dans leur palais où il reçut l'hommage des grands du royaume, ce qui s'accomplit le 13 de djomada II de l'année 827 de l'hégire (1424 de notre ère).

« Quelques jours après, il mit à la tête du royaume le prince Abou-Abd'Allah-Mohammed, fils du sultan Abou-Teschifin, fils d'Abou-Hammou Moussa, en lui recommandant la crainte de Dieu et en engageant les habitants de la ville à se conformer à ses ordres et à lui obéir comme à leur légitime souverain. »

A ces renseignements historiques,dont nul ne contestera l'importance, nous ajouterons un détail qui se rattache au même événement, et qui a aussi sa valeur. Il est puisé chez un autre historien arabe bien connu et dont nous devons la traduction à deux savants orientaux MM. G. Pellissier et Rémusat (1).

« Le sultan Abou-Fâres, dit Mohammed ben-el-Rainy el-Kairoûany, avait amené avec lui dans cette expédition le cadhi et le mufti de son armée. L'un s'appelait Abou-Abd'Allah-Mohammed el-Chemma, et l'autre Abou-Abd'Allah-Mohammed el-Hassan. Ce fut le premier qui lut dans une des mosquées de Tlemcen l'acte de soumission adressé au khalife par les habitants de cette ville, au milieu d'un nombreux auditoire de savants parmi lesquels se trouvèrent Ben-Marzouk-Abou'l-

(1) *Histoire de l'Afrique*, livre VI, p. 258.

Kassem el-Ocbâny, Ben-el-Imam et Ben el-Nedjâr (1). »

Après avoir ainsi réglé les affaires du royaume et installé sur le trône le fils d'Abou-Teschifin, devenu son vassal et son protégé, Abou-Fâres entreprit une autre expédition plus lointaine qui ne lui fit pas moins d'honneur. Le souverain du royaume de Fez, Mouley-Ahmed le mérinide s'était rendu odieux à ses sujets par ses exactions et ses cruautés.

Les habitants, qui avaient appris ce qui venait de se passer à Tlemcen et les réformes qu'Abou-Fâres y avait heureusement opérées, comptant sur la piété de ce souverain étranger et plus encore peut-être sur son intervention armée, lui adressèrent des plaintes contre leur roi et l'engagèrent vivement à venir à leur secours. Le sultan hafside, mettant à profit ces ouvertures pour accroître et étendre son influence politique, se décida à pousser plus loin la marche de son armée triomphante, et se mit en route vers la capitale du Maghreb-Extrême.

Il ne lui restait plus que deux journées de marche à faire pour arriver à Fez, quand le sultan Ahmed, effrayé de l'approche de l'armée d'Abou-Fâres, songea à détourner sa colère et à le détourner de ses projets. Il lui envoya un riche présent avec une députation, à la tête de laquelle il avait placé sa propre sœur. Admise à se présenter devant le sultan, celle-ci implora sa clémence dans une harangue pathétique qui se terminait ainsi : « Prince, tu es mortel ; nous le sommes aussi, et tu comparaitras un jour avec nous devant Dieu. » Abou-Fâres se laissa toucher, et voulut bien, dit son historien, ne pas aller plus loin.

On raconte aussi que le roi de Fez avait accompagné le présent en question d'une longue missive qui conte-

(1) Tous ces noms sont connus ; nous en avons déjà mentionnés quelques-uns dans les chapitres précédents, et l'on trouve la biographie des autres dans le *Lexique* d'Ibn-Mariam.

nait ces paroles : « Grand prince, la ville de Fez est à vous, et mon empire vous appartient. Si vous me prenez sous votre auguste protection, vous ferez un acte digne de votre gloire et de Votre Majesté. » Et il terminait sa lettre en rappelant au sultan l'amitié qui avait toujours régné entre ses ancêtres et ceux des souverains hafsides.

Abou-Fâres accepta le présent, rendit la pareille, recommanda au roi de traiter à l'avenir ses sujets avec plus de douceur, et reprit le chemin de l'Orient, emportant avec lui la reconnaissance du roi, celle de tous ses sujets, ainsi que l'admiration des habitants de l'Ifrikiah, de ceux des deux Maghrebs et même de l'Andalousie entière.

Bien que ces derniers détails paraissent étrangers à l'histoire de Tlemcen, nous n'avons pas voulu en priver le lecteur, parce qu'ils sont peu connus, et qu'ils se rattachent, du moins indirectement, aux circonstances et aux mobiles qui poussèrent le sultan de Tunis à porter les armes hors des frontières de son royaume et à intervenir dans les affaires des puissances occidentales.

Les événements, dont nous venons d'emprunter le récit à l'historien anonyme cité par le copiste de notre manuscrit (Histoire de la dynastie Abd'el-Wâdite), sont relatés à peu près dans les mêmes termes par le cheikh Abd'Allah Mohammed-Al-Zerkechy, dans son histoire des sultans de Tunis (manuscrit de notre collection, fol. 63). En comparant les deux récits, l'on est fortement tenté de croire qu'ils sont dus à la même plume, et que l'auteur anonyme dont il est question, n'est pas autre que notre cheikh Al-Zerkechy, ou bien que l'un s'est contenté de compiler l'autre.

CHAPITRE XVIII.

Règne du sultan Abou-Abd'Allah Mohammed, fils du sultan Abou-Teschifin. 827 (1424) 831 (1428).

Nous venons de voir que le prince Abou-Abd'Allah-Mohammed, fils du sultan Abou-Teschifin, fils aîné d'Abou-Hammou, était parvenu à chasser son neveu Abd'el-Wâhed de la capitale et à s'emparer du trône de Tlemcen avec l'aide et le concours du sultan de Tunis. Mais la reconnaissance n'est guère la vertu des ambitieux. Le fils d'Abou-Teschifin ne craignit pas de secouer le joug de la vassalité que lui avait imposé son bienfaiteur et il se déclara indépendant.

Il paraît cependant qu'il avait su se concilier l'amour de ses sujets par une administration sage et prévoyante et qu'il avait mérité ces éloges que son historien met dans la bouche d'un poète :

VERS.

J'en jure par ma vie, les régions de l'occident sont dans une joie, dont la sincérité éclate dans toutes les réunions et au milieu des festins.

Les peuples nomades quittant leurs pâturages fertiles et abondants viennent visiter ces lieux et racontent, à leur retour, qu'ils ont rencontré ici des jardins et des prairies qui sont loin d'être abandonnés.

L'on y respire un air, un souffle d'aisance et de bonheur après lequel tous les cœurs soupiraient.

On y voit les éclairs sillonner le ciel et illuminer les nuages.

Ces contrées fortunées attirent les caravanes désireuses et empressées de jouir de sa vue (le nouveau sultan) ; elles arrivent en foule les unes après les autres.

Si la vie des mortels ne devait pas avoir un terme, ils pourraient la prolonger ici sans fin, en suivant les pas des caravanes; si cette terre connaissait leurs désirs, elle ferait disparaître à leurs yeux ses vallons et ses plaines, pour leur permettre de contempler de loin la face resplendissante de notre khalife.

Une lumière éclatante enveloppe son auguste personne. Quand il se met en mouvement, il marche d'un pas lent et paisible et il a autour de lui la pointe de ses lances : on dirait la pleine lune, quand elle poursuit sa carrière au milieu des étoiles.

Son visage disparaît sous les rayons que répandent sur lui la joie et la gaîté.

Soleil resplendissant et lumière du jour, il sait aussi se dérober aux regards sans le concours d'un chambellan.

Au milieu de sa royale escorte vous croiriez qu'il est seul, ou plutôt qu'il est lui-même sa plus belle escorte. »

Il semble qu'un règne inauguré d'une manière si splendide était destiné à jouir longtemps de la paix et de la sécurité; il n'en fut malheureusement pas ainsi. « Car c'est alors, dit Al-Tenessy, que la fortune qui lui avait souri jusque-là, commença à lui tourner le dos. » Abou-Malek-Abd'el-Wâhed qui s'était réfugié à la cour de Fez, voulant prendre sa revanche, n'oublia rien pour ressaisir le pouvoir que la violence lui avait arraché. Après avoir vainement recherché l'appui du sultan mérinide qui l'avait aidé jadis à monter sur le trône, par une de ces résolutions dont sont seules capables les

grandes âmes, il prit le parti d'intéresser à sa cause celui-là même qui avait concouru à sa dépossession. Abou-Fâres, touché de cette marque de confiance, accueillit avec bonté cette généreuse démarche de la part d'un souverain qu'il avait détrôné, et il l'engagea à se rendre à Tunis pour se concerter sur les mesures à prendre ensemble pour le succès de ce projet.

Une nouvelle expédition vers le Maghreb fut donc décrétée et préparée : une formidable armée commandée par le sultan en personne alla mettre le siège devant Tlemcen, qui ne tarda pas à se voir réduite à la dernière extrémité.

Mohammed, abandonné des siens et sans espoir de secours du côté de ses alliés, quitta secrètement la place assiégée et s'enfuit dans les montagnes voisines inaccessibles à une grande armée. La ville, obligée de capituler, ouvrit ses portes aux assiégeants, et son ancien sultan fut réintégré sur son trône dans les premiers jours du mois de redjeb de l'an 831 (avril 1428).

CHAPITRE XIX.

Restauration du règne du sultan Abou-Mâlek Abd'el-Wâhed. 831 (1428) 833 (1430).

Après le départ du sultan Abou-Fâres et l'heureuse issue de son expédition, le royaume de Tlemcen jouit de la paix si fréquemment troublée jusque là par les compétitions des enfants d'Abou-Hammou et par les guerres qui en avaient été la suite désastreuse. Malheureusement, elle ne fut pas d'une bien longue durée, car le changement de gouvernement qui était, d'ailleurs, le fruit de l'invasion d'une armée étrangère, ne s'était pas opéré sans la ruine de certaines hautes influences, de certaines personnes attachées à la fortune du roi dépossédé, sans semer dans quelques esprits intéressés des germes de haine, et ces fâcheuses dispositions qui n'étaient point ignorées du prince exilé, servaient d'encouragement à ses prétentions qu'il n'avait pas abandonnées et d'aliment à ses espérances. Après avoir erré quelque temps dans les montagnes de la partie occidentale de ses anciens Etats, il gagna celles de l'Wanchéris, habitées par des races rudes et guerrières, et parvint à y recruter un petit corps d'armée qu'il conduisit au pied des remparts de la ville occupée par son oncle le sultan régnant.

Il n'eut pas de peine à s'emparer de la place, à l'aide des intelligences qu'il y entretenait ; il entra sans coup férir la nuit du mercredi quatre de dhou'l-kiadah 833 (juillet 1430), après deux mois de règne depuis sa res-

tauration ; son gouvernement avait duré, en tout, quatorze ans. Il fit mourir son malheureux oncle, comme le dit son historien, dans la matinée qui suivit la nuit où la ville fut prise.

La mort tragique du sultan Abou'l-Wâhed est racontée d'une manière moins sommaire dans les notes chronologiques que le copiste de l'histoire des sultans Abd'el-Wâdites, par Yahia Ibn-Khaldoun a placées à la fin de notre manuscrit. « Le sultan Abou-Abd'Allah-Mohammed, fils de Mouley Abou-Teschifin, y est-il dit, étant parvenu à rentrer dans Tlemcen la nuit du 4 dhou'l-kiadah de l'année 833, Abd'el-Wâhed quitta le palais cette nuit là même de grand matin et chercha son salut dans la fuite. Le jour s'étant levé, il descendit de cheval, et, comme il pleuvait, il se mit à l'abri dans des latrines qui se trouvaient à deux pas de la porte *Kachout.* Malheureusement il avait été aperçu par une vieille femme de la famille des Abd'el-Wâdites. Celle-ci étant entrée dans l'endroit où le sultan s'était réfugié, lui arracha les habits, en appelant à grand cris les gens de sa famille. Les Abd'el-Wâdites arrivèrent en nombre, et, ayant pénétré dans l'endroit, trouvèrent le sultan qu'ils égorgèrent impitoyablement, après quoi, ils traînèrent son corps jusqu'aux *Bains de la Timbale*, où les employés l'accablèrent de pierres. » Tel est le récit que le copiste anonyme de notre manuscrit nous fait de la catastrophe qui mit fin à la vie et au règne de l'infortuné sultan Abd'el-Wâhed. Il parait cependant que son corps ne fut pas privé des honneurs de la sépulture, car son tombeau a été retrouvé à Tlemcen dans le cimetière du Vieux-Château, il y a une trentaine d'années, par M. Brosselard. On y lit, sur une plaque en marbre, cette épitaphe :

« Louange à Dieu seul !

Ceci est le tombeau du roi juste, glorieux, qui mit sa confiance en Dieu, le combattant dans la voie de Dieu

notre seigneur, Mouley Abou-Mâlek Abd'el-Wâhed, fils de notre seigneur le sultan Abou-Hammou. (Que Dieu très haut dans sa bonté et sa générosité leur fasse miséricorde à tous les deux !) »

Et sur le revers de la même plaque :

« Louange à Dieu seul !

Ceci est le tombeau de notre seigneur Abd'el-Wâhed, fils de notre seigneur Abou-Hammou. Il est décédé le 5e jour du dhou'l-kiadah de l'an 833. Que Dieu leur fasse miséricorde dans sa bonté, sa générosité et sa longanimité ! »

« Ainsi finit, dit M. Charles Brosselard, le règne du sultan dont on vient de lire l'épitaphe, et qui, à tout prendre, n'était pas un prince méprisable, puisque, avant sa première dépossession, il avait tenu le pouvoir pendant douze ans d'une main ferme et respectée (1). »

(1) *Mémoire épigraphique et historique*, etc., p. 86.

CHAPITRE XX.

Suite du règne du sultan Mohammed, fils du sultan Abou-Teschifin II. 833 (1430) 834 (1431).

Mouley Mohammed fils du sultan Abou-Teschifin ne jouit pas longtemps de sa victoire. A la nouvelle de la fin tragique d'Abd'el-Wâhed et de l'affront qui lui était fait dans la personne de son vassal, Abou-Fâres, devenu furieux, jura de venger son honneur outragé et la mort de son allié. Ayant réuni à la hâte son armée, il se mit de nouveau en campagne contre le meurtrier du roi de Tlemcen et l'usurpateur de sa couronne. Mouley Mohammed ne l'attendit pas; à l'approche de l'ennemi, il sortit de la capitale et alla chercher un asile dans les montagnes des Beni-Iznâcen (1) quatre-vingt-quatre jours après sa réinstallation. Le sultan de Tunis envoya à sa poursuite le caïd Nabil Abou-Kottâyah, qui le bloqua dans le lieu de sa retraite. Le siège durait depuis quelques jours et paraissait devoir se prolonger assez longtemps, lorsque l'un de ceux qui avaient suivi le roi dans sa fuite, lui conseilla de se rendre auprès du sultan de Tunis, en lui faisant espérer que ce prince, qui était naturellement généreux et clément, lui pardonnerait le passé, grâce à sa soumission, et lui rendrait peut-être ses bonnes grâces. Mohammed, trompé par ces bel-

(1) Cette contrée est située entre la ville d'Outchdah, le Molouia et la mer.

les promesses, consentit à sortir de son asile et descendit sans défiance dans le camp ennemi (1).

Voici l'élégie que la nouvelle de cette mort tragique inspira à un poète du temps.

VERS.

« L'un de nos plus grands rois vient de disparaître et l'astre du jour ne s'est pas couvert de ténèbres.

Et les demeures des morts n'ont pas été ébranlées ni renversées; et les monts aux cimes sourcilleuses ne se sont point écroulés.

Et les hautes régions de la terre ne se sont point affaissées en signe d'humiliation.

Dis aux coursiers qu'ils déplorent le jour qui lui a ravi la vie; où les braves cavaliers qui les commandaient ont été taillés en pièces par le tranchant de l'épée; où l'on n'a plus entendu la voix triomphante des combattants, mais des lamentations répétées par les tristes hennissements des chevaux.

Ne soyez point étonnés que le ciel se fonde en tor-

(1) Al-Zerkechy raconte un peu différemment la cause pour laquelle le sultan Mohammed fut trahi et livré aux mains des assiégeants. « Le sultan Abou-Fâres, dit-il, ayant fait son entrée dans Tlemcem dont les portes lui avaient été ouvertes après un siège des plus vigoureux, expédia le caïd Nabil ibn-Abou-Cottaiyah à la tête d'un corps d'armée vers la montagne, où le sultan de Tlemcen s'était retiré. Après quelques jours de siège, les habitants demandèrent l'aman, en promettant de livrer le prince Mohammed : ce qui fut fait. Mohammed fut donc livré et conduit devant le sultan Abou-Fàres, qui lui pardonna, c'est-à-dire lui fit grâce de la vie, mais il s'assura de sa personne et le chargea de chaines. Après cela, ayant donné l'investiture du gouvernement de Tlemcen à l'émir Ahmed, fils de feu le sultan Abou-Hammou Moussa, le zeiyanide, et l'ayant installé sur le trône de ses pères, il reprit le chemin de sa capitale, en 833 (1431-2), emmenant avec lui le prince Mohammed, fils d'Abou-Teschifin, qu'il renferma comme prisonnier de guerre dans la citadelle de Tunis. C'est là que celui-ci périt misérablement dans le courant de l'année 840 (1428).

rents de pluie : ce sont les larmes que les nues en deuil répandent sur nos têtes. »

Arrivé dans le camp le roi de Tlemcen fut conduit devant le khalife, qui, en effet, lui fit grâce de la vie; mais il le retint prisonnier, et l'emmena avec lui, quand il retourna à Tunis, la capitale de son royaume.

« Quand il fut dans cette ville, dit l'historien anonyme de la dynastie des sultans hafsides, l'émir Mohammed fils d'Abou-Teschifin fut mis aux arrêts et vécut en prison jusqu'en 840 (1426-27), époque où il mourut misérablement », c'est-à-dire qu'il fut mis à mort par l'ordre du sultan, châtiment qu'il avait bien mérité et qui aurait dû lui être infligé dès les premiers jours de sa captivité. Il avait occupé le trône de Tlemcen un peu plus de quatre ans, une première fois de l'an 827 à 831 et la seconde fois environ deux mois et demi, depuis le mois d'hou'-lkiadah 833 jusqu'au mois de redjeb de l'année suivante 834.

Al-Tenessy qui, dans les portraits qu'il nous trace des souverains de Tlemcen, ne sait trouver que des paroles de louange, s'exprime ainsi quand il parle de ce malheureux prince : « Abou-Abd'Allah Mohammed fils de Mouley Abou-Teschifin, dit-il, prit possession du siège de l'empire le dimanche 16 de djomâdah l'an 827. La fortune le prévint par ses faveurs; elle répandit sur les premiers jours de son règne tant d'éclat et de bonheur, que chacun d'eux ressemblait à une solennité et à une fête... Ses sujets le chérissaient comme ils chérissaient leurs propres enfants, et sa personne leur était plus agréable que l'eau douce et limpide. »

CHAPITRE XXI

Régne du sultan Abou'l-Abbès-Aĥmed, fils du sultan Abou-Hammou Moussa. 834 (1431) 866 (1475)

Abou-Fâres, maître de Tlemcen et de son roi qu'il venait de faire prisonnier, songea d'abord à quitter le pays, car le but de son expédition n'avait pas été la conquête d'un nouveau royaume, mais le châtiment qu'avait mérité un prince ambitieux, ingrat et cruel. Son premier soin, avant de reprendre le chemin de l'Orient, fut de pourvoir à la tranquillité de la ville et de rassurer les habitants en leur donnant un gouverneur : son choix tomba sur un de ses caïds nommé *Redouan*. Ces dispositions prises, il se mit en route avec son armée triomphante, précédé de la renommée de sa gloire et de sa modération. Il s'était à peine éloigné de Tlemcen par quelques journées de marche, que, toute réflexion faite, il jugea plus sage et plus politique de substituer au gouvernement qu'il venait de créer celui d'un monarque qui règnerait sous ses auspices et sous sa suzeraineté, et, comme on lui demanda à qui il voulait confier le pouvoir royal : « Au sage Ahmed, répondit-il, car je ne connais personne de plus digne du trône que lui. » Ce prince, le dernier des enfants d'Abou-Hammou, répondit, en effet, aux espérances qu'avait fait naître dans les esprits l'idée de sa sagesse, car dans

plus d'une circonstance difficile il donna des preuves non équivoques d'une rare habileté.

Ici finissent les renseignements qui se trouvent au dernier folio de notre manuscrit contenant l'histoire des sultans Abd'el-Wadites par Yahia-Ibn-Khaldoun, et que le copiste a extraits de celle de la dynastie des Hafsides par un auteur anonyme.

Le sultan Abou'l-Abbès-Ahmed, dernier fils de Mouley Abou-Hammou, étant monté sur le trône, comme il a été dit, dans le courant de l'année 834 (1431) parvint à s'y maintenir, malgré les intrigues et les attaques de l'un de ses neveux, malgré les rébellions sans cesse renaissantes de certaines tribus arabes de son royaume, durant l'espace de trente-deux ans, au bout desquels (en 866) il finit par être renversé comme la plupart de ses prédécesseurs, par un de ses petits neveux, Abou-Abd'Allah Mohammed, fils d'Abou-Zeiyan Mohammed, fils d'Abou-Thâbit, fils d'Abou-Teschifin, fils d'Abou-Hammou.

En 837 (1433), le sultan Ahmed, voyant, d'un côté, son trône assez bien consolidé, et, de l'autre, son suzerain attaqué ou menacé par les puissances chrétiennes, qui venaient de s'emparer de l'île de Djerbah, crut le moment favorable pour secouer le joug de la vassalité et se déclarer indépendant, « selon la fâcheuse habitude, dit Al-Zerkechy, de ses aïeux. » C'est ce qui détermina le sultan de Tunis à entreprendre une troisième expédition contre le Maghreb-Moyen. Après le départ de la flotte espagnole, étant revenu dans la capitale, il se mit à faire des largesses à ses soldats et à les récompenser de leurs fatigues, puis il s'apprêta à marcher sur Tlemcen et à faire rentrer son vassal dans le devoir. Arrivé dans un endroit connu sous le nom de *Waladjed el-Sidrah*, la grotte du Sidrah (ou jujubier sauvage), où se trouve une source appelée la *Source du Zal*, dans les environs du *Mont-Wanchéris*, contrée qui

appartient au territoire de Tlemcen, arrivé là, disons-nous, il fut surpris par son heure suprême avant d'arriver sous les murs de Tlemcen. « Quand la mort arriva, dit l'historien que nous venons de citer, le sultan venait de faire ses ablutions; il s'était assis tranquillement dans sa tente, en attendant de sortir pour aller faire sa prière, car c'était le 10 du mois de dhou'l-hidjjah, fête des sacrifices. Il avait régné quarante-un ans, quatre mois et sept jours. »

L'armée d'Abou-Fâres, se voyant ainsi privée de son chef et sans direction, prit le parti de la retraite et retourna dans ses foyers, laissant pour le moment le roi de Tlemcen jouir de ses prétentions et de tous les avantages du souverain pouvoir. Son indépendance, devenue libre de ce côté, n'en fut pas mieux assurée, car elle ne tarda pas à lui être disputée par deux adversaires, peut-être plus redoutables qu'un suzerain irrité, nous voulons dire, Abou-Yahia, l'un de ses propres frères, qui était soutenu par un fort parti, et Abou-Abd'allah-Mohammed, l'un de ses petits neveux, sans compter d'autres compétiteurs plus ou moins dangereux, qui lui laissaient fort peu de repos. Il profita de ce temps de répit pour travailler au bonheur de ses sujets, pour embellir le siège du gouvernement, encourager les études et honorer les savants. Il s'appliqua avec un zèle digne d'un esprit élevé, à restaurer les collèges, à augmenter ou à rétablir leurs revenus, à doter richement les *Zaouiah* et les établissements religieux. C'est lui qui fit entourer le *Méchouar* et les édifices qui en dépendent d'une haute et forte muraille qui existe encore de nos jours; mais il aimait surtout à s'entourer d'hommes savants, à prendre part à leurs doctes conférences, à les consulter et à suivre même leurs sages conseils.

Parmi ceux qu'il honorait de sa confiance, qui l'aidèrent de leurs lumières dans la direction des affai-

res publiques ou qui illustrèrent son règne par l'étendue de leur savoir ou bien par la renommée de leur sainteté, nous citerons deux noms qui sont mentionnés avec les plus grands éloges et les plus longs détails par tous les biographes. Nous voulons parler du saint marabout Lahsen Ibn-Makhlouf, et du célèbre docteur Ibn-Marzouk-el-Hafid. La notice que nous allons donner de ces deux illustrations ne sera pas sans quelque intérêt, car elle pourra servir à nous faire pénétrer dans la vie morale et intellectuelle de l'époque qui nous occupe, en nous permettant d'établir un parallèle entre l'esprit qui animait en ce temps-là les écoles musulmanes d'Afrique et celui qui régnait parmi les savants de notre Europe chrétienne.

I. Mohammed, fils du cheikh Abou'l-Abbès-Ahmed Ibn-Marzouk el-*Hafid* ou le petit-fils, était ainsi surnommé pour le distinguer des autres membres de sa famille et parce qu'il était issu du célèbre iman et prédicateur Mohammed-Chams'el-dyn Ibn-Marzouk, qui avait joué un très grand rôle politique à la cour du sultan mérinide Abou-Einan. Il naquit à Tlemcen, comme il nous l'apprend lui-même dans son commentaire du fameux poème *Bordah*, dans la nuit du lundi, 14 de rebie II de l'an 766 (1364), sous le règne du sultan Abou-Hammou II. Quand il vint au monde, sa mère Aïchah, qui était une femme lettrée et d'une famille honorable, voulait qu'on lui donnât le nom d'*Abou'l-Fadl* (le Père du mérite), mais son père ne fut point de cet avis, et sur ses représentations il fut appelé *Mohammed*, nom qu'il jugea plus convenable et de meilleure augure pour le nouveau-né. Il reçut l'éducation la plus soignée sous le toit paternel; puis, quand il arriva à l'âge où l'intelligence commence à se développer, son instruction fut confiée aux maitres les plus distingués de cette époque, parmi lesquels on cite le chérif Abou-Mohamed Abd'Allah, fils de l'iman et chérif Al-Tlem-

cêny, l'imam Saïd al-Debâny, le pieux cheikh Abou-Ishak al-Masmoudy, l'Iman Ibn-Arafah et le docte professeur Abou'l-Abbès al-Hassân al-Tenessy.

« A Fez, il suivit les leçons des savants les plus renommés, tels que le grammairien Ibn-Haiâny, le vertueux cheikh Abou-Zeid Al-Makoudy, le hâfidh Mohammed Ibn-Masseoud al-Sanhâdjy et le cheikh Al-Fellâly. S'étant ensuite rendu en Orient pour achever le cours de ses études, il s'arrêta quelque temps en Egypte, où il entendit le cheikh Siradj el-dyn el-Balky, le hafidh Abou'l-Fadl el-Erâky, auteur du Kamous, l'imam Mohheb el-dyn Ibn-Hischâm et son fils, auteur du *Moghrny*, Mouley Abd'el-Rahman Ibn-Khaldoun, ainsi que le docte cadhi Nâcer el-dyn et le cheikh Al-Tenessy, tous hommes d'un talent supérieur et d'un mérite éminent. Plusieurs de ses maîtres lui délivrèrent le diplôme de licence et l'autorisèrent à enseigner les sciences qu'il avait puisées dans leurs doctes leçons.

« C'est en 790 (1388), dit le hâfidh Al-Sakhâouyi (1), que l'imam Mohammed Ibn-Marzouk el-*Hafid* accomplit le devoir du pèlerinage en compagnie de son professeur Ibn-Arafah. Pendant son séjour à la Mecque, il s'attacha à l'enseignement des savants qui florissaient alors dans la ville sainte, savoir Al-Beha al-Demâminy et le cheikk Abd'el-Nour al-Kiâly. Il étudia le *Sahih* d'Al-Bokhâry sous la direction du docteur Ibn-Sadik, tout en suivant les conférences d'Al-Mohheb Ibn-Hischâm.

« Dans un autre pèlerinage qu'il entreprit en 819 (1416), il eut le bonheur de se rencontrer aussi à la Mecque avec le docteur Al-Dhabny Ridouan, le célèbre alfakih Ibn-Hadjar et avec d'autres savants de grand renom. Après avoir ainsi visité l'Orient et accompli derechef le devoir

(1) Le cheikh Abou'l-Hassan al-Sakhâouyi, auteur d'un livre intitulé : *Dheil al-Kodât*, qui est un supplément de *l'Histoire des cadhis d'Egypte* par Ibn-Hadjar.

sacré du pèlerinage, dont tout bon musulman doit s'acquitter au moins une fois dans sa vie, il revint dans sa patrie, l'esprit enrichi de toutes sortes de connaissances et entouré de la vénération qui accompagne chez les Musulmans tout pèlerin de la Mecque et de Médine.

« Pour donner une idée de l'admiration qui l'accueillit à son retour dans sa ville natale, et qui est restée attachée à sa mémoire, nous allons rapporter ici une partie des éloges pompeux dont ses biographes se sont faits les fidèles échos. Il nous suffira, pour cela, de traduire leurs expressions, pour mieux reproduire leur enthousiasme et conserver à notre récit ce que l'on est convenu de nommer la couleur locale.

« Mohammed Ibn-Marzouk el-Hafid, dit Ibn-Mariam, le célèbre imam de Tlemcen fut pour les hommes de son siècle l'argument même de notre sainte religion, un hâfidh accompli et du mérite le plus éminent; un controversiste sans égal, un habile écrivain, un homme pieux, vertueux, mortifié, adonné à la dévotion et entièrement détaché des choses de ce monde; une vraie bénédiction céleste, un humble fidèle, un maître vénéré, un modèle à suivre, un théologien distingué, un jurisconsulte profondément versé dans les fondements et les principes du droit; un docte interprète du Livre sacré, un traditionniste, un gardien fidèle des saines doctrines, un érudit solide et exact, un professeur excellent, un grammairien, un lexicographe, un rhétoricien, un versificateur incomparable, un véritable soufi, un homme voué à la pénitence, un ami de Dieu, un saint adonné à la vie contemplative, un maître versé très abondamment dans toutes les branches de la science et se plaisant à nourrir son esprit des fruits de chacune de ces branches; un éloquent prédicateur, un signe non équivoque de l'existence de Dieu aux yeux de ses créatures, un mufti éclairé et d'un grand renom; un voyageur célèbre, un pèlerin qui s'assit sur les trônes de la

science, qui a occupé les chaires de la vérité, un cheikh issu d'une famille des plus nobles et des plus illustres, qui est devenu le prince des plus grands savants, le chef des pontifes de la religion, le doyen des docteurs les plus éminents, un professeur estimable pour ses mœurs et sa vie irréprochable; un homme brillant par son savoir comme une pleine lune, possédant au suprême degré les sciences intellectuelles et spéculatives aussi bien que les traditionnelles, et joignant dans son esprit à la connaissance de la vérité absolue celle de la loi positive.

« Le cheikh Mohammed Ibn-Marzouk el-Hafid a apparu à son siècle comme le cheikh des cheikhs, comme le prince des controversistes les plus habiles et du premier rang, comme l'auteur de raisonnements nouveaux et admirables, de merveilleuses découvertes, de recherches curieuses, de renseignements précieux de tout genre; comme un homme chez qui chacun s'est plû à reconnaître le savoir uni à la piété et à la bonne conduite, un professeur illustre, intelligent, modeste, dont le monde n'entendra jamais peut-être le pareil. Il fut, en effet, l'un des hommes les plus éminents et d'une valeur incomparable, si l'on considère la connaissance qu'il avait de toutes les branches de la loi positive, le nombre et l'éclat de ses mérites et de ses vertus, la fréquence de ses extases et de ses états surnaturels. On peut dire de lui qu'il fut le cheikh de l'Islam, l'imam des fidèles musulmans, le mufti et l'oracle des mortels. Il n'y avait point de question obscure dont il ne parvînt à trouver la solution; point d'affaire embarrassée et inextricable qu'il ne vînt à bout de débrouiller. Auteur de prodiges et d'actes les plus merveilleux du monde, il se faisait encore remarquer par le zèle qu'il déployait contre l'hérésie, et par les efforts qu'il faisait pour maintenir la Sonnah et les traditions orthodoxes.

Glaive toujours dégaîné et suspendu sur la tête des partisans des innovations, sur celle des gens passionnés

et ennemis de l'orthodoxie, c'est à cause de lui et par lui que Dieu répandit ses bénédictions sur ses créatures; c'est de lui qu'il daigna se servir pour ouvrir aux mortels la mine de la science et les trésors de sa sagesse, c'est dans les desseins de sa providence, qu'il dota notre illustre cheikh d'une riche intelligence, qu'il initia à l'alchimie du bonheur (1), et qu'il enrichit du trésor de l'instruction. Mohammed ibn-Marzouk al-Hafid était fils du cheikh, le savant alfakih Abou'l-Abbès Ahmed, fils du docte imam, le voyageur, le pèlerin, le jurisconsulte, le célèbre prédicateur Mohammed Chams'el-dyn, fils du savant cheikh, le vertueux, le favori de Dieu, l'habitant des lieux saints, Abou'l-Abbès Ahmed, fils de l'alfakih, le saint, le vertueux, l'humble Mohammed, fils de l'ami de Dieu, le saint célèbre par ses extases et par le don des miracles, Mohammed, fils d'Abou-Bekr Ibn-Marzouk el-Madjissy de Tlemcen. Mohammed ibn-Marzouk el-Hafid, disons-nous (que Dieu lui fasse miséricorde!), fut un vrai prodige de zèle et de constance pour l'acquisition du savoir, pour l'étude des choses traditionnelles et l'assiduité de son application à toutes les autres branches de la science sans exception. D'abord pour ce qui concerne la science de la jurisprudence musulmane, on peut dire, sans se tromper, qu'il s'en était rendu entièrement le maître et qu'il n'était resté étranger à aucune de ses branches, à telles enseignes, que si l'imam Mâlek avait pu le voir, il n'eut point hésité à lui dire : Approche, mon ami; c'est à toi que je lègue mon savoir et mon autorité; tu n'auras qu'à parler et ma doctrine

(1) A la lettre : *il le surchargea de l'alchymie du bonheur*, c'est-à-dire qu'il lui fournit le moyen secret et infaillible de se rendre heureux. Il existe à la Bibliothèque Nationale un manuscrit arabe qui porte (ancien fonds nº 617), le titre de *Kimia ou'l-Sohâdah*, la chymie du Bonheur, par Mohy el-dyn, où cet auteur explique la profession de foi musulmane et l'art de transformer et de perfectionner son âme.

sortira pure de ta bouche. Si Ibn'el-Kâssem (1) l'avait vu, ses yeux l'eussent contemplé avec délices et la satisfaction la plus douce; il lui aurait dit : « En vérité, moi vieillard et en cheveux blancs, je n'ai pas su défendre comme toi la saine doctrine ». Si l'imam Almazâry l'avait vu, il aurait su que notre docteur était bien celui dont il aurait dû suivre les traces. Si le hafidh Ibn-Roschd l'avait vu, il aurait dit : « Viens ici, ô gardien de la *droiture* et de l'orthodoxie (2). Si le docteur Al-Lakhmy (3) l'avait vu, il aurait entendu sortir de sa bouche les plus beaux enseignements. Si le docteur Al-Karâfi (4) l'avait vu, il eût appris de lui les véritables règles de la lecture de l'Alkoran, avec tout ce qu'il a ajouté à cette matière, grâce à la profonde connaissance qu'il avait du sens du texte, grâce à son érudition et à son ardente application à l'étude de l'interprétation. Si Al-Modjâhed (5) l'avait vu, il aurait su que notre cheikh était un champion pour les sciences relatives à l'Alkoran. Si Al-

(1) L'un des premiers et des plus célèbres disciples de l'imam Mâlek. Il était né à Cordoue et portait le surnom de *Moslemah*.

(2) Ces paroles roulent sur un jeu de mots, le nom du docteur Ibn-Roschd signifiant en arabe *le fils de la droiture*. Du reste, il ne s'agit pas ici du célèbre philosophe arabe Averroès, appelé chez les arabes *Ibn-Roschd*, mais de son grand' père Abou'l-walid Mohammed ben-Ahmed Ibn-Roschd, docteur malèki, imam de la grande mosquée de Cordoue, mort en 520 de l'hégire (1426 de J.-C.). Celui-ci est auteur d'un grand ouvrage qui se trouve à la Bibliothèque Nationale et qui porte le titre de Kiteb el-Ahkam, c'est-à-dire *Traité des décisions juridiques* (supplément n° 398).

(3) Abd'el-Salam ben-Abd'el-Rahman al-Lakhmy, surnommé *Ibn-Tarhan*, natif de Seville, mort en 627 de l'hégire. Il est auteur d'un livre qui porte le titre de *Erchad* fy *tafsir el-Koran*, et qui est une introduction pour faciliter la lecture des commentaires de l'Alkoran.

(4) Al-Karâfy, surnom du docteur malèki Schhibab el-dyn Abou'l-Abbès-Ahmed, mort en 684 de l'hégire. Il est auteur de plusieurs ouvrages très estimés des Musulmans, D'Herbelot, *Bibliothèque orientale*, article *Carafi*.

(5) Jeu de mots résultant de la signification du nom d'Almodjâhed, qui veut dire le champion de l'Islam ou celui qui fait la guerre sainte.

Mokâtel (1) l'avait rencontré, il lui aurait dit : Marche, docteur ; va combattre le bon combat. Si enfin le savant commentateur de l'Alkoran, Al-Zamazkhschary, l'avait entendu, il eût avoué sans peine que c'était lui, Ibn-Marzouk, qui était le véritable *Révélateur des choses cachées* (2), et il aurait dit à son livre : « Laisse là ton dessein et adresse-toi à ce grand docteur. Si Ibn-Atîyah l'avait vu, il aurait su de combien de grâces et de dons le Très Haut l'avait comblé (3). Abou-Haiyân (4) ne s'était pas douté qu'un jour notre docteur l'entraînerait dans le courant et qu'il n'aurait jamais besoin d'emprunter une seule goutte d'eau à son *Océan*, et cela, grâce à son immense et vaste savoir, qui embrassait le

(1) Allusion au nom du docteur Al-Mokâtel, qui signifie *le combattant*. Le docteur Abou'l-Hassan al-Azdy surnommé *Al-Mokâtel*, natif du Khorassan, fut expulsé de la ville de Merv, où il enseignait, à cause de son opinion touchant la corporéité de Dieu. Ses partisans soutenaient même que Dieu avait une barbe noire et fort épaisse, qui couvrait toute sa poitrine. V. d'Herbelot, article *Mocatel*.

(2) *Kaschaf el-khafiât*, le Révélateur des choses cachées, c'est le titre du commentaire de l'Alkoran par le célèbre docteur Abou'l Kassem Mahmoud-al-Zamakhschary. Né dans le Khouarezm en 467, Al-Zamakhschary mourût en 538 de l'hégire, sous le règne d'Al-moktafy, 31e khalife abbasside.

(3) Allusion au nom d'Ibn-Atiyah qui veut dire *Fils du don* ou homme comblé de dons. Abou-Mohammed Abd'el-hakk Ibn-Atiyah al-Maghreby al Andalossy, né en 481 en Espagne, mourut en 546 de l'hégire à Lorca. Il est auteur d'un commentaire sur l'Alkoran qui porte le titre de *Wadjiz fy tafsir*, Abrégé du commentaire.

(4) Abou Haiyân Athir el-dyn Mohammed ben-Youssouf el-Andalossy el-Djaiyâny, né dans les environs de Grenade en 654 de l'hégire et mort au Caire le 28 de safar de l'année 745. C'est un des plus célèbres grammairiens arabes. Il est auteur d'un commentaire sur la grammaire de *Sibaoueih* et de quantité d'autres écrits ; mais celui auquel il est fait ici allusion est intitulé : *Al-Bahr al-mohit fy tafsir el-Kor'an el-adhim*, c'est-à-dire la Mer environnante, ou l'océan touchant l'explication de l'Alkoran. L'auteur s'y attache à l'explication des mots rares, des expressions peu usitées, des significations exceptionnelles des mots qui se rencontrent dans ce livre. C'est à cet ouvrage que se rapportent et font allusion les paroles du texte. On peut lire la notice de Abou-Haiyân dans Al-Makkary, *Analectes*, tome Ier, seconde partie, pages 825—838.

hadith avec ses différentes branches, les explications qu'en donnent les docteurs, la connaissance de ses textes et de ses variantes, la classification de ses divers genres et la description de ses catégories; sur ce point sa réputation était devenue si grande, que l'on venait de toutes parts assister à ses leçons, suivre son enseignement, ou bien lui demander la solution des questions difficiles, l'explication des choses obscures.

Les biographes ne tarissent point, quand il s'agit de faire l'éloge de notre docteur; c'est avec pompe qu'ils célèbrent ses qualités morales et ses vertus; c'est avec la plus grande admiration qu'ils parlent de l'élévation de son âme, de la générosité de son cœur, de sa piété et de sa religion, de la noblesse de son caractère et de la dignité de ses mœurs. Sous le rapport du talent, du savoir et du mérite scientifique, ils ne craignent pas de le comparer à tout ce que les âges précédents avaient produit de plus illustre et de plus éminent.

Au dire de l'auteur du *Bostan*, le docteur Ibn-Marzouk-el-Hafid, considéré comme philologue et comme grammairien, n'aurait non seulement rien eu à envier au célèbre Al-Zamakhschary, au savant Al-Demâminy, à Al-Zedjàdjy, à Khalil, mais il les aurait même éclipsés et en quelques sorte fait oublier. « Mais qu'est-il besoin, s'écrie le même biographe, de nous étendre davantage sur le mérite de notre illustre savant? Il fut, en fait d'érudition, un vaste océan, mais un océan sans rivage; une lune dans tout son éclat, mais une lune sans déclin; une source de lait, mais une source intarissable. Quoi donc? Quand l'astre du jour brille au firmament dans toute sa splendeur, qu'est-il besoin que l'on démontre son existence, et que pourraient ajouter à son éclat les vaines paroles des hommes? »

Comme spécimen de son immense savoir, comme documents touchant la méthode qui présidait à son enseignement, et les ouvrages qui servaient de matière

à ses leçons, nous allons transcrire ici les renseignements qui nous sont fournis par quelques-uns de ses plus doctes disciples. « J'ai eu pour maître, dit le cheikh Abou'l-Faradj-Ibn-Abou-Yahia, le chérif de Tlemcen, le savant imam, le docteur universel, le pieux et orthodoxe mufti et théologien Abou-Abd'Allah Mohammed ben-Ahmed Ibn-Marzouk el-Hafid, de Tlemcen. Arrivé dans cette ville, je dirigeai mes pas vers une colline, séjour de repos et de tranquillité, lieu charmant et plein de fraîcheur, arrosé par une source d'eau limpide (1). Je n'avais pas d'autre but que celui de me mettre sous la direction du savant professeur que je viens de nommer. Lorsque je me présentai devant lui, il m'accueillit comme si j'avais été son enfant, avec tous les égards que l'on a pour un client et avec l'intention de me transmettre intact le dépôt des doctrines qu'il avait reçues lui-même de ses anciens maîtres. C'est ainsi qu'il me fut permis de puiser dans l'océan de ses connaissances, pendant que ses leçons ne laissaient rien à désirer, et que, pour les mettre par écrit, ma plume finissait par s'émousser. Sous son habile direction, je lus plusieurs commentaires de l'Alkoran ; quant aux *hadith* ou paroles de notre législateur, je vis plusieurs fois le *Sahih* d'Al-Bokhâry (2), soit en le lui entendant lire et expliquer, soit en l'entendant lire par un autre sous ses yeux ; et je puis en dire autant du *Sahih* de Moslem (3).

(1) Il s'agit vraisemblablement du village de Hubbed, situé sur une colline voisine de Tlemcen, et où se trouvait un collège fondé par le sultan mérinide Abou'l-Hassan.

(2) Abou Abd'Allah Mohammed al Djofy al-Bokhâry, né à Bokhârah dans la Transoxane en 194 de l'hégire et mort en 256, est auteur d'un grand recueil de traditions musulmanes, qui est intitulé le *Sahih*, le sincère ou l'authentique. Ces traditions, au nombre de 7275, reposent en grande partie sur l'autorité d'Ibn-Hanbal, l'un des quatre fondateurs des sectes dites orthodoxes du Mahométisme.

(3) Moslem est le nom propre du docteur Abou'l-Hossein Ibn-

Pour ce qui est des traditions transmises par Al-Termedhy et par Abou-Daoud (1), je les ai lues moi-même devant lui. J'appris le *Mowatta* du docteur Mâlek (2), soit en entendant ses leçons, soit en l'étudiant ou le lisant sous sa direction. J'ai lu de la même manière le *Homdah* qui traite des paroles de Mahomet (3), quelques chapitres de la *Hadikah* (4), une partie de l'*al-Koubra*,

Aly Hedjadj, disciple d'Ahmed Ibn-Hanbal. Il a composé un livre de théologie scholastique intitulé le *Sahih*, le Sincère, où il a ramassé des traditions dont l'authenticité n'est rien moins que certaine.

(1) Al-Termedhy Abou'l-Eissa Mohammed Ibn-Eissa, mort en 279 de l'hégire, auteur d'un grand recueil de traditions mahométanes, qui porte le titre de *Al-Djamie al-Kébir*, la grande collection. Al-Termedhy a aussi composé un autre ouvrage de traditions, intitulé : *Chemâïl el-Naby*, les Belles qualités du Prophète, où il s'occupe spécialement des pratiques et exercices religieux de Mahomet. Ces deux ouvrages se trouvent à la Bibliothèque Nationale (ancien fonds, suppléments 302 et 507.) Al-Termedhy est aussi le surnom d'un autre docteur, le cheikh Abou-Abd'Allah Mohammed Ibn-Aly, auteur d'un livre de théologie scholastique, intitulé : *Ethbat el-ôlal el-schariat*, dans lequel il prétend prouver l'islamisme par le raisonnement et non par l'autorité. Il mourut en 655 de l'hégire. Quant à Abou-Daoud Soleyman Ibn-al-Ascheâth el-Sigistany, il a donné son nom à un ouvrage qui porte le titre de *Kiteb el-Sonan*, et contient un grand nombre de traditions relatives à la pratique de la religion.

(2) Le *Mowatta* (voie aplanie) recueil de traditions classées par ordre de matière, publié d'après Mâlek Ibn-Anas, par son disciple Yahia Ibn-Yahia-al-Leithy, le même qui introduisit le système de droit malékite en Espagne (mort en 238 de l'hégire).

(3) Le *Omdah* est un ouvrage dont le titre entier est celui-ci : *Omdat el-ahkâm min Kelâm seyid el-anâm*, « Les paroles du prophète qui servent de base aux maximes du droit musulman. » L'auteur, Abd'el-Ghâny ben abd'el-Wâhed ben Aly Ibn-Abi Sorour, natif de Jérusalem, mourut en 600 de l'hégire (1203—4 de J.-C.). Il y a un autre ouvrage du nom de *Omdah* qui a pour auteur le cheikh Hafidh el-dyn-Abd'Allah ben-Ahmed el-Nassafy. Il est intitulé : *Omdato'l-Akidah liehl'il sonnah*, la colonne du dogme des partisans de la Sonnah (Bibliothèque Nationale, ancien fonds, 486.

(4) La *Hadicah* (le Verger) : c'est le titre d'un ouvrage qui traite des lois de l'Alkoran, par Ibn-Ommiah al-Hidjâry (voyez *Analectes d'Almakkary*, deuxième partie, p. 119). Il s'agit peut-être d'un

les Grands Préceptes, c'est à dire le livre intitulé *al-Raudah*, le Jardin (1), l'ouvrage du grammairien Sibaoueih en entier (2) ; plus l'*Alfiyah* d'Ibn-Mâlek (3), les premiers chapitres du commentaire de l'*Idahh* par le cheikh, Ibn-Abi-l'Rebie (4), une portion de l'ouvrage intitulé *Al-Hakiky* par Ibn-Haschem (5). Sur la juris-

autre auteur qui porte le même surnom d'*Al-Hidjâry*, c'est-à-dire natif de *Guadalaxara*, célèbre traditionniste, jurisconsulte et historien, qui mourut à Ceuta en l'an 591 de l'hégire. Plusieurs ouvrages portent le titre de *Omdah*, entre autres celui du célèbre cheikh Abou-Bekr Mohammed al-Schâschy, docteur Schâfeite; mais celui que nous venons d'indiquer nous parait être celui dont il s'agit dans le texte.

(1) Il existe deux ouvrages, qui portent le titre de *Kiteb el-raudah,* l'un est attribué au docteur Mohy-el-dyn el-Nawawy ; qui est un abrégé du commentaire d'Abou'l-Kâssem Abd'el-Kérim el-Raféyi sur le *Wadjiz* d'Abou'l-Hamed al-Ghazâly, et l'autre a pour auteur Yahia Ibn-Abd'el-Rahman al-Dimechky al-Isbahány, mort à Grenade en 608 de l'hégire. Quel est celui des deux dont il est ici question ? c'est ce que j'ignore.

(2) Sibaweih, surnom du docteur Abou-Baschar Amrou-ben-Othman Ibn-Kanbar, un des grammairiens arabes les plus célèbres. Son traité de la syntaxe est si estimé qu'on l'appelle communément *al-Kiteb*, le Livre. Sibaweih mourut entre les années 161 et 194 de l'hégire.

(3) L'*Alfiyah* est un résumé en vers des règles de la grammaire arabe. Son auteur, Djemal el-dyn-Abou-Abd'Allah Mohammed, plus connu sous le nom d'*Ibn-Mâlek*, est mort à Damas en l'année 672 de l'hégire.

(4) Le cheikh Abou-Abd'Allah Mohammed ben-Soleyman al-Moâfery al-Châtiby, surnommé Ibn-abi-l'Rebie, mort à Alexandrie en 672 de l'hégire (Almakk, première partie, page 553). L'*Idahh* est un traité grammatical très célèbre qui a pour auteur Abou-Aly Hassan al-Fâressy et al-Fezâwy, mort à Bagdad en 377 de l'hégire. Cet ouvrage a été aussi commenté par un savant arabe espagnol, Abou'l-Abbès Ahmed al-Cherischy (de Xérès), mort en 619 de l'hégire.

(5) *Ibn-Hâschem* est vraisemblablement écrit fautivement au lieu de *Ibn-Hischâm*. Le cheikh Djemal el-dyn, mort en Egypte en 761 de l'hégire, a composé plusieurs traités de grammaire, dont les plus célèbres sont le *Moghny el-Lebib* et le *Kiteb el-Ihrab ouehaouâhed el-Ihrab* où il expose les règles fondamentales de la syntaxe désinentielle, et dont feu M. le baron Silvestre de Sacy a donné quelques extraits dans son *Anthologie grammaticale.* Le

prudence je lus sous lui tout le *Tahdhib* (1), ainsi que l'ouvrage d'Ibn-el-Hâdjeb-el-Fareyi (2) et une partie du *Mokhtassar* ou Précis de jurisprudence de Khalil (3), plus le *Talqin* (4) et le tiers de l'ouvrage du cheikh Al-Djellâb (5), une grande partie du poème *Al-Motaïttiyah* (6), puis le texte de la *Rhétorique* d'Ibn-Roschd (7), et une partie de la *Rissélah* (8). En fait d'ouvrages qui traitent de la secte de Schaféi, je lus le

traité intitulé *al-Hakiky*, le positif, le réel, ne nous est connu que par la présente citation.

(1) *Al-Tahdhib* : c'est le nom d'un ouvrage très estimé dont le titre entier est : *Tahdhib messaïl el-Modaouwanah ou el-Mokhtalatah*, Examen critique des questions traitées dans la *Modaouwana* et dans la *Mokhtalatah*, et qui fut composé en 372 de l'hégire par le docteur Abou-Saïd Khalaf ben-Abou'l-Kâssem al-Baradhéyi de Saragosse. On doit au même auteur un abrégé de la *Modaouwanah* qui porte le titre de *Temhid*, l'Accommodement.

(2) Le cheikh Ibn-el-Hâdjeb, auteur d'un ouvrage qui porte le titre de *Kiteb el-Foroue*. et contient des éclaircissements sur les diverses branches de la loi musulmane.

(3) Le *Mokhtassar* du Précis de jurisprudence du célèbre juriste cidi Khalil ben-Ishak ben-Yaâkoub el-Andalôssy a été l'objet de plus de soixante commentaires.

(4) Le *Talqin* a pour auteur le cadhy Abd'el-Wahab al-Sobky. Il existe deux autres ouvrages dont l'un est intitulé *Talqin el-Mohtedy*, Instruction offerte à celui qui est bien dirigé, qui a été composé par un savant de grand renom, le cheikh Mohy el-dyn Ibn-Araby Mohammed, de Murcie, mort à Damas en l'année 638 de l'hégire ; l'autre porte le titre de *Kiteb el-Talqin*. C'est un traité des devoirs religieux du Musulman par Abd'Allah Ibn-Moussa Schâreky.

(5) *Al-Djellab*, surnom du célèbre cheikh Mohammed Al-Méghily de Tlemcen, auteur d'un recueil de questions juridiques, mort en 875 de l'hégire.

(6) *Al-Motaïttiyah*, poème dont nous ignorons l'auteur.

(7) Ibn Roschd, c'est le nom arabe du célèbre philosophe Abou'l-Walid Mohammed ben-Ahmed Ibn-Roschd que nous appelons *Averroès*. On sait qu'il a commenté les ouvrages d'Aristote, entre autres la *rhétorique* du philosophe grec. Né à Cordoue en l'an 520 de l'hégire (1026 de J.-C.) il mourut à Maroc en 595 de l'hégire (1198 de J.-G.) âgé de 72 ans, sous le règne du sultan almohade Yaâkoub al-Mansor.

(8) La *Rissélah*, traité de droit malékite par Ibn-Abou-Zeid al-Kaïrouâny, mort en 389 de l'hégire (999 de J.-C.)

Tanbih d'Al-Chirâzy (1) sur le *Wadjiz* (Résumé) d'Alghazâly depuis le commencement jusqu'au livre de la reconnaissance légale ; de ceux qui concernent la secte des Hanafis le *Mokhtassar* d'Al-Kodoury (2), et de ceux qui traitent de la secte des Hanbalis le *Kâfi* (3), le Suffisant (par Ibn-Kodâmah). Pour ce qui est des principes du droit, je lus la *Somme* (4), le *Mokhtassar* d'Ibn-el-Hâdjeb, le *Tankihh el okoul* (5), (du docteur Sadr-el-châariah al-Mahbouby), puis le

(1) Le *Tanbih* sur l'*Wadjiz* a pour auteur le docteur schaféite Djemal el-dyn Abou-Isbak ben-Aly ben-Youssouf al-Schirâzy al-Ferouzzabady, mort l'an 476 de l'hégire. Le titre général de son ouvrage est je crois, *Tambih fyl-Fekh*, Avis donné sur la jurisprudence. Quant au traité qui porte le titre d'*Alwadjiz*, c'est un sommaire de jurisprudence par le docteur Schafeite Abou-Hâmed Al-Ghazâly, ouvrage qui se trouve à la Bibliothèque Nationale (supplément 409, Saint-Germain, 329). Le Tanbih a été commenté par le cheikh Abou'l-Hassan al-Kalassâdy (Almakkary, *Analectes*, première partie, page 935).

(2) *Al-Kodoury*, surnom du cheikh Abou'l-Hassan Mohammed de Baghdad, docteur de la secte de Hanbal, qui mourut en l'an 428 de l'hégire. Le *Mothtassar* ou Abrégé qui porta son nom est un exposé des dogmes d'Abou-Hânifah. Les partisans de ce docteur ont ce livre en si grande vénération qu'ils l'apprennent par cœur et le lisent avec dévotion quand ils se trouvent en danger, ou pour demander à Dieu quelque faveur.

(3) Le *Kâfy*, le Suffisant, dont le titre entier est *Kiteb el-Kâfy fy'l-foroue el-hanbaliyah*, livre contenant toutes les décisions de points de droit selon les principes d'Ibn-Hanbal, reconnait pour auteur le cheikh Moaffek el-dyn Abd'Allah ben-Ahmed Ibn-Kodâmah de Jérusalem, mort en 620 de l'hégire (1223 de J.-C.)

(4) *La Somme*, le titre entier de ce livre est *Kiteb el-Mahsoul fy êlm el-Ossoul*, Livre contenant le sommaire des principes du Droit. Il a pour auteur Abou'l-Fadl Fakhr el-dyn al-Râzy (Mohammed ben-Omar), célèbre docteur schafeite. Né à Rei dans l'Irak persique, en 543 de l'hégire, Fakhr el-dyn mourut à Hérat en 606 (1209 de J.-C.)

(5) *Tankih*. Il y a deux livres, à ma connaissance, qui portent ce nom, savoir : Le *Tankih el-Ossoul*, ouvrage du docteur Sadr el-chariah Obeid Allah Ibn-Masseoud al-Mahbouby, mort en 747 de l'hégire ; et le *Tankih el-lobab*, ouvrage dans lequel Abou-Soràa al-Irâky corrigea le texte du *Lobâb al-fikh*, la moelle de la jurisprudence, composé par le docteur schaféite *Ahmed ben-Mohammed al-Mahamily*.

Kiteb el-meftahh du docteur Al-Djeddy (1), le traité des maximes ou Règles fondamentales (Alkaouâhed) par le docteur Ezz-el-dyn (2), le *Kiteb el-Messalek ouel-Faïdah*; les principes fondamentaux (*al-kaouâhed*) par Al-Karâfy (3), une grande partie du traité des ressemblances et des conformités (*El-nadhair* ou *el-aschbah*) par le docteur Al-âllêmy (4), le traité de la bonne direction (*Erchad*) par Al-Obéidy (5),

(1) Le *Kiteb el-Meftah d'Al-Djeddy*. Il existe plusieurs traités qui portent le titre de *Meftah*, La clef : 1° le *Meftah el-bab el-mokfal lifehm el-Koran el-Monzal*, La clef qui ouvre la porte fermée et qui permet de comprendre l'Alkoran révélé, par Abou'l-Hassan al-Araby al-Andalossy (mort à Hamah en 637 de l'hégire) ; 2° le *Meftah el-Oloum*, La clef des sciences, par le cheikh Siradj el-dyn Abou-Yaâkoub Youssouf ben-Abou-Bekr al-Sokâky (mort en 626 de l'hégire) ; 3° le *Meftah el-Fekh*, La clef de la jurisprudence, par le docteur Saad el-dyn Masseoud ben-Omar al-Taftazâny (mort en 792 de l'hégire) ; et 4° *Meftah el-Ossoul'fy bena'il oroue ala el-Ossoul*, par Ibn-el-Hâdjeb. C'est de ce dernier ouvrage qu'il s'agit dans le texte, car il traite particulièrement, comme on voit, du droit musulman. Quant au nom d'*Al-Djeddy* ou *Al-Djarry*, qui est donné pour l'auteur du *Kiteb el-Meftah*, nous avouons qu'il nous est tout à fait inconnu : il a été, selon toute vraisemblance, défiguré par le copiste de notre manuscrit.

(2) On connait deux savants de ce nom, le docteur Ezz el-dyn ibn-Abd'el-Salam, mort en Égypte dans la seconde moitié du VIIe siècle de l'hégire, et le cheikh Ezz el-dyn Mohammed Ibn-Djemâa, à qui l'on doit un commentaire sur le poème de l'alfakih Siradj el-dyn ibn-Mohammed el-Oussely, qui roule sur la doctrine d'Abou-Hanifah (manuscrits de la Bibliothèque nationale, supplément, n° 1868).

(3) *Les principes fondamentaux, par Al-Karafy*. Le titre entier de cet ouvrage est : *Al-Kawahed el-Saniyah fy asrar el-Arabiyah*. Les principes d'une valeur approuvée, faisant connaître les secrets de l'analyse grammaticale. Il a pour auteur le cheikh Schihab el-dyn Ahmed Ibn-Edris al-Senhâdjy, surnommé *Al-Karafy*, mort en 684 de l'hégire (1285-86 de J.-C.). L'ouvrage se trouve à la Bibliothèque Nationale, ancien fonds, 564.)

(4) Le nom propre du docteur Al-Allêmy nous est tout à fait inconnu.

(5) Il existe un autre ouvrage (Bibliothèque Nationale, ancien fonds, 529) qui porte le même titre, mais qui n'a rien de commun avec celui dont il s'agit ici. Il a pour auteur le cheikh Zein el-dyn Ibn-Nadjim al-Misry mort en 970 de l'hégire, et il traite des principes de la jurisprudence hanéfite.

sur les fondements du droit je lus également sous sa direction le *Mohassal* et le traité *Erchad* (1); sur le soufisme le traité *al Ihia* d'Alghâzaly (2), à l'exception du quatrième et dernier livre de cet ouvrage. C'est lui qui me revêtit du froc des soufis, comme je l'avais déjà reçu des mains de son père et de son aïeul.

« De son école sont sortis plusieurs savants distingués, parmi lesquels nous aimons à citer le cheikh Abou-Zeid Al-Thaâleby, Al-Mazoûny, Abou-Abd'Allah Al-Tenessy et le cheikh Abou'l-Hassan Al-Kalassâdy. Voici comment celui-ci s'exprime, quand il parle du cheikh Ibn-Marzouk : « En arrivant à Tlemcen, dit-il dans le récit de son voyage littéraire, je trouvai dans cette grande cité une foule de savants ulémas, de personnes pieuses, d'hommes dévots et morts au monde, mais celui qui mérite avant tout une mention spéciale, c'est notre illustre cheikh et professeur, l'imam Abou-Abd'Allah Ibn-Marzouk al-Medjissy. Il était alors en pleine possession de la science et jouissait de la gloire qui y est attachée. Son mérite l'avait mis au rang des hommes les plus illustres et les plus éminents. Ayant passé les nuits dans les veilles, il avait cueilli en abondance les fleurs de la science ; puis, à son tour, il avait produit des fruits, poussé des feuilles et des rameaux. Ayant parcouru l'Orient et l'Occident, il était parvenu à pénétrer dans les diverses branches de la science et à s'en rendre entièrement maître. Il s'était levé sur le monde comme une nouvelle lune, apparaissant d'abord à l'Occident, puis

(1) Le *Mohassal* est un traité de métaphysique et de théologie, composé par le cheikh Fakhr el-dyn al-Râzy. Quant au *Erchad*, La Direction, il a probablement pour auteur quelque théologien ou mufti du VIII[e] siècle de l'hégire. Il existe à la Bibliothèque Nationale un manuscrit qui est ainsi intitulé et qui traite de la religion musulmane selon la doctrine d'Abou-Hanifa (Supplément arabe, 1871).

(2) *L'Ihia oloum el-dyn*, La Restauration des sciences religieuses, est le plus célèbre des écrits théologiques du philosophe arabe al-Ghazâly, mort en 505 de l'hégire (1111 de J.-C.).

s'élevant dans la sphère des âmes et se fixant dans ces hauteurs intellectuelles. Il n'y avait rien au monde de plus agréable que sa vue ; rien de plus facile que de pouvoir l'entendre. Il avait suivi l'enseignement des maîtres les plus illustres. Son éloge reste consigné dans les textes des livres ; son nom est proclamé par la langue de toutes les plumes ; il compte parmi ses ancêtres les plus nobles illustrations. Le cheikh Ibn-Marzouk a été un de ces hommes chez qui les biens de ce monde se trouvent réunis à ceux de l'autre. Tous ses moments, la nuit comme le jour, étaient remplis par quelque pieux exercice ; on le voyait occupé tantôt à faire la prière, tantôt à lire l'Alkoran, tantôt à donner des leçons, tantôt à travailler à la composition de quelque ouvrage. Ajoutez à cela qu'il s'était prescrit certaines oraisons, et qu'il s'était réservé des heures pour certaines pratiques. Il s'appliquait avec ardeur à l'étude, à l'acquisition de la science, afin de chasser l'ignorance ; s'il enrichissait son esprit du trésor des connaissances, c'était dans le but de les communiquer ; la célébrité dont il jouissait était pour lui un moyen pour se rendre agréable et utile. J'ai lu sous sa direction, ajoute l'auteur dont nous transcrivons les paroles, quelques fragments de son traité sur les successions, les dernières pages de l'*Idâhh* du docteur Al-Fâressy, ainsi qu'une partie du commentaire du *Teshil* (par Ibn-Mâlek). J'ai assisté à ses leçons, quand il expliquait le *Ihrab-el-Kor'an* (l'analyse grammaticale de l'Alkoran par Abou-Zakaria Yahia Ibn-al-Tebrizy (1), la plus grande partie d'Ibn-el-Hadjeb al-Fareyi, la *Talqin*, le *Teschil* d'Ibn-Mâlek, l'*Alfiyah*, la *Kafiyah*, *Ibn-el-Sallah sur le hadith* (2), le

(1) Abou-Zakaria Yahia Ibn-Aly al-Khatib al-Tébrizy, natif de la ville de Tauris, mort l'an 530 de l'hégire.

(2) L'imam Abou-Amr Ibn-el-Selah, docteur traditionniste, mort en 642. V. Almakkary IIe partie, page 94, et D'herbelot, article *Selah*.

Minhadj d'Alghazâly, une portion de la *Rissêlah* et autres ouvrages. Il mourut (que Dieu lui accorde sa grâce!) le jeudi, à l'heure de l'*Asr*, le 24e de châaban de l'an 842 (1438-39). On fit la .prière pour lui dans la grande mosquée, après la prière solennelle du vendredi. Le sultan Abou'l-Abbès Ahmed assista à ses funérailles, dont je n'avais jamais vu les pareilles. Sa perte fut vivement regrettée et tout le monde en fut affligé.

« On tient de la bouche de l'un de ses plus doctes disciples, le cheikh Abou-Zeid Al-Thaâleby, le renseignement suivant : « Quand notre professeur Abou-Abd'Allah Ibn-Marzouk se rendit auprès de nous à Tunis, où il séjourna quelque temps, j'eus l'occasion d'étudier sous sa direction une foule d'auteurs ; c'est ainsi que je lui entendis expliquer le *Mowatta* pendant la lecture de notre condisciple Abou-Hafs Omar, fils de notre cheikh Mohammed Al-Kolchâny ; c'est devant lui également que j'ai lu entièrement les quartenaires d'Al-Noury. Nous lisions devant lui en nous faisant expliquer ce que nous ne comprenions point. Toutes les fois que je lisais ainsi devant lui un *hadith*, il jetait les yeux sur le texte en s'abaissant et en s'humiliant ; puis il se mettait à pleurer ; il pleurait ainsi pendant que je continuais à lire, et il ne cessait de fondre en larmes, que lorsque j'avais achevé la lecture du livre (que Dieu lui fasse miséricorde !)

« Il accomplit deux fois pendant sa vie les devoirs du pèlerinage ; la première fois en 790, en compagnie du savant docteur Abd'Allah Ibn-Arafah. Pendant le séjour qu'il fit à la Mecque, il suivit les leçons du cheikh Beha el-dyn Al-Demâminy et du cheikh Abd'el-Nour al-Kiâly ; il put lire aussi Al-Bokhâry sous la direction du professeur Ibn-Saddik, et il s'attacha d'une manière spéciale à l'enseignement du cheikh Al-Mohheb Ibn-Hischam. Dans son second pèlerinage qui eut lieu en 819 (1416),

il se rencontra, à la Mecque, avec le docteur Al-Dhoubny Redouan et avec le savant alfakih Ibn-Hadjer. Il revint des régions orientales, l'esprit enrichi de toutes sortes de connaissances, affermi plus que jamais dans la croyance mahométane et pleinement résolu à consacrer le reste de ses jours à la carrière de l'enseignement et à la propagation des lumières parmi ses compatriotes de l'Occident. C'est, du reste, ce qui est attesté par la réputation de savoir qu'il a laissée après lui, par la vénération et l'autorité attachées à son nom dans le monde musulman, et surtout par le nombre considérable d'ouvrages auxquels il a donné le jour, et qui font le plus grand honneur à son zèle et à son érudition. »

C'est par la nomenclature de ses ouvrages qui prouvent la variété de ses connaissances et la fécondité de son esprit, que nous demandons la permission de terminer cette biographie déjà peut être trop longue. Ses ouvrages comprennent les titres suivants :

1° Trois commentaires sur le *Bordah*, le Grand, intitulé : *Idhâr sedki'l-mouaddah fy scharh el-Bordah*, Démonstration d'un sincère amour touchant l'explication du *Bordah* (1) travail très étendu, où chaque vers est accompagné de sept différentes interprétations ; le Moyen et le Petit, commentaires qu'il a désignés sous le nom d'*Istihâb*, l'Exposé complet, parce qu'ils ne laissent rien à désirer sous le double rapport de l'interprétation littérale et de l'analyse grammaticale.

2° *Al-Mefatih al-Keratissiyah fy charh al-Schocratissiyah*, Les clefs fournies par les papiers touchant l'explication des écrits Socratiques.

3° *Al-Mefatih al-Marzoukiyah fy'stikhradj zomour al-Khazardjiyah* (2), Les clefs d'Ibn-Marzouk servant à

(1) Poème très connu, composé en l'honneur de Mahomet, par le cheikh Seheref el-dyn Al-Boussiry.

(2) Au lieu de *zomour*, on lit *Redjez* dans Al-Makkary (manuscrit arabe de la Bibliothèque Nationale, n° 788, fol. 119.)

expliquer les allusions d'Alkhazardjy (poème sur la métrique arabe). Un volume.

4° Un poème sur le mètre *Redjez* traitant des sciences du *hadith*, intitulé *Al-Raudah*, le parterre (1).

5° Un abrégé du poème précédent, qu'il a nommé *Al-Hadicah*, le verger (2).

6° Un autre poème sur l'art de dresser les calendriers servant à indiquer les heures de la prière (*Almicat*) intitulé *Almoknie al-châfy*, le livre parfaitement suffisant (3).

7° Un commentaire sur les *Propositions d'al-Khoundjy*, intitulé : *Néhayat el-amal fy charh kiteb el-Djoumal*, le Comble des espérances touchant le livre des *Propositions*. Ce livre est un traité de logique mise en vers par le cheikh Namâwar al-Khoundjy. Il se trouve à la Bibliothèque Nationale (anciens fonds arabes, n° 440). Ce même volume contient le commentaire dont il est ici question avec ce titre un peu allongé : *Kenz el-amâny ouel-amal fy nadhm mantek el-Khoundjy*, Trésor des désirs et des espérances touchant le traité poétique de logique d'Al-Khoundjy.

8° *Ightinam al-forsah fy mohadethat aouamm Kafsah*, Occasion que l'on a été heureux de saisir pour se

(1) Dans le *Takmilet el-dibadj* d'Ahmed Baba al-Soudâny ce numéro porte le titre suivant : Deux poèmes sur les sciences du hadith, intitulés : *Al-Raudah*, le Jardin, où il a réuni les deux *Alfiyah*, celui d'Al-Irâky et celui d'Ibn-Léon en mille sept cents vers.

(2) Le *Takmilet* donne seulement cette indication : Abrégé de l'*Alfiyah* d'Al-Irâky. (Supplément arabe, n° 2018.)

(3) Ce numéro est ainsi indiqué dans le *Takmilet* : *Poème sur le Calendrier des heures*, qu'il a nommé *Al-Moknie el-Châfy*, l'Extrait suffisant, et qui contient mille vers. Après le numéro 6, le *Takmilet* indique un poème de mille vers imité de la *Chatibiyah*, traité en vers sur les sept leçons de l'Alkoran, par Ibn-Ferro al-Châtiby, (natif de Xativa en Espagne), et intitulé *Herz el-Amâny*, Amulette de tous les souhaits, et un autre sur l'*Alfiyah* d'Ibn-Mâlek.

mettre en relation avec la population de la ville de Cafsa. C'est un recueil de réponses et de consultations sur des questions de droit et de théologie qui lui avaient été adressées par un docteur de la ville de Cafsa, nommé Abou-Yahia Ibn-Akibah et auxquelles il avait répondu.

9° *Al-Wéhradj ila'stimtâr fy faouâid el-ostadh Ibn-el-Faradj*, l'Echelle pour arriver aux renseignements demandés par le docteur Ibn el-Siradj, de Grenade, en un cahier et demi. C'est une réponse faite par l'auteur à l'imam Ibn el-Séradj Al-Gharnâty, cadhi de la communauté, qui lui avait adressé plusieurs questions sur la grammaire et sur la logique.

10° *Nour el-yakin fy scharh hadith aouliâ allah el-mottakin*, La lumière de la vraie religion ou commentaire des paroles traditionnelles des pieux amis de Dieu.

10° bis. Un écrit composé en l'honneur des Soufis *Remplaçants*, dans lequel il traite longuement des *hadith* et qui commence ainsi : *la première parure d'Abou-Naïm*, ou bien d'après une variante qui se trouve dans le *Takmilet* d'Ahmed Baba el-Soudâny : *la première parure sera pour les Remplaçants.*

11° *Al-dalil el-houmy fy tardjih tehârat el-Kaghid el-roumy*, Guide vulgaire pour s'assurer de la pureté du papier romain ou chrétien.

12° *Al-Nashh al-khâles fy l-redd âla meddahi rotbet el-kâmel*, Avis désintéressé servant à réfuter celui qui prétend avoir atteint le rang d'homme parfait. L'ouvrage est resté inachevé. Il se compose de sept cahiers. L'auteur se fit un devoir de le composer, afin de réfuter les assertions de son contemporain l'imam Kâssem Al-Ocbâny dans une décision juridique qu'il avait donnée au sujet d'une question à lui adressée par les fakirs de l'ordre des Soufis. Ce docteur, qui avait ajouté foi aux artifices de ces imposteurs, trouva ainsi un contradicteur éclairé dans la personne d'Ibn-Marzouk.

A ces ouvrages plus ou moins considérables on peut ajouter les suivants :

13° *Mokhtassar el-Hâouï fy'l-fetaoua l'Ibn-Abd'el-Nour*, l'Abrégé du recueil de décisions juridiques, par Ibn-Abd'el-Nour.

14° *Al-Raudh al-bahidj fy messâïl el-khalidj*, Le magnifique parterre touchant des questions relatives au *Khalidj*, ouvrage consistant en quelques feuilles seulement.

15° *Anouâr el-dherâry fy mocadderât el-Bokhâry*, Les Etoiles brillantes sur les passages obscurs d'Al-Bokhâry.

16° *Al-Moknie el-châfy fy ilm el-wakt*, Le Livre suffisant et parfait touchant la science du temps. C'est un poème qui se compose de mille sept cents vers.

17° Le *Talkhis* du cheikh Ibn al-Benna, mis en vers sur le mètre Redjez.

18° *Talkhis Al-meftah*, ou abrégé de l'introduction à l'Eloquence par Al-Kazouïny, également mis en vers.

19° Le traité mis en vers du *Herz el-amâny*, l'Amulette des désirs, ouvrage du célèbre docteur Abou'l-Kâssem Ibn-Ferro Al-Châtiby, mort au Caire en 590 de l'hégire (1).

20° Le traité du docteur Al-Khoundjy intitulé : *Al-Djomal*, les Propositions, mis en vers.

21° Il a résumé et mis aussi en vers l'Alfiyah d'Ibn-Mâlek.

22° On lui doit encore un ouvrage qui traite des qualités et des vertus de son maître l'ami de Dieu, le pieux et dévot Ibrahim Al-Masmoudy. Il consiste seulement en quelques feuilles séparées.

23° Un Commentaire de la Surate : la Sincérité (XII) d'après la méthode des philosophes.

(1) Al-Makkary, *Analectes*, seconde partie, page 475, et manuscrits de la Bibliothèque Nationale, supplément n° 196.

Cette liste qui est fournie par l'auteur du *Bostan* et par le biographe Ahmed Baba el-Soudany dans son *Takmilet el-dibâdj*, sera à peu près complète, si l'on y ajoute deux autres opuscules qui sont attribués à Ibn-Marzouk par un écrivain très accrédité, le cheikh Al-Sakhâwy, savoir : un Commentaire sur Ibn-el-Hâdjeb al-Farehy, et un autre sur le *Teshil* du même auteur.

Les ouvrages que nous venons d'énumérer étaient tous complets, si nous en croyons les écrivains qui les mentionnent, mais il y en avait presque autant auxquels l'auteur n'avait pu mettre la dernière main et qu'il a laissés inachevés : nous croyons superflu d'en citer ici les titres et les noms. Toutefois, pour ne rien omettre de ce qui est de nature à donner une juste idée du mérite scientifique de notre auteur, nous dirons qu'outre les travaux sus-mentionnés on avait aussi de lui des prônes ou allocutions religieuses qu'il avait prononcés dans les mosquées les jours du vendredi, ainsi qu'une foule de réponses ou décisions juridiques sur diverses matières de controverses, qui avaient fait le tour du monde musulman, qui jouissaient partout d'une grande autorité, et qui étaient citées comme règles de droit et de conduite par tous les jurisconsultes et les muftis, décisions qui ont été recueillies par certains auteurs et dont on retrouve une partie dans les publications d'Al-Wanchérissy et d'autres savants auteurs africains.

II. — Cidi Kâssem ben-Eïssa Ibn-Nâdjy Abou'l-Fadl et Abou'l-Kâssem.

Le cheikh Ibn-Nâdjy était un habile jurisconsulte, un savant très distingué, un homme modeste et fort pieux. Il était né à Tlemcen vers le milieu du VIII[e] siècle de l'hégire. Épris d'un grand amour pour la science, il quitta de bonne heure le lieu de sa naissance pour aller entendre les professeurs les plus célèbres de son époque ;

c'est ainsi que dans la ville de Kairouân il s'attacha aux leçons du docteur Abou-Mohammed Abd'Allah al-Chaïby; qu'à Tunis il suivit l'enseignement d'Ibn-Arafah (1) et des maîtres formés à l'école de ce fameux docteur, tels que le cheikh Abou-Mehdy al-Ghabriny, le hâfidh Al-Barzely, le cheikh Al-Abby, le cadhi Yaâkoub al-Zaghby et autres savants dont il serait trop long de faire l'énumération. Il remplit successivement les fonctions de cadhi à Béja, à Djerba et à Kairouân. Il était très versé dans la *Madaouwânah* (de Sahnoun), dont il avait fait une étude très approfondie et qu'il aimait à citer dans ses décisions. On lui doit un excellent commentaire de la *Rissêlah* (d'Ibn-Abou-Zeid al-Kaïrouâny), ouvrage dont le cheikh Mohammed ben-Abd'el-Karim al-Méghily faisait un si grand cas, qu'il ne le désignait pas autrement que par le nom de *Commentaire d'or*. Il est aussi l'auteur de deux commentaires sur la *Modaouwanah*, l'un intitulé : *l'Hivernal* en quatre livres, et l'autre que l'on appelle *l'Estival*, en deux livres seulement. Il a eu pour disciples une foule d'hommes qui se sont distingués par leur savoir : qu'il nous suffise de citer le nom du docteur Ahloulou, auteur d'un commentaire du *Précis de jurisprudence* par cidi Khalil. Le cadhi Ibn-Nâdjy mourut en 837 de l'hégire (1433 de J.-C.), vers la fin du règne du sultan Abou-Abd'Allah Mohammed, fils d'Abou-Teschifin (2).

Après le docteur Ibn-Marzouk el-Hafid, il faut compter parmi les plus grandes illustrations du règne du sultan Ahmed le cheikh cidi Lahsen, ainsi nommé par ses contemporains et par les habitants modernes de la ville de Tlemcen. Ce qui a contribué à rendre son nom cé-

(1) Le docteur Abou-Abd'Allah Mohammed Ibn-Arafah al-Oùrghammy, imam et prédicateur de la grande mosquée Al-Zeitounâh à Tunis, mourut en 802 de l'hégire, à l'âge de 87 ans.

(2) Ahmed Baba el-Soudâny, *Takmilet el-dibadj*, page 271 de mon exemplaire, et le chérif Ibn-Mariam, le *Bostan*, page 1[illegible]1.

lèbre et vénéré, c'est moins l'étendue de son savoir et la fécondité de sa plume, que l'éclat de ses vertus et la réputation de thaumaturge qui lui avait été faite par la crédulité de ses coréligionnaires : sa vie qui appartient bien plus à l'agiographie mahométane qu'à l'histoire de la science et de la littérature arabe, mérite néanmoins d'être connue, parce qu'elle se rattache par plusieurs côtés aux événements politiques de son temps, et qu'elle peut, d'ailleurs, intéresser ceux qui aiment à étudier les mœurs orientales, à pénétrer dans la vie intime des Arabes à une époque où l'ascétisme exerçait un grand empire sur les esprits aussi bien dans le monde chrétien que parmi les mahométans de l'Asie et de l'Afrique. Nos renseignements seront puisés aux sources déjà connues, et nous ferons parler, autant que possible, les auteurs arabes qui nous ont servi jusqu'ici de guides dans nos recherches et nos notices biographiques.

Le cheikh Al-Hassan autrement dit *Lahsen*, Ibn-Makhlouf ibn-Sâad ibn-Saïd al-Mezily al-Râchidy Abou-Aly, connu plus communément sous le surnom d'Abarkan, qui dans la langue berbère veut dire *le Noir*, le cheïkh, l'alfakih, l'imam, le docte professeur, l'ami de Dieu, l'homme pieux, l'illustre *Kotb* ou Pôle de sainteté, vint au monde dans les premières années du règne d'Abou-Hammou Moussa. Il était issu d'une famille berbère, les Amzilah, fraction de la grande tribu des Beni-Râched (1). Il était né dans le village de *Djâméah* qui fut détruit pendant les guerres de ce siècle et dont les habitants émigrèrent à Tlemcen et dans les villes voisines : c'était là que reposaient les cendres de ses ancêtres. Sa mère, qui était de race masmoudienne, était venue s'établir dans la *Mansourah*, à la suite du sultan mérinide Abou'l-Hassan, pendant qu'il faisait le siège de

(1) Les Beni-Râched appartenaient à la grande race des Zénètes.

Tlemcen en 737 de l'hégire (1336 de J.-C.) sous le règne d'Abou-Teschifin (1).

Le cheikh Lahsen raconte lui-même que, lorsque dans sa jeunesse il sortait de la ville avec sa mère pour aller respirer le bon air de la campagne, et que, traversant les ruines de la Mansourah, ils étaient arrivés à un certain endroit, elle lui disait : « C'est ici, mon fils, qu'était située la maison où nous demeurions à l'époque où cette ville était encore habitée. » Sa première éducation se fit sous la surveillance de ses parents, qui comptaient parmi les familles les plus honorables de la ville. Arrivé à l'âge où la raison commence à se développer et à recevoir une direction plus ou moins libérale, il fut confié aux soins des deux plus savants professeurs de l'époque, le fameux docteur cidi Ibrahim al-Masmoudy et l'imam Ibn-Marzouk el-Hafid, qui lui enseignèrent l'Alkoran et les éléments de la grammaire arabe. Étant ensuite parti pour l'Orient dans le but de s'acquitter du devoir du pèlerinage, il s'arrêta d'abord dans la ville de Bougie, où il suivit le cours d'enseignement du docteur Abd'el-Rahman al-Waghrsily; de là il se rendit à Constantine pour entendre le célèbre professeur Abou-Abd'Allah al-Marrekoschy. Arrivé à la Mecque, il fit connaissance avec plusieurs savants dont il se fit l'humble disciple et qui, à la fin de leurs cours, lui délivrèrent des diplômes de licence et les certificats d'étude les plus élogieux. Après un séjour de cinq ans dans la ville sainte, il se décida à reprendre le chemin de l'Occident avec le bâton sacré de pèlerin, portant suspendu à son cou le vénéré chapelet de la Mecque, la mémoire ornée de pieux souvenirs, l'esprit enrichi d'une ample moisson de nouvelles connaissances, le cœur muni d'une double cuirasse contre l'impiété et les opinions hérétiques et hétérodoxes.

(1) Voyez *Histoire des Berbères, dynastie mérinide*. Tome IV, page 219 et suivantes.

« De retour dans sa patrie, le vénérable pèlerin ne crut rien faire de mieux que de se vouer à la carrière de l'enseignement, afin de pouvoir communiquer à ses compatriotes le trésor de ses lumières, en leur donnant, d'ailleurs, l'exemple d'une vie mortifiée et irréprochable.

« Il alla s'établir dans le quartier solitaire d'Agadir d'où il se rendait chaque jour dans une mosquée située près de la porte que l'on nomme *Beb-Zir*, où il avait ouvert un cours d'enseignement. Son dévouement et la réputation de son savoir lui attirèrent bientôt un grand nombre d'auditeurs, et l'on accourait de toutes parts à ses doctes leçons. Il avait l'honneur de compter parmi ses disciples les personnes les plus notables de la ville ou qui ont laissé leur nom à la postérité, entre autres le cheikh Abd'el-Djelil Mohammed-Al-Tenessy, Abou'l-Hassan Al-Talouty et le frère utérin de celui-ci, le célèbre imam Al-Senoussy, qui, dans la suite et à l'apogée de sa gloire, ne pouvait parler de son maitre sans faire de lui le plus grand éloge, en disant qu'il n'avait jamais rencontré dans le monde un professeur plus instruit, ni un ami de Dieu plus vertueux ; qu'à l'égard de l'accomplissement de ses devoirs religieux il ne s'était jamais mis dans le cas de mériter un reproche quelconque ; qu'au surplus, il joignait à une grande modestie une contenance si grave, qu'on avait pu le voir sourire quelquefois, mais jamais rire aux éclats. Un autre de ses disciples lui a rendu aussi ce témoignage, qu'il était miséricordieux et compatissant à l'égard de ses semblables ; qu'il se montrait heureux de leur bonheur, et affligé à la vue de leurs souffrances et de leurs malheurs ; qu'il avait un chapelet dont il ne se séparait jamais ; que sa prière ne connaissait point de relâche, pas même un instant d'interruption ; qu'enfin il était l'objet de la vénération de tout le monde, des petits comme des grands personnages. On ajoute que, parmi

les ouvrages religieux qu'il aimait à lire et à expliquer, la *Rissêlah* du cheikh Abou-Zeid al-Kaïrouâny avait sa préférence ; que lorsque son disciple Al-Senoussy entrait dans l'école pour assister à ses leçons, il l'accueillait en souriant ; qu'il était le premier à lui adresser la parole et qu'il avait coutume de lui dire : « Que Dieu te fasse la grâce, mon fils, de devenir un jour un de ses pieux imams ! Les biographes de notre cheikh lui attribuent une foule de prodiges, de faits plus ou moins merveilleux, parmi lesquels nous mentionnerons les suivants :

« Voici ce qui m'a été raconté par le docteur Al-Senoussy et son frère utérin le cheikh Aly al-Taloûty :

« Un jour que le cheikh Lahsen el-Abarkan qui se trouvait dans le désert, était occupé à faire ses ablutions et se disposait à faire la prière, il vit arriver un lion énorme, qui vint se placer près de ses pantoufles. Le cheikh, sans se troubler, ayant achevé ses ablutions, se tourna vers l'animal féroce et s'écria trois fois : Qu'il soit béni et à jamais exalté Celui qui est le meilleur des Créateurs! A ces paroles, le lion resta interdit; il baissa la tête comme quelqu'un que la honte retient ; puis il se leva et disparut.

« On tient le fait suivant de la bouche du même docteur Al-Senoussy, dont voici les paroles :

« Voici, dit-il, ce qui m'a été rapporté par le saint, le très savant cheikh cidi-Saïd Ibn-Abd'el-Hamêd al-Kasnoûny, dans sa maison sise dans l'Wanchéris ; or vous saurez que c'était l'un des anciens compagnons de notre cheikh. Un jour, me dit-il, qu'il faisait très chaud, étant entré chez le cheikh Lahsen, je le trouvai en proie à une fatigue plus qu'ordinaire et le corps inondé de sueur. Il me dit : — Savez-vous d'où me vient cette grande fatigue ? — Non, seigneur, lui répondis-je. — J'étais, ajouta-t-il, assis tranquillement ici dans l'endroit où vous me voyez, lorsque Satan est entré chez

moi en personne et sous la forme qui lui est propre. A sa vue, je me suis levé de ma place pour aller vers lui, alors il s'est mis à fuir devant moi ; j'ai couru après lui, en l'appelant à la prière ; mais il a continué à fuir devant moi en lâchant des vents, selon ce qui est dit dans le *Hadith*, et il a fini par disparaître à mes yeux; maintenant, vous le voyez, c'est à peine si je suis de retour de sa poursuite.

« Un trait non moins merveilleux a été raconté par le même Al-Senoussy. Le voici :

« Quand le cheikh Lahsen revint de l'Orient, ayant trouvé le village d'Al-Djâmeah, patrie de ses ancêtres, entièrement détruit, il alla fixer sa demeure dans la ville de Tlemcen. Puis, toute réflexion faite, il se décida à retourner dans le village en question, dans le dessein d'en relever les ruines et d'y établir son séjour. « Je me mis donc en route, ce sont ses propres paroles, et arrivé sur les lieux, je m'assis en présence de ces tristes vestiges du passé, et je repassai dans mon esprit les événements terribles qui avaient amené la destruction du village et avaient contraint les habitants à abandonner le lieu qui les avait vus naître. Or, pendant que j'étais plongé dans ces douloureuses réflexions, voilà que je vois arriver un chien, qui vint s'installer non loin de moi, portant dans son regard et dans toute son attitude l'expression de la plus profonde tristesse et paraissant aussi affligé que moi. A la vue de ces ruines, je me disais en moi-même : « Est-il possible que l'on voie un jour ce malheureux village restauré ? Sortira-t-il jamais de ses ruines pour être de nouveau habité ? » O prodige ! alors le chien qui était devant moi, levant la tête, me dit dans un langage très clair et d'une voix très intelligible : « Jusqu'au jour de la résurrection générale, oui, ce village sera en ruines et restera inhabité. » Ayant entendu avec terreur ces paroles qui s'adressaient à moi, je pris le parti de revenir à Tlemcen.

« A la suite de ce récit, Al-Senoussy fait cette remarque : Nous avons entendu, moi et mon frère cidi Aly, raconter le même fait au fils du cheikh Al-Hadji-Ibrahim Ibn-Reddak, dont les paroles m'ont été répétées par cidi Aly dans ces derniers temps, vu que je les avais oubliées et que mon frère utérin a la mémoire plus solide que la mienne.

« Autre anecdote merveilleuse. La scène se passe dans la citadelle de Tunis, où le sultan Mohammed, fils d'Abou-Teschifin, roi détrôné de Tlemcen, était détenu comme prisonnier d'Etat avec l'un de ses anciens vizirs. C'est cidi Ahmed ben-Yaâkoub, le vizir en question, qui raconte le fait.

« J'avais, dit-il, été enlevé par le sultan Abou-Fâres et je me trouvais renfermé dans les cachots de Tunis en compagnie de mon ancien maître Mouley-Mohammed Ibn-Teschifin et de notre secrétaire en chef. Parmi les cheikhs dont j'avais plusieurs fois imploré l'assistance dans ma triste position, étaient cidi Lahsen et le cheikh Al-Médiouny. Or, une nuit, pendant que j'étais à dormir, voilà que je vis arriver auprès de moi cidi Lahsen, qui me fit sortir de prison et me conduisit en présence du sultan Abou-Fâres. Je me trouvais ainsi devant le sultan, et je vis siégeant à côté de lui un tel et un tel que je reconnus facilement. Le cheikh dit au sultan Abou-Fâres en me désignant : « Qu'avez-vous à faire, Seigneur, avec cet homme-ci ? Donnez-lui la liberté. » A quoi le sultan répondit : Je le veux bien. Lorsque le sommeil me quitta et que je fus réveillé, je dis au sultan Mohammed : « Aujourd'hui même je serai rendu à la liberté. — D'où peut te venir, me répondit-il, un si grand bonheur ? — C'est le cheikh Lahsen, lui dis-je, qui est l'auteur de ma délivrance. » Je lui racontai alors mon songe, après quoi il me dit : Puisse le recours que tu as eu à l'assistance du cheikh te servir et être le gage d'une autre délivrance ! En effet, le jour était à peine

levé, que j'entendis crier après moi : Où est le fils du vizir Abd'el-Wadite ? A cet appel je sortis et fut conduit devant le sultan Abou-Fâres. Je le trouvai assis sur son trône, comme je l'avais vu pendant mon sommeil, et entouré des personnes que j'avais aperçues en songe. Il me dit : C'est le cheikh cidi Lahsen qui te donne la liberté. Hier, je l'ai vu et il t'a mené en ma présence dans les conditions où je te vois.

« Autres faits extraordinaires se rapportant à l'époque du siége de Tlemcen par le sultan Abou-Fâres.

« Voici, dit le cheikh Al-Senoussy ce qui m'a été raconté par mon frère cidi Aly. « La ville de Tlemcen se trouvait assiégée par le sultan hafside Abou-Fâres, et la place était défendue par le sultan Ibn-Abou-Teschifin, ainsi que par les armes des habitants. Abou-Fâres, contrarié par la résistance opiniâtre des assiégés, en avait conçu un très grand dépit. Il pressa le siège plus que jamais et jura que si on ne lui ouvrait pas les portes de la ville dès le lendemain, il livrerait Tlemcen au pillage pendant trois jours. Il réduisit donc les habitants à la dernière extrémité, les jeta dans la pénurie de toutes les choses nécessaires à la vie, abolit toutes les communications avec le dehors, et il se déclara une si grande misère parmi les assiégés, que l'on vît apporter au marché des vivres des morceaux de peau ou de cuir ; il faut en dire autant des flèches et des projectiles qui manquèrent aux combattants. Un jour on entendit même de Tessalah (1) le bruit causé par une pierre lancée sur la ville. A ce récit le cheikh Al-Senoussy ajoute les renseignements suivants : Voici, dit-il, ce qui m'a été rapporté, à propos de ce siège, par un homme vertueux de mes amis, lequel se trouvait, lorsque la chose arriva,

(1) Tessalah, ville et montagne à huit lieues environ au Sud d'Oran, et à peu près à la même distance à l'Est de la ville de Tlemcen.

dans la mosquée de la rue *Massouf*. Une fois le sultan lança sur nous une pierre si énorme, que le bruit qu'elle fit à nos oreilles fut pareil à un grand éclat de tonnerre. Quelques-uns de nous se jetèrent la face contre terre et se mirent à répéter ces paroles : Gloire, gloire à Celui dont la louange est proclamée par la voix du tonnerre ! Gloire à Celui en présence de qui tremblent les Esprits célestes! A la vue de ces maux, les assiégés persuadés que si le blocus continuait, ils finiraient par être pris et tous exterminés, s'adressèrent aux savants et aux professeurs qui se trouvaient dans la ville et leur demandèrent de leur donner leurs enfants munis de leurs tablettes, afin d'aller avec eux implorer la clémence du sultan Abou-Fâres en faveur des malheureux habitants de la ville. C'est alors que le cheikh cidi Abd'el-Rahman Al-Senoussy et le cheikh Ibn-Abd'el-Aziz se rendirent auprès du cheikh cidi Lahsen, et le prièrent de sortir avec eux pour aller intercéder auprès du sultan, mais cidi Lahsen ne voulut point accéder à leur désir, et, malgré leur insistance, il persista dans son refus. Comme ils revenaient à la charge, il finit par leur dire : En vérité, vous insistez comme s'il n'y avait personne autre au monde pour nous secourir que cet Abou-Fâres. Non, je ne me rendrai point auprès de lui : je veux que Dieu seul soit juge entre lui et moi. Telle fut en ces termes, ou à peu près la réponse qu'il leur fit en dernier lieu. Sur ces entrefaites, le sultan Abou-Fâres eut un songe des plus terribles au sujet de son armée : il vit arriver devant lui une foule d'amis de Dieu, c'est-à-dire les saints protecteurs de la ville de Tlemcen, entre autres le grand saint Abou-Médien qu'il reconnut parfaitement et le cheikh cidi Lahsen. L'un dispersa les deux tiers de l'armée du sultan ; l'autre mit en déroute le dernier tiers. On tient de la bouche d'un autre saint homme, que cette même nuit, il avait vu aussi en songe le cheikh cidi Lahsen qui tenait dans sa main un grand sabre et ne faisait que

monter et descendre l'escalier de sa maison. Quant au sultan Abou-Fâres, épouvanté par le songe qu'on vient de raconter, il revint à de meilleurs sentiments; il renonça à son premier et désastreux dessein, et, à partir de cette nuit, reconnaissant le haut mérite de cidi Lahsen, il ne cessa de lui donner des marques de la plus profonde vénération.

« Effet miraculeux d'une amulette délivrée par cidi Lahsen à un musulman condamné à la flagellation.

« Voici ce que l'on tient de la bouche du cheikh Ahmed Al-Siny, l'un des anciens disciples et compagnons du cheikh cidi Lahsen. Le cheikh Ahmed était un saint homme, qui lisait sans cesse le livre sacré et dont la bouche ne discontinuait point de prier et de célébrer les louanges de Dieu.

« Au début de ma conversion, dit-il, comme je me trouvais en possesion d'une fortune considérable, le sultan Ahmed qui me connaissait, m'envoya quelques-uns de ses émissaires avec ordre de me jeter en prison sans aucune raison apparente, après m'avoir imposé une contribution de mille dinars; c'était à une époque où je ne connaissais pas encore le mérite du cheikh cidi Lahsen, à cause du peu de notoriété qui entourait alors son nom. Toutefois, j'avais un parent jurisconsulte qui suivait ses conférences et prenait des leçons auprès de lui. Il voulut bien parler de mon affaire à l'illustre cheikh cidi Lahsen, un jour que celui-ci venait de terminer sa conférence. Après lui avoir exposé ma situation, il le pria d'intercéder pour moi auprès du sultan Abou'l-Abbès (1) dont il avait l'honneur d'être l'un des imams.

Il lui dit : « Cidi, ce prince est peu commode, quand il s'agit de l'argent; si vous vouliez nous permettre de

(1) On lit dans le texte : *Abd'el-Wâhed*, ce qui est évidemment une faute de copiste.

le prier en votre nom, j'agirais en conséquence. — Faites ce que vous désirez, lui répondit le cheik.

Ce jour-là même, qui était un jeudi, le chérif cidi Hammô, s'étant présenté devant le sultan, lui dit : il y a ici dans le pays un saint homme qui m'a envoyé auprès de votre majesté, afin que nous intercédions en faveur du malheureux Al-Siny et que vous ayez l'extrême bonté de le relâcher pour l'amour de Dieu. Le sultan lui demanda qui était la personne dont il lui avait parlé. — C'est, lui répondit le chérif cidi Hammô, un homme vertueux qui s'appelle cidi Lahsen Abarkan. — S'agirait-il, répliqua le sultan, de cet individu qui demeure près de la porte Beb-Zir ? — Oui, seigneur, lui répondit le chérif. Le sultan ajouta : « Lorsque nous entrâmes dans la ville par la porte *Akabah* (1) nous passâmes près de ce prétendu saint homme ; nous criâmes plusieurs fois, afin qu'il vînt nous ouvrir la porte, mais il ne daigna pas sortir ni répondre à notre appel. Importuné par nos coups répétés, il finit par sortir et par venir nous ouvrir un coin de la porte, en tirant dehors sa main sans nous montrer son visage ; c'est là l'insigne faveur qu'il nous accorda et nous montâmes ainsi dans la ville. Puis il ajouta : « Puisque cet homme veut bien intercéder en faveur de mon prisonnier, je fais grâce à celui-ci de cent dinars ; je lui fais grâce de deux cents ; je lui fais grâce de trois cents ; non, plus que cela, je lui fais grâce de cinq cents dinars. » Un moment après avoir prononcé ces paroles, il s'emporta et, en proie à une violente colère, il s'écria : « La religion exige de moi que je me fasse donner par cet homme cinq cents dinars, après toutefois qu'il aura reçu sur le dos autant de coups de fouets qu'il y a de cheveux sur sa tête, puisqu'il a osé manquer de respect envers son souverain. »

(1) La porte *Akabah*, autrement dite la *porte de la Montée*, est située dans la partie nord-est de la ville de Tlemcen.

En entendant ces horribles propos, cidi Hammô le chérif éprouva le plus vif regret d'avoir parlé en faveur de son protégé: il en fut on ne peut plus désolé. Le sultan lui dit: « Assurément, l'intercession ne pouvait être plus funeste à ce pauvre prisonnier : plut à Dieu qu'il n'en eût jamais été question ! Cidi Hammô, étant sorti du palais, vint me mettre au courant de ce qui venait de se passer. Son récit me causa une affliction telle, que Dieu seul en connaît toute l'amertume. En effet, la victime, l'infortuné cheikh al-Siny, ayant la peau très blanche, étant d'un tempérament délicat, ayant des membres extrêmement mous et sensibles et ne pouvant supporter un seul coup de fouet, comment croire qu'il survivrait à l'horrible supplice que le sultan avait juré de lui faire subir ? Le cheikh cidi Hammô le chérif se fit donc un devoir d'aller rendre compte de cette affaire au cheikh cidi Lahsen, qui en fut très affligé et en remit l'issue entre les mains de Dieu seul. Cependant il traça une amulette sur un petit bout de papier, de la longueur d'un ongle seulement, qu'il délivra à mon beau-frère en lui disant : Portez ceci au prisonnier et dites-lui que, lorsqu'on le fera sortir pour aller recevoir les coups de fouet, il ait soin de porter ce papier sur lui, et que, s'il peut le mettre dans sa bouche il ne néglige pas de le faire. Je fus donc mis en possession de cette amulette et je me mis à attendre l'effet que Dieu voudrait bien lui faire produire. Ce jour-là et la nuit suivante, je fus laissé tranquille et l'on ne me fit aucun mal ; mais le lendemain, qui était le vendredi, dès que le soleil parut à l'horizon, l'appel tomba sur moi comme ayant à sortir pour aller subir les coups. Je serrai fortement mon seroual (culottes) autour de ma taille et je mis l'amulette sous les plis de mon vêtement. On me fit marcher, le reste du corps nu, puis je fus garrotté, mis en mesure d'être frappé, et je vis les fouets tout prêts à fonctionner. Les exécuteurs se disposaient à décharger sur mon corps une grêle de coups,

lorsqu'une voix partant du palais du sultan se fit entendre qui disait: Laissez-le, renvoyez-le en prison, jusqu'à ce que nous ayons fait la prière du jour sacré du vendredi.

« Je fus donc ramené en prison ; mais jugez de mes transes et de ma désolation, quand je songeai au supplice qui m'attendait et que m'avait attiré mon malheureux argent, joint à d'autres causes que j'ignorais.

« On me laissa dans le cachot, jusqu'au moment où le sultan eut achevé la prière solennelle du vendredi. En attendant qu'il fut rentré au palais et qu'il se fût assis sur son trône, on vint me crier de sortir. Je sortis donc, mais en proie à un trouble, à un tremblement tel, que Dieu seul peut en savoir la mesure : j'avais la conviction que si je sortais, c'était infailliblement pour aller subir mon supplice. Je fus conduit devant le sultan lequel, aussitôt qu'il me vit paraître, me dit : « Va, mon ami, va tranquillement à ta maison, tu ne me dois plus rien. » En entendant ces paroles, je restai comme interdit : la joie que me causa cette heureuse nouvelle fut si grande, qu'à vrai dire, Dieu seul en connaît la mesure et l'étendue.

« Pendant que j'étais à me retirer, le sultan prononça quelques paroles à voix basse que je n'entendis pas, et croyant qu'elles ne s'adressaient point à moi, je poursuivais mon chemin, quand le chambellan se mit à crier après moi, en me grondant, en m'injuriant, en me disant même des choses fort désagréables. « Eh quoi ! me disait-il, le sultan veut te parler, et toi, tu t'en vas ! » Je revins donc sur mes pas, tout tremblant, le cœur palpitant de crainte et d'effroi. « Tu sauras, me dit le sultan, que c'est à Dieu seul que tu dois ton élargissement. » Puis, s'adressant à ceux qui assistaient à l'audience : « Savez-vous, leur dit-il, pour quelle raison j'ai rendu cet homme à la liberté ? — Non, Seigneur, lui fut-il ré-

pondu ; car il n'y a que Dieu et son envoyé qui puissent le savoir. » Alors le sultan se mit à raconter la terrible vision qu'il avait eue à ce sujet. « Lorsque je me suis mis à faire la prière, dit-il, tout à coup un personnage que je ne connaissais point (1) se montra à mes yeux. Il était debout devant moi, l'air menaçant, les yeux flamboyants et irrités. Il découvrit son bras, un bras vigoureux, d'une longueur et d'une hauteur étonnante, comme je n'en avais jamais vu ; puis il tira un sabre étincelant de beauté et digne de figurer dans la main d'un grand souverain. L'ayant retourné en bas, il se mit à le secouer fortement afin qu'il descendit et sortit seul de son fourreau. Comme malgré ses efforts l'arme n'en sortait point, il s'écria : Voyez avec quelle force ce sabre tient dans son fourreau. A ce spectacle, je serais mort d'épouvante, si Dieu dans sa bonté n'était venu à mon aide : j'étais dans ce moment, comme je viens de le dire, à faire la prière du vendredi. Quand je suis arrivé au moment où il faut se prosterner pour faire l'adoration, j'ai vu le sabre sortir de son fourreau, malgré la force qui l'y avait retenu jusque là, comme si quelqu'un me l'avait tiré du fourreau et de mon propre bras, et le personnage en question saisissant aussitôt l'arme fatale, l'a tournée contre ma gorge pour me percer et couper toutes les veines du cou, et il m'en a déchargé un coup terrible et violent, sans m'en apercevoir; c'est qu'en effet Dieu, (soit-il loué !) a daigné détourner tant soit peu la direction du sabre, en sorte que le coup a porté sur la partie du cou qui est protégée par le turban ; mais le tout a été traversé par le sabre et tranché d'une manière horrible et violente. « Après ce lamentable récit, il s'est baissé pour nous montrer son cou, et nous avons pu nous assurer de la vérité de ce qu'il venait de

(1) Il y a ici dans le manuscrit une petite lacune laissée en blanc, que j'ai tâché de remplir d'après la suite du contexte et la nature merveilleuse du récit.

nous dire. Après cela il ajouta : A cette heure-là même Dieu (soit-il exalté !) m'a mis dans l'esprit que le malheur qui m'arrivait n'avait pas d'autre cause que la conduite que j'avais tenue à l'égard de mon prisonnier et le supplice dont je l'avais menacé, après que le saint homme que vous savez, avait bien voulu intercéder pour lui. C'est pourquoi j'ai juré dans ce moment, qu'en reconnaissance de ce que Dieu m'avait préservé de la mort, et m'avait fait connaître la véritable cause de mon infortune, je mettrai mon prisonnier en liberté, aussitôt que j'aurais achevé la prière, sans rien exiger de l'argent que je lui avais imposé. » Les assistants le félicitèrent d'avoir ainsi échappé à la mort, après quoi m'étant retiré, grâce à Dieu, sain et sauf et en parfaite sûreté, je m'enpressai de descendre en compagnie de mon beau-frère, chez le cheikh cidi Lahsen que nous trouvâmes dans le cimetière des *Foulons*, à son retour de la prière du vendredi qu'il avait l'habitude d'aller faire dans le quartier d'Agadir. Quand il aperçut mon frère, il lui dit : Eh bien ! quelle nouvelle m'apportez-vous ? S'adressant à lui de préférence, parce qu'à cette époque il ne me connaissait pas encore. « Cidi, lui répondit mon beau-frère, nous avons, grâce à Dieu, notre affaire ; voici le prisónnier ; il vient d'être rendu à la liberté. Je me mis alors à lui raconter toute mon histoire, qu'il écouta avec intérêt et attendrissement, puis, se tournant vers la *Kiblah* en ce même endroit, il fit une longue inclination devant Dieu, puis se prosternant la face contre terre, il resta dans cette humble et pieuse posture jusqu'au moment, où le muedhin proclama du haut du minaret la prière de l'*Asr*, après quoi nous montâmes vers la ville. C'est depuis cette époque, que je suis resté attaché à son enseignement ; je ne me suis plus séparé de lui, voyant les célestes bénédictions dont il était sans cesse favorisé. Que Dieu lui fasse miséricorde, qu'il soit satisfait de lui, et qu'il nous

accorde la grâce de tirer quelque profit de la bénédiction de son fidèle et pieux serviteur! *Amen.* »

Laissant maintenant de côté les autres faits merveilleux qui abondent dans la vie de notre cheikh, telle qu'elle est décrite par ses trop crédules historiens (1), nous terminerons cet article en mentionnant quelques-unes de ses vertus les plus apparentes et en exposant certains détails qui semblent jeter un nouveau jour sur l'histoire proprement dite de cette époque et nous font connaître plus particulièrement la vie intime du cheikh et l'esprit dont il était animé dans toutes ses actions, dans la direction de ses études et le cours de son enseignement.

Parmi les qualités qu'on lui attribue, nous citerons de préférence sa piété filiale, la pureté de ses mœurs, l'estime qu'il professait pour la science, son zèle pour la propager, enfin sa dévotion et sa fidélité à remplir tous ses devoirs religieux. La plupart des choses que

(1) La vie du cheikh cidi Lahsen, avec tous les miracles qu'on lui attribue a été longuement décrite par l'auteur du *Bostan* d'après le récit du célèbre Al-Senoussy et celui d'Ibn-Sâad el Tlemcêny dans son ouvrage intitulé : *Raudet el-Nisrin*, le Parterre des petites roses blanches. Ce dernier auteur, natif de Tlemcen, mourût en Égypte en 901 de l'hégire (1495 de J.-C.), on pourrait ajouter aux deux illustres savants dont on vient d'esquisser la biographie, plusieurs autres noms non moins recommandables par leur savoir et par leurs écrits. Il suffira de signaler les trois suivants : 1° Cidi Ahmed Ibn-abd'el-Rahman surnommé *Ibn-Zâghrou*, auteur d'un commentaire de la *Tlemcêniyah*, poème traitant de la science des partages, d'un autre sur le traité *Ihia* d'Al-Ghazâly et d'un troisième sur le Précis d'Alkhalil, Ibn-Zâghrou était professeur dans le collège Yaâkouby. Il mourut en 845 de l'hégire; 2° le cheik Mohammed Ibn-Ahmed, surnommé *Al-Habbah*, à qui l'on doit un commentaire sur le *Talkhis* d'Ibn-al-Benna, et une mise en vers de la *Rissêlah* ou Traité d'Al-Saffar sur l'astrolabe, et un autre commentaire sur la *Tlemcêniyah* ; 3° Abou-Abd'Allah Mohammed Ibn-el-Nadjjar al-Tlemcêny, savant professeur, dont l'historien Abou'l-Hassan al-Kalasâdy se vante d'avoir suivi les leçons, et mort à Tlemcen en 846 de l'hégire.

nous allons rapporter reposent sur le témoignage de deux de ses disciples et contemporains, le célèbre théologien musulman Al-Senoussy et son frère utérin le cheikh cidi Aly, dont il nous suffira de transcrire les paroles, comme nous l'avons fait jusqu'ici.

1° Sa piété filiale. Sa mère était, comme nous l'avons dit plus haut, d'origine masmoudienne. Elle était venue jeune encore demeurer avec ses parents dans la *Mansourah*, pendant que le sultan mérinide Abou'l-Hassan était occupé à bloquer la ville de Tlemcen. Après l'abandon et la ruine de la Mansourah qui n'avait été bâtie que pour servir de campement et de place d'armes aux assiégeants, elle quitta ce lieu désolé pour venir se fixer dans l'intérieur de la ville de Tlemcen, où elle resta jusqu'à la fin de ses jours. Son fils était alors de retour de son pèlerinage à la Mecque, et ayant trouvé le village, où il avait reçu le jour, détruit et abandonné il s'était décidé à venir habiter la capitale du royaume. Chaque semaine et tous les jeudis il quittait son quartier qui était située du côté de la porte *Beb-Zir*, pour aller faire une visite à sa vénérable mère et s'informer de sa santé : c'est un devoir dont il s'acquitta avec exactitude, tant que les infirmités de la vieillesse ne l'empêchèrent point de sortir de son logis. Du reste, il ne se permit jamais de coucher dans la même chambre que sa mère, jugeant cette familiarité peu respectueuse et contraire à toutes les convenances. Après le décès de sa mère, qui mourut dans une extrême vieillesse, le cheikh conserva avec soin et avec le plus grand respect quelques-uns des meubles qui lui avaient appartenu et lui avaient servi, entre autres le carreau sur lequel elle avait l'habitude de s'asseoir : il gardait ces objets comme l'on garde un précieux trésor ; il y attachait un pieux et tendre souvenir ; il les considérait même comme un gage de bonheur et de célestes bénédictions ; il les vénéra jusqu'à ses derniers moments,

voulant témoigner par là le respect qu'il avait pour tout ce qui est respectable aux yeux de Dieu, et, en mourant, il assura par testament la conservation des objets dont il s'agit. Du reste, son dévouement et son affection n'étaient pas seulement acquis à ceux qui lui avaient donné le jour, mais aussi à tous ceux qui tenaient à lui par les liens du sang et de la parenté ; il avait coutume de leur dire : C'est un bien aux yeux de Dieu, que la piété filiale envers ses parents et envers ses maîtres ; c'est une bénédiction et un mérite aux yeux de Dieu, que la piété filiale et le dévouement envers les parents et les maîtres à qui nous devons l'instruction, et autres paroles semblables. Ce qui atteste également l'attachement qu'il avait pour ses parents, c'est le respect qu'il professait pour les cendres de son père et de ses aïeux qui reposaient dans l'ancien village de Djâmeah. Voici ce que cidi Aly raconta, à ce sujet, à son frère le célèbre cheikh Al-Senoussy.

« M'étant mis un jour en route avec l'un des compagnons et amis du cheikh Lahsen, nous nous arrêtâmes à Djâmeah, dans le cimetière où avaient été ensevelis les ancêtres du cheikh : nous visitâmes spécialement le tombeau de son grand-père Sâad, d'après la recommandation expresse qui nous en avait été faite par le cheikh lui-même, en nous désignant l'endroit où se trouvaient ces tombeaux, et cela, afin d'attirer sur nous les bénédictions de ses ancêtres et nous procurer le mérite attaché à cette pieuse visite. Le cheikh nous avait dit aussi qu'il y avait jadis en cet endroit un grand village avec une population considérable qui pouvait fournir cent brides, c'est-à-dire cent cavaliers, pour aller faire le commerce, faisant allusion à l'époque, où, le pays étant encore habité, il y demeurait avec son père. Lorsque le cheikh Lahsen vint s'établir à Tlemcen, sa mère qui était alors fort âgée, se décida à venir le trouver pour demeurer sous le même toit ; après cela elle vécut

encore fort longtemps, et quand elle vint à décéder, elle fut ensevelie par les soins de son fils à *Aïn-Wanzoutsah* (1), au dehors de la porte *Beb el Djiâd*. Comme on voit, le cheikh était animé de la plus vive affection envers ses plus proches parents, aussi bien qu'envers ceux qui lui appartenaient, à un titre quelconque, soit par leur naissance, soit par une éducation commune, soit par des rapports d'amitié ou de société.

2° Sa pudeur. Dans son enfance, le cheikh Lahsen-Abarkan n'avait aucune malice : il ne connaissait pas encore ce que nous appelons le sentiment de la pudeur. Voici, à ce sujet, ce qu'il raconta lui-même à cidi Aly, frère d'Al-Senoussy. Etant tout petit, dit-il, je m'amusais avec les enfants de mon âge, et il m'arrivait souvent, pour être plus à mon aise, de me dépouiller de mes vêtements et de rester ainsi nu, comme font tous les enfants. Un jour que je passais dans cet état près du tombeau de l'un de mes vénérables aïeux, le cheikh cidi Saïd, j'entendis sortir du fond du tombeau une voix menaçante et terrible qui me reprochait ma nudité. Je savais que ce cheikh était mort en odeur de sainteté, et que pendant sa vie il avait été l'un de ces hommes privilégiés qui parcourent le monde sans être vus et qui se transportent en un clin d'œil dans les régions les plus lointaines. Je repris aussitôt mes vêtements, et depuis ce moment je gardai, dans mes jeux et mes amusements avec les autres enfants, la modestie qui convient à cet âge.

3° Le cas qu'il faisait de la science et la dignité qui présidait à son enseignement.

Le cheikh Lahsen, qui était d'ailleurs très versé dans toutes les branches de la science musulmane,

(1) C'est une magnifique source d'eau qui jaillit près du chemin allant au village de Hubbed, à l'Est du quartier d'Agadir. Elle donne son nom au cimetière qui s'étend entre ce quartier et le village de Hubbed.

qui connaissait parfaitement la grammaire, le calcul, les traditions, aimait surtout à expliquer dans son cours les ouvrages qui traitent spécialement du droit maleky et des devoirs religieux, notamment la *Rissêlah* du cheikh Ibn-Abou-Zeid al-Kairouâny (1).

Son auditoire était choisi et nombreux; les officiers de la Cour, les notables de la ville, des muftis, des alfakihs ne dédaignaient pas d'aller assister à ses conférences. Pendant qu'il était occupé à lire ou à étudier, personne ne pouvait l'approcher pour lui parler affaire, et pendant qu'il faisait ses conférences, aucun des étudiants ne pouvait causer avec ses camarades, ni se tourner vers eux, ni même regarder ceux qui entraient, ni répondre à une question adressée au cheikh avant que celui-ci eut préalablement discuté lui-même le sujet de la question. Toujours clair et méthodique dans son enseignement, il commençait par expliquer les termes de la question qu'il se proposait de traiter, jusqu'à ce qu'il s'aperçut qu'elle avait été parfaitement saisie par tout le monde; cela fait, il se mettait à passer en revue les diverses opinions qu'il discutait pour en démontrer le plus ou moins de valeur et de probabilité; finalement il exposait la sienne en l'accompagnant de longues citations et de textes authentiques et en s'appuyant surtout sur l'autorité des grands auteurs tels que les alfakihs Al-Lakhmy et Abou'l-Walid Ibn-Roschd.

En témoignage de son zèle pour la diffusion de la science, et de son application à remplir scrupuleusement ses devoirs de professeur, Al-Senoussy cite le fait suivant qu'il tenait de la bouche de son frère cidi Aly, l'un

(1) Mort, comme il a été dit ailleurs, en 389 de l'hégire (999 de J.-C.). Son traité qui porte le simple titre de *Rissâlah*, Epitre, jouit d'une grande renommée parmi les partisans de la secte Malékite, et a été l'objet de plusieurs commentaires qu'il serait trop long de citer. La Bibliothèque Nationale possède huit ou neuf exemplaires manuscrits de ce célèbre ouvrage.

des disciples assidus du cheikh cidi Lahsen Abarkan. Un jour, dit celui-ci, que nous lisions devant le cheikh et que nous étions arrivés à l'explication de la *Rissêlah*, voilà qu'un bruit confus se produisit au dehors, causé par l'arrivée de gens à cheval et par les mouvements qu'ils se donnaient : c'était le sultan Ahmed qui s'était rendu devant la porte de la mosquée et qui voulait y entrer afin de s'aboucher avec le cheikh. Son mézouar (1), le cheikh Omar, étant entré, vint se placer au milieu de nous, pendant que nous étions à lire. Il n'osa point se présenter devant le cheikh à cause du grand respect qu'il lui portait. Se tenant debout derrière moi, pendant que j'étais occupé à lire ma leçon dans la *Rissêlah*, il me piquait avec son pied, quand il voyait le cheikh détourner la tête du côté où je me trouvais, et lorsque celui-ci reportait ses regards vers moi, il retirait son pied dans la crainte de manquer de respect envers le cheikh. Il resta ainsi quelque temps derrière moi, tandis que le sultan demeurait debout à la porte de la mosquée. Cependant le cheikh ne voulut point interrompre la leçon ; il ne se détourna pas même pour les regarder et aucun d'eux ne put lui adresser la parole, ni lui parler. Après être restés ainsi debout assez longtemps, le roi et le mézouar, désespérant de voir le cheikh congédier l'auditoire pour les écouter, prirent le parti de se retirer et d'aller faire une visite à un autre cheikh, le cid Ahmed al-Dâoudy. Ils restèrent également longtemps dans l'auditoire de celui-ci, mais voyant qu'il n'en finissait plus avec ses leçons, ils s'en retournèrent vers le cheikh cidi Lahsen. Ils le trouvèrent alors qui avait terminé sa conférence, et ils purent

(1) Chez les souverains de l'Afrique, le Mézouar, comme il a été dit ailleurs, remplissait les fonctions de chambellan et de préfet de police. C'était lui qui introduisait dans le palais les visiteurs, qui arrêtait les gens accusés de quelque crime et leur infligeait les punitions ordonnées par le sultan.

le rejoindre et s'entretenir avec lui. Une autre fois, c'était dans le mois de ramadhan, nous vîmes arriver, dit le même cidi Aly, le sultan Ahmed, pendant que je lisais devant le cheikh le *Sahih* de Moslem (1). Je voulus me lever, mais le cheikh me gronda à haute voix en me disant : n'interrompons pas la lecture du *hadith* sacré, et il resta assis à sa place. Le sultan, s'étant avancé et approché du cheikh, lui baisa respectueusement la main et s'installa vis-à-vis de lui. Le cheikh ne lui adressa la parole, que lorsque nous eûmes fini la leçon, comme en temps ordinaire, c'est-à-dire lorsque la conférence fut terminée. Souvent nous avons été témoin d'un pareil spectacle ; mais combien d'autres actes de ce genre ne pourrions-nous pas citer à l'appui du respect que le cheikh professait pour la science ?

4° Sa tempérance et ses jeûnes.

Il est constant, disent ses biographes, que, sous le rapport de la tempérance et de la mortification, le cheikh était d'une sévérité et d'un exemple à peine croyable dans un homme adonné à la dévotion et craignant Dieu. Qu'il suffise de dire que pendant plusieurs années il n'eut point d'autre nourriture que les morceaux de pain qu'il ramassait dans les rues de Tlemcen ou qu'il trouvait par hasard dans les trous des murailles. Son jeûne était presque perpétuel, et souvent il le prolongeait hors de toute mesure. « D'après ce qui a été raconté par un pieux cheikh, l'un de ses anciens compagnons et disciples, dit cidi Aly, il avait commandé à celui-ci pendant le mois de ramadhan d'aller passer la journée dans la mosquée et d'y faire ses prières. Le soir venu, le disciple lui apportait de quoi manger, mais le cheikh renvoyait les vivres chaque fois qu'on lui en offrait, et

(1) Le docteur Moslem Ibn-el Hadjjadj est l'un des six grands compilateurs des traditions mahométanes ; les autres sont Al-Bohkhàry, Al-Termédhy, Abou-Dâoud, Al-Nissai et Ibn-Madjah.

il passa ainsi le mois sans rien prendre. Une autre personne digne de foi, dit le même narrateur, nous a appris qu'une fois le cheikh passa tout le mois de ramadhan sans manger autre chose, la nuit venue, qu'une poire. Quant aux autres mois de l'année, c'est un fait avéré parmi l'universalité des disciples du cheikh et attesté par une foule de gens qui l'ont entendu raconter par d'autres, qu'il lui arriva une fois de passer quarante jours, c'est-à-dire plus d'un mois, sans rien manger ni le jour, ni la nuit et, qui plus est, sans parler à personne. On assure que durant tout ce temps il resta étendu sur son dos; seulement, quand l'heure de la prière était arrivée, il se levait pour s'acquitter de ce devoir, puis, la prière achevée, il reprenait sa position horizontale et ne bougeait plus, comme quelqu'un qui ne serait plus de ce monde. Après avoir ainsi passé les quarante jours, il se mit à parler de nouveau et revint à son état ordinaire. Quant à ce qui est de jeûner trois, quatre jours de suite et même davantage, c'est une chose qui lui arriva plus d'une fois, surtout dans la dernière période de sa vie, qu'il termina saintement, disent ses historiens, à l'âge d'environ cent ans.

Le cheikh ne se couchait jamais par terre, ni la nuit ni le jour : quand il voulait se reposer et dormir, il se mettait simplement sur son séant; on ne l'a jamais vu le corps étendu par terre si ce n'est durant la maladie qui l'emporta. Dans cette triste circonstance, ses amis et son fils eurent l'occasion de voir l'étroitesse et la pauvreté de sa demeure, car il ne voulut point dans sa maladie être soigné par d'autres mains que par celles de son fils et de ses amis. Voyant la grossièreté de sa couche pour un corps aussi délicat que le sien et la dureté de l'oreiller sur lequel il reposait sa tête, ils s'entendirent pour lui procurer une maison plus commode dans le même quartier. Ils y installèrent un matelas fin et mou et ils le lui arrangèrent le mieux possible. Cela

fait, ils prièrent le malade de se laisser transporter dans le nouveau logement, ce à quoi il consentit, en voyant qu'il n'y avait pas moyen de faire autrement. Il se laissa donc conduire, et il passa tranquillement la nuit dans le nouveau logement. Mais le lendemain il se mit à crier et à leur dire : « Ramenez-moi dans ma chambre; rendez-moi à ma couche rude et grossière; cette nuit, j'ai dormi, grâce à la molle et douce couche que vous m'avez procurée; mais vous m'avez jeté dans les malheureux filets de ce bas monde, moi qui suis arrivé au bout de ma carrière et qui toute ma vie ai travaillé à les éviter. » Il prononça ces paroles et autres analogues. Ce jour-là même ils le ramenèrent chez lui et le conduisirent lentement et avec précaution, lui cheminant péniblement au milieu d'eux et traînant les pieds par terre. Ils le réintégrèrent dans son étroit domicile et le mirent sur sa rude et grossière couche, où il resta gisant jusqu'à l'heure fatale de sa mort : « Que Dieu lui fasse miséricorde! »

5° Son désintéressement et sa discrétion.

Ce qui fait le plus grand honneur à la délicatesse de sa conscience et à sa discrétion, c'est, disent ses biographes, qu'il se faisait un scrupule de rien manger de ce qui provenait de la dîme légale ou des *habous*, en général; qu'il n'acceptait jamais ce qui lui était offert par l'administration militaire, et que même il ne permettait pas à ses serviteurs ni à son propre fils de recevoir de pareils dons. Voici, à ce propos, ce qui a été rapporté par le cheikh Ahmed Ibn-Yaâkoub al-Khâledy, vizir du sultan Abou-Mohammed, fils d'Abou-Teschifin. « Un jour, dit-il, j'accompagnai le sultan dans une visite qu'il faisait à notre pieux cheikh. Il avait apporté avec lui, à mon insu, une bourse garnie d'une somme considérable d'argent, dans l'intention d'en faire cadeau au cheikh cidi Lahsen. Lorsque, la visite terminée, nous sortîmes de chez lui, le sultan laissa la bourse à l'endroit qu'il

avait occupé, n'ayant pas osé la mettre dans la main du cheikh par respect pour sa personne. Le cheikh ne tarda pas de l'apercevoir, mais croyant qu'elle avait été laissée là par oubli, il expédia quelqu'un après moi pour me dire : Qu'est-ce donc que ce que votre maître a laissé chez moi ? — Cidi, lui répondis-je, j'ignore ce que vous voulez me dire. Étant allé alors trouver le sultan, je lui dis : Seigneur, le cheikh vient d'envoyer après moi, pour avoir des nouvelles d'une bourse que vous auriez laissée chez lui à l'endroit où vous étiez assis. — C'est vrai, répondit le sultan : je l'ai laissée à dessein, désirant que le cheikh en distribue le contenu et qu'il en fasse ce qu'il voudra. » Après cette explication m'étant rendu chez le cheikh, je l'informai de ce que le sultan venait de dire : « Par Dieu ! me répondit-il, cet argent ne restera point chez moi, et je ne veux pas, non plus, le distribuer. Dites à votre maître qu'il le distribue lui-même, si cela lui plaît. »

Autre exemple de son désintéressement.

Lorsque le sultan hafside Abou-Fâres, qui vint assiéger Tlemcen, en eut expulsé le prince régnant (Mouley Abd'el-Wâhed (en 827 de l'hégire), il envoya le caïd Arear avec une provision de cent-cinquante brebis, qui remplirent tout le quartier des *Foulons;* puis il se rendit en personne auprès du cheikh cidi Lahsen pour le prier de les distribuer aux pauvres de la ville. Le cheikh, se trouvant alors pris tout à coup d'un grand étouffement accompagné de la fièvre, rendit au sultan le troupeau, tel qu'il l'avait reçu. Vers la fin de sa vie il ne cessait de prier Dieu de l'enlever de ce monde, avant de se voir obligé de se nourrir des revenus affectés à son école, c'est-à-dire de s'en nourrir sans le savoir, craignant sans doute que dans ce qu'on lui apportait de la maison de son fils pour son repas du soir il n'y eut quelque chose provenant de la source en question. Effectivement Dieu l'enleva bientôt après

qu'il eut exprimé ce vœu et cette prière. Il faut dire que le cheikh avait une grande répugnance pour les honneurs et les avantages attachés au professorat.

6° La piété et la dévotion du cheikh cidi Lahsen.

Il avait coutume, disent ses biographes, de veiller et de prier sans discontinuer entre les prières des deux soirs (c'est-à-dire entre le crépuscule du jour et le premier tiers de la nuit); il se livrait à cette pieuse pratique même après la dernière prière du soir. Il aimait à invoquer souvent le nom de Dieu et à lire avec assiduité l'Alkoran à tel point, que non content de le réciter hors des heures prescrites et dans ses actes surérogatoires de dévotion, il avait soin chaque année et tant qu'il vécut, d'en faire une copie complète sur des tablettes, qu'il envoyait à quelqu'un de ses amis. Chaque jour il consacrait à ce pieux travail une partie de son temps, malgré son grand âge, malgré les dérangements que lui causaient ses entrevues avec le sultan, malgré le temps que lui prenait l'enseignement de la science, malgré enfin la faiblesse de son corps, qui provenait de ses longs jeûnes et de ses mortifications. Béni soit, ajoute le narrateur, dont nous transcrivons ici les paroles, le Seigneur tout-puissant et toujours libéral qui octroie sa miséricorde à qui il veut, qui comble de ses grâces qui il lui plaît !

En somme, on peut dire des excellentes qualités de ce pieux cheikh, qu'elles étaient sans nombre, quoique ce fut un homme extrêmement réservé dans ses paroles, cherchant toujours à dérober aux regards d'autrui ses vertus éminentes et cachant avec le plus grand soin tout ce qui regardait sa conduite personnelle; mais il avait beau vouloir se cacher, son mérite jetait sur lui un éclat auquel il ne pouvait se soustraire; la célébrité attachée à son nom lui attirait une foule de disciples et d'admirateurs et il jouissait, partout, d'une juste et grande considération. Sa présence toujours digne et

grave commandait le respect; sa parole était écoutée comme un oracle et obéie comme une voix venant du Ciel; les savants ne s'approchaient de lui qu'en lui baisant respectueusement la main, et les peuples le vénéraient comme un homme de Dieu, comme un saint de l'Islam; les rois eux-mêmes se faisaient un devoir de l'appeler dans leur conseil et de le consulter dans les affaires les plus importantes de l'Etat. Après sa mort qui arriva à la fin du mois de chawal de l'an 857 de l'hégire (1453 de J.-C.), le sultan Abou'l-Abbès-Ahmed, qui régnait à cette époque, voulut assister à ses funérailles, et, pour honorer sa mémoire, il fit ensuite ériger une mosquée, où l'on ensevelit le corps du cheikh cidi Lahsen, qui avait été l'un de ses plus intimes conseillers. Ce monument qui subsiste encore de nos jours, s'élève hors des remparts de Tlemcen, au milieu des jardins qui entourent la ville, du côté du nord-est; c'est là que les dévots musulmans vont visiter le tombeau de leur vénéré cheikh. « Le minaret de la mosquée, dit M. Ch. Brosselard, formé de lignes noircies aujourd'hui par le temps, et orné de panneaux incrustés de mosaïques, mérite l'attention des archéologues et des savants. »

Sous le règne du sultan Abou'l-Abbès Ahmed, en 843 de l'hégire, mourut à Oran, par conséquent, dans le royaume de Tlemcen, un marabout dont le nom est encore en grande vénération chez les habitants de cette ville.

« Le cheikh, le pieux waly, disent ses biographes, celui qui avait une connaissance parfaite de Dieu, le pôle du monde surnaturel, Abou-Abd'Allah Mohammed Ibn-Omar al-Houâry naquit vers le milieu du VIII[e] siècle de l'hégire. Il fit ses premières études à Fez, sous la direction du docteur Moussa el-Abdoussy, et, à Bougie, sous celle des deux cheikhs Ahmed Ibn-Edris et Abd'el-Rahman el-Waghlissy. Il aimait à parler des

habitants de cette dernière ville, dont il louait l'amour pour les étrangers et pour les fakirs musulmans, la bienveillante protection dont ils les entourait, et les relations qu'ils se plaisaient à nouer avec tout le monde autant que cela leur paraissait licite et normal. Ayant quitté la cité de Fez pour se rendre en Orient et s'acquitter du devoir du pèlerinage, il entra en Egypte, où il se mit en rapport avec les savants du pays, dont il suivit le cours d'enseignement, entre autres le célèbre docteur et imam, le cheikh Al-Karâfy. De là il se rendit dans les villes sacrées de la Mecque et de Médine, où il séjourna un certain temps. Puis il partit pour Jérusalem, afin de visiter la maison sainte et d'y faire ses prières. Il parcourut ensuite la Syrie et alla s'installer dans la fameuse mosquée des khalifes Omeiyades. Pour continuer sa vie dévote et ses pérégrinations il se retirait de temps en temps dans un bois touffu du voisinage, où il vivait familièrement avec les lions et les autres animaux féroces qui venaient le visiter. Après son pèlerinage et ses excursions dans l'Orient, il revint dans le Maghreb, et, s'étant fixé dans la ville d'Oran, il se voua entièrement à l'étude de la science divine, à la pratique du bien et à l'exercice de la perfection dans toute sa conduite ; c'est ainsi qu'il se rendit utile à tous ceux qui avaient le bonheur de l'approcher. Quand il se vit près de sa fin, il redoubla de ferveur et de dévotion ; dans chacune de ses conférences il ne manquait jamais de parler de la miséricorde infinie de Dieu et de sa clémence, se réjouissant avec confiance dans cette pensée. Suivant quelques-uns, notre cheikh aurait passé toute sa vie dans l'ascétisme et l'exercice de la contemplation. On compte parmi ses disciples les plus distingués le cheikh Ibrahim al-Têzy, de qui nous tenons la notice biographique que nous venons de transcrire. Il termina ses jours à Oran, l'an 843 de l'hégire (1440 de J.-C.). On a de lui un ouvrage qui porte le titre de *Kitebo'l-sehou ouel-Tanbih*,

Traité de l'oubli et de l'avertissement, et qu'il avait dédié aux jeunes écoliers. »

Tel est le précis de la vie du saint marabout d'Oran, qui nous a été transmise par le cheikh Ahmed Baba-el-Soudâny dans son *Takmilet*. Ibn-Mariam qui l'a reproduite sans changement et presque mot à mot dans son Lexique biographique, a bien voulu la faire suivre d'une foule de faits plus ou moins merveilleux, dont la relation peut édifier ses pieux coreligionnaires, mais qui n'offre aucun intérêt de cette nature aux lecteurs à qui notre ouvrage est destiné. C'est pourquoi nous les laisserons dans l'obscurité, sous le voile du silence et de la discrétion.

Mais il est temps que nous reprenions le fil de notre récit, c'est-à-dire que nous revenions au sultan dont nous avons interrompu l'histoire, afin de retracer la vie de quelques-uns des personnages qui, par leur savoir ou par leur réputation de sainteté, illustrèrent son règne.

Le sultan Abou'l-Abbès Ahmed parvint à se maintenir sur le trône plus longtemps qu'aucun de ses prédécesseurs, malgré les luttes presque incessantes qu'il eut à soutenir soit contre des prétendants et des envieux, soit contre des tribus toujours prêtes à lever l'étendard de la révolte ; mais il finit par succomber à ces diverses attaques et par subir le sort qui semblait être attaché aux Beni-Zeiyan et qui devait frapper leur dynastie jusque dans les derniers moments de son existence et de son entière ruine.

Placés entre deux Etats voisins puissants et formidables, celui des Hafsides dans l'Orient et celui des Mérinides en Occident, jaloux de l'empire du Maghreb-Moyen dont ils se disputaient tour à tour la possession, les descendants d'Yaghrmorâcen, oubliant l'intérêt de leur dynastie et la faiblesse de leurs forces, ne songèrent guère qu'à se quereller entre eux, qu'à troubler la paix

publique par leurs intrigues, qu'à se dépouiller les uns les autres d'un pouvoir éphémère et mal consolidé, en faisant appel, pour satisfaire leur ambition, aux crimes les plus odieux, l'ingratitude, les bras homicides, l'assassinat ; il n'y a pas dans l'histoire du monde l'exemple d'une famille royale aussi troublée, aussi divisée, aussi intrigante et peut-être aussi dénaturée que celle des Beni-Zeiyan. C'est par suite des intrigues de ce genre et par les coupables manœuvres d'un petit-neveu ardent et ambitieux, que le sage Abou'l-Abbès-Ahmed, comme l'appela le sultan Abou-Fâres quand il le plaça sur le trône de Tlemcen, fut renversé vers le milieu de l'année 866, après trente-deux ans de règne. Ce malheureux prince se réfugia à Hubbed, croyant trouver un asile inviolable auprès du tombeau du célèbre waly Abou-Médien, mais arraché à sa retraite et amené devant le vainqueur, il fut condamné à l'exil et relégué en Espagne. Mais, impatient de son éloignement et encouragé par quelques-uns de ses partisans, il trouva le moyen de repasser en Afrique, où, ayant fait des recrues parmi les Arabes et les Berbères, il parut devant la capitale du royaume et se mit à la bloquer. Le siège durait depuis quatorze jours, quand il trouva la mort dans une sortie opérée par les défenseurs de la place. Son corps fut transporté dans la ville et présenté au nouveau sultan qui le fit ensevelir à Hubbed, où l'on voit encore de nos jours son tombeau.

CHAPITRE XXII.

Règne du sultan Abou-Abd'Allah Mohammed surnommé Al-Motawekkel Al'Allah, de l'année de l'hégire 866 (1462 de J.-C.) à 880 (1475).

Le sultan Abou-Abd'Allah Mohammed descendait d'Abou-Hammou II par le fils de celui-ci, le sultan Abou-Teschifin, son père Abou-Zeiyan Mohammed étant fils du sultan Abou-Thâbit Youssouf, fils d'Abou-Teschifin. Sa mère n'était pas d'une extraction moins noble, puisqu'elle descendait comme lui du même Abou-Teschifin. Abou-Abd'Allah Mohammed est le dernier roi Abd'el-Wadite dont il soit question dans l'histoire abrégée des Beni-Zeiyan par Mohammed al-Tenessy, qui florissait sous son règne et à sa cour et arrête son récit à l'année 868. Après avoir esquissé les événements qui placèrent le prince Abou-Abd'Allah Mohammed sur le trône de ses aïeux, il fait selon son habitude, l'éloge le plus emphatique de son prétendu héros, qu'il décore des épithètes de *Rose brillante*, d'*Astre resplendissant*, de *Phénix de son temps*, de *Crême de son siècle*, comme si le triomphe d'une cause injuste était capable d'en faire oublier l'iniquité, comme si un empire usurpé et conquis par la violence pouvait jamais mériter l'estime des honnêtes gens et les applaudissements d'un historien. C'est le sentiment opposé à ces vaines louanges, qui, soit après l'exil, soit après la mort du sultan Ahmed, fit probablement prendre les armes à ses amis et à ses partisans qui voulurent le rétablir sur

le trône ou venger sa mort; malheureusement tous leurs efforts échouèrent devant la résistance de l'usurpateur, et le nouveau sultan, qui se prétendait le légitime héritier du pouvoir souverain, parvint à s'y maintenir, et même à le consolider. En montant sur le trône il avait pris le surnom d'*Al-Motawekkel âl'Allah*, celui qui met sa confiance en Dieu. Toutefois son empire ne se trouva bien consolidé, qu'après l'anéantissement des derniers soutiens du parti vaincu, qu'après la défaite et la mort de l'émir Mohammed ben-Ghâleb dans les montagnes des Beni-Ournid, ce qui eut lieu vers la fin de l'année 868, époque où s'arrête, comme nous venons de l'indiquer, l'histoire de cidi Abd'el-Djelil Mohammed al-Tenessy. A partir de ce moment, si nous ne voulons pas rester dans une obscurité complète, si nous désirons combler une lacune longue et regrettable, il nous faut aller frapper à d'autres portes, recourir à d'autres documents, si tant est qu'il en existe. Cette lacune qui s'étend de l'année susdite 868 à l'année 880, c'est-à-dire jusqu'au début du règne du successeur immédiat du sultan Al-Motawekkel âl'Allah, comprend l'espace d'environ quatorze ans, ce qui paraît avoir été la durée du règne de ce prince. Pour remplir cette lacune, disons-nous, nous avons dû recourir à d'autres sources historiques, nous livrer à de nouvelles recherches, consulter d'autres auteurs. Ce n'est pas sans éprouver une vive satisfaction, quand, en consultant nos manuscrits arabes, nous en avons trouvé un, l'*Histoire des sultans Al-Mohades et Hafsides* par le cheikh Abou-Abd'Allah Mohammed al-Loulouyi al-Zerkechy de Tunis, qui contient le récit de certains faits relatifs au règne de notre sultan. Voici ces précieux renseignements :

« Vers la fin du mois de djomada II de l'an 868, dit Al-Zerkechy, on reçut à Tunis un présent envoyé par le seigneur de Tlemcen, le sultan Mohammed, fils de

Thâbit (lisez petit-fils d'Abou-Thâbit). Il fut apporté par son cadhi, l'alfakih Mohammed ben-Ahmed al-Debâny, qui était accompagné par l'un de ses propres cousins. Cela s'étant rencontré juste au moment où le khalife venait de relever d'une maladie, on trouva toutes les rues, tous les marchés de la ville de Tunis pavoisés et parés, tout le monde dans la joie et faisant de grandes réjouissances.» Dans le mois dhou'l-kiadah de la même année, c'est-à-dire cinq mois environ après l'arrivée du cadeau royal, le khalife envoya à son tour, en signe de reconnaissance, un présent au seigneur de Tlemcen, chargeant de cette commission les mêmes messagers qui étaient venus lui offrir son présent et les faisant accompagner de l'un des officiers de sa Cour, cidi Mohammed Ibn-Faradj el-Araby.

Ces relations d'amitié entre les deux États s'expliquent, si l'on se rappelle que depuis l'intervention du sultan hafside Abou-Fâres, qui avait mis sur le trône de Tlemcen le sultan Ahmed, les Beni-Zeiyan étaient devenus les vassaux, sinon les tributaires, des rois de Tunis, et que ceux-ci se considéraient comme les suzerains des sultans de Tlemcen. Cette dépendance, qu'il ne faut pas oublier, sert également à expliquer les événements que nous allons mentionner, et dont nous trouvons le récit dans le même historien Al-Zerkechy sous la rubrique de l'an 870 de l'hégire. « Vers le milieu de cette année, dit-il, on vit arriver, à Tunis, à la cour du prince des croyants (le khalife Abou-Omar Othman), une députation des Arabes du royaume de Tlemcen, appartenant aux tribus des Beni-Hâmer, des Soueid et autres, qui se plaignirent de la conduite de leur sultan, le fils d'Abou-Thâbit al-Zeiyâny (Mouley Abou-Abd'Allah Mohammed, petit-fils d'Abou-Thâbit). Ils exposèrent qu'il avait cessé de reconnaître le pouvoir du khalife, son suzerain; qu'il était venu à bout de gagner à son parti le caïd de Mélianah, qu'enfin il venait d'envoyer des présents à

Mohammed Ben-Sabbâa (1) et à Mohammed Ben-Saïd (2), afin d'obtenir leur assistance et de les avoir pour lui, quand il lui conviendrait de se porter dans ces provinces et de marcher contre le khalife. En conséquence, ils le prièrent de venir dans ces provinces pour rétablir l'ordre et faire rentrer le sultan dans le devoir. Le khalife, après avoir consulté Dieu sur ce qu'il y avait de mieux à faire, leur donna pour sultan le prince Abou-Djamil Zeiyan, fils de feu le sultan Abd'el-Wâhed, fils d'Abou Hammou, et fit rédiger pour cela un diplôme en règle dans les premiers jours du mois de chawal de la susdite année (870). Il procura au nouveau sultan tout ce qui lui était nécessaire en fait d'armes, de tentes, de soldats et d'argent; il expédia avec lui pour commander les troupes le caïd Mohammed Ibn-Farh al-Djebbâï, et pour la direction des affaires et le conseil il lui donna le cheikh Ahmed al-Benzerty. De plus, il fit écrire à son fils, le prince Abd'el-Aziz (3) d'avoir à l'accompagner avec son camp jusqu'à la ville de Tlemcen, dès que les deux corps d'armée auraient pu se rejoindre. Ces dispositions prises, l'émir Abou-Zeiyan quitta Tunis au mois de chawal, et s'étant mis en mouvement, il arriva sous les murs de la ville de Bougie. Quelque temps après, c'est-à-dire le 10 de dhou'l-kiadah, le sultan sortit, à son tour, de sa capitale et partit à la tête de son armée, se dirigeant vers le Maghreb. A son approche, Mohammed Ben-Sabbâa prit la fuite; il fut bientôt suivi par Mohammed Ben-Saïd et par ceux qui s'étaient attachés à leur fortune, et ils allèrent chercher un refuge dans le désert.

Le khalife, poursuivant sa marche, sans rencontrer de résistance, traversa le mont Aurès, où il s'empara de quelques places fortes, et où ses troupes, se livrant

(1) Chef de la tribu des Douawidah.
(2) Probablement chef des Beni-Saïd, confédérés des Douawidah.
(3) Alors gouverneur de la ville de Constantine.

au pillage, dépouillèrent les habitants de leurs richesses et de leur argent. De là s'avançant à travers le désert il envahit les provinces qui dépendaient du royaume de Tlemcen, et où il vit arriver les députations des villes d'Al-Medéah, de Mélianah et de Ténès, qui venaient lui offrir leur soumission et reconnaître son autorité. Les Arabes de ces diverses contrées lui envoyèrent des députés chargés de remplir auprès de lui la même mission, et il leur fit à tous un accueil honorable et très distingué. Après avoir préposé ses caïds au gouvernement de ces provinces, et reçu les impôts, les vivres et les droits d'étape accoutumés, il songea à expédier devant lui un corps d'armée pour aller mettre le siège devant la ville de Tlemcen. Les troupes hafsides arrivèrent aux alentours de la place dans le courant du mois de rebie II de l'an 871 et établirent immédiatement le blocus. Le jour même où le blocus fut inauguré, une cavalerie nombreuse et très bien équipée en hommes et en coursiers fit une sortie contre les assiégeants et il se livra entre les deux partis une bataille des plus terribles; la nuit seule vint mettre un terme au massacre et à la fureur des combattants.

Le lendemain matin qui était un jour de jeudi, le khalife, étant arrivé en personne avec toute son armée, alla d'abord camper dans l'enceinte de la Mansourah, tout près de la place assiégée, puis, étant monté à cheval, il vint attaquer la ville avec une extrême violence et un acharnement des plus épouvantables. Les assiégés, protégés par leurs remparts, se défendirent de leur mieux à l'aide de leur artillerie, de leurs catapultes (1) et de leurs flèches. Cette attaque terrible n'ayant pas réussi, le sultan se décida à saper les remparts, mais, la nuit étant venue le

(1) Le mot arabe *Medâfée* que je traduis par *Catapultes*, pourrait aussi désigner des canons, car les armes et l'artillerie à poudre étaient déjà connues à l'époque dont il s'agit.

surprendre et arrêter les travaux avant qu'il se fut rendu maître de la place, ses troupes s'en retournèrent dans leur campement, bien résolues à vaincre et à occuper la ville le lendemain matin, ce qui ne put se réaliser, une forte pluie étant survenue qui dura toute la journée. Heureusement pour le sort des assiégés le surlendemain de ce jour, qui était un samedi, le cheikh cidi Lahsen et le cadhi de la Cour, accompagnés des notables de la ville se rendirent devant le sultan pour implorer sa clémence et obtenir le pardon; ils lui présentèrent un acte par lequel leur maître reconnaissait le pouvoir et les droits de son suzerain, le sultan de Tunis; ils l'avaient signé eux-mêmes comme témoins et il portait la signature du sultan, accompagnée de ces termes: « Attesté comme véridique par le serviteur de Dieu, celui qui se confie en lui (*Almotawekkel âleihi*), Mohammed. (Que Dieu soit indulgent envers lui!) Il n'y a de force, il n'y a de puissance qu'en Dieu. » Comme gage de sa soumission et de sa reconnaissance, le roi de Tlemcen donna en mariage une de ses jeunes filles au prince Abou-Zakaria Yahia (1), fils du prince Al-Masseoud, sans qu'on lui en eut fait la demande. Après cela, le sultan de Tunis reprit le chemin de sa capitale. Son départ eut lieu le 7 de châaban de la même année 871 (2). »

Telle fut pour le roi de Tlemcen l'issue fatale de sa révolte et de ses prétentions à l'indépendance de sa couronne, qui lui attirèrent sur les bras les armes d'un puissant suzerain; heureusement pour lui la guerre se termina, comme la plupart des comédies et des pièces théâtrales, par un mariage inattendu, par une alliance qui, en assurant la paix à son royaume, contribua sans doute à la tranquillité de ses vieux jours.

(1) Ce prince succéda, sur le trône de Tunis, à son grand père le sultan Abou-Omar Othman, en 893 de l'hégire. Il régna environ 5 ans.

(2) Al-Zerkechy. *Histoire des Almohades et des Hafsides, sultans de Tunis*, fol. 828 et fol. 837 de mon manuscrit.

Après la levée du siège et le départ de l'armée hafside, le royaume paraît avoir joui des bienfaits de la paix; toutefois le vassal du sultan de Tunis ne survécut pas longtemps à cette heureuse issue, car, d'après une note chronologique qui se lit sur le dos de l'un de nos manuscrits arabes et que nous croyons exacte, le sultan Abou-Abd'Allah Mohammed, à qui on donne le surnom singulier d'*Ibn-Kalmous*, homme au capuchon, mourut quatre ans seulement après le siège de sa capitale, après un règne de onze ans moins deux mois, ce qui correspond au commencement de l'an de l'hégire 875 (1470 de J.-C.). En mourant Al-Motawekhel âl'Allah laissa quatre enfants mâles, dont Al-Tenessy nous fait connaître les noms dans un poème par lequel il couronne son histoire des Beni-Zeiyan. Cette pièce qui contient cent trois vers du mètre *Taouïl*, fut composée en l'honneur de ce sultan, à l'occasion d'une victoire qu'il remporta le 13 chawal de l'an 868 de l'hégire, sur l'émir Mohammed ben-Ghaleb, petit-fils d'Abd'el-Rahman, fils d'Abou-Othman, fils d'Abou-Teschifin (1), nouveau fait qu'il faut ajouter à l'histoire d'Almotawekkel-âl'Allah, malheureusement trop courte et laissée incomplète par son auteur (2). Voici les noms des enfants du sultan Al-Motawekkel âl'-Allah, tels qu'ils sont mentionnés dans le poème en question. 1° Al-Teschifin (vers 71) ; 2° Abou-Hammou (vers 72) ; 3° Yaghrmour (vers 73) ; 4° Abou-Abd'Allah (vers 74) ; 5° Abou-Sâad (vers 78), et 6° Abd'Allah (vers 79).

(1) On trouvera la traduction de ce poème dans notre appendice.

(2) Al-Tenessy avait promis de compléter son travail qui ne formait qu'un court chapitre de son grand ouvrage intitulé : *Nadhmm'ouldorr ouel eikian* et dédié au sultan al-Motawekkel, en réunissant dans un ouvrage spécial tout ce qui concernait la personne et le règne de ce prince. Nous ignorons s'il lui a été permis d'exécuter son dessein et si ce livre existe quelque part, mais il est certain que la découverte d'un pareil ouvrage remplirait une lacune fort regrettable dans l'histoire de la fin du IX[e] et du commencement du X[e] siècle de l'hégire, époque très peu connue, faute de chroniqueurs et de monuments écrits.

Dans les élans de sa verve et de son admiration pour chacun des membres de cette nombreuse et illustre famille, le poète, les portant jusqu'aux nues, les compare aux sept planètes du firmament, dont ils éclipsent l'éclat par la splendeur de leur noblesse ; qui brillent dans les magnificences de la cour de leur père comme ces astres qui roulent dans les sphères célestes autour du père de la lumière ; qui sur les champs de bataille déploient leur vaillance, à l'exemple de celui qui leur a donné le jour et marche à leur tête ; qui sont la terreur de l'ennemi qu'ils mettent en fuite ; qui, sous le règne de la paix, sont devenus l'espoir de la patrie, l'ornement de la cour, les amis de la vertu, les protecteurs de la science et des lettres, la gloire de la dynastie et du nom des Beni-Zeiyan. Ces magnifiques louanges inspirées, sans doute, à notre poète par le sentiment de la reconnaissance envers un souverain qui lui avait donné sa confiance et le comblait de ses bienfaits, se terminent par des vœux exprimés avec non moins d'enthousiasme en faveur de toute la famille royale. Il exprime le désir que l'empire des Beni-Zeiyan s'étende sur toutes les parties du monde, en Orient comme en Occident ; que leurs noms, traversant les montagnes et les mers, soient bénis partout et se perpétuent jusqu'à la fin des siècles. Il souhaite qu'ils soient accueillis avec ses vers comme un parfum composé de suaves aromates, comme un bouquet de fleurs d'agréable odeur.

Dieu sait si tous ces beaux souhaits trouvèrent leur accomplissement dans les âges suivants, si le sort des enfants d'Al-Motawekkel fut plus brillant, plus heureux que celui de leurs prédécesseurs sur le trône ; si l'on ne vit plus éclater parmi les membres de cette dynastie les compétitions, les rivalités, les révoltes, les crimes qui l'avaient jusque là déshonoré. Malheureusement, il n'en fut point ainsi, et l'histoire, telle que nous la connaissons, semble avoir donné un démenti formel aux

espérances, que la fin paisible du règne d'Al-Motawekkel âl-Allah avait fait concevoir, car les règnes qui suivirent ne furent guère plus tranquilles; ils furent témoins des mêmes intrigues, des mêmes luttes, des mêmes rivalités de famille, et les descendants d'Yaghrmorâcen donnèrent le spectacle de ce désordre et de ces tristes divisions jusqu'à l'extinction de sa race et à la ruine finale de l'empire qu'il avait fondé.

Nous pourrions mettre ici fin à nos recherches et à notre travail, dont le dessein principal était de compléter simplement le récit d'Al-Tenessy, puisque ce récit ne s'étend pas au-delà du règne du sultan Al-Motawekkel, qu'il n'a même guère fait qu'ébaucher, s'il ne nous restait de revenir un peu sur nos pas et de reposer quelques instants nos regards sur un sujet moins attristant, en nous occupant des personnages, qui, par leurs vertus, par la réputation de leur savoir ou par le mérite de leurs doctes ouvrages, illustrèrent le pays qui leur avait donné le jour. Le nombre en est assez grand, et le choix n'est pas difficile à faire.

Comme il n'est pas possible de les mentionner tous, nous citerons seulement les noms les plus célèbres; nous retracerons les figures les plus apparentes, celles qui semblent avoir illuminé leur époque d'un dernier reflet de lumière et de mérite scientifique. Il s'agit des trois cheikhs, Ahmed Al-Zékry, cidi Al-Senoussy et cidi Al-Tenessy.

1° Cidi Ahmed ibn-Mohammed Ibn-Zékry ou, comme prononcent les habitants de Tlemcen, Ben-Zégry, naquit dans cette ville vers le milieu du IX[e] siècle de l'hégire. Il était encore fort jeune quand il perdit son père. Placé sous la tutelle de sa mère, il fut retiré de l'école pour être mis en apprentissage chez un tisserand. Grâce à l'intelligence qu'il déploya dans son travail et surtout à la beauté de sa voix, il attira sur lui l'attention du docteur Ahmed Ibn-Zâghrou, qui, ayant eu l'occasion de le voir et de l'entendre, se chargea de son éducation et lui per-

mit de suivre les cours publics d'enseignement. Une fois lancé dans cette carrière, il se montra plein d'avidité pour l'acquisition de la science et le perfectionnement de son instruction. C'est ainsi qu'après la mort de son ami et protecteur, le cheikh Ahmed Ibn-Zâghrou en 845 (1), il s'attacha au célèbre professeur cidi Mohammed Ibn-el-Abbès (2), qui enseignait dans la médarsah du village de Hubbed. Il allait tous les jours prendre sa leçon dans cette école, et, à la fin de la journée, il s'en retournait à Tlemcen, souvent à jeun, auprès de sa vieille mère. Ni la pluie, ni la neige, ni le mauvais temps n'étaient capables de l'arrêter ni de refroidir son ardeur pour l'étude. On raconte qu'un jour qu'il était tombé de la neige en abondance et que les chemins en étaient devenus impraticables, il fut obligé de passer la nuit dans le village, afin de pouvoir se trouver à l'école le lendemain matin. « Voici, disent ses biographes, comment il s'y prit pour ne pas perdre sa leçon. Lorsque, le soir venu, le professeur quitta la médarsah pour rentrer chez lui, Ben-Zégry le suivit par derrière en tapinois et entra après lui dans la maison sans être aperçu de son maître. Il s'arrêta dans le vestibule, où, ayant étendu par terre devant lui un sac et de la paille, il se

(1) Le cheikh Ahmed ben-Abd'el-Rahman plus connu sous le nom de *Ben-Zâghrou*, mourut de la peste, à Tlemcen, en 845 de l'hégire, à l'âge de 63 ans. Il enseignait dans la célèbre Medarsah *Yaâkoubiyah*. On lui doit quantité de commentaires sur les divers ouvrages qu'il expliquait dans ses conférences et dans son cours.

(2) Le cheikh Mohammed Ibn-el-Abbès, savant jurisconsulte et mufti de Tlemcen, est auteur de plusieurs commentaires sur divers traités scientifiques; son ouvrage le plus rare et le plus estimé porte le titre de *Al-orwat al-outhka fy tanzih el-aouliaï ân fiiret el-Lakkâny*, la Ganse solide pour venger les saints et les prophètes des mensonges du faux docteur Al-Lakkâny, en plusieurs cahiers. On lui attribue aussi une foule de *fetwa* qui ont été recueillis par Al-Mazouny, et par Al-Wanchérissy. Il mourut de la peste en 817 de l'hégire (1466 de J.-C.) et fut enseveli à Hubbed, où il avait enseigné et passé sa vie.

coucha dessus et s'endormit. La domestique du professeur étant bientôt survenue pour donner de la paille à son cheval, ne fut pas peu surprise de trouver là quelqu'un étendu et plongé dans le sommeil. Elle courut avertir son maître : Je viens, lui dit-elle, de trouver un homme dormant dans le vestibule et couché sur la paille du cheval. Le cheikh sortit de sa chambre et, s'étant rendu dans l'endroit, il trouva, en effet, l'individu qu'on lui avait signalé, et, l'ayant réveillé, il reconnut aussitôt en lui un de ses élèves les plus assidus. « Qu'est-ce, mon fils, lui dit-il, qui t'a porté à venir te réfugier ici ? — C'est, cher maître, lui répondit le jeune Ben-Zégry, la neige et la rigueur du froid. — Pourquoi donc, lui répliqua Ibn-el-Abbès, tu ne m'en as rien dit ? » Le cheikh, ému de pitié, écrivit alors au sultan de Tlemcen pour lui recommander son élève et lui faire accorder une cellule dans la médarsah. Le sultan voulut bien octroyer à Ben-Zégry non-seulement une cellule ou logement dans l'enceinte de l'école, mais aussi une pension alimentaire, un lit, le beurre, l'huile, le charbon et tout ce qui était nécessaire pour sa nourriture et son entretien, voulant ainsi favoriser la science et témoigner son intérêt en faveur de ceux qui la cultivent, conformément à ces paroles du Prophète (que Dieu le bénisse et le salue !) : « Dieu assure la nourriture à celui qui s'adonne à l'étude de la science ; la subsistance lui viendra sans peine ni souci, tandis que les autres ne l'obtiendront qu'avec beaucoup de peine et de sollicitude. L'étudiant devra cette faveur spéciale aux prières de ses maîtres, à leur ministère, à leur bonne volonté, comme aussi aux bons offices qu'il pourra rendre lui-même à ses maîtres. » On cite du cheikh Ben-Zégry une foule de traits qui témoignent de son intelligence, de sa sagesse, de la sainteté de sa vie, de la pureté de ses mœurs. Quelques-uns lui donnent le nom de Soufi et d'ami de Dieu (wali) ; ils lui attribuent même le don des miracles et le pouvoir de se transporter

dans un clin d'œil dans les localités les plus lointaines, de se rendre invisible à volonté et d'entrer, les portes closes, dans les mosquées.

Tous ces faits extraordinaires, tous ces dons merveilleux, dont le récit tient une grande place chez les historiens musulmans et peut édifier les fidèles de cette religion, nous les abandonnons volontiers, pour attaquer la partie de cette biographie qui concerne le mérite littéraire et scientifique de notre docteur, ce qui nous fera connaître spécialement ses travaux et les ouvrages sortis de sa plume.

De l'aveu de tous ses historiens, le cheikh Ben-Zégry fut un jurisconsulte habile, un professeur distingué, un écrivain fécond, sinon châtié et élégant. Elevé à l'école de deux maîtres d'un grand renom, d'un savoir profond et varié, les cheikhs Ibn-Zaghrou et Ibn-el-Abbès, Ben-Zégry consacra lui-même sa vie entière à l'étude et à l'enseignement, soit dans la capitale du royaume, soit dans la médarsah de Hubbed, lieu vénéré, où reposaient les cendres de plusieurs saints personnages que l'Islam se fait gloire d'avoir produits. Les alfakihs et les hommes de lettres de Tlemcen aimaient à se rendre dans cette localité, d'ailleurs charmante et pleine de pieux souvenirs, les uns, pour s'édifier et s'instruire, les autres, principalement les alfakihs et les hommes de loi, plus jaloux du savoir et de la renommée du professeur que désireux de profiter de ses lumières, pour satisfaire leur curiosité. L'auditoire était toujours nombreux et distingué; les conférences du professeur étaient souvent honorées par la présence des princes et des officiers de la cour, les rois eux-mêmes ne dédaignaient point de venir quelquefois s'asseoir au milieu des étudiants, pour entendre les savantes explications du professeur.

Son enseignement, préparé par des études sérieuses, par une longue méditation des matières, était clair et

lucide, sans exclure le charme de la parole, ni la grâce du geste et du débit; on admirait la simplicité et la facilité de sa méthode. Il avait soin de mettre ses explications à la portée de toutes les intelligences, revenant quelquefois trois ou quatre jours sur la même question, quand elle était d'une nature obscure ou qu'il s'apercevait qu'elle n'avait pas été suffisamment saisie par la généralité des auditeurs ; il ne l'abandonnait guère que lorsque les marques évidentes de satisfaction qu'il pouvait lire dans leurs yeux lui avaient prouvé la conviction que son exposition ne laissait plus rien à désirer.

Parmi les ouvrages qu'il avait coutume d'expliquer dans son cours, il convient de citer, après l'Alkoran, après les commentaires de ce livre et les recueils de traditions mahométanes les plus connus, la *Hakidah* d'Ibn-el-Hâdjeb, le *Mowata*, la *Rissêlah* du cheikh Ibn-Abou-Zeid al-Kaïrouâny, le *Précis* de cidi Khalil, la *Modaouwanah* de Sahnoun, le *Djoumel* du cheikh Al-Khoundjy l'*Alfiyah* d'Ibn-Mâlek et quelques traités du célèbre philosophe et Soufi Al-Ghazâly. Quant aux compositions auxquelles il donna lui-même le jour, il serait difficile pour ne pas dire impossible d'en assigner le nombre et l'importance.

« On lui doit, dit à ce propos le cheikh Ahmed-Baba al-Soudâny, plusieurs ouvrages dont les principaux sont les suivants :

« 1° Un livre contenant des questions relatives à la judicature, et un grand nombre de *fetwa* ou décisions juridiques.

« 2° Un commentaire sur la *Hakidah* d'Ibn el-Hâdjeb, qu'il intitula : *Bighiet el-Tâleb*, Objet désiré par un étudiant.

« 3° Un poème sur la théologie scholastique, qui contient plus de mille cinq cents vers.

« 4° Le commentaire d'un ouvrage intitulé : *Al-Warakât*, les Feuilles volantes, qui traite des principes

fondamentaux de la jurisprudence par l'imam des deux villes saintes, le cheikh Abou'l-Maâly.

Outre ces ouvrages, on lui doit quantité de *fetwa* ou décisions juridiques, qui ont été transcrites par le cheikh Al-Wanchérissy dans son grand ouvrage intitulé : *Al-Mihar*, le Parangon (1). Telles sont les productions les plus importantes qu'il a laissées après lui et que l'on conserve dans les bibliothèques du Maghreb.

Parmi ses disciples les plus célèbres et qui lui font le plus d'honneur il faut compter le cheikh Ahmed Ibn-Zarrouk, écrivain fécond et très estimé, le savant prédicateur cidi Mohammed Ibn-Marzouk, surnommé l'*arrière petit-fils*, Abou-Abd'Allah, fils de l'imam Ibn-el-Abbès et cidi Ahmed el-Hadjj al-Menaouyi al-Ournidy.

Le cheikh Ahmed Ben-Zégry mourut à Tlemcen dans le mois de safar de l'an 899 de l'hégire (1493 de J.-C.), d'après la date qui est donnée par le cheikh Al-Wanchérissy dans ses *annotations nécrologiques* (Al-Wafiât), et dans le courant de l'année 900 (1494 de J.-C.), si l'on en croit l'un de ses disciples, le cheikh Ibn-Ata'-Allah, et, par conséquent, sous le règne du sultan Abou-Abd'Allah-Mohammed al-Thâbity, fils et successeur du sultan Al-Motawekkel âl'Allah.

Tels sont les renseignements que nous fournissent sur la vie du cheikh Ben-Zégry les deux écrivains qui jusqu'ici nous ont servi de guides dans nos recherches biographiques (2). Nous les avons suivis pas à pas, rendant leurs pensées aussi fidèlement que possible, sans embellissement ni amplification superflue, nous appliquant à remplir ici, comme ailleurs le rôle d'un simple

(1) L'auteur de cet ouvrage florissait au commencement du Xe siècle de l'hégire. Mort en 914 de la même ère, époque où la ville d'Oran fut prise par les chrétiens.

(2) Ibn-Mariam dans son *Bostan*, et le cheikh Ahmed Baba al-Soudâny dans son *Takmilet el-dibadj*.

traducteur, plutôt que celui d'un historien libre et indépendant.

Du reste, nous savions que la vie de notre cheikh n'était pas restée jusqu'à nous sans interprète ; qu'en effet, elle avait paru, il y a plus de vingt-cinq ans, dans la *Revue Africaine* (1), et dans un article de ce journal signé par un orientaliste fort distingué et très au courant des choses qui concernent l'Afrique. M. Charles Brosselard a tracé cette biographie avec des couleurs vives et brillantes, avec un intérêt et une imagination presque dramatique. Les amateurs du beau style, de récits animés et attrayants, trouveront dans cette notice de quoi satisfaire leur goût et leur curiosité : c'est là aussi que nous les renvoyons, s'ils veulent se faire une idée juste du mérite scientifique du cheikh, de la sainteté du thaumaturge que les musulmans vénèrent dans la personne de leur cidi Ben-Zégry. Seulement, en terminant cet article biographique, nous ajouterons avec l'auteur de l'article en question cette réflexion, que si, après les trois siècles et demi qui se sont écoulés depuis la mort de Ben-Zégry, son nom a échappé à l'oubli, il le doit moins à l'estime que peuvent encore inspirer ses ouvrages qu'à la réputation qui s'est attachée à sa qualité de saint et d'ami de Dieu.

Le cheikh Ben-Zégry mourut, comme il a été dit, dans les premiers jours du mois de safar de l'an 899 de l'hégire ou dans le courant de l'année suivante, cinq ans environ après cidi Al-Senoussy. Il fut enseveli dans le grand cimetière musulman, près du chemin qui conduit à Hubbed. Son tombeau, dont on avait perdu la trace et le souvenir, a été retrouvé en cet endroit dans le courant de l'année 1861, et l'épitaphe dont il est orné, a été publié par M. Brosselard, dans la *Revue Africaine*.

(1) *Revue Africaine*, cinquième année, numéro du 27 mai 1861.

Voici les curieux renseignements, dont ce savant archéologue accompagne la traduction de ce monument.

« Le texte de cette épitaphe, dit-il, lui donne la qualification patronymique d'*Almaghrawy*, c'est-à-dire originaire de la grande tribu des *Maghrawah*, particularité que ses biographes nous avaient laissé ignorer (1). Dans la partie haute du quartier de la *Porte de Fer* s'élève une mosquée portant le nom de Ben-Zégry, que les fidèles visitent avec dévotion. Du reste, tout ce quartier qui se nomme la *Cité de cidi Zégry*, rappelle la mémoire de ce cheikh, et dans les alentours de la mosquée on montre encore la maison paternelle et à quelques pas de là l'atelier du tisserand, *où le jeune apprenti avait*, dit-on, *préludé par des chants joyeux à la grandeur future de l'ouali* (2). »

2° Le cheikh Al-Senoussy.

Après tous les renseignements recueillis et publiés sur la vie du célèbre cheikh Al-Senoussy dans divers journaux et en différents temps par deux orientalistes distingués, d'abord par feu M. Cherbonneau (3) et en dernier lieu par M. Ch. Brosselard, il serait superflu de revenir sur un sujet aussi connu, surtout après l'ample notice que celui-ci a fait paraître successivement dans la *Revue Africaine* (4), d'après un document inédit sur la biographie d'Al-Senoussy et rédigé par un de ses disciples, le cheikh Ahmed al-Habbedy, qui avait professé après lui, à Hubbed,

(1) *Revue Africaine*, n° de septembre 1861, p. 315 et 316.

(2) *Revue Africaine*, n° du mois de mai 1861, p. 169.

(3) Voyez *Journal Asiatique*. — *Documents inédits sur El-Senouci, son caractère et ses écrits* (cahier de février 1854, p. 175) et dans le même journal, *Catalogue des manuscrits arabes de Si-Saïd ben-Bechterzi* (cahier d'octobre-novembre de même année, p. 442 et 443).

(4) Livraisons d'avril 1859 et du mois de juillet 1861.

dans la Médarsah de cidi Abou-Médien (1). Toutefois, comme ces publications ne se trouvent point dans les mains de tout le monde, et que le lecteur curieux a souvent de la peine à se les procurer, nous résumerons ici les principaux faits qu'elles relatent, en y ajoutant ceux que nous avons découverts dans nos propres recherches ou que nous avons rencontrés dans nos lectures.

Le cheikh Mohammed Ibn-cidi Youssouf Ibn-Amer Ibn-Choaib el-Senoussy al-Hassany, originaire de la tribu berbère des Beni-Snous par son père, et de Hassan fils d'Aly, fils d'Abou-Tâleb par la mère de son père (2) naquit, à Tlemcen, en 832 de l'hégire (1428 de J.-C.) sous le règne du sultan Abou'l-Abbès Ahmed, fils d'Abou-Hammou II. D'après le cheikh Al-Mellâly, l'un de ses plus anciens disciples et son biographe, Al-Senoussy fit ses premières études sous la direction de son père, le pieux docteur Abou-Yaâkoub Youssouf, du cheikh Al-Nâcer al-Zouâwy et du célèbre Lahsen al-Abarkân. Plus tard, il étudia successivement sous les maîtres les plus renommés de cette époque, le calcul, le partage des successions, l'astrolabe, la logique, les principes de la religion et la théologie, ainsi que les traditions mahométanes, pour l'enseignement desquelles il reçut un diplôme de licence de son professeur, l'iman Al-Thaâleby. Il fut initié à la hiérarchie des Soufis par le

(1) Le document en question est extrait d'un manuscrit arabe de la Bibliothèque d'Alger, qui contient plusieurs traités ou fragments de traités sur diverses matières.

(2) L'auteur du *Bostan* dit simplement *par sa mère*. Nous avons suivi l'opinion de l'auteur du *Takmilet el-dibadj*, qui nous parait plus exacte, parce qu'elle repose sur le témoignage et l'autorité de l'un des plus anciens disciples du cheikh al-Senoussy lui-même, le cheikh Mohammed Omar al-Mellâly, qui a écrit la biographie de son maitre. La Bibliothèque d'Alger possède sous le n° 1066 un bel exemplaire de cet ouvrage, qui porte le titre de *Al-Mawâhib al-kaddousiyah fy'l-Menâkeb al-Senoussiyah*, les Dons très saints relatifs aux vertus du docteur Al-Senoussy. Manuscrit in-4° de 354 pages.

grand-maître de l'ordre, le cid Ibrahim al-Têzy, lequel lui fit prendre le froc, après lui avoir enseigné la règle des Soufis, la doctrine, les cérémonies, les prières, les usages et les devoirs attachés à cette profession. Il l'initia à l'ordre, en lui crachant dans la bouche, pour lui communiquer la pureté des mœurs, la foi, la ferveur et l'abnégation, vertus propres aux Soufis (1). Ce pieux accoutrement, ce modeste froc de laine qui, aux yeux des Musulmans, rend un homme sacré et le sépare du profane vulgaire, cet extérieur, cet air grave et recueilli que lui commandait sa profession, tout cela, disons-nous, joint à ce renom de savoir qui commençait à rayonner autour de lui, lui attirait les regards de tous ceux qui le rencontraient et leur inspirait pour sa personne une profonde vénération; les enfants eux-mêmes accouraient sur son passage pour le saluer et baiser avec respect le pan de son pauvre manteau ou de sa robe déchirée (2). Ami de l'étude, de la retraite et de la mortification, sa seule préoccupation était de vivre pauvre et ignoré; sa dévotion et son détachement des choses de ce monde étaient connus de tout le monde. Le sultan Ahmed, qui aimait les gens dévots et adonnés à la science, ayant appris l'état misérable dans lequel se trouvait notre cheikh, lui fit offrir les revenus de la médarsah qu'avait dirigée pendant plusieurs années le docteur Lahsen al-Abarkân, mais le cheikh refusa. Comme on fit de nouvelles instances, il s'excusa dans une longue épître, mais, à la fin, il ne put s'empêcher d'accepter et de remercier son bienfaiteur. Le cheikh Al-Senoussy avait de bonne heure voué

(1) Cherbonneau, *Documents inédits, Es-Senoussy, son caractère et ses écrits. Journal asiatique*, février 1854, p. 176.

(2) Les Arabes donnent au froc que portent les Soufis le nom de *Khircah* : c'est un manteau ou plutôt une tunique confectionnée avec des loques de diverses couleurs et cousues ensemble. Elle est, par conséquent, toute bariolée et ressemble bien mieux à un habit d'arlequin qu'à un vêtement religieux.

sa carrière à l'enseignement, désirant répandre autour de lui le trésor de ses lumières. En dehors des heures qu'il consacrait à ses leçons, à l'instruction de ses élèves, aux conférences qu'il faisait devant un auditoire choisi et distingué, il partageait son temps utilement entre les obligations imposées par la religion et les devoirs exigés par les soins de sa famille. Voici les détails que nous donne sur ce point son disciple favori, le cheikh Bel-Kassem al-Zouâwy.

« Voici, dit-il, ce qui m'a été raconté par l'épouse de notre vénéré cheikh. Au début de sa profession religieuse, le cheikh se levait la nuit et, regardant le ciel, il s'écriait : O Saïd ! Comment pourrais-tu dormir, considérant les terribles menaces de Dieu ? Si par hasard il venait à se rendormir, à son réveil, il se condamnait ce jour-là à un jeûne absolu. Lors donc qu'il lui arrivait de s'éveiller, il passait le reste de la nuit sans dormir jusqu'au point du jour, c'est-à-dire jusqu'à l'heure où doit se faire la prière de l'aube (*al-fedjer*). Après cela, il sortait et, s'arrêtant sur le seuil de la porte de son logis, il passait quelques instants à causer avec le monde. Ensuite rentrant dans la mosquée il s'acquittait de la prière du *Doha* (vers neuf heures) et récitait une dizaine de *Hizb*, après quoi il se remettait à lire, ce qui se prolongeait jusqu'à l'heure et à la prière de midi (*alzawal*), surtout lorsque les journées étaient devenues courtes, mais quand elles étaient longues (comme cela a lieu pendant l'été), il passait son temps à lire et à étudier. Après avoir fait la prière du milieu du jour, il avait l'habitude de sortir de la mosquée ponr se retirer dans des endroits solitaires, d'où il ne revenait que vers le coucher du soleil, ou bien il se rendait dans la mosquée pour y faire la prière (*al-dhohr*) avec l'assemblée des fidèles, et, après avoir récité quelques oraisons surérogatoires, il se mettait à lire jusqu'au moment de l'*Asr* (prière obligatoire qui se fait dans l'a-

près-midi vers trois heures), ou bien après la prière de l'*Asr*, il retournait à sa maison et se mettait à réciter son office jusqu'au coucher du soleil. Après cela, il se rendait de nouveau dans la mosquée pour procéder à la prière du soir (*al-maghreb*). Ce devoir rempli, il restait dans le lieu saint et récitait encore six *Hizb* ou sections du livre de Dieu. C'est là qu'il s'acquittait aussi de la prière qui se fait à l'entrée de la nuit (*al-âcha*), et, après avoir fait encore quelques pieuses lectures, il s'en retournait chez lui. A peine avait-il dormi une heure ou deux qu'il se levait pour copier des livres ou pour se livrer à la lecture. En attendant le lever de l'aurore, il passait le reste de la nuit à prier, à louer Dieu, à lire ou à méditer. »

On a remarqué aussi qu'après la prière du matin et celle de l'*Asr*, il n'aimait point à parler. « Telle était, ajoute le même biographe, la manière dont il partagea son temps jusqu'à sa dernière maladie. » Quant à ses actes de mortification et à sa tempérance, voici ce que rapporte le cheikh Bel-Kâssem, l'un de ses disciples les plus anciens : « Mohammed al-Senoussy, mon vénéré maître, dit-il, jeûnait ordinairement de deux jours l'un, et cela, à l'imitation du saint roi David (à qui soit le salut !). Le soir venu, il rompait le jeûne avec fort peu de nourriture, ne s'enquérant jamais de la nature ou de la qualité des aliments qu'on lui donnait à manger. Il lui arriva plus d'une fois de rester trois journées entières sans boire ni manger. Si on lui apportait à manger, il mangeait ; si on oubliait de lui apporter de la nourriture, il restait à jeûn. Souvent la journée s'était presque entièrement écoulée qu'il n'avait encore rien pris. Les personnes de sa famille, pleines de sollicitude pour lui, lui demandèrent un jour s'il était à jeûn : « Tranquillisez-vous, leur répondit-il, je ne suis point à jeûn, ni je n'ai déjeuné. — Pourquoi, lui répliqua-t-on, n'avez-vous rien dit ? » A cela il se contenta de répondre par

un doux sourire. Pour achever ce tableau de mœurs et de vie intimes qu'il nous soit permis d'y ajouter encore quelques traits curieux et caractéristiques empruntés à ses pieux biographes.

Sa physionomie était loin d'être gaie ; outre la gravité qu'elle présentait, elle portait aussi l'empreinte de la tristesse ou de la douleur; elle reflétait chez lui la terreur que lui causaient la considération des jugements de Dieu et le souvenir de l'enfer dont il avait vu, dit-on, les tourments dans l'un de ses songes mystérieux. Ce sentiment de crainte, qui dominait son âme et l'accompagnait partout, exerçait une certaine influence sur ses actes extérieurs, sur le ton de sa voix qui était toujours bas et modeste, sur ses yeux qu'il tenait ordinairement baissés, sur sa démarche qui paraissait timide et souvent embarrassée, ce qui faisait qu'il fuyait le monde, qu'il évitait les assemblées, et qu'il se privait même quelquefois de se rendre dans les mosquées, quand les fêtes et les solennités de la religion y réunissaient une grande foule. Néanmoins il échappait quelquefois à ces influences inspirées par la superstition ou par de vaines terreurs, et, obéissant peut-être aux tendances naturelles de son esprit, aux dispositions spontanées de son caractère, qui était probablement porté à la joie et à la gaîté, il se mêlait, en dehors des relations obligées et pour ainsi dire officielles, à la société de quelques-uns de ses disciples qu'il aimait le plus. On le voyait alors saluer le monde, donner des poignées de mains à ceux qu'il connaissait ou qu'il rencontrait sur son passage ; il permettait même qu'on lui vint baiser la main.

« Du reste, dit un de ses biographes, le cheikh ne cherchait point à se distinguer, par quoi que ce soit dans son extérieur, du commun des fidèles, car il s'habillait comme tout le monde, et son costume, simple et mo-

deste, était tel que celui que l'on porte encore de nos jours (1). »

Malgré les soins qu'il donnait à ses élèves et la préparation qu'exigeaient ses leçons et ses savantes conférences, malgré les longues heures qu'il destinait à ses prières et à ses actes de dévotion, il trouvait encore le temps de travailler pour les absents et pour la postérité, en composant des ouvrages dont tous les Musulmans reconnaissent l'importance et l'utilité. Le nombre en est assez considérable, puisque, d'après le cid Mohammed al-Mellâly, il s'élevait à quarante-cinq.

Au premier rang de ces ouvrages, dont la plus grande partie comprend des commentaires sur des auteurs classiques bien connus, il convient de placer les cinq traités théologiques, qu'il intitula *Al-Hakidah,* les articles de la foi, ou si l'on aime mieux, le symbole de la foi musulmane.

On trouvera ailleurs la liste de tous ces traités ou commentaires (2). Mais nous ne pouvons nous dispenser de dire ici un mot de ces derniers, car ils sont les plus importants et de beaucoup supérieurs, du reste, à tous les ouvrages du même genre, qui avaient été composés jusque-là.

« Chacun de ces livres, dit M. Ch. Brosselard qui en a fait une étude spéciale et approfondie, est une sorte de catéchisme raisonné, l'exposé substantiel et la doctrine qui a pour fondement la formule dogmatique : Il

(1) Il parait que dans ses vieux jours le vénérable cheikh s'était débarrassé de son froc de Soufi.

(2) *Journal asiatique*. Cahier de février, p. 177 et d'octobre-novembre 1854, p. 109. Charles Brosselard, *Revue Africaine*, cahier d'avril 1859, p. 215. Du reste, ce catalogue qui a été dressé d'après les indications fournies par Al-Mellâly dans sa biographie d'Al-Senoussy; par l'auteur du *Bostan* et par le cheikh Ahmed Baba al-Soudâny dans son *Takmilet el-dibadj*, restera incomplet tant que l'on aura pas recueilli les *fetwa*, les épitres, les annotations, et les prédications que l'on attribue au docteur Al-Senoussy.

n'y a de dieu qu'Allah ; Mahommed est l'apôtre d'Allah (1).

Al-Senoussy les appela suivant l'ordre dans lequel il les avait composés, ou plutôt, comme l'a pensé M. Cherbonneau, suivant les dimensions de chacun de ces traités.

1° *Al-Hakidah al-Kobrâ*, l'Article de foi le Majeur. L'auteur l'a accompagné d'un long commentaire; le tout en 20 cahiers. Ce fut le premier essai d'Al-Senoussy dans le *Tauhid* ou science de l'unitéisme. La Bibliothèque nationale possède cinq exemplaires de la *Hakidah al-Kobrâ* du docteur Al-Senoussy avec son commentaire (suppl. 1876, 1870 et ancien fonds 307.)

D'après l'auteur du *Bostan*, *la Hakidah al-Kobrâ* seule comprenait dix feuilles du format in-4°.

Le commentaire dont l'auteur accompagne la grande *Hakidah* est intitulé : *Omdat ahl el-taufik ou el-tasdid fy charh hakidat ahl el-tauhid,* Le soutien de ceux qui jouissent de la grâce de Dieu et de la bonne direction, ou explication de la profession de foi des Unitaires. Il se composait de treize cahiers in-4°. Il existe à la Bibliothèque Nationale quatre exemplaires de la *Omdah* (suppl. 1870, 1876, 246 et 247).

2° *Al-Hakidah al-ousta,* l'Article de foi de moyenne grandeur. Ce traité est accompagné d'un commentaire. Il se compose de 13 cahiers.

3° *Al-Hakidah al-soghra*, la Mineure ou le petit article de foi. Elle est suivie d'un commentaire comme les deux précédentes; mais elle ne contient que six cahiers. « Ce livre, dit Ahmed Baba, n'a pas son pareil ; il est le chef-d'œuvre d'Al-Senoussy. « L'auteur lui-même, ajoute-t-il, affirme dans les premières lignes de son commentaire, qu'il peut remplacer toutes les autres *Hakidah.* »

« Un homme, dit le même biographe, a raconté le trait

(1) *Revue Africaine*, cahier de juillet 1861. p. 259.

suivant : « Je venais, dit-il, de perdre un de mes parents, qui était du nombre des hommes vertueux. Je le vis en songe après sa mort, et je lui demandai des nouvelles de son état : « Je suis entré en paradis, me répondit-il, et j'y ai vu mon seigneur Abraham, l'ami de Dieu, occupé à faire lire les enfants ; oui, je l'ai vu qui leur faisait lire la *Hakidah* d'Al-Senoussy, qu'ils avaient copiée sur leurs tablettes et qu'ils avaient étudiée comme leçon. »

La bibliothèque Nationale possède un exemplaire de la *Hakidah el-Soghra* (ancien fonds, n° 526).

Cidi Mohammed en a fait le plus grand éloge dans une pièce de vers de sa composition.

4° Une *Hakidah* abrégée, par conséquent plus petite que la *Hakidah al-Soghra* ; elle est accompagnée d'un commentaire qui abonde en renseignements utiles et en notes explicatives de toutes sortes.

La Bibliothèque nationale possède plusieurs exemplaires de cette *Hakidah*, l'un entre autres dans un manuscrit du XIVe siècle (supplément arabe, n° 302. Colbert, 3915). Ce volume contient quatre ouvrages dont la *Hakidah* occupe la première place. Il est ainsi indiqué : *Preces Muhamedanorum variæ. Caractere mauritanico.* Cod. 3915. Volume de 83 feuillets. 5 sept. 1872. On y lit cette note : *Hic liber manuscriptus arabicus charactere mauritanico exaratus varias preces Mahomettanorum continet; quæ ad cachinnos potius quam ad pietatem erga Deum audientium animos movent, in-4°,* Joseph Ascari, 1735. Le titre arabe est : *Kitêb el-Hakidah el-saghirah*, etc., Livre de la petite *Hakidah*, par le cheikh Al-Senoussy. Le texte est ponctué et après un court préambule il commence par ces mots : *Ehlam en-nal' hokma l'haqalîa ienhacero fy thelathati aqsâmin-al-oudjoubo*, etc., Sache que le devoir de l'intelligence comprend trois choses, etc. ; 2° Manuscrit arabe (supplément 1876, folio 90) ; 3° M. arab. (suppl. 1875, folios 204 et 208 et suppl. 1868, fol. 82). Cette *Hakidah* contient la

démonstration logique des deux articles de la foi musulmane: Il n'y a de dieu qu'Allah; Mahomet est l'apôtre d'Allah. Al-Senoussy expose dans ce traité qui est en deux cahiers, les attributs de Dieu et les qualités du prophète que tout bon musulman doit reconnaître et professer. (Supplément arabe n° 1875.) Nous sommes portés à croire que ce dernier traité, quoique portant dans le manuscrit de la Bibliothèque Nationale le titre de la *Hakidah al-Saghirah*, n'est rien autre que la fameuse *Hakidah al-Soghra*, puisqu'elle explique comme celle-ci les deux articles de la foi musulmane, l'unité de Dieu et la mission de Mahomet.

5° *Al-Mokaddemah*, les Prémisses, ou les Prolégomènes. C'est un traité destiné à être placé comme discours préliminaire en tête de la *Hakidah al-Soghra*. Al-Senoussy l'a accompagné, comme toutes les autres, d'un commentaire en cinq cahiers. Outre ces cinq *Hakidah*, le cheikh Al-Mellâly en cite une sixième dans laquelle Al-Senoussy expose des arguments décisifs contre ceux qui admettent l'influence des causes accidentelles, traité qu'il adressa à un saint homme de ses amis.

D'après les indications du catalogue des manuscrits arabes de la Bibliothèque Nationale, on doit lui attribuer encore les trois autres traités théologiques suivants. Le premier commence par ces mots: *Al-hokmo athbâto amrin aou nafihi*; Le précepte, c'est l'affirmation d'un ordre quelconque ou sa négation (Ancien fonds, 526, folio 30 et supplément 1875, et ancien fonds 336, fol. 3).

Le second commence par ces mots : *Ehlam enna Maulâna djalla oua azza wâdjebo'l-oudjoubi ouelkidami* ou *el-bekâi*, Sache que notre Maître (Dieu) est nécessairement existant par lui-même, éternel et immortel (Suppl. 1876).

Le troisième roule sur le même sujet que le précédent. Il commence par ces mots: *Ehlam enna Maulâna wâdjebo l'oudjoudi oua iestahil âlêihi dhiddohou.* Sache

que notre maître existe de soi-même et que le contraire est absurde, etc. (Suppl. 1876).

Tous ces traités où sont exposés les mêmes points de doctrine, l'unité de Dieu *Al-Taukid* (1), la mission

(1) A propos de ces deux articles du symbole de foi musulman nous ne pouvons nous empêcher de présenter ici quelques observations.

1° Tous les théologiens, aussi bien les Chrétiens que les Musulmans, admettent le *Tauhid* ou l'unitéisme ; seulement il s'agit de s'entendre sur le sens de ce mot, sur la notion et la nature de cette unité. Le Soufisme comprend par cette unité une essence unique et nécessaire qui absorbe tous les êtres hors de laquelle rien n'existe, qui exclue toute autre réalité ; c'est le panthéisme universel ou plutôt le boudhisme introduit dans l'Islam. Al-Senoussy, en sa qualité et profession de Soufi ou d'illuminé, devait admettre cette conception de l'unité de l'essence divine et, par conséquent, se considérer comme une portion du grand Tout, comme un rayon émané de la lumière éternelle destiné à se confondre un jour dans son foyer, à disparaître dans l'océan de l'infini. Ce système de croyance donne la clef de la vie mortifiée de notre docteur, des tendances sévères de son esprit, de son goût pour la retraite et l'isolement : les Boudhistes ne font pas autrement pour atteindre leur fin, qui est le *Nirwana*, ou leur absorption dans le grand Tout. Du reste, la dévotion soufique n'est pas, comme on a bien voulu le dire, sœur de la dévotion chrétienne, qui consiste à aimer Dieu et son prochain, qui est une gravitation vers l'Être suprême, et inspire le détachement de tout ce qui n'est pas lui, mais la tendance de l'âme à s'unir au grand Tout et à se confondre dans l'essence divine dont elle croit faire partie et être une émanation. C'est le suprême orgueil de l'esprit humain, l'erreur la plus opposée à la raison et au bon sens. Infatué de cette fausse idée touchant l'unitéisme, Al-Senoussy ne craint pas d'attaquer le dogme chrétien qui admet un seul Dieu en trois personnes. Pour que les raisonnements et les objections qu'il oppose à cette croyance, eussent quelque valeur, il lui faudrait démontrer que l'essence divine quoique une, ne peut pas comprendre trois substances distinctes et divines comme elle, ce qu'il n'a pas fait, et ce que l'on défie tout philosophe ou théologien hétérodoxe de faire.

2° Quant au second article de foi, la mission divine de Mahomet que les Chrétiens ne reconnaissent point, voici le beau raisonnement par lequel il prétend les confondre. « Les Jésuites, dit-il (*al-yssawiyah* (c'est ainsi qu'il désigne les Chrétiens), admettent avec nous que N. S. Mohammed a été envoyé de Dieu, mais seulement aux Arabes ; s'il a été vraiment l'envoyé de Dieu, il n'a pu que dire la

de Mahomet et l'obligation de croire à ces deux dogmes, sont accompagnés d'un commentaire plus ou moins long, composé par l'auteur lui-même et qui en est comme le complément nécessaire et indispensable. « Ils sont considérés comme des œuvres de premier ordre, dit M. Ch. Brosselard, que l'on n'a jamais surpassées, et continuent depuis près de quatre siècles de défrayer l'enseignement théologique dans les écoles. Mais le plus important et celui qui passe pour être le chef-d'œuvre du maître, est, comme nous l'avons dit plus haut, la *Hakidah al-Soghra*, le Petit article de foi, qui sert de base à l'enseignement de la théologie dans les medarsas de l'Algérie et notamment dans celle de cidi Al-Kettâny à Constantine (1). »

« Tous les biographes du cheikh Al-Senoussy, ajoute M. Brossalard, conviennent que, de son temps, personne ne l'égala dans la connaissance de la théologie musulmane, comme le prouvent, du reste, les ouvrages dont nous venons de faire la nomenclature ; il n'en était pas moins versé dans les autres branches des connaissances humaines : philosophie, mathématiques, astronomie, médecine, jurisprudence et littérature ; aucune des sciences en honneur dans les écoles de son temps, ne lui était étrangère, et « il les possédait à un tel degré, dit un de ses disciples, le cheikh Al-Mellâly, que lorsque il se

vérité ; or il a affirmé qu'il était l'apôtre de Dieu pour toutes les nations et qu'il a été envoyé à l'homme rouge aussi bien qu'à l'homme noir. Donc, conclue-t-il, les Chrétiens se contredisent, quand, d'une part, ils lui reconnaissent la qualité de prophète, et que, de l'autre, ils nient sa mission divine à l'égard de tous les habitants de la terre. Puisque notre théologien emploie volontiers le syllogisme quand il réfute ses adversaires, on pourrait lui répondre simplement par ces deux mots : *Nego Majorem*. Où a-t-il donc vu que les Chrétiens admettent la mission de Mahomet en faveur de qui que ce soit ? Faut-il ici taxer le docteur mahométan d'ignorance ou d'imposture ?

(1) Voir *Journal Asiatique*, n° d'octobre-novembre 1854, p. 443.

mettait à traiter une question ou à enseigner une branche quelconque de la science, on était tenté de croire qu'il n'avait guère étudié que celle-là, tant il faisait preuve de savoir et d'érudition (1). Le cheikh Al-Senoussy mourut à Tlemcen un dimanche, le 12, selon les uns, le 18, selon les autres, de djomâda II de l'an 895 de l'hégire (en mai 1490 de J.-C.), à l'âge de 63 ans d'après le calendrier musulman, et à celui de 61, si l'on s'en rapporte au calendrier Grégorien ou aux années solaires. La légende porte qu'au moment où le cheikh rendit le dernier soupir, il s'exhala de son corps une odeur de musc qui embauma tous les assistants. Il fut enseveli hors de l'enceinte de la ville, dans le grand cimetière musulman, à droite du chemin qui conduit à Hubbed, où l'on voit encore de nos jours son tombeau (2). »

M. Ch. Brosselard, qui, dans un but scientifique, visita plusieurs fois ce monument pendant qu'il administrait la sous-préfecture de Tlemcen, en a donné une curieuse et exacte description et publié les inscriptions dont il est orné, dans la *Revue Africaine* (n° d'avril 1859, p. 207). Il nous apprend que sous le même toit et à côté du catafalque d'Al-Senoussy reposent aussi les cendres de son frère utérin, le cheikh Aly al-Talloûty, qui le précéda de quatre mois seulement dans la tombe. Outre cette chapelle sépulcrale, deux monuments élevés dans l'intérieur de la ville perpétuent la mémoire et la renommée de cidi Al-Senoussy. Ce sont deux mosquées

(1) Aboul-Hassan Mohammed al-Mellàly dans son *Kitêb al-maouâheb el-kaddoussiyah*, ouvrage cité par le cheikh Mohammed surnommé *al-Saghir*, le Petit, dans la glose dont il a accompagné un traité d'Al-Senoussy intitulé : *Dhat el-berâhin*. Cette indication est tirée d'une courte notice biographique sur Al-Senoussy, que le copiste de notre manuscrit a placée à la suite du titre du commentaire de la *Grande hakidah*.

(2) Lorsque, en 1846, je fus visiter la chapelle sépulcrale de cidi Bou-Médin à Hubbed, on me montra le tombeau d'Al-Senoussy, qui se trouvait sur mon passage.

qui portent son nom et qui sont en grande vénération parmi les Musulmans, car le cheikh a toujous été considéré non seulement comme un savant théologien, mais aussi comme un grand saint. L'une de ces mosquées est située à l'entrée de la cité appelée *Derb-el-Messoufah,* l'autre dans le quartier des *Beni-Djemlah*. La première qui paraît être la plus ancienne, est celle où, d'après la tradition, cidi Al-Senoussy allait faire ses prières et dévotions quotidiennes et dans laquelle il réunissait ses auditeurs. L'autre passe pour avoir été bâtie sur l'emplacement de la maison même où le cheikh était né. Elles contiennent toutes deux des inscriptions qui désignent les habous ou fondations pieuses destinées à subvenir aux frais du culte dans ces mosquées. On doit à M. Brosselard la description de ces deux monuments, ainsi que la publication et l'interprétation des textes en question (1).

3° Cidi Mohammed ben-Abd'Allah ben-Abd'al-Djalil al-Tenessy al-Tlemcêny.

Après le nom du cheikh Al-Senoussy vient naturellement celui du docteur Al-Tenessy, car ils vécurent à la même époque et dans les mêmes murs, sinon sous le même toit; ils brillèrent tous les deux d'un grand éclat, mais à divers titres et avec des goûts qui ne se ressemblaient guère. Al-Tenessy n'était ni soufi comme son contemporain, ni même dévot comme le commun des fidèles; il est même permis de croire qu'il était tant soit peu mondain, si l'on en juge par les chansons érotiques et profanes, par certaines licences et joyeusetés dont il a enjolivé certains chapitres de ses ouvrages (2).

Attaché par ses fonctions à la cour du roi de Tlemcen, il avait toutes les qualités d'un habile courtisan.

(1) Voir dans la *Revue Africaine*, le n° d'avril 1859 et les n°s de juillet et de septembre 1861.

(2) Notamment les chapitres IV et VII du quatrième livre de son *Collier de perles et d'or vierge.*

Du reste, son instruction était aussi solide que variée ; elle embrassait toutes les connaissances qui mènent aux honneurs et à la considération ; il avait étudié la jurisprudence, science inséparable, chez les Musulmans, de celle de la théologie et de la religion, mais son goût particulier le portait à cultiver de préférence l'histoire, la poésie et les belles-lettres, comme semble l'indiquer d'ailleurs, la nature des ouvrages qu'il a composés.

L'auteur du *Bostan* lui donne les qualifications d'*Illustre al-fakih*, de *Hafidh*, d'*Homme lettré et ami de l'étude*. « Il a été, ajoute-t-il, l'un des plus grands, des plus célèbres et des plus profonds savants de la ville de Tlemcen. Dans le *Takmilet el-dibadj*, il est appelé l'*Imam de Ténès* et on lui donne le surnom d'*Al-Kasry*. Ces indications nous portent à croire qu'avant d'aller s'établir à Tlemcen, il avait exercé les fonctions de mufti et d'imam dans la mosquée de Ténès et qu'il avait reçu le jour dans un bourg des environs de cette ville qui se nommait *Kasr* ou *Al-Kasr*, le Château. Feu M. Cherbonneau, ancien professeur d'arabe à Constantine, a esquissé, il y a environ 35 ans, dans le *Journal Asiatique* (1), la notice du docteur Al-Tenessy d'après le *Takmilet el-dibadj* du cheikh Ahmed-Baba le Tomboctien (2). Les renseignements biographiques qu'il a puisés dans cet ouvrage ont été reproduits avec certains développements par un autre écrivain postérieur à l'auteur du *Takmilet el-dibadj*, que l'auteur de la notice ne connaissait pas quand il a publié son travail, nous voulons parler de l'auteur du *Bostan*, qui écrivait en 1011 de l'hégire (1602 de notre ère). Il nous paraît donc facile de compléter cette notice en y ajoutant certains détails omis par le premier de ces biogra-

(1) N° de novembre-décembre 1851, p. 586 et suivantes.

(2) Le cheikh Ahmed Baba florissait dans la seconde moitié du XVIe siècle.

phes, mais pour abréger, nous nous contenterons de citer ici les ouvrages que le docteur ou l'imam de Ténès nous a laissés et qui forment son plus beau titre à la gloire et au souvenir de la postérité; ils se trouvent, d'ailleurs, entre nos mains et il ne dépend que de nous d'en tirer le plus grand profit. Le premier et le plus important, sans contredit, est connu sous le titre de : *Le Collier de perles et d'or vierge ou histoire de la dynastie des Beni-Zeiyan*. Le second est un volume auquel on a donné le titre de *Traité de l'orthographe*, le troisième est intitulé la *Récréation des âmes*. Le quatrième est un traité qui est désigné sous le nom de *Longue réponse à la question des Juifs de Touat*.

Le *Collier de perles et d'or vierge* a été analysé avec beaucoup de précision et d'exactitude par feu M. Cherbonneau dans le *Journal Asiatique* (n° de novembre-décembre 1851), d'après un exemplaire qu'il avait trouvé à Constantine (1). L'ouvrage se partage en cinq livres, lesquels se subdivisent en chapitres. Le premier livre comprend sept chapitres : c'est le septième de ce livre intitulé : *De la noblesse des Beni-Zeiyan*, qui m'a fourni le texte dont j'ai publié la traduction, il y a environ trente-quatre ans (2). C'est, du reste, la partie de l'ouvrage la plus intéressante, car elle nous offre un résumé de l'histoire d'une dynastie qui a régné sur la plupart des contrées occupées aujour-

(1) C'est un in-folio de 574 pages copié dans le Maghreb en 1167 de l'hégire (1653-54 de J.-C.). La Bibliothèque Nationale possède un exemplaire du même ouvrage coté sous le n° 703, ancien fonds, mais en mauvais état et incomplet, car il n'en renferme guère que la moitié. Celui qui fait partie de ma collection se compose de 278 feuilles grand in-4°. Il a été copié sur un ancien manuscrit in-folio qui appartenait à feu le chérif Sy-Hammad el-Sekkal, fils de l'alfakih Ben-Aoudah, caïd de Tlemcen, et il m'a été envoyé en 1846 par feu le général Cavaignac, alors gouverneur de Tlemcen.

(2) *Histoire des Beni-Zeiyan, rois de Tlemcen*, par l'imam Al-Tenessy, Paris 1852.

d'hui par nous dans le Nord de l'Afrique, pendant plus de 225 ans, savoir depuis l'an 637 de l'hégire (1239 de J.-C.) jusqu'en 868 (1464), et que l'auteur a poussé son récit plus loin qu'aucun des historiens qui ont parlé des rois de Tlemcen à partir de la fin du VIIIe siècle de l'hégire, ce qui fait que l'on sera toujours forcé d'avoir recours à son autorité, quand il s'agira de savoir ce qui s'est passé dans ce pays entre la fin du VIIIe et la seconde moitié du XVe siècle de l'hégire, où s'arrête le récit d'Al-Tenessy : c'est un espace d'environ 80 ans. Seulement il est à regretter que l'auteur n'ait pu continuer ou pu achever, comme il s'était promis de le faire, le récit de ce règne.

L'auteur, qui vivait à la cour de ce prince, ami et protecteur des lettres et des savants, devait naturellement lui offrir un gage de sa reconnaissance et de son dévouement, en lui dédiant son œuvre et en la faisant paraître sous ses auspices ; c'est ce qu'il a fait dans une préface élégante et en prose cadencée, où il proclame l'éloge du sultan régnant et la noblesse de sa race qui tient du sang de Fathma, fille du prophète des Arabes. Qu'il me soit permis d'en citer ici quelques passages, ceux qui me paraissent les plus saillants et les plus propres à faire connaitre le dessein de son travail, et l'hommage qu'il en fait à son souverain.

« Comme je suis du nombre, dit-il, de ceux que le sultan comble de ses bienfaits, de ceux à qui il ne cesse de prodiguer ses grâces et ses faveurs, soit en m'ornant de splendides vêtements, soit en m'abreuvant à des sources claires et limpides, je me crois obligé de me dévouer à son service, autant du moins que cela dépend de mes forces et de mes facultés. C'est dans ce but que je viens ici lui offrir une marchandise qui sera, je l'espère, bien achalandée. Pour être agréable à Sa Majesté, j'ai mis à contribution mon esprit et ma langue, et, afin de recueillir et de consigner par écrit tous les rensei-

gnements qui intéressent son auguste personne, j'ai fait usage de mes yeux et de mes doigts, faisant, pour cela, tous les efforts dont je suis capable. Il est possible qu'en agissant ainsi je remplisse en partie le devoir que m'impose la reconnaissance, mais je suis bien convaincu que si, pour m'en acquitter comme il convient, et pour célébrer dignement les bienfaits de mon souverain, je pouvais emprunter au temps sa langue et prendre le vent pour hérault et pour interprète, c'est à peine si je parviendrais à faire la dixième partie de mon devoir.

« En conséquence, je me propose de composer, en l'honneur de mon généreux bienfaiteur (que Dieu lui accorde, à lui et à sa postérité, un règne éternel !), un ouvrage digne des rois et essentiellement littéraire, un livre qui fasse connaitre son illustre généalogie et celle de ses aïeux, où soient démontrées sa noblesse et l'illustration de sa race, aussi bien dans les temps modernes que dans la chaine des siècles passés... Cette première partie de mon travail sera suivie d'un livre, qui traitera des qualités et des vertus qui doivent distinguer un roi et honorer son trône, de la conduite qui convient à un monarque; puis viendra une partie qui abondera en anecdotes curieuses, en conseils utiles et moraux, en paroles ingénieuses, en vers charmants et admirables, en bons mots, en réparties spirituelles et inattendues. L'ouvrage entier se terminera par des préceptes capables d'enlever la rouille des âmes, par des serments et des exhortations, capables d'arracher des larmes aux yeux. »

A la fin du volume se trouve un précis historique de l'origine du peuple arabe, que l'on fait remonter jusqu'à Adam, en passant par Ismaël, fils d'Abraham, par le prophète Houd, qui le premier parla la langue arabe; enfin par les patriarches Arphaxad, Sem et Noé. Les derniers feuillets du livre contiennent un certain nombre (sept seulement) de poèmes sortis de la plume du sultan Abou-

Hammou-Moussa II. Ce recueil est fort incomplet, car dans l'histoire de ce prince par Abou-Zakaria Ibn-Khaldoun (manuscrit de ma collection), outre les sept dont il est ici question, on en cite huit autres, qui sont transcrits tout au long. Tous ces poèmes, à l'exception de deux, ont pour sujet, comme le fameux *Bordah*, les louanges de Mahomet, qui se récitaient dans les mosquées, à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance, la nuit du 11 au 12 du mois de rebie Ier.

Le second ouvrage que nous avons du docteur Al-Tenessy est connu, avons-nous dit, sous le titre de *Al-Dhabth* (l'Orthographe). Les exemplaires en sont très rares en Afrique, et je doute qu'en Europe il s'en rencontre un autre que celui dont j'ai pu faire l'acquisition, il y a environ une quinzaine d'années : c'est ce qui m'engage à en dire ici quelques mots. Cet ouvrage se trouve désigné de deux manières différentes chez les biographes que nous avons sous les yeux. Dans le *Takmilet el-Dibadj* il est nommé *Djoze'oun fy'l-dhabth*, une Partie ou un Volume sur l'Orthographe ; l'auteur du *Bostan* l'appelle simplement une Composition (Taalifoun) ou écrit sur l'Orthographe. Ces expressions, ou plutôt ces indications, qui me semblent un peu vagues, peuvent, je crois, s'expliquer de deux manières : elles indiquent ou un ouvrage qui est resté inachevé, qui n'est qu'une partie, un fragment de celui qu'il était entré dans le dessein de l'auteur de compléter et de terminer, ou bien un travail complet, mais dont nous n'avons ici qu'une portion, qu'un seul volume, ou bien encore un ouvrage traitant de l'orthographe, mais qui ne serait pas de la première main et se trouverait être simplement le commentaire d'un autre ouvrage original et traitant de l'orthographe : c'est cette dernière explication qui me paraît la véritable ; car ce qui semble venir à son appui, c'est qu'on n'a pu jusqu'ici trouver un livre traitant de l'orthographe et portant le nom du docteur

Mohammed Al-Tenessy comme en étant l'auteur, tandis qu'il en existe un autre, celui qui est entre mes mains, qui traite de l'orthographe et porte, en toutes lettres, le nom d'Al-Tenessy, mais qui n'est que le commentaire d'un ouvrage plus ancien et attribué à un autre auteur. En conséquence, je vais en dire ici quelques mots, et en donner une courte notice. Si les explications que je soumets, d'ailleurs, au jugement de mes lecteurs, ne sont point fondées, si j'ai eu tort de confondre le *Volume qui traite de l'Orthographe* avec le commentaire du même traité, par le docteur Al-Tenessy, cette notice pourra, du moins, servir à signaler l'existence de l'ouvrage, ignorée jusqu'ici, faire insérer dans les fastes de la bibliographie un nouveau nom et ajouter au mérite littéraire du docteur Al-Tenessy un degré de gloire comme interprète et commentateur d'un livre classique.

Le manuscrit dont il s'agit est du format in-8° et contient juste 99 feuillets. Il est écrit en caractères maghrébins très clairs, sinon élégants. La copie a été achevée dans la matinée du mercredi 16 de redjeb, l'an 1057 de l'hégire (1647-48 de J.-C.), et le volume devint la propriété d'un alfakih, du nom de Mohammed Al-Andalossy, dans le courant de la même année. Cet exemplaire provient, en dernier lieu, de la ville de Tunis, mais il paraît que la copie a été faite dans le Maroc, car celui qui l'a signée, un alfakih, fils d'un autre alfakih, porte le surnom d'*Al-Dukâly Al-Zâafrâny*, ce qui indique une origine marocaine, le *Dukellah* étant une province de l'empire du Maroc.

Nous trouvons dans la préface de ce livre, avec le nom de l'auteur original celui de son commentateur, Al-Tenessy, ainsi que le motif qui inspira à celui-ci la première idée de son travail de seconde main : pour éclairer le lecteur sur ces différents points, il nous suffira de lui mettre sous les yeux la première page de l'ouvrage.

« Au nom de Dieu clément et miséricordieux. Que Dieu bénisse notre seigneur Mahomet avec toute sa famille !

« Voici ce qui est dit par l'humble serviteur et le pauvre en Dieu Mohammed, fils d'Abd'Allah, fils d'Abd' el-Djalil Al Tenessy. Que Dieu lui accorde sa faveur!

« Louange à Dieu, à qui seul est due la louange! Ensuite que la grâce et la bénédiction se répandent sur la personne de notre seigneur et patron Mahomet, lequel nous a été envoyé avec le sceau définitif de l'apostolat, oui, la grâce et la bénédiction qui lui appartiennent en propre et qui lui sont aussi communes avec ses compagnons et avec sa sainte famille ! Après avoir ainsi rendu hommage à Dieu et à son Envoyé, voici ce que j'ai à dire :

« Considérant que parmi les écrivains qui se sont occupés du traité sur l'Orthographe par le docteur Abou-Abd'Allah Al-Chérichy, connu plus communément sous le surnom d'*Ab-Kharraz* (le Savetier), les uns l'expliquent d'une manière trop briève et insuffisante, tandis que les autres l'accompagnent d'un commentaire excessivement long et fastidieux, je me suis décidé à en faire moi-même l'objet d'une étude, qui tienne le juste milieu, d'un travail plus agréable à lire, plus à la portée de l'intelligence des étudiants, plus facile à comprendre que les ouvrages dont je parle. J'ai donc mis la main à l'œuvre en implorant le secours du Très-Haut (soit-il exalté !) et j'ai nommé mon livre : *Al-Tarraz fy charhi dhabthi'l-Kharraz*, le Brodeur sur le commentaire du Traité de l'Orthographe d'Al-Kharraz. Nous prions Dieu qu'il daigne agréer ce travail devant son auguste face, et qu'il en fasse retirer un profit général, car il est clément et miséricordieux. »

Le traité en question est un poème de 154 vers du mètre *Redjez,* qui est employé ordinairement pour les sujets didactiques, et se rapproche beaucoup de la simple

prose. Il vient à la suite ou fait partie d'un autre poème du même auteur, lequel est beaucoup plus long (1) et expose les règles de la calligraphie (*Al-rasm*), ce qui est indiqué par le premier vers du présent poème :

Hâdha temamo Nadhmi rasmi 'l-khatti,
Vahâ anâ etbâahou bi'l-dhabthi.

« Je mets fin ici à mes vers sur les règles de la calligraphie, et voici que je les fais suivre d'un traité sur l'Orthographe (2). »

La plupart des vers, quand ils sont transcrits isolément, sont tracés en encre rouge ; quand on en cite plusieurs ensemble, ils sont alternativement en rouge et en noir. Les derniers vers du poème nous donnent la date de la composition, qui est de l'an 803 de l'hégire (1400 de notre ère). Dans ces mêmes vers, l'auteur nous fait connaître ses noms et prénoms : il s'appelle, comme nous l'avons dit ci-dessus, Mohammed, fils de Mohammed, fils d'Ibrahim Al-Oméouyi, c'est-à-dire de la postérité d'Oméiiah, fils d'Abd'-el-Chams, fils d'Abd-Menaf, par conséquent de race proprement dite arabe et noble, puisqu'elle a produit les khalifes Oméiyades de Syrie et d'Espagne. On lui donnait encore le surnom d'*Al-Chérichy*, c'est-à-dire natif ou originaire de la ville de Xérès, en Espagne, pour le distinguer des écrivains qui avaient les mêmes prénoms, mais qui n'avaient point vu le jour dans cette localité. C'est là tout ce que nous savons jusqu'ici et tout ce que nous pouvons dire de cet auteur, en attendant que nos lectures et de nouvelles recherches nous fournissent de plus amples renseignements sur sa vie et sur ses œuvres, s'il en existe d'autres.

(1) Il se compose de 454 vers.

(2) Les Arabes donnent le nom d'Orthographe (*Al-dhabth*), à la partie de la grammaire qui traite des règles concernant les signes orthographiques, leur place dans les mots, *les tenouin*, *le meddah*, *l'ouaslah*, *le djezmah*, *le chaddah*, *l'imâleh*, la permutation des trois lettres *élif*, *ouaou*, *ya*, l'insertion dans les lettres semblables ou homophones, etc., etc.

La troisième production littéraire sortie de la plume féconde du cheikh Al-Tenessy est désignée sous le nom de *Rahho'l-arouahh*, Joie ou Récréation des âmes. C'est une œuvre entièrement distincte de la précédente. C'est sans doute par inadvertance que feu M. Cherbonneau de scientifique mémoire, considérant ces deux mots comme faisant partie intégrante du titre de l'ouvrage précédent, a confondu deux livres différents de nature et de destinée; il n'a pas tenu compte de la signification exclusive que présente ici la conjonction arabe *wa* (et), ni fait attention à l'ironie que renfermait l'idée exprimée par cette phrase appliquée à un commentaire, à une analyse plus ou moins grammaticale, plus ou moins fastidieuse d'un poème qui roule sur les lois de l'orthographe arabe. Le livre en question était, à coup sûr, un de ces recueils qui contiennent des fragments poétiques, ou des anecdotes amusantes, telles que celles qui se font lire avec tant de plaisir dans le *Collier de perles* du même auteur. En décorant un pareil livre du titre de *Joie*, de *délassement des âmes*, de *récréation des esprits*, on ne faisait qu'annoncer une chose vraie et agréable aux amateurs; mais c'est là une pure conjecture et nous sommes disposé à l'abandonner, si l'on peut nous convaincre du contraire. Après cet aveu, ce qui nous paraît incontestable, c'est que nous avons là le titre d'un ouvrage que l'on ne doit pas confondre avec celui qui traite des règles de l'orthographe.

Après la *Récréation des âmes*, le traité qui vient dans l'ordre chronologique et se présente à nous avec un renom des plus glorieux, c'est *la longue réponse à la question des Juifs de Touat*. Il parait qu'Al-Tenessy déploya dans cette réponse une rare érudition, puisqu'elle lui a valu les éloges les plus pompeux de la part des savants de son siècle.

Voici en quels termes le fameux cheikh et docteur Al-Senoussy s'exprime sur le mérite de ce travail.

« Certes on peut dire de l'imam Abou-Abd'Allah Al-Tenessy, que dans la solution de cette question il a atteint son but; que dans la démonstration de la vérité il a prodigué les richesses de son profond savoir; qu'en traitant cette question il a pleinement assouvi la soif des partisans de la vraie foi; que, fort dans sa croyance et ferme dans ses convictions, il ne s'est nullement laissé séduire par l'erreur ni par les illusions sataniques; que, pour mettre au jour la vérité et en étaler les brillants étendards, il a déployé la force de son bras et la vigueur de son esprit; qu'il a su faire valoir à l'appui de sa thèse les preuves tirées de la tradition aussi bien que les arguments fournis par la raison; qu'enfin ses efforts ont été si puissants, que par la clarté de sa démonstration et par la lumière éblouissante de sa foi il est venu à bout de dissiper entièrement les ténèbres de l'incrédulité. Que Dieu accorde une digne récompense à son zèle et à son travail. »

Les faits qui suscitèrent la question dont il s'agit, et qui la firent soumettre au jugement du docteur Al-Tenessy, ne sont pas restés jusqu'ici ensevelis dans l'oubli : on peut en lire les détails curieux dans un savant mémoire publié, il y a longtemps, par feu M. Cherbonneau dans *l'Annuaire de la société archéologique de la province de Constantine*(1); toutefois, comme ces faits sont de nature à dévoiler un coin de la morale musulmane et à mettre tout à fait à nu l'esprit intolérant de l'Islamisme, qu'il me soit permis de les rappeler ici en peu de mots.

Cidi Mohammed Ibn-Abd'el-Kerim al-Meghrîly, né à Tlemcen vers le milieu du IXe siècle de l'hégire, était un docteur très attaché à la *Sonnah* ou tradition mahométane, et ennemi juré des hérétiques et des mécréants.

(1) Année 1854-1855, article intitulé : *Essai sur la littérature arabe au Soudan, d'après le Takmilet el-dibadj d'Ahmed Baba, le Tombouctien.*

Dans son zèle pour la propagation de la vraie doctrine, il quitta sa patrie et alla s'établir comme alfakih ou plutôt comme missionnaire dans le pays des Nègres; mais, avant de porter ses pas plus loin, il s'arrêta dans la ville de Touat, où il trouva plusieurs communautés juives, comme il y en a encore de nos jours. Abusant de l'influence que son savoir et ses fonctions lui avaient acquise sur les notables du pays, il provoqua la persécution des Juifs. Non content de les réduire à l'avilissement et à la misère, il excita le peuple à les massacrer et à détruire les synagogues, notamment celle qu'ils venaient de bâtir à Tamentit, dans la circonscription de Touat.

Ces violents procédés ne furent pas approuvés de tout le monde : on trouva trop ardent ou intempestif le zèle du missionnaire et sa conduite fut hautement blâmée par le cadhi même de Touat, le cid Abd'Allah al-Asnoûny, qui était d'un tempérament plus calme et connaissait mieux les hommes. Cette opposition eut pour effet d'arrêter pour le moment l'exécution des funestes projets d'Al-Meghrily. C'est alors que l'on se décida à consulter sur cette question les ulémas de Fez, de Tunis et de Tlemcen et que notre docteur Al-Tenessy rédigea la longue réponse dont il s'agit. Cet écrit qui abondait, en effet, en citations alkoraniques, en témoignages tirés de la tradition et des docteurs de la loi, en raisonnements théologiques plus ou moins convaincants, fut expédié à Touat et adressé à l'alfakih Al-Meghrily, avec une lettre d'amitié et de félicitation de la part du docteur Al-Senoussy, qui approuvait en tout la conduite du zélé missionnaire. Al-Meghrily, se voyant ainsi approuvé et même félicité par ces deux grands docteurs, réunit les notables de la ville et leur ordonna de prendre les armes, d'envahir la nouvelle synagogue, de la démolir, et de massacrer ceux qui tenteraient de s'opposer à leur dessein.

L'édifice religieux fut donc détruit de fond en comble,

sans que les démolisseurs rencontrassent la moindre résistance de la part des malheureux Juifs. Après cette opération, l'ardent missionnaire dit à ses partisans : « Quiconque tuera un Juif, aura droit à une prime de sept mithkals que je lui payerai de ma propre bourse. » Et il y eut, en effet, quelques massacres (1). A l'occasion de ces exécutions, Al-Meghrily, qui était aussi habile poète que profond jurisconsulte, composa contre les Juifs et leurs adhérents un poème qui commence par les louanges du prophète Mahomet et finit par les plus horribles imprécations contre ses ennemis.

Après ces beaux exploits il quitta le pays et alla parcourir le Soudan, pour y propager la connaissance de l'Islam, y rétablir les saines doctrines ou corriger les mœurs des habitants. Il se trouvait dans la ville de Kagho, à la cour du roi Al-Hadjj Mohammed, qui lui avait demandé de lui composer un ouvrage sur diverses questions de droit, lorsqu'on vint lui apprendre la mort de son fils qui avait été assassiné par les Juifs de Touat. Exaspéré à la nouvelle d'un pareil attentat, il supplia le roi de Kagho de saisir tous les Juifs touatiens qui se trouvaient alors dans sa capitale et de les jeter dans les fers, ce qui fut exécuté ; toutefois sur les représentations du cid Mohammed Ben-Omar, cadhi de la Cour, qui n'approuvait pas que l'on punit des hommes pour un crime

(1) Du reste, soit victimes de l'intolérance religieuse, soit objets de la jalousie des marchands musulmans, auxquels ils faisaient la concurrence, les Juifs n'ont jamais eu à se louer des habitants de l'intérieur de l'Afrique. Du temps de Léon l'Africain qui visita le Soudan dans les premières années du XVI[e] siècle, le séjour de certaines villes, notamment de Timbectou leur était interdit. « Le roi de ce pays, dit-il, est mortel ennemi des Juifs, qui ne les endurerait pour rien du monde mettre le pied dans sa cité : et s'il était averti que les marchands de Barbarie eussent la moindre familiarité que ce soit ou qu'ils trafiquassent avec eux, il ferait incontinent confisquer leurs biens. » Voyez *Historiale description de l'Afrique*, etc. Livre VII. Paragraphe *Royaume de Tombut*, fol. 339.

dont ils n'avaient pas été les complices, le roi les fit relâcher. Le fougueux et irascible missionnaire repartit donc pour Touat; mais à peine y fut-il arrivé, que le destin vint l'enlever: c'était en 909 de l'hégire (1504 de J.-C.).

Le cheikh Al-Meghrîly est auteur d'un grand nombre d'ouvrages sur diverses matières dont les biographes nous fournissent la liste, et qu'il n'est pas rare de rencontrer entre les mains des talebs de l'Algérie et du Maroc (1); mais ce qui le recommande surtout à la mémoire et à la vénération de ses coreligionnaires, c'est le renom de sainteté et de zèle religieux qu'il a laissé après lui, et qui attire encore de nos jours à son tombeau une foule de dévots pèlerins. On raconte qu'après sa mort, un malheureux Juif, ayant eu l'audace d'uriner sur sa tombe, fut incontinent frappé de cécité.

Après *la Réponse à la question des Juifs de Touat*, il ne nous reste plus à citer du docteur Al-Tenessy qu'un travail assez peu important sur le droit et que nous mentionnons seulement pour ne rien omettre des productions sorties de sa plume : ce sont des notes sur Ibn-el-Hâdjeb al-Fareyi, ou *Traité des diverses branches de la loi musulmane.*

Le docteur Mohammed al-Tenessy eut un grand nombre de disciples qui ont laissé un nom dans l'histoire des lettres : parmi les plus célèbres on doit compter Abou-Abd'Allah, fils de l'imam Ibn-el-Abbès, qui suivit ses leçons pendant dix ans, Abou-Abd'Allah Ben-Sâad, le prédicateur et cheikh, petit-fils du petit-fils Ibn-Marzouk, le cheikh Bel-Kassem al-Zouâwy, le cheikh Al-Sebt, Abd'Allah ben-Djellal et le cheikh Ahmed ben-Yahia al-Wanchérissy, qui a enregistré dans son *Miehar*

(1) On doit ajouter à la liste déjà connue de ses ouvrages un grand commentaire sur l'*Ouaghlissiyah*, poème roulant sur la jurisprudence et devenu classique chez les Musulmans de l'Algérie. Il est ainsi appelé du nom de son auteur, le cheikh et alfakih Abou-Abd'Allah el-Ouaghlissy, qui florissait à Bougie, dans le VIII[e] siècle de l'hégire.

quantité de fetwa attribués à Al-Tenessy, et lui donne les qualifications de *hâfidh*, de *lettré*, d'*historien* et de *poète*. C'est, d'ailleurs, avec raison qu'on lui décerne ce dernier éloge, qui suppose un talent poétique non commun, si l'on en juge par le poème qui couronne son histoire de la dynastie des Beni-Zeiyan, et dans lequel il chante avec enthousiasme la gloire et les belles actions du sultan Abou-Abd'Allah-Mohammed al-Motawekkel, son roi et son bienfaiteur.

D'après les notes nécrologiques (Al-Wafiât) du biographe Al-Wanchérissy, le docteur Al-Tenessy mourut à Tlemcen au mois de djomâda II, l'an 899 de l'hégire (en mars 1494), sous le règne du successeur d'Al-Motawekkel, Abou-Abd'Allah-Mohammed al-Thâbity.

Les savants dont nous venons d'esquisser la biographie ont vu le jour ou ont vécu dans la capitale du royaume ; mais, en dehors de Tlemcen, il y a eu aussi des hommes qui ont illustré le règne du sultan Al-Motawekkel par leurs vertus et leur savoir. Parmi ceux dont le nom mérite une mention particulière, nous citerons le cheikh Abou-Zeid Abd'el-Rahman al-Thaâleby, à qui la ville d'Alger se glorifie d'avoir donné naissance. Ce savant était né dans cette ville en 786 ou 87 de l'hégire (1384-85 de J.-C.), c'est-à-dire vers la fin du règne du célèbre sultan Abou-Hammou II. Il était originaire, comme son nom l'indique, de la tribu arabe des Thaâlebah, qui était établie dans les plaines de la Métidja, sur le territoire d'Alger.

Les biographes font le plus grand éloge de sa personne et de ses écrits; ils le considèrent comme l'un des grands saints de l'Islam et ils lui attribuent une foule de miracles et d'actions merveilleuses. Les Algériens, ses compatriotes, professent pour sa mémoire la plus grande vénération; ils lui ont érigé, auprès de la porte Bab-el-Oued, une mosquée où l'on conserve ses reliques et qui attire l'attention de tous les voyageurs.

Le docteur Al-Sakhâwy s'exprime ainsi en parlant d'Abd'el-Rahman al-Thaâleby : « C'était, dit-il, un imam très docte, juste et impartial. Il a donné un abrégé du commentaire alkoranique d'Ibn-Attiyah, en deux volumes (1). Il a lui-même composé un commentaire sur le *Faréhy* d'Ibn-el-Hâdjeb, également en deux volumes. On lui doit aussi divers ouvrages contenant des conseils ou des sermons, et traitant de l'union de l'âme avec Dieu et d'autres sujets de morale ou de religion ».

Un autre écrivain, le cheikh Zarrouk, lui rend le témoignage suivant. Après l'avoir appelé *notre professeur, le vertueux alfakih,* il ajoute : « Je dois dire que la piété surpasse chez lui l'éminence de son savoir. Il cite les traditions avec la plus grande exactitude; seulement il en est quelques-unes qui, sous ce rapport, laissent à désirer».

Ibn-Selâmah dit du cheikh Abd'el-Rahman : « C'était un homme vraiment vertueux, entièrement détaché des choses de ce monde, versé dans les sciences religieuses, adonné à la contemplation, uni à Dieu et un véritable saint, l'un, enfin, des plus grands savants de son siècle. Il est auteur d'une foule d'ouvrages ».

L'on n'en finirait plus, si l'on voulait relever tous les témoignages élogieux que les savants et particulièrement ses professeurs ont rendus à son savoir, à sa piété et à ses vertus ; qu'il nous suffise de citer quelques noms, ceux du docteur Al-Obby, de l'ami de Dieu Al-Irâky et du

(1) Ce commentaire est le même que celui que possède la Bibliothèque Nationale (ancien fonds, n° 254) et qui est intitulé : *Al-Djaouâher al-hissan fy tafsir el-Kor'ân*, ouvrage qui se compose également de deux parties et porte le nom d'Abd'el-Rahman ben-Mohammed ben-Makhlouf al-Thaâleby. A la fin de l'ouvrage l'auteur nous apprend qu'il termina son travail en 833 de l'hégire (1429 de J.-C.). Le biographe Baba Ahmed al-Soudâny qui cite le commentaire de l'Alkoran intitulé : *al-Djaouâhero'l-hissân* parmi les ouvrages attribués au cheikh Abd'el-Rahman al-Thaâleby, ajoute ces mots : « L'auteur y a recueilli la crème d'Ibn-Attiyah; de plus, il l'a enrichi d'une foule de savantes observations. » (*Tahmilet el-dibadj*, fol. 176 de mon manuscrit). »

célèbre imam Ibn-Marzouk. Il était à peine âgé de quinze ans (c'était vers la fin du VIIIe siècle) quand il quitta Alger, sa patrie. En 802 il se rendit dans la ville de Bougie, où il connut des docteurs dont il s'appliqua à imiter les vertus, le savoir, la piété et la religion, savoir les disciples du docteur Ahmed Ibn-Edris, et ceux du cheikh Abd'el-Rahman al-Waghrlissy, gens de piété et de dévotion, qui étaient versés dans la connaissance des lois criminelles, tels que le hâfidh Aly Ibn-Othman al-Mouklâty, le pieux alfakih Suleyman Ibn-el-Hassan, Aly Ibn-Mohammed, Aly Ibn-Moussa et l'imam Al-Nekâoussy : il suivit leurs doctes leçons, et il s'appuya depuis dans ses décisions sur l'autorité des deux premiers de ces docteurs.

En 809 ou 810, il alla à Tunis, où il s'attacha à l'enseignement des anciens élèves du docteur Ibn-Arafah, savoir: Eissa Al-Gabrîny, l'alfakih Al-Obby, si versé dans les sciences traditionnelles et les sciences intellectuelles et dont il aimait à citer l'autorité, Al-Barzaly, Yaâkoub al-Zaghby et autres savants renommés. Après avoir achevé ses études auprès de ces savants professeurs, il partit pour l'Orient.

Arrivé en Egypte, il se mit à suivre les leçons du docteur Al-Ballêly, qui expliquait alors Al-Bokhâry, et il put aussi entendre une bonne portion de l'abrégé de l'*Yhia* (d'Al-Ghazâly) fait par ce professeur et expliqué par lui dans son cours. Il assista également aux leçons du docteur Chams-el-dyn al-Bissâthy.

Mais là où il recueillit la plus ample moisson de connaissances, surtout en fait de traditions sacrées et de *hadith*, ce fut à l'école du saint professeur Al-Irâky, qui lui accorda le diplôme de licence. Al-Thaâleby a dit quelque part en parlant de lui-même : « Immense fut alors le succès que j'obtins dans cette étude. Je revins ensuite à Tunis, et ayant trouvé qu'Al-Ghabriny qui venait de mourir avait été remplacé sur sa chaire par le docteur Al-Kolchâny, je m'attachai à l'enseignement de celui-ci.

« A l'époque dont je parle, il n'y avait personne à Tunis qui me surpassât dans la science du *Hadith*; lorsque je la traitais, on acceptait mon enseignement sans difficulté et l'on était forcé de confesser qu'il était d'une parfaite exactitude. Quelqu'un me dit : Depuis votre retour de l'Orient, vous êtes devenu un miracle dans la science du *Hadith*. Toutefois je dois avouer que j'ai encore beaucoup appris auprès de notre professeur Ibn-Marzouk, quand il vint à Tunis en l'année 819. Pendant l'année qu'il est venu passer dans cette ville, j'ai assisté à l'explication qu'il a donnée du *Mowatta*, accompagnée de la lecture de l'alfakih Omar al-Kolchâny, fils de notre cheikh Abou-Abd'Allah, et il m'a permis, ainsi que le docteur Al-Obby, d'enseigner ce traité.» Telles sont les paroles que l'on cite de lui, tels les renseignements que l'on tient de sa propre bouche.

Au nombre de ses professeurs ont compte encore les noms suivants : le cheikh Abd'el-Wâhed al-Ghrariâny, le hâfidh Abou'l-Kâssem al-Abdoussy et Ibn-Farchiah.

On lui attribue une vingtaine d'ouvrages dont la plupart roulent sur des sujets religieux ou traitent de questions de droit maléki. Ahmed-Baba en donne la liste dans son *Takmilet al-Dibadj*, page 176 de notre manuscrit. Les titres des plus importants ont été cités plus haut (1).

Nous avons dit que le cheikh Al-Thaâleby était venu au monde l'an 786 ou 87 de l'hégire. Si l'on s'en réfère au témoignage du cheikh Zarrouk, il mourut l'an 875 (2) (1471 de J.-C.), à l'âge d'environ 90 ans.

(1) Feu M. Cherbonneau a transcrit les titres arabes de tous ces ouvrages dans *l'Annuaire de la Société archéologique de Constantine* (1854-55), parmi les notes qui accompagnent son *Essai sur la littérature arabe au Soudan*, etc., p. 45 et 46.

(2) Cette date n'est point conforme à celle qui se lit dans une inscription placée au-dessus de la châsse d'Al-Thaâleby dans la mosquée qui lui est consacrée hors de la porte *Bab-el-Wed* à Alger. S'il n'y a point erreur dans la transcription des chiffres, la date précise de la mort du célèbre marabout, et telle qu'elle est

Parmi les disciples qui lui font le plus honneur on compte le savant Mohammed ibn-Marzouk al-Kefif, le fameux docteur Al-Senoussy avec son frère le cheikh Al-Talloûty, et le fougueux docteur et missionnaire du Soudan Ibn-Abd'el-Kerim al-Meghrily.

Après avoir esquissé le portrait des principaux savants qui vécurent sous Al-Mohammed-Motawekkel, et signalé le fruit de leurs travaux, nous allons jeter un dernier coup d'œil sur le règne dont la fin est si obscure et si incertaine. Nos renseignements s'arrêtent, on l'a vu par la citation que nous avons faite de l'historien Al-Zerkechy, au milieu de l'année 871.

Après cette date, nous perdons tout à fait la trace des événements qui se succédèrent à Tlemcen jusqu'au règne suivant, les documents nous faisant entièrement défaut pour nous éclairer sur cette période de l'histoire africaine. Toutefois, il est à présumer qu'il ne se passa rien de très important dans cet intervalle, et qu'à la mort du sultan régnant, qui ne dut pas survivre bien longtemps à la date en question, le pouvoir souverain passa sans trop de secousse, ni trouble grave à son successeur : c'est, du moins, ce qu'il est permis de conjecturer d'après la peinture que nous fait de la tranquillité et de la prospérité de Tlemcen, un auteur bien connu, Léon l'Africain, qui visita ce royaume peu d'années après le décès du sultan Al-Motawekkel (1).

Dans les notes qui se lisent dans un de nos manus-

marquée dans l'inscription, serait de l'année 873, par conséquent antérieure de deux ans à celle qui est indiquée par le cheikh Zarrouk. Voyez Albert Devoulx, *les Edifices religieux de l'ancien Alger*, chap. VII, p. 37 et suivantes. Cet excellent mémoire contient en abrégé la biographie de cidi al-Thaâleby, une description minutieuse de la mosquée de ce célèbre marabout et la notice de tous les habous affectés anciennement à l'entretien du culte et à la garde de l'édifice religieux.

(1) *Historiale description de l'Afrique, tierce partie du monde*. Livre IV, du royaume de Telensin.

crits et que le copiste a ajoutées à la fin de l'histoire des sultans Abd'el-Wâdites par Abou-Zakaria Ibn-Khaldoun, nous trouvons un renseignement malheureusement très court, mais qui peut compléter en quelque sorte la lacune dont il s'agit, parce qu'il nous fournit la date précise de la mort de notre sultan. Voici ce que nous y lisons:

« Le sultan Abou'l-Abbès Ahmed al-Akily régnait depuis trente-deux ans, quand il fut dépouillé du pouvoir par son neveu Mouley-Abou-Abd'Allah Mohammed *Ben-Kalmous* (1), car tel était son sobriquet. Celui-ci l'ayant saisi, le fit partir pour l'Espagne où il resta prisonnier jusqu'à sa mort (2). Le sultan Abou-Abd'Allah Mohammed Ben-Kalmous mourut sur le trône après onze ans moins deux mois de règne. »

La conclusion que l'on doit tirer de ce détail chronologique, c'est que le sultan qui était monté sur le trône le premier jour de djomâda Ier de l'an 866 de l'hégire, mourut dans le mois de safar de l'an 877 de la même ère, ce qui correspond juste au commencement de l'année chrétienne 1473.

Nous avons dit plus haut que le sultan Al-Motawekkel laissa en mourant six enfants mâles, savoir : les émirs Abou-Teschifin, Abou-Hammou, Yaghmour, Abou-Abd'Allah, Abou-Saâd et Abd'Allah. Il en avait perdu deux de son vivant, l'un nommé Sâlem et l'autre Abou-Hafs Omar, dont on a retrouvé les tombeaux dans l'ancien cimetière royal du Vieux-Château, à Tlemcen. La suite de notre récit nous apprendra les noms de ces six princes qui montèrent successivement sur le trône après la mort de leur père.

(1) A la lettre *le fils du capuchon*, ou *l'homme encapuchonné*.

(2) Ce détail n'est pas exact, car le sultan Ahmed qui avait été exilé en Espagne, trouva le moyen de s'échapper de sa prison, et étant revenu en Afrique vers la fin de l'année 867, il fut tué sous les murs de Tlemcen qu'il était en train d'assiéger.

Nous connaissons le nom de l'une des femmes du sultan Al-Motawekkel. Ce nom se lit sur son tombeau qui a été découvert à Tlemcen par M. Ch. Brosselard et décrit par lui dans son intéressant *Mémoire sur les monuments des émirs Beni-Zeiyan* (p.90 et 91). Voici la traduction de cette curieuse épitaphe :

« Louange à Dieu ! Ce tombeau est celui de haute noble et fortunée dame maintenant en possession de la miséricorde divine, Meloukah, fille de feu le cheikh Ottoman ben-Mascheal (que Dieu la reçoive en sa miséricorde !), épouse du sultan, le roi pur et de noble race, Abou-Abd'Allah Mohammed (que Dieu lui soit en aide !). Elle est décédée dans le mois divin de redjeb de l'année huit cent soixante-sept (867). »

Sur le Châhed qui fait face à l'épitaphe, on lit l'inscription suivante :

« Préservez-moi, mon Dieu, de Satan le lapidé » et un verset (le 5e) de la XXIXe surate de l'Alkoran :

« Dis : ô mes serviteurs ! Vous qui vous êtes perdus vous-mêmes, ne vous désespérez pas cependant de la miséricorde divine, car Dieu pardonne tous les péchés. Il est l'Indulgent, le Miséricordieux. »

« La date de redjeb 867, ajoute le savant interprète, correspond à avril 1463 de notre ère. Lorsque mourut la sultane Meloukah, il y avait juste un an que son époux Abou-Abd'Allah Mohammed s'était emparé du pouvoir. Une autre épitaphe trouvée dans le voisinage de la précédente nous signale aussi la perte que fit le même sultan dans la personne de l'un de ses fils, du nom d'Abou-Hafs, qui doit être décédé entre les années 866 et 873 de l'hégire, car la date n'est pas indiquée, et le texte autorise à penser que ce prince mourut du vivant de son père.

On sait que la monnaie des sultans de Tlemcen est d'une extrême rareté. Comme M. Ch. Brosselard, qui nous a fourni tant de précieux renseignements sur cette

ancienne capitale des Beni-Zeiyan, a eu la bonne fortune de s'en procurer une pièce, nous allons transcrire ici la description sommaire qu'il en donne, dans la pensée qu'elle intéressera les numismates et tous ceux qui s'occupent de l'histoire de la monnaie.

« C'est, dit ce savant, un dinar d'or frappé sous le règne d'Al-Motawekkel mesurant dans sa rondeur deux centimètres et demi de diamètre. Elle a un demi-millimètre d'épaisseur et son poids est de deux grammes deux décigrammes. Comme il n'y entre pas pour plus d'un vingtième d'alliage, elle représente, eu égard à la pureté de son titre, une valeur intrinsèque d'environ sept francs et vingt centimes de notre monnaie. Du temps où elle avait cours, elle valait douze dirhems d'argent, ce qui permet d'évaluer le dirhem (pièce d'argent) à soixante centimes. Elle est ornée, sur chacune de ses faces, d'une légende en lettres maghrebines, encadrée dans un champ de quatorze millimètres de côté, autour duquel court une exergue un peu fruste. Voici ce que nous y lisons :

1. Exergue : Au nom de Dieu, le clément, le miséricordieux. Frappé à Tlemcen.

2. Légende de l'avers : Par ordre du serviteur de Dieu, qui met sa confiance en Dieu (*Al-Motawekkel âl-Allah*) Abou-Abd'Allah.

3. Légende du revers : Celui qui met sa confiance en Dieu (*Al-Motawekkel âl'Allah*). Dieu lui suffira. Dieu mène ses arrêts à bonne fin.

« Ce verset de la LXVe Surate de l'Alkoran, ajoute l'auteur que nous citons, formait la devise adoptée par Abou-Abd'Allah et justifiait son surnom d'*Al-Motawekkel âl-Allah.* »

CHAPITRE XXIII.

Régne du sultan Abou-Teschifin, fils du sultan Al-Motawekkel Al-Allah 873 (1468 de J.-C.).

Abou-Teschifin, surnommé le *Jeune*, succéda à son père Al-Motawekkel, comme étant l'aîné de la famille royale. Il ne jouit pas longtemps des prérogatives de la couronne, car au bout de quarante jours, selon les uns, et de quatre mois selon les autres, il fut dépouillé du souverain pouvoir et chassé de son palais par l'un de ses frères cadets, qui se fit appeler *Al-Thâbity*, du nom de son aïeul paternel Abou-Thâbit, fils d'Abou-Teschifin, fils d'Abou-Hammou II, en sorte que la même année qui le porta au trône l'en vit malheureusement descendre.

CHAPITRE XXIV.

Règne du sultan Abou-Abd'Allah Mohammed al-Thâbity fils d'Al-Motawekkel Al-Allah 873-910 (1473-1505 de J.-C.).

Le règne de ce prince, qui dura environ une trentaine d'années « témoigne, dit M. Charles Brosselard, d'une habileté peu commune à conduire les hommes et à maitriser les événements, car il y avait eu peu d'exemples, dans la famille, d'une pareille longévité politique». Après la chute de Grenade, le sultan détrôné Boàbdil (Abou-Abd'Allah) vint demander au sultan de Tlemcen un asile et une protection; il reçut à la cour de Mohammed al-Thâbity un accueil des plus hospitaliers et des plus consolants, ce qui le détermina à fixer son séjour dans la capitale du Maghreb-Moyen et à y rester jusqu'à sa mort (1). Un autre fait qui mérite aussi une mention particulière, c'est le séjour que fit un écrivain fort connu de nos géographes, Jehan-Léon l'Africain, dans la ville de Tlemcen, après son expulsion ou son émigration de Grenade. Il fut accueilli par le sultan Mohammed al-Thâbity avec des marques d'estime et de bienveillance qu'il

(1) On a retrouvé à Tlemcen la pierre sépulcrale qui recouvrait le tombeau de Boabdil et sur laquelle est gravée en caractères Maghrebins, une longue épitaphe. Ce monument se trouve déposé aujourd'hui au musée de la ville. Il porte la date de la mort du sultan de Grenade, l'an 899 (1494). Quant à l'inscription, elle a été traduite et publiée par M. Ch. Brosselard dans son savant *mémoire sur les tombeaux des émirs Beni-Zeiyan*, page 159 et suivantes.

n'oublia jamais depuis ; il a déposé le témoignage de sa reconnaissance dans les pages qu'il a consacrées, dans son ouvrage, à la description du royaume de *Telensin* et dans lesquelles il semble se complaire à parler minutieusement de tout ce qui concerne la Cour du roi, les édifices publics, les monuments de la capitale, les ressources et les productions du pays, les mœurs, les usages et l'industrie des habitants. A propos de son séjour à Tlemcen et de l'excellent accueil que lui fit le sultan Mohammed al-Thâbity, il nous apprend certains détails fort curieux de la vie intime de son hôte royal. « Je logeai avec lui, dit-il, l'espace de trois jours continuels (pour le désir que j'avais de savoir quelque chose de ses affaires), durant lesquels il ne passa jour qu'il ne me fît cet honneur de me faire souper en sa compagnie dans aucune des chambres secrettes, là où (entre autres choses) me montra aucuns livres de Magie et d'Alchimie : me voulant persuader par vives raisons, que ce soyent sciences parfaites et pleines de vérité : ce qui me fait présumer qu'il soit magicien, non pour autre chose que pour le veoir ainsi estre honnoré et presque adoré ; autrement me sembleroit impossible d'acquérir ainsi indissolublement la grâce de tous sans faire autres mystères que ces invocations de Dieu avec ses noms (1). »

Dans le courant du mois de djomâda II, 899 (1494) le sultan Mohammed al-Thâbity perdit l'un de ses courtisans les plus dévoués et les plus illustres, l'auteur du *Collier de perles et d'or natif*, l'imam Mohammed Ibn-Abd'el-Djalil al-Tenessy, et deux mois après, dans les premiers jours de châaban, son hôte royal, l'ancien sultan de Grenade Boabdil, qui était venu chercher à Tlemcen un refuge contre les revers de la fortune. Au mois

(1) Voyez *Historiale description de l'Afrique, tierce partie du monde. Livre quatrième.* Anvers, 1556. Traduction française de Jehan Temporal.

de safar de la même année 889, il vit également s'éteindre sous ses yeux le fameux cheikh et alfakih Ahmed Ben-Zegry (1). Le triste spectacle de la mort et de l'instabilité des choses de ce monde ne lui présageait rien de bon pour le sort qui était réservé à sa propre personne ; il ne savait pas qu'avant de subir ses dernières destinées, il aurait à avaler lui-même plus d'un déboire, à éprouver plus d'un revers et à expier durement les faveurs qui avaient souri à la première période de son empire.

En effet, Mohammed al-Thâbity, parvenu à la trentième année de son règne, se voyait à l'abri de tout revers et prêt à transmettre paisiblement la couronne à ses enfants, quand il vit la sécurité de son royaume tout à coup et sérieusement menacée par l'invasion étrangère et par des discordes intestines. Après la prise de Grenade et la ruine totale de la domination musulmane en Espagne, les côtes d'Afrique étaient devenues un repaire formidable de forbans et d'écumeurs de mer; il fallait mettre un terme à ces brigandages inspirés par l'esprit de vengeance, par la haine du nom chrétien et aussi par la cupidité des habitants des villes maritimes, qui trouvaient dans le butin fait sur les terres ou sur les navires des adorateurs de la croix une source de richesses facile à exploiter, brigandages qui étaient, au surplus, approuvés par les docteurs de la Loi, encouragés et soudoyés par les princes et les gouverneurs de provinces, célébrés enfin par la voix des poètes comme des exploits glorieux et dignes de louange.

Tout le monde en Europe sentait le besoin d'anéantir ces nids pernicieux, d'où s'envolaient chaque jour des bandes de pirates qui allaient ravager les côtes d'Espa-

(1) C'est la date donnée par Al-Wanchérissy dans ses *Notes nécrologiques*, mais d'après le témoignage plus sûr de l'un des anciens disciples du cheikh, et rapporté dans le *Tahmilet* d'Ahmed Baba al-Soudâny (page 48 de mon manuscrit), Ahmed Ben-Zégry serait mort l'année suivante, 900 de l'hégire (1494 de J.-C.)

gne, de Provence et d'Italie, enlevant hommes, femmes et enfants pour les vendre sur les marchés des cités africaines et les condamner à l'esclavage le plus dur, s'ils ne voulaient pas apostasier et embrasser la religion de Mahomet. Une première tentative de répression ou de conquête de la part des puissances chrétiennes échoua malheureusement en 1501 ; il s'agit de l'agression que les Portugais dirigèrent contre Mersa'l-Kebir et contre la ville d'Oran, lorsque la flotte envoyée par le roi Don Manuel au secours des Vénitiens, voulut, à son passage dans ces parages, s'emparer de ces deux places fortes ; car les assaillants furent partout repoussés et obligés de continuer leur marche, sans avoir mis à exécution leurs projets de conquête. Cette attaque, quoique infructueuse, ne laissa pas que de jeter le trouble dans l'âme du souverain de Tlemcen, et de lui inspirer de vives alarmes sur le sort de sa couronne. Mais ces craintes, qui lui parurent d'abord assez éloignées, ne tardèrent pas à se transformer en fatales réalités. En effet, il fut saisi d'épouvante, lorsque dans la nuit du 23 octobre 1505, on vint lui annoncer que Mersa'l-Kebir, l'une des plus fortes places maritimes de son royaume, avait succombé sous les armes des Espagnols et que le drapeau chrétien flottait sur les tours de cette ville. Les Arabes qui avaient opposé à l'attaque une vigoureuse défense et fait preuve d'une grande bravoure, se retirèrent à Oran, pendant que les troupes envoyées à leur secours par le sultan Mohammed Al-Thâbity arrivaient en toute hâte à Misserghin : c'était trop tard ; elles furent repoussées par le gouverneur espagnol de Mersa'l-Kebir qui les mit en déroute et pilla leurs bagages.

A la nouvelle de ce double malheur, le sultan fut en proie à la plus profonde tristesse, aux plus sinistres pressentiments ; dès lors les mauvais jours tombèrent sur lui.

Son caractère naturellement gai et joyeux s'assom-

brit bientôt sous l'influence du chagrin qui le minait, et, dans plus d'un cas, il ne craignit point de décharger sa mauvaise humeur sur des innocents ou sur des hommes accusés de quelque léger méfait par des condamnations injustes ou excessivement sévères. C'est en vain qu'on chercha un remède pour dissiper sa mélancolie, pour tempérer l'amertume de son cœur; ni les douces paroles de ses amis, ni les caresses de ses proches, ni la lecture même des livres de magie et de sorcellerie dont il repaissait ordinairement son esprit, n'eurent la vertu de le calmer, ni de lui faire oublier son humiliation et la perte qu'il venait de faire de l'un des boulevards de son empire. A cela vinrent encore se joindre les plaintes et les murmures de ses sujets contre les abus de son gouvernement, les démonstrations hostiles du peuple, les intrigues et les projets criminels de ses propres frères, dont les échos arrivaient jusqu'à ses oreilles.

Ce changement dans les habitudes de son caractère et de ses mœurs, cette sévérité outrée dans sa conduite expliquent à merveille plusieurs faits extraordinaires qui se produisirent dans les derniers jours de son règne et qui dénotent chez lui la tyrannie sinon la démence, entre autres celui que raconte l'auteur du *Bostan* dans la biographie d'un marabout, cidi Abd'Allah Ibn-Mansôr, qui vivait à Aïn el-Hout dans un pauvre ermitage, vers la fin du règne de notre sultan.

Ce saint homme, s'étant intéressé au sort d'un malheureux que le sultan avait condamné à la pendaison, et que l'on avait déjà garrotté et amené au lieu du supplice, s'interposa entre le bourreau et le condamné, au moment où l'on s'apprêtait à l'exécuter : il envoya supplier le sultan de le gracier. Mohammed Al-Thâbity, irrité, avait répondu : « Non : qu'on les pende tous les deux. » Puis, étant revenu sur cet ordre atroce, il fit grâce au condamné; mais Dieu, ajoute le narrateur,

vengea d'une manière exemplaire l'outrage fait à son fidèle serviteur, le saint marabout d'Aïn el-Hout (1). Après cette terrible anecdote nous en ajouterons une autre, qui vient non seulement à l'appui de ce que l'on a dit de la sévérité du sultan, mais ce qui a une importance plus grave et plus historique, qui nous révèle un événement ignoré jusqu'ici, savoir la mort tragique qui mit fin au règne du sultan Mohammed Al-Thâbity. Voici ce que nous lisons dans la vie d'un saint personnage appelé cidi Mohammed Ibn-Saïd el-Hadjj. « Il avait un fils, dit l'auteur du *Bostan*, qui se nommait Abou-Abd'Allah, absolument comme le sultan Mohammed Al-Thâbity. Ce prince l'avait fait saisir injusment, enchaîner et jeter dans une obscure prison. Des amis du malheureux père étant venus lui conseiller d'envoyer quelqu'un auprès du sultan pour le supplier de relâcher le prisonnier. « Je n'en ferai rien, leur répondit Mohammed Ibn-Saïd. Mon fils Bou-Abd'Allah ne sortira pas avant qu'Abou-Abd'Allah le sultan ne sorte lui-même. » Et c'est ce qui s'accomplit à la lettre, car quelque temps après le sultan fut assassiné par ses frères, et le fils de l'alfakih et vénérable marabout Mohammed Ibn-Saïd al-Hadjj recouvra la liberté et sortit de prison.

Il résulte de ce récit, qui est authentique, que le sultan Abou-Abd'Allah Mohammed Al-Thâbity ne mourut point dans son lit, comme on l'a cru jusqu'ici, et qu'un crime vint prématurément mettre fin à son empire, comme à celui de la plupart de ses prédécesseurs sur

(1) *Ain el-Hout* (la source ou fontaine du poisson) est un charmant village qui est situé à une heure environ de marche, au Nord de Tlemcen. Quant à l'histoire ou légende relative au marabout, on peut la lire dans le savant *mémoire épigraphique et historique sur les émirs Beni-Zeiyan*, par M. Ch. Brosselard, p. 111 et suivantes. On trouvera du plaisir à la parcourir, car elle est traduite et rapportée avec un grand charme et une rare élégance de style.

le trône de Tlemcen. Il est vrai que l'ambition, les intrigues, l'effusion du sang de milliers d'hommes l'avaient amené à franchir les marches du trône, à en chasser le légitime possesseur et à s'y maintenir par la violence et la terreur, jusqu'au moment où il devait recevoir, à son tour, le châtiment réservé aux traitres et aux usurpateurs.

Toutefois, pour être juste à son égard, il faut avouer que s'il n'avait pas su racheter l'origine vicieuse de son pouvoir par le mélange de quelques bonnes qualités, par exemple, par le respect au moins apparent de la religion, par une bienveillante protection accordée au malheur ou à la vertu (1), par l'exercice d'une franche hospitalité à l'égard des princes ou des savants étrangers qui venaient frapper à sa porte et lui demander un abri sous son toit, par un goût prononcé pour la culture des sciences et des lettres, on ne pourrait pas s'expliquer la longueur de son règne ni le maintien de son pouvoir en dépit de ses envieux et malgré les intrigues de ses propres frères, dont il avait à contenir l'ambition et à refréner les hautes prétentions. Il faut aussi que les Musulmans lui tiennent compte de sa générosité envers les établissements religieux, car mu soit par une véritable dévotion, soit par tout autre motif, il fit, en 904 et 906 de l'hégire, à la grande mosquée de Hubbed de nombreuses et importantes donations, dont le titre est conservé dans cette mosquée.

Comme ce document épigraphique offre quelque intérêt sous le rapport topographique et de l'histoire locale, l'on nous permettra d'en donner ici la traduction avec la description que nous empruntons à M. Ch. Brosselard dans son *Mémoire sur les inscriptions arabes de Tlemcen* (2). Quant au texte, on le trouvera dans la

(1) Mouley Mohammed Al-Thâbity donna l'hospitalité au roi détrôné de Grenade, comme il a été dit ci-dessus.

(2) Voir dans la *Revue Africaine*, n° d'août 1859, l'article intitulé : *Les inscriptions arabes de Tlemcen.*

relation de notre voyage dans cette ville, qui a paru en 1859 (*Additions* aux notes et pièces justificatives, p. 463).

L'épigraphe en question est gravée en relief sur une tablette de marbre haute de 1m25 et large de 0m28, laquelle est encastrée dans le premier pilier de droite, en avant du Mihrab. Le caractère est de type andalou, assez finement gravé. L'inscription se compose de trente lignes et débute ainsi :

« Louange à Dieu. Que la bénédiction et le salut re-
« posent sur notre seigneur Mohammed !

« Voici la désignation des terres qui ont été achetées
« en vertu des ordres de notre maître, l'émir des Mu-
« sulmans, Abou-Abd'Allah al-Thâbity (que Dieu forti-
« fie son empire et lui accorde un puissant secours !), au
« moyen des épargnes réalisées, depuis que ses mains gé-
« néreuses en ont la gestion, par le produit des biens
« constitués *habous* en faveur de l'oualy, du pôle (*al-*
« *Kotb*) cidi Abou-Medien. (Que Dieu nous rende son
« intervention favorable !)

« 1° A Bou-Hennak (1), une zouidjah (2) dépendante de
« la terre appelée Feddân el-zeitoun el-Kébir, et achetée
« deux cents dinars d'or, plus une demi-zouidjah dans le
« Feddân el-Saghir, achetée cent dinars ;

« 2° Egalement dans le voisinage de Bou-Hennak,
« une zouidjah, faisant partie de la terre connue sous
« le nom de *Tadhekrah*, acquise au prix de cent qua-
« rante dinars d'or ;

« 3° Une demi-zouidjah à Yamen (sur la rivière Safsef)
« achetée cent dinars d'or. Il a acheté toutes ces terres
« avec l'argent tiré de son propre trésor, après les avoir
« acquises légalement des hoirs du sieur Ben-Wighzen :

(1) *Bou-Hennak*, c'est le nom d'une rivière et d'une montagne situées à 10 kilom. environ à l'O.-N.-O. de Tlemcen.

(2) La *zouidja* est une étendue de terrain qu'une paire de bœufs peut labourer en une saison, de 8 à 10 de nos hectares.

« 4° Une zouidjah, à Tefaticet, située également près « de la Safsef, acquise, moyennant cinquante-trois di- « nars d'or, des hoirs du sieur Ben-Sâleh et de ceux du « sieur Al-Chiby, avec le sol cultivable et les ravins ;

5° Sur les bords du même Safsef les deux zouidjah « connues, l'une sous le nom de *Waghz* (ou *Ou-* « *Azouz*), et l'autre sous celui d'*Aktouten*, acquise la « première de la succession de Yahia-ben-Daoud, et la « seconde achetée au sieur Ahmed al-Messify, avec « leur terrain cultivable et leurs ravins, les deux payées « deux cent treize dinars d'or.

« Le tout a été acquis pour être affectés les fruits « et revenus, aux dépenses exigées par le susdit habous, « d'après l'usage, et conformément à ce qui a été fait « et réglé en l'année neuf cent quatre (904) et en l'an- « née neuf cent six (906). »

La première de ces dates correspond à 1498-1499 et la seconde à 1500-1501 de notre ère.

« En assignant, d'après les auteurs les plus compé- « tents, au *dinar* ou *mithkal* d'or, une valeur repré- « sentative de 10 francs de notre monnaie, nous « trouvons, dit M. Brosselard, que la somme de 816 « dinars, employée à cette pieuse libéralité par le sultan « Abou-Abd'Allah, équivalait à 8,160 francs. La zouid- « jah, qui représente, comme l'on sait, environ dix « hectares, avait, dans ce temps-là, une valeur de 150 « à 200 dinars, c'est-à-dire de 1,500 à 2,000 francs, « d'où cette conclusion qu'un hectare de bonne « terre (le dixième de la zouidjah) se vendait, il y a « quatre cents ans, dans les environs si riches et si « fertiles de Tlemcen, au prix courant de 150 à 300 « francs. Il n'a pas acquis une valeur beaucoup plus « élevée au moment où nous écrivons (1). »

Nous avons dit que le règne du sultan Abou-Abd'Allah

(1) *Revue africaine*, n° 18, août 1859, pages 418 et 419.

Mohammed Al-Thâbity avait commencé en 873 (1468 de J.-C.) et avait fini dans les derniers mois de l'année 1505. Sa durée a été de 37 ans environ.

Le sultan Mohammed Al-Thâbity avait eu de ses diverses femmes plusieurs enfants ; quatre seulement nous sont connus par leurs noms, savoir : 1° Abou-Abd'Allah Mohammed, qui lui succéda sur le trône en 1505; 2° l'émir Mouley al-Masseoud, qui mourut au mois de chawal 899 de l'hégire (1494 de J.-C.) ; 3° l'émir Abou-Zeïd Abd'el-Rahman, mort à une date incertaine et 4° une princesse du nom d'Aïcha, morte également à une date incertaine. Les tombeaux de ces trois derniers enfants ont été retrouvés à Tlemcen. Malheureusement ils ne sont pas tous intacts ; celui de l'émir Al-Masseoud est le seul qui ait conservé la date que nous venons d'indiquer. (Voir Ch. Brosselard, *Mémoire épigraphique et historique* sur les tombeaux des Beni-Zeiyan, p. 121, 123).

Avant de pousser notre récit plus loin, nous ferons également remarquer qu'à partir de la fin de ce règne, à défaut des historiens arabes, nous trouvons chez les écrivains chrétiens certains renseignements qui nous éclairent sur ce qui se passa à cette époque dans le royaume de Tlemcen et dans la famille des Beni-Zeiyan. A la tête de ces écrivains nous citerons Marmol, qui fut presque le contemporain des événements qu'il raconte, mais dont malheureusement la relation n'est pas toujours claire (1).

Quant aux écrivains arabes, ils nous font absolument défaut, à moins d'indiquer l'auteur anonyme de l'his-

(1) Marmol Caravajal, *la Description générale de l'Afrique* (traduction de Perrot d'Ablancourt. Paris, 1667. On pourrait aussi consulter, mais avec fort peu de fruit, Diego de Haedo, *Topographia e historia general de Argel*, Valladolid, 1611 ; Grammaye, *Africæ illustratæ lib. X.* Tournay, 1622. Cardonne, *Histoire de l'Afrique et d'Espagne sous la domination des Arabes*. Paris, 1765.

toire des deux Barberousse, Aroudj el-Khair el-dyn (1), lequel nous fournit quelques détails sur l'occupation de Tlemcen par les Turcs, et un autre écrivain également anonyme qui sur les dernières pages de l'un de nos manuscrits a esquissé le tableau chronologique de la dynastie des Beni-Zeiyan.

(1) Rang et Ferd. Denis, *Fondation de la régence d'Alger*, chronique du XVIe siècle, etc., 2 volumes, Paris 1837. Je possède le texte arabe de cette chronique. C'est un volume in-8° de 68 fol., d'une écriture maghrébine fine et très élégante. Il avait appartenu au général Dastugue, de scientifique mémoire. Le manuscrit a été copié en 1192 de l'hégire (1778 de notre ère).

CHAPITRE XXV.

Règne du sultan Abou-Abd'Allah-Mohammed. fils de Mouley-Mohammed Al-Thâbity (910-922).

Le sultan Mohammed al-Thâbity avait laissé trois fils, Abou-Abd'Allah-Mohammed, Abou-Zeiyan-Ahmed et Abou-Yahia ; ce fut Abou-Abd'Allah-Mohammed, l'aîné des trois, qui lui succéda sur le trône. Il fut proclamé après la mort de son père, malgré les intrigues et les compétitions de ses oncles, qui avaient trempé leurs mains dans le sang de leur frère.

Nous venons de voir que la forteresse et le port de Mersa'l-Kebir étaient tombés au pouvoir de la flotte espagnole. Les habitants d'Oran, où s'étaient réfugiée la garnison de la ville conquise, irrités plus que jamais contre les puissances chrétiennes, se livrèrent avec une nouvelle ardeur à leurs courses maritimes, à leurs déprédations accoutumées, à leurs terribles descentes sur les plages de la côte opposée.

Leurs embarcations, montées par des hommes fanatiques et cruels, commandées quelquefois par des renégats qui connaissaient les langues de l'Europe, sillonnaient la mer dans tous les sens et abordaient jusqu'aux rivages de la Provence et de l'Italie, où ils pillaient les propriétés littorales, massacraient ou enlevaient les malheureux habitants qu'ils jetaient dans les fers et réduisaient à l'esclavage.

Quelques-unes de ces embarcations, armées en guerre et stationnant à l'entrée du détroit de Gibraltar, atta-

quaient hardiment et capturaient les galères, qui déjà, à cette époque, revenaient du Nouveau Monde, chargées de précieuses marchandises. C'est alors que le célèbre cardinal Ximenès, qui jouissait d'une grande autorité à la cour de la reine Jeanne et de Ferdinand le Catholique, leur fit agréer le projet de mettre un terme à ces actes de piraterie, en détruisant le foyer même d'où partait tout le mal.

La flotte castillane, portant quinze mille hommes et une nombreuse artillerie, ayant mis à la voile le 16 mai 1509, se présenta le lendemain même devant Oran, et, la nuit suivante, les soldats qui avaient pris terre du côté du fort de la Mona, s'emparèrent de la ville, grâce à la rapidité et à la vigueur de l'attaque.

« La cité, dit Léon l'Africain, fut prise en un jour, parce que le peuple, transporté d'une colère soudaine, sortit à la foule et sans ordre hors la cité, laquelle fut délaissée vuide et sans aucune garde pour ruer sur les Espagnols, qui s'estant pris garde de cette confusion et désordre, coignaissans la cité estre abandonnée, envoyèrent une partie de l'armée par un autre côté, là où ne trouvant autre défense que des femmes qui estoyent montées sur les murailles, facilement entra dedans, et pendant que l'on combattoit au dehors, sortit à la campagne, ruant à dos sur les ennemis, lesquels ayant aperçu les enseignes des Chrétiens sur les murailles se retiroyent vers la cité pour en expulser l'ennemi et donner la chasse à ceux qui estoyent entrez. Mais ces misérables, ajoute l'écrivain dont nous citons les paroles, se trouvèrent de toutes parts environnez, et furent si maltraitez, que peu en échappa d'un tel péril. En telle sorte s'emparèrent d'Oran les Espagnols ; ce qui fut en l'an neuf cent (dix) de l'hégire. »

C'est trois jours seulement après la prise d'Oran et la reddition des forts de cette place, que l'on annonça l'approche du roi de Tlemcen, qui arrivait avec une armée

au secours des habitants. Abou-Abd'Allah-Mohammed, apercevant de loin les drapeaux espagnols flottant sur les forts et sur les remparts de la ville, n'eut pas le courage de se montrer, ni de tenter de reprendre la place; il retourna dans sa capitale, où il alla cacher sa honte et son désespoir au fond du Méchouar, au milieu des femmes de son harem.

On dit qu'en apprenant la nouvelle de cette catastrophe, les habitants de Tlemcen se soulevèrent et se mirent à massacrer tout ce qu'il y avait de marchands chrétiens dans la ville (1).

La perte d'Oran ne fut pas seulement un échec déplorable pour l'honneur du sultan; elle porta aussi un dommage énorme aux finances du royaume et aux revenus du trésor, car le port de cette ville qui était un des plus fréquentés et des plus riches de la côte barbaresque, rapportait chaque année au roi des sommes immenses.

Abou-Abd'Allah se trouva ainsi tout d'un coup privé des ressources ordinaires de la couronne et des revenus qui enrichissaient le trésor public. Mais ne voulant rien changer à ses habitudes personnelles, ni à l'éclat extérieur de sa Cour, ni au nombre de ses officiers et de ses serviteurs, il fut contraint de recourir à des mesures vexatoires pour fournir à ses dépenses, de créer de nouveaux impôts, d'établir sur la vente de certaines denrées des taxes et des redevances jusques-là inconnues aux habitants des villes et aux Arabes de la campagne, ce qui acheva de lui aliéner les esprits, de rendre son gouvernement odieux à tout le monde, et de le faire détester, en particulier, des habitants de la capitale qui, jusqu'à cette malheureuse époque, était restée ville libre et

(1) On sait qu'il y avait alors à Tlemcen deux grands fondoucs ou hôtelleries, où étaient logés les marchands catalans, gênois, pisans et vénitiens qui venaient trafiquer avec les indigènes.

exempte de toute espèce de contributions et de taxes pécuniaires.

Le mécontentement populaire eut des échos qui retentirent jusqu'aux oreilles du souverain et qui lui causèrent de vives alarmes. La crainte d'une révolte ouverte ou d'une démonstration hostile de la part de ses sujets impatients, le condamna à rester presque toujours renfermé derrière les murs de son palais.

C'est sur ces entrefaites et dans ces critiques circonstances, que, voyant ses Etats démembrés, d'un côté, par les Espagnols qui lui avaient enlevé Mersa'l-Kebir et Oran et, de l'autre, par les Turcs qui dominaient à Alger et sur une grande partie du littoral, préoccupé surtout du voisinage des Espagnols, dont la conquête de sa capitale et même du royaume entier pouvait tenter l'ambition, Abou-Abd'Allah-Mohammed songea à prendre les devants et à conjurer la tempête dont il se croyait menacé, en se décidant à traiter avec la puissance voisine qui lui paraissait la plus redoutable. Le gouverneur d'Oran, à qui il proposa son projet et ses intentions, lui conseilla de se rendre lui-même en Espagne et de s'entendre avec le roi pour obtenir sa protection et régler les clauses d'un traité d'alliance. C'était en 1512.

En conséquence, Abou-Abd'Allah se rendit à Burgos où se trouvait alors le roi Ferdinand. Il arriva à la cour du roi Catholique avec de très riches présents, comptant qu'ils lui concilieraient la bienveillance du prince chrétien et assureraient le succès de sa démarche. Si l'on en croit les chroniques qui précisent la nature de ces présents, le prince africain offrit au roi d'Espagne une vierge de sang royal et d'une rare beauté, cinq cent trente chrétiens captifs, vingt-deux chevaux arabes, un lionceau, une poule d'or avec trente-six poussins de même métal et plusieurs autres objets, dus à l'habileté des artistes maures. L'alliance et la protection furent accordées sans difficulté, moyennant certaines conditions :

le sultan de Tlemcen s'engagea à se reconnaître vassal du roi d'Espagne, à lui payer un tribut annuel, à fournir à la garnison d'Oran et de Morsa'l-Kebir certaines denrées et à joindre, au besoin, ses forces à celles des Espagnols pour défendre et protéger leurs possessions sur la côte africaine. Le traité conclu et ratifié, Abou-Abd'Allah Mohammed prit congé du roi Ferdinand et des grands de la Cour et reprit le chemin de la mer pour s'en retourner dans sa capitale. Son règne se prolongea encore quelques années, mais dans des conditions peu satisfaisantes, au milieu de la misère publique et du mécontentement de la part des habitants qu'il avait accablés de nouveaux impôts pour accroître ses ressources financières et payer le tribut à ses nouveaux alliés : c'est ce qui explique un fait qui est indiqué en passant par le géographe Léon l'Africain et que nous ignorerions sans lui, c'est que, à l'occasion de sa mort, qui arriva dans le courant de l'année 923 de l'hégire (1516 de J.-C.), les habitants de Tlemcen saccagèrent les maisons des Juifs, qui étaient fort riches, et les réduisirent à la dernière misère, état d'infortune et d'avilissement dont ils n'ont jamais pu depuis se relever (1). Il est tout à fait

(1) *Historiale description de l'Afrique, tierce partie du monde*, etc., livre IV, fol. 260.

Déjà sous le règne précédent, dans les dernières années de celui du sultan Abou'l-Abbès-Ahmed, les Juifs de Tlemcen, en 1467, avaient été l'objet d'une sanglante persécution, qui obligea un savant israélite à quitter cette ville et à se réfugier en Espagne ; nous voulons parler du célèbre rabbin, Josué Ben-Joseph ha-Lévy, auteur de plusieurs ouvrages talmudiques fort estimés parmi ses coréligionnaires, et dont quelques-uns ont reçu, en Europe, l'honneur de la traduction et de la publicité. Dans cette malheureuse circonstance, Josué Ben-Joseph ha-Lévy, qui était né à Tlemcen vers le milieu du XV[e] siècle, trouva à Tolède un puissant protecteur dans la personne d'un docteur très connu, don Vidal ben-Léon, qui lui fit l'accueil le plus bienveillant et le plus généreux. C'est là qu'il composa, sous le titre de *Halichoth Olam*, une excellente introduction aux études talmudiques, où il traite de l'ordre, des phrases, style, formules talmudiques, de l'autorité des

vraisemblable que c'est à la suite de cette alliance et de cette entente entre les deux puissances, que se décida à la cour du roi Catholique l'expédition d'Alger, qui fut confiée au commandement de Francesco de Vero. On sait que la flotte espagnole, qui se composait de plus de quatre-vingts navires et portait huit mille hommes de débarquement, ayant mouillé dans la baie d'Alger, après avoir remporté quelques succès sur les Algériens, fut surprise par une horrible tempête qui brisa les navires ou les jeta sur la côte; que leurs équipages périrent dans les flots et que ceux qui purent gagner la terre furent taillés en pièces par les Turcs ou emmenés en esclavage; que fort peu échappèrent à ce désastre, et que le commandant de cette malheureuse expédition eut beaucoup de peine lui-même à se sauver et à retourner en Espagne.

C'est vers la fin du règne du sultan Abou-Abd'Allah Mohammed, c'est-à-dire en 914, que mourut un jurisconsulte dont le nom est fréquemment mentionné par les auteurs musulmans du rite maléky, l'alfakih Ahmed ben-Yahia ben-Abd'el-Wâhed ben-Aly al-Wanchérissy. Il était né à Tlemcen vers le milieu du IX[e] siècle de l'hégire. Il fit ses premières études dans cette ville et suivit les leçons des professeurs les plus habiles de son temps, tels que les Okbâny, l'imam ibn-el-Abbès, le cheik Abou-Abd'Allah al-Djellab, l'iman et prédicateur Al-Kefif Ibn-Marzouk, etc. Il demeura dans son pays natal jusqu'à l'époque où il lui arriva une affaire désagréable de la part des officiers de la couronne, qui saccagèrent sa maison et la livrèrent au pillage, ce qui

docteurs de la Mischna et de la Gémare, ouvrage imprimé, en premier lieu, à Constantinople, en 1510, et plusieurs fois dans d'autres villes. Il a été publié avec une version latine à Leyde, en 1634, sous le titre de *Clavis Davidica* par L'Empereur, et réimprimé à Hanovre en 1714 par Bashuysen, avec l'addition d'autres traités talmudiques, dans son *Clavis Davidica Maxima*.

le décida à quitter Tlemcen et à se réfugier à Fez, où il fixa son séjour. Voici en peu de mots ce que dit de ce savant le docteur Ahmed Al-Mandjour (1) dans son tableau analytique (*Al-Fihrissah*). « Le cheikh Ahmed Al-Wanchérissy, dit-il, se voua à l'enseignement de la *Modaouwanah* et du traité des *Foroue* du docteur Ibn-el-Hâdjeb (éclaircissements sur les différentes branches de la loi musulmane). Il était si habile dans toutes les parties de cette science que, lorsque, après avoir étudié le droit et l'avoir approfondi, il se mit à l'enseigner publiquement, ceux qui ne connaissaient point son mérite, étaient tentés de croire qu'il ne savait pas autre chose, tellement il épuisait les questions qu'il traitait. Son élocution et son style étaient si clairs et si corrects, qu'il arriva pius d'une fois que ses auditeurs se disaient entre eux : En vérité, si Sibaoueih (2) assistait à ses leçons, il pourrait lui-même ajouter à son savoir grammatical. » Nombre de savants jurisconsultes se formèrent à son école ; on cite entre autres l'alfakih Abou-Aïad Ibn-Falih al-Lamty, qui étudia sous sa direction, Ibn-el-Hâdjeb nous apprend que les éclaircissements du texte fournis par son maître formaient la matière de plus de deux feuilles. Parmi ses autres disciples, on compte l'imam et docteur très érudit Abou-Zakaria Al-Soussy, l'alfakih et traditionniste Mohammed Ibn-Abd'al-Djabbar al-Watadghiry, le chérif Abd'el-Messih al-Masmoudy, le très docte alfakih et issu d'une famille de savants, le cadhy Mohammed, fils du cadhy de la Ville-Neuve de Fez, Al-Kardissy Al-Thakily. C'est dans la biblio-

(1) L'alfakih Ahmed ibn-Aly ibn-Abd'Allah al-Fessy, plus connu sous le nom d'*Al-Mandjour*, est auteur de plusieurs ouvrages en prose et en vers entre autres du *Fihrissah* qui est le plus estimé. Il mourut à Fez en 950 de l'hégire (1543-4 de J.-C.)

(2) Sibaoueih le plus célèbre des grammairiens arabes. Il florissait en Orient sous le règne du fameux khalife abbasside Haroun al-Raschid. Son grand ouvrage sur la grammaire a été édité à Paris dans ces dernières années.

thèque de ce dernier savant que le cheikh Al-Wanchérissy puisa d'utiles renseignements et trouva de riches matériaux et les plans pour la composition de son livre intitulé : *Al-Mihyâr* (l'*Étalon*), principalement pour ce qui concerne les fetwa de la ville de Fez et de l'Andalousie, documents dont cette bibliothèque lui facilita la connaissance et l'acquisition. C'est auprès d'un si savant jurisconsulte, ajoute Al-Mandjour, que se forma son fils, du nom d'Abou-Mohammed d'Abd-el-Wâhed (1).

Le docteur Ahmed Al-Wanchérissy composa plusieurs ouvrages dont nous allons donner la nomenclature, après avoir fait observer avec l'auteur du *Bostan*, que les décisions juridiques qu'ils renferment et qui se rapportent à l'Ifrikiah et à Tlemcen, sont extraites du recueil qui porte le titre de *Naouâzel* ou *Cas juridiques*, par le cheikh Al-Barzouly et de celui du cheikh Al-Mazoûny, «comme cela paraît manifeste, dit Ibn-Marian, à quiconque jette les yeux sur ces décisions : au surplus, Dieu est le plus savant. » Voici maintenant cette liste :

1° L'ouvrage qui porte le titre d'*Al-Mihâr* (l'Etalon), où il a réuni et résumé complètement les *fetwa* des docteurs et savants jurisconsultes de l'Ifrikiah, de l'Andalousie et du Maghreb, en six livres.

2° Un recueil d'annotations (*tàalik*) sur le *mokhtacer* ou abrégé du docteur Ibn-el-Hâdjeb al-Farehy, en trois livres.

3° Un livre intitulé : *Ghroniat el-Mohâcer* (la Richesse du contemporain).

4° *Le Manuel de celui qui lit le commentaire des contrats du docteur Al-Feschtâly.*

(1) Abou Mohammed Abd'el-Wâhed succéda à son père dans ses fonctions d'imam et de Mufti ; il obtint même la haute dignité de *cheikh el-djemâah* ou *président de la Communauté*, mais il finit par être assassiné en 955 de l'hégire, si nous en croyons son biographe, le cheikh Ahmed Baba dans son *Takmilet el-dibadj* (p. 202 de mon manuscrit).

5° *Un traité des principes* ou *fondements du droit*, consistant en plusieurs cahiers. Dans la biographie d'Abou-Mohammed Abd'el-Wâhed al-Wanchérissy, fils de l'auteur, il est dit qu'il composa, entre autres ouvrages, un commentaire sur le poème intitulé : *Traité des principes du droit*. Il est probable qu'il s'agit là de l'ouvrage que nous venons de citer et qui aurait été écrit en vers.

6° *Traité de ce qu'il y a d'excellent dans les jugements et dans les contrats* (variante : *dans les règlements des contrats*). Après ce titre, Ibn-Mariam ajoute : « J'ai parcouru ce travail, mais je ne l'ai pas trouvé achevé. »

7° Un très volumineux ouvrage sur la différence des opinions touchant les questions de droit. Ibn-Mariam atteste avoir vu cet ouvrage et d'autres qu'il ne nomme pas.

Le savant auteur et jurisconsulte Ahmed Al-Wanchérissy mourut à Fez l'an neuf cent quatorze (914) de l'hégire (1509 de J.-C.). Dans le courant de cette même année, disent ses biographes, les Chrétiens (que Dieu les extermine !) s'emparèrent d'Oran (que Dieu rachète les prisonniers de cette cité !) *Amen* (1).

Ahmed Al-Wanchérissy était âgé d'environ quatre-vingts ans. Il décéda le mardi 20 du mois de safar de l'année ci-dessus. Cette date combinée avec l'âge de notre cheikh fait remonter sa naissance à l'an 834 de l'hégire (1430-31 de notre ère).

Nous ne voulons point clore ce chapitre sans dire quelques mots de l'un des rares savants qui ont illustré le nom de la ville d'Alger sous le règne du sultan dont nous venons de compléter l'histoire. Il s'agit du célèbre théologien et jurisconsulte musulman Abou'l-Abbès Ahmed Ibn-Abd'Allah Al-Djézaïry, auteur d'un poème

(1) La ville d'Oran fut prise par les Espagnols, le 18 mai 1509, sous le règne d'Abou-Abd'Allah Mohammed al-Thâbity.

connu sous le titre d'*Al-Manzoûmah al-Djezaïriyah*, le Poème Algérien, et rimait en *lam*, ouvrage qui a été l'objet de deux commentaires, l'un composé par Al-Senoussy, l'autre par le cheikh al-Islam Mohammed Al-Djauhâry al-Khalidy (1). Aboul-Abbès Ahmed, appelé plus communément Abd'el-Rahman al-Thaâleby était né à Alger, mais issu de parents qui appartenaient à la tribu berbère des Zouawah. Les biographes font de lui le plus grand éloge ; ils le nomment le cheikh vertueux, le docte, le saint, le plus intelligent, le plus éclairé des contemplatifs et des illuminés. Voici comment le cheikh Ibn-Zarrouk (2) s'exprime en parlant de notre poète : « Abd'el-Rahman al-Thaâleby, dit-il, a été l'un de nos savants professeurs. C'était l'un des hommes les plus fidèles à l'observation de la *Sonnah*, des plus avancés dans les voies de la piété, des plus élevés dans les degrés de la crainte de Dieu. Parmi les excellents conseils qu'il nous donnait, ajoute-t-il, nous citerons le suivant : « Il faut, disait-il, que celui qui jouit des avantages d'une grande fortune, montre au monde ce qu'il doit à la faveur divine, en faisant publiquement usage de ses biens, sans dissimuler la vérité ni la réalité de sa fortune. Par conséquent, il aura soin de porter l'habillement le plus splendide que permette sa condition, ou du moins un habillement riche et distingué, et de se munir d'une bourse bien garnie pour les besoins imprévus, considérant que cette manière de s'habiller est un devoir et une chose sérieuse. » Dans son commentaire

(1) Ces deux ouvrages se trouvent à la Bibliothèque Nationale, le premier dans le supplément n° 240 et l'autre dans le même supplément n° 241.

(2) Le cheikh Ahmed ben Ahmed al-Barnoussy, plus connu sous le surnom d'*Ibn-Zarrouk* (aux yeux bleus) célèbre voyageur et auteur d'une foule d'ouvrages très-estimés. Né à Fez en 846 et mort en 899 de l'hégire dans un village de la Tripolitaine (Ahmed Baba, *Tekmilet el-dibadj*).

de la *Manzoûmah*, Al-Senoussy rend hommage au profond savoir et à la piété de l'auteur. Abd'el-Rahman mourut l'an huit cent quatre-vingt-quatre de l'hégire, sous le règne du sultan Abou-Abd'allah Al-Thâbity, comme nous l'avons dit ci-dessus.

CHAPITRE XXVI.

Règne du sultan Abou Hammou III, fils du sultan Mohammed al-Thâbity. 923-934 (1516-1528 de J.-C.)

Après la mort du sultan Abou Abd'allah Mohammed, la couronne passa à son frère cadet, le prince Abou-Zeiyan Ahmed, vu qu'il ne laissait pas de fils capable de lui succéder et de tenir les rênes du gouvernement. Abou-Zeiyan monta donc sur le trône (1), mais il ne put s'y maintenir, car il eut à lutter contre les prétentions de l'un de ses oncles, Abou-Hammou qui, s'étant créé un fort parti dans la ville et parmi les tribus de la campagne, vint attaquer le nouveau sultan dans son propre palais, s'empara de sa personne et le jeta dans une obscure prison. Pour consolider son usurpation, Abou-Hammou songea à se mettre sous la protection du roi d'Espagne et à se déclarer son vassal, espérant d'ailleurs que, par cette démarche et cette soumission, il pourrait, au besoin, compter sur l'assistance de son suzerain, de vivre en paix avec les habitants des deux villes récemment conquises par les Espagnols, et les empêcher ainsi de pousser plus loin leurs conquêtes dans l'intérieur du pays. Il fut, en effet, conclu entre les deux puissances un traité dont les conditions étaient, d'un côté, la vassalité et la soumission, et, de l'autre, la protection et l'amitié. Il fut convenu que le sultan Abou-Hammou

(1) D'après un autre récit, ce prince aurait été dépouillé de ses droits avant même de pouvoir monter sur le trône.

payerait au roi d'Espagne, qui était alors Charles-Quint, un tribut annuel de douze mille ducats, douze chevaux et six gerfauts femelles.

C'est au commencement du règne du sultan Abou-Hammou, c'est-à-dire dans le courant de l'année 1518, qu'eut lieu la seconde expédition entreprise par Charles-Quint contre la ville d'Alger. La flotte commandée par Hago de Moncade, vice-roi de Sicile, se composait de trente navires, de huit galères et d'une grande quantité de brigantins de transport et de sept mille hommes de débarquement. Ayant mouillé dans la rade de Mersa'l-Kebir, il prit terre à Oran et ordonna le débarquement de quelques troupes, et s'étant mis à leur tête, il se jeta dans la plaine de Ceirat, près de Mostaghanem, pour enlever des troupeaux et en approvisionner son armée. La flotte fut en vue d'Alger le 16 août suivant. Le général Marino de Ribera, qui avait le commandement du siège, alla se retrancher sur la colline, où s'élève aujourd'hui le fort dit l'*Empereur*. Pour procéder au siège régulier de la place, on attendit, pour débarquer tous les hommes de la flotte, l'arrivée des nombreux contingents de cavaliers et de fantassins que le roi de Tlemcen avait promis d'envoyer. Mais les Arabes indignés avec juste raison de la conduite du commandant qui avait ravagé les terres des Musulmans, refusèrent de se joindre à l'armée chrétienne et ce retard fut cause de la perte des Espagnols. En effet, huit jours après leur débarquement, le 24 août, une tempête furieuse s'étant élevée fit périr la plupart des vaisseaux et noya plus de quatre mille hommes. Le commandant fut obligé de reprendre la mer et se sauva avec peine avec les débris de sa flotte. Ce désastre que les forbans d'Alger considérèrent comme un bienfait du ciel et un triomphe sur les armes chrétiennes, humilia l'orgueil espagnol, sans ôter à l'empereur l'envie de revenir à la charge et de venger l'honneur de son drapeau, dès que ses forces et

l'occasion le lui permettraient. On connait sa troisième entreprise et le résultat dont elle fut suivie; mais ne devançons point le récit des faits qui appartiennent à un autre temps.

C'est à peu près à cette même époque que l'on doit rapporter, selon nous, la conquête de la ville de Ténès par le fameux pirate Khair el-dyn. « Un neveu du roi de Tlemcen (1), dit la chronique arabe, avait cherché à lui enlever la couronne. Son complot ayant été découvert, il fut obligé de prendre la fuite, pour éviter le châtiment qu'il avait mérité. Il passa la mer et alla implorer le secours du roi d'Espagne, le tyran maudit de Dieu, qui l'accueillit avec distinction et lui promit de l'établir sur la côte de la Barbarie où règnaient les Beni-Zeiyan. Effectivement, il arma une flotte qu'il expédia à Ténès. On se rendit facilement maître de la place, et le neveu du sultan de Tlemcen fut revêtu du souverain pouvoir et installé sur le trône sous la protection du roi infidèle. A cette nouvelle, Khair el-dyn enflammé de colère, partit sur le champ avec toute son escadre pour Ténès. Après l'avoir combattue presque toute une journée, il était sur le point de la prendre, lorsque les habitants vinrent lui demander la paix, en promettant de se rendre le lendemain avec le nouveau sultan. Mais pendant la nuit et à la faveur des ténèbres, celui-ci parvint à s'échapper de la ville et à gagner les montagnes voisines. Le lendemain les notables du pays se présentèrent devant Khair el-dyn pour lui remettre les clefs de la ville, en s'excusant d'avoir laissé s'évader le neveu du sultan de Tlemcen. » Khair el-dyn, ajoute la chronique, qui était un prince droit et simple, voulut bien agréer leurs excuses. Il fit son entrée solennelle dans la ville, où il fit un très riche butin. Après cette expédition, qui

(1) Vraisemblablement Abou-Abd'Allah Mohammed, frère d'Abou-Zeiyan Mohammed, qui régna après lui.

lui demanda à peine deux jours, il mit à la voile et partit pour Alger, emmenant avec lui plus de quatre cents esclaves chrétiens (1).

Mais après le départ de Khair el-dyn, le neveu du sultan de Tlemcen rentra dans Ténès, et ayant obtenu des habitants son rétablissement dans le commandement du pays, il se mit à ramasser des forces pour maintenir son pouvoir et enlever aux Turcs les places dont ils s'étaient emparés dans l'Ouest d'Alger. A la nouvelle de ces préparatifs, Barba-Aroudj se porta avec une petite armée du côté de Ténès pour reprendre cette ville, châtier les habitants et chasser le gouverneur..

Il se trouvait en route, quand il apprit que le nouveau sultan de Tlemcen, qui avait détrôné son neveu Abou-Zeiyan et fait alliance avec les infidèles, s'était attiré la haine de ses sujets par ses exactions et par sa tyrannie. Profitant de ces circonstances et de ces discordes de famille pour étendre ses conquêtes, il marcha directement sur Tlemcen, sous prétexte de rétablir l'ordre dans le royaume et de venir au secours du prince dépossédé, pour le tirer de prison et le replacer sur le trône de ses pères.

On dit, pour justifier cette expédition, qu'en l'entreprenant Baba-Aroudj céda non seulement aux vœux du peuple qui voulait se débarrasser de l'usurpateur, mais aussi au désir du prince emprisonné, qui lui avait fait proposer de reconnaitre sa suzeraineté et de lui payer tribut, si il parvenait à le remettre sur le trône; on nomme même les personnes influentes qui négocièrent cette affaire; on ajoute que les ulémas de Tlemcen, indignés de la conduite d'Abou-Hammou, avaient prononcé unanimement sa déchéance et avaient décidé de

(1) Voyez *Fondation de la régence d'Alger, Histoire des Barberousse*, chronique du XVIe siècle, etc. Tome II, page 91 et suivantes, Paris, 1852.

faire un appel aux armes d'un héros qui était la terreur des infidèles, le soutien et la gloire de l'Islamisme; parmi ces théologiens et hommes de loi on cite deux noms d'une illustre origine, le cadhi Abou-Yahia al-Ocbâny et l'alfakih Ben-Youssouf al-Zeiyany.

Encouragé par ces ouvertures, Baba-Aroudj se porte en avant à grandes journées ; les populations, se soulevant sur son passage, l'accueillent partout avec enthousiasme, et il arrive devant la capitale des Beni-Zeiyan avec une armée qui s'était grossie, en route, de recrues arabes venues de divers endroits.

Cependant les habitants qui l'avaient appelé ne lui ouvrirent point sur le champ les portes ; sans se défendre, ils exigèrent qu'auparavant il jurât sur l'Alkoran qu'il ne se commettrait aucun désordre dans la ville, et qu'il se contenterait de délivrer les prisonniers et de replacer le jeune Abou-Zeiyan sur le trône. Baba-Aroudj promet tout par serment. Il fait son entrée dans la ville et rend à la liberté le roi détrôné, qu'il traite avec tous les égards dus à son rang et à sa naissance, et le fait proclamer sultan de Tlemcen.

Mais au bout de quelques jours, le turc perfide, envahissant le Méchouar avec ses gardes, saisit le malheureux Abou-Zeiyan et le fit pendre aux piliers de la galerie avec ses sept fils. Non content de cette terrible exécution, il se fit amener tous les membres de la famille royale et soixante des principaux habitants que l'on savait être dévoués au roi. Ceux-ci furent égorgés en détail ; mais les princes et plus de mille personnes du peuple qui se distinguaient par leurs vertus ou par leur science, furent jetés dans un étang, où ils se noyèrent. Aroudj présidait à ces noyades, aidait même à noyer les malheureuses victimes de sa barbarie et prenait plaisir à les voir se débattre dans les flots entre la mort.

Abou-Hammou n'avait pas attendu que le turc eut envahi la ville pour se décider à la quitter ; dès l'arrivée

de l'armée ennemie, il avait compris qu'il ne pourrait se défendre et prit le parti de la fuite : il disparut, on ne sait comment, avec ses femmes, ses enfants et avec le plus d'or qu'il put emporter. Il tint quelque temps la campagne, mais voyant qu'il n'y avait aucun espoir de recouvrer le pouvoir, il se réfugia à Fez auprès du sultan Mohammed al-Wattas, de la branche cadette des Mérinides, qui lui donna la plus généreuse hospitalité, le mit sous sa haute protection et lui fit les plus flatteuses promesses. C'est là qu'il trouva ses deux frères, qu'il avait retenus prisonniers en compagnie de son neveu Abou-Zeiyan, et à qui Baba-Aroudj avait rendu la liberté.

Après la prise de la capitale des Beni-Zeiyan, l'ambitieux corsaire songea à compléter la conquête de ce royaume en recouvrant sur les infidèles les deux places fortes qu'ils y occupaient, Mersa'l-Kebir et la ville d'Oran.

Les Espagnols tiraient les denrées nécessaires à la subsistance de leurs garnisons et des habitants des deux villes en question des contrées limitrophes et entretenaient avec les tribus arabes voisines des relations de commerce fort avantageuses pour les deux partis. Pour affamer les Espagnols, Baba-Aroudj avait défendu sous les peines les plus sévères de fournir quoi que ce soit aux ennemis de l'Islam.

Abou-Hammou, ayant eu connaissance de cette mesure dont les Chrétiens avaient à souffrir beaucoup, écrivit au gouverneur d'Oran que si on voulait l'aider à rentrer dans Tlemcen, il se soumettrait au roi d'Espagne et ferait renaître l'abondance dans les greniers de ses colonies.

Pour mieux assurer le succès de sa démarche, Abou-Hammou avait envoyé l'un de ses frères auprès de l'empereur Charles-Quint, qui tenait alors sa cour à Tolède. Le prince africain fut accueilli par l'empereur avec la

plus grande courtoisie et obtint de lui la promesse du secours qu'il était venu lui demander (1).

La réponse ayant été favorable, Abou-Hammou dépêcha à Oran un exprès pour demander des fonds suffisants pour se mettre en état d'enlever Tlemcen aux Turcs qui l'occupaient. On lui envoya sept mille ducats, qui lui permirent de rassembler quinze mille cavaliers arabes.

Il arriva bientôt à Oran à la tête de cette armée, à laquelle vinrent se joindre quinze cents hommes d'infanterie tirés de la garnison d'Oran et accordés par le gouverneur de la place.

Ce corps d'armée, composé de chrétiens et de musulmans et commandé par le colonel Martin d'Argote, se mit en mouvement vers le Sud de la ville d'Oran, et alla mettre le siège devant une place forte du territoire des Beni-Râched (2), qui s'appelait *Kalaat-Harara*, elle était occupée par une garnison turque et défendue par Isaak, frère de Baba-Aroudj et par un renégat corse du nom d'Iskander. Le but de cette occupation était d'empêcher les habitants d'aller à Oran vendre leurs denrées à la garnison espagnole.

Les Turcs opposèrent une vigoureuse résistance aux

(1) Don Diego de Torrès raconte que ce prince qui se plaisait à visiter les monuments et les curiosités de la ville, interrogeait les gentilshommes et les interprètes dont il était accompagné, et qu'il leur demandait des explications sur les objets qu'on lui faisait remarquer; qu'il aimait surtout à voir dans nos temples les cérémonies de l'église, dont il ne pouvait se lasser d'admirer l'ordonnance et la pompe majestueuse. (Voir *Histoire des Chérifs*. page 349).

(2) La province des Beni-Râched, qui s'étendait au Sud-Est de celle d'Oran, était réputée pour sa fertilité et la richesse de ses habitants. Elle renfermait plusieurs villages et forteresses, dont les principales étaient *Kàlaat Harara* et *Mascarah*. « Kalaah, dit Léon l'africain, bâtie sur le flanc d'une haute montagne, compte une cinquantaine de maisons de marchands et d'artisans; et cette province rend au roi de Telensin vingt-cinq mille ducats de revenu. »

attaques des assiégeants; mais à la fin, c'est-à-dire au bout de six mois de siège et de souffrances, ils furent obligés de capituler et de rendre la forteresse: il est vrai qu'en se retirant ils furent victimes d'un malentendu et qu'à l'exception d'un très petit nombre, ils furent tous massacrés par les Arabes.

De Kalaah l'armée alliée se porta du côté de Tlemcen sous les murs de laquelle on arriva sans encombre et drapeaux déployés. A leur approche, les habitants se soulevèrent contre leur tyran et ouvrirent leurs portes aux troupes qui venaient les délivrer. Baba Aroudj, se voyant abandonné, courut se renfermer dans le Méchouar avec ses gardes et un petit nombre de ses partisans. Pendant vingt-six jours, disent les historiens, il se défendit vaillamment, fit même plusieurs sorties meurtrières pour les Espagnols; mais aucun de ses efforts ne fut capable d'arrêter la marche régulière du siège. Après le vingt-sixième jour, le terrible corsaire, manquant de vivres et de munitions et réduit à la dernière extrémité, renonça à se défendre davantage, et, pour échapper à une mort certaine et peut être cruelle, il prit le parti de fuir.

Profitant de l'obscurité que lui offrit une noire nuit, il s'évada silencieusement de la ville par un souterrain, selon les uns, par une poterne, selon les autres, emportant avec lui le plus d'or possible. Le lendemain le bruit de sa fuite s'étant répandu, il fut poursuivi par le général des troupes espagnoles, Martin d'Argote. « Le fugitif, dit Marmol, essaya bien d'arrêter ou de ralentir la marche de ses ennemis en répandant de temps en temps sur la route les pièces d'or et d'argent qu'il avait sur lui, mais c'était le chef espagnol lui-même qui s'était mis à ses trousses, et cet artifice fut complètement inutile.

Martin d'Argote acheta chèrement la défaite du tyran, qui fut tué avec tous ses gens. Garzia de Tineo, officier espagnol, abattit Aroudj et lui coupa la tête. « Et

après ce succès, ajoute l'historien dont nous citons les paroles, retourna à Tlemcen où il fut reçu avec de grandes acclamations, pour avoir délivré le pays d'une pareille peste. »

Baba Aroudj fut atteint dans sa fuite sur les bords du *Rio-Salado,* près des ruines d'une ancienne forteresse. D'après une autre version qui repose sur le témoignage des historiens espagnols, ce serait du côté de l'Ouest que Baba Aroudj aurait dirigé sa fuite, et qu'il serait mort en combattant sur les frontières du Maroc (1).

Il ne succomba sous les coups qui lui étaient portés, dans une lutte inégale, qu'en combattant en héros désespéré et comme un guerrier qui vend chèrement sa vie : telle fut la fin glorieuse de ce turc barbare, si l'on en croit la tradition locale ou plutôt le dire des Koroughlis de l'Algérie. Cet événement se passa au commencement du mois de juillet de l'années 1518.

D'après l'auteur du *Tableau chronologique de la dynastie des Beni-Zeiyan*, le gouvernement d'Aroudj aurait eu une durée de neuf mois.

Pour ne laisser rien à désirer de ce qui touche à l'histoire du fameux Baba Aroudj, nous transcrirons ici une note qui se lit à la fin de l'un de nos manuscrits, comme complément de l'histoire de la dynastie des Beni-Zeiyan. « Aroudj, y est-il dit, frère de Kaïr el-dyn, le Turcoman, fut le premier qui régna à Alger sous le nom des sultans Othomans, vers le commencement du Xe siècle de l'hégire. Dans la biographie du cid Abou'l-Abbès Ahmed, fils du cadi Al-Zouâwy, on constate que ce fut

(1) C'est un fait que feu M. Berbrugger (*Revue Africaine, quatrième année*, n° 19, octobre 1859, p. 28 et suivante), semble avoir démontré d'une manière péremptoire. Voici en quels termes il résume les conclusions de son intéressant mémoire : « Aroudj Barberousse fuyant dans la direction des Beni-Iznassen, a été tué à 92 kilomètres Ouest de Tlemcen, sur la montagne des Beni-Moussa, près de l'oued Isly, ou rivière d'Ouchda, dans une contrée déserte faisant alors partie du canton de Debdou. »

lui qui ménagea l'entrée des Turcomans dans Alger, qui facilita l'occupation de cette ville et les rendit maitres du Maghreb central, parce qu'il avait une très bonne opinion de leur mérite, et des services qu'ils avaient rendus à la religion en combattant dans la voie de Dieu, c'est-à-dire en faisant la guerre aux infidèles; mais ensuite les habitants vinrent se plaindre à lui de la dure tyrannie que ces nouveaux conquérants qu'il avait introduits dans le pays faisaient peser sur eux et ils finirent par lui ôter la vie (1).

Du reste, la vie de Baba Aroudj et celle de son frère Khaïr el-dyn est connue, et personne n'ignore que le Maghreb central fut enlevé aux Arabes au début même du X[e] siècle. »

Dans un autre endroit, l'auteur de la note en question ajoute ces détails curieux sur la fin tragique de Baba Aroudj :

« Voici, dit-il, ce qu'on lit dans le *Dourdjat el-Nâscher*, ouvrage qui traite des hommes illustres du X[e] siècle, à propos de la biographie d'un saint personnage nommé le cheikh Abou'l-Abbès ben-Meloukah. » Il m'a été raconté, dit l'auteur, par mon maître Eben-Hibet Allah que lorsque Aroudj le turcoman se vit maître de Tlemcen, il mit le trouble dans la ville, se conduisit d'une manière perverse, et se mit à massacrer et à piller. Les habitants se voyant ainsi opprimés finirent par se révolter. Le turcoman, après avoir exercé contre eux de cruelles représailles, sortit de la ville et se rendit avec ses partisans vers la montagne de Beni-Yeznâcen. Les habitants, consternés et craignant avec raison le retour du tyran, s'adressèrent dans leur détresse au cheikh Ben-Meloukah, se plaignant à lui des malheurs qui ve-

(1) Ahmed ben-el-Kâdhy fut tué par un algérien de son escorte, dans une expédition qu'il avait entreprise contre Khair el-dyn. (Voyez *Fondation de la Régence d'Alger, histoire de Barberousse*, tome II, page 206).

naient de leur arriver et de ceux qu'ils avaient encore à redouter. Le cheikh, saisi d'une profonde tristesse, frappa la terre avec sa main en s'écriant : Par Dieu, ce barbare ne remettra jamais les pieds dans cette cité, prononçant ces paroles avec une pleine confiance dans la puissance du Très-Haut. C'est ce qui arriva, comme il l'avait promis. En effet quelque temps après, Aroudj fut tué avec tous les renégats qu'il avait avec lui. »

Après la mort de Baba Aroudj et la rentrée triomphante du général de l'armée espagnole, Abou-Hammou, qui reconnaissait déjà la suzeraineté du roi d'Espagne, fut remis solennellement en possession de sa couronne, et, en signe de soumission et de vassalité, il s'engagea à payer chaque année au gouverneur d'Oran une redevance de douze mille ducats d'or, plus douze chevaux et six faucons ou gerfauts femelles, engagement aux termes duquel il demeura fidèle jusqu'à la fin de ses jours qui, selon toute apparence, eut lieu dans le courant de l'année 935 de l'hégire (1520 de J.-C.).

En mourant, Abou-Hammou qui devait sa couronne à une puissance chrétienne et naturellement ennemie des mahométans, eut sans doute le regret de laisser à ses successeurs le pouvoir royal amoindri dans son indépendance, entamé dans ses prérogatives et sa dignité, les frontières du royaume resserrées, les points les plus florissants, les plus riches et les plus productifs de ses états occupés et exploités au profit des Espagnols, la ville d'Alger, l'un des boulevards de l'empire du côté de l'Orient, entre les mains des Turcs et des barbares. Ce qui affligea probablement le plus amèrement son âme, s'il lui restait encore quelque sentiment d'amour-propre, ce fut de pressentir la ruine prochaine de la dynastie des Beni-Zeiyan, fondée, il y avait près de trois cents ans, laquelle avait triomphé jusque-là de tant d'attaques diverses, et survécu glorieusement à tant d'invasions étrangères.

CHAPITRE XXVII.

Biographie du docte Ahmed ben-Mohammed Ibn-el-Hadjj.

Parmi les nombreux savants qui, sous le règne si troublé d'Abou-Hammou se distinguèrent par leurs vertus ou par leur mérite littéraire, nous nous contenterons de citer un nom qui doit surtout à la poésie l'auréole dont il nous est parvenu entouré.

Cidi Ahmed Ibn-Mohammed Ibn-el-Hadjj, jurisconsulte aussi habile que poète distingué, mourut sous le règne du sultan Abou-Hammou en 930 de l'hégire (1524 de notre ère). Il était né chez les Beni-Ournîd, dans les montagnes voisines de Tlemcen (1), où il se trouvait lorsque la mort vint l'enlever. Dans les premières années de sa vie ascétique, il avait habité une localité appelée *Athlath en Oulîly*; puis il était allé s'établir près de la rivière Beider (2) chez les Beni-Ismaïl. Il fit ses premières études à Tlemcen auprès du cheikh Ahmed ben-Mohammed Ben-Zegry. C'est sous la direction de ce célèbre professeur qu'il apprit les principes fondamentaux de la religion, la logique, les tropes, la rhétorique, les règles de la grammaire, sciences dans lesquelles il excella. Il étudia aussi l'arithmétique, mais

(1) Les *Beni-Ournid* ou *Ourennit* habitent les montagnes qui s'étendent au Sud de Tlemcen depuis cette ville jusqu'à Sebdou.

(1) Le *Beider* est un des affluents de l'Icer qui va se jeter dans la Tafna à huit ou neuf lieues de la mer. La montagne qui porte le nom des Beni-Ismaïl ou Smiel est située à 10 kilomètres environ au Sud-Est de Tlemcen.

il devint surtout très habile dans la connaissance de la prosodie et de l'art poétique. Il était contemporain et condisciple du fameux Ibn-Ghrâzy. Ils s'adressaient mutuellement des questions de droit rédigées en vers et ils y répondaient aussi en vers. Les biographes de notre cheikh font le plus grand éloge de ses mœurs et de sa religion; ils louent surtout son désintéressement et son entier détachement des choses de ce monde. « Le monde, disent-ils, avait moins de valeur à ses yeux qu'une aile de moucheron. » L'austérité de sa vie était admirable : il ne se nourrissait que de pain d'orge. Il composa en l'honneur de Mahomet plusieurs poèmes, un entre autres qui contient cent quatorze vers, autant qu'il y a de surates dans l'Alkoran. On a de lui une foule d'autres compositions poétiques qu'il serait trop long de citer; deux seulement méritent ici une mention particulière, savoir la mise en vers de la *Petite Hakidah* du docteur Al-Senoussy et un *Takhmis* ou amplification d'un poème attribué au fameux marabout Abou-Medien, et qui commence ainsi :

« Me voyant, hélas! en fait de piété, réduit à une profonde misère et accablé sous le poids énorme de mes iniquités,

J'invoque Dieu humblement et avec le sentiment de mon indignité. Grande est la majesté de notre souverain Maître, car il est tout puissant.

C'est à votre clémence, Seigneur, qu'a recours votre pauvre serviteur ; c'est votre grâce qu'il implore contre la vengeance dont il est menacé. »

Après avoir achevé ses études à l'école du docteur Ben-Zégry, Ahmed Ibn-el-Hadjj obtint de son maître un diplôme de licence, dont l'auteur du *Bostan* nous a conservé le texte et qui est d'une élégance fort remarquable. Ben-el-Hadjj en avait fait la demande dans une requête non moins littéraire, écrite moitié en prose, moitié en vers, et qui, pour dire vrai, fait autant

d'honneur au candidat qu'au professeur. Cette pièce curieuse porte la date du premier jour de rebie II de l'an 897 de l'hégire(1491 de J.-C.). Ahmed Ibn-el-Hadjj a laissé plusieurs ouvrages très estimés, entre autres : 1° Un commentaire d'un poème qui est connu sous le titre de la *Sebeniyah*, et qui reconnaît pour auteur Ibn-Bâdis ; 2° un commentaire du *Bordah* du célèbre cheikh Al-Boussiry, resté inachevé. C'est une compilation du hafid Ibn-Marzouk, d'Al-Ocbâny, et de cidi Aly-Ibn-Thâbit, à laquelle il a ajouté des remarques et des explications de son propre cru. Beaucoup de savants se formèrent à son école ; on cite parmi eux Al-hadjj Ibn-Saïd, fils de sa sœur, et cidi Mohammed Ibn-al-Bellal el-Medioûny, qui apprit sous sa direction les sept leçons de l'Alkoran. On compte encore au nombre de ses disciples cidi Abd'el-Rahman al-Yâakouby, le saint, le vertueux cheikh, le grand contemplatif, à qui il expliqua les mystères du Soufisme et le traité d'Ibn-Ata-Allah en entier. Le cheikh Ibn-el-Hadjj était d'une admirable simplicité ; l'on a remarqué qu'il n'a jamais voulu avoir de domestique et qu'il aimait à se servir lui-même. C'est lui, dit-on, qui soignait sa jument, qui lui jetait de la litière, qui lui donnait de l'orge et de la paille, et qui l'abreuvait. Quand il entreprenait quelque voyage et qu'il menait sa monture, il avait soin de lui mettre une muselière pour l'empêcher de manger les blés qui étaient semés sur les bords du chemin.

Ses contemporains et ses amis avaient coutume de le désigner sous le sobriquet de *Montagnard*, à cause du séjour qu'il faisait dans les montagnes des Beni-Ournid. Il avait l'habitude d'appuyer ses décisions juridiques sur des considérations et des arguments tirés des sciences intellectuelles et traditionnelles qu'il possédait au plus haut degré. A propos de son profond savoir en jurisprudence, on raconte le trait suivant : Son professeur bien connu, cidi Ahmed Ben Zégry, mufti de Tlemcen

et l'un des imans de cette capitale, avait reçu d'une ville lointaine une demande de consultation sur un cas dont on n'avait pu trouver la solution dans les livres, ni chez les jurisconsultes de l'endroit. Le professeur ayant copié la question qu'on lui avait envoyée, l'apporta dans l'une de ses conférences et la fit lire à ses élèves, en leur disant : examinez, étudiez attentivement cette question, et tâchez de la résoudre. Cela dit, il remit la copie à l'un d'eux, en lui recommandant de lui apporter par écrit la décision qui lui aurait paru la meilleure.

Le lendemain, celui-ci apporta sa réponse qu'il avait mise par écrit, et en fit la lecture devant le professeur et devant les élèves ; mais elle ne fut pas trouvée juste ni décisive. Le professeur se mit alors à faire une autre copie et la donna à un second étudiant, lequel, après avoir examiné la question, apporta, à son tour, sa réponse par écrit : la solution qu'il proposa, ne plut pas davantage au maître. Un troisième, un quatrième ne furent pas plus heureux ; tous jusqu'au dernier furent consultés et mis à l'épreuve : aucun ne trouva à la solution de la difficulté une réponse satisfaisante. Il faut dire que le cheikh cidi Ahmed Ibn-el-Hadjj était alors absent et n'était pas descendu de ses montagnes.

Quand il fut de retour, on lui communiqua aussi la question dont il s'agit ; il l'emporta chez lui pour l'étudier pendant la nuit. L'ayant donc examiné avec soin, il mit par écrit la réponse qu'il crut pouvoir y faire, et le lendemain matin s'étant rendu à la conférence, il en donna lecture au professeur et à ses condisciples, qui, d'un commun accord, l'approuvèrent, la trouvant parfaitement juste et donnant la clef de la difficulté proposée. Après cela, le mufti se fit un devoir de répondre à ceux qui l'avaient consulté, et sa réponse fut conforme à celle qui lui avait été présentée par le cheikh Ahmed Ibn-el-Hadjj.

Ce savant décéda, comme il a été dit plus haut, vers

l'an 930 de l'hégire, avec la réputation d'un saint, d'un jurisconsulte éminent et même d'un grand thaumaturge. Il fut enseveli dans le tombeau où reposaient déjà les cendres de son père cidi Al-Hadjj, dans les montagnes de Beider, chez les Beni-Ismaïl (1).

Au nom d'Ibn-el-Hadjj nous en ajouterons un autre qui ne fait pas moins d'honneur au règne du sultan Abou-Hammou. Le cheikh, le docteur scholastique, le professeur distingué, le hâfidh, le grammairien habile dans l'orthographe et la prononciation des mots, Abou-Abd'Allah-Chakroun ibn-Mohammed ibn-Ahmed Ibn-Abi-Djameah al-Maghrawy fit ses études sous la direction de l'alfakih et imam Abou-Abd'Allah-Mohammed ibn-Ghrâzy, dont il a fait l'oraison funèbre dans une pièce en vers. Il a composé une foule d'ouvrages, entre autres, un livre qui porte le titre suivant : *L'armée qui se tient aux aguets pour surprendre et attaquer ceux qui cherchent à faire perdre la foi au commun des Musulmans.* Il mourut en 929 de l'hégire (1523 de notre ère).

Pour ne rien omettre de ce qui intéresse l'histoire si peu connue, si confuse de cette époque, nous signalerons la mort d'une princesse de la famille royale des Beni-Zeiyan, dont le nom se lit dans une épitaphe découverte, il y a quelques années, à Tlemcen, dans le cimetière du Vieux-Château. Elle nous apprend que la dame vertueuse *Al-Zohar* (la Brillante), fille du sultan Abou-Abd'Allah-Mohammed, fils du sultan Mohammed al-Thâbity, décéda le mardi neuf chawal de l'année 926 de l'hégire, c'est-à-dire dans le courant de la troisième année du règne de notre sultan Bou-Hammou III (2).

(1) Cette biographie qui est tirée presque mot à mot du *Bostan*, ouvre dans ce recueil la série des grands hommes qui ont illustré Tlemcen.

(2) Ch. Brosselard, *Mémoire épigraphique*, etc., p. 121.

CHAPITRE XXVIII.

Règne du sultan Abou-Mohammed Abd'Allah, frère d'Abou-Hammou III, 1528-1540 ; 934-947.

Abou-Mohammed Abd'Allah succéda à son frère Abou-Hammou en 1528, et il régna paisiblement une douzaine d'années, c'est-à-dire jusqu'en 1540. Sommé par les cheikhs et les marabouts de son royaume d'avoir à rompre avec les Chrétiens, il fit secrètement alliance avec son terrible voisin Khair el-dyn; il s'assura ainsi la protection du nouveau roi d'Alger, dans le cas où il serait menacé par les Espagnols, dont il avait secoué le joug. Du reste, cette défection ne lui attira sur les bras aucun embarras, car la cour d'Espagne, distraite alors par des événements autrement graves, ne songea guère à revendiquer ses droits ni à châtier son infidèle allié. Nous terminerions ici, ce que nous avons à dire de ce règne, si nous n'avions à signaler un certain nombre de noms qui, à cette époque de décadence et de troubles politiques, ne se sont guère distingués que par leur renom de sainteté, et qui appartiennent à l'agiographie mahométane bien plus qu'à l'histoire littéraire de leur siècle.

1° Cidi Saïd al-Bedjâwyi. Il était originaire de la ville de Bougie, comme l'indique son surnom et il vint s'établir à Tlemcen avec ses parents. Si nous en croyons son biographe Ibn-Mariam, il fut un des plus grands saints de son temps, et favorisé durant sa vie de plusieurs révélations célestes. « Voici, écrit le même auteur, ce qui

a été raconté à ce sujet par une personne digne de confiance :

« Je me trouvai, dit-elle, à Beider avec mes parents, quand les Chrétiens (que Dieu les extermine !) s'emparèrent de Tlemcen. Le cheikh étant venu chercher un refuge auprès de nous, je me rendis auprès de lui en compagnie de mon père, et j'eus le bonheur de recevoir sa bénédiction. Il dit à mon père : « Tous les habitants de Tlemcen, y compris Mohammed, rentreront dans la ville, mais Saïd n'y retournera pas. » Sous le nom de Mohammed il voulait dire le sultan (Abou Hammou). En effet le vénérable cheikh se retira du côté de *Mélitah*, où il est décédé. On l'ensevelit dans un endroit que l'on nomme *La Fontaine des Larrons*. Sa mort eut lieu en 950 de l'hégire (1543 de notre ère). »

2° Le cheikh Mohammed Ibn-Abd'el-Rahman al-Kafif al-Soueidy. Comme son nom patronymique l'indique, il était issu de la grande tribu arabe des Soueid. C'était un docteur très versé dans le *Hadith*, dans les diverses branches du droit, ainsi que dans la théologie. Il étudia d'abord sous la direction du cheikh Mohammed Ibn-Abd'el-Djabbâr, puis il acheva son instruction à l'école de Bou-Abd'Allah el-Châmy de Tlemcen. Il se recommandait par ses vertus et surtout par l'éminence de sa sainteté. Vénéré durant sa vie terrestre, sa mémoire est restée en bénédiction après sa mort. Nombreux sont les miracles qu'on lui attribue. Il nourrissait sa dévotion de la lecture assidue du livre sacré, et c'est la pieuse pratique qu'il recommanda à ses disciples dans les derniers moments de sa vie. Il mourut vers la fin de l'année 945 de l'hégire (1538 de J.-C.).

3° Cidi Mohammed ibn-Abd'el-Djabbâr ibn-Meimoun Ibn-Haroun el-Masseoûdy el-Hedjâzy, était originaire de l'Hedjaz, comme le donne à entendre son nom patronymique *Al-Hedjâzy;* mais d'après une autre leçon, son véritable surnom aurait été *Al-Fîguîguy*,

c'est-à-dire natif ou originaire de Figuig, ville située à 56 lieues au Sud de Tlemcen. Quoi qu'il en soit du lieu de son origine ou de sa naissance, il a laissé après lui un renom de savoir et de sainteté, qui lui donne un certain rang parmi les illustrations de son époque. « Ajoutez, dit son crédule biographe, qu'il se distingua par le nombre et l'éclat de ses miracles. Il composa plusieurs poèmes en l'honneur du Prophète. Il compta parmi ses disciples le cheikh Mohammed Ibn-Abd'el-Rahman al-Kafif al-Soueidy et le docteur Ahmed al-Hadji al-Nemîsch al-Hâmery. On lui doit une *Zaoniah* ou hospice qui se trouve dans le lieu qui lui a donné le jour et qui est connu sous le nom de Haddous, dans le district de Tessêlah. Il y a fait aussi construire, près d'une source, une mosquée et une maison pour les fakirs encore novices dans la voie de la perfection, établissement où ils sont entretenus et nourris gratuitement. Ayant vendu tout ce qu'il possédait en fait de terres, il en consacra le prix à l'entretien des fakirs qui passent tout leur temps à prier Dieu, qui ne se lassent jamais de lire l'Alkoran, et de réciter des litanies. Les progrès qu'il fit dans les voies du mysticisme furent tels, qu'il parvint au rang suprême de *Kotb* ou Pôle du monde spirituel. Voici, à ce propos, ce qui m'a été raconté par une personne digne de confiance. « Un jour il arriva auprès de lui plusieurs visiteurs qui venaient du Maroc : c'était une année où sévissait une horrible famine. Ils se présentèrent un peu après l'heure du midi; ils étaient cruellement tourmentés par la faim, et ils ne trouvèrent rien chez lui à manger, pas même un morceau de pain. Sa femme lui dit : nous n'avons rien à donner à manger à nos hôtes. C'est tout une caravane : il nous est impossible de les nourrir. Le cheikh se contenta de lui répondre : sois tranquille; leur nourriture arrivera! En attendant, il fit la prière du *Dhohr* (milieu du jour) en compagnie de tous ces nouveau venus; puis il se

mit à lire dans le livre sacré jusqu'au moment de l'*Asr* (prière qui se fait vers trois heures). La prière achevée, on vit paraître un homme avec un âne portant un sac de blé et un panier de beurre; il avait avec lui une chèvre qu'il tenait attachée.

S'étant arrêté devant la tente du cheikh, il cria : « Hé! les gens de la tente! Voici un sac : videz-le; rentrez le panier et attachez la chèvre. » Après cela, le cheikh fit moudre le blé et tuer la chèvre. Sa femme ébahie lui disait : Mais d'où peut nous venir un pareil secours? »

Parmi ses disciples proprement dits nous mentionnerons encore le cheikh Ahmed al-Ghomâry, qui fut un jurisconsulte et un théologien distingué. Quant à ses compagnons et amis, il serait impossible d'en préciser le nombre. En somme, nous dirons du cheikh Mohammed Ibn-Abd'el-Djabbâr, qu'il excella aussi bien en prose qu'en style mesuré et poétique. Il mourut en 950 de l'hégire (1543), l'année même où Tlemcen tomba entre les mains des Chrétiens (que Dieu les subjugue et les extermine!).

CHAPITRE XXIX.

Règne des deux sultans Abou-Abd'Allah Mohammed et Abou-Zeiyan Ahmed, tous les deux fils du sultan Abou-Mohammed Abd'Allah (947-957).

Nous avons dit que le sultan Abou-Mohammed Abd'-Allah, après avoir rompu avec les Chrétiens, avait fait alliance avec le nouveau pacha d'Alger et que, malgré cette défection, il avait pu jouir du pouvoir souverain jusqu'à la fin de ses jours sans être inquiété par ses voisins, les Espagnols d'Oran.

En mourant il avait laissé deux fils, Abou-Abd'Allah Mohammed et Abou-Zeiyan Ahmed, auquel certains historiens donnent le surnom de *Masseoud*. Il devait avoir pour successeur sur le trône Abou-Abd'Allah son fils ainé ; malheureusement l'ambition divisa les deux frères qui se disputèrent l'héritage de leur père, si bien que le plus jeune, encouragé par les promesses du pacha d'Alger et poussé par les prédications des cheikhs et des marabouts, soutint ses prétentions, les armes à la main, et réussit à déposséder l'héritier légitime.

Abou-Abd'Allah se réfugia à Oran, auprès du gouverneur, le comte d'Alcaudète, qui l'accueillit avec bienveillance et lui promit des secours pour l'aider à remonter sur le trône ; de son côté, le prince musulman s'engagea à reconnaître la suzeraineté de la couronne d'Espagne, comme son oncle Bou-Hammou, s'il parvenait à rentrer dans ses Etats. Ces conditions ayant été soumises et approuvées par l'empereur Charles-Quint,

une expédition fut décidée en faveur du prince dépossédé. Un corps de mille hommes auxquels étaient venus se joindre quatre cents cavaliers arabes, sortit d'Oran sous les ordres de don Alphonse de Martinez, et se mit en mouvement vers la capitale des Beni-Zeiyan.

Pendant la marche on attendit vainement l'arrivée des nombreuses recrues indigènes dont on avait promis la jonction avec l'armée espagnole. Malgré l'infériorité du nombre, il fallut livrer bataille avec une armée dix fois plus considérable et dont les forces étaient, d'ailleurs, plus que doublées par la seule ardeur du fanatisme qui l'animait contre les Chrétiens et contre leurs partisans. C'est dans une gorge rendue depuis fameuse par l'horrible massacre dont elle fut témoin, et connue, de nos jours, sous le nom sinistre de *Défilé de la Chair*, que les deux partis se rencontrèrent et que l'ont en vint aux mains.

L'armée alliée fut écrasée par l'innombrable cavalerie d'Abou-Zeiyan ; les officiers espagnols, après avoir déployé toute la vigueur de leur courage, y perdirent la vie, le commandant lui-même, ayant été fait prisonnier eut la tête tranché. Il n'échappa à cette sanglante catastrophe qu'un très petit nombre de soldats, qui en apportèrent à Oran l'épouvantable nouvelle (1).

Ceci se passait au commencement de l'année 1543. L'empereur Charles-Quint, à qui le gouverneur d'Oran rendit compte de cet événement, lui envoya l'ordre d'en tirer une vengeance éclatante et de venger l'honneur du drapeau castillan. De nouvelles troupes arrivèrent bientôt à Oran, et le 27 janvier le comte d'Alcaudète sortit de la place à la tête d'une armée de quatorze mille fantassins et de cinq cents cavaliers. « Ayant rencontré les éclaireurs de l'ennemi, dit M. Léon Fey, qui a com-

(1) On peut lire dans l'*Histoire d'Oran*, par H. Le Fey, le récit détaillé et dramatique de cette funeste bataille (p. 85 et 86).

pulsé pour ce récit tous les documents originaux, il modifia son ordre de marche et divisa son infanterie en deux corps de quatre mille hommes chacun, qui encadrèrent les bagages, couvrit les ailes par cinq cents arquebusiers et plaça sa cavalerie en tête et à l'arrière-garde. Ces prudentes dispositions prises, il continua à se porter en avant, inquiété de tous côtés par des nuées d'ennemis. Ayant rencontré dans sa marche une rivière débordée (l'Isser), il la franchit sous le feu le plus terrible et arriva bientôt à une faible distance de Tlemcen, où l'attendait l'armée d'Abou-Zeiyan. Des cris de joie ébranlent les airs et les Chrétiens s'élancent au combat avec une ardeur irrésistible. L'action devient générale et dure trois heures, après lesquelles la victoire reste aux Espagnols, maîtres du champ de bataille couvert de cadavres (1) ».

Abou-Zeiyan, vaincu et découragé, ne voulut pas se renfermer dans sa capitale pour en soutenir le siège; il prit le parti de s'enfuir et avec le peu de troupes qui lui restaient il se retira dans le désert d'Angad. Tlemcen ouvrit ses portes au vainqueur (2) qui avait promis aux habitants la vie sauve et le respect de leurs propriétés ; mais les soldats ne tinrent aucun compte de cette promesse ; la ville fut saccagée et la population presque entière passée au fil de l'épée. « On la pilla, dit Marmol, d'un bout à l'autre, tuant ou réduisant en esclavage tous ceux qui s'y rencontraient (3). »

Abou-Abd'Allah fut réinstallé sur le trône et remis en possession de ses droits usurpés. Après avoir donné quarante jours de repos à ses troupes, le comte d'Al-

(1) *Loco supra laudato*, p. 86 et 87.

(2) Les Chrétiens entrèrent dans Tlemcem le mardi, dernier jour du mois de dhoûl-kiadah de l'année 949 de l'hégire (1543 de J.-C.).

(3) Marmol-Carvajal, *Description générale de l'Afrique*, tom. II, p. 346.

caudète, voulant assurer la tranquillité du royaume, en anéantissant pour toujours les prétentions du rival de son allié, résolut de poursuivre le prince Abou-Zeiyan dans le lieu de sa retraite. Il alla le rejoindre sur les bords de la Malouïah et, lui ayant livré une bataille définitive, il le mit en pleine déroute. Après cette nouvelle victoire, qui lui coûta beaucoup de monde, il reprit le chemin d'Oran, mais non sans peine, car, harcelé presque sans relâche durant sa marche par des bandes d'Arabes, il arriva dans cette ville avec une armée fatiguée et presque décimée.

Quoique vaincu et errant, Abou-Zeiyan ne désespéra point d'un retour de fortune ; comptant, d'ailleurs, sur le caractère inconstant et variable des habitants de Tlemcen, sur la haine qui devait les animer contre les Chrétiens qui leur avaient imposé un nouveau gouvernement par la force des armes, sur le peu d'estime et d'affection qu'ils avaient naturellement contre un prince qui était redevable de son trône aux ennemis éternels de l'Islam, il se mit à faire des recrues dans les provinces occidentales du royaume, et ayant rassemblé une armée considérable, il s'avança vers Tlemcen, devant laquelle il mit le siège.

Abou-Abd'Allah sortit pour le combattre et le mit en déroute; il le poursuivit même quelque temps sans pouvoir l'atteindre; mais quand il revint triomphant, les habitants se souvenant des maux qu'il avait attirés sur eux en s'adressant aux Chrétiens pour l'aider à ressaisir le pouvoir, lui fermèrent les portes de la ville et ne voulurent plus entendre parler de lui. Le malheureux Abou-Abd'Allah, abandonné de ses partisans, se retira du côté d'Oran, suivi de quelques cavaliers seulement. Poursuivi par les ordres de son frère, qui avait été rappelé par la population de Tlemcen et reçu avec de grandes démonstrations d'allégresse, traqué de montagne en montagne, de tribu en tribu, il finit par

être assailli par des Arabes soudoyés par Abou-Zeiyan, qui le massacrèrent et apportèrent sa tête à son frère. Tout ceci se passait, selon toute vraisemblance, vers la fin de l'année 1543 ou au commencement de l'année suivante.

Mouley Abou-Zeiyan, se voyant de nouveau maître du pouvoir, comme il l'avait espéré, chercha à l'affermir en l'appuyant sur la puissance qui lui parut la plus solide et la plus favorable. Ne pouvant compter sur la protection des Espagnols, dont il redoutait la vengeance, il se déclara en faveur des Turcs d'Alger et se reconnut vassal et tributaire du pacha Khair el-dyn. On dit même que dès lors il fit frapper monnaie au coin d'Alger et que l'on récita dans toutes les mosquées la *Khotbah* (1) au nom du grand seigneur. Mais ces derniers détails ne sont rien moins que certains : il convient plutôt de les rapporter au règne suivant, qui vit le peu d'indépendance qui lui restait, absorbé par la domination turque. C'est à ces humiliantes conditions qu'il se soumit, pour jouir tranquillement du pouvoir jusqu'à sa mort, qui eut lieu en l'année 1550.

C'est dans les premières années du règne de l'usurpateur Abou-Zeiyan qu'il faut placer la malheureuse expédition de Charles-Quint contre Alger. Depuis que les Turcs occupaient cette ville, elle était devenue la terreur des puissances chrétiennes; ses pirates lancés sur la Méditerranée pillaient les navires, massacraient ou jetaient dans les fers les équipages et les passagers, interrompaient le commerce des villes maritimes et enrichissaient les habitants d'Alger des dépouilles des malheureux navigateurs européens. Charles-Quint, déjà maître de Tunis, voulut mettre un terme à ce brigandage

(1) C'est ainsi que les Mahométans nomment la prière solennelle qui se fait tous les vendredis dans les mosquées cathédrales, et dans laquelle il est fait mention du khalife ou chef de l'autorité temporelle et spirituelle.

subjuguer à son tour la ville d'Alger, éteindre le foyer même de la piraterie, en vengeant ainsi l'honneur de l'humanité et en ajoutant à son titre de conquérant celui non moins glorieux de champion de la foi. Il équipa une flotte nombreuse et formidable, qui parut dans la rade d'Alger le 21 octobre de l'année 1541 ; deux jours après, les troupes de l'expédition furent débarquées près du cap Matifoux, et le 26, l'empereur se porta à la tête de son armée sur Alger qu'il bloqua de tous les côtés. Le lendemain 27, la place aurait sans doute succombé sous les attaques réitérées des troupes espagnoles, si l'un de ces événements, qu'aucun mortel ne saurait ni prévoir, ni commander, n'était venu transformer en deuil et en désastre les espérances de la victoire. Une tempête des plus furieuses détruisit en une seule nuit une flotte longuement préparée, et les soldats qui étaient descendus à terre eurent à lutter, non seulement contre les éléments déchaînés sur leurs têtes, mais aussi contre les attaques incessantes et acharnées des escadrons turcs qui étaient sortis de la ville et étaient commandés par le gouverneur intérimaire Hassan-Aga, en l'absence du pacha Khair el-dyn. Poursuivis et accablés par le nombre, ils furent contraints de tourner le dos et d'aller rejoindre les débris de la flotte qui avait cherché un abri contre les fureurs des vents derrière le cap Matifoux.

Après s'être ralliées et avoir pris quelques jours de repos dans ce campement, les troupes chrétiennes se rembarquèrent, mais assaillis en mer par de nouveaux orages, c'est à peine, dit un historien, si la moitié des hommes qui composaient cette brillante et nombreuse armée revit la patrie (1). » Telle fut l'issue désastreuse de cette expédition, laquelle entreprise dans une saison

(1) M. Walsin Esterhazy, *De la domination turque dans l'ancienne Régence d'Alger*. Paris, 1840, p. 140.

dangereuse, et commandée par des chefs présomptueux et fort peu au courant de la topographie de la plage barbaresque, devait échouer au grand préjudice de l'honneur du drapeau chrétien, en imprimant dans les cœurs un sentiment de terreur et de pusillanimité, qui arrêta longtemps et jusque vers le milieu de ce siècle, tout projet de conquête et de vengeance contre cet infâme repaire de corsaires et de brigands des mers.

Comme fait nécrologique se rapportant à l'histoire de la dynastie des Beni-Zeyan, nous citerons la mort d'une princesse de la famille royale, dont le nom se lit dans une épitaphe découverte en ces derniers temps dans le cimetière du Vieux-Château et déposée au Musée de la ville de Tlemcen. Cette princesse, qui s'appelait *Aiechàh* était fille du sultan Abou-Abd'Allah, fils de Mohammed Al-Thâbity. Il y est dit qu'elle était décédée le mardi 15 du mois de dhou'l hidjjah. La date de l'année a malheureusement disparu sur la plaque de marbre; mais il est à peu près sûr qu'elle se rapporte au commencement du règne de notre sultan Abou-Zeiyan, c'est-à-dire à l'année 950 ou 951 de l'hégire (1544 ou 1545 de notre ère (1).

Parmi les hommes recommandables par leur savoir ou par leurs vertus, qui furent témoins de ces querelles de famille, de ces compétitions suscitées par des princes qui, pour arriver, ne craignaient pas de sacrifier l'honneur et l'indépendance du royaume, d'avoir même recours au crime, si le succès des intrigues le demandait, nous citerons quelques noms, dont les biographes arabes nous ont transmis le souvenir.

1° Le premier qui se présente à nous est celui du cheikh cidi Mohammed Ibn-Yahia al-Medioûny, surnommé *Abou'l-Sadât*, qui mourut vers l'année 950 de l'hégire (1543 de notre ère) et fut enseveli près du

(1) Ch. Brosselard, *Mémoire épigraphique et historique sur les tombeaux des émirs Beni-Zeiyan*, p. 119.

tombeau du docteur cidi Mohammed Ibn-Youssouf Al-Senoussy. « C'était, dit l'auteur du *Bostan*, un habile jurisconsulte, un homme vertueux et ami de Dieu. Il se distingua par des actions dignes de mémoire et par des mœurs tout à fait irréprochables. Il avait fait ses premières études auprès de son père Yahia et de l'imam cidi Mohammed Ibn-Moussa al-Wadjdihaiya (1), mufti de Tlemcen et l'un de ses plus grands savants. On lui attribue un certain nombre de miracles. Ayant voué sa carrière à l'enseignement, il se mit à expliquer la *Rissêlah* avec les passages qui y correspondaient dans Ibn-el-Hâdjeb al-Farehy, et quand il enseignait Ibn-el-Hadjeb il le comparait et l'expliquait à l'aide de la Rissêlah : telle était sa méthode; telle était aussi celle qui avait été suivie et adoptée par son maître cidi Mohammed Ibn-Moussa. Beaucoup de savants se formèrent à son école, entre autres son fils Mohammed Abou'l-Sadât *le jeune*, le cheikh Saïd Al-Makkary el-Aly Al-Attâfy et autres qu'il serait trop long de nommer. »

2° Cidi Mohammed ben-Ahmed al-Wadjdihaiya, que l'auteur du *Bostan* nomme son maître et son vénérable patron. « C'était, ajoute Ibn-Mariam, un ami de Dieu, un homme vertueux, s'acquittant exactement des prières, des offices et des litanies, dont il s'était imposé la récitation. Sa profession était celle d'instituteur des enfants. A son école s'était formé plus de trente jeunes élèves. A ses prières et bénédictions se trouvait attachée une vertu miraculeuse des plus extraordinaires. Jamais infirme ne le visita, qu'il ne revint guéri ; aucune affaire sérieuse ne lui était recommandée, sans qu'elle obtint de Dieu une issue favorable et satisfaisante. Ce saint homme termina sa carrière vers la fin de l'année 950 de l'hégire

(1) Dans notre exemplaire du *Bostan*, ce nom est ici et ailleurs écrit et ponctué : *Al-Wadjdihaïya*, avec un *ya* final, orthographe qui permet de le prononcer aussi *Al-Wadjdihayi*.

(1543 de J.-C.), la troisième du règne du sultan Abou-Zeiyan-Ahmed. »

3° Le cheikh Mohammed Ibn-Saïd, plus connu sous le nom d'*Al-Hadjj*, le Pèlerin.

Ibn-Mariam, dans son dictionnaire biographique, nous donne les renseignements suivants sur la vie de ce docteur. Mohammed al-Hadjj était originaire de la vallée de la Mina (1) d'où lui venait son surnom d'*Al-Minawy*; on lui donnait encore le nom ethnologique d'*Al-Ournîdy*, parce qu'il était né dans les montagnes des *Beni-Ournîd*, qui s'étendent au sud de Tlemcen. C'était un savant jurisconsulte, un homme vertueux, un saint, un éminent et célèbre Soufi, un grand contemplatif et fort avancé dans la vie spirituelle. C'est sous la direction de son oncle maternel, le cid Mohammed Ibn-el-Hadjj qu'il étudia le droit, la rhétorique, les principes fondamentaux de la religion, la logique, la grammaire et l'art poétique. « Il fut favorisé, ajoute son biographe, du don des miracles et il en opéra un certain nombre. Sa conduite fut toujours exemplaire et à l'abri de tout reproche. » Nous avons rapporté plus haut (p. 446) les paroles qu'il prononça à l'occasion de son fils qui avait été jeté dans les fers par le sultan Abou-Abd'-Allah al-Thâbity, paroles qui ne tardèrent pas à avoir leur entier accomplissement. Il s'occupa d'abord de l'instruction de son propre fils, Mohammed ibn-el-Hadjj, puis il eut pour élèves cidi Mohammed al-Adgham, cidi Ahmed-al-Abarkan (le Noir), Al-Zakoûty, le docteur Zeiyan al-Attâfy et une foule d'autres personnages distingués, qu'il serait trop long de nommer. Dans tous les actes de sa vie il se conformait scrupuleusement aux préceptes et à la tradition de l'apôtre de Dieu, très versé

(1) La Mina est une rivière qui prend sa source dans les montagnes de Tiaret dans la province d'Oran, et va se jeter dans le Chélif, un peu à l'Est de Mostaghanem.

dans le droit, ses décisions faisaient loi ; il était considéré comme un maître sans égal pour la lecture du livre sacré. A toutes ces excellentes qualités il joignait le mérite de la mortification, car il restait à jeun pendant toute la journée, et il passait les nuits à veiller et à prier. Au surplus, il était souvent ravi en extase et favorisé de célestes révélations. Il mourut en 955 de l'hégire (1548 de J.-C.), et fut enseveli à côté de son professeur, le cid Ahmed Ben-el-Hadjj.

Tels sont les renseignements biographiques plus ou moins authentiques, que nous empruntons à l'auteur du *Bostan* sur les personnages dont nous venons de résumer la vie et qui ont jeté une certaine auréole de gloire sur les derniers jours d'une dynastie qui allait s'éteindre et disparaître à jamais de la scène politique et gouvernementale de ce monde. Nous avons, selon notre habitude, traduit ces renseignements sans commentaire, laissant à chacun la liberté de les interpréter et de les comprendre comme il lui convient.

CHAPITRE XXX.

Règne du sultan Hassan, frère de Mouley Abou-Zeiyan Ahmed. 957 (1550) — 964 (1556).

A la mort du sultan Abou-Zeiyan Ahmed, les Turcs se trouvaient les maîtres d'Alger et de toute la côte occidentale jusqu'au delà de Ténès; dans l'intérieur, leur domination s'étendait jusqu'à Mélianah et aux sources du Chélif. D'un autre côté, tout le littoral depuis Mostaghanem jusqu'à l'embouchure de la Tafna appartenait à la couronne d'Espagne. Le royaume de Tlemcen se trouvait ainsi réduit à peu près au quart de ses anciennes possessions. C'est de ce lambeau de territoire qu'hérita Mouley Hassan, frère et successeur d'Abou-Zeiyan Ahmed, en 1550, sous la suzeraineté des Turcs d'Alger : Hassan Baba Aroudj-Reis régnait alors dans cette ville avec l'agrément des soldats de l'Oudjak. Le royaume de Tlemcen ainsi resserré dans ces frontières, affaibli dans le nombre de sa population et dans les ressources de ses finances, ayant perdu en grande partie ses forces et son indépendance, entouré de tous les côtés de périls et de menaces, était devenu comme une victime condamnée d'avance à être sacrifiée ou plutôt comme une proie facile à enlever(1). A ses enne-

(1) Nous omettons de parler d'un mal peut-être plus funeste que tous les autres, nous voulons dire la peste, qui, vers la même époque, c'est-à-dire en 962 de l'hégire (1555 de J.-C.) ravagea le royaume et fit périr une grande partie de la population de Tlemcen.

mis les plus voisins et les plus ardents à la curée, était venu s'en joindre un troisième qu'avaient réveillé d'anciens souvenirs de conquête et de domination sur le Maghreb-Central. Une nouvelle et fière dynastie s'était élevée dans le Maroc sur les ruines de l'ancienne, et les Chérifs qui prétendaient descendre du faux prophète Mahomet, avaient remplacé sur le trône de Fez la branche cadette des Mérinides, appelés les *Beni-l'Ouattâs.*

Mohammed ibn-Mohammed Ibn-Ahmed le Chérif, enhardi par les succès de ses entreprises et par les victoires qui venaient de consolider son pouvoir naissant, voulut ajouter un nouveau titre à sa gloire, en profitant des malheurs qui pesaient sur la tête des Beni-Zeiyan, pour tenter la conquête de leurs états, pour en chasser les Chrétiens aussi bien que les Turcs, et se faire ainsi un nom parmi les champions de la foi musulmane. Voici de quelle manière un auteur qui avait parcouru le Maroc vers le milieu du XVIe siècle a écrit l'histoire des Chérifs qui avaient régné jusqu'à cette époque, raconte l'expédition dont il s'agit : « Le Chérif, dit-il, se voyant paisible possesseur du royaume de Fez et de Velez, comme son ambition ne lui donnait aucun repos, se résolut, au commencement de l'année 1551, d'envoyer à la conquête du royaume de Tremessen, proche celui de Fez, lequel royaume estoit pour lors possédé par les Turcs d'Argel qui l'avoient usurpé sur le Roy naturel d'iceluy, et pour ce faire commanda Mohammed al-Arrany son fils, qui estoit à Tarudant de venir à Fez, et luy mener delà et du royaume de Maroc vingt mille chevaux; lequel, comme il eut reçu les lettres de son père, fit une levée de sept mille lances, avec laquelle et sa garde de chrestiens reniez, il part de Tarudant et s'en vint à Maroc, où son frère, par commandement du père, avoit aussi assemblé quatorze mille lances, et y ayant faict provision de ce qui estoit nécessaire pour la guerre, après y avoir reposé quelques

jours avec ses troupes, il print la route de Fez, où luy fut faict un solennel accueil par ses frères et courtisans, et baisant les mains à son père, fut de luy reçu avec beaucoup de contentement, lequel père avoit desjà fait levée de dix mille lances de ce royaume, de sorte qu'il avait en tout trente mille chevaux, avec lesquels et les renégats des gardes de son père et l'appareil nécessaire pour son entreprise il print son chemin vers Tremessen sur la fin de mars de la dite année.

« Ce voyage succéda très heureusement à ce Maure, pource que ceux de Tremessen estoient fort foulez et oppressez par les Turcs. Tellement qu'estant advertis de la venue de l'Arrany et des grandes forces qu'il avoit, ils prinrent tout aussi tost les armes en sa faveur, et les Turcs abandonnèrent le pays et se retirèrent à Argel, de sorte qu'il exécuta ceste importante entreprise, sans tirer coup de lance, ny perdre un homme; il fut receu avec un applaudissement des citoyens dans Tremessen, où arrivèrent aussi les députez des lieux circonvoisins, qui prestèrent hommage et se rendirent vassaux du Chérif, qu'ils recogneurent pour leur roy et souverain seigneur. Et se voyant l'Arrany si puissant, il voulut attenter à une autre entreprise, ores que ce fut sans commission ny charge de son père : c'estoit chasser les Turcs qui estoient dans Mostagan, pour à quoy parvenir il assembla son conseil avec les principaux du royaume de Tremessen, qui l'asseurèrent de leur fidélité, auxquels il demanda conseil sur ce qu'il avait résolu de faire. » Après avoir dit que ceux de Tlemcen n'avaient pas été d'avis que l'on attaquât les Turcs maîtres de Mostaghanem, l'auteur que nous citons ajoute ce qui suit : « Et encore que ce conseil fut le plus sain et le meilleur, l'autre toutefois fut plus tost receu, ores que ce fut le plus périlleux pour estre le plus agréable aux jeunes soldats.... Par ainsi ayant confié la garde et gouvernement de Trémessen à un sien

alcaïde, nommé Abado, homme vaillant et fidelle, le Chérif partit avec son camp et autres huict mil chevaux, que ceux de Tremessen luy baillèrent et print la route de Mostagan, sans faire aucun ravage au pays d'Oran, ores qu'il passat devant la ville. Le bruit estoit qu'il avait charge de son père, quand il l'envoya conquérir ce pays, de ne faire aucun dommage aux terres de Charles cinquiesme, père de votre Altesse (1), car il lui portait respect et craignait de l'offenser, luy estant si puissant voisin (2). Avec tout cet équipage, il vint devant Mostagan, qu'il emporta sans aucune résistance, et les Turcs se retirèrent à Argel.

« L'Arrany mit dedans Mostagan sept cents chevaux et quelques arquebusiers en garnison et un maure noir, son domestique, pour capitaine; puis s'en retourna à Tremessen : et ayant laissé cet estat bien paisible et mis bon ordre à la justice et gouvernement d'iceluy pour les tributs et rentes royalles, s'en revint avec ses trouppes, riche et victorieux à Fez où le père estoit : duquel et de tous ses frères il fut recueilli avec une magnificence et allégresse, telle qu'une si grande victoire meritoit, et une si puissante ville et riche pouvait faire (3). »

Les Chérifs n'eurent pas le temps d'affermir leurs conquêtes dans le royaume de Tlemcen; leur domination y fut aussi éphémère que leur expédition avait été rapide et facilement accomplie. Après le départ de l'armée

(1) L'auteur avait adressé le récit de son voyage et de son séjour dans le Maroc à Philippe II, fils de Charles-Quint et roi d'Espagne et de Portugal.

(2) Quelques-uns prétendent néanmoins que c'est à cette époque, et par les troupes de l'Arrany, que la ville d'*Arbal* qui était située au pied de la montagne de Tessâlah dans le voisinage d'Oran, fut complètement ruinée.

(3) *Relation de l'origine et succès des Chérifs et de l'Estat des royaumes de Maroc, Fez et Tarudant et autres provinces qu'ils estampèrent*, par Diego de Torrès, mise en français par M. C. D. V. D. D. A. Paris, 163 b. p. 285 et suiv.

marocaine, on ne tarda pas à voir paraitre sous les murs de la capitale des Beni-Zeiyan un corps d'armée composé d'Arabes et de Turcs et commandé par Hassan-Baba-Aroudj lui-même.

Le gouverneur marocain, qui n'avait pour défendre la place qu'une très faible garnison, se sentant dans l'impuissance de soutenir un long siège, abandonna la ville aux assiégeants et se retira à Fez. Les habitants de Tlemcen ouvrirent leurs portes aux Turcs qui rétablirent leur vassal sur le trône.

Le fils du célèbre Khair el-dyn, Hassan-Baba-Aroudj, fut assez mal récompensé des services qu'il avait rendus à la Sublime Porte, en rétablissant sous sa suzeraineté le malheureux héritier du trône des Beni-Zeiyan. Succombant aux intrigues et aux jalouses manœuvres des nombreux ennemis qu'il avait à Constantinople, il encourut la disgrâce du sultan et fut remplacé dans le gouvernement d'Alger par Salahh Reïs Pacha, qui avait été élu par le divan. Celui-ci, homme habile et entreprenant, jugeant les circonstances favorables pour étendre son influence et sa domination aux dépens de ses voisins, en s'emparant d'un pouvoir aussi faible, aussi chancelant que celui d'un vassal sans prestige ni autorité, obtint d'abord de celui-ci la présence, dans la capitale, d'une garnison turque, qui devait, lui disait-on, le protéger et le mettre à l'abri de toute nouvelle entreprise hostile venant soit de l'intérieur, soit de l'extérieur.

Ce régime de protectorat ou plutôt de véritable usurpation ne servit qu'à encourager la licence des Turcs, dont le nom a toujours été odieux aux populations de race arabe, qu'à exciter le mécontentement des habitants qui avaient à souffrir beaucoup de leur brutalité et de l'arrogance de ces hôtes qu'on leur avait imposés, qu'à exaspérer enfin la patience du prince dont ils se proclamaient les amis et les défenseurs, mais qui, par

le fait, avait mille raisons de se plaindre et de sentir qu'il n'était plus le maître chez lui. A la longue, le règne de la tyrannie finit par devenir insupportable, et la patience de tous par être épuisée et poussée à bout. Le bruit ayant couru que dans cette extrémité le sultan Mouley Hassan était entré en pourparlers avec le gouverneur d'Oran, afin de l'aider à secouer le joug des Turcs et à se débarrasser de leur affreuse garnison, on dit que Salahh Reïs Pacha, informé de ces démarches, voulut y couper court, en excitant contre le faible sultan Mouley Hassan un soulèvement dans le pays et en le faisant déclarer traître et indigne du trône par l'assemblée des ulémas; c'est ce qui fut exécuté conformément à l'avis juridique des alfakihs et des muftis et avec toute la solennité qui, d'après la loi musulmane, doit accompagner la déposition d'un roi, d'un magistrat suprême.

En conséquence, l'infortuné Mouley Hassan, le dernier des rois de la dynastie des Beni-Zeiyan, fut dépouillé du pouvoir souverain et chassé ignominieusement de sa capitale, qu'il ne devait plus revoir. Il se réfugia à Oran avec sa famille auprès du comte d'Alcaudète, qui lui fit un accueil des plus honorables et des plus respectueux, et qui tâcha de relever son courage et son espoir par les plus belles et les plus consolantes promesses de secours et de rétablissement. C'était vers la fin de l'année 1554, et trois ans après sa déposition, il mourut de la peste dans le lieu de son exil.

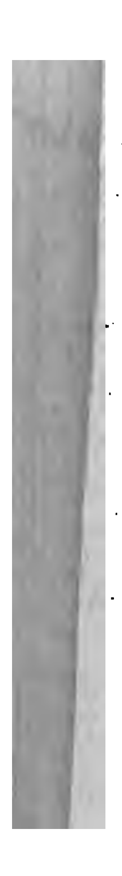
En 1555 Salahh Reïs Pacha prit définitivement possession de Tlemcen au nom de l'empereur ottoman, Sélim II, et il en donna le commandement supérieur à un agha (1).

(1) Trois ou quatre ans après la conquête de Tlemcen par Salahh Reis Pacha, le gouvernement de cette ville fut confié à un prince de la famille des Chérifs, qui était venu à Alger chercher un refuge et se mettre sous la protection des Turcs. Il fut

Mouley Hassan avait laissé en mourant un fils qui fut baptisé sous le nom de Carlos, ayant eu pour parrain l'empereur Charles-Quint lui-même. Il passa en Espagne, où Philippe II lui accorda un établissement dans une province de la Castille, où il s'éteignit dans l'obscurité, sans regretter les vains honneurs de ce monde, soumis aux jugements de la Providence et consolé par l'espoir d'une meilleure vie.

Ainsi finit, non sans gloire, la dynastie des sultans Abd'el-Wâdites, qui avait été fondée, il y avait plus de trois cents ans par Ghamorâcen, fils de Zeiyan, l'un de ces grands princes de race berbère, qui par leur génie et leur exploits ont illustré leur nom et la nation qu'ils ont conquise ou commandée. Désormais l'antique siège de leur domination aura perdu son titre glorieux de capitale d'un royaume. Son nom ne retentira plus dans l'histoire qu'accompagné de l'humble titre de chef-lieu de province, de cité subordonnée aux ordres d'un simple gouverneur militaire délégué par le pacha d'Alger : les destinées de cette antique cité se confondront à l'avenir avec l'histoire du pachalik d'Alger, la nouvelle capitale de cette partie de l'Afrique septentrionale.

accueilli avec faveur par le successeur de Salahh Reis, Hassan-Baba Aroudj, fils de Khair-el-dyn, qui lui donna sa fille en mariage et le nomma vice-roi de Tlemcen. Le prince Abd-el-Moumen, car tel était son nom, ne jouit pas longtemps de cette sorte de souveraineté, car, peu d'années après son installation, il fut assassiné à l'instigation de son neveu, vice-roi de Fez, héritier présomptif du trône du Maroc, et, selon toute vraisemblance, d'après les ordres de son propre frère le chérif Abd'Allah, sultan de Fez et du Maroc. (Voy. *Histoire des Chérifs*, etc., chap. CX, p. 417.)



CHAPITRE XXXI.

Des savants qui illustrèrent la fin du règne des Beni-Zeiyan.

Nous terminerions ici ce qui concerne le règne du dernier des sultans de la dynastie Abd'el-Wâdite, s'il ne nous restait à remplir une suprême tâche, celle de signaler les noms de quelques savants, qui,au milieu des troubles politiques qui ont précédé ou accompagné la chute définitive de l'empire des Beni-Zeiyan,ne cessèrent point de cultiver les lettres, en s'efforçant de conserver à leur patrie le renom de savoir et de culture intellectuelle qu'elle s'était justement acquis dans les âges précédents. Le *Bostan* contient la biographie d'un grand nombre d'hommes remarquables qui appartiennent au règne dont il s'agit. Nous citerons seulement les noms les plus connus et les plus dignes de mémoire.

1° Le chérif cidi Mohammed Ibn-Eiâd al-Kabir al-Râcheld al-Amrâny. Il étudia auprès du vertueux savant cidi Mohammed Ibn-Yahia Abou'l-Sadât le *Mokhtacer* d'Ibn-el-Hâdjeb el-Farehy, la *Rissêlah* d'Ibn-Abou-Zeid de Kairouan, l'*Alfiyah* d'Ibn-Mâlek, le calcul, la *Tlemcéniyah*, ainsi que l'art métrique. Il devint très habile dans la poésie et dans la connaissance de la tradition. Outre le docteur Abou'l-Sadât,il eut plusieurs maîtres, entre autres cidi Chakroum et Mohammed al-Seleksîny, qui lui enseignèrent les diverses branches de la science, en sorte qu'il se fit une grande réputation comme jurisconsulte et que, de plus, passait-il pour

un docteur très versé dans la grammaire, dans les principes fondamentaux du droit, dans la logique et même dans le Soufisme. Il mourut de la peste (1) en 964 (1556), encore fort jeune et dans les sentiments les plus pieux et les plus résignés.

2° Cidi Mohammed-ben-Mohammed-Ibn-el-Charky. C'était un savant jurisconsulte. Il se distingua dans les diverses fonctions dont il fut chargé successivement par le gouvernement, celles de professeur, d'imam, de mufti, de prédicateur et de cadhy. Il était l'élève des deux savants docteurs, Mohammed Ibn-Moussa-al-Vadjdihaiyi et cidi Saïd al-Menâouyi. Il savait par cœur le *Mokhtacer*[1] d'Ibn-el-Hâdjeb al-Farehy, ouvrage qu'il expliquait dans la grande mosquée, la *Rissêlah* d'Ibn-Abou-Zeid, la *Tlemcéniyah*, le calcul et le traité des partages. Il avait des connaissances très étendues en jurisprudence ; aucune branche scientifique ne lui était étrangère. L'auteur du *Bostan* qui fut un de ses élèves, fait de son maître le portrait le plus flatteur. « Notre cheikh et instituteur a été, dit-il, une des gloires de la nation, l'argument de l'Islam, le dernier venu des hâfidh du Maghreb, un professeur qui s'appuyait sur de bonnes autorités, un excellent traditionniste, un théologien, un homme versé dans toutes les branches de la science, le modèle des fidèles, l'ami et protecteur des étudiants, le cheikh de l'Islam et de l'assemblée des plus grands savants, un juriste qui pénétrait les questions les plus obscures, et pouvait résoudre les plus inextricables difficultés ; qui n'avait que de salutaires conseils à donner ; qui fut l'appui et le défenseur du faible et de l'opprimé ; un savant et un saint, dont le mérite a été reconnu unanimement par les hommes et par les génies. On peut dire

(1) La peste, qui sévissait alors à Oran et à Alger, emporta aussi le pacha Salahh Reiis, qui faisait les préparatifs d'une expédition contre la ville d'Oran occupée par les Espagnols.

de lui qu'il a été un océan de science, mais un océan sans rivage ; une pleine lune, mais d'un éclat sans pareil, une perle précieuse, mais d'un prix sans égal. Nul ne saurait dépeindre la supériorité de son mérite ; nul parmi les plus éminents personnages de son siècle n'a pu atteindre le haut degré de perfection morale auquel il est lui-même parvenu. Il a été le cheikh des savants qui ont illustré son siècle, l'imam des imams qui ont édifié le temps et l'époque où ils ont vécu. Citadins ou nomades, tous les musulmans l'ont vu appliqué à répandre l'instruction et ont été dans le cas de profiter de ses savantes leçons ; tous ont pu se désaltérer à la source intarissable de ses profondes connaissances et de son enseignement. » Il mourut l'an de l'hégire 964 (1557 de notre ère).

3° Cidi Aly ben-Yahia al-Seleksiny. Voici les renseignements et détails biographiques concernant ce célèbre docteur que nous empruntons à l'auteur du *Bostan.* « Le jurisconsulte, dit-il, le prédicateur, le savant et profond érudit, le professeur versé dans les diverses branches de la science, le saint et vertueux Soufi, cidi Aly al-Seleksiny, a été, dans ces derniers temps, une des insignes merveilles de la puissance divine. Il possédait à fond les sciences en général, et, d'une manière spéciale et plus approfondie, les mathématiques et les lois qui ont pour objet les partages et les successions. Il avait étudié avec soin le *Mokhtacer* ou abrégé d'Ibn el-Hâdjeb el-Farehy, la *Rissêlah*, l'*Abrégé* de Khalil, les *Hakidah* ou professions de foi du docteur Al-Senoussy, les règles concernant la lecture et l'orthographe de l'Alkoran, l'élision ou le maintien de certaines lettres, et l'analyse grammaticale du texte sacré. Il avait l'habitude de passer la journée à jeun et de consacrer tous les moments de la journée à l'étude et à l'enseignement, n'interrompant ce travail que pour remplir le devoir de prière, ou pour aller appeler les fidèles à la prière.

Quand il avait à faire l'*Idhan* ou l'appel à la prière, il menait avec lui un étudiant qui montait derrière lui dans le minaret et il le faisait lire en route, soit en allant soit en retournant.

Il ne sortait guère du lieu de sa retraite que pour aller remplir ses fonctions d'imam. Du reste, on le vit toujours plein d'ardeur pour l'enseignement des sciences sacrées. Ayant été nommé imam de la mosquée d'Agadir, il y donnait des leçons jusqu'à une heure très avancée de la matinée, puis il quittait le lieu saint et se rendait dans un champ qu'il avait près de la rivière du Satsif (1) et qu'il cultivait avec une pioche. Dans cette excursion il se faisait accompagner de ses écoliers, qu'il instruisait en route en allant comme en revenant. Arrivé au champ, il descendait de sa monture et ne laissait à personne le soin de l'attacher. Il prenait alors la pioche et se mettait à travailler dans le champ, pendant qu'un écolier lisait auprès de lui et que lui, de son côté, était attentif à faire les explications nécessaires. A l'heure où le soleil commence à décliner, le cheikh remontait sur sa bête de somme et reprenait le chemin de son logis, ayant à ses côtés, à la droite ou à la gauche, le lecteur. Telle était, ajoute son biographe, son habitude et son zèle pour l'instruction de ses disciples. Il avait puisé ce goût pour l'étude et pour l'acquisition de la science à l'école de plusieurs maîtres de grand renom, tels que le docteur cidi Aly-Ahmed-Ben-Amloukah de Nédromah, le cheikh Chakroun-Ben-Djoumêah et le cheikh Mohammed-Ben-Moussa el-Wadjdihaiyi, et il a eu l'honneur, à son tour, d'initier à la science une foule de personnages qui se sont fait un nom dans les lettres ou dans la religion, mais qu'il serait trop long de citer.

(1) Le *Safsif* ou *Satfecif*, rivière qui coule à une lieue environ à l'Est de Tlemcen et va se jeter dans l'Isser, un des affluents de la Tafna. Le mot *Satfecif* est berbère et signifie *rivière des peupliers blancs.*

Il mourut à Tlemcen, le 22 de redjeb de l'an 972 de l'hégire (1564 de J.-C.), avec la réputation d'un des plus grands saints de l'Islam, d'un homme favorisé du don des miracles, et pouvant, à son gré, voler dans les airs.

4° Cidi Mohammed-ben-Ahmed ben-Mohammed al-chérif al-Mélity.

Mohammed al-Mélity, c'est-à-dire originaire de la plaine de Mélita, qui s'étend au Sud de la ville d'Oran, donna le jour à l'auteur du *Bostan* : aussi en traçant les premiers mots de cette biographie, Ibn-Mariam exprime-t-il le sentiment respectueux qu'il garde pour la mémoire de son père par ce pieux vœu : Que Dieu daigne illuminer son vénéré sépulcre ! On lui donnait le titre de chérif ou de noble, parce que sa famille prétendait descendre de Mahomet par Aly, son gendre. Il apprit l'alkoran à l'école de cidi Ben-Hâmer al-Maghichy et il étudia les autres sciences sous la direction du docteur Mohammed Ben-Moussa al-Wadjdihaiyi, savant de Tlemcen et mufti de cette ville, et auprès de cidi Mohammed Al-Boûry : c'est ce que j'ai appris de la bouche même de feu mon père. Il eut aussi pour professeurs cidi Abd'el-Rahman al-Kefif et le docteur Mohammed al-Attâfy.

De l'aveu de tout le monde, c'était un homme d'une grande piété ; on lui attribue même un certain nombre de miracles et de faits extraordinaires. Il s'était voué à la carrière de l'enseignement et spécialement à l'instruction des petits enfants. Quand le grand âge et les infirmités de la vieillesse l'empêchèrent de se rendre à l'école, il continua à donner des leçons dans sa propre demeure. Une foule de personnages, aujourd'hui remarquables par leur savoir ou par leurs vertus, lui doivent le bienfait d'une bonne éducation. Son enseignement ne comprenait pas seulement la lecture de l'Alkoran, mais l'explication de quelques pieux livres, entre autres le traité du cheikh Al-Tézy, intitulé *Al-Ouadhifah* (la Tâche

journalière) et la *Petite Hakidah* d'Al-Senoussy. Il avait l'habitude de réciter chaque jour l'Alkoran d'un bout à l'autre; quand les jours étaient longs (durant l'été), il terminait la lecture après *l'Asr* (vers trois heures), et à l'époque où les nuits deviennent longues, il l'achevait après le coucher du soleil et dans la soirée. « Telle était, dit Ibn-Mariam, son habitude. Toutefois, ajoute-t-il, avant de fermer le livre auguste, il avait soin de réunir auprès de lui ses enfants, garçons et filles, nos propres enfants avec nos épouses; il nous lisait la *Fatihah* (la première surate de l'Alkoran); après quoi il priait Dieu pour nous et ne manquait jamais de nous donner sa bénédiction. » Il trépassa dans la matinée du jeudi treize du mois de safar, l'an 985 de l'hégire (2 mai 1577 de J.-C.).

5° Le cheikh Mohammed Ibn-Mohammed Ibn-Ahmed, surnommé *Ibn-Mariam* (le fils de Marie), originaire de la plaine de Mélita et de la ville de Mediounah : c'est l'auteur du *Bostan* ou dictionnaire biographique des personnages qui ont illustré la ville de Tlemcen. Ce savant était né dans la capitale du Maghreb-Moyen, vers le milieu du Xe siècle de l'hégire, sous la domination turque. Après la mort de son père, il lui succéda dans les fonctions d'instituteur ou maître d'école, que celui-ci remplissait dans l'ancienne capitale des Beni-Zeiyan et, à ce propos, il nous apprend qu'il était sorti de son école plus de quarante jeunes gens qui savaient l'Alkoran par cœur, et dont quelques-uns étaient devenus de grands savants ou d'habiles professeurs.

C'est dans cette ville qu'il composa l'ouvrage, où nous avons puisé la plupart des renseignements biographiques qui ornent le présent travail. Le titre complet de ce recueil est celui-ci : *Al-Bostan fy dhikri'l aouliâi ou el-ôlamâi betilimsan*. (Le Jardin où sont mentionnés les saints et les hommes savants de Tlemcen). Il fut achevé en l'année de l'hégire 1011 (1602 de notre ère). Il contient, par ordre alphabétique, cent

quatre-vingt-deux biographies de personnages originaires de Tlemcen ou ayant habité cette ville, qui se sont distingués par leur savoir ou par leur piété. C'est une compilation un peu indigeste, tirée de divers écrivains qui, avant notre auteur, avaient traité le même sujet ou parlé incidemment des personnages en question, soit en rapportant leurs légendes et leurs prétendus miracles, soit en citant leur autorité à propos de quelque décision légale ou juridique. Ceux dont il se plaît à citer les paroles et le témoignage sont les suivants : 1° Le cheikh Al-Mellâly, auteur du livre intitulé : *Menâkebo'l-Senoussy*, les vertus du docteur Al-Senoussy; 2° le cheikh Aly-ben-Mohammed al-Karchy al-Basty, plus connu sous le nom d'*Alkalasâdy*, qui a laissé des notices biographiques très estimées dans un recueil intitulé : Le récit d'un voyage (*Al-Rihlah*); 3° Abou-Zakaria Yahia Ibn-Khaldoun, auteur de l'histoire des sultans Abd'el-Wadites et spécialement du roi Abou-Hammou Moussa; 4° Ibn-el-Khatib al-Kessentîny Ibn-el-Konfod, dans ses notes nécrologiques qui portent le titre de *Al-Wafiâl*; 5° le cheikh Ahmed-Baba al-Soudâny dans l'un de ses ouvrages intitulé : *Neilo l'Ibtihadj bitâtherizi'l-dibadj* (moyens de se réjouir à propos des broderies du Dibadj); 6° le célèbre docteur Al-Senoussy dans deux de ses nombreux ouvrages, l'un intitulé : *Menâkebo l'arbaah* (les vertus des quatre) et l'autre : *Raudato'l-Nasrin* (le parterre des roses blanches) ou les vertus et qualités des quatre derniers illustres personnages; 7° le cheikh et savant docteur Mohammed Ibn-Sâad al-Tilimsêny, auteur du livre intiulé : l'astre resplendissant (*Al-Nadjmo'l-thâkeb*); 8° enfin l'auteur anonyme d'un ouvrage qui a pour titre : *Al-Kawâkebo'l-wakâdah*) (les étoiles étincelantes) qui traite des savants et des hommes vertueux qui ont marché à la tête des autres et leur ont servi de modèles.

Ibn-Mariam termine son travail par cette déclaration

qui nous fait connaître la date et le lieu où il y mit la dernière main : « Ici, dit-il, nous sommes arrivé au terme de notre tâche; notre ouvrage se trouve achevé selon le plan que nous avions conçu et expliqué : il est vrai qu'il n'y a de force, qu'il n'y a de puissance qu'en Dieu. C'est dans la ville de Tlemcen que ce livre a vu le jour. Il ne nous reste plus qu'à supplier le tout puissant et adorable maître de l'univers de considérer le présent travail comme une œuvre pie, consacrée à sa gloire, digne de lui être présentée et de lui plaire. Au surplus, que Dieu bénisse Notre-Seigneur Mohammed, son pieux et dévot prophète, ainsi que sa sainte famille et ses fidèles compagnons, soit dans ce monde, soit dans l'autre! »

Le *Bostan* n'est pas le seul ouvrage qui soit sorti de la plume de notre auteur : la science et les lettres lui doivent une foule de compositions qui ont popularisé son nom dans les écoles de l'Algérie et du Maroc. Dans les dernières lignes de son recueil, il raconte qu'ayant voulu, sur la demande de son fils, faire la nomenclature de tout ce que son génie avait enfanté, il n'avait pu en venir à bout, tant le nombre de ses productions littéraires était considérable : c'est tout au plus, si en faisant appel à tous ses souvenirs il avait pu en nommer une douzaine.

Voici, à propos de ce détail, avec quelle simplicité il s'exprime, s'il n'y a pas toutefois un peu de jactance dans cette manière de raconter la chose : « Mon fils, dit-il (que Dieu soit satisfait de lui ! qu'il daigne l'instruire lui-même, le bénir et répandre sur lui ses faveurs les plus abondantes!) mon fils, dis-je, m'avait prié de lui faire connaître les noms de tous mes ouvrages, pour en prendre note et en savoir le nombre exact. J'ai dicté le nom de ceux que le temps m'a permis de compter, conformément aux questions qui m'ont été adressées, afin de les insérer ici comme complément de cet ouvrage.

Or, voici les titres de ces livres. Ici l'autour cite une douzaine d'ouvrages dont voici les titres :

1° *Ghroniato'l-morid le-charhhi messaili Abi'l-Walid*, Riches ressources mises à la disposition de celui qui cherche à expliquer les questions d'Aboul-Walid.

2° *Tohfato'l-abrar waschiâro'lakhiar fy'l wadhaïfi ou al-adhkari'l mostatadjabâti fy'llcili ou al-nahar*, Cadeau offert aux justes, et rituel destiné aux hommes de bien, contenant les offices et les invocations que l'on doit faire pendant le jour et la nuit.

3° *Fatho'l djalil fy adouiati'l âlil leâbdi l'rahmani el-Senoussy'l mâaroufi bi'l moraqqêi*, Assistance de l'homme puissant, pour expliquer lès remèdes pour un malade, par le cheikh Abd'el-Rahman al-Senoussy, plus connu sous le nom d'*Al-Raqqêi* (le dépouillé) : c'est un traité des devoirs religieux des Musulmans, en vers.

4° *Fatho'l âllâmi lescharhi'l nashi'l tâmmi lil-khâssi ou el âmmi leseyidy Ibrahima'l Têzy*, Assistance de l'homme très savant, pour expliquer le traité qui a pour titre : Les conseils parfaits donnés aux petits et aux grands par cidi Ibrahim al-Têzy.

5° *Keschfo'l-labsi* ou *el-tâakid ân âkîdati ehli'l-tauhhid*, Révélation et dénouement touchant la croyance des partisans de l'unitéisme.

6° *Al-Taalîkato'l-sonnîah éla ardjouzati'l-koth-robîah*, Scholies traditionnelles sur le poème didactique intitulé *la Kothrobiah* (ou *Almothalleth* par Mohammed Ibn-Ahmed al-Mostenir al-Kasry al-Kothrob).

7° *Scharhhon âla Mokhtassarï'l-Soghra*, Commentaire sur l'abrégé de la *Petite Exposition de foi* (par le docteur Abou-Abd'Allah Ibn-Youssouf al-Senoussy. « Nous l'avons abrégé (ce traité), fait observer l'auteur du *Bostan*, sur la demande de cidi Suleyman ben-Bou-Semahah, en faveur des femmes et des gens du peuple. »

8° *Tâaliko hadithin nabaouyin ouehekaîati'l-Sâ-*

lehin, Recueil des paroles traditionnelles du Prophète et d'histoires de Saints.

9° *Tâalikon mokhtassaron âl'al-Rissêlati fy dhabtiha ouetatafsiro baadhi alfâdhiha*, Notes abrégées sur l'orthographe de la *Rissêlah* et explication de quelques-unes de ses expressions (du cheikh Ibn-Abou-Zeid).

10° *Scharho'l-Moradîah lel-Têzy*, Commentaire du poème *Al-Moradiah* du cheikh Al-Têzy. Ce poème s'adresse aux aspirants à la dignité de Soufi.

11° *Tafsiro'baadhi alfâdhi'l hikam*, Explication de quelques expressions qui entrent dans les maximes des anciens. Ce travail est resté inachevé.

12° *Tafsiro'l hossâmi fy tortâbi ouadhifak lil-Têzy*, Explication du livre intitulé *al-Hossam* (le tranchant), lequel traite de la perpétuité d'un office par le cheikh Al-Têzy, et des avantages spirituels attachés à ceux qui le récitent.

Après cette liste il ajoute ces paroles : « Voilà, dit-il, tout ce que j'ai pu réunir en fait de mes œuvres : quant à les compter toutes sans exception, cela me serait impossible. »

Ces productions n'offrent rien de remarquable sous le rapport de l'invention et des idées: ce sont des commentaires ou des simples notes sur des livres connus et déjà commentés plus d'une fois par des écrivains d'un autre mérite que celui de notre auteur.

Quant au *Bostan* qui est en dehors de cette liste et semble avoir été le fruit de la vieillesse de notre auteur, et peut-être la dernière de ses productions c'est, sans contredit, un ouvrage d'une grande importance et tout-à-fait indispensable à l'historien qui voudrait étudier la marche de la civilisation parmi les populations africaines, en constater les progrès, le recul ou la décadence, et se faire une idée juste du génie arabe, de celui des races d'origine berbère, étudier surtout l'esprit de la religion

mahométane avec ses tendances et ses aspirations. Ce livre porte donc avec lui sa recommandation et mérite une place dans les collections des manuscrits orientaux : c'est dans ce sentiment d'appréciation que la Bibliothèque Nationale s'est empressée de faire l'acquisition d'un exemplaire, que le général Dastugue avait fait copier à Alger, et qui s'est vendu à l'encan après le décès de cet amateur de livres rares et précieux. Ce volume a été enregistré sous le numéro 2450 du supplément arabe. J'en possède moi-même un autre exemplaire que je dois à l'extrême générosité de M. Ch. Brosselard : c'est un témoignage de reconnaissance que je me plais à lui rendre ici publiquement, en y joignant l'expression de la profonde admiration que m'inspirent son mérite et les nombreux et scientifiques travaux qu'il a publiés sur l'histoire et les monuments de l'Algérie, et, en particulier, sur les tombeaux des anciens rois de Tlemcen, qu'il a la gloire d'avoir retrouvés et décrits élégamment.

Mon exemplaire, copié à Alger en 1850, se compose de 374 pages grand in-8°. Les premières feuilles contiennent un catalogue des personnages mentionnés dans le corps de l'ouvrage, avec l'indication des pages et des numéros de chaque article. Dans ces derniers temps, il a été collationné avec celui de la Bibliothèque Nationale et il est devenu aussi correct que possible. En mettant fin à cet article, il nous eût été agréable d'indiquer la date de la mort du cheikh et chérif Ibn-Mariam : malheureurement, aucun document n'a pu nous l'indiquer. Comme le *Bostan* paraît avoir été la dernière de ses compositions et que ce travail le conduisit jusqu'à l'année 1602, il y a toute apparence qu'il a peu survécu à cette date. Sans trop s'écarter de la vraisemblance, l'on pourrait placer la mort de notre auteur entre la susdite année et l'année 1610 ou, au plus tard, à l'année 1615 de notre ère. Avant de quitter cette terre il avait été témoin des premiers succès de l'un de ses

compatriotes, dont le nom devait éclipser le sien et jeter sur sa patrie un rayon de gloire des plus éclatants, nous voulons parler du célèbre cheikh Ahmed Ibn-Mohammed Al-Makkary, qui n'est mentionné dans le *Bostan* qu'à titre d'étudiant et de disciple de son oncle cidi Abou-Othman-Sâid, mufti de Tlemcen, mais dont nous allons esquisser la biographie d'après d'autres auteurs bien connus.

6° Cidi Abd'el-Rahman Ibn-Mohammed Ibn-Moussa, savant jurisconsulte, habile grammairien, poète distingué et, avant tout, dit son biographe, Ibn-Mariam, homme juste et vertueux. Il était venu au monde à Tlemcen, vers la fin de 929 (1524). Après avoir suivi les leçons du cheikh cidi-Aly Ibn-Yahia al-Seleksiny al-Djâdery et celles du cheikh Chagroun Ibn-hibat Allah, et de son père cidi Mohammed Ibn-Moussa al-Wadjdiahia (1), il se rendit dans le pays des Zouawah, où il acheva son instruction sous la direction de cidi Yahia Ibn-Omar al-Zouâwy.

Comme poète, il est auteur de plusieurs compositions en l'honneur de Mahomet, dont quelques-unes ont été transcrites par ses biographes. Nous citerons comme curieux, sinon remarquables, les vers qu'il adressa à l'un de ses amis, le cheikh cidi Eissa ben-Moussa al-Chebbâny, à l'occasion d'une robe d'honneur (*Camîs*) dont le pacha Hassan, fils de Khair el-dyn, lui avait fait cadeau pendant le siège de la ville d'Oran, en 1556.

On sait, par le récit des historiens espagnols, qu'après la mort de Salah Reïs, Hassan Kaïd qui lui succéda dans le gouvernement de la régence d'Alger, vint attaquer Mersa-l'Kébir et la ville d'Oran, places qui étaient alors occupées par les Espagnols, et qu'après avoir bloqué

(1) Telle est la prononciation de ce mot dans la copie manuscrite du *Bostan*, où les deux dernières syllabes sont ponctuées deux fois comme le nom propre *Yahia*, on pourrait aussi le transcrire *Al-Wadjdihaiyi*, comme je l'ai fait précédemment.

Oran, il emporta dans le voisinage le château des Saints, dont il massacra la garnison, et qu'il aurait réduit Oran à la dernière extrémité, s'il n'avait pas été obligé, sur l'ordre du sultan Selim, de renvoyer sa flotte à Alger, d'où il reprendrait la haute mer, afin de poursuivre les vaisseaux d'André Doria qui ravageaient l'Archipel. Voici la traduction de la pièce dans laquelle notre poète félicite son ami de sa bonne fortune :

VERS.

« C'est à Dieu, mon ami, que tu dois ton superbe vêtement : jette-toi donc à ses pieds et adresse-lui des vœux pour moi, pour mes enfants, mon frère, mes amis et mes parents.

Daigne, cher maître, ne jamais m'oublier devant Dieu. Prends-moi par la main car, tu le sais, je suis pauvre et malheureux.

Fasse le Seigneur que tu sois toujours un puits de science et un refuge pour tes pareils, en fait d'éloquence, et pour tout le monde.

Et cela, pour l'honneur du prince des hommes pieux, Mohammed! Que la bénédiction de Dieu, toujours bon, toujours libéral repose sur lui ; qu'elle soit accompagnée du salut le plus exquis, embrassant sa famille, tous ses vertueux et saints compagnons !

« L'auteur de ces vers, le modeste rejeton et fils du cheikh Moussa Mohammed te baise respectueusement la main et les pieds avec leur brillante chaussure. »

On lit un peu plus loin cet intitulé : « Poème composé à l'occasion de l'expédition que le pacha Hassan dirigea contre le port supérieur, et de la fuite des Chrétiens (que Dieu les extermine tous jusqu'au dernier !) devant ses armes victorieuses. »

Il s'agit de l'expédition qui fut dirigée, en 1563, par le pacha d'Alger contre Mersa'l-Kébir et contre la ville d'Oran, alors occupée par les Espagnols. C'est dans cette

campagne que le pacha, après avoir pris et détruit la tour des Saints qui défendait les approches de cette place, marcha contre Mersa'l-Kébir, et que sur son passage il enleva le fort Saint-Michel, situé au point culminant de la montagne qui commande le port, massacra presque tous les défenseurs, puis vint mettre le siège devant la citadelle de Mersa'l-Kébir, qui résista à toutes les attaques des Turcs et leur causa des pertes immenses.

VERS.

« Courage ! vaillant pacha d'Alger et de l'Afrique ; tu vas éteindre ce foyer de l'infidélité, conquérir ce port, véritable chenil !

Oui, tu vas faire la conquête de ce port, puis celle de la ville d'Oran qui est, sans contredit, une cause de ruine et de malheurs pour tous les habitants de cet infortuné pays.

Place ta confiance en Dieu, implore son secours, sois patient, et il accomplira tes désirs, ô prince ! et il exaucera tes prières.

Dieu accorde ses grâces à ceux qui le craignent, et il afflige ceux qui l'offensent.

Le Miséricordieux a promis qu'à côté de l'adversité serait la prospérité ? c'est une vérité consignée dans nos livres saints (1).

Et le cheikh Fârouk (2) Abou-Hafs, cet homme agréable à Dieu, n'a-t-il pas dit que la Providence finit par nous faire triompher de l'infortune et de l'oppression ?

Et pour tout dire en un mot, c'est par la confiance dans notre souverain, le Très Haut, et par la croyance qui exclue de son unité tout associé, tout être partageant sa divinité,

(1) Alkoran, Sur. XCIV, 5 et 6.
(2) *Farouk*, surnom du khalife Omar.

Que vous mériterez qu'il vous accorde le bonheur, la puissance et la victoire. Priez Dieu pour tous les hommes et, en particulier, pour les Arabes,

Le jour de jeudi environ cinq cents fois, et le Seigneur dissipera vos chagrins et votre tristesse.

C'est mon fiancé qui a dit cela; je le tiens aussi du cheikh Ressâa, dont les brillantes étoiles n'ignorent point le haut mérite.

Que le Seigneur vous conserve pour vous rendre maître de leurs citadelles, pour devenir comme une place forte et inaccessible, un prince instruit, juste et ami de la droiture !

Que par la lumière de vos bons exemples il éclaire nos cœurs ! qu'il les excite à lui plaire et à le craindre ! Et, qu'en fait d'aide et d'amour, il vous octroye tout ce que vous pouvez souhaiter.

Que la vue d'un illustre et vertueux rejeton (celui du fameux Khair el-dyn) ! réjouisse nos yeux ! Qu'il lui suffise ! Qu'il le garde de tout mal dans le présent comme dans l'avenir !

Qu'il répande ses grâces et ses bénédictions sur son envoyé Ahmed, par l'intercession de qui tu remporteras la victoire, ainsi que sur sa sainte famille et ses bienheureux compagnons !

L'auteur de cette pièce est le rejeton d'Ibn-Moussa Mohammed, qui confesse son imperfection dans la science et son peu de talent. »

L'entrée des musulmans dans la forteresse en question, ajoute le biographe du cheikh Abd-el-Rahman ibn-Mohammed Ibn-Moussa al-Wadjdiahia, arriva la nuit du samedi 15 du mois de ramadhan, l'an 1007 de l'hégire, qui correspond à l'année de l'ère chrétienne 1598. Or, la prise du fort Saint-Miquel par les Turcs s'accomplit le 4 mai 1563 (971 de l'hégire). Du reste, à cette époque, le pacha Hassan était mort à Constantinople depuis plus de 30 ans. Il y a peut-être erreur dans les chiffres de

notre manuscrit, ou bien il s'agit dans ce poème d'une autre expédition que nous ne connaissons pas.

Les vers suivants furent adressés au pacha Hassan à l'occasion de l'échec qu'il éprouva devant Mersal'-Kébir, en 1563, avant l'arrivée des canons d'Alger, échec qui lui coûta l'élite de son armée et l'obligea à renoncer au siège de cette place. C'est une sorte d'élégie, où le poète s'étudie à consoler le pacha et à relever son courage en lui promettant un meilleur avenir.

VERS.

Mon Seigneur ! ô vous, l'élu d'une race toujours triomphante ! c'est par les victoires que vous remportez sur l'ennemi que vous donnez la vie et la joie à vos amis, à vos compagnons, à tous vos proches.

C'est par une suite non interrompue d'exploits et de conquêtes que vous illustrez le nom du cher et noble rejeton de Khair el-dyn.

Chacune de vos entreprises, Seigneur ! mérite l'approbation de tous vos sujets ; vous les couvrez de gloire et vous les faites triompher de tous les obstacles.

C'est vous qui faites disparaître le mal dont ils sont menacés, et qui gardez leurs secrètes pensées. Vous allez donc, Seigneur, dissiper leur tristesse, en leur procurant tous leurs besoins.

Vous ne cesserez de les protéger dans ce monde et dans l'autre contre les fléaux de la haine et du mauvais vouloir ; vous les préserverez de tout malheur.

Vous leur livrerez la clef du bonheur ; vous leur ouvrirez la porte de la citadelle, ô mon souverain, vous qui prodiguez vos dons et vos faveurs.

Vous n'ignorez point, Seigneur (que Dieu vous aide de plus en plus !) la demande qui fut adressée par Héraclius (1) à un guerrier, son compagnon d'armes, au sujet

(1) D'après la tradition arabe, l'empereur Héraclius fut le pre-

de la vaillance que les Arabes avaient déployée sur un champ de bataille, ni la réponse qui lui fut faite et jaillit de la bouche du guerrier arabe comme une eau claire et limpide.

« Telle est leur habitude, répondit-il; ils ne combattent point autrement, et c'est avec l'aide des hommes vertueux et vaillants, que le succès des batailles leur est assuré. »

Vous, Seigneur, n'êtes-vous pas le successeur des intrépides compagnons du Prophète? et Dieu n'est-il pas nécessairement le plus fort des vainqueurs?

Ayez donc confiance en Dieu et prenez patience; vous viendrez à bout de votre louable dessein; vous vous rendrez maître du port et de ses embarcations.

Le miséricordieux (que sa majesté soit jamais exaltée!) l'a promis : A côté du malheur, a-t-il dit, se trouve le bonheur (1). C'est une vérité dont la connaissance ne vous est pas étrangère.

Le siège de Mersa'l-Kébir, dont il s'agit, dura dix-huit jours. Il fut vaillamment soutenu par la garnison espagnole qui se défendit avec le plus intrépide courage. Dans diverses attaques et assauts livrés à la citadelle, Hassan perdit plus de quinze cents hommes. On dit qu'à la vue de ce désastre, le pacha, écumant de rage, arracha son turban et, le jetant dans la boue ensanglantée : il s'écria : « O Musulmans! se peut-il que quatre coquins de Chrétiens tiennent contre vous dans une pareille bicoque! » Hassan fut obligé de lever le siège, à l'arrivée d'une flotte chrétienne, qui foudroya les assiégeants de sa formidable artillerie et les força à battre en retraite vers Mostaghanem.

Le cheikh Abd'el-Rahman Ibn-Mohamed Al-Wadjdia-

mier qui fit frapper des dinars ou pièces d'or et qui introduisit le perroquet dans l'empire romain. (Voir le *Kamous*, article *Herahlo*.)

(1) Alkoran, Sur., XCIV, 5 et 6.

hia mourut à Tlemcen le vendredi 19 de châaban de l'an 1011, de l'hégire (1602 de J.-C.). Il fut enseveli dans le cimetière du fameux cheikh Ibrahim al-Masmoudy. On lui fit des funérailles magnifiques. On dit que pour suivre son convoi il ne resta personne dans la ville, ni dans le quartier d'Agadir, ni à Hubbed. Les Turcs même et les étrangers voulurent l'accompagner. Les porteurs de son cercueil n'arrivèrent au lieu de la sépulture qu'avec une peine infinie, tant la foule était compacte et nombreuse. Il fut enseveli à côté de cidi Ibrahim al-Masmoudy.

7° Le cheikh Ahmed ibn-Mohammed Ibn-Ahmed Abou'l-Abbès Al-Makkary, c'est-à-dire originaire de Makkarah (1), naquit à Tlemcen à la fin du XVI° siècle de l'hégire, probablement entre les années 980 ou 985 (1572 et 1577 de J.-C.). Il appartenait à une famille très anciennement établie dans cette ville, et dont plusieurs membres s'étaient illustrés par leur science ou par leur fortune. C'est sous les yeux de son père et la direction de son oncle qu'il fut initié aux premiers éléments de la science; il lut jusqu'à sept fois le *Sahih* d'Al-Bokhâry à l'école de son oncle. Afin de compléter son instruction, il se rendit à Fez, qui était alors un centre littéraire et possédait des écoles renommées pour la science des professeurs et fréquentées par des étudiants venus de toutes les contrées de l'Afrique septentrionale. Il fit deux fois ce voyage, une fois en 1601 et une autre fois en 1604. De là il visita la ville de Maroc, Aghmat, ancien berceau de la dynastie des Almohades. Après la mort de l'alfâkih Mohammed Al-Houâry, en 1613, il fut promu, à Fez, aux fonctions d'imam dans la mosquée *d'Al-Karouiin*, et les con-

(1) *Makrah* ou *Makkarah* était un village situé aux environs de Tlemcen, selon les uns, et dans le Zab, aujourd'hui le Hodna, selon les autres.

serva jusqu'à l'époque où il quitta le pays pour faire le pèlerinage de la Mecque, ce qui arriva à la fin de ramadhan de l'année 1618. Ce devoir rempli, il revint s'établir au Caire où il jugea à propos de se marier. De là il fit plusieurs excursions dans les villes voisines; il visita Jérusalem 1619, et retourna à la Mecque en 1627. On dit qu'il renouvela ce pèlerinage jusqu'à cinq fois. Après un séjour de sept ou huit ans en Egypte, il partit pour Damas en passant par Jérusalem. Au Caire, comme à la Mecque, à Médine et à Jérusalem, il s'abouchait avec les savants de l'endroit, ouvrait avec eux des relations littéraires et consacrait le reste de son temps à l'étude ou à l'enseignement. « Pendant son séjour à Damas, dit un de ses biographes, le cheikh Maghrébin Al-Makkary eut de nombreux colloques avec des savants, et, en particulier, avec le cheikh Ahmed ben-Chahin, qui lui avait fait un accueil des plus gracieux, en lui donnant une place à l'école de Djakmak, où il professait. Il avait l'habitude, après la prière du matin, de faire dans la mosquée de cet établissement, un cours sur le *Sahih* d'Al-Bokhâry; puis le nombre des auditeurs augmentant, il s'installa dans la cour de la mosquée, en face du pavillon connu sous le nom d'*Al-Bâou'niah*. La plupart des notables et des savants de Damas se rendaient à ses leçons et tous les étudiants y accouraient. Après être resté environ quarante jours dans la capitale de Syrie et s'y être acquis la réputation d'un homme pieux et savant, il retourna au Caire. Mais ravi des honneurs qu'il avait reçus des habitants de Damas, il se disposait à aller s'établir définitivement dans cette capitale de l'Orient, quand la mort le surprit dans le mois de djomâda II en 1631 (1).

(1) Ces renseignements biographiques sont extraits d'un livre intitulé : *Khalossato'l athar fy Aouâny'l karni'l-hâdy-âchar*, quintescence des traces historiques touchant les hommes remarquables du XI[e] siècle de l'hégire, par le cheikh Amin

A ces précieux renseignements nous joindrons les détails suivants que l'on tient de l'un des amis des disciples et des admirateurs d'Al-Makkary, le cheikh Abou-Abd'Allah Mohammed, connu sous le nom de *Miyârah* et mort en 1661 de notre ère. Le passage que nous allons citer est extrait de l'un des trois commentaires qu'il a composés sur un livre théologique du docteur Ibn-Achir et intitulé : *Al-dorro'l-thamin oual, maured al-mâyin*, La Perle précieuse et la Source jaillante. Le cheikh Miyârah qui avait été, comme nous venons de le dire, un des disciples d'Al-Makkary et l'un de ses plus grands admirateurs, ne manquait jamais l'occasion de citer les paroles de son maître, de mentionner son nom et ses œuvres avec la vénération la plus profonde. C'est en rapportant un passage du livre d'Al-Makkary intitulé : *Edhaato'l-dojnah*, Eclaircissement de l'obscurité, et en prenant cette citation pour prétexte, qu'il fait l'éloge de l'auteur et nous fournit sur sa vie les détails les plus précieux. Voici comment il s'exprime : « Abou'l-Abbès Ahmed Ibn-Mohammed Al-Makkary, notre très regretté professeur, était, dit-il, un imam d'une science profonde, d'une érudition universelle, ayant une connaissance supérieure du droit, une intelligence prompte et active et une sagacité merveilleuse qu'il unissait à beaucoup d'éloquence et à une véritable passion pour les belles-lettres. Il faisait autorité par ses fetwas, et par les khotbas ou sermons qu'il composa pendant qu'il était imam de la mosquée d'*Al-Karouiin* (à Fez) et qui ne seront jamais surpassés... »

Il est auteur de plusieurs ouvrages très répandus dans le monde savant. Il composa entre autres :

Djelaby. Le texte arabe de cette biographie a été publié par M. G. Dugat dans le premier volume des *Analectes*, p. XXI et XXII de son introduction.

1° Le traité qui porte le titre de *Katfo'l mohtassar min afnani'l mokhtassar*, Cueillette des fruits suspendus aux branches du traité Al-Mokhtassar. Ce sont des gloses fort utiles sur le Mokhtassar du cheikh Al-Khalil.

2° *Izharo'l-Kimamatiou azharo'l riadh fy akhbaril'-kâdhy Ayadh*, Floraison du calice et fleurs des parterres touchant l'histoire du cadhi Ayadh. C'est une biographie du célèbre cadhi de Ceuta, Ayadh Ibn-Moussa (1).

3° Un livre très instructif sur l'art de faire des tableaux talismaniques (*Al-Djedoual*).

4° Un traité théologique qu'il intitula : *Edhaato'l-dojnah fy âkâidi ehli l'Sonnah*, Eclaircissement de l'obscurité touchant les points fondamentaux de la doctrine religieuse, ouvrage excellent, qui contient une foule de développements intéressants et profitables pour le salut. Il le composa étant à la Mecque, et, après l'avoir composé, il en confia une copie écrite de sa main à l'éminent alfakih, le célèbre Abou-Bekr al-Medjâcy, qui nous l'apporta à Fez et cela, dit le biographe, en l'année 1040. Enfin, le cheikh avait réuni un grand nombre de matériaux, et composé beaucoup de fragments de littérature et autres sujets, qu'il coordonna ensuite en un corps d'ouvrage, auquel il donna le titre de *Arfol'-thib fy taarîfi bilouaziri-bni'l-Khatib,* La bonne odeur du parfum, ou biographie du vizir *Ibn-el-Khatib.* Il mourut (Dieu l'ait en sa miséricorde !) dans la ville du Caire vers le milieu de redjeb ou de châaban de l'an 1041. Dans des stances que nous avons composées pour honorer la mémoire de nos maîtres décédés, et, en particulier, de notre vénéré maître Al-Makkary, nous avons indiqué cette date par le mot *Cham*, qui exprime la date

(1) Auteur de divers ouvrages et, entre autres, d'un traité qui a pour titre *Al-chefa fy hadithi'l-Mostafa*. Mort en 554 de l'hégire (1149 de notre ère).

de sa mort (1041), en même temps qu'il rappelle à l'esprit le nom du pays que le cheikh avait adopté vers la fin de sa vie. »

— Il est à remarquer que, lorsque Al-Makkary mourut, il venait à peine de mettre la dernière main à son grand ouvrage, qui n'est mentionné par Miyârah ni comme terminé, ni sous son véritable titre : c'est qu'à l'époque où il achevait le commentaire dont la citation ci-dessus est extraite, quatre ans seulement après la mort d'Al-Makkary, le grand ouvrage d'Al-Makkary n'était pas encore répandu en Afrique, et n'était guère connu que de réputation : « le *Nafko'l-Tib*, dit M. Ch. Brosselard, n'avait pas eu alors le temps de franchir la longue distance qui sépare la capitale de l'Egypte de celle du Maghreb (1). »

La liste des ouvrages attribués au cheikh Al-Makkary, par Abou-Abd'Allah Mohammed Miyârah est loin d'être complète : nous l'acheverons à l'aide de celle qui se lit dans la biographie d'Al-Makkary par le cheikh Amin Djelaby extraite du *Khalasato'l-athar* et dont le texte a été publié par M. G. Dugat à la fin de son *Introduction*, p. XCVII et suiv.

1° *Fatho'l-motaâli fy madhy 'l nâal*, Exposé de ce qui est exalté touchant l'éloge des sandales de Mahomet.

2° *Ithafo'l moghrä fy tekmili charhi 'l Soghra*, Ouvrage offert en cadeau à celui qui brûle du désir de voir le complément du commentaire de la *Petite Profession de foi* (du docteur Al-Senoussy).

3° *Arfo'l-néchek fy akhbari dimaschk*, Suaves odeurs aspirées à propos de l'histoire de Damas.

4° *Al-ghratthou oual-samin oual-rathou oual-thamin*, Recueil de fragments, les uns maigres ou gras ; les autres vieux, sans valeur, ou précieux.

(1) *Revue Africaine*. Cinquième année, nov. 1881, article : *Les Inscriptions arabes de Tlemcen*, p 400 et suiv.

5° *Raudho'l âs al-âtero'l anfas fy dhikri man lakitohou min âalâmi merrakoscha ouafez*, Parterre de myrtes, qui embaume la respiration, ou mention des savants de Maroc et de Fez, que j'ai eu le bonheur de rencontrer.

6° *Aldorro'l-thamin fy esmail'-hâdyl'-amin, oua-haschiato charhi oummi'l-bérahin*, Perles précieuses touchant les noms du guide fidèle (Mahomet) et gloses marginales sur le commentaire du traité *Oummo'l-Berâhin*, la source des arguments. Ouvrage théologique.

7° *Kitêbo'l-bedâati ouel-nochâati*, Livre du commencement, ou début et de l'accroissement du progrès ultérieur. C'est un recueil de divers morceaux de littérature en prose et en vers.

8° Enfin on lui doit un traité (*rissêlah*) sur la pause du poème quintain dont le milieu est vide ou libre (1). Mais le fondement le plus solide de sa gloire littéraire et son principal titre à la reconnaissance de la postérité, c'est son grand ouvrage sur l'histoire de l'Espagne qu'il intitula : *Kitêbo'l-Nafahi'l-tib min ghrosni'l-Andalossi'l-rateb ou edhikro waziriha Lissanil'-dyni'bni'l-Khatib*, Odeur du parfum qui s'exhale du rameau verdoyant de l'Espagne et biographie du vizir Lissan el-dyn Ibn el-Khatib. C'est un vaste répertoire de faits historiques, de notices biographiques, de dissertations littéraires, de citations curieuses en prose et en vers, qui embrasse l'histoire des Arabes d'Espagne depuis leur entrée dans ce pays jusqu'à la ruine de leur empire ; une sorte de bibliothèque historique et littéraire, selon l'expression de M. G. Dugat dans l'analyse de cet ouvrage : « C'est, dit ce savant orientaliste, l'Espagne arabe entière historique, littéraire, artistique, scientifique depuis le VIIIe siècle jusqu'au XVe siècle ; c'est un

(1) J'avoue ne pas saisir le sens de cette dernière expression.

immense tableau d'hommes, de villes, de monuments, d'événements, de voyages, de combats, de scènes en tout genre (1). » Cette immense compilation, dont Al-Makkary avait ramassé les matériaux en divers temps et en différents lieux et qu'il avait entrepris d'après le conseil et les instances de son ami, le cheikh Ibn-Chahin, de Damas, fut mise en ordre et rédigée au Caire dans le courant de l'année 1627, puis terminée avec de grandes augmentations deux ans après, c'est-à-dire en 1629. L'ouvrage se compose, comme l'indique le titre, de deux parties. La première qui en forme les deux tiers, contient une longue série de fragments d'auteurs arabes sur l'histoire politique et littéraire des Arabes d'Espagne depuis leur conquête jusqu'à leur expulsion ; la seconde est plus spécialement consacrée à la biographie de Lissan el-dyn, homme d'Etat et littérateur célèbre qui vivait à Grenade au XIVe siècle. C'est la première seulement comme étant la plus intéressante, qui a paru sous le titre d'*Analectes* et été publiée, à Leyde, par les soins et sous la direction de quatre savants bien connus MM. R. Dozy, G. Dugat, L. Krehl et W. Wright en quatre volumes in-4°.

L'on y a ajouté un cinquième volume qui contient une introduction par M. Dugat, un appendice avec la biographie (texte arabe) d'Al-Makkary par le cheikh Amin Djelaby, des additions et corrections à chacun des quatre volumes par les éditeurs et des notes fournies par M. Fleischer pour la correction des livres VI et VII de la première partie. Ce cinquième volume s'ouvre, à droite, par deux tables, l'une donnant les noms propres des écrivains qui sont cités dans le corps de l'ouvrage, l'autre offrant les titres des livres sus-mentionnés.

(1) Introduction à l'édition des *Analectes sur l'histoire et la littérature des Arabes d'Espagne* par *Al-Makkary*, tome 1er, p. VI et XCVI.

Ces additions et corrections, qui font le plus grand honneur à l'érudition et à la diligence des Orientalistes qui les ont proposées, rendent le texte de cette édition aussi correct que possible ; il n'attend plus qu'une habile et savante main pour passer dans notre langue et livrer au grand jour les trésors scientifiques qu'il renferme.

Depuis de longues années, il est vrai, l'importance de l'ouvrage est reconnue et appréciée ; des passages intéressants ont été traduits et communiqués au public soit dans des ouvrages historiques, soit dans des recueils de textes arabes en prose ou en vers, destinés aux étudiants ; un savant espagnol, a fait même paraître une traduction abrégée de l'ouvrage (1), mais il a suivi un plan autre que celui de l'auteur ; de plus, il s'est contenté de traduire les récits historiques, en laissant de côté la partie de ces récits qui intéressent la littérature : son travail laisse donc beaucoup à désirer sous le rapport de son perfectionnement, et le livre d'Al-Makkary, pour être bien apprécié et servir au progrès des études historiques et littéraires doit selon nous, être l'objet d'une traduction entière et complète.

Tels sont les noms des personnages les plus remarquables, qui survécurent à la ruine de l'empire des Beni-Zeiyan, et qui, au début de la domination turque, illustrèrent la ville de Tlemcen, en répandant sur elle les derniers reflets de leur gloire scientifique et littéraire ; car, à partir de cette malheureuse époque, la science ne compte plus aucun représentant digne de ce nom ; les chaires publiques ne sont plus occupées ; les écoles deviennent désertes ; la civilisation est enrayée dans sa marche progressive : le sabre des nouveaux conquérants domine tout, décide de tout.

(1) *The History of the Mohammedan dynasties in Spain,* translated by Pascual de Gayangos, 2 v. in-4°. London, 1840.

CHAPITRE XXXII.

La domination turque jusqu'à la conquête française.

Nous avons vu qu'après la déchéance et la fuite du dernier roi de Tlemcen, Mouley Hassan, en 1555, le commandement supérieur de Tlemcen fut confié à un agha. Dès lors, les forts de la ville, ainsi que les principales places de l'ancien royaume, furent occupés par les soldats turcs, pendant que les Espagnols restaient les maîtres de la ville d'Oran et de Mersa'l-Kébir. Les premières années qui suivirent cette conquête ne présentent aucun fait digne de mémoire; sur cette époque l'histoire garde le silence le plus complet, le plus regrettable: il nous faut aller jusqu'au règne de Mustafa Ben-Chelâghram, pacha d'Alger, pour rencontrer quelque fait se rattachant à l'histoire de Tlemcen.

En effet, en glanant chez les divers écrivains musulmans ou chrétiens qui se sont occupés de l'histoire de l'Algérie et du Maroc, nous avons pu recueillir un certain nombre de faits plus ou moins considérable et se rapportant à ces contrées.

Héritiers des traditions politiques des sultans du Maroc, les Chérifs, devenus maîtres de cet empire, prétendaient avoir des droits sur la possession de la ville et de la province de Tlemcen. Déjà une première fois, nous l'avons vu, ils avaient envahi cette contrée et occupé l'ancienne capitale des Beni-Zeiyan qu'ils n'avaient abandonné, qu'après une terrible défaite, infligée par les troupes des Turcs. Cet échec n'avait point

abattu leur audace, ni réprimé leurs prétentions, ils n'avaient cessé d'avoir les yeux tournés vers les malheureux débris d'un Etat qui leur semblait destiné à devenir la proie du conquérant le plus audacieux et le plus fort.

Profitant des troubles et des divisions qui régnaient dans le pays, encouragés d'un autre côté par les chefs des tribus arabes, ennemis éternels des Turcs, les Marocains firent une incursion dans le beylik de Tlemcen, sous la conduite du prince Zeidan, fils du chérif Mouley Ismaïl. Ils s'étaient avancés à l'improviste, pillant et ravageant tout sur leur passage, jusque dans le voisinage du territoire des Beni-Amer, au Sud de la ville d'Oran. Ceux-ci, se voyant menacés sous leurs tentes, se réunirent et livrèrent aux envahisseurs un combat sanglant dans une localité appelée *Zenboudj el-Ous...* (l'olivier sauvage du milieu).

L'armée du chérif essuya une défaite complète, et il ne dut lui-même son salut qu'à un fuite précipitée (1106 de l'hégire, 1695 de J.-C.).

L'année suivante, le chérif Mouley Ismaïl, qui nourrissait toujours le projet de s'emparer de la Régence d'Alger et de venger l'honneur de ses armes, faisait les préparatifs d'une nouvelle expédition, quand il reçut de Constantinople l'ordre de renoncer à son dessein et de vivre en paix avec les habitants de l'Algérie et le pacha qui gouvernait ce pays.

En effet, le sultan ottoman Soleyman III, dont le pacha d'Alger reconnaissait la suzeraineté, avait envoyé à la cour de Mouley Ismaïl une ambassade avec un firman qui contenait cette injonction. Le chérif qui ne voulait point se brouiller avec le puissant monarque de l'Orient, jugea à propos de se soumettre et promit de rester tranquille dans ses Etats.

Sur ces entrefaites, Mouley Ismaïl, ayant partagé le commandement de son empire entre ses enfants, avait

confié celui des provinces orientales à celui de ses fils qui avait été battu par les Turcs l'année précédente.

On comprend qu'il était difficile au prince Zeidan, qui se trouvait installé dans le voisinage et presque en présence de ses vainqueurs, de se contenir et de réprimer ses idées de revanche.

Malgré les recommandations de son père, malgré la paix et l'alliance qui régnaient alors entre les deux empires, celui du Maroc et celui des Turcs, il se mit à faire des incursions sur le territoire des Algériens; puis, enhardi par ses succès, il marcha sur Tlemcen même, et, s'en étant emparé, il en expulsa la garnison turque; poursuivant son expédition, pillant et ravageant tout sur son passage, avec la ferme intention de remettre toute la province sous l'empire du Maroc, il arriva, avec ses troupes triomphantes et chargées de butin, sous les murs de Mascarah, qui était alors un poste militaire très important et la résidence d'un bey chargé de la défense de l'Ouest et du Sud de la Régence algérienne.

Dans ce moment le commandant de la place, dit l'historien arabe que nous suivons (1), était absent, occupé ailleurs par une expédition militaire. « Mouley-Zeidan, ajoute Abou-Mohammed al-Zeiyâny, ayant pénétré dans la ville, saccagea la maison du bey, pilla tout ce qui tomba sous sa main, lits, habillements, ustensiles de

(1) Abou'l-Kâssem ben-Ahmed al-Zeiyâny, auteur d'une histoire générale des dynasties musulmanes, qui porte le titre de *Kitébo'l Tordjeman*. (Manuscrit de ma collection, fol. 192 8°). Cet écrivain, qui avait été attaché à la cour des empereurs du Maroc, florissait dans le premier quart du présent siècle. Au moment où nous écrivons ces lignes, nous apprenons qu'un long extrait de cet ouvrage, dont il existe quelques rares copies en Algérie, vient de paraître avec texte et traduction par les soins d'un savant professeur à l'Ecole des langues vivantes orientales, M. O. Houdas : c'est le quinzième et dernier chapitre du *Tordjeman*, qui traite de l'histoire de la dynastie régnante des Chérifs du Maroc.

cuivre; et, après avoir commis toutes sortes de dégâts, il s'en retourna.

« A la nouvelle de cette hardie et hostile incursion, le sultan, son vieux père, se mit en colère contre lui, puis il lui ôta le gouvernement de l'Est, dans la crainte de rompre la paix qu'il avait promise au sultan Soleyman, quand celui-ci lui avait écrit à ce sujet. » Ceci se passait en 1110 de l'hégire (1699 de notre ère).

Cet acte de ménagement, de modération et même de bonne politique, qui semblait devoir contribuer au maintien de la paix jurée et des bons rapports entre les deux Etats, ne servit de rien, car l'année suivante (1111 de l'hégire = 1700 de notre ère), les Turcs se mirent en campagne contre les Marocains et une armée formidable commandée par le bey même, Mustafa bou-Chelughram, dont la maison avait été saccagée et pillée, partit d'Alger, se dirigeant vers l'Ouest. Le but de cette prise d'armes, de cette campagne qui s'ouvrait si inopinément, ne pouvait échapper à la perspicacité, à l'intelligence du vieux sultan de Maroc; sans hésiter il se mit à la tête de ses troupes, marcha à la rencontre des Turcs, les mit en pleine déroute, et reprit triomphant la route de son royaume. « Malheureusement, dit l'auteur arabe que nous citons, le sultan perdit beaucoup de monde en route; un grand nombre de soldats moururent de soif, entre autres une quarantaine d'hommes de la ville de Fez (1). » Mouley Ismaïl fut même sur le point d'être pris ou tué dans le combat, il laissa sa lance au pouvoir des ennemis, et ne dut son salut qu'à la vigueur de son cheval (2).

Le nom de Mouley Ismaïl fit, à cette époque, en France, assez de bruit, pour nous permettre de dire ici un mot du caractère et des mœurs de ce prince, qui

(1) *Al-Tordjeman*, fol, 191 v°.
(2) R. Thomassy, *Des relations politiques et commerciales de la France avec le Maroc*. Paris, 1842, p. 90.

mourut le 22 mars 1727, après un règne de quarante-six ans. Habile politique, actif, bon guerrier, il a terni l'éclat de son règne par de nombreux actes de cruauté. Après une bataille, où il demeura vainqueur, il envoya dix mille têtes à Maroc et à Fez pour y être attachées aux murs en guise de trophées. Une autre fois il fit mourir dans d'affreux tourments un de ses principaux ministres, accusé de prévarication. Il se plaisait à faire combattre des criminels avec des lions qu'il tenait renfermés dans un parc ; il présida lui-même au supplice de l'un de ses fils qui avait pris les armes contre lui : après lui avoir fait couper le poignet droit, il trancha lui-même la tête au bourreau, qui avait exécuté ses ordres. On l'accuse aussi d'avoir fait étouffer un autre de ses fils, le prince Zeidan, entre deux matelas. Il avait dans les prisons de ses Etats vingt-cinq mille esclaves chrétiens et trente mille criminels condamnés aux travaux forcés.

Doué d'un tempérament ardent et insatiable, il entretenait dans son harem un nombre considérable de femmes et de concubines, qui lui donnèrent cinq cent vingt-huit garçons et autant de filles (1).

Il existe encore aujourd'hui dans le Tafileltt une tribu entière composée des descendants de Mouley-Ismaïl. Mais ce qui a surtout rendu son nom fameux en France, c'est la demande en mariage qu'il fit faire par son ambassadeur à Paris, cidi Abd'Allah ben-Eissa, de la princesse de Conti, proposition qui ne reçut aucune réponse de la part du roi Louis XIV, mais dont le ridicule ne manqua point d'être relevé par les courtisans et par les poètes de l'époque (2).

L'expédition que nous venons de mentionner avait été pour les troupes marocaines un désastre plutôt

(1) *Al-Tordjeman.* fol. 193 v°

(2) Le duc de Nevers, J.-B. Rousseau, Perigny, auteurs cités par M. Ferd. Hoefer dans l'*Univers pittoresque. Empire du Maroc*, pag. 362, notes 1 et 2.

qu'une entreprise brillante et fructueuse; elle ôta pour longtemps, sinon pour toujours, l'envie aux Chérifs de franchir les frontières de leur empire pour aller attaquer leurs voisins, les vassaux du sultan de Constantinople, et revendiquer, les armes à la main, leurs prétendus droits sur la ville et le territoire de Tlemcen. Cette ville se trouva dès lors tranquille et à l'abri de toute attaque du côté de l'Ouest; mais elle souffrait beaucoup de la domination des Turcs, et leur présence était considérée par elle comme le pire des malheurs. C'est dans cette disposition des esprits, qu'en 1139 de l'hégire (1738 de J.-C.) les Hadars, ou habitants arabes de Tlemcen, s'étant coalisés avec les Koroughlis, levèrent hardiment l'étendard de la révolte, chassèrent le caïd turc et se déclarèrent libres et indépendants (1).

Les Tlemcéniens jouirent pendant quelques années des avantages périlleux de leur autonomie sous les auspices d'un gouvernement de leur choix; mais isolés dans leur révolte et sans appui du côté de l'étranger, ils ne tardèrent pas à s'attirer sur les bras les armes de leurs anciens et redoutables maîtres, les Turcs d'Alger. Othman, bey de Mascarah, venait de pacifier la province de l'Ouest en la débarrassant des désordres et des brigandages causés par la turbulente tribu des *Mehals*; pour mettre la dernière main à son œuvre, il ne lui restait plus qu'à faire rentrer Tlemcen dans le devoir et à la soumettre à son autorité.

Ayant donc réuni autour de lui ses Turcs et les contingents fournis par les tribus arabes de son beylik, il marcha contre la ville rebelle. Après quelques jours de siège et de terribles attaques, il pénétra dans la place

(1) C'est à cette époque que le bey de Mascarah, Youssef, fils de Bou-Chelaghram, alla chercher à Tlemcen un refuge contre les intrigues et les embûches de son khalifah, Mohhy el-dyn al-Maseràty. Il ne survécut pas bien longtemps à sa fuite, car il mourut bientôt après de la peste.

qu'il livra au pillage et, s'étant emparé du caïd, que les habitants de la ville avaient élu pour les commander (1), il l'envoya prisonnier à Alger, où il fut écorché vivant par les soldats de l'*Oudjak*, indignés qu'un prétendant eût osé se mettre à la tête d'une population soulevée contre leur autorité.

Cette expédition aussi rapide que bien conduite avait forcément amené la soumission des habitants de Tlemcen et rétabli sur eux l'autorité turque, mais elle n'avait pas suffi pour obtenir la soumission des esprits et leur faire accepter définitivement le joug de la domination étrangère : on sait, du reste, et l'histoire en témoigne à chaque page, que le fond du caractère des Tlemcéniens est d'être impatient et turbulent. Ces tendances malveillantes, cette haine sourde que l'on nourrissait contre les Turcs, éclatèrent dans l'événement que nous allons raconter, et se personnifièrent dans un saint marabout, qui habitait le village de *Aïn-el-Hout*, dans le voisinage de Tlemcen. Cidi Mohammed ben Aly al-Edrissy, tel était son nom, prétendait descendre du célèbre fondateur de la dynastie des Edrissites qui avaient régné à Fez. Il se disait chérif, c'est-à-dire noble et issu du prophète des Arabes; il faisait profession de soufisme et il était, en cette qualité, affilié à la secte des *Derkâouah*, qui se piquent de suivre à la lettre les préceptes de l'Alkoran, de renoncer aux plaisirs de ce monde, et de vivre dans la tempérance et la plus extrême pauvreté (2).

(1) Les historiens nous donnent le nom de ce gouverneur; il s'appelait *Redjem Al-Bedjâoui*, c'est-à-dire originaire de la ville de Bougie. Quant au bey Othman, il mourut à Mascarah en 1183 de l'hégire (1780 de J.-C.), après un commandement de 19 ans.

(2) Les Derkâouah reconnaissent pour fondateur ou patriarche de leur secte, un marabout du nom de cidi Al-Arby ben-Ahmed al-Derkâouyi, natif de Derka, village situé dans le voisinage de Fez. Il florissait dans cette ville vers le milieu du XI[e] siècle de l'hégire, et s'y était fait une grande réputation de science et de sainteté.

Cidi Mohammed ben-Aly al-Edrissy jouissait d'un grand crédit auprès des Arabes qui habitaient dans le voisinage de Tlemcen ; ils se réunissaient en foule auprès de lui et il ne cessait de leur prêcher la haine contre les Turcs, de leur annoncer la fin prochaine de la domination de ces barbares, et du fond de sa retraite il jetait le trouble et le désordre parmi les populations arabes naturellement ennemies des Turcs. Une foule de fanatiques dociles à sa voix s'étaient rassemblés autour de lui à Aïn-el-Hout, et menaçaient d'envahir la ville dans laquelle il comptait, du reste, un grand nombre de partisans et d'admirateurs.

Le bey de Mascarah, Hadjy-Khalil, voulant couper court à ces symptômes de révolte, se mit à la tête d'un corps de troupes assez considérable et se dirigea vers Tlemcen. Il campait sous les murs de cette ville, quand un orage épouvantable, accompagné d'une pluie de pierres, disent les traditions populaires, se déchaina contre le camp des Turcs, renversa la tente du bey et le fit périr avec plusieurs de ses officiers (1195 de l'hégire = 1781 de notre ère).

Le khalifah ou lieutenant du bey prit aussitôt le commandement de l'expédition, mais effrayé par ce désastre que l'on attribuait à la puissante intervention du

Ses partisans sont aujourd'hui très répandus dans l'Algérie et dans les contrées voisines ; ils forment une sorte de confrérie ou plutôt de franc-maçonnerie fort dangereuse, ennemie de la domination française, et que notre gouvernement a le plus grand intérêt à surveiller. M. Ch. Brosselard a décrit l'histoire et l'origine de cette secte dans son excellent ouvrage intitulé : *Les Khouans*. Il y a dans la collection de mes manuscrits arabes un volume intitulé : *Chauro'l-Taouyah fy-Medhebi-l-Soufiyah*, quintescence de l'esprit qui règne dans la secte des Soufis d'après les maximes du chérif Al-Arby Ibn-Ahmed el-Derkâouyi, par Abou'l-Hassan cidy Aly, fils de cidy Abd'el-Rahman el-hassany el-Amrâny mort à Fez en 1192 de l'hégire (1778 de J.-C.). C'est un 8° de 127 feuilles, d'une écriture maghrébine assez élégante, et copié dans cette ville en 1244 (1828).

saint marabout,ou plutôt désespérant de pouvoir lutter avec avantage contre le fanatisme ardent des populations qui voyaient dans cet événement une punition infligée par le ciel et un fait extraordinaire dû aux prières d'un saint vénéré, prit le sage parti de se réconcilier avec lui, en lui rendant hommage : étant allé le trouver dans sa solitude, il lui offrit une forte somme d'argent et le combla de présents, aimant mieux acheter la paix à ce prix que de chercher à l'obtenir par la voie toujours dangereuse des armes. Croyant avoir ainsi calmé les esprits et éteint, du moins pour le moment, l'enthousiasme de notre marabout, il quitta le pays et s'en retourna au chef-lieu de son commandement. Cet événement, qui fut considéré comme miraculeux, ne contribua pas peu à accroître le crédit et la réputation de cidi Mohammed ben-Aly al-Edrissy; dès lors sa maison d'Aïn el-Hout obtint toute sorte de privilèges et d'immunités, tels que le droit d'asile inviolable et celui de prélever sur les pèlerins et les Arabes des environs les tributs de la visite (*al-ziârah*) et de la prière (*Al-dhikr*). La famille de ce marabout s'est perpétuée depuis dans les environs de Tlemcen; elle avait encore des représentants à Aïn el-Hout, lorsque toute la province de l'Ouest de l'Algérie tomba sous le pouvoir de nos armes (1).

Après avoir évité, comme nous venons de le raconter, les maux de la guerre, les habitants de Tlemcen ne purent échapper à deux fléaux non moins redoutables, la peste, qui en 1786 ravagea le Nord de l'Afrique depuis Alexandrie jusqu'au Maroc, et la famine qui sévit, en particulier, à Alger et dans toute la partie occidentale de la Régence. Ajoutez à ces horribles fléaux un tremblement de terre, qui fit de la ville d'Oran un amas

(1) Walsin Esterhazy, *De la domination turque sur l'ancienne Régence d'Alger*. Paris, 1840, p. 188 et 189.

de ruines, se fit sentir jusqu'à Tlemcen et répandit l'épouvante même chez les Douairs et les Arabes qui campaient dans la contrée.

Sur ces entrefaites, pour achever la ruine du pays, le feu de la guerre se ralluma sous le souffle d'un nouveau fanatique, ennemi déclaré du joug étranger. Ben-Chérif, marabout de la confrérie des Derkâoua et originaire des Oulêd Bou-Ramah, s'était acquis une grande réputation de sainteté, de savoir et de pouvoir surnaturel. Il fabriquait des *Djedouel* ou tableaux talismaniques, auxquels on attribuait une grande efficacité contre toutes sortes de maladies et d'infirmités ; l'on avait aussi une confiance sans bornes dans ses prières, et de toutes parts on accourait auprès de lui pour obtenir un soulagement, une guérison ou seulement une bénédiction.

Il ne paraissait jamais en public sans être revêtu de la *Khircah*, ou froc bariolé des Soufis. Doué du reste, d'une physionomie noble et distinguée, il en relevait la beauté par la longueur majestueuse de sa barbe, par la gravité de sa voix, par la dignité, enfin, de tout son maintien, ce qui ne manquait point d'attirer sur sa personne non seulement l'attention, mais aussi la vénération de tous ceux qui l'approchaient. Pendant plusieurs années il avait habité la province d'Oran et pris une part active à la guerre que l'un de ses confrères, du nom de Ben-Arach, avait soutenu en 1222 (1808) contre les Turcs dans le beylik de Constantine.

Ben-Chérif, étant arrivé dans la province d'Oran où son nom était très connu, se mit à prêcher l'expulsion des Turcs, invitant tous les Arabes au recouvrement de leur indépendance nationale. Il gagna à son parti un grand nombre de tribus, entre autres, les Beni-Amer et les Flitas, et il finit par se voir entouré d'un corps d'armée plein d'enthousiasme et d'ardeur et prêt à marcher résolument contre l'ennemi.

Ayant donc réuni ses forces à celles de Ben-Arach, il leva l'étendart de la révolte dans la province d'Oran, où les Beni-Amer se levèrent en masse et embrassèrent son parti.

Bientôt tout le pays se déclara en sa faveur et s'arma contre la domination étrangère : toutes les petites villes de l'intérieur reconnurent le pouvoir des deux marabouts ; Tlemcen elle-même et Mascara, le chef-lieu du beylik, s'étaient déclarées en leur faveur, et les Turcs n'avaient plus guère que les villes de la côte dans lesquelles ils se trouvaient bloqués.

Ce soulèvement général, qui semblait préluder à la chute définitive de la domination turque dans ce pays, se trouva tout à coup arrêté dans sa marche et dans sa durée par l'intelligence et l'activité du nouveau gouverneur d'Oran, Mohammed Mokhallès.

Ayant appris que les révoltés avaient choisi pour rendez-vous une localité appelée *Souk-el-Hâd*, (le marché du dimanche), chez les Beni-Amer, et que c'était là que s'étaient déjà rassemblés les cavaliers de cette tribu, il partit incontinent et alla leur livrer bataille. Attaqués ainsi à l'improviste, les cavaliers des Beni-Amer ne purent résister à l'impétuosité de cette attaque ; plus de six têtes tombèrent sous le yatagan des soldats turcs. Les deux marabouts échappèrent au massacre par la fuite et se réfugièrent dans le Maroc avec les débris de leur armée.

Le vainqueur se rendit alors à Tlemcen qui avait abandonné le parti des rebelles, mais où la famine avait suscité la discorde et la guerre civile entre les habitants, les Koroughlis, d'une part, et les Hadars, de l'autre. Le bey d'Oran mit fin à leurs différents en introduisant dans la ville neuf cents chameaux chargés de blé, qu'il avait fait prendre dans les *silos* des Beni-Amer, la tribu arabe la plus riche de la province, mais aussi la plus acharnée contre la domination turque.

Après avoir pacifié les esprits et rétabli l'ordre dans Tlemcen, Hadjy Mohammed retourna triomphalement dans la capitale de son beylik. Quant au sort ultérieur des deux marabouts qui s'étaient mis à la tête de cette malheureuse expédition, voici les réflexions que fait à ce sujet l'historien dont nous n'avons guère fait ici qu'abréger le récit. « Ceux, dit-il, que le succès avait réunis, ne tardèrent pas à se diviser dans la disgrâce. » Retirés dans la petite ville de Têza, dans le Maroc, les deux marabouts Derkâoua devinrent d'implacables ennemis, et Ben-Chérif finit par faire étrangler son ancien maître. Il se sauva après ce crime dans une autre ville du Maroc, appelée *Mezirda* où il épousa la fille d'un marabout appelé *Bou-Terfas*. Il mourut peu de temps après de la peste. « Ainsi, ajoute le même auteur, périrent misérablement ces deux hommes qui avaient été sur le point de renverser la puissance turque dans le Maghreb, et qui avaient pu rêver pour eux la domination sur ces pays (1) ».

Bou-Terfas, héritier des prétentions de son beau-père, ou désireux de venger la défaite de celui-ci, entreprit en 1227 de l'hégire (1813 de J.-C.) une autre expédition contre les Turcs; la fortune ne seconda pas davantage son audace, car il fut battu, près de Nédromah, avec tous ceux qui avaient pris part à la révolte, par le bey d'Oran, Mohammed Bou-Kabous, et refoulé honteusement chez les Beni-Snassen, ce qui lui ôta l'envie de songer à de nouvelles tentatives (2).

L'année, où eut lieu cette expédition, a laissé un souvenir désastreux dans le pays : il y tomba une grande quantité de neige, et le froid fit périr beaucoup d'hommes et de chevaux; à Tlemcen, l'hiver fut des plus

(1) Walsin Esterhazy. *De la domination turque dans l'ancienne Régence d'Alger*, p. 208.
(2) *Loco supra laudato*, p. 210.

rigoureux. Cette année est désignée par les Arabes sous le nom *d'Année de Bou-Terfas.*

Malgré ces malheurs publics, malgré ces échecs et ces défaites essuyées par les populations indigènes, l'esprit d'indépendance et la haine contre les Turcs ne cessèrent de les animer : jusqu'à la dernière heure de la domination de ces étrangers, la tranquillité du pays fut troublée par les intrigues et les menées séditieuses des marabouts.

La conquête française, loin de calmer ces fâcheuses dispositions des esprits, ne fit que surexciter le fanatisme des Arabes, qui trouvèrent que ce n'était plus avec des coréligionnaires qu'ils avaient affaire, mais avec des étrangers infidèles et ennemis éternels de l'Alkoran. C'est alors que, profitant des troubles causés par cette invasion inattendue, les Marocains, qui n'avaient jamais cessé d'ambitionner la possession de l'ancien royaume des Beni-Zeiyan, tentèrent de s'emparer de la ville de Tlemcen. Un petit corps d'armée commandé par un parent de Mouley Abd'el-Rahman, sultan du Maroc, pénétra dans la province d'Oran et attaqua à l'improviste le camp français de Lella-Maghrnia (20 mai 1844). Il fut combattu et repoussé par le général de Lamoricière.

La guerre se poursuivit entre les Marocains et les Français avec des chances plus ou moins favorables des deux côtés ; elle se termina par la célèbre bataille de l'Isly, qui couvrit le drapeau français d'une gloire impérissable et abattit pour toujours les prétentions des Chérifs sur nos possessions africaines. On sait, du reste, que la grande insurrection qui, presque au début de la conquête française, faillit en anéantir les heureux résultats, avait été inspirée par les marabouts et soutenue au nom de la religion et de l'indépendance spirituelle de la nation arabe par les armes d'Abd'el-Kâder ; que tous ses khalifas ou lieutenants, qui appartenaient à de gran-

des familles de marabouts et jouissaient d'une influence considérable sur les populations, étaient affiliés à une confrérie religieuse, vraisemblablement celle des *Derkâoua* qui avait à sa tête, dans la province d'Oran, un proche parent de l'émir, du nom d'Abd'el-Kâder Abou-Tâleb, ce qui permettrait de croire que l'émir pouvait-être lui-même le chef suprême de la secte pour toute l'Algérie. Ces troubles fomentés, d'un côté, par l'ambition de ce prince, de l'autre, par le fanatisme des marabouts, trouvèrent leur fin avec le règne de l'émir, qui se voyant réduit à l'extrémité, fit sa soumission à la France, le 23 décembre 1847.

Pendant cette longue lutte engagée entre les partisans de l'indépendance du pays et les soutiens de la domination française, Tlemcen n'avait pas tardé de reconnaître la loi du vainqueur : elle avait ouvert ses portes au maréchal Clauzel, qui y fit son entrée le 13 janvier 1836. Un an après (le 30 mai 1837), elle fut cédée, par suite du traité de la Tafna, à l'émir Abd'el-Kâder, qui en donna le commandement à l'un de ses khalifas, appelé Bou-Hâmedy. Après la rupture de la paix entre les deux puissances, la ville de Tlemcen fut occupée de nouveau par l'armée française sous la conduite du général Bugeaud, qui y établit une garnison permanente pour assurer la paix aux habitants et les mettre à l'abri d'un coup de main de la part de l'ennemi. En 1845, conformément au désir des marabouts, qui prêchaient partout la guerre sainte (Al-Djihad) et l'extermination des Chrétiens, Abd-el-Kâder se jeta sur la province d'Oran et vient mettre le siège devant Tlemcen. Il parvint à occuper les parties basses de la ville, mais il ne put s'emparer du Méchouar, qui était défendu par le général Cavaignac et qui résista pendant six mois à toutes les attaques ; au bout de ce temps, la place, ayant reçu des renforts venus d'Oran, obligea l'émir à lever le siège et à se retirer.

Ces derniers événements et une grande partie de ceux qui les précèdent, sortent évidemment du cadre que nous nous étions proposé de remplir en commençant ce travail, car ils appartiennent aux temps modernes et n'entrent point dans la période historique embrassée par Abd'el-Djalil al-Tenessy, période qui s'arrête à l'année 868 de l'hégire (1464 de notre ère) ; mais en prolongeant notre récit, en ajoutant quelques nouveaux traits à notre tableau, en transportant, en un mot, le lecteur curieux jusqu'à l'époque qui a vu notre domination définitivement établie en Algérie et le règne de la paix et de la prospérité fondé pour toujours dans les murs de l'antique et vénérable capitale des sultans Abd'el-Wadites, nous avons cru aller au devant de ses désirs, mettre sous ses yeux des faits peu connus, ou du moins venir au secours de sa mémoire, en lui rappelant un passé glorieux pour nos armes et pour le nom de la France.

CHAPITRE XXXIII.

Documents inédits sur l'histoire de Tlemcen.

Notre tâche serait ici parachevée, s'il ne nous restait à jeter un coup d'œil rétrospectif sur l'ensemble du passé historique de Tlemcen, en résumant dans une sorte de table chronologique et analytique les faits principaux qui se rattachent à l'histoire de cette célèbre cité. Nous nous servirons, pour cela, de certains documents arabes que nous avons sous les yeux et que nous empruntons à deux écrivains qui appartiennent aux temps modernes. Le premier, qui avait nom Abou'l-Kassem ben-Ahmed al-Zeiyâny et était originaire de Fez, connaissait parfaitement la ville de Tlemcen, car il s'y était arrêté en 1227 de l'hégire (1814 de J.-C.) en allant accomplir le pèlerinage de la Mecque et y avait passé un an et six mois.

Il nous a laissé une vaste compilation sur l'histoire des dynasties musulmanes intitulée : *Al-Tordjemân'el-mâoreb ân douali'l-maschreki ouel-maghreb*, L'interprète qui explique clairement l'histoire des dynasties de l'Orient et de l'Occident (1). Cette histoire s'étend de l'établissement de l'empire de Mahomet chez les Arabes jusqu'au règne du sultan des Turcs Ahmed III et à celui de l'empereur du Maroc, Mouley Soleyman, c'est-à-dire jusqu'au milieu de l'année 1813. Le second est anonyme. Il a recueilli dans différents auteurs qu'il ne nomme point une série de notes, fruit de ses recherches et de

(1) Manuscrit de ma collection qui avait appartenu à un savant arabisant, feu M. le général Dastugue. Il est malheureusement acéphale et offre une lacune de quelques pages vers le milieu. (Voir la note au bas de la page 495).

ses lectures, sur l'histoire ancienne de Tlemcen, sur les rois qui gouvernèrent sous l'empire des Beni-Zeiyan, enfin sur les commencements de la domination turque: Ces notes sont consignées sur le dernier feuillet de l'histoire des sultans Abd'el-Wadites par Abou-Zacaria Yahia Ibn-Khaldoun, manuscrit arabe de la Bibliothèque d'Alger, dont je possède une copie.

Elles sont très courtes, embrouillées et remplies d'erreurs de chiffres, erreurs qui sont dues, sans doute, à la négligence des copistes; malgré ces défauts elles fournissent surtout sur les premières années de la conquête turque des indications qu'il serait difficile de trouver ailleurs. Dans leur ensemble, elles sont comme un appendice obligé de l'histoire des Beni-Zeiyan; on peut les considérer comme présentant un grand tableau qui embrasse dans toute son étendue l'histoire de Tlemcen depuis les temps les plus reculés jusqu'au berceau de la domination turque : c'est à ce titre que nous n'hésitons point à les reproduire à la fin de notre travail; mais auparavant il convient de faire connaître la situation qu'occupait dans le Nord de l'Afrique Tlemcen avant l'avénement des Beni-Abd'el-Wad au trône, et, par suite, son élévation au rang de capitale du Maghreb-Moyen: il nous suffira, pour cela, de consulter les anciens géographes qui ont parlé de l'Afrique. Parmi les plus autorisés et les plus anciens nous citerons le célèbre Abou-Obeid al-Bekry, qui écrivait vers le milieu du V[e] siècle de l'hégire, et qui nous donne une description assez détaillée de la ville de Tlemcen dans son grand ouvrage connu sous le titre d'*Al-messâlek ouel-memâlek*, les Routes et les Royaumes (1). Voici le passage qui nous intéresse et que je traduis de l'arabe :

(1) Nous avons cité ailleurs les paroles d'un géographe beaucoup plus ancien, savoir Ibn-Haukal, qui écrivait entre les années 331 (942) et 366 (977). V. *Tlemcen, ancienne capitale du royaume de ce nom*, etc., p. 173.

« Tlemcen, dit-il, est une ville entourée de remparts et sise au pied d'une montagne qui est complantée en noyers. Elle a cinq portes, dont trois regardent le Midi, savoir : la porte des Bains, la porte *Wahab* et la porte de la ruelle (Al-Khaukhah). Du côté du Levant, il y a la porte de la Montée (*Al-Akabah*), et du côté du Couchant la porte qui porte le nom d'Abou-Korrah (1). Elle renferme des monuments fort anciens et qui sont l'œuvre de ses premiers habitants. On y voit aussi encore de nos jours des Chrétiens qui ont survécu à la ruine de leur domination dans le pays, et qui possèdent une église habitée et fréquentée par eux. Dans les monuments en question on découvre très souvent des trésors et des objets précieux. Les anciens habitants y avaient amené l'eau de plusieurs sources d'un endroit appelé *Lourit* qui est situé à la distance de six milles de la ville (2).

« Tlemcen est aujourd'hui la capitale du Maghreb-Central. Elle a de grandes rues, des mosquées en grand nombre, entre autres une mosquée cathédrale (*Djâmie*), des arbres de toute espèce, des rivières qui font tourner des moulins, entre autres le *Satfécif*. C'est le siège de l'empire des Zénètes, le centre des tribus berbères, le rendez-vous des commerçants de tous les pays du monde... Tlemcen n'a jamais cessé de produire des savants et des traditionnistes. On y professe généralement la secte du docteur Mâlek ben-Anas.

« Au midi de la ville s'élève *Kalaat Ibn el-Djâhel* : qui est une place forte et bien défendue ; son territoire abonde en fruits et se trouve arrosé par des courants

(1) Abou-Korrah, chef de la tribu des Beni-Ifren, qui habitaient le territoire de Tlemcen, régna dans cette ville une quarantaine d'années. Il combattit pour l'indépendance nationale contre les conquérants arabes auxquels il livra plusieurs batailles sanglantes. Il vivait sous le règne du khalife abbasside-Abou-Djâafar Al-Mansor (754-775).

(2) Ce nom semble dérivé du latin *Lauretum*, lieu planté de lauriers.

d'eau. Elle touche à la montagne de Terni (1), laquelle avec ses dépendances forme une région montagneuse fort peuplée et qui s'étend vers le Midi jusqu'à la ville de *Tizil* (2), sur la frontière du désert. C'est de là que l'on se rend à la ville de Sidjilmessa (3), à Argalou (4) et à Alkalaah (5), qui est une cité fort peuplée, où l'on voit des monuments des siècles passés, et une mosquée. Au Nord de Tlemcen il y a un hameau que l'on nomme *La Porte du château* (Beb el-Kasr); au-dessus s'élève une montagne qui s'appelle la *Montagne du Mulet.*

C'est au pied de cette montagne (6) que jaillit la source du Satfécif, lequel se jette incontinent dans un vaste bassin construit dans les temps anciens par les habitants. Dans sa chute, il produit un tel fracas qu'on l'entend de fort loin. Franchissant cet obstacle il se dirige paisiblement vers une localité que l'on nomme *Al-Mehmaz* (les Éperons); puis il pénètre dans la vallée d'*Al-Henne* (le Henné), traverse les Jardins du Pèlerin (*Djenan el-Hadjj*), et se jette dans l'Isser; un des affluents de la Tafna. Celui-ci coule vers la ville d'Arechgoul (aujourd'hui Rachgoun), où il se déverse dans la mer. Or Archgoul est située dans la partie maritime du territoire de Tlemcen. Entre la ville d'Archgoul et Tlemcen s'étend la plaine de Zidour sur une longueur de vingt-cinq milles. »

Cette description, nous le répétons, s'applique à Tlem-

(1) Cette montagne, qui domine Tlemcen du côté du Sud, est un vaste plateau habité par les Beni-Ournid.

(2) Ville située au Sud de Sebdou.

(3) Ville située à 80 lieues au S.-S.-O. de Tlemcen, à l'Est de l'Atlas marocain sur le Ziz. C'était anciennement la capitale du Tafilelt; mais elle a disparu et l'on en ignore même l'emplacement.

(4) Probablement la même que Ouargla ou Ouerglan, ville et oasis situées à 70 lieues Sud de Biskra.

(5) Ville située au sud du Laghouat et du Djebel-Amour.

(6) A une lieue environ à l'Est de Tlemcen.

cen à l'époque où cette ville était encore sous l'empire des Édrissites; mais sous les dynasties qui leur succédèrent, celles des Almoravides et des Almohades, Tlemcen ne cessa de s'agrandir et de s'élever. Elle dut surtout sa prospérité à la ruine de deux villes qui avaient été le siège d'un empire, nous voulons dire Arechgoul, dont il vient d'être question, et de Tihart, qui furent ruinées par les partisans des Almoravides, les Beni-Ghraniah, entre les années de l'hégire 581 (1185 de J.-C.) et 583 (1187 de J.-C.). Les habitants de ces deux villes qui étaient parvenus à échapper au massacre se réfugièrent dans les murs de la capitale du Maghreb-Central et en triplèrent la population. Sous le règne des Beni-Zeiyan, malgré les guerres presque incessantes qu'elle eut à soutenir contre des voisins puissants et jaloux de son indépendance, malgré les sièges longs et fréquents qu'elle avait eus à subir, Tlemcen ne laissa pas que de se relever toujours de ses désastres et d'atteindre un degré de gloire et de prospérité, qui lui donnait l'aspect d'une vraie capitale musulmane et du siége du khalifah.

Dès la fondation du royaume des Beni-Zeiyan, Tlemcen avait acquis une splendeur qui faisait l'admiration de tous les étrangers. Le célèbre voyageur Abou-Mohammed al-Abdéry, qui la visita en 688 de l'hégire (1289 de J.-C.), la dépeint, dans son itinéraire, comme une cité sinon heureuse et florissante, du moins comme fort grande et bien fortifiée. « Tlemcen, dit-il, est une ville d'une grande étendue, moitié en plaine, moitié sur une colline, d'un aspect agréable, coupée en deux parties qui sont séparées par un rempart. Elle possède une mosquée magnifique et très vaste. Ses marchés sont très animés. Rien n'égale l'amabilité de ses habitants. Hors de la ville et sur le versant supérieur de la montagne se trouve *El-Hubbed* : c'est le cimetière où sont enterrés les hommes vertueux ainsi que les marabouts. Le plus

beau et le plus vénéré des mausolées qui y figurent, est celui du pieux, du saint Abou-Médien, l'unique de son temps. A côté s'élève un cloître (*Ribath*) d'une architecture remarquable et qui est souvent visité. Des vignobles et des vergers forment une écharpe verdoyante autour de Tlemcen, dont les remparts ne manquent pas de solidité. A l'intérieur sont de vastes et beaux établissements de bains; mais le mieux tenu, sous le rapport de la propreté et, par conséquent, le plus fréquenté, est celui qu'on appelle *Al-Aâlia*. Il serait difficile d'en trouver un pareil. Cette ville, en somme, est aussi belle à connaître qu'à voir (1). »

Le frère du célèbre historien des Berbères Abd'el-Rahman-Ibn-Khaldoun, Abou-Zakaria-Yahia, qui vivait à la cour du sultan Abou-Hammou II, n'est pas moins élogieux dans la description qu'il fait de la ville de Tlemcen dans les premières pages de son histoire de la dynastie des Beni-Abd'el-Wad.

« C'est, dit-il, une cité fort ancienne et qui est située dans le quatrième climat. Elle est bâtie dans une plaine et entourée de collines. Dans la langue du pays, elle s'appelle *Tilimsin*, nom composé de deux mots *tilim* et *sin*, qui en berbère signifient *réunion de deux choses*, savoir le Tell et le désert. On la nomme aussi *Telchan*, c'est-à-dire l'apanage et l'honneur du Tell. Elle comprend deux grands quartiers, l'un appelé *Agadir* et l'autre *Tagrart*.

« Agadir représente la ville antique et primitive, le chef-lieu des Beni-Ifren. Tagrart, dont le nom veut dire camp ou campement, doit son origine au sultan almoravide Youssouf ben-Teschifin, qui la bâtit sur l'emplacement où il avait établi son camp pendant qu'il assiégeait Agadir ou l'ancienne ville.

(1) Extrait de l'Itinéraire d'Al-Abdéry, par Cherbonneau, dans la *Revue africaine et coloniale*, nº d'avril 1860, p. 288.

« Tlemcen est une cité solidement construite, jouissant d'une agréable température, alimentée par des eaux douces et potables, entourée d'un territoire fertile et riche en excellentes productions. Elle est assise au pied d'une montagne et un peu au-dessous de sa crête ; elle s'étend plus en longueur qu'en largeur du levant au couchant, telle qu'une jeune fiancée mollement assise sur son lit nuptial ; les sommets des édifices qui s'élèvent fièrement au-dessus d'elle sont comme les fleurons d'une couronne qui ornerait son front. Par sa haute assiette elle domine une vaste plaine propre à la culture, dont la charrue déchire le dos et les points saillants qui s'élèvent comme les bosses des chameaux, un sol fertile dont le patient laboureur, armé de son bident, ouvre les entrailles que la nue vient de ramollir par une pluie bienfaisante.

« Les rois possèdent à Tlemcen des châteaux qui renferment dans leur enceinte des bâtiments superbes, des pavillons élevés, des jardins dont on admire les berceaux de verdure, l'ordre et l'arrangement des plantations, la convenance et la symétrie de toutes les parties, enfin les justes proportions qui règnent dans leur étendue en long et en large, en sorte que, dans leur ensemble, ces palais peuvent faire honte au *Khavernak*(1) couvrir la *Rossâfah* (2) de confusion et se moquer fièrement du *Sédir* (3).

« Des hauteurs voisines de Tlemcen se précipitent en

(1) Nom d'un célèbre palais que le roi Nooman ben-Moundhir avait fait construire auprès de la ville de Hirah, dans l'Irak arabique.

(2) La Rossâfah. C'est le nom de deux magnifiques châteaux, l'un construit à Koufah par le khalife Almansor, et l'autre qu'avait fait bâtir Haroun al-Raschid, à Bagdad, sur la rive orientale du Tigre.

(3) Autre palais qui s'élevait sur un canal de ce nom dans le voisinage de Hirah. Le Sédir était l'ouvrage d'un célèbre architecte nommé Sinnimar.

cascade des ruisseaux d'une eau claire et limpide, qui est menée dans son enceinte par des canaux et des conduits souterrains; elle est ensuite distribuée aux mosquées et aux collèges soit par des fontaines, soit par des réservoirs ou châteaux d'eau; elle traverse et alimente les maisons et les bains, remplissant les citernes et se débordant des bassins; l'excédant sort de la ville et va arroser les vergers et les champs à blé dans le voisinage.

« Par la réunion de ces avantages Tlemcen est une cité dont la vue fascine le cœur, dont la beauté séduit l'esprit. Ceux qui ont voulu la célébrer n'ont eu aucune peine à trouver des sujets de louange; aussi l'ont-ils fait longuement, avec charme et élégance.

« Tlemcen a cinq portes savoir : la porte *Al-Djiad* (des nobles coursiers), au Midi; la porte *Al-Akabah* (de la Montée), au Levant; la porte de cidi *Al-Halouyi* et la porte *Al-Karmedin* (des Tuiliers), au Nord (1); enfin la porte *Kachoutah*, au Couchant. »

« Tlemcen se compose, comme il a été dit plus haut, de deux cités, que renferme aujourd'hui un seul et unique mur d'enceinte. Mais les habitants de l'une comme de l'autre sont tous également des gens de bien, probes et honnêtes, fidèles à leurs engagements, chastes de mœurs, attachés à la religion, modestes dans leur manière de vivre, dans leur habillement et leur demeure, suivant en cela les louables traces de leurs ancêtres. Ils vivent, pour la plupart, des ressources que leur procurent la culture de la terre et le tissage de la laine, art dans lequel ils s'étudient à se surpasser les uns les autres, et où ils excellent, en confectionnant les étoffes les plus légères et les plus fines, si bien qu'il n'est pas rare de trouver

(1) Cette porte, flanquée de deux tours massives, s'ouvrait autrefois sur la campagne au Nord-Ouest de la ville. « Ses ruines, dit M. Ch. Brosselard, conservent un cachet des plus pittoresques. »

chez eux des *Kessa* (vêtements) et des bernous qui ne pèsent pas plus de huit onces et des ceintures de cinq onces, industrie qui a illustré leur nom aussi bien dans les temps anciens que dans les temps modernes, ce qui fait que ses produits sont exportés dans toutes les grandes villes, en Orient et en Occident. Ajoutez à ce précieux avantage que Tlemcen a toujours été une mine féconde en savants du premier mérite, en Saints des plus distingués par leur savoir et leur piété, témoins les lieux de pèlerinage situés hors de la ville, que l'on vient visiter des contrées les plus lointaines, témoins aussi les histoires et les légendes de ces saints personnages (1) que se plaît à répéter la langue des petits et des grands. »

Après cette description topographique et ethnologique à la fois, nous allons reproduire, comme nous l'avons promis, le tableau chronologique, qui accompagne le dernier feuillet de l'histoire des Beni-Abd'el-Wad, que nous venons de citer. L'auteur de ce précieux document le fait précéder de ce court préambule : « Louange à Dieu, le seul, l'unique ! » Puis il ajoute :

« Pour compléter notre travail de copiste, nous allons mentionner ici certaines matières se rattachant à l'histoire qui précède ces lignes, matières et faits que nous avons puisés dans Al-Tenessy et autres écrivains dignes de foi.

« Voici d'abord ce que dit Al-Tenessy (que Dieu lui fasse miséricorde !) :

« La durée du règne du sultan Abou-Hammou-Moussa fut de trente et un ans. Ce prince fut tué dans le mois de dhou'l-hidjjah de l'an 791 de l'hégire (1389 de notre ère).

« Il eut pour successeur son fils Abou-Teschifin, qui monta sur le trône l'an 792 (1390) et mourut le 28 de

(1) Abou-Zakaria Yahia Ibn-Khaldoun, *Histoire des Beni Abd-el-Wad*, fol. 3 et 4 de mon manuscrit.



Aboul-Saïd, fils du sul-
par celui-ci dans les der-
rram de l'année suivante,
ı.
à peine depuis cinq mois,
ıd, secondé par les ar-
quer dans sa capitale et
redjeb de la même an-
t paisiblement et avec
raineté des sultans mé-
ıatorze ans, quand il fut
hammed, fils de Mou-
ous le surnom de *Ben-*
ıns sa révolte par les
da ainsi à son oncle
l'an 827 de l'hégire
bd'Allah Mohammed
de Tlemcen, eut à
il avait supplanté; il
o son concurrent et
ı le mercredi 4 de
gire (1429 de J.-C.).
événements qui s'ac-
Mouley Mohammed
d'Al-Tenessy, qui dif-
ır anonyme du tableau
voici les paroles : « Après
Al-Saïd dont le règne fut
souverain tomba entre les
ıâlek Abd'el-Wâhed, qui gou-
titre de khalife pendant une
ıblement une lacune de nombres
ces entre[illegible]tes, ayant été attaqué
ı, qui [illegible] l'étendard de la ré-
ite de[illegible] je du jour même où
laté jour se leva, il des-

rebie II de l'an 795 (1393), après un règne de trois ans quatre mois et seize jours.

« Abou-Teschifin eut pour successeur son fils Abou-Thâbit-Youssouf, lequel, après avoir occupé le trône une quarantaine de jours seulement, fut trahi et assassiné dans un complot ourdi contre lui par son oncle Abou'l-Hadjjaj, fils d'Abou-Hammou.

« Après lui, Abou'l-Hadjjaj fut proclamé sultan dans les premiers jours de djomâda I, l'an 795. Après avoir régné dix mois, il fut assassiné, à son tour, par son frère Abou-Zeiyan (796-1393).

« Mouley Abou-Zeiyan, s'étant emparé du trône, régna paisiblement pendant cinq ans. Après cela, il fut attaqué par le fils de son oncle (1) ou son cousin Abou-Mohammed Abd'Allah, qui le dépouilla du pouvoir et le chassa de la ville (801 de l'hégire 1398 de J.-C.). Après quatre ans d'une vie errante et aventureuse, ajoute Al-Tenessy, ce malheureux prince fut impitoyablement assassiné chez les Beni-Ouâzen (en 805 de l'hégire 1402 de J.-C.).

« Mouley Abou-Mohammed Abd'Allah, qui avait été proclamé en 801 de l'hégire, ne jouit pas longtemps du pouvoir souverain (car dans le courant de l'année 804 il fut chassé de son palais par les Beni-Mérin et remplacé sur le trône par son frère le sultan Abou-Abd'-Allah-Mohammed, surnommé *Ben-Khaulah*).

« Après la déposition de son frère, en 804, Ben-Khaulah régna paisiblement environ neuf ans, car il mourut sur le trône le mardi 7e de dhou'l-kiadah l'an 813 de l'hégire (1411 de J.-C.).

« Abou-Abd'Allah Mohammed Ben-Khaulah eut pour successeur son fils, Mouley Abd'el-Rahman (1411), qui ne parvint à se maintenir sur le trône que l'espace d'environ deux mois et quelques jours. (Il fut, en effet,

(1) Al-Tenessy dit : *son frère.*

attaqué par son oncle Mouley Aboul-Saïd, fils du sultan Abou-Hammou, et déposé par celui-ci dans les derniers jours du mois al-moharram de l'année suivante, 814 de l'hégire (1412 de J.-C.).

« Mouley Abou'l-Saïd régnait à peine depuis cinq mois, lorsque son frère Abd'el-Wâhed, secondé par les armes des Mérinides, vint l'attaquer dans sa capitale et parvint à le détrôner, le 16 de redjeb de la même année. Abd'el-Wâhed gouvernait paisiblement et avec gloire son royaume sous la suzeraineté des sultans mérinides de Fez, depuis environ quatorze ans, quand il fut détrôné par Abou-Abd'Allah-Mohammed, fils de Mouley Abou-Teschifin, plus connu sous le surnom de *Ben-al-Homrah*, lequel fut appuyé dans sa révolte par les sultans hafsides de Tunis. Il succéda ainsi à son oncle le dimanche 16[e] de djomâda II de l'an 827 de l'hégire (1424 de J.-C.). Mouley Abou-Abd'Allah Mohammed Ben al-Homrah, assis sur le trône de Tlemcen, eut à soutenir les attaques du prince qu'il avait supplanté; il finit par se saisir de la personne de son concurrent et par le faire mourir, ce qui arriva le mercredi 4 de dhou'l-kiadah de l'an 833 de l'hégire (1429 de J.-C.). Telle est, en somme, la série des événements qui s'accomplirent sous le règne agité de Mouley Mohammed Ben al-Homrah, d'après le récit d'Al-Tenessy, qui diffère un peu de celui de l'auteur anonyme du tableau que nous transcrivons, et dont voici les paroles : « Après lui, dit-il, c'est-à-dire Mouley Al-Saïd dont le règne fut de cinq mois, le pouvoir souverain tomba entre les mains de Mouley Abou-Mâlek Abd'el-Wâhed, qui gouverna l'empire avec le titre de khalife pendant une année (il y a ici probablement une lacune de nombres ou de chiffres). Sur ces entrefaites, ayant été attaqué par Ben al-Homrah, qui avait levé l'étendard de la révolte, il prit la fuite dans la matinée du jour même où la révolte avait éclaté. Lorsque le jour se leva, il des-

cendit de cheval, et, comme il pleuvait, il alla se réfugier dans des latrines, non loin de la porte *Kachoutah.* Par malheur, il avait été aperçu par une vieille femme abd'elwadite qui appartenait à une famille des plus considérables de la ville. Celle-ci entra après lui dans le lieu en question, et lui arrachant ses vêtements, elle se mit à pousser de grands cris et à appeler à son secours les Abd'elwadites, qui, se jettant sur lui, l'égorgèrent et le trainèrent jusque dans les bains d'Al-Tabour, où les employés l'achevèrent en lui coupant la tête (833 de l'hégire, 1430 de J.-C.).

« Le corps de ce malheureux prince fut enseveli dans le cimetière de cidi Ibrahim, qui primitivement était affecté à la sépulture des membres de la famille royale.» C'est là que son tombeau a été découvert, il y a plusieurs années, dans les fouilles opérées par les soins de M. Ch. Brosselard. Il porte l'épitaphe suivante: « Louange à Dieu seul! C'est ici le tombeau de notre seigneur, le prince juste, glorieux, etc., Abou-Mâlek Abd'el-Wâhed, fils de notre seigneur, le sultan Abou-Hammou, décédé dans le mois de dhou'l-kiadah de l'année huit cent trente-trois. Que Dieu, dans sa bonté et sa générosité lui fasse miséricorde! »

« Abou-Mâlek Abd-'el-Wâhed fut remplacé sur le trône par Mouley Mohammed Ben al-Homrah, lequel fut proclamé au milieu de djomâda II l'an 828 et régna l'espace de sept mois. »

D'après le récit d'Al-Tenessy, Mouley Mohammed, qui avait repris possession de l'empire, s'enfuit de la capitale à l'approche de l'armée du sultan hafside Abou-Farès, dont il avait encouru la disgrâce, quatre-vingt-quatre jours après sa réinstallation sur le trône et alla chercher un refuge chez les Beni-Iznâcen, où il fut poursuivi et assiégé par Abou-Farès. Réduit à l'extrémité et comptant sur la clémence de son ennemi, il se décida à se rendre auprès de lui, mais après quelques

jours de bons procédés de la part du sultan hafside, il fut mis à mort avec tous les officiers qui l'avaient accompagné dans sa fuite. Après sept mois d'interrègne, pendant lesquels le sultan Abou-Farès avait confié le gouvernement de Tlemcen à l'un de ses favoris, il reprit le chemin de l'Orient, en conférant la couronne royale à l'un des derniers fils du sultan Abou-Hammou, Abou'l-Abbès Ahmed.

« Mouley Abou'l-Abbès Ahmed, prince juste et sage que l'on surnomma *Al-âkel* ou *Al-akly*, c'est à dire l'Intelligent, était venu de l'Ifrikiah à la suite du sultan hafside Abou-Farès dans l'expédition de ce prince contre Tlemcen. On lui prêta serment de fidélité, après sa promotion au khalifah, c'est-à-dire le vendredi 1er de redjeb de l'année 834, le jour même où il fit son entrée à Tlemcen. La durée de son règne fut de 32 ans. (1).

Il fut renversé par son petit-neveu Abou-Abd-d'Allah Mohammed, fils d'Abou-Zeiyan qui portait le sobriquet de *Abou'l-Kalmous* ou *Galmous* (2). Mouley Abou-Ab-Allah Mohammed, qui en montant sur le trône prit le surnom d'*Almotawekkel âl Allah* (celui qui met sa confiance en Dieu), s'étant saisi de sa personne, se contenta de l'envoyer en Espagne, où il mourut en prison.

Telle est la fin que l'auteur de notre tableau chronologique assigne au règne de Mouley Abou'l-Abbès Ahmed; mais je dois faire observer que ce détail n'est point conforme à la chronique d'Al-Tenessy, qui nous apprend que ce malheureux prince parvint au bout d'un an à s'échapper de la prison où il était détenu et à repasser en Afrique, où, ayant levé un corps d'armée parmi les Arabes et les Berbères, il vint bloquer la capitale de

(1) Le texte porte le chiffre de 924, ce qui est évidemment une erreur due à l'inadvertance du copiste.

(2) Nom d'origine berbère. Dans le dialecte Tamachek, *Guelmous* ou *Aguelmous*, désigne le voile noir, en arabe *litham*, dont les Imouchar se couvrent la tête.

l'empire, où il fut battu et tué après quatorze jours de siége, savoir le lundi 13e de dhou'l-hidjjah de l'année 876 de l'hégire (1463 de J.-C.), témoignage incontestable et sans réplique, puisqu'il repose sur l'autorité d'un écrivain qui était presque contemporain des événements qu'il raconte.

« Abou-Abd'Allah Mohammed al-Motawekkel se maintint sur le trône onze ans moins deux mois, après quoi il termina paisiblement sa carrière dans la capitale de son empire.

Avec le règne d'Abou-Abd'Allah Mohammed Almotawekkel âla Allah finissent les données chronologiques que l'auteur du tableau a puisées dans la chronique d'Al-Tenessy, laquelle s'arrête à l'année 868 de l'hégire, époque où l'usurpation du pouvoir royal se trouva définitivement consolidée par la mort de Mouley Abou'l-Abbès Ahmed.

« Le sultan eut pour successeur sur le trône son fils Abou-Teschifin, lequel, au bout de quarante jours, d'autres disent après quatre mois de possession, fut détrôné par son frère, le prince Abou-Abd'Allah Mohammed Al-Thâbity.

« Celui-ci poussa son règne jusqu'à l'année 877 de l'hégire (1474 de J.-C.), époque où, d'après une donnée fournie par l'auteur du *Bostan*, il fut assassiné par ses frères (1). Il avait joui des honneurs de la souveraineté l'espace de quarante-quatre ans dix mois, si nous en croyons l'auteur anonyme de notre tableau chronologique (2).

« L'aîné de ses fils, appelé comme lui Abou-Abd'Allah Mohammed, lui succéda et occupa le trône jusqu'en 928

(1) Biographie du cheikh Mohammed Ibn-Saïd, surnommé Al-hadjj (le Pèlerin), p. 324 du manuscrit de notre collection.

(2) Le texte arabe est ici fort embrouillé. Nous avons tâché de rétablir les faits et les dates, d'après les historiens qui ont parlé de cette époque d'une manière, du reste, assez peu claire et confuse.

de l'hégire (1516 de J.-C.), c'est-à-dire jusqu'à sa mort, qui arriva le dimanche 23 de redjeb II de la même année.

« Mouley Abou-Abd'Allah Mohammed eut pour successeur le prince Abou-Hammou, frère de Mouley Mohammed Al-Thâbity. Il fut proclamé le jour même de la mort de son prédécesseur (au préjudice du prince Abou-Zeiyan Ahmed, qu'il fit jeter en prison et garder avec la plus grande sévérité). Il occupait le trône depuis dix mois, quand il fut dépouillé de la royauté par les Turcs, à l'instigation du cadhi Abou-Yahia Al-Okbâny et de Ben-Youssouf al-Zeiyâny.

« Aroudj s'empara du pouvoir, après avoir fait périr sept membres de la famille royale, environ soixante-dix Abd'elwâdites des plus considérables, plus de mille personnes parmi les hommes les plus vertueux de la ville de Tlemcen. Après un règne de neuf mois, Aroudj fut obligé de quitter la ville le jour de la fête (le 29 chawal) de l'année neuf cent vingt-cinq (1513 de J.-C.)(1). Réduit à fuir, il fut atteint dans la montagne des Béni-Moussa, où il fut tué. Du reste, son histoire est connue du monde entier.

« Après cela, Bou-Hammou fut rétabli sur le trône ; mais, après l'avoir occupé neuf mois, il fut renversé par son frère, le prince Abou-Sarhan Al-Masseoud, qui jouit du pouvoir pendant trois ans moins trois mois (de 1518 à 1521).

Al-Masseoud fut, à son tour, renversé par un autre de ses frères, Mouley Abou-Menad-Abd'Allah, prince brave et très religieux, qui s'empara de sa personne et le fit périr. Il s'était emparé du pouvoir dans les premiers jours du mois de moharram, le 1er de l'année 927 de l'hégire (1521 de J.-C.).

« Mouley Abou-Hammou était resté jusqu'à sa mort

(1) Le texte porte fautivement le chiffre 935.

fidèle aux Espagnols qui l'avaient replacé sur le trône. Après lui fut proclamé son frère Abou-Mohammed-Abd'Allah qui, rompant avec les Chrétiens, jouit tranquillement du pouvoir sous la protection du pacha d'Alger, Khair el-dyn. Etant mort une douzaine d'années après, c'est-à-dire vers l'année 1540, il laissa deux fils, Abou-Zeiyan-Ahmed et Abou-Abd'Allah-Mohammed (selon toute vraisemblance les mêmes que l'auteur du tableau nomme *Abou-Sarhan al-Masseoud* et *Abou-Menad-Abd'Allah*), lesquels se disputèrent l'héritage de leur père.

« Abou-Zeiyan, comme étant l'aîné de la famille, était monté sur le trône, comptant sur l'alliance que son père avait contractée avec les Turcs d'Alger, mais il fut chassé de Tlemcen par Abd'Allah, qui, pour maintenir son usurpation et appuyer ses prétentions, eut recours aux armes des Espagnols, alors maîtres de la ville d'Oran et de Mersa'l-Kébir.

Don Alphonse de Martinez, gouverneur d'Oran, répondant à cet appel, marcha au secours de son allié avec une partie de la garnison, mais il fut repoussé avec de grandes pertes d'hommes par les troupes d'Abou-Zeiyan.

Dans une seconde expédition, commandée par le comte d'Alcaudète, les Espagnols trouvèrent le moyen de réparer l'honneur de leurs armes, car après avoir vaincu l'ennemi dans une bataille sanglante, ils pénétrèrent dans la capitale du royaume et y réinstallèrent leur allié. Son compétiteur, qui s'était réfugié dans le Sud du royaume avec quelques contingents, fut poursuivi dans sa retraite par l'armée triomphante et mis en pleine déroute dans une bataille définitive.

Abd'Allah, qui devait son rétablissement aux armes espagnoles, ne jouit pas longtemps des prérogatives attachés à la royauté, car les populations qu'il commandait ne lui pardonnèrent point son alliance avec les

Chrétiens, ni l'origine impie de son pouvoir et de sa domination : chassé ignominieusement de sa capitale et abandonné de ses partisans, il s'enfuit dans le désert, où il fut massacré par les Arabes, qui apportèrent sa tête à Mouley-Abou-Zeiyan-Ahmed, son frère et successeur (probablement vers 1543 ou 44).

« Il eut pour successeur, ajoute l'auteur du tableau, son fils Abou-Abd'Allah, petit-fils du renégat Bou-Ridouan. Quand celui-ci fut proclamé, il était âgé seulement de neuf ans et se trouvait sous la tutelle de son grand-père maternel Ben-Ridouan. Ce personnage (Ben-Ridouan) trahit le mizouar Mohammed, fils d'Abd'Allah al-Nadjjar qu'il assassina. Il fit également périr le caïd Ahmed al-Korâbely avec une foule de compagnons de celui-ci, après quoi il éleva au pouvoir son petit-fils Abou-Abd'-Allah, dont il a été question plus haut. Celui-ci gouvernait la ville (sous le patronage de son aïeul maternel) depuis vingt et un jours, quand arriva d'Alger Mouley-Abou-Abd'Allah-Mohammed, fils de Mouley-Abd'Allah (petit-fils de Mohammed al-Thâbity), accompagné de son vizir Al-Andjerâny Aly-Mansour, fils d'Abou-Ghânem. Celui-ci fut alors proclamé khalife et il gouverna le royaume l'espace de dix ans et deux mois. Après cela, il fut dépouillé du pouvoir souverain par Abou-Abd'Allah, neveu de Ben-Ridouan, dont il vient d'être parlé, avec le secours d'une armée chrétienne composée de quatorze mille hommes (1). Il entra dans Tlemcen, et son frère Mouley-Mohammed al-Râchedy partit pour l'Orient.

« Abou-Abd'Allah ayant gouverné Tlemcen avec le

(1) Abou-Abd'allah fut réinstallé par le comte d'Alcaudète, après une bataille sanglante livrée, près de Tlemcen, contre Messaoud, qui fut battu et obligé de s'enfuir dans le désert où il fut poursuivi et battu une seconde fois par les Espagnols. Le comte d'Alcaudète était sorti de la ville d'Oran à la tête de quatorze mille hommes, le 27 janvier 1543. Il entra dans Tlemcen sans coup férir, mais la ville fut livrée au pillage et la population presque entièrement massacrée ou réduite en esclavage.

concours des Chrétiens pendant deux mois, fut de nouveau dépossédé par Mouley-Mohammed, lequel, après avoir régné dix-huit mois, mourut le mardi 8e de ramadhan de l'année 998 de l'hégire, lisez 949 (1543 de J.-C.).

« Après lui, le gouvernement échut au fils de son oncle ou son cousin paternel, Al-Montacer, fils d'Ahmed, qui fut assiégé dans sa capitale par son cousin Ahmed, fils de Mouley-Abd'Allah, avec le grand-vizir Abou-Aly-Mansour, fils d'Abou-Ghânem, pendant sept mois. Au bout de ce temps, les assiégeants étant parvenus à entrer dans Tlemcen et à se rendre maîtres de la ville, le sultan prit la fuite, mais il fut atteint et massacré par ses vizirs, par son frère Ahmed et par le cid Almersâouyi.

« Il eut pour successeur le susdit Ahmed, lequel, après un règne de trois mois, fut déposé par Ahsan, fils du pacha Khair el-dyn, qui, en exigeant la reconnaissance de sa suzeraineté, confia le gouvernement de la ville à Abou-Abd'Allah, celui qui avait poussé les Chrétiens à marcher avec lui contre Tlemcen, et dont il a été question plus haut.

« Abou-Abd'Allah ne régna qu'un seul jour, car le lendemain il fut destitué par le même Hassan qui donna le commandement de Tlemcen et le khalifat à l'un des officiers turcs qu'il avait amenés avec lui, appelé Al-Hadjj-Waly.

« Celui-ci trouva un concurrent dans la personne d'Ahmed, fils de Mouley-Abd'Allah, mais ses prétentions furent désapprouvées par le vizir Mansour, fils d'Abou-Ghânem, et finalement il fut expulsé de Tlemcen de vive force et durement par les agissements et les menées du même vizir, après les quelques mois que le susdit Al-Hadjj-Waly tint les rênes du gouvernement.

« Celui-ci eut pour successeur dans le commandement de la ville, le prince Ahmed, dont il a été déjà fait men-

tion. Il jouissait du pouvoir depuis huit mois, quand les Turcs firent marcher contre lui Hassan pacha, accompagné de Mouley-Abou-Abd'Allah, frère du sultan règnant, comme il a été dit ci-dessus.

Mouley-Ahmed, ayant pris la fuite, se réfugia dans la ville de Debdou (1). Là, il tomba entre les mains d'Othman Ibn-Yahia, prince mérinide, qui s'empara de son argent et fit prisonniers les habitants de Tlemcen qui étaient ses partisans et l'avaient suivi dans sa disgrâce, perfidie indigne, que jamais roi de la terre n'avait osé commettre, que, nul après lui, ne commettra, et dont ne sont pas même capables les brigands et les voleurs de profession.

« Mouley Abou-Abd'Allah gouverna Tlemcen, sous la suzeraineté des Turcs, pendant huit mois ; puis il fit mettre à mort ses frères, ainsi que le fils de son oncle (son cousin), environ treize enfants, et cela sans pitié pour leur jeune âge ; c'est qu'il n'y a vraiment que Dieu dont la clémence soit parfaite ; toutefois Dieu ne dirige point les mauvais desseins ni les crimes des traîtres, car il permit que le jour même de cet affreux massacre et dans la matinée quatre de ses frères vinrent l'attaquer dans le pavillon du jardinet de Bou-Hart, où il se reposait, et le firent périr misérablement. Ainsi finit le règne de ce prince qui fut loin, comme on voit, d'être glorieux : ayant attiré sur sa tête la colère du ciel, il expia sa cruauté par la perte de la vie.

« Son successeur dans la dignité de khalife et dans le gouvernement de Tlemcen, fut Mouley Hassan, fils de Mouley Abd'Allah, l'un des frères qui avaient été jetés en prison. Ce prince, qui était vassal des Turcs, occupait le trône depuis environ dix-huit mois, quand il eut

(1) Ville située sur une montagne du même nom. Elle est à vingt-six milles S.-E. de Guercif et à vingt-un milles E. du Molouia, sur les frontières orientales du Maroc, dans la région des Angad.

à se défendre contre les prétentions ambitieuses des souverains du Maroc. En effet, le chérif, le prince juste, le zélé champion de la cause de Dieu, Mouley Mohammed Al-Cheikh se mit en campagne, et mit à la tête de troupes innombrables ses quatres fils, Mouley Mohamed al-Harrâny, Mouley Abd'el-Kâder, Mouley Abd'-Allah et Mouley Abd'el-Rahman, qui s'emparèrent de Tlemcen (1). On fit marcher contre eux le susdit Hassan avec de nombreux contingents de Turcs, qui se dirigèrent vers la ville de Chélif et de Mostaghânem, et allèrent rejoindre les Arabes de la dépendance de Tlemcen, les Beni-Amer, les Beni-Râched et les Beni-al-Talhah, chez qui ils ne réussirent point à faire des recrues. Toutefois ils parvinrent à gagner tous les Arabes de la tribu des Zoghbah, des fractions des Beni-Amer, des Beni-Al-Talhah, des Beni-Râched, lesquels, s'étant réunis en corps d'armée, se mirent en mouvement vers Alger. Là le caïd Hassan *Corso*, se mit à leur tête avec une escorte considérable de Turcs, et l'on marcha hardiment sur Tlemcen.

« Les deux partis se rencontrèrent à *Zadidjah*, où se livra une bataille formidable, qui fit périr beaucoup de monde, sans avoir un résultat décisif. Les Arabes, désespérant alors du succès de leurs armes, battirent en retraite du côté de l'Orient et retournèrent à Alger, après avoir pillé et ravagé le pays.

« Quelque temps après cet échec, les deux caïds Tâfa ben Aly et Aly sortirent d'Alger à la tête d'une nouvelle armée et se mirent en campagne. Sur leur passage, les Arabes étant venus en foule se rallier aux Turcs d'Alger, ils marchèrent ensemble sur Tlemcen. Les Chérifs, fils de Mohammed Al-Cheikh, dont il vient d'être question, étant sortis de la ville pour aller à leur rencontre, les deux partis en vinrent aux mains près de la rivière de

(1) Vers la fin du mois de mars de l'année 1551.

Bou-Azzoun, où l'armée marocaine subit une honteuse défaite. A Dieu seul appartient l'empire, et il l'octroye à qui il lui plaît, car il est puissant et sage. Les Turcs et les Arabes s'emparèrent du camp des Chérifs. On coupa la tête de Mouley Abd'el-Kâder, et on l'envoya à Alger. Mouley Abd'Allah reçut une blessure; l'armée marocaine fut mise en pleine déroute, et, dans leur fuite précipitée, les cavaliers ne serrèrent les rênes de leurs chevaux pour les arrêter, que lorsqu'ils entrèrent dans la ville de Fez. Les Chérifs avaient occupé Tlemcen l'espace de neuf mois seulement. Après la fuite des Chérifs, Mouley Omar, fils de notre seigneur Abd'Allah, fut chargé du commandement de Tlemcen sous la suzeraineté des Turcs d'Alger, mais au bout de quatre mois il fut déposé par Hassan pacha, fils du pacha Khair el-dyn, vers la fin de l'année 957 de l'hégire, après quoi les Turcs prirent définitivement possession du royaume de Tlemcen. Au surplus, Dieu est le maître de donner l'empire à qui il veut et de l'ôter à qui il lui plaît; c'est lui qui est l'héritier de la terre entière, ainsi que de tous ceux qui l'habitent.

« Voici maintenant l'énumération des rois Abd'el-Wadites, à partir des premiers siècles, où ils se rendirent maîtres de Tlemcen.

Le premier fut Djâber, fils de Youssouf, fils de Mohammed, fils de Zeiydân, fils de Niroukesch, fils de Atâa'llah. Il prit possession du gouvernement de Tlemcen l'an 627 de l'hégire (1230 de J.-C.). La durée de son règne fut d'environ trois ans.

Il eut pour successeur dans le commandement son fils Al-Hassan, qui, après six mois de règne, fut dépossédé et remplacé par son oncle Othman ben-Youssouf frère de Djâber, l'an 630 (1231).

Celui-ci se fit chasser de la ville par les Beni-Abd'el-

(1) Il fut tué, en 629, à Nédromah, pendant qu'il assiégeait cette ville.

wad à cause de sa mauvaise conduite, l'an 631 (1233). Il fut remplacé sur le trône par Abou-Ezza, fils de Zeiyan, fils de Mohammed ; mais ensuite tous les Abd'el-Wadites se coalisèrent contre lui et il fut mis à mort par les gens de sa propre tribu l'an 632 de l'hégire (1234-35 de J.-C.) (1). La durée de son règne avait été de trois ans.

Après Abou-Ezza, le trône fut occupé par le prince des Moslims, Abou-Yahia Yaghrmorâcen, fils de Zeiyan, fils de Mohammed, fils de Atâa'llah, qui régna quarante-quatre ans.

Mouley Yagrhmorâcen eut pour successeur sur le trône son fils Abou-Saïd Othman (lequel régna de l'année 681 à 703 de l'hégire, environ 21 ans).

Ensuite régna Abou-Hammou Moussa, fils d'Othman (2).

Le sultan Abou-Hammou eut pour successeur son fils aîné Abou-Teschifin (qui périt après la prise de Tlemcen par le roi mérinide Abou'l-Hassan en 737 (1337).

Après un interrègne d'environ onze ans, pendant lequel Tlemcen fut gouvernée, au nom du sultan mérinide Abou'l-Hassan, par un rival de la dynastie Abd'el-Wadite, le cid Othman ben-Djerrar, les deux frères Abou-Saïd Othman et le prince Abou-Thâbit qui descendaient du fondateur du royaume, Yahia Yaghrmôrâcen, rentrèrent en possession de leurs droits légitimes et montèrent sur le trône en 749 de l'hégire (1348 de J.-C.).

(1) Abd'el-Rahman-Ibn-Khaldoun donne la date de 633 (1235-6).

(2) L'auteur a omis le règne d'Abou-Zeiyan, fils d'Othman, qui mourut en 707 de l'hégire, pendant le fameux siège de Tlemcen par le sultan mérinide Youssouf ben-Yaâkoub, et eut pour successeur son frère Abou-Hammou Moussa, premier de ce nom. Abou-Hammou fut assassiné à Tlemcen en 718 (1318) après un règne de onze ans.

Abou-Saïd et Abou-Thâbit, après un règne d'environ cinq ans, furent dépouillés de leurs Etats par la prince mérinide Abou-Einan, fils et successeur d'Abou'l-Hassan, qui, après les avoir vaincus et faits prisonniers dans une bataille, les fit misérablement périr.

Le royaume Abd'el-Wadite fut restauré ensuite sous les auspices du prince Abou-Hammou Moussa II, fils d'Youssouf, fils d'Abd'el-Rahman, qui se maintint sur le trône une trentaine d'années (de 760 à 791), mais dont le règne fut fort agité, car le pouvoir lui fut successivement et à diverses reprises disputé, non seulement par ses voisins, les sultans mérinides, mais aussi par un émir de ses parents et par son propre fils, le prince Abou-Teschifin. Il finit par être tué dans un combat dirigé contre lui par le sultan mérinide Abou'l-Abbès, vers la fin de l'année de l'hégire 791 (en novembre 1389).

Abou-Hammou Moussa eut pour successeur son fils Abou-Teschifin II, qui gouverna Tlemcen au nom d'Abou'l-Abbès, seigneur du Maghreb (1).

Après Abou-Teschifin, le pouvoir fut dévolu à son fils, le prince Abou-Thâbit Youssouf.

Abou-Thâbit Youssouf fut remplacé sur le trône par Abou'l-Hedjjaj (2), fils d'Abou-Hammou, par conséquent son oncle.

A Mouley Abou'l-Hedjjaj-Youssouf succéda Abou-Zeiyan.

Le sultan Abou-Zeiyan eut pour successeur le fils de son oncle ou son cousin (3) Abd'Allah Abou-Mohammed.

Le sultan Abou-Mohammed-Abd'Allah eut pour successeur son frère Abou-Abd'Allah Mohammed, fils de

(1) Le règne d'Abou-Teschifin n'est point mentionné dans le tableau que nous transcrivons.

(2) Le manuscrit porte *al-hadjj*, ce qui est probablement une erreur de copiste.

(3) Al-Tenessy dit : *son frère*, ce qui est la véritable leçon.

Mouley Abou-Hammou-Moussa et plus généralement connu sous le nom de *Ben-Khaulah*.

En mourant celui-ci laissa le trône à son fils Abd'el-Rahman, qui au bout de deux mois fut renversé par son oncle Al-Saïd.

Le sultan Al-Saïd, fils de Mouley Abou-Hammou Moussa, proclamé au commencement de l'année 814, fut renversé, dans le courant de la même année par Abd'el-Wâhed (1), fils de Ben-Khaulah.

Mouley Abd'el-Wâhed eut pour successeur Mohammed *Ben-al-Homrah*.

Au sultan Mohammed Ben al-Homrah succéda le heuldj (2) Ridouân.

Le commandant Ridouân eut pour successeur Mouley Ahmed *Al-âkîly* ou *Alâkim*, car tel est le surnom qu'on lui avait donné.

Le sultan Ahmed eut pour successeur le fils de son frère, appelé *Abou-Qalmous* (3).

A Mouley Abou-Qalmous succéda son fils Abou-Teschifin le Jeune.

Après Abou-Teschifin régna son fils appelé Abou-Hammou.

Mouley Abou-Hammou fut remplacé par Aroudj le Turcoman.

Après Aroudj, le trône fut occupé par Mouley Al-Masseoud.

A Mouley Al-Masseoud succéda Mouley Abd'Allah.

(1) Selon Al-Tenessy, Abd'el-Wâhed était frère du sultan Al-Saïd.

(2) On donne ce nom, chez les Musulmans, à celui qui passe d'une religion à une autre, et que nous désignons sous la qualification peu honorable d'apostat ou du rénégat. Ridouan est probablement le même personnage qu'Al-Tenessy appelle *Djâal-Khair*, et qui gouverna quelque temps Tlemcen, après la prise de cette ville par le prince hafside Abou-Fâres.

(3) C'est le sobriquet sous lequel l'auteur du tableau désigne Mouley Abou-Abd'allah al-Motawekkel al-A'llah.

Mouley Abd'-Allah eut pour successeur Mouley Mohammed.

Le sultan Mohammed eut pour successeur son frère Abou-Abd'Allah.

A Mouley Abou-Abd'Allah succéda son frère Ahmed.

Mouley Ahmed eut pour successeur son frère Hassan.

Mouley Hassan fut remplacé par son frère Omar, après lequel sont venus les Turcs, dont la domination s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Dieu est l'héritier de la terre et de ceux qui l'habitent (1).

La dynastie Abd'el-Wadite compte en tout trente-quatre princes qui ont occupé le trône. Leur règne à partir de son commencement, c'est-à-dire de l'année 637 de l'hégire jusqu'à la fin de l'année 997, a duré 360 ans.

Un voyageur marocain moderne et peu connu, du nom d'Abou'l-Kassem Al-Zeiyâny, qui séjourna un an et demi dans l'ancienne capitale des Beni-Zeiyan et a décrit les diverses villes qu'il traversa en se rendant en Orient trois ans avant la conquête française, en 1227 de l'hégire, c'est-à-dire en 1827 de notre ère, résume dans le récit de son curieux itinéraire toute l'histoire de Tlemcen et des différentes dynasties qui ont régné sur cette ville. Malgré les longs renseignements que nous venons de transcrire, nous n'hésitons point à exposer ce nouveau tableau historique, parce qu'il offre certains faits qui font défaut aux précédents, ou bien qui n'y sont point suffisamment esquissés. En voici la traduction littérale :

HISTOIRE DE TLEMCEN.

Tlemcen, où nous avons résidé pendant un an et demi, dit le cid Abou'l-Kassem Al-Zeiyâny, est une des capitales du Maghreb-Central. C'est une antique cité

(1) Alkoran, Surate VII, 125.

bâtie dans les temps les plus reculés. Elle doit sa fondation aux Beni-Ifren, tribu de la grande nation des Zénètes, bien avant l'apparition de l'Islam. Elle était située dans les régions qu'ils habitaient et dans le rayon du désert qu'ils parcouraient. Le nom qu'ils lui donnaient dans leur langue était *Agadir*. Quant à ce que disent les habitants, que c'est là la ville où s'élève la muraille (*Aljedâr*) mentionnée dans la surate de l'Alkoran (XVIII, 76) qui contient l'histoire de Moïse et d'Al-Khidr (à qui soit le salut!), c'est une opinion insoutenable et tout à fait vaine, car Moïse (soit-il salué!) n'a jamais quitté l'Orient pour venir dans le Maghreb, et les enfants d'Israël n'ont jamais étendu leur domination jusqu'à l'Ifrikiâh, et encore moins jusqu'aux pays qui sont au delà. Nous ne connaissons rien de plus ancien au sujet de cette ville, que ce qui nous est indiqué par l'historien Ibn-el-Rakik (1). Cet auteur nous apprend qu'Abou'l-Mahâdjer al-Ansary (gouverneur de l'Ifrikiât) ayant pénétré dans le Maghreb, poussa jusqu'à Tlemcen et campa sur le territoire de cette cité proche les sources du Safsif, et que c'est pour cela qu'on les nomme les *sources d'Almohâdjer*. Al-Tabary (2) fait aussi mention de Tlemcen, quand il parle d'Abou-Korrah l'Ifrénide (3) et de l'expédition que ce chef entreprit avec les Kharedjites contre l'émir Omar Ibn-Hafs, à Tobna (4).

(1) Ibn-al-Rakik Abou-Ishak Ibrahim ibn-el-Kâssem, auteur d'une histoire de l'Afrique septentrionale et d'un ouvrage qui traite des généalogies des Berbères, florissait à Kairouan vers l'an 377 de l'hégire (987 de J.-C.).

(2) Abou-Djaafar Mohammed ben-Djarir al-Tabary, célèbre historien et théologien, né dans le Taberestan en 838 et mort à Baghdad en 923 de notre ère.

(3) Voyez sur ce personnage Abd'el-Rahman Ibn-Khaldoun, *Histoire des Berbères*, traduction de M. le baron de Slane, tom. I, p. 221, 229 et 379.

(4) Ville située dans l'Est du Hodna, à seize lieues E.-N.-E. de Bou-Saada, au midi du territoire de Bougie.

Il ajoute : « Ceux-ci, c'est-à-dire les Kkaredjites, s'étant éloignés de cette ville, Abou-Korrah prit le parti de s'en retourner dans les contrées qu'il habitait sur le territoire de Tlemcen. Ibn el-Rakik parle encore de cette capitale, en racontant l'histoire d'Ibrahim ibn el-Aghrlab dans les temps antérieurs à l'époque où cet émir se déclara indépendant dans le gouvernement de l'Yfrikiâh. Il dit qu'Ibrahim, dans une de ses expéditions, pénétra dans le Maghreb et mit le siège devant Tlemcen. Quand Edris, fils d'Abd-Allah, se sauva de l'Orient, à l'issue de la bataille livrée par le khalife Abou-Djafar Al-Mansour, il se réfugia dans le Maghreb-Extrême, l'an 170 de l'hégire (787 de J.-C.), sous le règne de Moussa al-Hâdy, et se rendit maître du pays. Son autorité ayant été reconnue par les tribus berbères, savoir les Aurebas, les Méghilas et les Micnessas, il marcha contre le Maghreb-Central l'an 174 de l'hégire (790 de J.-C.). Mohammed ben Khazer (1) ben Soulât, émir des Zénètes et de Tlemcen, se porta au-devant de lui, se soumit à son autorité et engagea même ses sujets, les Maghrawas et les Beni-Ifren, à suivre son exemple. Après avoir vaincu les émirs ifrénides qui gouvernaient la ville, il la livra à Idris qui y fit son entrée et en prit possession.

C'est lui qui fonda la mosquée d'Agadir, et qui en fit construire la chaire (2). Après un mois de séjour, il s'en retourna dans le Maghreb-Extrême. Quelque temps

(1) Le texte porte : *Kharaz*, émir des Zénètes et de Tlemcen.

(2) Cette chaire existait encore au milieu du VI[e] siècle de l'hégire, comme l'atteste un historien qui florissait à cette époque, Abou-Merouan Abd'el-Melik al-Warrak. « En 555, dit cet auteur, étant entré dans le temple de Tlemcen, je lus sur une tablette clouée à la vénérable chaire construite par Edris l'Ancien, fils d'Abd'Allah, l'inscription suivante : « C'est l'imam Edris, fils d'Edris, fils d'Abd'Allah, fils de Hassan, fils de Hassein, fils d'Aly, qui a fait édifier cette chaire dans le mois de Moharram de l'année 199. » Voy. *Annales reguna Mauritaniæ*, édition de M.Tornberg, etc., p. 27 du texte arabe et p. 39 de la traduction.

après la mort malheureuse d'Edris-l'Ancien, on proclama à sa place son fils Edris-le-Jeune. Ce prince s'étant transporté à Tlemcen, l'an 199 (814-815), se fit un devoir de restaurer la mosquée et d'embellir la chaire. Il passa dans cette ville trois ans, pendant lesquels il soumit tout le Maghreb-Central, ainsi que les Zénètes qui l'habitaient. Après avoir confié le gouvernement de Tlemcen aux fils de son oncle (ou ses cousins paternels), il reprit le chemin du Maghreb-Extrême. Quand, dans la suite, la dynastie des Edrissites vint à succomber, l'émir Moussa, fils d'Abou'l-Afiah al-Micnâssy qui avait embrassé le parti des Chiites (les Fatimites), marcha sur Tlemcen en 319 (931) et déposséda l'émir Edrissite qui y commandait, le cid Al-Hassan, fils d'Abou'l-Aïch. Celui-ci s'enfuit et courut se renfermer dans *Méliliâh* (1), où Moussa alla l'assiéger ; mais au bout de quelque temps de blocus ils firent la paix, et les Chiites continuèrent leurs opérations qui avaient pour objet la conquête du Maghreb-Central, et ils finirent par chasser de la contrée tous les descendants de Mohammed, fils de Suleyman l'Edrissite. Ces princes allèrent alors se cantonner dans le Rif, embrassèrent la cause des Oméïades qui régnaient au-delà de la mer, et ils passèrent en Andalousie. En 340, Yâla Ibn-Mohammed l'Ifrénide s'empara du Maghreb-Central, reconnut la suzeraineté des Oméïades et fut nommé gouverneur de Tlemcen et de tout le Maghreb-Central par le khalife Oméïade Al-Nâcer. L'émir Yâla l'Ifrénide étant décédé, le gouvernement du Maghreb-Central échut à Mohammed Ibn-el-Khair-ibn-Mohammed ibn-Kharaz (Khazer) al-Magrâwy, partisan du khalife Al-Hakem al-Mostancer. Ce chef prit possession de Tlemcen l'an 360 de l'hégire (970-971 de J.-C.). En 390, les Sanhâdjah firent la conquête du

(1) Peut-être *Mélilah*, forteresse du Rif, à 32 milles de l'embouchure du Moulouia.

Maghreb-Central et s'emparèrent successivement des villes de Tlemcen, d'Oran, de Ténès, d'Achir, d'Al-Messîlah, d'Arechgoul, de Tiharet et de toutes les contrées qui se trouvent situées entre ces diverses places. Plus tard, Abd'el-Malek el-Modhafer, fils d'Al-Mansor, fils d'Abou-Amer, donna le commandement de tout le Maghreb à Al-Moezz Ibn-Ziry Al-Maghrawy, l'un de ses fils, qui installa son fils Yâala dans Tlemcen. Les enfants de Yâala se succédèrent dans le gouvernement de cette ville jusqu'à l'époque où Youssouf Ibn-Teschifin (l'Almoravide) s'empara du Maghreb-Central, assiégea Tlemcen et se rendit maître de cette place, ainsi que des villes d'Oran, d'Arechgoul, de Tiharet, de Ténès et d'Alger. C'est lui qui bâtit Tlemcen-la-Neuve sur l'emplacement de son camp ; il la nomma *Taghrart*, mot qui, dans le langage des Berbères, veut dire *camp* ou lieu de campement. Il y bâtit également une mosquée, et il installa dans la nouvelle ville Mohammed Ibn-Tinhamer le Messoufite. Quant à l'ancienne, qui renfermait la mosquée d'Edris, c'est *Agadir*, qui, de nos jours, ne présente que des ruines. Ces événements s'accomplirent dans le courant de l'année 443 (1051 de J.-C.). Après la mort de Mohammed ben Tinhamer, son frère Teschifin lui succéda dans le gouvernement de la ville de Tlemcen. Cette ville resta sous la domination des Lamtounas jusqu'à ce qu'ils fussent vaincus et dépouillés du pouvoir souverain par Abd'el-Moumen, fils d'Aly al-Goumy. Abd'el-Moumen vint assiéger dans Tlemcen le sultan Lamtounien Teschifin, fils d'Aly, fils d'Youssouf, qui parvint à s'évader et à gagner Oran. Poursuivi par l'armée d'Abd'el-Moumen, il fut cerné dans cette ville par l'ennemi. Quand la nuit fut venue, il sortit d'Oran, mais, son cheval s'étant précipité du haut d'une montagne, il y perdit la vie. Abd'el-Moumen, étant entré dans Oran, fit passer au fil de l'épée les guerriers qui l'avaient défendue et ordonna de dé-

truire la ville (1). Il fit subir le même sort à Tlemcen. Mais quelque temps après s'étant ravisé, il la fit repeupler et réparer les murailles que l'on avait démolies, ce qui arriva en 540 de l'hégire. Après cela, les enfants d'Abd'-el-Moumen s'appliquèrent à bien gouverner Tlemcen, et cette ville n'eut plus pour résidents que des membres de cette dynastie. Alors vint s'y installer le cid Abou-Imrou Moussa, fils du commandeur des croyants Youssouf al-Assary, lequel en avait reçu le gouvernement en 556 de l'hégire (1161 de J.-C.). C'est lui qui fonda le superbe Méchouar, où il fit construire des palais, des pavillons élevés et planter des jardins. Il commmanda aussi aux habitants de fonder de magnifiques et hautes maisons, de se créer des jardins et de se procurer toutes les commodités de la vie. Il fit entourer la ville de ponts, de grands remparts et de fossés profonds, qui subsistent encore de nos jours.

Après lui, Tlemcen eut pour gouverneur le cid Abou'l-Hassan, fils du cid Abou-Hafs, fils d'Abd'el-Moumen, lequel suivit les traces de son prédécesseur et montra le même zèle pour l'embellissement de la cité. Lorsque ces princes furent attaqués par les Beni-Ghraniah, les Messoufites qui, étant venus de Majorque, en 581 de l'hégire (1185 de J.-C.), s'étaient emparés des villes de Bougie, de Constantine, d'Alger, et causaient toutes sortes de ravages dans le Maghreb-Central dans l'espoir de restaurer l'empire des Lamtounas, le cid Abou'l-Hassan eut soin de réparer les remparts de Tlemcen, d'approprier les fossés et d'établir une ligne de travaux avancés derrière les mêmes remparts, si bien qu'il fit de Tlemcen une des places les plus fortes du monde, et qu'à cette époque il n'y en avait point d'aussi inattaquable.

(1) Cet événement eut lieu le 27 de ramadhan de l'année 539 de l'hégire (1145 de notre ère).

Dans le courant de la même année, les rois Almohades concédèrent aux Beni-Abd'el-Wad la province de Tlemcen en apanage, les investissant du commandement de préférence aux autres tribus zénètes, et ils les installèrent dans cette ville, après s'être rendus maîtres du pays et de tout le Maghreb-Central. C'est à cause de ce commandement que les Abd'el-Wadites furent en butte à la jalousie et à la rivalité des Beni-Mérin, car ces derniers envahirent le Maghreb et le dévastèrent en haine des Almohades et des Beni-Abd'el-Wad, ce qui dura jusqu'à ce que le sultan Al-Saïd donna le gouvernement de Tlemcen à l'émir Abou-Ezzah-Zeydan, fils de Zeiyan. Celui-ci prit possession de la ville, et à sa mort le commandement passa à ses enfants.

Les Beni-Mérin surchargèrent d'impôts les tribus qui habitaient le Maghreb; ils livrèrent des batailles sanglantes aux armées des Almohades, leur causèrent maintes défaites, et ne cessèrent de les attaquer, jusqu'à l'époque où ils parvinrent à occuper le trône du khalifat dans la ville de Maroc, en l'année 668 de l'hégire (1269 de J.-C.).

Al-Saïd confia le gouvernement de Tlemcen et de ses dépendances à Abou-Ezzah, comme nous venons de le dire, et il le nomma commandant du Maghreb-Central l'an 640 (1242), et après la mort d'Abou-Ezzah, il donna le commandement au frère de celui-ci, l'émir Yaghrmorâcen, fils de Zeiyan. Al-Saïd étant mort, Yaghmorâcen se déclara indépendant et s'empara de la ville de Tlemcen en 636 (1239), en même temps que l'émir Abou-Zakaria, fils d'Abou-Hafs, se fit reconnaître souverain dans l'Ifrikiah.

Par suite de ces défections, la puissance des Almohades se trouva divisée, et la guerre se maintint longtemps entre les Beni-Mérin et les Beni-Abd'el-Wad qui se disputaient la possession du royaume de Tlemcen.

A la fin, cette ville tomba au pouvoir d'Abou'l-Hassan,

le mérinide, qui la garda pendant quelques années. Après lui, elle fut rendue aux Beni-Abd'el-Wad par Abou-Einan, qui finit par la leur enlever; mais plus tard, les Mérinides consentirent à la leur rendre une seconde fois.

Dans la suite, Abd'el-Aziz le mérinide enleva Tlemcen aux Abd'el-Wadites, mais ceux-ci finirent par rentrer dans leur capitale (1). La ville fut reprise plus tard par Ibrahim le mérinide. Les choses restèrent ainsi jusqu'à la chute des deux dynasties, celles des Mérinides et des Abd'el-Wadites, c'est-à-dire jusqu'à la conquête des Turcs, qui enlevèrent définitivement Tlemcen à Abd'-Allah al-Zeiyâny, le dernier des sultans Abd'elwadites, dans le courant de l'année 952 de l'hégire (1545-6 de J.-C.), Hassan, fils de Khair el-dyn, ayant pénétré dans la ville avec une armée venue d'Alger. La domination turque s'y est maintenue jusqu'ici, c'est-à-dire jusqu'à l'année présente 1227 de l'hégire (1813 de J.-C.). Telle est en abrégé, ajoute l'auteur du tableau, l'histoire de Tlemcen depuis l'occupation des dynasties musulmanes qui s'y sont succédées les unes après les autres. »

Après la topographie et l'histoire succincte de Tlemcen il convient que nous disions un mot de l'origine, du génie, du caractère et des mœurs de ceux qui l'élevèrent à la dignité de capitale et y établirent le siège de leur domination, nous voulons parler de la dynastie des Beni-Abd'el-Wad ou Beni-Zeiyan.

D'après Yahia ibn-Khaldoun, les Beni-Abd'el-Wad formaient deux grandes familles, mais que l'on désignait généralement sous un nom commun, celui de Beni-Abd'el-Wad. Ce nom dérive des deux mots *Abd*, serviteur, et *El-Wady*, la rivière, et signifie le serviteur, le

(1) Ces événements eurent lieu en 772 sous le règne d'Abou-Hammou II, qui s'enfuit de Tlemcen, mais où il parvint à rentrer au bout d'environ deux ans et à y rétablir son autorité.

dévot ou l'adorateur de la rivière, en d'autres termes l'homme, l'anachorète qui vit dans le voisinage d'une rivière, dans la solitude, et qui se voue à la vie monastique, en arabe *Rahbaniyah*, mot qui s'entend, en particulier, du régime suivi par les moines chrétiens et semblerait indiquer que le personnage auquel il s'applique ici faisait réellement profession de la religion chrétienne.

Quoi qu'il en soit de cette conjecture qui repose uniquement sur le sens grammatical et ordinaire d'une expression arabe, tel était le surnom de celui qui fut la souche de la famille des Beni-Zeiyan. Le cheikh Abd'el-Wad tirait lui-même son origine du patriarche maure ou gétule Zahik, fils d'Ouâcin, fils d'Yasliten.... dont la généalogie remonterait jusqu'à Kaïs-Aïlan et à Maad, fils du patriarche Adnan, « si l'on en croit, dit Yahia ibn-Khaldoun, l'historien Ibn-Fayyadh et autres généalogistes » ; selon d'autres, l'origine des Beni-Abd'el-Wad, sans remonter si haut, serait peut-être plus noble, car ils seraient de la postérité d'Al-Kassem l'Edrisside, qui descendait d'Aly, et se rattacheraient, par conséquent, à la famille du fondateur de l'Islam.

« Mais, comme le fait observer avec raison le célèbre historien Abd'el-Rahman ibn-Khaldoun, frère d'Yahia, c'est là une assertion gratuite et sans preuve, bien que les Beni el-Kâssem s'accordent aujourd'hui à la soutenir. On sait, dit le même écrivain, combien les peuples nomades sont peu au courant des généalogies, telles que celles-ci, et combien, on pourrait ajouter avec le savant traducteur de cet historien, ils sont portés à se rattacher par de fausses généalogies à la famille de Mahomet (1). »

« L'on raconte, continue Ibn-Khaldoun, que Yagh-

(1) *Histoire des Berbères*, tome III, p. 328, note 2. Dans cet ouvrage Ibn-Khaldoun a recueilli les plus amples renseignements sur l'origine des Berbères et sur leurs généalogies plus ou moins véridiques.

morâcen ben-Zeiyan, fondateur de leur dynastie, ayant entendu des personnes faire remonter sa famille à Edris, s'écria dans le dialecte de sa nation : « Si c'est vrai, cela nous profitera auprès de Dieu ; mais, dans ce monde, nous ne devons nos succès qu'à nos épées ».

Les Abd'el-Wadites étaient une branche des Beni-Yfren qui, de temps immémorial, occupaient le territoire de Tlemcen et y avaient exercé le commandement en divers temps et sous les différents règnes qui avaient précédé celui des Beni-Zeiyan. Comme leurs frères, les Maghrawah, les Beni-Mérin et autres tribus berbères du Maghreb, ils faisaient partie de la grande nation des Zénètes, qui occupaient cette région du Nord au Sud, du Tell au Sahara et parcouraient avec leurs tentes et leurs troupeaux les hauts plateaux qui s'étendent de Figguig et Sigilmessah, du côté du Couchant, à la province du Zab, au Sud de l'Auras, et au mont Mossab, au Sud de Titeri. Si nous en croyons Yahia ibn-Khaldoun, les Beni-Abd'el-Wad furent les premiers des Berbères à se soumettre à la religion mahométane, lorsque leur pays fut envahi par le fameux général arabe, Ocbah Ibn-Nâfée al-Fihry, et, quand les tribus berbères se réunirent sous le drapeau de Koceïlah, fils de Molzem al-Bernoussy pour repousser le conquérant arabe, ils leur refusèrent leur concours. On sait qu'alors les Berbères, s'étant enfoncés dans leurs déserts, se préparèrent à prendre l'offensive contre Ocbah Ibn-Nâfée et qu'ils parvinrent à lui faire essuyer une terrible défaite. Le général arabe se réfugia dans les montagnes des Askourah (1), d'où il fit un appel désespéré aux Beni-Abd'el-Wad, qui accoururent à son secours avec un contingent de mille cavaliers des Angad. Aidé de ce

(1) La tribu des Askourah ou Heskourah habite au Sud de Tedla et à l'Est de Maroc; leur montagne fait partie de la chaine de l'Atlas.

enfort, et grâce à Dieu, il remporta la victoire sur les Berbères et il les extermina. Plein de reconnaissance envers les Beni-Abd-el-Wad, il adressa à Dieu des prières en leur faveur. « Ocbah Ibn-Nafée, dit Yahia ibn-Khaldoun, est de ceux dont on sait que les vœux sont oujours exaucés, et les Beni-Abd'el-Wad n'ont jamais cessé d'éprouver les salutaires effets de ses bénédictions.»

Plus tard, ils concoururent à la célèbre bataille de *Zellacah* (1) gagnée sur les Chrétiens par le prince des Musulmans Youssouf ben-Teschifin al-Lamtouny (l'almoravide). « A propos des Beni-Abd'el-Wad, ajoute Yahia bn-Khaldoun, j'ai entendu raconter le trait suivant : un les chefs de cette tribu bénie de Dieu, étant parti pour s'acquitter du devoir du pèlerinage, eut l'occasion et 'honneur de voir le prince des Croyants, le khalife Mohammed al-Mahdy, qui lui demanda quelle était son origine et son pays. Notre Abd'el-Wadite lui répondit qu'il était des gens du Maghreb, et qu'il tirait son origine du patriarche Berr, fils de Kais Aïlan. — C'est bien, lui dit Al-Mahdy; mais tu dois savoir que le monde présente la figure d'un oiseau, et que le Maghreb en forme simplement la queue. — Oui, prince des Croyants, ui répliqua l'Abd-Walide, mais la queue d'un superbe paon. Al-Mahdy, admirant l'éloquence de cet étranger, 'à-propos et l'imprévu de sa réponse, lui fit donner une arge gratification. C'est à cette noble et vaillante race qu'appartenait la dynastie des Beni-Zeiyan. Voici l'éloge qu'ils ont mérité de la part de leur premier historien, dans le portrait aussi élégant que fidèle qu'il nous en fait.

« Les membres de cette famille bénie de Dieu, dit Yahia

(1) On sait que les Almoravides, sous la conduite de leur sultan Youssouf ben-Teschifin, attaquèrent l'armée d'Alphonse, fils de Ferdinand et roi de Léon et de Castille, et remportèrent sur les Chrétiens une victoire célèbre dans une localité appelée *Zellaca* et située près de Badajos, en 479 de l'hégire (1086 de J.-C.).

Ibn-Khaldoun, ont toujours été l'honneur de leurs égaux; dans tous les temps ils se sont distingués des autres par leur vaillance, par leur générosité, leur grandeur d'âme, par leur ardeur à courir après les belles actions et à se couvrir de gloire. Patients dans les fâcheux événements de la vie, résignés dans les vicissitudes de la fortune, ils ont toujours lutté avec courage contre les revers, contre tous les coups de l'adversité. Ils ont essuyé des journées malheureuses, éprouvé les caprices du sort, goûté les douceurs et les amertumes de la vie, sans se soucier des événements, sans craindre ni l'adversité, ni la prospérité, demeurant constamment attachés à la religion, chastes et modestes dans leurs mœurs, fidèles à leur parole, dévoués à leur clientèle, pleins de sollicitude à l'égard de leurs protégés et de leurs sujets, se gardant irréprochables devant Dieu et devant les hommes. C'est la voie qui a été toujours suivie par leurs vertueux ancêtres; c'est dans ces principes qu'ont été élevés leurs descendants; c'est ainsi que, chez eux, ont grandi les jeunes et les vieux.

VERS.

Quel que soit celui d'entre eux que tu rencontres, tu peux dire que tu as devant toi leur chef.

Ils sont tous comme les astres, qui durant la sombre nuit dirigent les pas du voyageur. »

Ce pompeux éloge des Abd'el-Wadites et des Beni-Zeiyan n'a rien d'exagéré, si on l'applique aux princes de cette famille qui ont occupé le trône avant la mort tragique de celui qui l'a tracé; mais il est fort douteux qu'il l'eût dicté à sa plume, s'il avait survécu au siècle où il écrivait; s'il avait été témoin des divisions qui éclatèrent parmi les membres de cette famille, des désordres et des crimes même qui déshonorèrent cette dynastie. Après le règne d'Abou-Hammou, dont Yahia ibn-Khaldoun ne vit pas même la fin, puis-

u'il fut assassiné quelques années avant la mort de ce ultan, l'histoire des Beni-Zeiyan n'offre plus guère, n effet, qu'une série presque ininterrompue d'intrigues e cour, de rivalités de famille parmi les princes, e dépositions, de criminelles usurpations du souveain pouvoir, d'attaques et de violences exercées contre s légitimes possesseurs du trône, à telles enseignes, ue depuis la fondation du royaume Abd'el-Wadite isqu'à sa ruine, dans l'espace d'environ trois cents ns, sur une trentaine de souverains qui ont régné à 'lemcen, on compte plus de quinze sultans qui furent épouillés du pouvoir, exilés ou assassinés par la main u par les intrigues de leurs proches ou de leurs propres nfants; tant l'ambition, l'amour du commandement t des honneurs l'emporta chez eux sur les sentiments de a nature et de la justice!

Nous croyons avoir terminé ici notre longue et pénile tâche. En entreprenant ce travail, notre dessein vait été de compléter le court et précieux chapitre que cheikh Abou-Abd'Allah Mohammed al-Tenessy a conacré dans un grand et volumineux ouvrage à l'histoire es Beni-Zeiyan. Nous avons mis, pour cela, à contriution des documents ignorés pour la plupart ou peu onnus, parcouru des manuscrits arabes fort rares et cquis par nous à grands frais, entre autres l'histoire es premiers rois de Tlemcen par Abou-Zakaria ibnhaldoun, ouvrage qui contient plusieurs évènements t certains détails négligés par son frère Abd'el-Rahman ans sa grande histoire des dynasties berbères. Pour s biographies, nous avons consulté Al-Gabriny, le hroniqueur Abou-Abd'Allah-Mohammed al-Zerkechy, l-Makkary, le *Takmilet el-Dibadj* du cheikh Ahmedaba le Tombouctien et surtout l'excellent lexique iographique d'Ibn-Mariam.

En livrant au public le fruit de nos recherches et de os élucubrations, nous souhaitons qu'il rencontre de sa

part le même accueil dont il a bien voulu honorer notre traduction de l'histoire des Beni-Zeiyan, publiée il y a plus de trente ans, ouvrage dont celui-ci n'est guère que le développement.

Nous serions heureux, et nous en rendrions grâces à la divine Providence, si ce travail pour lequel nous avons dû sacrifier une partie du temps qui était destiné à des études plus sérieuses et incontestablement plus utiles, c'est-à-dire à l'interprétation des livres sacrés et bibliques, qui ont été l'objet de notre enseignement, à la Sorbonne, pendant plus de quarante ans, nous serions heureux, disons-nous, si ce travail pouvait ajouter à l'intérêt qui se rattache naturellement à l'étude de l'histoire de nos belles possessions africaines, en jetant quelques nouveaux rayons de lumière sur le passé d'un pays, qui attend de nous le développement de sa civilisation et les bienfaits d'une religion plus sainte et plus parfaite que l'Islam.

APPENDICE ET ADDITIONS

AU

COMPLÉMENT DE L'HISTOIRE DES BENI-ZEIYAN

I

Poème a la louange de la ville de Tlemcen, de son territoire et de la dynastie Abd'el-Wadite.

Cette pièce a pour auteur le cheikh Mohammed-Youssouf al-Kissy al-Andalossy, qui florissait à la cour du sultan Abou-Hammou II. Les vers sont du mètre *Kâmil*.

Lève-toi, mon ami; va jouir des agréments du printemps qui arrive; tu trouveras de quoi réjouir tes mains et tes yeux.

Respire l'air frais de la campagne; elle t'offre ses dons et ses parfums; tu n'as qu'à les accepter.

Considère les fleurs des jardins : on dirait des perles étalées sur la poitrine d'une belle ornée de sa parure.

Nous vivons sous l'empire d'une famille dont la main libérale reste toujours ouverte, qui ne sait rien refuser à quiconque met en elle son espoir.

Sa justice s'étend sur toute la surface de la terre; sa bravoure s'attaque impitoyablement à tout rebelle qui ose s'écarter du bon chemin.

Elle a pour souverain Mouley Abou-Hammou, prince estimable, d'une race auguste, noble et illustre.

Son règne glorieux répand sur Tlemcen un éclat, qui l'élève au dessus de toutes les grandes cités.

Elle est d'une ravissante beauté ; elle jouit d'un air doux et agréable. Son nom fait l'ornement de mes vers; ses charmes sont l'objet de mes chants.

Entreprends ton excursion printannière en suivant la voie tortueuse qui mène à la porte *Djiad*; c'est en la franchissant que tu ouvriras une libre carrière aux désirs de ton cœur.

Dès le matin, dirige tes premiers pas vers la charmante *Hubbed*; les soucis qui t'assiègent ne tarderont point à s'éloigner de toi (1).

Ne manque point surtout de visiter le tombeau du coryphée des Contemplatifs, le vénérable Choaib : Oh ! quel grand saint!

Deux avantages sont attachés à cette pieuse visite : tu auras accompli un acte de dévotion et procuré à tes yeux une satisfaction mondaine: tu effaceras la souillure de tes fautes ; tu verras se dissiper les chagrins de ton cœur.

De grâce, et pour le plaisir, arrête quelques instants tes pas sur le seuil de ce riant sanctuaire ; laisse errer librement tes regards enchantés sur cette merveilleuse beauté.

Après cela, promène-toi dans les jardins du voisinage, dans ses parterres de verdure; parcours dans tous les sens le flanc de cette charmante colline.

Dans les bosquets tu entendras avec délices le chant harmonieux du rossignol, et dans les vallons, le murmure paisible de l'onde qui s'enfuit.

(1) Dans le récit de notre voyage à Tlemcen en 1846, nous avons dit un mot des charmes que présente cette localité aux yeux des touristes ; mais rien n'égale, ce nous semble, l'élégante et poétique description que M. Ch. Brosselard en a donnée dans la *Revue Africaine* (n° d'août 1859, p. 101). « Le village d'El-Hobbad, dit-il, est à deux kilomètres environ au S.-E. de Tlemcen, dans une position des plus pittoresques. On le dirait suspendu aux flancs de la montagne et comme immergé dans des flots de verdure. Ses jardins étagés en amphithéâtre et arrosés par des courants d'eau vive, véritables massifs d'oliviers, de figuiers et de grenadiers qu'enlacent des vignes vierges et le lierre sauvage, forment une décoration splendide. Nulle part la nature ne s'est montrée plus prodigue de ses dons, et ce site enchanteur, de l'avis de tous ceux qui, par un soleil brûlant, sont venus y chercher de l'ombre et de la fraicheur, dépasse en originale beauté les plus riches fantaisies écloses du cerveau du peintre ou du poète qui cherche ses impressions dans la nature. »

Sur la *Colline des Amants* tu trouveras le remède que vont chercher les amoureux, chez qui le regard d'une gazelle aux yeux noirs a porté le trouble et le désespoir.

C'est là que les fleurs odoriférantes et qui semblent sourire, t'enverront des bouffées embaumées comme le bois de Sandal (1).

Si jadis Imrou'l-Kaïs, fils de Hodjr, avait vu cette délicieuse cité, il se serait fort peu soucié de ses visites à Mâcel.

S'il en avait parcouru les places et les différentes rues, il se fût abstenu de fréquenter le quartier de Haumel (2).

Rappelle-toi la douleur que j'ai éprouvée chaque fois que j'ai vu succomber son glorieux drapeau. Non, la fortune n'a pu éteindre dans mon cœur l'amour que je lui ai voué.

Combien de fois le temps n'y a-t-il pas répondu au gré de mes désirs ? Que de fois la nue bienfaisante n'a-t-elle point, sous mes yeux, versé des torrents de pluie ?

Le second jour, demandant une bête de somme, dirige toi vers la Safsif, et vas y prendre tes ébats.

Tu verras un fleuve orné simplement d'un manteau de fleurs, mais beau, sans autre ornement, dans cette modeste parure.

Son cours, qui est continu et rapide, serpente comme la couleuvre ; bien mieux, ses ondes brillent comme le fer que la main du fourbisseur vient de polir.

Il fournit un breuvage que la bouche trouve toujours doux ; sa beauté éclate aux yeux de tous les spectateurs.

Le troisième jour étant arrivé, va contempler la source de la *Faouwârah* (3) et étancher ta soif dans l'onde pure et bénie qui en jaillit.

(1) Bois odoriférant qui provient de l'Inde.

(2) Mâcel et Haumel, deux localités de l'Arabie mentionnées par le célèbre poète Imrou'l-Kais dans sa *Moallaeah* (vers 1 et 7).

(3) La *Faouwârah* (source jaillissante) qui est connue aussi sous le nom de *Lourit*, est située à une lieue environ à l'E. de Tlemcen. Le nom de Lourit ou *El-Ourit* est mentionné pour la première fois dans une inscription qui se trouve dans la grande mosquée de *Hubbed*, et qui est un acte de donation faite en faveur de cet établissement en 747 de l'hégire (1347 de notre ère) par le sultan mérinide Abou'l-Hassan, alors maître du royaume de Tlemcen. Ce ravin, dit M. Ch. Brosselard, est un endroit ravissant, où la

Tu la verras s'échapper doucement du rocher, puis courir sur un lit de perles argentées, plus douce et plus agréable au goût que le vin le plus exquis.

De là tu feras une ascension sur la crête qui est en face, afin de pouvoir contempler de haut la noble et illustre Tlemcen :

On dirait une couronne d'une éclatante beauté rendue encore plus belle par le reflet d'une autre couronne aussi resplendissante.

Quand l'astre du jour, dans la soirée, penchera vers son déclin pour disparaître à tes yeux, rends-toi d'un pas lent et grave au lieu où se fait la prière.

Après avoir rempli ce devoir, tu te rendras à l'hippodrome, vaste enceinte où tes yeux pourront admirer des coursiers de la race la plus noble et de la plus superbe encolure.

C'est là, en effet, que chaque soir une troupe de chevaux les plus nobles se disputent la victoire dans leurs exercices et leurs jeux.

Tu verras là le coursier qui arrive le premier et celui qui vient derrière lui ; tu les verras tous les deux lancés dans la carrière, rien ne pouvant les arrêter.

Celui-ci attaquant, celui-là fuyant ; puis les rênes de l'un se repliant et se retournant contre l'autre.

Tous les yeux sont fixés sur les combattants : c'est un spectacle dont l'intérêt enchaîne tous les regards.

Parmi cette réunion de superbes coursiers, les uns ont un pelage qui rappelle la teinte du crépuscule du soir, les autres sont d'une blancheur terne qui imite la flamme des étoiles filantes.

Quelques-uns ont la robe bai-brune d'une beauté sans égale. Issus d'une race illustre, ils comptent parmi les vainqueurs à la course une nombreuse ascendance.

Il en est qui ont le pelage d'un rouge vif et éclatant, qui reflète la couleur de l'or.

D'autres qui sont alezans, portent fièrement une crinière ornée d'une tache blanche.

Safsaf déverse du haut de la montagne ses eaux écumeuses. Les Français ont appelé ce lieu pittoresque la *Cascade*, ne se doutant pas qu'ils traduisaient presque littéralement le nom d'*El-Ourit*, que lui donnent les indigènes. (*Revue Africaine*, troisième année, août 1859, p. 414, note 2.)

Les uns sont noirs comme une nuit éclairée faiblement par les rayons de la lune.

Les autres sont ornés d'une étoile au front et ont les pieds aussi blancs que l'éclat d'une belle matinée.

Dans leur admirable blancheur se trouvent réunis tous les genres de beauté; l'on y rencontre sans peine tout ce qui peut faire le charme des yeux.

En voyant ces ardents coursiers, on dirait des aigles montés par de vaillants cavaliers, et, en voyant les cavaliers, on dirait des lions qui se jettent sur leur proie avec l'élan rapide du faucon.

C'est que les cavaliers Abd'el-Wadites sont des lions guerriers; en possession d'une longue illustration, ils poursuivent avec ardeur la défense de leurs droits et de leur honneur.

A l'heure où le soleil va finalement disparaître à l'occident, gagne tranquillement les murs de la noble cité de Tlemcen.

En quittant l'hippodrome, tu rentreras dans la ville par la porte de Fer (1), en te mêlant avec plaisir à la foule bruyante qui se retire.

Après avoir pris quelques moments de repos dans tes foyers, dirige tes pas vers le palais de l'Iman, le plus juste des hommes.

C'est le lieu vers lequel convergent les yeux de tous ceux qui espèrent; c'est la maison par excellence; si les habitants sont un secret pour le monde, nul n'ignore le chemin de cette noble demeure.

Dès que tu apercevras le prince des Croyants, baise la poussière de son auguste tapis; rends-lui hommage, comme l'exige l'honneur dû à l'illustration qu'il tient de nobles et glorieux ancêtres.

Le nom de gloire et de noblesse est un terme d'un sens général; et l'éclat extérieur attaché à ces précieux avantages en détermine, en quelque sorte, le sens particulier.

Heureux les Abd'el-Wadites! Ils peuvent se glorifier d'avoir pour souverain un héros qui les a délivrés des plus grandes calamités.

(1) La porte de Fer (*Beb-el-hadid*) s'ouvrait au sud de Tlemcen, près du Bordj Zafrány et non loin de l'emplacement où sont déposés actuellement les fourrages militaires.

Ils ont pour protecteurs les princes les plus puissants, pour défenseurs les princes les plus invincibles, pour seigneurs les princes les plus illustres, et pour les gouverner les princes les plus habiles et les plus éminents, savoir :

L'émir juste, celui qui implore le secours de Dieu; le prince victorieux (probablement Almontacer ou Abou-Teschifin) ; l'émir le bien dirigé (*Almahdy*) ; l'émir en qui l'on a confiance (*Almamoun*), et l'émir qui met sa confiance en Dieu (*Almotawekkel*) (1).

Il leur suffit pour être heureux d'avoir pour père Abou-Hammou, car c'est lui qui les protège et les défend, armé de son sabre invincible.

C'est lui qui leur prodigue ses soins affectueux, qui leur voue son zèle, son bonheur et ses efforts les plus louables.

Prince magnanime et d'une haute intelligence, ses belles actions ont porté son nom et sa gloire au delà de la sphère où brille Arcturus.

Doux océan de générosité, honneur des assemblées, lumière des ténèbres, il fait encore l'ornement des fêtes joyeuses et des grandes solennités.

C'est à sa source que le ciel va puiser la pluie qu'il verse sur nos têtes; c'est quand son rayonnant visage paraît à l'horizon, que les ténèbres de la nuit se dissipent et disparaissent.

Félicitant donc le printemps d'éclairer les jours d'un si grand monarque, dis-lui : « Réjouis-toi; il y a dans la personne du roi quelqu'un qui est plus brillant, plus beau que toi, et en considération de la haute renommée que lui a créée son intarissable bienfaisance, envoie lui le parfum du salut le plus accompli. »

(1) C'est par des épithètes que le poète désigne ainsi les fils du sultan Abou-Hammou.

II

Notes historiques sur divers événements qui se sont passés dans l'ancienne Régence d'Alger, a partir de l'année 1757 jusqu'a l'année 1802.

Ces notes sont extraites d'une feuille de papier qui a 50 centimètres de long sur 13 de large. Ce document, écrit en arabe, a été livré à l'auteur par un officier français, pendant qu'il visitait Alger en 1839. Il en donne ici la traduction, comme pièce se rattachant à l'histoire de l'ancien royaume des Beni-Zeiyan et à celle de la domination turque jusqu'en 1802.

TRADUCTION

Année 1122 de l'hégire (1710 de J.-C.). Aly pacha el-Chaouch est nommé gouverneur d'Alger.

Année 1128 (1715-1716 de J.-C.). Nous avons eu un tremblement de terre si épouvantable, que jamais avant nous, personne n'en avait éprouvé le pareil.

A propos de ce tremblement de terre qui n'est indiqué ici que sommairement, nous transcrirons quelques détails fort curieux qui se lisent dans une note marginale, tracée par le copiste de l'*Histoire des Premiers rois de Tlemcen,* par Yahia Ibn-Khaldoun (manuscrit de notre collection, fol. 49, recto), note qui lui a été suggérée par la mention que fait celui-ci d'un autre tremblement (1) arrivé dans la même ville d'Alger en 766 de l'hégire (1364 de J.-C.) Nous regardons son

(1) Voyez ci-dessus le règne d'Abou-Hammou, page 276.

récit comme authentique et irrécusable, puisqu'il fut lui-même témoin oculaire, sinon victime de la terrible catastrophe qu'il raconte. Voici comme il s'exprime :

« Dans la matinée du lundi, 9e de Safar de l'an 1128, il arriva, à Alger, un nouveau tremblement de terre qui épouvanta les habitants ; il y eut un grand nombre d'édifices de lézardés ; la secousse endommagea fortement la grande mosquée et surtout les maisons de campagne du voisinage et les bâtiments des jardins ; car tous ces édifices furent plus ou moins bouleversés et à moitié détruits : le génie de la ruine semble y avoir appliqué son fatal marteau. Quelques-uns même de ces bâtiments n'ont laissé qu'une légère trace de ce qu'ils avaient été ; tant il est vrai que nous sommes à Dieu, et que c'est à lui que nous devons retourner. Au milieu de la consternation générale et du péril commun, les hommes sortirent de la ville et allèrent camper dans les cimetières environnants ; quelques-uns cherchèrent un refuge dans les jardins et dans les champs ; peu eurent le courage de rester dans l'intérieur de la cité. On se trouvait alors dans un mois qui correspond à celui que les étrangers nomment *janvier* : jugez si l'hiver ne fut point triste pour les malheureux habitants ; s'ils n'eurent point à souffrir de la rigueur du froid. Les secousses se renouvelèrent durant toute cette journée et pendant la nuit suivante ; elles durèrent environ vingt-quatre jours (plus ou moins fortes). Après avoir horriblement souffert du froid et avoir été presque noyés par les pluies incessantes et presque diluviennes, les habitants finirent par se décider à rentrer dans les murs de la ville, en se résignant à la volonté du Dieu unique et Tout-Puissant. Malheureusement ; l'épreuve n'était pas encore arrivée pour eux à son terme : vers le milieu de la troisième nuit du mois de rebie Ier de la même année, ils subirent un autre tremblement de terre, qui vint une seconde fois jeter la terreur dans les esprits, faire frissonner les corps et causer un effroi général. Il fut suivi de deux autres moins forts. L'on n'était point arrivé au point du jour, que déjà tout le monde avait mis les pieds dehors et quitté promptement les murs menacés de la ville.

On demeura ainsi une seconde fois hors du danger de périr sous les décombres environ une vingtaine de jours.

c'est-à-dire tout le temps que durèrent les secousses, qui se succédèrent sans relâche, surtout durant les ténèbres de la nuit. « Au surplus, comme dit le Livre sacré, Dieu juge, et il n'y a point de successeur à son jugement pour reviser ses arrêts (1). Nous espérons de sa miséricorde (soit-il béni et exalté !) qu'il nous aura pardonné, qu'il nous aura traités avec son indulgence et sa bonté accoutumées, car nous savons que le Seigneur est clément et plein d'affection pour ses créatures. Cette note marginale a été écrite et placée ici le 6 de rebie II de l'an mil cent-vingt-huit de la fuite du Prophète 1128 (1715-1716 de J. C.).

Après cette disgression nous reprenons la traduction de notre document.

Année 1130 de l'hégire (1718 de J. C.). — On proclama dey Mohammed pacha Al-Khaznâdjy (2).

Année 1132 (1720). — Abdy pacha fut investi du pouvoir souverain.

Année 1138 (1725-1726). — Il tomba, à Alger, de la neige qui resta sur la terre quatorze jours. Dieu nous accorda cette année une si abondante récolte, que le blé se vendit un rial, petite monnaie (1 franc 15 cent. environ). Louange à Dieu !)

Année 1143 (1730-1731). — Il y eut à Alger une grande et publique réjouissance.

Année 1145 (1732). — Les Chrétiens s'emparèrent de la ville d'Oran (3).

C'est dans le courant de la même 1145 qu'arriva la mort d'Abdy pacha. Il eut pour successeur dans le gouvernement de la Régence Ibrahim pacha.

Ibrahim pacha fut élevé au rang suprême en 1145 (le 22 août 1732).

Année 1158 (1745). — Ibrahim Khoudja fut élu dey d'Alger.

Année 1161 (1748). — Mohammed II pacha est nommé

(1) Alkoran, surate XIII, 41.

(2) Mohammed al-Khaznâdjy fut assassiné le 18 mai 1724.

(3) C'est sous le règne de Cour-Abdy que la ville d'Oran fut reprise par les Espagnols, sous le commandement général du marquis de Mortemart (1er juillet 1732). Le dey d'Alger en mourut de chagrin le 3 septembre de la même année.

dey. (Il fut assassiné après six ans d'un règne paisible.)

Année 1168 (1754). — Aly pacha est proclamé dey.

Année 1175 (1762). — On célèbre, à Alger, des réjouissances publiques.

Année 1180 (1766). — Mohammed III pacha, est élu dey (1).

Année 1181 (1767). Les Flissah lèvent l'étendart de la révolte contre le gouvernement,

Année 1182 (1763). — Les Flissah prennent les armes une seconde fois contre la domination turque (2).

Année 1184 (1771). — On construit le môle de la marine.

Année 1189 (1775). — Les Espagnols débarquent sur la plage d'Alger. (le 8 juillet de cette année).

Année 1197 (1783-84). — Les Espagnols se présentent une seconde et une troisième fois devant Alger (et bombardent cette place.)

Année 1200 de l'hégire (1785-86 de J. C.). — Il arrive à Alger une grande quantité de blé et d'autres céréales (3).

Année 1205 (1791). — Après la mort de Mohammed III, son parent Hassan pacha, fut proclamé dey et mis à la tête du gouvernement de la Régence (4),

Année 1210 (1796). — Le dey Hassan consentit que l'on donnât une reconnaissance aux créanciers du gouvernement (5).

(1) Le dey Baba-Mohammed mourut à Alger en 791, après un règne de vingt-cinq ans. Il était âgé de 80 ans.

(2) Dans cette révolte, l'armée turque fut vaincue et presque entièrement détruite dans les montagnes des Flissah. Les Kabyles vinrent porter la dévastation jusqu'aux portes d'Alger.

(3) Outre les maux de la guerre, cette année fut affligée par une famine qui désola toute la Régence jusqu'aux frontières du Maroc. Deux ans après un autre fléau, presque aussi redoutable, jeta la consternation dans les populations de l'Ouest : un tremblement de terre des plus épouvantables détruisit plus des deux tiers de la ville d'Oran, occupée encore à cette époque par les Espagnols.

(4) C'est sous le règne de Baba-Hassan que les Espagnols, engagés dans une guerre générale contre la France et trouvant infructueuses et même à charge leurs possessions sur la côte africaine, se décidèrent à abandonner Oran et Mersa'l-Kébir à la régence d'Alger : ce qui fut conclu par une convention en 1792 entre Baba-Hassan et les représentants du roi d'Espagne.

(5) Le sens de ce passage n'est pas sûr ; il serait peut-être plus exact de traduire : *Il remit la dette* pour la pêche des coquilles ou du corail.

Année 1272 (1798). — Baba Hassan étant mort dans le courant de cette année, il eut pour successeur dans le gouvernement de la Régence (son neveu) Mustafa pacha, qui fut proclamé le vingt-neuf du mois de Djalab (ou dhoùl Kiadah).

Année 1216 (1801-2). — Baba Mustafa alla dans l'établissement dit de l'Etalon pour s'y amuser en jouant aux échecs. Après l'heure du midi, quand on eut fait la prière du vendredi, il sortit avec les membres du Diwan et au son des timbales. Le 30 du mois de Moharram il fit circoncire ses enfants. Plus tard il célébra la fête de la naissance de Mahomet.

La notice dont nous venons de donner la traduction, s'arrête à l'année 1216, mais elle nous parait inachevée et incomplète, car elle ne porte ici ni date, ni signature, et après cet article le rouleau laisse en blanc un long espace destiné sans doute à recevoir des renseignements ultérieurs, à mesure qu'il se produirait de nouveaux faits dignes de mémoire. Afin de compléter ce qui concerne le gouvernement du dernier dey mentionné dans la note précédente, nous dirons que Mustafa pacha fut tué par la milice turque dans le courant du mois d'août de l'an 1805.

Après la mort tragique de Mustafa on vit se succéder cinq ou six nouveaux deys sur le trône d'Alger, dont ils avaient ensanglanté les marches, ou qu'ils déshonorèrent ensuite par leurs crimes et leur cruauté.

La domination turque, dont l'existence avait été, d'ailleurs, si longtemps funeste au commerce de l'Europe, et osons le dire, un véritable sujet de honte pour toutes les puissances chrétiennes, finit par succomber et disparaître, en 1830, sous les armes victorieuses de la France qui vengea ainsi les droits de l'humanité, et substitua le règne pacifique du Christianisme et de la civilisation à celui du despotisme de la barbarie.

III

Un Ex-Voto adressé a la bienheureuse vierge Marie par un vieux marabout d'Alger.

Puisque nous en sommes à parler d'Alger, qu'il nous soit permis de raconter ici un fait qui se rattache à l'histoire religieuse de cette célèbre cité, mais qui, selon toute vraisemblance, risquerait de rester à jamais enseveli dans les ténèbres de l'oubli, si nous ne mettions pas à profit les quelques pages qu'il nous reste à remplir, pour le consigner par écrit. C'est un acte de pieuse dévotion envers Celle que tous les Chrétiens considèrent comme leur patronne et leur protectrice dans le Ciel, de la part d'un vénérable marabout que nous avons connu à Alger pendant le séjour que nous fîmes dans cette ville en 1839.

On sait que peu de jours après la conquête d'Alger, par un arrêté du général en chef les revenus de tous les établissements affectés à la Mecque et à Médine, aux mosquées et autres édifices religieux musulmans, furent attribués au Domaine et qu'en conséquence, le gouvernement français se chargea de régir, de louer ou affermer lesdits établissements et de fournir lui-même à leurs dépenses et à leur entretien.

Cette mesure qui froissait naturellement le sentiment religieux et patriotique de la population mahométane, puisqu'elle dépouillait les anciens administrateurs de ces établissements et fondations de leur influence et d'une partie de leurs revenus, rencontra dans son exécution les plus grands obstacles et la répugnance la plus

علي ما طه ... ع

ثم عني كتبه الله حي البطلا

منهم

٤٧٢٢٤٤١٤٣٦٤٢٤٤٤٢٢١٢٢٤٤٢١٢٢٤٤٢١٢ ٢٤٤٢٤٤٢٤٤٢٢٤٢٤٤١٣٦٢٤٤٤٢٢١٣

شك باي هو شنا وهربت الناس بران عسكر بالبسي

obstinée. C'est ce qui détermina les divers gouverneurs qui se succédèrent, à Alger, après l'établissement de la domination française, à user d'indulgence à l'égard des Musulmans et à fermer les yeux sur les désordres qui régnaient dans l'administration des biens affectés à l'entretien du culte de la religion des indigènes, en attendant que les circonstances amenassent une occasion favorable pour réprimer les abus et opérer dans cette gestion une réforme radicale et définitive.

Il paraît que le personnage, dont il s'agit ici, avait eu à souffrir de la part des autorités musulmanes et qu'il avait été victime de quelque injustice, soit dans sa dignité et profession de marabout, soit peut-être dans la répartition des secours ou subsides attribués aux gardiens des sanctuaires musulmans.

A l'époque où j'arrivai à Alger pour y compléter mes études orientales, le nouvel évêque, Mgr Dupuch, de pieuse mémoire, venait de consacrer la niche, qui dans le fond de la cathédrale avait servi de *Mikrab* (1) aux Musulmans, au culte de la sainte Vierge. Il avait placé dans cette niche une grande statue en bois de la Vierge, qu'une main pieuse et libérale lui avait expédiée de France.

Cet endroit semblait, en effet, prédestiné à devenir un sanctuaire consacré à la vénération de la mère de Dieu, et le prélat, qui avait assigné cette place à la statue, ne s'était nullement douté que le nom de la Vierge-Marie s'y lisait depuis longtemps en lettres d'or (2). C'est dans

(1) Dans les mosquées, le *Mihrab* est une niche qui marque le point de l'horizon, vers lequel les fidèles doivent se tourner quand ils font leurs prières : c'est la direction de la Mecque. Dans notre *notice sur la cathédrale d'Alger*, nous avons longuement décrit ce Mihrab et donné la traduction des inscriptions dont il était orné. (Voy. *Journal asiatique*, nº de février 1841.)

(2) Voici la traduction du verset de l'Alkoran qui se lisait au-dessous de la niche avec le nom de la sainte Vierge : *Toutes les fois que Zacharie entrait dans la cellule (al-Mihrab) de Marie,*

ce lieu vénéré, que notre marabout, plein de confiance dans l'intercession de Celle à qui l'Alkoran donne le nom de *sainte* et *d'immaculée* (1), vint placarder son *Ex-Voto*, dans un jour de détresse et d'indignation contre les hommes. Du reste, il m'a avoué lui-même qu'il y avait beaucoup d'analogie entre l'Islam et le Christianisme; qu'il aimait les chants et les cérémonies de notre religion, et que plus d'une fois il était allé se cacher dans un coin de notre église pour jouir du spectacle de nos prêtres qui, revêtus de superbes habits, se démenaient devant un autel illuminé, aspergaient les assistants avec de l'eau bénite, brûlaient de l'encens et faisaient monter dans les airs de longues colonnes de fumée.

Le clergé, qui avait laissé intactes les inscriptions arabesques dont le *Mihrab* était entouré, fit enlever la nouvelle pancarte qui fut déposée dans les cartons d'un des vicaires généraux d'où elle a passé dans mes mains. Mon dessein était de lui donner le jour, à mon retour en France, dans quelque revue scientifique; maintes fois l'occasion s'était présentée à moi de la publier dans quelques-uns de mes ouvrages qui traitent l'Algérie : j'ignore comment il s'est fait qu'elle soit restée jusqu'à ce moment oubliée dans le tas de mes notes et de mes paperasses, car elle aurait pu figurer dans la notice sur l'*ancienne cathédrale d'Alger* que j'ai fait paraître en 1841 dans le *Journal Asiatique* (2), article où elle trouvait naturellement sa place.

il voyait auprès d'elle de la nourriture. D'où vous vient, Marie, demanda-t-il, cette nourriture? Elle me vient de Dieu, répondit-elle. Il nourrit abondamment ceux qu'il veut, et ne leur compte pas les morceaux. (Alkoran, surate III, *la famille d'Imran*, v. 32). La tradition mahométane porte que Zacharie, en se retirant, avait soin de fermer toutes les sept portes du temple; et qu'il n'en trouvait pas moins, à chaque visite, des fruits d'été en hiver et des fruits d'hiver en été; Al-Beiddhâwy, commentaire de l'Alkoran sur ce passage.

(1) Alkoran, Sur. III, 27.

(2) Numéro de février p. 181 et suiv. Depuis cette époque, l'édi-

L'*Ex-Voto* dont il s'agit est tracé sur une feuille de papier blanc collée sur une autre feuille de couleur bleue, laquelle se repliant sur les bords de la première lui sert d'encadrement et lui donne un aspect des plus modestes; par la simplicité de sa forme comme par la nature de la matière que l'on a choisie pour lui servir de fond, elle témoigne de la pauvreté de la main qui a songé à la dédier à la très sainte Vierge et à l'installer dans un lieu consacré aux cérémonies d'un culte étranger.

En voici l'exacte description:

Dans son ensemble, y compris l'encadrement, elle présente une surface de 23 cent. de long sur 18 de large. L'on a ainsi sous les yeux un parallélogramme presque parfait.

Des quatre lignes qui forment l'encadrement, trois se composent d'une série de chiffres arabes dont la valeur ou la signification est probablement cabalistique; la 4e est formée de neuf *kafs* placés isolément, qui peuvent s'expliquer par le nom de Dieu, car dans le langage des Soufis Dieu s'appelle *Al-Kaun*, c'est-à-dire l'Etre absolu, l'essence unique et universelle.

Dans le corps de l'inscription et en quatre différents endroits le papier porte la griffe du marabout sous diverses figures. La plus grande, qui est de forme à peu près arrondie, se voit dans un carré qui renferme quatre lignes de chiffres entremêlées de lettres arabes. Le nom du marabout que contient cette griffe, s'y trouve tracé avec des lettres qui s'enchevêtrent les unes dans les autres, et dont les traits épais et grossiers s'allongent dans le champ à droite, à gauche et dans tous les sens, en sorte que le déchiffrement en est presque inextricable,

fice musulman, transformé en église, a été considérablement agrandi et il a subi des modifications dans sa forme qui ont fait disparaître le *Mihrab* et toutes les inscriptions alkoraniques qui ornaient le monument.

à l'exception d'un mot placé au-dessous, qui se lit facilement *al-cheikh* (le cheikh). Comme je sais, d'ailleurs, que notre marabout s'appelait *Mohammed*, si l'on veut bien ajouter à ce nom celui d'*Ahmed-el-Hadjj*, que je crois pouvoir distinguer dans ce grimoire, l'on aura le nom entier du personnage, savoir le *cheikh al-hadjj* (le pèlerin) *Mohammed ben-Ahmed*

La seconde griffe, qui est apposée à la gauche de la première, est également de forme ronde, mais polygone, c'est-à-dire entourée de petits cercles qui portent un point dans leur centre. Cette figure représente seulement le nom de *Mohammed* accompagné du mot Al-Cheikh qui se lit à gauche en toutes lettres. A droite on lit : *Que Dieu le favorise !* et au-dessous : *Et qu'il lui donne satisfaction !* et le mot *Amen* trois fois répeté.

La troisième griffe, la plus petite des quatre, se voit au-dessus de la première ligne de l'inscription que nous allons expliquer. Elle présente la figure grossièrement dessinée d'une tortue avec la carapace ornée d'un certain nombre de chiffres en blanc.

La quatrième et dernière, qui est également accompagnée du mot *Al-cheihk* rappelle grossièrement, comme la précédente, le corps d'une tortue muni de ses pattes de devant, et contient seulement le nom de *Mohammed*.

Après cette minutieuse description que l'on pourra, du reste, vérifier et compléter, si l'on veut, à l'aide de la reproduction lithographique que l'on trouvera à la fin de ce volume, nous donnerons la traduction des textes arabes qui se lisent dans l'*ex-voto*.

PREMIÈRE INSCRIPTION.

Elle est tracée sur trois lignes en grandes lettres.

Quel que soit l'objet de vos disputes, la décision en appartient à Dieu. C'est Dieu mon seigneur. J'ai mis m'a confiance en lui ; c'est à lui que je reviens.

Ces paroles sont extraites de l'Alkoran (Surate XLII, 8). On lit au-dessous :

Ecrit le 1er septembre de l'année 1246 par le cheikh Mohammed. Griffe sous la forme d'une tortue.

L'année de l'hégire mentionnée ici correspond à l'année 1830 de notre ère.

Au-dessous de ce texte et du côté droit de la feuille, on lit de haut en bas la prière suivante adressée à la Vierge Marie :

O notre dame Marie, par la faveur dont vous jouissez auprès de Dieu, obtenez de lui qu'il fasse rendre justice par ceux qui ont l'audace de violer la justice ! Nos droits ont été perdus sous le très puissant empire des Français. Rien autre que cela. Multiplie le bien de ceux de cette nation qui se montrent bienfaisants.

Ces paroles sont suivies, à gauche, du carré cabalistique dans lequel se trouve dessinée la grande griffe du marabout.

Plus à gauche et à côté de la griffe polygone, on lit en travers ces autres paroles :

Nous avons perdu, en fait de ce qui nous revient, des droits nombreux et considérables.

En dehors de l'encadrement et du côté droit de la feuille, après un *kaf* au-dessous duquel on a tracé le chiffre 3, on lit cette autre prière :

O toi, qui nous as dirigés dans la voie droite et qui diriges le genre humain entier, daigne changer en prospérité l'adversité que tu nous as envoyée !

Et sur le côté opposé, en dehors également de la ligne d'encadrement, l'*ex-voto* se termine par ce passage de l'Alkoran :

C'est en lui que j'ai mis ma confiance. Oui, nous avons mis notre confiance en Dieu. O Seigneur, notre Dieu, décide entre nous et notre peuple ce qu'exige la justice, car tu es le plus habile de tous ceux qui décident. (Alkoran surate VII, 87.)

Tous ces vœux exprimés avec tant d'énergie ne paraissent point avoir reçu leur accomplissement, car neuf ans après avoir été ainsi formulés, lorsque nous eûmes l'occasion de faire la connaissance du saint homme de marabout, sa position n'avait subi aucun changement : ni les autorités musulmanes, ni l'administration française n'avaient écouté ses plaintes, ni tenu compte de ses justes réclamations; il se trouvait, en un mot, dans le même état de misère et en proie aux besoins les plus pressants. C'est alors que, malgré la répugnance qu'il éprouvait de se défaire de ses livres et de ses manuscrits (1) il consentit à m'en céder quelques-uns au prix élevé qu'il me proposa lui-même et que je n'eus pas le courage de lui disputer. Il m'avait pris, sans doute, pour ce que j'étais loin d'être, pour un personnage ayant quelque importance, car il finit par se recommander à moi pour tâcher de faire valoir ses droits auprès du gouvernement. Il est certain, comme je l'ai dit plus haut, qu'à l'occasion de l'arrêté qui attribuait au domaine de l'État les revenus des établissements religieux des Musulmans, il s'était produit dans l'administration de ces établissements de graves abus; que plusieurs de ces établissements avaient été aliénés par ceux qui en avaient eu jusque-là seulement la garde, et que certains marabouts, qui y étaient attachés comme simples desservants et vivaient des aumônes des fidèles ou des pèlerins, avaient été dépouillés de leur emploi et privés des ressources que leur procuraient leur titre de marabouts ou leurs pieuses fonctions, abus et misères qui se perpétuèrent encore longtemps après la conquête, c'est-à-dire jusqu'en 1843, époque, où un arrêté radical mit fin à la cupidité des administrateurs des

(1) Il me vendit, entre autres manuscrits, un superbe volume qui contenait la première partie du grand ouvrage du célèbre Al-Bokhâry, qui porte le titre de Al-Sahîh, l'Authentique.

mosquées et autres établissements musulmans, en réunissant définitivement tous ces édifices religieux au service du domaine et à l'administration générale de l'Algérie (1).

IV

Élégie composée par le sultan Abou-Hammou Moussa en l'honneur de son père Abou-Yaakoub et de ses deux oncles Abou-Said et Abou-Thabit.

Mouley Abou-Yâakoub, père d'Abou-Hammou et des deux sultans Abou-Saïd et Abou-Thâbit, qui périrent misérablement dans la guerre qu'ils eurent à soutenir contre les Mérinides, était né en Espagne, où son père avait été relégué par Abou-Saïd Othman, fils du sultan Yaghrmorâcen, fondateur de la dynastie des Beni-Zeiyan. Invité, en 725, par le sultan Abou-Teschifin à se rendre à Tlemcen, il y fut accueilli avec tous les honneurs dus à sa naissance et à son rang ; mais désabusé des choses de ce monde et renonçant à toute vue ambitieuse, quoiqu'il se trouvât sur les marches du trône, il quitta le tumulte de la cour pour se retirer dans la ville de Nédromah, où il vivait en anachorète et dans les pratiques de l'ascétisme les plus austères.

Pendant l'invasion étrangère il ne fut point inquiété dans sa solitude, mais ensuite il se rendit à Tunis et de là à Alger, où il termina sa pieuse carrière dans le courant de l'année hégérienne 763, sous le règne de son fils Abou-Hammou Moussa, restaurateur du pouvoir sou-

(1) V. Albert Devoulx, *Les édifices religieux de l'ancien Alger*. Alger, 1870, p. 43 et suiv.

verain dans la famille Abd'el-Wâdite. L'historien de ce règne qui avait connu le père d'Abou-Hammou, rend hommage à ses vertus et fait le plus grand éloge de ce prince. « Vers le commencement du mois de châaban de cette année (763), dit-il, mourut dans la ville d'Alger, le père du khalife, Mouley Abou-Yâakoub (que Dieu lui accorde sa grâce et ses faveurs !), prince addonné aux exercices de la piété musulmane, comme il en fut jamais, le plus mortifié, le plus tempérant que l'on ait jamais vu à l'égard des vanités et des séductions de ce bas-monde. Qu'au jour du jugement Dieu trouve les registres célestes remplis de ses bonnes œuvres, et la balance pleine de ses actes de dévotion pencher en sa faveur! que Dieu illumine la face de ce pieux prince ! »

Lorsque sa dépouille mortelle fut transportée dans la noble capitale de l'empire, le chef de l'Etat se porta, en grande pompe, au-devant du convoi funèbre et se fit un devoir de l'accompagner à pied jusqu'à Tlemcem où il fit ensevelir son père près de la porte dite *Bêb Ilan*, désirant que le tombeau fût placé dans son voisinage. Plus tard, ayant fait transporter près de son palais les corps des deux frères de son père, les sultans Abou-Saïd et Abou-Thâbit (que Dieu leur fasse miséricorde !) qui reposaient dans le cimetière de Hubbed, il bâtit sur les tombeaux de ces trois princes une Medarsah (1) et une zaouiah ou hospice, et il assura l'existence et l'entretien de ces deux établissements par la création de certaines fondations et de revenus assignés sur les fonds existant soit en ville, sur le reste du territoire du royaume, comme cela se pratique encore de nos jours. C'est à l'occasion de cette translation et de ces cérémonies funèbres, que le roi Abou-Hammou, dont la lyre n'était

(1) Il s'agit de la *Medarsah Yâakoubiyah*, ainsi appelée du nom d'Abou-Yâakoub, père du sultan Hammou. Voy. Al-Tenessy, p. 79 de ma traduction, et mon ouvrage sur Tlemcem, p. 337.

jamais en retard quand il s'agissait d'un évènement important à un titre quelconque, composa en l'honneur de son père et de ses deux oncles une élégie qui nous a été conservée par Yahia Ibn-Khaldoun dans son histoire du règne d'Abou-Hammou (fol. 38 de notre manuscrit). Cette pièce que j'ai essayé de faire passer dans notre langue, est écrite dans le goût du temps, c'est-à-dire à une époque de décadence et d'imitation littéraire plus ou moins plastique, plus ou moins heureuse; elle ne manque pas, à vrai dire, d'une certaine verve originale, d'un certain feu poétique que les amateurs peuvent apprécier, mais dans une traduction, qui, pour être fidèle, est souvent obligée d'avoir recours à des circonlocutions, à des périphrases et même quelquefois à des additions destinées à éclaircir ou à développer le sens de l'auteur, et dans laquelle il est impossible, d'ailleurs, de se rendre compte du nombre et de l'harmonie du vers, de la beauté de la forme, du chant oriental dont il est toujours accompagné dans la bouche des Arabes, chant qui fait oublier ou relève la hardiesse des images, l'exagération ou l'exubérance des pensées, l'incohérence ou la singularité de certaines comparaisons familières au style des Orientaux, nous pensons, disons-nous, que cette composition, ainsi représentée, perdra nécessairement beaucoup de son intérêt intrinsèque : nous n'hésitons pas, néanmoins, de la donner telle quelle, dans la pensée qu'elle pourra ne pas déplaire à ceux de nos lecteurs qui aiment les productions du génie oriental, qui sont curieux de connaître le style et la marche de la poésie arabe, même à l'aide d'une traduction, car quelques efforts que nous ayons faits pour la rendre exacte et fidèle, elle n'est guère même à nos yeux qu'un travestissement plus ou moins transparent du texte original, comme le sont, du reste, toutes les traductions que l'on honore de ce nom.

Traduction de l'élégie qui est du mètre *Kâmil*, rythme rapide et saccadé, tel qu'il convient aux accents d'un cœur vivement affligé.

Ah! qu'il est douloureux le souvenir des derniers adieux! Qu'elle est douce, au contraire, la réunion après une longue absence!

Depuis que j'ai eu le malheur de perdre le meilleur de mes amis, que les adieux que je lui ai adressés et les devoirs que je lui ai rendus sur la tombe, ont laissé dans mon cœur une douloureuse amertume,

Je ne cesse de pleurer et de le regretter, comme le pleurent et le regrettent mes foyers et ma demeure en deuil.

Cruelle séparation ! elle m'a jeté dans la crainte et le trouble, moi que le jour d'une bataille, que les horreurs de la guerre n'ont jamais vu trembler.

Le temps n'a pas été équitable en m'infligeant la douleur de cette séparation, mais cette injustice a été réparée par le tribut de mes larmes.

Chose étonnante! mes paupières attristées ont versé des larmes à profusion, pendant qu'un feu ardent dévorait mon cœur.

Les unes ont été prodigues; l'autre s'est montré avare de son feu (1) si bien que j'ai eu à souffrir à la fois de la prodigalité d'un côté, et de l'avarice de l'autre.

Ce malheur, cette perte d'un ami a été pour moi comme une flèche ajustée sur la corde d'un arc et adroitement décochée contre le cœur déjà blessé d'un homme souffrant.

Hélas! Qu'est devenue cette union, que la main de l'éloignement est venue rompre? Quel sujet de tristesse et de désolation pour ceux qui étaient si unis, et qui se trouvent maintenant séparés?

Le hasard est venu me frapper et attrister mon intérieur; il a même causé des ravages dans mon cœur affligé.

Dans mon malheur, je n'ai rencontré aucune consolation, et mes souffrances ont éclaté au dehors, car mes amis ont disparu, ce qui a ajouté à mon impatience et à mon agitation.

Combien n'avais-je pas redouté cette perte avant le moment fatal où elle s'est accomplie? Avec quelle épouvante

(1) C'est-à-dire *n'a pas voulu que le feu se perdît* en s'échappant de son sein.

n'avais-je pas toujours envisagé l'amertume que réservaient à mon cœur les derniers adieux?

O toi, qui faisais tout le bonheur de ma vie! tu as vu chez moi les désolants effets de la séparation, quand je me suis trouvé en présence de ces nobles princes (1) gisant dans la poussière, étendus dans un sépulcre au milieu d'une fosse, comme si jamais ils n'avaient été revêtus du souverain pouvoir, comme si jamais ils n'avaient été dans l'élévation!

Et pourtant, en leur absence, le palais n'avait jamais pu offrir ni douceur ni agrément à ceux qui l'occupaient.

C'était une demeure fière de leur voir distribuer toutes sortes de grâces et de bienfaits.

On y voyait une longue série de coussins, ornés de plusieurs rangées de perles incrustées dans les tissus.

L'on y passait des soirées si splendides, que jamais mortel, honnête ou mauvais sujet, n'en avaient contemplé de pareilles.

Les lions de la guerre, les héros, se soumettaient à eux, et les souverains les redoutaient. Combien ne comptaient-ils pas de peuples qui leur obéissaient et reconnaissaient leurs lois?

Combien de fois n'ont-ils point marché à la tête d'innombrables escadrons, pleins d'une ardeur indomptable et animés par une bravoure qui inspirait la terreur?

Combien, les jours de bataille, n'a-t-il pas commandé de troupes à la tête de braves capitaines (2), et muni de tout ce qui est nécessaire à la subsistance des hommes.

A la tête de l'élite de la nation, fière d'obéir au plus illustre de la famille royale, au plus glorieux de ceux qui ont une noble origine,

Au rejeton de Hossein, fils de la Vierge (Fathmah), qui comptait parmi ses aïeux le plus excellent des hommes, le plus grand de tous les intercesseurs.

Un prince qui possède une telle origine, une pareille extraction peut se vanter, à bon titre, d'occuper dans les rangs de la noblesse le plus haut degré de gloire possible.

Il réunissait dans sa personne tous les genres de beauté : ce qui constituait sa beauté et résume à merveille son éloge ; ce sont les vertus suivantes, savoir :

(1) Abou-Saïd et Abou-Thâbit, oncles du sultan Abou-Hammou.
(2) Le poète veut parler ici de son père Abou-Yâakoub.

La générosité, la gloire, la bravoure et la bienfaisance; mais la générosité était chez lui une vertu spontanée et naturelle.

Dans son bras résidait la bravoure; dans son cœur régnait la miséricorde. Il déployait l'une contre les rebelles; il répandait l'autre sur ceux qui lui obéissaient.

Juste, quand il prononçait ses jugements, il était comme une forte averse, quand il distribuait ses dons. Son sabre était un feu dévorant pour l'ennemi vaincu et terrassé.

Chacun trouvait dans les trésors de sa libéralité des ressources inattendues, des approvisionnements sans fin; ceux qui plaçaient leur confiance dans sa protection s'assuraient la sécurité et une défense inexpugnable.

Il en a été ainsi jusqu'à l'heure marquée par le destin, jusqu'au moment fatal, où, atteint par la flèche de la mort, il a vu se disperser tout ce qui avait été réuni.

C'est alors qu'il a tout quitté, qu'il s'est séparé pour toujours de ses nombreux amis, et que tout ce qu'il avait ramassé n'a pu le sauver.

S'il avait été possible de racheter sa vie, je n'aurais pas manqué de le faire, au prix des perles les plus rares, des bijoux marqués d'une empreinte légale,

Au prix de tout ce qui est en ma possession, mes yeux, mon dernier souffle, mon âme, mon cœur brisé par la douleur.

Car il a toujours été pour nous un père plein de tendresse, et nous avons eu pour lui une piété filiale chaleureuse et dévouée,

Jusqu'au moment où le sort qui sépare tout, a lancé ses perfides flèches sur les liens qui nous unissaient et les a cruellement rompus.

Crains donc toi, ô mon âme, les vicissitudes de la fortune; ne te laisse pas tromper par ses fausses caresses, car, lorsqu'elle vous frappe, elle ne vous épargne aucun de ses horribles coups.

C'est ainsi que vont les choses de ce bas monde : il ne faut point s'y fier. En effet, combien de fois n'a-t-on pas vu la fortune perfide interrompre tout d'un coup le cours de ses faveurs?

Combien de personnages illustres par leur naissance et par leur rang n'a-t-elle pas jetés dans les filets du malheur? Combien de braves guerriers n'a-t-elle pas renversés et foulés à ses pieds?

Où sont maintenant tant de puissants souverains qui ont occupé le trône? Que sont devenus les immenses trésors qu'ils ont ramassés durant une vie longue et glorieuse?

Ils ne sont plus; l'on entend même plus parler d'eux, n'ayant laissé de leur passage sur la terre aucune trace qui recommande leurs noms au souvenir de la postérité.

Les vicissitudes du temps les ont fait disparaître : il n'est resté après eux que ce qu'ils avaient ramassé en fait de biens terrestres, des jardins, des champs cultivés.

C'est tout au plus s'ils ont laissé après eux le souvenir de leurs bonnes actions, consignées sur des feuilles de papier ou célébrées par la bouche des hommes, ou mieux encore, le souvenir de l'amour qu'ils ont professé envers le plus excellent des envoyés, Mohammed, l'honneur de la création, la perle incrustée dans notre pauvre humanité.

Que Dieu répande sur lui ses bénédictions, tant que la clarté du jour brillera sur la terre, aussi longtemps que les cavaliers feront halte auprès d'une source pour abreuver leurs coursiers.

Finalement, salut au Prophète de la part de celui qui, s'appuyant sur le mérite du meilleur des protecteurs, du plus excellent des intercesseurs, espère le saluer encore demain, Moussa fils d'Youssouf (1), afin d'échapper à l'affreuse terreur qui nous attend là-bas (2).

(1) L'auteur du poème, le sultan Abou-Hammou Moussa. C'est-à-dire : en présence des sombres tombeaux où nous allons ensevelir nos chers morts.

(2) Je ne suis pas sûr du sens que je donne à ces dernières paroles, car on pourrait les entendre aussi bien du jour de la résurrection générale et du jugement où, d'après les Musulmans, Mahomet doit jouer son grand rôle de protecteur et d'intercesseur auprès de Dieu : dans ce cas, il faudrait traduire : *qui nous attend là-haut.*

V

Poème en l'honneur de Mahomet et du sultan Abd'el-Rahman Abou-Teschifin,

par Abou-Abd'Allah Mohammed ben-Youssouf al-Thaghrary (1). (Voir Al-Tenessy, *Histoire des Beni-Zeiyan*, p. 88, 89 de ma traduction).

Les vers, au nombre de quatre-vingt-douze, sont du mètre *Kâmil.*

(1) Nous ne connaissons guère ce poète que par un certain nombre de ses compositions qui nous ont été transmises par les historiens de Tlemcen. Yahia Ibn-Khaldoun le nomme *Mohammed ben-Youssouf al-Kaissy ou al-Kissy al-Andaloussy.* Les renseignements biographiques qui nous sont fournis sur ce personnage par Ibn-Mariam dans son Bostan sont plus que laconiques : « Le cheikh Mohammed ben-Youssouf al-Kissy al Tilimsény, dit-il, est plus généralement connu sous le nom d'*Al-Thaghrary.* Il est question de lui dans le *Traité des cas juridiques* par le cheikh Al-Mazouny, qui lui donne les qualifications de *docteur d'alfakih*, de *très docte imam*, de *littérateur très distingué*, de *secrétaire* ou *rédacteur de dépêches dans les bureaux du gouvernement* et le surnom d'*Abou-Abd'Allah.* Il avait suivi les leçons du célèbre iman al-Chérif al-Tilimsény et autres docteurs. J'ignore la date de sa mort que je n'ai vue nulle part.

Ces quelques indications nous permettent de croire que notre poète était originaire d'Espagne, vraisemblablement de quelque ville frontière, comme semble l'indiquer son surnom qui dérive du mot arabe *Thaghr* (frontière). Il était peut-être venu s'établir à Tlemcen à la suite d'Abou-Hammou qui était né en Espagne, et avait quitté ce pays, lorsque la fortune l'appela à venir occuper le trône de ses ancêtres. A l'époque où il présenta son poème à la cour du sultan Abou-Teschifin (794 de l'hégire) il devait être fort avancé en âge, car selon Yahia Ibn-Khaldoun qui cite plusieurs compositions poétiques d'Al-Thaghrary, celui-ci aurait été admis à la cour d'Abou-Hammou et joui de la faveur et de l'estime de ce prince plus de trente ans avant le règne de son fils et successeur Abou-Teschifin. Il est douteux qu'il ait survécu longtemps au règne de ce dernier, qui mourut dans les premiers mois de l'année 795 de l'hégire (1392 de notre ère).

TRADUCTION.

Pour une âme chercher à s'ennoblir c'est la véritable gloire ; mais la plus belle parure dont on puisse l'orner, c'est la piété.

C'est en la pratiquant, que l'on obtient la puissance dans ce monde et le bonheur dans l'autre.

Dépouille-toi, si tu veux, de ton habillement, mais jamais du vêtement de la crainte de Dieu : l'âme n'a pas d'autre parure que la piété.

Cest mon âme qui m'inspire ce sentiment, mais il n'est pas de nation à qui le Créateur ne l'inspire aussi.

Celui qui prétend nourrir dans son âme le désir de la gloire, conforme ses actes à ses paroles.

Ceux qui, bravant les périls du voyage, se mettent en route pour aller contempler l'objet de leurs désirs, se trouvent heureux, quand, arrivés sur la pente de la montagne de Mouna, ils descendent vers le puits de Zemzem (1), où ils étanchent l'ardeur de leur soif.

Ils accomplissent fidèlement et avec fruit leur course entre Merouah et Safa.

Et quand, en précipitant leurs pas, ils ont fait l'aveu de leurs péchés sur l'Arafah (2), ils sont bien sûrs d'en avoir obtenu le pardon. Les hommes font le tour de la Càabah, qui leur a été exclusivement donnée pour leur sanctuaire et la maison la plus sacrée.

(1) Puits situé dans l'enceinte du temple de la Mecque. D'après la tradition mahométane, il doit son origine à l'ange Gabriel, qui d'un coup d'aile en fit jaillir une source en faveur d'Agar et d'Ismaël qui mouraient de soif. Les pélerins doivent en boire le jour de leur arrivée à la Mecque et pendant leur séjour dans la ville sainte. Plusieurs s'en versent sur la tête et sur tout le corps, en signe de purification. En quittant le pays ils ne manquent pas d'en emporter des fioles pleines et ils en versent quelques gouttes dans leur boisson pendant tout le voyage.

(2) Muna, Merouah Safa et Arafat sont des montagnes situées dans les environs de la Mecque. Mouna ou Mina est l'endroit où se font les sacrifices pendant les pèlerinages. Il est question de ces localités ou montagnes dans l'Alkoran (II, 152, 154, 194 et 199). Ces courses, ces visites, ces sacrifices sur les susdites montagnes étaient des cérémonies pratiquées de temps immémorial par les Arabes idolâtres. Mahomet en conserva l'usage dans la religion qu'il imposa à ses sectateurs afin de s'accommoder aux préjugés de sa nation et de propager plus facilement sa nouvelle doctrine.

Dieu l'a choisie pour son prophète et la lui a désignée en lui adressant ces paroles : *Nous voulons que* (en priant) *tu te tournes vers une Kiblah qui te plaira* (1).

Ils en font sept fois le tour, et chaque fois qu'ils arrivent en face de l'angle de l'Yémen, ils en baisent le côté droit.

Ils se tournent dans leurs prières vers la Câabah, et en quelque endroit qu'ils se trouvent, ils dirigent leur visage et leurs regards vers ce lieu sacré (2).

Pieux mortels, ils remplissent fidèlement leurs obligations religieuses, qui sont pour eux comme des astres qui en éclairent les ténèbres.

Le soir arrivé, ils se mettent en route; les chameaux aux poils gris frappent le sol de leurs pieds en faisant entendre leur souffle vigoureux; les jeunes poulains marchent timidement à côté de leurs mères.

Une volée de colombes suivent de loin les pas des pèlerins jusqu'à l'entrée du territoire sacré d'*Al-Hima* (3), douce compagnie pour des voyageurs qui traversent les déserts !

Les chameaux généreux retrouvent dans le Hédjaz leur air natal; ils aiment à s'abreuver de l'eau d'Al-Hodhaïb (4), c'est là le chemin qui leur plaît; c'est là leur véritable climat, leur chère patrie.

L'ardeur qui les anime vous dispense de les stimuler : laissez-là les indignes mensonges que l'on débite sur leur compte : l'avidité avec laquelle ils dévorent l'espace est vraiment admirable.

Voyez leurs flancs : ils sont sveltes et minces comme le bras d'un arc; voyez les cavaliers qu'ils portent sur le dos, on dirait des flèches tendues.

(1) Alkoran II, 139. Ces paroles sont accompagnées de celles-ci : *Tourne donc ton visage vers la plage de l'oratoire sacré*, c'est-à-dire la *Câabah*. Le mot *Kiblah* signifie le côté où le point vers lequel nos regards se dirigent. Ici il désigne la direction de la Mecque, où se trouve le sanctuaire vers lequel les Musulmans se tournent quand ils font leurs prières.

(2) Alkoran II, 139.

(3) Village près de Médine.

(4) Localité située entre Yanboe et Al-Djar sur le territoire de Médine.

Ils précipitent les pas de leurs montures; le désir d'arriver qui les excite, éloigne de leurs paupières toute envie de dormir.

Jusqu'au moment où apparaît à leurs yeux une nouvelle Lune, sans laquelle les astres et la lune qui les accompagne n'auraient jamais brillé dans le firmament.

C'est la lune d'Yatrib (1) qui répandait ses rayons lumineux sur cette terre et ce ciel, et étendît son éclat sur la terre de Syrie, sur la région du Hedjaz, jusque sur Bosrah (2).

A sa naissance, les astres firent acte de soumission en signe d'hommage : ils auraient désiré d'échanger leur demeure céleste contre le séjour de la terre.

Que de prodiges et de miracles n'ont-ils pas éclaté avant comme après sa naissance; les uns, les premiers, annonçant les autres apparus les derniers?

Sur la terre des Romains, le César a vu sa puissance affaiblie et diminuée; sur la terre des Perses le Kesra a été épouvanté (3).

Le plus noble et le plus élevé des mortels, le plus beau

(1) C'est le nom ancien de la ville de Médine où Mahomet établit le siège de son pouvoir. Les Musulmans la nomment aussi *Medinet el-Naby* la ville du Prophète, où simplement *Al-Medinah*, la Ville. On la désigne quelquefois sous le surnom de *Tayibah*, l'odoriférante, parce qu'elle renferme le tombeau de Mahomet, dont les restes sont censés exhaler une bonne odeur, comme les reliques des Saints.

(2) Amina, mère de Mahomet, raconta à son mari Abd'el-Mottalib, que pendant la grossesse elle avait rêvé qu'une lumière extraordinaire sortant de son sein, éclairait tous les pays environnants jusqu'aux châteaux de Bosrah dans la Syrie. (Vie de Mahomet par Ibn-Hischam.)

(3) Si l'on en croit les chroniques musulmanes, la nuit où Mahomet vint au monde le palais du roi de Perse, Kesra ou Chosroès-le-Grand, fut ébranlé par un tremblement de terre; quatorze de ses tours s'écroulèrent et le feu sacré des Mages s'éteignit. C'est un anachronisme, car à l'époque dont il s'agit, Chosroès-le-Grand était mort depuis plusieurs années. Il en faut dire autant de l'empire des Césars, car à l'époque de la naissance de Mahomet, en 569 ou 570, sous le règne de Justin II, l'empire romain ne subit aucun désastre, et quoique affaibli par l'invasion des barbares du Nord et par les attaques des Perses, il n'en subsista pas moins jusqu'au milieu du XVe siècle, et plus de 900 ans après la mort de Mahomet.

comme le plus orné, le plus excellent en mérite comme le plus éminent en considération et en dignité,

C'est Ahmed (le très glorieux); c'est Mohammed (le glorifié); le Choisi, l'Élu de Dieu (Mostafa); le mortel qui mérite des éloges sans fin.

Dans son auguste livre il puisait des versets, dont la lecture a fait courber le front des idolâtres.

Il a adressé les oracles et les institutions qu'ils renferment à tous les peuples de la terre; il les a étalés sur le lit resplendissant de la publicité, en les proclamant solennellement.

Son pouvoir souverain et la pureté de son âme y sont clairement indiqués dans les Surates *Ya-Sin* (XXXVI) et *Ta-Ha* (1).

O vous, par qui la terre se trouvait honorée, quand vous marchiez sur elle, quand vos pieds sacrés en foulaient la poussière!

Vous à qui le tronc du palmier fit entendre des gémissements, lorsqu'il se vit abandonné par vous (2). Vous à l'appel de qui les arbres se déplacèrent pour vous couvrir de leur ombre! (3).

(1) Un grand nombre de chapitres de l'Alkoran ont, soit pour titre, soit au premier verset, des lettres isolées dont la signification et la valeur sont inconnues.

(2) Les historiens arabes racontent que Mahomet, quand il fit ses premières prédications à Médine, avait coutume d'appuyer son dos contre le tronc d'un vieux palmier; que lorsque, plus tard, on lui eut bâti une mosquée avec une chaire, il y transporta sa personne et ses prédications; que l'arbre, se voyant ainsi abandonné, se mit à pousser des cris et des gémissements, comme un enfant qui se désole, et que le prophète, touché de compassion, vint l'embrasser avec tendresse, ce qui apaisa le palmier et arrêta ses plaintes.

(3) Mahomet, disent les historiens, ne jouissait pas du privilège des anges : un jour qu'il voyageait avec ses disciples dans le désert, se sentant pressé par un de ces besoins auxquels aucun mortel ne saurait échapper, il chercha vainement autour de lui un endroit pour s'y cacher et se mettre à l'abri des ardeurs du soleil. Accompagné de l'un de ses disciples qui portait l'eau nécessaire pour les ablutions, il rencontra un arbre auquel il commanda de le suivre; plus loin ayant vu un autre arbre, il lui ordonna également de le suivre. Arrivés à un certain endroit, les deux arbres s'arrêtèrent et s'approchant l'un de l'autre ils entremêlèrent leurs branches touffues au-dessus de la tête du prophète. Après lui avoir

Si dans votre main droite les cailloux ont chanté les louanges de Dieu et lui ont rendu hommage; vos doigts se sont aussi illustrés en faisant des signes (1).

Si une gazelle vous a parlé dans un langage clair et intelligible (2), il en faut dire autant des lézards et des loups du désert.

Ce n'est qu'à vous seul que les êtres inanimés ont adressé la parole; et ce n'est point dans une langue ordinaire qu'en vous parlant ils se sont exprimés.

O vous qui, par des oracles descendus du ciel, avez remis dans la voie droite ceux qui s'étaient écartés de la vraie direction et étaient tombés dans le plus déplorable des égarements.

C'est à la lueur de votre éclat que les yeux des mortels ont enfin aperçu le sentier droit, et qu'après avoir erré longtemps, ils ont pu distinguer la bonne direction.

C'est à vous, ô soleil de la bonne direction, que le disque brillant du soleil s'est montré dans tout son éclat, après qu'un voile avait dérobé si longtemps sa lumière à nos regards!

C'est pour vous que la lune se fendit en deux, au moment de son plus grand éclat et dans la plénitude de sa lumière, prodige des plus grands, s'il en fut jamais!

O vous qui fûtes transporté au-dessus de tous les cieux, pendant la nuit qui fut témoin de votre merveilleuse ascension! (3); qui avez eu l'ineffable honneur d'être admis à

ainsi fourni un abri frais et commode, ils s'en retournèrent avec la bénédiction de Mahomet reprendre leur première place : « *Nimirum*, dit un écrivain qui cite ce fait, *tantæ molis erat mahumeum ventris onus deponere!* (Maracci, *Prodromi ad refutationem alcorani. Pars tertia*, p. 202 et 203).

(1) Mahomet, dit la légende, prit un caillou qui se mit à chanter; il le mit successivement dans les mains d'Abou-Bekr, d'Omar et d'Othman et le même prodige se renouvela. Quant aux doigts, il suffit à Mahomet de les mettre en mouvement et de désigner les idoles de la Câabah pour les détruire et les anéantir.

(2) Une gazelle, étant tombée dans les filets d'un chasseur, supplia Mahomet qui passait dans cet endroit, de la lâcher pour qu'elle allât allaiter son petit, promettant de revenir : c'est ce qu'elle obtint de la bonté du prophète. A son retour, elle trouva le chasseur qui voulait l'égorger, mais grâce à l'intercession de Mahomet, l'animal fut épargné et reçut la liberté.

(3) Alkoran, Sur. XVII, 1.

baiser le tapis de la Majesté suprême et d'approcher du trône de l'Eternel sans ôter ni jeter votre chaussure, n'en ótant séparé que par une distance égale à la longueur de deux arcs et vous tenant même plus près (1). C'est là que vous vous êtes entretenu familièrement avec Dieu, en la sainte présence de la Vérité absolue, dont aucune intelligence humaine n'est capable de saisir le sens.

C'est alors que l'Être suprême révéla des mystères qu'il n'avait jamais révélés à personne et qu'il illumina votre esprit, en y déposant les secrets du ciel (2).

Après avoir accompli cette heureuse ascension, il retourna à la Mecque avant l'apparition de l'aurore, avant que les étoiles eussent franchi la ligne qui marque la fin de leur marche nocturne.

Combien de miracles Mahomet n'a-t-il pas opérés (3)? qui pourrait les compter et nous en donner le nombre exact?

A qui le souverain créateur a-t-il donné des noms aussi beaux, des noms qui l'élèvent au-dessus de tous les mortels?

Aussi c'est un devoir pour lui d'intercéder en faveur de son peuple, qui, de son côté, ne cesse de l'invoquer dans ses prières, en lui souhaitant toutes les bénédictions célestes.

O vous que l'on n'implore pas en vain, quand l'âme, se sentant coupable et redoutant l'approche de la mort, a recours à votre puissante protection.

Préservez-moi, de grâce, du feu dont la flamme arden brûle les visages (4).

O le meilleur de tous ceux en qui l'on peut mettre s espoir! écoute les plaintes d'un homme couvert d'ulcèr

(1) Alkoran, surate LIII. D'après certaines traditions, All assis sur son trône, appliqua sa main droite sur l'épaule du pr phète, ce qui lui causa une sensation de fraicheur qui le frissonner.

(2) Ibidem, v. 10.

(3) Malgré les affirmations de Mahomet, qui ne cesse de répéte dans son Alkoran (Voy. Surates VII, 194; X, 99; XIII, 8, 28 XVII, 60, 90 et *passim*) qu'il n'a pas été envoyé pour faire de miracles et qu'il n'en fera aucun, ses aveugles partisans s'obstinen à lui en attribuer plus de trois mille, qui sont plus ou moin ridicules et dépourvus de toute authenticité. (Voy. Maracci, *Prodromi ad refutationem Alcorani, pars secunda*, p. 295.)

(4) Alkoran, sur. XVIII, 28.

et de plaies, dont les amis sont absents et se trouvent aujourd'hui dans des régions lointaines.

Il voudrait bien comme eux aller visiter les sanctuaires qui vous sont consacrés; malheureusement ses fautes le retiennent ici et l'empêchent d'aller respirer les suaves odeurs qui s'exhalent de votre glorieux tombeau (1).

Demain il pourra aspirer à pleins poumons les souffles embaumés qui s'échappent de ce lieu sacré, et avec quelles délices il va jouir de l'air doux que lui apportera le vent de l'Orient!

Ce vent qui tourmente les chameaux qui portent péniblement sur leur croupe de lourdes litières.

Si avant d'arriver ici, tu traverses la pente de Mina, si tu atteins la vallée de Muna; si de là tu fais une halte sur le sol le plus noble de la terre (2), ne manque pas d'offrir au plus excellent des mortels une salutation plus vive, plus pénétrante, que l'odeur parfumée qu'exhale le musc,

De la part de l'humble serviteur (3) du Miséricordieux, à notre seigneur le Prophète, qui a réuni dans sa personne toutes les vertus sans exception, et les a possédées dans toute leur perfection.

C'est un vieillard qui nourrit dans son cœur l'amour du Prophète et de sa sainte famille, et qui espère obtenir son intercession dans l'autre monde, comme il a déjà obtenu dans celui-ci la gloire et la considération.

C'est un prince que tous les rois de la terre reconnaissent pour leur souverain, en avouant aussi qu'il possède toutes les vertus.

C'est un héros dont les guerriers les plus braves redoutent la vue et la vaillance, devant qui cèdent et reculent les attaques les plus furieuses.

Ferme et résolu, il exécute toujours ce qu'il se propose; ses lances et ses sabres ont l'efficacité de ses résolutions, de même que ses résolutions ont l'efficacité de ses armes.

Il a illustré le Khalifat dont il est revêtu, par ses actions généreuses et par la pluie de ses largesses, et il a couvert de gloire le glaive qui lui a servi pour le défendre.

(1) A la lettre : *de Thayibat au doux parfum* (Tayibati'l-tyb). *Tayibah*, qui signifie *exhale une bonne odeur* est, comme il a été dit dans une note précédente, une épithète de la ville de Médine.

(2) La Mecque, patrie de Mahomet.

(3) Il s'agit du sultan de Tlemcen, Abou'l-Rahman Abou-Teschifin.

O vous l'héritier des Khalifes dans un empire où se sont élevés et illustrés tant de nobles monarques.

Vos humbles sujets vous adressent leurs félicitations; ils félicitent surtout votre Khalifat, lequel, grâce à votre bonne étoile et à votre prospérité, est parvenu au comble de ses désirs et de ses vœux.

Consolez-vous de la perte de celui que la mort vient de vous enlever : c'était sa destinée et Dieu l'avait ainsi arrêté dans ses décrets immuables et éternels (1).

Que Dieu bénisse son tombeau! qu'il parfume son mausolée et arrose le sol qui renferme sa dépouille mortelle!

Qu'il perpétue l'empire du Khalife, son fils! qu'il glorifie son règne, qu'il en prolonge la durée!

Abd-el-Rahman est pour toutes ses ouailles une faveur de la miséricorde divine, car il les garde et les gouverne.

La louable conduite qu'il suit à leur égard vous rappelle celle dont il avait donné l'exemple au monde, avant de monter sur le trône.

Les criminels qui espéraient trouver dans sa clémence le moyen d'échapper à la mort, n'ont pas été trompés dans leur attente.

Combien de personnes qui avaient mérité le dernier des supplices, n'ont-elles pas eu la vie sauve par un effet de sa bonté et de sa clémence?

Il a voulu dépasser ses rivaux dans la carrière de toutes les vertus; dans la rapidité de sa course, il a parcouru l'espace en atteignant le but qu'il s'était proposé.

Par ses hauts faits il a fait oublier ceux de ses prédécesseurs, et son triomphe a été proclamé aux deux extrémités de la terre, en Orient et en Occident!

Si Abou-Hammou Moussa a été du Khalifat la pleine lune, Teschifin en est aujourd'hui le soleil et le ciel d'où il rayonne.

Si Moussa a été du Khalifat la poitrine, Teschifin en est devenu le cœur et l'esprit.

Si le Khalifat de Moussa a été une nuée bienfaisante, celui de Teschifin a produit des averses et des ondées sans fin.

Si avec Moussa le Khalifat a été un œil vigilant, avec Teschifin il a été une lumière et un éclat resplendissant.

Il n'y a dans l'univers que trois êtres qui l'embellissen

(1) Il s'agit du sultan Abou-Hammou II, père du sultan.

si tu considères bien tout ce qui t'environne, tu n'en verras point d'autres. Savoir : la pleine lune, quand elle brille dans la nuit, le gracieux Teschifin et l'astre du jour, quand il se montre à l'horizon et qu'il s'élève dans le ciel.

Ils sont tous les trois d'une admirable beauté : aux yeux des spectateurs ils paraissent jouir d'une parfaite ressemblance.

Les régions les plus éloignées se tournent vers lui dans l'espoir d'obtenir ses faveurs, et ces faveurs sont pour elles comme leur vie et leur gloire.

Les habitants de son royaume ne seraient pas contents, s'ils ne voyaient point son visage. Aussi leur procure t-il volontiers cet agrément.

Il se rend au milieu d'eux de la manière la plus heureuse, et leurs mouvements, à leur tour, ont pour but l'accomplissement d'un dessein des plus louables.

C'est le voyage qu'ils entreprennent afin de participer aux bénédictions attachées à la fête du *Mauled*, et qu'ils accomplissent en marchant sous leurs drapeaux victorieux.

Nous vivons sous un empire armé d'une puissance formidable; quiconque ne sait point s'y soumettre est contraint de reconnaître ses lois.

Je suis donc on ne peut plus heureux de célébrer encore une fois l'anniversaire de notre guide spirituel (Mahomet), de jouir du spectacle splendide de cette nuit qui est pour tout son peuple le sujet de la plus grande joie;

De cette nuit, où deux lumières, celle des flambeaux et celle qui descend des étoiles, concourent à nous éclairer en dissipant les ténèbres qui nous entourent;

De cette fête nocturne, où votre générosité se plaît à répandre une pluie de dons, qui par sa splendeur ressemble à un parterre fertile en productions embaumées.

Que Dieu place sur vous un indice certain, un gage assuré du haut rang que vous espérez obtenir dans le séjour de l'immortalité; qu'il daigne vous gratifier, en-haut, d'une félicité parfaite, éternelle et sans fin !

VI

Mohammed al-Tenessy nous apprend (p. 99 de la traduction) que Mouley Abou-Zeiyan, qui régna entre les années 796 et 801 de l'hégire (1393 = 1398 de J.-C.), ayant reçu des cadeaux du sultan de l'Egypte, Abou-Saïd al-Malek al-Dhâher-Barkok (1) lui en envoya, en retour, quelques-uns qu'il accompagna d'une kacydah de sa composition. Comme cette pièce est fort curieuse, puisqu'elle constate entre les deux souverains des relations d'amitié dont aucun historien, du moins à ma connaissance, ne fait mention, qu'il me soit permis d'en donner ici la traduction.

Pourquoi cette marche rapide de la caravane ? Pourquoi ce départ précipité qui me cause tant de tristesse et de regrets ?

Doucement, conducteur, ralentissez les pas de vos chameaux, car ils emportent avec eux mon cœur, et je les suis de loin,

Soupirant après celle qu'ils portent sur le dos, beauté ravissante qu'ils sont fiers de porter.

Heureux, mille fois heureux les astres qui projettent leurs rayons sur sa litière, pendant qu'elle tend au-dessus d'elle les rideaux, afin de se procurer dans l'obscurité un doux sommeil.

Pendant que les brillantes planètes poursuivent leur ascension vers les hautes régions du firmament, leur éclat

(1) Peu d'années auparavant le même sultan avait aussi envoyé un superbe cadeau au seigneur du Maghreb, Aboul'Abbès le mérinide, grâce vraisemblablement à l'intervention ou plutôt en considération du célèbre historien Abd'el-Rahman Ibn-Khaldoun, qui florissait alors à la cour du sultan de l'Egypte al-Malec Barkok (Ibn-Kha[illegible] *istoi*[illegible] *Berbères*, tome III, p. 491).

disparaît pour elle dans une litière soigneusement fermée, le corps recouvert de ses voiles et de son magnifique manteau, mais dès le matin, quand elle vient à montrer son front rayonnant, elle dissipe les ténèbres de la nuit, telle que la lune dans tout son éclat.

Perchée sur sa haute monture, elle franchit avec rapidité les collines du désert et les sables amoncelés par le vent.

Hélas ! au moment où la caravane se disposait à partir, j'ai senti plus que jamais les ardeurs de l'amour ; cette cruelle séparation a arraché à mon cœur des gémissements douloureux et de profonds soupirs.

Avant de me quitter, celle qui l'occupait tout entier, m'a envoyé un signe d'adieu, et de ses yeux noirs comme la nuit elle a jeté sur moi un regard qui m'a fait couler un torrent de larmes.

Comme j'étais en présence de gens curieux qui m'observaient, j'aurais voulu me contenir ou modérer mes sanglots, mais la douleur l'a emporté : il m'a fallu donner, malgré moi, un libre cours à mes sanglots.

Malheur à l'amant, que ses larmes trahissent, car elles sont contre lui la source de toute sorte de mauvais propos !

Il garde le feu qui le dévore caché dans le fond de son cœur, mais le jour fatal de la séparation arrive, et les larmes longuement retenues et entassées dans les paupières finissent par déborder, par éclater aux yeux de tout le monde.

Cependant celui qui les verse avec tant de profusion, aura été la terreur des lions dans leurs repaires, un objet de crainte pour les gazelles qui vivent dans les champs !

Tant il est vrai qu'un cœur généreux est prêt à tout souffrir, plutôt que de renoncer au triomphe de la passion qui le brûle, et que, sous ce rapport, l'homme libre devient esclave, et que le puissant se montre faible et soumis.

O Saules d'Al-Wâdy ! ô Tamarix d'Al-Hima (1) ! prêterez-vous l'oreille à mes paroles ? Voici ce que j'ai à vous dire :

(1) Al-Wâdy ou *Wâdy Kora* est une longue vallée qui s'étend au Nord de Médine, près du canton de Bedr. Quant à *al-Hima*, nous avons dit plus haut, que c'était un village situé aussi dans le voisinage de Médine.

Quand le zéphyre vient à souffler du côté d'Al-Hima, pourquoi me plairais-je à soupirer après *Al-Daba* et à diriger mes pas vers cette localité (1)?

Donnez donc une libre carrière au vent du levant, afin qu'il arrive jusqu'à moi; car le levant fomente et réveille mon amour.

Plût à Dieu qu'il me fût permis de savoir si avant mon trépas j'aurai l'occasion de visiter les deux villes saintes, ou de me rendre seulement à Al-Hima (2)?

Pourquoi serais-je privé du bonheur de contempler ces deux vénérables sanctuaires? Pourquoi faut-il que j'en reste si éloigné, tandis qu'il est fréquenté par tant de monde, et que la porte n'est point fermée par celui en qui nous avons confiance, l'illustre souverain qui en tient les clefs et qui jouit d'une réputation le plus justement acquise?

Qui pourrait mieux que lui seconder le désir que j'ai de visiter le tombeau du grand Directeur, du Prophète qui n'a point d'égal parmi les envoyés de Dieu?

Ahmed Mohammed, l'élu, le choisi de Dieu, celui dont l'éminence ne connaît point de borne?

Je vous invoque, vous le plus excellent de ceux qui ont apporté aux hommes les bienfaits de la droite direction; vous le plus illustre de ceux qui ont reçu l'inspiration d'en haut et la révélation,

Révélation que le Miséricordieux vous a transmise par la bouche de l'ange Gabriel.

Les oracles divins, consignés dans votre auguste livre, proclament vos louanges; votre arrivée a été annoncée par la Thorah et par l'Evangile (3).

(1) *Al-Dhoba, al-Dhiba*, car l'orthographe de ce mot n'est pas certaine dans le manuscrit, est le nom d'une localité, dont les auteurs arabes ne précisent point la position géographique.

(2) C'est-à-dire à Médine, qui possède le tombeau de Mahomet.

(3) La *Thorah* ou loi mosaïque ne fait nulle part mention du prophète des Arabes. Quant à l'Evangile ou aux Evangiles, c'est à tort que les nouveaux théologiens musulmans prétendent trouver le nom de Mahomet dans celui de *Paraklétos* ou *Paraklitos* qui, en grec, veut dire *avocat, consolateur* et nullement *loué, louable* ou *glorifié*, signification littérale du nom de *Mahomet* ou *Mohammed*. D'ailleurs, qu'y a-t-il de commun entre le *Paraclet*, promis par le Sauveur du monde à ses apôtres et le prétendu prophète des Arabes? Jésus-Christ avait promis à ses disciples de leur envoyer

Vous bénir, vous saluer est une des choses les plus suaves dans ma bouche; quand nous répétons votre nom, nous le trouvons doux comme le miel.

J'en jure par votre sainte et redoutable demeure : sa vue n'inspirerait aucune terreur à mon cœur, puisque votre amour seul le remplit et le fait battre.

Suis-je donc condamné à ne pouvoir jamais aller faire ma visite au plus excellent des mortels, ce qui est l'objet de mes vœux les plus ardents et de toutes mes prières?

Quand est-ce que les nuits rempliront en ma faveur leurs belles promesses? Malheureusement, on ne peut guère compter sur les engagements de la fortune inconstante et changeante.

Ce qui est pour moi un obstacle à l'accomplissement de mes vœux, c'est l'énormité de mes crimes qui pèsent sur ma conscience comme un très lourd fardeau.

Je suis un homme accablé de dettes; veuillez être indulgents. Je suis coupable et criminel : pardonnez-lui. Je bronche et chancelle : daignez l'accueillir dans vos bras et le soutenir. Je suis un pauvre exilé : rouvrez-lui le chemin de la patrie. Je suis sous votre clientèle : accordez-lui votre protection qu'il espère et sollicite.

De quoi doit s'occuper l'esprit? à quoi peut s'attacher le cœur, quand la jeunesse s'est envolée, quand les cheveux blancs vous ont envahi?

L'amour ne sied plus à un cœur, dès que la neige qui brille sur la tête exige, pour la conservation de sa blancheur et de sa propreté, les soins assidus d'une main délicate.

Car la flamme qu'il nourrit, s'échappe et succombe sous les attaques répétées de la calvitie qui s'acharne après lui.

Or, cet horrible fléau s'est précipité sur la fraîcheur de ma jeunesse, comme on voit le sabre de l'Emir (1) se précipiter sur les escadrons des mécréants.

le *Paraclet* quelques jours seulement après son ascension au ciel : *Non multos post hos dies* (Actes des Apôtres, I, 6), et ce n'est que 600 ans après cette date que Mahomet a paru à la Mecque? Aussi les Mahométans éclairés et de bonne foi sont-ils obligés d'avouer, mais seulement *in-petto*, que Mohammed n'est point le *Paraclet*. Le nom qui convient le mieux à cet imposteur, c'est celui, non de *Paraclet* ou *Consolateur*, mais de *Paraklytos*, c'est-à-dire *mal famé* ou *infâme*.

(1) C'est-à-dire le sultan Abou-Saïd Barkok.

O conducteur de la caravane qui se dirige vers le territoire sacré de l'Hedjaz, et qui emporte mon cœur parmi ses précieux bagages,

Fais parvenir à Mahomet mes respectueuses salutations, car mon cœur invoque son nom, n'ayant pas d'autre patron que l'auguste personne de Mahomet.

Prie Dieu pour moi, demande-lui qu'il daigne m'accorder le pardon de mes fautes; il exaucera tes prières, car les prières ne manquent jamais d'être accueillies favorablement.

Ne manque pas, non plus, d'y prier pour le bonheur d'Abou-Saïd, car combien de fois ce pieux souverain n'a-t-il pas envoyé auprès de l'Apôtre de Dieu des messagers chargés de lui offrir le voile destiné à recouvrir le temple sacré! Riche envoi! précieux don!

Soit-il à jamais fortuné Abou-Saïd, lui qui est comme une épée menaçante et constamment levée sur la tête des ennemis de l'Islam!

C'est un souverain, sous la protection de qui les habitants du Maghreb-Extrême accomplissent le devoir du pèlerinage et peuvent se rendre en toute sécurité auprès de l'apôtre de Dieu.

C'est un prince à qui le monde doit de pouvoir dormir tranquillement, qui rend sûres les routes dangereuses et ôte toute crainte aux voyageurs.

C'est un roi, dont l'empire s'étend au loin; dont la majesté est une source intarissable d'espérances; dont la bonté est infinie; dont la munificence ne connaît point de bornes.

C'est un héros, dont les actions sont les plus belles; dont l'illustration a des racines solides et profondes; dont la gloire ne laisse rien à désirer; dont la fidélité à sa parole est ferme et inébranlable.

O zélé et dévoué serviteur des deux villes sacrées, apprenez que vos vœux ont reçu leur accomplissement, que grâce à Dieu, vos superbes cadeaux nous sont parvenus.

O mon trésor! ô mes bonnes clefs! elles me permettent de disposer en votre faveur d'un digne présent, d'une progéniture (1) que je suis fier de vous envoyer.

Je vous l'offre comme une personne fort belle et encore

(1) C'est ainsi que le poète désigne une riche épée, destinée à être offerte en cadeau au sultan Barkok.

vierge, qui n'a jamais eu d'autre maître que moi, comme beaucoup peuvent l'attester et le garantir.

Puisse l'amour qui me lie avec elle briller sur son front (1), jusqu'au moment où il pourra librement se dérider.

Puisse-t-elle un jour reparaître en notre présence avec celui qui la portera et être réunie à nous, comme jadis l'amour réunit Bothainah et Djamil ! (2)

Que ce cadeau soit un gage permanent de l'amitié et de la fraternité entre deux princes qui s'estiment et s'aiment !

Que sur le champ de bataille elle projette son éclat sur les arcs qui, comme autant de lunes, dissipent l'orage aussi noir que la nuit !

Que son tranchant victorieux lance des éclairs qui éblouissent les yeux des spectateurs !

Qu'à la vue de sa pointe brillante et acérée les gazelles intimidées prennent la fuite, et que sa lame redoutable, pénétrant dans le corps de l'ennemi, en fasse jaillir le sang impur !

A ce magnifique présent je joins des étoffes venues de l'Yémen, et que l'on a eu soin de tremper en Égypte dans les eaux limpides du Nil.

Ce sont de belles pièces, qui vont heureusement retrouver les lieux où règnent l'élégance et la beauté.

Elles sont, en effet, d'une beauté si ravissante, que toutes les bouches leur envoient des baisers et voudraient les embrasser.

Prince, qui avez mis le comble à mon bonheur, vous mon frère chéri et mon puissant soutien, vous vers qui tous les cœurs tournent leur affection,

Si les liens d'une tendre amitié vous unissent à moi d'une manière imprescriptible ; si ce sentiment est pour votre cœur une loi sûre et inviolable,

Sachez que, de mon côté, l'amour que je professe pour vous n'est pas moins sincère, ni moins solide ; que rien ne pourra le contredire ni l'altérer.

(1) A la lettre : *sur sa lame.*

(2) Personnages héroïques, dont il est question dans le *Hamassa.* Ils appartenaient à la tribu arabe de Hodhra, fraction des Codaites, et habitaient dans le Naâjd. Leurs noms sont restés attachés à une localité de cette contrée appelée *Al-Adjfar* ou *Adjfor*, située sur la route des pélerins entre Koufah et la Mecque. (Voy. *la Rihlah* ou voyage d'*Ibn-Djobéir*, du texte arabe. Edition de M. William Wright, Leyden, 1852, R. 208.)

C'est un sentiment qui ne fera que se développer et s'accroître. Dans cette circonstance vous avez une marque de son existence et de sa solidité; quant à l'avenir, sa durée vous est assurée et indubitable.

Voilà les cadeaux que je vous adresse. Veuillez les agréer comme un gage de ma sincère amitié; une marque est infaillible, quand elle est accompagnée d'une preuve palpable et évidente.

Quand ils seront présentés, en mon nom, à votre Majesté, qu'ils reçoivent un accueil favorable; qu'ils aient l'honneur d'être acceptés!

Puisse l'amitié, malgré la distance qui nous sépare, unir indéfiniment nos cœurs et les lier l'un à l'autre pour toujours!

Puissiez-vous, grand prince, jouir longtemps des faveurs de la fortune et voir la prospérité de votre règne prendre chaque jour de nouveaux accroissements! Puissiez-vous, continuer à vivre à l'ombre sereine des plaisirs et d'un bonheur sans fin!

VII

POÈME DU CHEIKH ABOU'L-HASSAN-ALY AL-ASSCHAB AL-FESSY EN L'HONNEUR DU SULTAN ABOU-MALEK-ABD'EL-WAHED, QUI VENAIT DE FAIRE LA CONQUÊTE DE LA VILLE D'ALGER.

Cette pièce est citée par l'historien Al-Tenessy dans la vie de ce prince (p. 114 et suiv. de notre traduction).

Les vers sont du mètre *Kâmil*. En voici la traduction :

Ce qui fait la gloire du héros que je chante, ce sont les lances à la couleur fauve ; ce sont les attaques furieuses, les hennissements des coursiers qui animent les combattants, c'est le sabre de fer indien.

Pendant que les bras des arcs bandés font voler de tous

les côtés des messagers de mort, et que le destin porte dans tous les rangs des coups sûrs et inévitables ;

Que les coursiers, lancés au milieu des sabres et des lances, courent impétueux comme la tempête, et brillants comme les éclairs ;

Que les lances se courbent comme les moines de Madian dans leurs maisons, que le tranchant des épées s'abaisse sur les corps de l'ennemi, que, dans l'air obscurci par la poussière, le fer des lances brille comme les astres du firmament, et que les sabres resplendissent tels que des éclairs accompagnés du tonnerre.

C'est qu'en effet l'élévation et la renommée sont le prix des belles actions et du triomphe des armes, et que la gloire ne consiste ni dans l'abondance des richesses, ni dans le nombre des belles femmes.

C'est que notre héros ne s'engage jamais inconsidérément dans la voie des actions périlleuses, et que les revers de la fortune le trouvent toujours debout et tranquille.

Il brandit son sabre au milieu de l'obscurité de la nuit ; les étoiles Soha et Farkad lui reprochent de le trouver toujours éveillé (1).

Pour lui, l'éclat des armes remplace la clarté de l'aurore, pendant que la nuit le couvre de ses ombres et que le jour est encore éloigné.

C'est alors qu'il aime à s'entretenir à la clarté d'un foyer ardent, et qu'il se contente de reposer sa tête sur la pierre dure à la place d'un doux oreiller.

Quand les astres roulent dans les sphères célestes, il n'en saurait déterminer la hauteur, mais il connaît le chemin droit qu'il faut suivre dans les positions difficiles.

C'est à Dieu que l'on doit attribuer l'illustration que procurent les armes, mais il n'y a de gloire que celle qui est fondée sur la bravoure.

Elles inspirent les belles actions et il n'en est point de plus glorieuses. Quand un mortel veut ainsi s'illustrer, il n'a point d'autre pensée ; il poursuit son but avec la plus grande ardeur.

(1) *Soha* est le nom d'une étoile très obscure dans la constellation de la Petite-Ourse. Quant à *Farkad,* c'est l'une des deux grandes étoiles de la même constellation, que les Arabes appellent *Farkadan* ou *les deux veaux*, et qui servaient de guide à ceux qui voyageaient dans les déserts.

Quiconque ambitionne les hautes faveurs de la fortune, a pour le servir les évènements et le temps.

Mais si l'on parvient à se couvrir de gloire, c'est à l'aide que nous prête le roi unique et tout puissant qu'on doit l'attribuer.

Quant à notre souverain, c'est à sa bravoure qu'il est redevable du succès de ses armes ; c'est la joie constante qui rejaillit sur sa figure et la bonté ineffable de son caractère, qui ont adouci pour lui les difficultés et secondé son triomphe.

C'est le meilleur des monarques, le plus excellent de ceux qui dirigent les affaires de ce monde ; on dirait, à le voir, que c'est une douce abeille qui bourdonne ou une arme qui inspire la terreur.

Il est la couronne du khalifat, l'œil et la lumière de l'empire, son ornement le plus beau. Il est l'asile et le refuge de ceux qui ont recours à sa suprême puissance.

C'est un prince qui s'est rendu redoutable ; qui, s'étant lancé dans la carrière de la gloire, est parvenu à une grande hauteur, grâce au concours de la fortune la plus favorable.

Combien de difficultés son jugement droit n'a-t-il pas résolues, pendant que Dieu prenait soin de son empire et l'affermissait ?

C'est par sa prudence et par la sagesse de son gouvernement, qu'il est parvenu à résister aux attaques des puissances voisines, à triompher des contradictions de son temps. Armé de courage et de constance, il a pu tirer d'embarras et secourir un prince étranger (1) à qui les rois avaient rendu hommage et dont ils avaient recherché l'alliance.

C'est en sa faveur qu'il a tiré bravement le sabre, pour le replacer sur le trône aux applaudissements et avec l'admiration de tous les peuples.

Il a fait sentir à l'ennemi la puissance de son bras, ayant pour auxiliaire la victoire, et à son service le tranchant de sa formidable épée.

La nue la plus féconde est moins libérale que sa main ; les flèches du destin ne sont pas aussi menaçantes que la pointe de ses armes.

Plût à Dieu que les ennemis de ce prince eussent été plus

(1) Le sultan mérinide Mohammed, arrière-petit-fils du sultan Abou-Einan. (Voyez Al-Tenessy, *Histoire des Beni-Zeiyan*, p. 116).

justes, plus raisonnables! ils se seraient soumis à sa légitime autorité; malheureusement ils ont mieux aimé s'écarter de la voie droite.

En faisant appel à la générosité de son cœur, vous étiez sûr, Abou'l-Rahman (1), de trouver auprès de lui aide et secours; qui pourrait, en effet, cacher l'éclat de sa puissance ou éteindre la gloire de son nom?

Si un malheur vient à l'éprouver, il n'en saurait recevoir aucune atteinte; loin de là, s'emparant fortement du drapeau qui le menace, il le renverse, et il contemple avec joie l'infortune terrassée et soumise à ses pieds: quand donc a-t-on vu sur un champ de bataille ce lion redoutable contenir sa fureur?

Si un danger le menace, si un revers se fait craindre, aussitôt il le découvre, le montre et le conjure.

Jamais un changement de fortune n'est venu s'attaquer à son empire, sans que le souverain bienfaiteur de l'humanité n'ait accouru à son secours.

Avec quelle ardeur n'a-t-il pas souhaité voir sous la protection de son ombre ce prétendant qui s'était détaché du parti des gens de bien et que Dieu avait abandonné? cet ingrat s'était emparé de quelques-unes des villes du royaume, comptant sur la durée de son usurpation.

Heureusement, ô le plus excellent des khalifes, vous venez d'attacher l'ignominie à son souvenir; il porte un nom qui n'y sera plus répété.

Vous avez fait oublier ses ordonnances et prescriptions; vous les avez effacées et annulées pour toujours; jamais homme professant l'unité de Dieu n'osera parler de cet odieux personnage.

Votre bravoure n'a point reculé devant la guerre qu'il vous avait déclarée; vous l'avez combattu jusqu'à ce que le pouvoir qu'il avait tenté de fonder, fût entièrement extirpé (2).

Abd'el-Wâhed, mon souverain, poursuivez vos glorieux

(1) Il s'agit du prince mérinide Mohammed, fils d'Abou-Mohammed, fils d'Abou-Tarik, fils d'Abou-Einan, que le sultan de Tlemcen, Abou-Mâlek Abd'el-Wâhed aida à monter sur le trône de ses ancêtres.

(2) L'histoire se tait sur le nom de ce prétendant ou de cet usurpateur : c'était vraisemblablement quelque prince appartenant à la famille royale des Beni-Zeiyan.

exploits contre vos ennemis, en faisant usage de vos armes triomphantes, en déployant votre ardeur guerrière et votre invincible bravoure.

Pour vous les nuits pénibles sont passées; à vous toutes les sympathies sont acquises; les astres eux-mêmes vous annoncent l'avenir le plus heureux.

Le Commandeur des Croyants a droit à tous mes hommages, car à combien de désagréments et d'humiliations n'a-t-il pas été exposé? à combien de calamités n'a-t-il pas échappé?

Je le félicite, en particulier, de la victoire qu'il vient de remporter, parce qu'elle ajoute un nouvel ornement à sa gloire, parce qu'elle soumet à sa puissance ses ennemis et qu'elle ferme la bouche à ses envieux.

VIII

Poème composé par l'auteur de l'histoire des Beni-Zeiyan en l'honneur du sultan Mohammed al-Motawekkel al-Allah, a l'occasion de la victoire que l'armée de ce prince venait de remporter sur l'émir Mohammed Ibn-Ghraleb qui lui disputait la couronne.

« Ce malheureux prince, dit Al-Tenessy, qui s'était mis à la tête d'un ramassis de bandits, fut tué dans une bataille qui se livra dans les montagnes des Beni-Ournid, le 13 chawal de l'année 868 de l'hégire (1464 de J.-C.). On apporta à Tlemcen sa tête qui fut présentée au Sultan dans un bassin de cuivre et ensevelie le lendemain dans le cimetière de Hubbed. »

Le poème est du mètre *Taouïl* et se compose de 103 vers, qui riment en *Tou*, rime difficile et qui se rencontre rarement dans les compositions poétiques des

Arabes. Malgré la difficulté du texte qui présente, en plusieurs endroits, des allusions historiques peu connues ou des expressions rares et peu usitées, j'ai essayé de le faire passer dans notre langue, d'en donner une traduction plus ou moins littérale, afin que le lecteur curieux puisse se faire une idée du goût et de la manière des poètes arabes à l'époque de décadence qui donna le jour à cette composition.

VERS.

Je passe les nuits à verser des larmes, qui tombent de mes paupières, telles qu'on voit des perles précieuses se détacher d'un collier, quand le fil qui les retient captives vient à les trahir.

Elles inondent le sol de mon visage, les mèches flottantes de ma chevelure et les bords de mon cou; elles tracent un long sillon sur chacune de mes joues.

Elles sont produites par le feu ardent qui dévore mes flancs : on dirait un torrent de pluies déversées par la nue, quand elle est enflammée par les éclairs.

Les pleurs que je répands sont si abondants, que je me vois tantôt plongé dans une mer sans rivage,

Tantôt consumé par la flamme qui brûle mon cœur; tout mon corps porte la trace de l'incendie allumé dans mes flancs.

Dans ces deux malheureux états, je me trouve comme inondé par une pluie torrentielle, et il n'est aucune partie de mon corps qui ne soit envahie par un déluge de larmes.

Ce qui les provoque, c'est la vue de ces lieux, qui, au détour de la vallée, se terminent par des collines de sables.

C'est là que s'élèvent des habitations, où pendant de longues années j'ai joui de la compagnie d'un prince qui savait me rendre heureux. De mœurs douces et faciles, il ne manquait jamais de me montrer un visage riant.

Là, il vivait avec moi comme une tendre gazelle, dont je n'avais nullement à craindre la fuite; quand on lui demandait une faveur, il ne savait jamais refuser.

Il suffisait qu'on lui exprimât un désir, pour que aussi-

tôt il ouvrit son cœur et donnât une marque de sa générosité : telle était sa noble habitude.

Que dis-je? Il allait même au devant des besoins et des désirs. Tout ce qu'on pouvait lui reprocher, c'était de se montrer trop généreux; d'avoir un air toujours riant, toujours ouvert.

Des cheveux longs et tressés formaient autour de sa tête de gracieuses boucles; doux et mœlleux ils pendaient là comme la grappe du dattier.

Il avait les sourcils longs et d'une grande finesse; on les aurait pris volontiers pour des *Nouns* allongés et portant dans le ventre leur point diacritique.

Quand il jetait sur quelqu'un ses yeux grands et noirs comme la nuit, ces regards étaient des traits enflammés qui perçaient le cœur et lui donnaient la mort.

Les bijoux qui parent les autres mortels semblaient briller sur lui d'un éclat plus resplendissant; les colliers les pendants et les boucles d'oreilles enviaient l'honneur de lui servir d'ornement.

Sa main douce et délicate reflétait la blancheur de la soie; ses doigts rappelaient par leur forme et leur couleur ces vers longs et rouges qui rampent dans les sables du désert. Parfumés et odoriférants, ils captivaient les yeux, quand ils se tendaient pour faire des largesses.

Il avait la taille svelte et fine; quand il s'enveloppait dans son manteau, c'est à peine si son corps sentait le frôlement de son vêtement arabe ou de sa robe trainante.

Il montait un coursier, dont la croupe rebondie tremblotait quand il se mettait en mouvement; on eût dit un tas de sables amoncelés par le vent; il était redoutable, car une fois lancé dans la carrière, il ne savait plus s'arrêter.

Ses jambes étaient droites comme les tuyaux d'un roseau; elles étaient égales comme les dents d'un peigne.

Mes jours s'écoulaient tranquillement et avec délices dans ces lieux enchantés, quand nous avons été calomniés par des intrigants, par des gens de néant, hostiles, envieux et misérables.

Les parents et amis de mon patron l'ont entrainé avec eux et, s'associant à ses projets désastreux, ils sont allés se cantonner dans des demeures lointaines.

Ils ont laissé dans mon cœur l'affection inviolable que je leur avais jurée, mais emportant avec eux les reproches que je ne leur avais point épargnés.

Dans ma douleur, je n'ai écouté ni mes voisins, ni mes parents, ni les gens du pays qui m'a vu naître ; chaque matin l'on m'a trouvé plongé dans un océan de pleurs.

Mais, après un certain temps, ayant vu la fortune me sourire et quitter l'air sombre et désagréable qu'elle m'avait montré,

Je suis rentré en moi-même, et m'adressant à mon âme qui avait reçu tant de blessures pour soutenir un parti désormais perdu et désavantageux, je lui ai dit :

Hé ! mon âme, laisse donc là la fortune avec toutes les plaintes dont tu l'accables. A-t-on jamais vu un cœur à l'abri de ses vicissitudes et de ses coups imprévus ?

Prépare ta monture, et sans tarder, dirige-toi, à l'entrée de la nuit, vers le meilleur des aidants, vers le plus puissant des sultans que l'on puisse aborder :

Je veux dire le prince des Musulmans, Mohammed, ce noble rejeton du prophète dont il porte le nom, ce monarque, dont la main se plaît à répandre et à prodiguer les faveurs ;

Vers lequel tous les yeux n'ont cessé de se tourner dans l'espoir de le voir monter sur le trône, exercer le souverain pouvoir et apprendre aux hommes à obéir à ses lois ;

Qui par l'éclat de sa lumière a illuminé la terre entière ; dont les belles actions qui s'élèvent aux plus grandes hauteurs, n'ont à craindre ni chute ni échec ;

De la part de qui les souverains ont à redouter la bravoure et les attaques ; dont ils recherchent l'alliance et l'amitié, dans la crainte d'encourir sa colère ;

Dont la gloire sublime brille au-dessus même du firmament ; à qui les astres seraient heureux de pouvoir servir de tapis ou de marche-pied ;

Dont Chikk et Satihh (1) avaient jadis publié le nom ;

(1) Selon le dire des Arabes, Chikk et Satihh soient deux personnages qui vivaient avant l'apparition de l'Islamisme et à qui l'on attribue plusieurs prophéties touchant les dynasties qui devaient régner après Mahomet. Satihh avait, dit-on, tout le corps, excepté la tête, sans os. Quant à Chikk, la moitié de son corps seulement présentait la forme humaine. Les Chikk étaient des monstres de la race des *djinns*, qui se plaisaient à tuer les voyageurs, quand ils les rencontraient isolément pendant la nuit. (Voy. Caussin de Perceval, *Essai sur l'histoire des Arabes avant Mahomet*, tome I, p. 97 et Masscoudy, *les Prairies d'or*, tome III, p. 234 et suiv.)

dont les étoiles et les signes du zodiaque avaient annoncé l'avènement au trône ;

Qui a été choisi par l'Élu de Dieu, pour que les ambassadeurs des puissances étrangères viennent se courber sur ses tapis, en signe de respect et d'hommage ;

Qui appartient à une race dont l'origine fort ancienne, honorable et illustre, est toujours restée pure de toute mésalliance ;

Qui est issu d'une famille des plus solides et des plus puissantes parmi les Arabes et qui doit sa naissance au meilleur des mortels ;

Qui a eu pour mère une femme d'une éclatante beauté, aux mœurs pures et virginales ; qui peut se glorifier de compter parmi ses aïeux les hommes les plus illustres et de descendre en ligne directe de l'Élu de Dieu,

Mohammed qui a été envoyé aux hommes par miséricorde (1), afin qu'ils devinssent l'objet de sa protection et de son gouvernement ;

Prophète, dont la science a égalé les profondeurs de l'Océan, et à la source de laquelle il n'est point d'Envoyé qui n'ait eu à puiser.

Puisse la bénédiction céleste reposer sur sa tête, tant que le zéphyre exhalera son souffle ! tant qu'une tribu traversera les déserts pour se rendre dans son cantonnement !

Telle est l'illustre et noble origine du commandeur des croyants. Quand à ses hauts faits, ils sont plus que célèbres : chacun les raconte, chacun se plaît à les réciter, à les inscrire et à les noter.

Point de qualités, point de vertus particulières qui peuvent honorer un prince, dont il ne soit lui-même orné ; il les réunit toutes sans exception dans son auguste personne, comme dans le fil d'un riche collier.

Héros magnanime, si armé de son sabre il poursuit l'ennemi, il ne le quitte qu'après lui avoir fait mordre la poussière.

En possession d'un trône resplendissant, prince naturellement bienfaisant et plein de bonté, beau et grand dans ses manières, il aspire à s'élever et non à descendre.

Le plus grand des rois de la terre en puissance et en dignité, il se montre aussi plus libéral que tous ceux qui

(1) Alkoran, sur. XXI, 107.

donnent, et le plus indulgent de tous ceux qui reçoivent.

Afin que la fortune qui avait déjà porté sa gloire si haut, mît le comble à ses faveurs, elle est venue illustrer son règne par l'un des plus heureux événements.

Dieu! quel beau jour que celui du mercredi! que cette matinée, témoin de l'événement qui a conservé son nom! que ce jour que l'on ne pourra désormais confondre avec un autre!

Jour à jamais mémorable, où des hommes rebelles, injustes et inhumains, nous livrèrent le corps de celui dont ce jour portera désormais le nom!

Où l'on apporta une tête qui s'était habituée au mal, autour de laquelle des gens égarés et criminels semblaient former un collier inséparable.

Placée dans le fond d'un bassin de cuivre jaune, elle était couronnée par les bords rayonnants de cet ustensile.

Telle a été la fin que le sort avait réservée à ce malheureux prince.

Cette bonne nouvelle a été accueillie par les Musulmans avec allégresse; il ne s'est rencontré aucun ami de la religion qui n'ait pris part à la joie commune.

Ceux même qui, en proie à la haine, portaient habituellement sur leur visage l'empreinte de la tristesse, ou qui cachaient dans le fond de leur cœur leur affreux sentiment, n'ont pu s'empêcher de montrer dans cette occasion un air joyeux et content.

Ce premier triomphe ne manquera point d'être suivi d'un second et même de plusieurs autres, si bien que nul ne pourra les compter, ni en savoir le nombre, ni les inscrire.

Notre Seigneur et maître subjuguera l'Orient et l'Occident, sous le règne d'un empire destiné à s'étendre et à se propager.

Eh quoi? ses droits au souverain pouvoir ne sont-ils pas fondés sur la Thorah, sur les paroles des Livres sacrés, sur l'Évangile, sur les Psaumes et le sublime Alkoran ?

Dès ses plus tendres années il a donné des preuves d'un jugement solide, joint à un esprit ferme et résolu, vertus qui ne sont pas toujours l'apanage de la vieillesse, ni des cheveux blancs.

Il montre constamment un visage si gai et si riant, qu'à son aspect le sombre front de la fortune ne peut que se dérider. Soyez sans crainte, vous ne verrez jamais éclater dans ses traits le moindre signe de disgrâce ou de colère.



Sa générosité est sans borne : c'est une mer dont les flots se répandent de tous les côtés; ses bienfaits sont un gouffre sans fond et ses grâces un rivage sans fin.

A chaque demande il aime à répondre oui; jamais solliciteur lui entend dire non.

Tous ceux qui espèrent, courent après lui; il en est de même de ceux qui ont à se plaindre des coups de la fortune.

Il n'en est aucun qui n'obtienne de lui l'objet de ses désirs; les uns reçoivent des grâces, les autres ce qui est juste et raisonnable.

Il s'est lancé dans la carrière de la gloire et il a eu l'honneur de remporter la victoire; il n'a rien eu à envier à ceux qui ont couru vers le même but.

Parmi les rois, ses concurrents, il est arrivé le premier : c'est à celui qui trône dans les cieux qu'il doit la victoire.

Pour obtenir de sa libéralité richesse et puissance, il a mis pour condition les hommages et la reconnaissance de son autorité; qui oserait ne pas souscrire à une pareille condition?

Dans le choc des batailles, sa lance porte impitoyablement des coups redoublés; son sabre fait d'affreuses entailles sur le corps de l'ennemi.

Qui voudrait apprendre l'art de l'écriture pourrait l'étudier sur les victimes de sa fureur guerrière; on trouverait sur leurs corps gisants et abattus, ici les lettres isolément placées, là les mêmes figures avec leurs voyelles, avec leur prolongation, avec leurs points diacritiques.

Quant à ce qui est de ses nobles enfants (que Dieu en multiplie le nombre! qu'il daigne seconder leurs entreprises et les diriger dans le droit chemin!).

Ils se distinguent tous par leurs talents, par la sagacité de leur esprit, que rien ne saurait surpasser; par un mérite dont l'éclat n'est nullement inférieur à celui de la pleine lune, quand elle brille au milieu de la nuit.

L'honneur du commandement resplendit dans leurs mains, quand ils tirent le sabre et se jettent intrépidement sur ceux qui osent les attaquer.

Nous nommerons comme occupant le premier rang, le charmant prince Teschifin, qui se couvre de gloire quand sur le champ de bataille il tire son sabre redoutable et massacre tous ceux qui l'attaquent.

Après lui le beau Abou-Hammou dont les doigts ne savent se tendre que pour faire des largesses.

Ensuite le brave Yaghmour, qui, plein d'une ardeur

guerrière et de sentiments généreux, protège nos foyers et nous entoure de ses soins bienveillants.

Quant à Abou-Abd'Allah, cet aimable et gracieux prince, nous savons que, pour obtenir ses faveurs, il n'exige rien autre que l'amour pour sa personne.

A ses amis il ne sait rien refuser de ce qui peut les secourir et les rendre heureux; pour ses ennemis il a des traits qui percent et blessent leurs cœurs.

Quand leur auguste père, soleil rayonnant, fait son apparition au milieu d'eux, tous les quatre ils forment autour de lui comme un splendide collier.

Ils l'environnent avec éclat à droite, à gauche, par derrière et par devant; il est en quelque sorte l'étoile polaire autour de laquelle ils se meuvent.

Dans les hauteurs qu'ils parcourent dans leurs sublimes évolutions, on voit à leur suite leur jeune frère Abou-Saad, qui brille comme la pleine lune dans tout son éclat.

Il en faut dire autant d'Abd'-Allah, le meilleur et le plus doux des princes de son âge, car une fois qu'il vous a accordé sa faveur, vous n'avez plus à appréhender sa disgrâce.

Réunis avec celui qui leur sert d'étoile polaire, ils sont en tout au nombre de sept, autant que l'on compte de planètes brillantes dans les sphères célestes, tant est resplendissante la beauté qu'ils ont reçue en partage!

Ajoutez à cela qu'ils restent tous immobiles dans la même demeure, tandis que les astres en question sont toujours errants dans la vaste étendue des cieux.

Dieu a voulu que l'empire se perpétue et s'éternise dans leur race; c'est ce qui se trouve écrit sur la table de ses arrêts immuables.

Leur vouer l'obéissance et la soumission est donc une obligation qui nous est imposée par la loi divine; quiconque se montrerait rebelle courrait à sa propre perte; dans l'autre monde sa conduite trouverait un châtiment redoutable.

Désormais on implorera leur secours dans toutes les contrées de la terre, en Orient comme en Occident, chaque nation en aura sa part.

Leurs lois seront reconnues par tous les Arabes, par les Riah, les Zoghbah, les Mâakil, les Chaouis, par la tribu de Djâber, par les peuples de race mélangée.

Par les tribus de Yazid, de Hakim avec celles de Hélal,

de Hâmer, de Chakik, par tous les descendants de Adnân, de Kahtân, enfin par toutes les races de sang arabe.

Leur domination s'étendra également sur les peuples barbares, les Abyssins, les Berbères, les Grecs et les Romains, les Perses et les Coptes.

Les habitants de l'Inde et du Sind, les Nabathéens et les Sabéens, les riverains du fleuve du Sabath (1), les Khazars et les Zotts (2).

Qui pourrait compter et connaître toutes les vertus de ces nobles enfants ? On y consacrerait les plus longues recherches, la diligence la plus absolue, les notes les plus minutieuses, que l'on n'en viendrait point à bout.

Ah! grand roi, accueillez avec faveur mes louanges, fruit d'une rapide improvisation, et incapables d'exprimer toutes vos éminentes qualités.

Quoiqu'il en soit, les voici mes chants ; leur beauté n'a rien à envier à la fraîche parure des jeunes vierges ; ils abondent en expressions choisies et élégantes.

Tel qu'un jardin luxuriant et orné de fleurs épanouies, où il ne croît que d'humbles plantes odoriférantes, où l'on ne voit ni haut tamarix, ni khamt au feuillage (3) touffu, ni autres grands arbres, tel vous paraîtra ce modeste poème.

Il est vrai que mes vers sont enrichis de rimes dont la magie enchante l'oreille et fait oublier celle des Babylo-

(1) C'est probablement le même fleuve que Masseoudy, dans ses *Prairies d'or* (tome I, p, 204), appelle *Sabato* et qu'il cite après le Gange comme l'un des plus grands fleuves de l'Inde. Dans le Talmud et les livres rabbiniques, il est souvent question de ce fleuve *Sanbation*, qui aurait été ainsi nommé, parce que, dit-on, il interrompt son cours les jours du samedi (Voy. J. Buxtorf, *Lexicon chaldaïcum, talmudicum*, etc., p. 1417 et 1418). L'auteur du *Kamous* place le fleuve du Sobath dans le Maouralnahr ou Khorassan, et croit que c'est le même que le Djaihoun ou Oxus des anciens, appelé aujourd'hui l'*Amou-Daria*.

(2) Dans son *Kiteb Sihah el-loghah* Al-Djauhary donne le nom de *Zott* à une nation dont il ne désigne point la position géographique, et comme, d'un autre côté, selon l'auteur du *Kamous*, ce nom serait celui d'une montagne de l'Inde, l'on est porté à croire que la nation des Zotts mentionnée ici par notre poète, habitait dans cette contrée ou dans le voisinage.

(3) Le Khamt est un arbre de l'espèce de l'arac, qui a des épines et des feuilles dont se nourrissent volontiers les chameaux.

niens; quand j'ai voulu en choisir d'autres, toutes elles m'ont paru maigres et défectueuses.

Zohair (1) n'en a jamais employé d'aussi harmonieuses pour ses compositions; le frère des Dhobians (2) non plus, n'a pu en trouver d'aussi belles.

Demandez à tous ceux qui récitent des poèmes consacrés à la louange d'un roi, s'ils en connaissent quelqu'un que l'on puisse comparer avec celui-ci.

Nos vers seront portés par les cavaliers en Orient et en Occident; pendant les longues nuits chaque famille se fera un plaisir de les chanter sous la tente.

Mais d'où vous vient l'éclat de cette gloire. Elle n'a point d'autre source que le spectacle de votre bonheur, que la grandeur d'une puissance que rien ne saurait abattre ni diminuer.

Le plus grand honneur que ces vers consacrés à votre gloire puissent recevoir, c'est d'obtenir votre approbation et de mériter d'être écoutés par vous avec indulgence.

S'il m'avait été donné de composer vos louanges avec toute la pompe dont elles sont dignes, vous les recevriez tracées sur le papier non avec de l'encre noire, mais avec le musc et les parfums les plus exquis.

Les vers qui les expriment ont toute l'étendue que l'on pouvait désirer; pour le nombre, l'on a eu soin de les compter et de les noter.

Sous ce rapport ils ne diffèrent en rien des livres qui sont descendus du ciel, car ils ne dépassent pas le nombre sacré de cent quatre.

Les voici, Sire; ils attendent de votre agrément que vous leur donniez accès auprès de votre Majesté, afin qu'en les voyant elle daigne les guérir des infirmités dont ils sont atteints,

(1) Célèbre poète qui florissait avant Mahomet. Il est auteur d'une mollacah, dont M. Caussin de Perceval a donné une très élégante traduction dans son *Histoire des Arabes avant l'Islamisme* (tome II, p. 581 et suiv.).

(2) Je crois qu'il s'agit de Nabighah Dhobiâny, autre poétique antéislamique, à qui l'on attribue aussi une des Moallacah. Il est désigné sous le surnom de frère des Dhobian, vraisemblablement parcequ'il appartenait à la tribu de Dhobian. Il vivait à la cour du roi de Hirah, Nooman Abou-Kabous. On croit qu'il mourut vers le commencement du VIIe siècle de notre ère. (V. Caussin de Perceval, même ouvrage, p. 502 et suiv.).

Et qu'ainsi réformés ils me reviennent tout parfumés, exhalant l'odeur du camphre, du musc et du costus (1), dont votre main royale les aura imprégnés.

IX

Analyse sommaire du collier de perles et d'or vierge ou histoire de la dynastie des Beni-Zeiyan.

Elle est empruntée à une notice qui a été publiée sur l'auteur de cet ouvrage dans le *Journal Asiatique* en 1851 (n° de novembre-décembre) par feu M. Cherbonneau, professeur d'arabe à Constantine, dans une lettre adressée à son ami M. Ch. Defrémery.

« Puisque, lui écrit-il, le manuscrit de la Bibliothèque Nationale côté sous le n° 743, ancien fonds, est incomplet et en mauvais état, puisque les exemplaires de l'histoire des Beni-Zeiyan sont très rares, il devient nécessaire d'en esquisser ici la notice.

Au folio 1, l'auteur écrit en prose élégante et rimée l'éloge du prince régnant, Abou-Abd'Allah Mohammed ben-Abou-Abd'Allah, descendant des princes orthodoxes, et laisse entrevoir le but de son livre dans un distique terminé par ces mots : « La noblesse de son sang vient d'Aly et de Fathma. » Plus loin, il se prononce plus nettement en disant : « Je me propose de composer en son honneur un ouvrage digne des rois et essentiellement littéraire, où soient démontrées sa généalogie et l'antiquité de sa race, un ouvrage qui illustre sa noblesse et celle de ses aïeux. »

(1) Le costus est une racine aromatique qui vient du midi de l'Arabie.

Au verso 1, 3, il établit la division des matières. « J'ai partagé, dit-il, mon ouvrage en cinq livres ; le premier livre en sept chapitres ; le second en trois chapitres ; le troisième en seize chapitres ; le quatrième en huit chapitres, et le cinquième en quatre chapitres.

Ier livre : Tableau de la généalogie du sultan Abou-Abd'Allah Mohammed et de l'antiquité de sa race ; sa noblesse et celle de ses ancêtres, jusqu'au folio 63.

IIe livre : Des qualités qui doivent distinguer un roi. Conduite qui convient à un monarque. La justice est l'âme des vertus royales, jusqu'au folio 124.

IIIe livre : Recueil d'anecdotes piquantes et de traits d'esprit empruntés à différentes nations, jusqu'au folio 215.

IVe livre : Exposé des beautés du langage en vers et en prose, jusqu'au folio 262.

Ve livre : Traité de morale et de philosophie pratique, jusqu'au folio 282.

Le volume est terminé par un précis historique de l'origine du peuple arabe, et par sept *Kacidah* du sultan Abou-Hammou, qui régnait à Tlemcen en 707 (1307-8).

Il serait inutile pour un orientaliste, ajoute l'auteur de cette notice, de chercher des renseignements nouveaux dans les six premiers chapitres du livre premier, car nous possédons aujourd'hui une histoire des Arabes complète, d'une coordination claire et parfaite, et empreinte d'une judicieuse critique..... Mais le passage d'Al-Tenessy qui mérite de fixer l'attention des savants, et dans lequel j'ai puisé un grand nombre de détails historiques entièrement inédits, c'est le septième chapitre du livre premier, ayant pour titre : De la noblesse des Beni-Zeiyan, et comprenant l'histoire de cette dynastie depuis l'année 637 de l'hégire (1239-1240 de J.-C.), jusqu'en 866 (1461-62)..... Toutes les marges de ce chapitre sont couvertes d'annotations, parmi les-

quelles je distingue celle-ci : « Ce fut en 866 (1461-2) qu'on prêta serment à l'émir Mohammed ben-Abou-Zeiyan Mohammed ben-Abou-Thâbit ; à cette époque vivait l'auteur du présent livre. »

Si le second livre ne devait pas être plutôt considéré comme un essai de littérature, j'admirerais la simplicité d'un auteur qui, vivant sous un régime despotique, prodigue les trésors de son érudition pour rédiger une morale en action à l'usage des monarques musulmans. Quoi qu'il en soit, j'ai lu une foule de citations fort instructives, tirées des bons auteurs. C'est un Compendium des éléments de la politique chez les Arabes.

Dans le troisième livre, le style d'Al-Tenessy revêt une forme moins sévère, mais aussi plus attrayante. Son idée dominante, c'est de démontrer par des exemples, la supériorité de l'esprit et du génie arabe, supériorité incontestable aux yeux des nations musulmanes, attendu que leurs écrivains ne parlent jamais des autres peuples de la terre.

Le quatrième chapitre contient des anecdotes érotiques de bon goût, où les vers surabondent.

Le cinquième est consacré aux bons mots et reparties ingénieuses de quelques Bédouins.

Dans le dixième est exposée par tableaux la physiologie du parasite.

L'éloge des femmes, commençant nécessairement par Aïecha et Fathma, occupe le onzième chapitre. Puis viennent les paroles des enfants célèbres, au chapitre douzième, et les joyeusetés, au chapitre seizième.

Depuis le travail de M. Garcin de Tassy sur la Rhétorique des nations musulmanes, je n'ai point encore vu un aussi bon traité des tropes que celui qui compose le quatrième livre. L'imam de Ténès y a classé et expliqué toutes les figures qui relèvent la pensée ou l'expression ; il a composé, suivant son propre langage, un *Collier de perles* d'éloquence, et n'a rien négligé pour

faire ressortir l'excellence de la poésie, qui est la vraie musique des Arabes. — Arrivés au cinquième et dernier livre, nous pourrions entrer dans le domaine de la morale islamique, étudier *les Commandements du Koran, les préceptes de la loi et le dire des Sages ;* mais nous n'ignorons pas, mon cher ami, que vous savez tout cela aussi bien qu'Al-Tenessy. »

N.-B. — Cest un an seulement après la publication de cette notice et analyse du *Collier de perles et d'or vierge,* que l'auteur du présent *Complément* a fait paraître la traduction du chapitre septième du premier livre de cet ouvrage d'après une copie qui lui avait été gracieusement envoyée de Tlemcen, en 1846, par M. le général Eugène Cavaignac et qui avait été faite sur un exemplaire de la bibliothèque de feu le caïd Cy Hammadi-Sekkal, fils du chérif, l'alfakih Ben-Aoudah.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

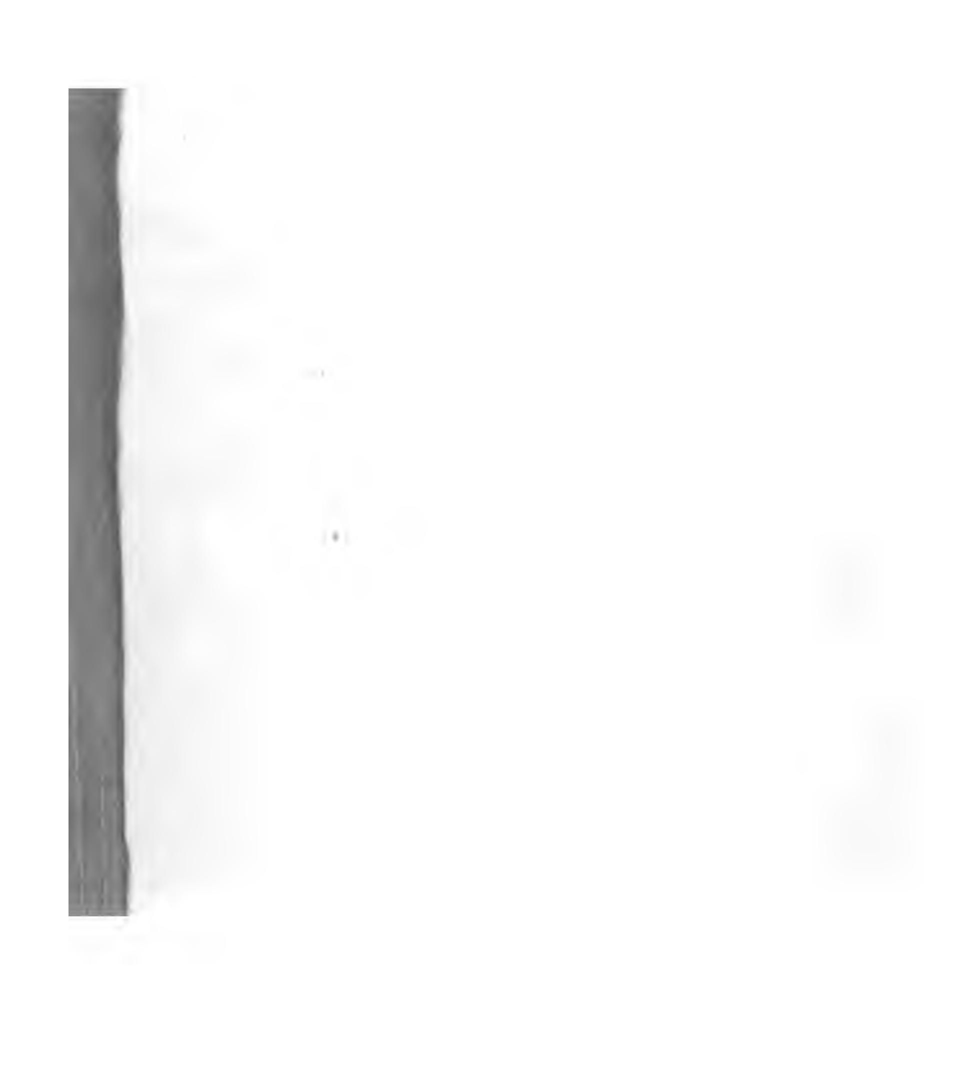
Pages.

Pages.

Appendice et additions au Complément de l'histoire des Beni-Zeiyan.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES

PARIS. — IMP. V. GOUPY ET JOURDAN, 71, RUE DE RENNES.




UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 02705 1856


DO NOT REMOVE
OR
MUTILATE CARD